Det här är en digital kopia av en bok som har bevarats i generationer på bibliotekens hyllor innan Google omsorgsfullt skannade in den. Det är en del av ett projekt för att göra all världens böcker möjliga att upptäcka på nätet.

Den har överlevt så länge att upphovsrätten har utgått och boken har blivit allmän egendom. En bok i allmän egendom är en bok som aldrig har varit belagd med upphovsrätt eller vars skyddstid har löpt ut. Huruvida en bok har blivit allmän egendom eller inte varierar från land till land. Sådana böcker är portar till det förflutna och representerar ett överflöd av historia, kultur och kunskap som många gånger är svårt att upptäcka.

Markeringar, noteringar och andra marginalanteckningar i den ursprungliga boken finns med i filen. Det är en påminnelse om bokens långa färd från förlaget till ett bibliotek och slutligen till dig.

Riktlinjer för användning

Google är stolt över att digitalisera böcker som har blivit allmän egendom i samarbete med bibliotek och göra dem tillgängliga för alla. Dessa böcker tillhör mänskligheten, och vi förvaltar bara kulturarvet. Men det här arbetet kostar mycket pengar, så för att vi ska kunna fortsätta att tillhandahålla denna resurs, har vi vidtagit åtgärder för att förhindra kommersiella företags missbruk. Vi har bland annat infört tekniska inskränkningar för automatiserade frågor.

Vi ber dig även att:

- Endast använda filerna utan ekonomisk vinning i åtanke
  Vi har tagit fram Google boksökning för att det ska användas av enskilda personer, och vi vill att du använder dessa filer för enskilt, ideellt bruk.
- Avstå från automatiska frågor
  Skicka inte automatiska frågor av något slag till Googles system. Om du forskar i maskinöversättning, textigenkänning eller andra områden där det är intressant att få tillgång till stora mängder text, ta då kontakt med oss. Vi ser gärna att material som är allmän egendom används för dessa syften och kan kanske hjälpa till om du har ytterligare behov.
- Bibehålla upphovsmärket
  Googles "vattenstämpel" som finns i varje fil är nödvändig för att informera allmänheten om det här projektet och att hjälpa dem att hitta ytterligare material på Google boksökning. Ta inte bort den.
- Håll dig på rätt sida om lagen
  Oavsett vad du gör ska du komma ihåg att du bär ansvaret för att se till att det du gör är lagligt. Förutsätt inte att en bok har blivit allmän egendom i andra länder bara för att vi tror att den har blivit det för läsare i USA. Huruvida en bok skyddas av upphovsrätt skiljer sig åt från land till land, och vi kan inte ge dig några råd om det är tillåtet att använda en viss bok på ett särskilt sätt. Förutsätt inte att en bok går att använda på vilket sätt som helst var som helst i världen bara för att den dyker upp i Google boksökning. Skadeståndet för upphovsrättsbrott kan vara mycket högt.

Om Google boksökning

Googles mål är att ordna världens information och göra den användbar och tillgänglig överallt. Google boksökning hjälper läsare att upptäcka världens böcker och författare och förläggare att nå nya målgrupper. Du kan söka igenom all text i den här boken på webben på följande länk `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME XVI.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 13.
1858.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC 801
L96 R39
ser. 2
v. 16-17.

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

EN TRAIN EXPRESS.

A MES AMIS DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

I. LE DÉPART.

Prends-moi sur ton dos, Vapeur furibonde,
Brune Centauresse, ardent casse-cou !
Au galop, ma belle ! Allons n'importe où !
Volons, s'il se peut, par delà le monde !

Fuyons au plus tôt ce cloaque immonde
Où la vie inerte, en son cercle fou,
Tourne sans bouger, pareille à cette onde
Qui revient sur elle au même remou.

Hop ! hop ! en avant ! la vie est l'espace !
Plus vite ! allons donc, l'oiseau te dépasse ;
Crains-tu d'éclater en brisant ton mors ?

D'un saut jusqu'au ciel je serais avide ;
Elan du désir, es-tu suicide ?
Bon ! l'âme en rirait, tant pis pour le corps !

Digitized by Google

II. HYPOTHÈSE.

Rapide elle fuit, l'aile infatigable.
Et dire pourtant que pour nous broyer
Sous le même choc, bête et cavalier,
Il ne faudrait rien, rien qu'un grain de sable!

Pour toi quel bonheur, âme impérissable!
Au fond de la mort, lumineux foyer,
Tu verrais soudain ton rêve palpable
Éclore d'un jet, et se déployer!

Prise dans l'anneau qui conduit la chaine
De l'heure écoulée à l'heure prochaine,
Ces deux bouts du temps que l'infini joint,

Tu verrais comment, sous l'œil qui les sonde,
L'éternité tient dans une seconde,
Et l'immensité dans un petit point.

III. LA RENCONTRE.

Pareil à l'éclair qui croise un éclair,
Le train lancé frôle un train sur la voie;
Ne dirait-on pas deux oiseaux de proie
En sens opposé se disputant l'air?

N'est-ce pas Wilhem emportant Lénore?
Si prompt qu'ait filé l'ardent météore,
En croupe après lui mon cœur s'est lancé.

Ah! c'est qu'au passage une lèvre fraiche
M'a sournoisement décoché la flèche
D'un sourire aigu dont je suis blessé!

Folle vision! cruelle est ma joie,
Car, dans ce sourire entré sous ma chair,
Ce n'est pas l'espoir, ô fantôme cher,
C'est l'adieu fatal que ta bouche envoie!

Digitized by Google

IV. SOUS TERRE.

Le sphinx de granit qui défend l'entrée
Des lieux infernaux, se hérisse en vain ;
L'hypogriffe accourt ; son poitrail d'airain
Ouvre jusqu'au cœur la terre éventrée.

Lamentable voie ! une Ombre éplorée
Remplit de clameurs son lit souterrain :
« Maudits ! vous troublez l'Incube sacrée
« Qui, pour le vieux Temps, couve l'œuf humain !

« Enfants libertins de l'Isis austère,
« Pensez-vous ravir l'amoureux mystère
« Dont le flanc s'émeut, dont le front rougit ?

« Remontez au jour que ma nuit insulte !
« Nul impunément ne brave l'occulte,
» Le vivant y meurt, le mort en surgit ! »

V. PROJET.

Cottage embaumé ! nid délicieux !
Suspendons ici ma course inconstante ;
Là, je cueillerai ce fruit qui me tente,
Là, je fleurirai l'autel de mes dieux !

Toi qui tends là-bas ta joue éclatante,
En ralentissant ton fuseau joyeux,
Es-tu, blonde enfant, l'ange de l'attente ?
Me voici, j'accours, ouvre-moi tes cieux !

Fleurette des prés, abrite mon âme,
Comme un papillon qui, le soir, se pâme
Au sein d'un bleuet, sa douce prison.

Mais voici déjà mon rêve à cent lieues ;
Il se meurt au loin dans les vapeurs bleues ;
O mon pauvre cœur ! change d'horison !

Digitized by Google

VI. IDYLLE.

L'or des blés frémit sur ta glèbe rouge,
Terre palpitante où tout rit et bouge,
Feuille, insecte, fleur, fumée et ruisseau.

La mère-nourrice est en belle haleine!
Sous le lait divin sa mamelle pleine,
De vie et de joie emplit son berceau.

L'homme est aux guérets, menant la faucille,
Sa femme au logis qu'elle tient rangé,
Sa fille au lavoir où son chant pétille,
Son bœuf dans les foins jusqu'au cou plongé.

— Repasse demain, beau faiseur d'idylle ;
Vois comme en un jour ton site a changé!
La terre est en deuil, la mère est sans fille,
L'homme est décrépit, le bœuf égorgé!

VII. AU BUT.

Le sol, sous tes pas, s'anime en fuyant
Comme un étalon frappé de vertige.
Mont, val, fleuve et bois, dansent un quadrige,
L'horizon vers nous rampe en tournoyant.

Ma belle, tout doux! ton vol chatoyant
Devient un assaut d'horrible voltige ;
Au bord du regard le rayon se fige,
Et le chaos roule au cerveau bruyant.

Qu'elle aille à son gré! — L'ivresse me gagne...
En songe, du moins, battons la campagne ;
Je m'endors, — je rêve, — ha! le gai sommeil!

Le cheval-vapeur tout à coup s'arrête ;
Par le store ouvert je passe la tête,
J'aperçois Paris, — ho! le laid réveil!

Josephin Soulary.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR L'IMPORTANCE DE L'ANCIENNE COLONIE

DE LUGDUNUM

ET L'ÉTENDUE DE SON TERRITOIRE.

L'histoire ancienne de Lyon a été, comme on sait, l'objet des travaux d'un grand nombre de savants et d'historiens, et les différents points de ses antiquités ont été maintes et maintes fois examinés et discutés, avec ce soin et cette sollicitude que mérite une ville qui a été si longtemps considérée comme la capitale de la Gaule. Mais il est deux particularités qui n'ont pas été traitées et qui ont échappé à l'attention et à l'investigation des auteurs qui se sont occupés de l'histoire de notre ville. C'est son importance ancienne et sa population comme colonie : c'est l'étendue du territoire qu'elle devait posséder sous ce titre. Essayons s'il nous serait possible de jeter quelque lumière sur ces deux points.

On sait que la colonie de *Lugdunum* fut fondée par Lucius Munatius Plancus, vers l'an 711 de Rome, 41 ans avant notre ère. Elle fut destinée dans l'origine à servir d'établissement à une partie de l'armée de ce lieutenant des Triumvirs, qui avait été licenciée, et en outre de refuge aux Viennois exilés de leur patrie pour leur attachement aux Romains. Ordinairement, on assignait une colonie pour une légion entière :

Digitized by Google

ce qui nous est prouvé par le mot *Legio*, donné à plusieurs villes d'Asie, d'Afrique, d'Espagne et d'Italie. Or, les légions étaient fortes ordinairement de six mille hommes. Mais la légion de Munatius Plancus, qui faisait partie de l'armée de Lepidus, décimée par la guerre, diminuée par le nombre de ceux que leurs intérêts et l'amour de la patrie retenaient en Italie, ne dut sans doute fournir que trois mille hommes tout au plus, qui, avec les femmes, les enfants et les serviteurs, formaient à peu près quinze mille personnes. Joignez-y environ mille familles viennoises; car on ne peut évaluer à un plus grand nombre les exilés de Vienne. Cela établirait vingt mille personnes pour le commencement de la colonie.

Réfutons en passant une erreur commune, même parmi les savants; c'est que dans les colonies militaires, Rome envoyait les plus pauvres et les derniers de ses citoyens, ce qu'on appelait communément la *plèbe*. Non; les colonies militaires, comme celle de Lyon, ne pouvaient être composées de cette humble classe de citoyens, puisque la constitution de la République leur défendait de s'enrôler sous les drapeaux (1). Des patriciens n'en faisaient pas non plus partie : ils n'auraient pas volontiers quitté leur position et l'influence dont ils jouissaient à Rome. Elles étaient donc composées de citoyens de la classe moyenne, trop peu riches pour jouir de l'aisance dans leur patrie, mais assez pour s'établir dans la colonie sans s'endetter.

Ainsi, la colonie de *Lugdunum* avait, dès les premiers temps, une population d'environ vingt mille âmes. Mais cependant il ne faut pas croire que tous les habitants demeurassent dans la ville. La colonie, suivant l'usage, avait été pourvue d'un territoire assez étendu, partagé entre tous les

(1) Tite-Live, livre I, ch. 43. On a cependant plusieurs fois dérogé à cette règle. Voyez le même Tite-Live : livre X, ch. 21, livre XXII, ch. 57. — Salluste : Jugurtha ch. 90.

Digitized by Google

colons. Un assez grand nombre, ceux surtout qui avaient leur part éloignée de la ville, devaient résider sur leurs propriétés et ne venaient sans doute à *Lugdunum* que lorsque leurs affaires le demandaient ou lorsqu'ils devaient exercer leurs droits de citoyens. Ainsi, on doit évaluer à plus d'un tiers, à près de la moitié le nombre des citoyens demeurant *extra muros*. Dans la suite, les faveurs des empereurs, le commerce attiré par l'heureuse situation de la colonie, la réunion des habitants de la bourgade gauloise et de ceux de l'*Emporium* grec qui, suivant mon opinion, existait déjà avant Plancus, les *Peregrini*, la famille, clients, esclaves qui suivaient les nombreux magistrats et hauts fonctionnaires de l'empire qui résidaient à Lyon, ont sans doute successivement augmenté sa population et l'ont élevée au moins au double. Ainsi, on peut estimer à trente mille habitants la population de Lyon et de ses faubourgs au temps des premiers Césars et à dix mille celle de son territoire. Suivant Strabon, Narbonne était la seule ville de la Gaule qui l'emportât sur Lyon en importance et en richesses (1).

On peut reconnaître encore l'importance ancienne et la population de l'ancien *Lugdunum*, par son étendue et son enceinte. Celle-ci suivait le cours de la Saône depuis la porte Saint-Georges jusqu'à Pierre-Scize, et s'élevait sur la montagne derrière Fourvières, dans une circonférence d'environ cinq kilomètres, renfermant cinq cent quarante hectares environ de superficie. C'était à peu près l'étendue de l'ancien Autun, *Augustodunum*. L'enceinte de *Nemausus*, Nismes, n'était que d'un kilomètre plus grande. Or, en prélevant l'espace de deux palais et des jardins des empereurs, des temples et des bois sacrés, du théâtre, de l'amphithéâtre, du forum et des pentes trop rapides du coteau, cette étendue

(1) Tome 1, p. 192.

Digitized by Google

ne pouvait contenir que le nombre d'habitants que nous venons de lui assigner ; encore nous devons admettre qu'une partie était établie pour le commerce et la navigation hors de l'enceinte, entre le Rhône et la Saône.

Mais on peut demander comment cette enceinte de l'ancien *Lugdunum* qui, il y a trente ans, renfermait tout au plus vingt mille habitants avec des maisons de quatre à cinq étages, pouvait renfermer ce même nombre avec des maisons d'un ou deux étages tout au plus, car les maisons à trois étages étaient rares, excepté à Rome, dans la capitale de l'empire (1). A cela, nous pouvons répondre qu'à part quelques maisons de luxe, les anciens se logeaient bien plus à l'étroit que nous, et qu'un petit espace renfermait souvent des familles entières. D'ailleurs, le revers du coteau derrière Fourvière, qui maintenant est occupé par des jardins et des demeures de plaisance, était autrefois couvert de maisons, comme l'indiquent les nombreux restes antiques qu'on y trouve en fouillant la terre. En outre, les maisons, dont un assez grand nombre devait être construit en bois, puisqu'il s'en trouvait d'ainsi construites à Rome même (2), étaient assez rapprochées les unes des autres, puisque dans le fameux incendie dont Sénèque, dans sa lettre célèbre, fait un récit si pathétique, il suffit d'une seule nuit pour détruire toute la ville. *Una nox interfuit inter urbem maximam et nullam* (3). Ainsi, ces vingt mille habitants pouvaient fort bien se trouver alors dans l'enceinte de Lyon comme dans l'état moderne.

Il paraîtrait, au premier coup d'œil, qu'on pourrait encore

(1) Martial, livre I, épig 162 : *Et scalis habito tribus sed altis.*

(2) Juvénal, sat. III, v. 198. *Nos urbem colimus tenui tibicine fultam, magna parte sui.*

(3) Epist. XCI.

Digitized by Google

juger de l'importance des villes anciennes et romaines par la grandeur de leurs forums, de leurs théâtres et de leurs amphithéâtres. Mais les faveurs et la munificence des empereurs, la fastueuse prodigalité des proconsuls et des gouverneurs de Provinces ont pu faire élever dans ces villes des monuments hors de proportion avec leur importance et leur population. Ainsi, Autun, ville secondaire, avait un théâtre de dimensions plus grandes que le théâtre de Marcellus à Rome (81 mètres de diamètre). Ainsi, les amphithtéâres de Véronne, d'Arles et de Nismes qui contenaient de vingt-deux à vingt-quatre mille spectateurs semblaient plus grands que ne le comportaient les villes dont ils faisaient l'ornement (1). Le forum et l'amphithéâtre de *Lugdunum* ont entièrement disparu et n'ont laissé aucun vestige que l'on puisse reconnaître. Le théâtre seul nous présente quelques restes qui peuvent faire juger de ses dimensions. En le comparant aux théâtres et aux amphithéâtres des autres villes, on peut estimer qu'il devait contenir hùit mille spectateurs.

Ne soyons pas surpris de voir *Lugdunum*, métropole de quatre provinces qui formaient une grande partie de la Gaule, résidence des principaux magistrats de Rome, renfermer alors si peu d'habitants dans son sein. Car c'est le commerce et l'industrie qui de tout temps ont attiré dans les villes une population nombreuse. Or, dans ce temps-là, le commerce n'avait pas pris cette extension qu'il a prise dans les temps modernes, et quoique florissant à Lyon, il n'y avait attiré qu'un nombre assez limité d'habitants, presque tous étrangers à la Gaule. Car les Gaulois d'alors paraissaient peu portés

(1) Les théâtres et les amphithéâtres servaient non seulement aux habitants des villes dans lesquelles ils étaient placés, mais encore aux habitants des provinces environnantes qui devaient se rendre en foule aux jeux et aux spectacles qui s'y célébraient.

Digitized by Google

au commerce et le laissaient entre les mains des Romains et des Grecs. D'un autre côté, les historiens ne citent aucune industrie particulière exercée à Lyon. Il aurait été d'ailleurs contraire à la politique de Rome d'élever à une trop haute importance les villes des pays conquis.

Maintenant, examinons l'étendue du territoire accordé à *Lugdunum* comme colonie. On sait que lorsque les Romains fondaient une colonie, la loi déterminait les limites territoriales, le nombre des colons, celui des arpents fixé pour chaque habitant et sa famille. Des commissaires étaient désignés pour faire la répartition des propriétés et le partage du terrain. Or, quelle était l'étendue de la part accordée à chaque colon ? Dans les colonies militaires, c'était celle dont devait jouir juridiquement chaque citoyen à Rome (1). Sous Romulus et les rois ses successeurs, deux arpents était la part assignée à chaque habitant. Dès les premiers temps de la République, cette part fut augmentée et portée à sept arpents (2). Cependant, nous voyons quelques exemples de dix, quinze arpents distribués aux habitants des nouvelles colonies et même de cinquante, comme à Bologne et à Lucques (3). Aucun indice ne nous fait présumer que la colonie de Plancus ait été plus privilégiée que les autres colonies et que ceux qui la composaient aient reçu plus de sept arpents.

(1) Moreau de Jonès : Statistique des peuples anciens. — Statistique des Romains, p. 429.

(2) Varron, livre I, ch. 10. — Columelle, livre V, ch. 1. — Pline, livre XVIII, ch. 3.

(3) Cette énorme différence vient peut-être de ce que, dans les autres colonies, on faisait un lot commun des pâturages et des bois, et que, dans les dernières, on les partageait entre les habitants. Les pâturages devaient être considérables aux environs de ces deux villes, Bologne et Lucques étant situées aux pieds de l'Apenin.

Digitized by Google

Or, le nombre des chefs de famille composant la colonie de *Lugdunum* était comme on l'a vu à peu près de quatre mille : ce qui fait vingt-huit mille arpents, un peu plus de sept mille hectares, pour le terrain distribué entre les colons. L'arpent romain forme vingt-cinq ares, vingt-huit centiares, mesure actuelle. Nous devons ajouter à ces sept mille hectares un terrain considérable, formant les pâturages et les bois et qui, ainsi qu'à Rome, restait indivis entre les citoyens. Les bestiaux étant anciennement la principale richesse de la Gaule, il fallait dans chaque communauté gauloise une vaste étendue de pâturages. C'est de la Gaule, tant transalpine que cisalpine, que Rome et l'Italie tiraient presque tous les troupeaux qui servaient à la nourriture de leurs habitants (1). Nous devons donc évaluer cette part indivise à peu près au double des terres arables. Ainsi tout le territoire accordé à la colonie de Lyon, devait être à peu près de vingt à vingt-deux mille hectares, quatre-vingt-cinq à quatre-vingt dix mille arpents.

Les habitants gaulois qui habitaient en petit nombre le territoire assigné à *Lugdunum*, furent sans doute placés dans d'autres parties du pays, ou incorporés parmi les habitants, comme cela se faisait quelquefois (2). Nous ne voyons pas que, parmi les faveurs accordées à Lyon par les empereurs, et surtout par Claude, qui avait une si grande affection pour la ville où il avait reçu le jour, ait été comprise une augmentation de territoire, et que de nouveaux colons y aient été envoyés. Ainsi, le territoire de *Lugdunum* a toujours eu, suivant toutes probabilités, la même extension qu'on lui avait donnée primitivement.

Ce territoire fut, en grande partie, pris sur les Ségusiens,

(1) Polybe, livre II. — Strabon, livre IV, p. 177.
(2) Tite-Live, livre VIII, ch. 14.

Digitized by Google

mais, comme *Lugdunum* était à l'extrême limite de ce peuple, on dut prendre, pour arrondir la banlieue de la colonie, une petite partie sur les Allobroges. Ces deux distractions de territoire paraissent indiquées par le mot *excepta* de la fameuse lettre de Sénèque sur l'incendie de Lyon.

Mais, après tant de siècles écoulés, tant de révolutions diverses, peut-on trouver quelque indice du territoire de l'ancien *Lugdunum*, ainsi que du territoire des autres colonies et des cités antiques?

Dans certaines contrées, on trouve conservé le territoire des villes anciennes dans le territoire moderne et municipal de ces villes même, particulièrement en Italie. Ainsi, Rome a conservé son territoire ancien, et l'*Agro Romano* actuel, ou territoire de la municipalité, renferme exactement l'Ager Romanus de la République, tel qu'il avait été établi définitivement. Il a 117,634 *Rubbie* qui forment 217,388 hectares, à peu près les quatre cinquièmes de l'étendue du département du Rhône. Bologne, Ferrare, Ravenne et autres villes dans l'État de l'Église, ont un vaste territoire municipal qui semble être le même que celui dont elles jouissaient sous les Romains. Nous observons la même particularité en Toscane. Pise, Lucques, Arezzo, Cortone, Volterra ont conservé dans leurs juridictions municipales un immense territoire qui rappelle les limites de ces anciennes colonies, et peut-être même des leucomonies de l'antique Etrurie. En Sicile, Messine et Palerme ont joui de tout temps d'un territoire très-étendu : la première, surtout, a 70 villages ou *casali* sous sa juridiction.

En France, nous voyons la commune de Marseille conserver dans son territoire municipal le territoire qu'elle avait comme république, et depuis, comme cité romaine. Ce territoire très-étendu renferme 24,000 hectares. Arles a conservé l'immense territoire de 100,000 hectares dont jouissait l'an-

Digitized by Google

tique *Arelate*. Dans le reste de la France, il est difficile de retrouver le territoire et la juridiction des colonies et des cités anciennes. Les besoins du culte, la piété des chrétiens ayant fait construire plusieurs églises, chapelles et abbayes à l'entour des villes, et ces églises étant devenues des centres de population, de là se sont formées des paroisses et des communes ; de là les colonies et les cités ont vu leur territoire diminuer et se réduire à des proportions médiocres, et souvent même, ne s'étendre pas au delà de leurs murailles. Ainsi de Lyon et de tant d'autres villes antiques.

Mais, ne resterait-il pas pour Lyon quelques traces, quelques indices de son territoire, de son étendue, de ses limites ? Je le crois, et j'ai même lieu d'assurer que le territoire municipal de l'ancienne colonie et cité de Lyon a été conservé dans la limitation d'un des archiprêtrés de son ancien diocèse : c'est l'archiprêtré des Suburbes. Cet archiprêtré était composé de la ville et des paroisses de Vaise, Ecully, Saint-Didier et Saint-Cyr au Mont-d'Or, Saint-Rambert, Collonges, Saint-Romain, Couzon, Albigny, Poleymieux, Saint-Germain, Limonest, Dommartin, Dardilly, Saint-Genis-les-Ollières, Grezieu-la-Varenne, Tassins, Sainte-Consorce, Francheville, Sainte-Foy, et des annexes Caluires, Cuires, Marcy-le-Loup, Charbonnières et Curis. Au delà du Rhône et sur l'ancien territoire des Allobroges, étaient les paroisses de la Guillotière et de Villeurbanne. Cet archiprêtré entourait la ville de Lyon et formait un cercle assez régulier. La superficie de ces anciennes paroisses et annexes, aujourd'hui communes, forme à peu près 22,000 hectares, étendue que bien des probabilités nous ont fait donner à l'ancienne colonie de *Lugdunum* (1).

(1) Voici la superficie des communes formant l'ancien archiprêtré des Suburbes : Lyon et ses faubourgs, 1,319 hectares. — Ecully, 930. —

Digitized by Google

Mais, comment prouver que cet archiprêtré représente le territoire antique de notre cité? Par le nom même qu'il portait : celui de Suburbes. Les noms latins, *Suburbum*, *Suburbia*, ne veulent pas dire seulement faubourgs, comme on pourrait le croire : car, s'il en était ainsi, l'archiprêtré ne devrait renfermer que les quatre faubourgs de notre ville ; mais on doit donner à ce nom une signification plus étendue et plus conforme à son étymologie, qui veut dire : sous la ville, soumis à la ville. L'archiprêtré des Suburbes renfermait donc les paroisses dont le territoire était autrefois dépendant de Lyon. C'est ainsi que les provinces d'Italie qui dépendaient immédiatement de Rome et étaient soumises à ses magistrats, étaient appelées provinces suburbicaires : *Provinciæ Suburbicariæ vel Suburbanæ*. Ces provinces, suivant l'opinion la plus vraisemblable, étaient au nombre de cinq : le Latium ancien, le nouveau, la Valérie, le Picenuno, l'Étrurie. Les évêques de ces provinces s'appelaient, au concile de Nicée, évêques suburbicaires. Ce titre s'est conservé dans celui des évêchés d'Ostie, de Porto, de Palestrine, de Frascati, d'Albano et de Sabine, situés dans la première et la troisième de ces provinces, et occupées par des cardinaux, les premiers en rang du sacré Collége.

Lyon n'est pas la seule ville dont nous pouvons connaître l'antique territoire par celui de l'archiprêtré, dont il

Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 1,149. — Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 875. — Saint-Rambert, 109. — Collonges, 369. — Saint-Romain, 285. — Couzon, 317. — Albigny, 263. — Curis, 321. — Poleymieux, 621. — Saint-Germain-au-Mont-d'Or, 670. — Limonest, 940. — Dommartin, 754. — Dardilly, 1,447. — Tassins, 788. — Charbonnières, 413. — Sainte-Consorce et Marcy-le-Loup, 1,170. — Saint-Genis-les-Ollières, 362. — Grezieu-la-Varenne, 1,177. — Francheville, 834. — Sainte-Foy-lès-Lyon, 980. — Caluires et Cuires, 1,113. — Villeurbanne, 1,200 (probablement). — Total, 21,506 hectares.

Digitized by Google

était le chef-lieu. Ainsi, à Paris, les deux archiprêtrés de la Magdeleine et de Saint-Sévérin me semblent représenter dans leur étendue la juridiction de l'ancienne *Lutetia*. Il en est de même de l'archiprêtré de Toulouse ; et remarquons qu'il avait le nom particulier de Gardiage, qui rappelle les gardiens ou gardiateurs des villes, si communs au moyen âge, et qui avaient remplacé les préfets et préteurs des anciennes cités. Ainsi, dans quelques diocèses, particulièrement au Mans et à Périgueux, l'archiprêtré particulier de ces villes épiscopales, cités anciennes, portait le nom de Quinte, dénomination sous laquelle, dans les derniers temps de l'Empire Romain, était connu le territoire des villes et des cités (1). Beaucoup d'archiprêtrés de villes épiscopales avaient des titres différents de celui des autres archiprêtrés. Ainsi celui de Toulouse, comme nous venons de le voir : ainsi, les paroisses dépendant de celui de Meaux étaient appelées les filles de cette ville. Remarquons le nom de district de la chrétienté, *Districtus Christianitatis*, qui se donnait à l'archiprêtré de Rheims ; ce qui réduit à des proportions modestes le titre qui paraît un peu emphatique de premier curé de la Chrétienté, que portait et porte encore le curé de la cathédrale de cette ville.

Il serait utile de considérer les divers archiprêtrés qui divisaient les anciens diocèses. Nous les verrions rappeller souvent dans leur étendue, dans leurs limites, et quelquefois dans leurs dénominations, les *Agri* et les *Pagi* des Romains et de notre monarchie. Ainsi, par exemple, les archiprêtrés de l'ancien diocèse d'Alby s'appellaient Claveries. Or, les Claveries étaient les ressorts de perception des impôts. Le clavaire, *clavarius*, suivant Ducange, était celui à qui les clés du fisc municipal étaient confiées.

(1) *Ad quintum Millare*, suivant quelques auteurs. Cinq villages dépendants, suivant d'autres. Voyez Ducange, au mot *Quinta*.

Digitized by Google

Ces dernières considérations justifient, sur un point assez important, une dissertation que j'ai eu l'honneur, Messieurs, de vous lire, il y a deux ans, dissertation que vous avez accueillie avec une bienveillance dont je suis et je serai toujours grandement reconnaissant, et dans laquelle je cherchais à démontrer combien l'étude de nos antiquités ecclésiastiques jetait du jour sur les antiquités profanes, et pouvait servir à éclaircir plusieurs points douteux de l'histoire et des institutions civiles.

Digitized by Google

NOTICE SUR LES RUINES

D'UN

MONUMENT GALLO-ROMAIN

Qui a existé au Jardin-des-Plantes de Lyon,

et dont les restes ont été pris jusqu'à présent pour ceux d'une NAUMACHIE,

PAR M. COMARMOND (1).

Si le but spécial des études archéologiques est de fournir l'explication des monuments antiques dont les débris sont souvent muets et les restes insuffisants pour donner une idée vraie de leur ancienne destination, il faut au moins que le raisonnement puisse justifier les probabilités émises à leur sujet, et que les appréciations qui s'y rapportent soient appuyées de témoins d'une certaine valeur.

Une foule de débris similaires pour la forme et la matière peuvent appartenir à tel ou tel genre de construction.

Tous les restes de fondations et de matériaux variés, qui entraient dans la composition des monuments détruits, ayant entre eux beaucoup d'analogie, il en résulte des difficultés

(1) L'auteur de cette Notice, dans la prévision de sa fin prochaine, arrivée le 6 décembre 1857, avait chargé l'un des secrétaires généraux de l'Académie, M. le docteur Fraisse, de publier, après lui, quelques travaux lus à diverses époques devant la Compagnie. Heureuse de pouvoir aider à l'accomplissement du dernier vœu de M. Comarmond, l'Académie a décidé qu'elle insérerait dans ses Mémoires les travaux du regrettable Conservateur des musées archéologiques.

Digitized by Google

qui doivent nous mettre en garde contre des jugements trop précipités.

Il est sans doute loisible à l'archéologue de faire choix d'une opinion, tout invraisemblable qu'elle puisse être, si cette opinion plaît à son esprit et peut flatter ceux auxquels elle s'adresse. Ainsi, un homme, qui jouit d'une certaine considération, est appelé, en raison de son expérience et de sa position, à porter un jugement sur la découverte de ruines ayant appartenu à un monument dont le véritable caractère était ignoré; il base son opinion sur la situation des lieux et sur l'examen de tous les objets qui ressortent de cette découverte et proclame que les restes des constructions mis au jour ont appartenu à un monument destiné à tel usage. Cette opinion est le plus souvent reçue sans contestation et elle l'est d'autant mieux qu'elle ne blesse aucun intérêt matériel.

La décision ainsi portée est adoptée généralement et passe pour incontestable jusqu'au moment où de nouvelles études viennent démontrer que le monument détruit avait un tout autre usage que celui qui lui avait été d'abord attribué.

Il s'agit ici du monument dont les ruines ont été retrouvées, il y a environ trente-cinq ans, au Jardin-des-Plantes de notre ville, à la suite de fouilles entreprises sous la direction d'Artaud, et auquel on a donné le nom de *naumachie*.

Nous respectons la mémoire d'un homme qui a rendu de véritables services à l'archéologie. Mais les savants les plus versés dans ce genre d'études peuvent commettre des erreurs, et personne ne nous blâmerait si nous arrivions à rectifier celles qui ont pu échapper à Artaud.

Notre unique but est de rendre à ce monument, interprété, selon nous, d'une manière très-hasardée, sa valeur historique, en lui donnant un nom et lui attribuant une destination qui nous paraissent mieux lui convenir.

Digitized by Google

La position des lieux, la nature des décombres, leurs dispositions nous amèneront peut-être à établir une opinion différente de celle qui a eu cours jusqu'à présent.

En passant en revue ce qui a été dit à ce sujet, nous ferons remarquer de nombreuses contradictions et l'absence complète de témoins venant à l'appui de l'explication donnée.

Nous lisons, dans le *Lyon souterrain* d'Artaud, page 97 :

« En 1818, lorsque l'autorité municipale nous permit de « faire fouiller une partie du terrain de la naumachie, nous « reconnûmes la bouche du canal qui traversait le jardin de « l'Oratoire et amenait les eaux dans le bassin naumachique « à vingt pieds plus bas. Dans ce même réservoir, sur le « sol garni de deux rangs de carreaux, nous avons remar- « qué, du nord à l'est, un canal plus petit qui a dû recevoir « jadis toutes les sources des environs de la Croix-Rousse, « ensuite un émissoire, formant un troisième canal, se diri- « geant vers la rue des Auges, pour se rendre sans doute « à celui des Terreaux vers la rue du Bessard. Dans un « Mémoire sur les fouilles de la naumachie de Lyon, nous « avons parlé des objets qui y ont été trouvés, de plusieurs « médailles du haut, du moyen et du bas-empire, surtout « des inscriptions relatives aux députés gaulois qui avaient « leurs places désignées dans cet amphithéâtre ; mais ce « que nous n'avons peut-être pas dit, c'est qu'en général le « pourtour du sol de cet édifice devait être voûté ; nous en « jugeons par les grottes inclinées qui supportaient les « premiers rangs des gradins de la partie méridionale et par « le mouvement régulier du terrain qui est à l'est du terrain « naumachique.

« Il serait à désirer que M. le Maire fît élever, au milieu « de cette enceinte circulaire, une colonne ou une fontaine « qui rappelât le souvenir de ce monument important, dont « il ne reste plus aucun vestige apparent. »

Digitized by Google

Si nous récapitulons ce que dit Artaud dans le passage cité, nous verrons que rien dans ces découvertes ne peut se rapporter d'une manière spéciale à une naumachie.

En ce qui concerne les deux premiers canaux dont il parle, c'eût été une pauvre ressource pour alimenter un bassin aussi vaste que celui d'une naumachie. Nous avons vu les tristes résultats de toutes les recherches qui ont été faites dans le but d'obtenir des eaux à cette hauteur, sur les versants de la Croix-Rousse, pour le service des nouveaux quartiers qui s'y sont établis.

Quant à l'émissaire du canal de descente, il importe peu qu'il le fasse aboutir au grand canal de la rue du Bessard; il est plus certain que cet émissaire arrivait dans la première écluse du marché dit *in kanabis* qui se trouvait en face de cette rue.

Nous ne pouvons voir dans ce système de canalisation, qu'une précaution d'assainissement. On sait quels soins les Romains apportaient à leurs travaux pour atteindre ce but dans leurs constructions publiques et privées.

L'édifice dont nous parlons reposant sur un terrain d'alluvion, étant adossé à un versant, on doit croire que ces canaux avaient pour destination de donner un écoulement aux eaux pluviales et à celles émanant de l'humidité des terres.

Plus loin, Artaud nous dit que « dans un Mémoire sur « les fouilles de la naumachie de Lyon, il a parlé des objets « qui y ont été trouvés, de plusieurs médailles, du haut, « du moyen et du bas-empire, surtout des inscriptions « relatives aux députés gaulois qui avaient leurs places « désignées dans cet amphithéâtre. »

La découverte de ces médailles de différentes époques n'est ici d'aucune valeur; ce sont, selon toute apparence, des médailles égarées; on en trouve partout et principalement dans les anciens lieux de grandes réunions.

Digitized by Google

Relativement aux inscriptions, il est vrai que plusieurs pierres épigraphiques furent découvertes dans ces fouilles. Deux de ces monuments portent les n°s 199 et 200 et sont placés sous le portique XXIV; les inscriptions ne comportent chacune qu'une seule ligne divisée par compartiments; l'inscription n° 199 est divisée en quatre compartiments, séparés entre eux par un trait. Le premier contient l'initiale N et le chiffre 1; le second la syllabe DES; le troisième le mot LOCA, et le quatrième l'initiale N et le chiffre XX.

Ainsi, dans le premier compartiment, on est en droit de présumer que l'N et le chiffre 1 signifient *numerus primus* et que ces deux caractères étaient précédés des mots *loca designata*, puisque, dans le second compartiment, on lit la syllabe DES qui peut être considérée comme l'abréviation de *designata*, se rapportant au mot *loca* qui existe dans le troisième; enfin, dans le quatrième, l'initiale N et le chiffre XX indiquent le n° 20. D'après cette manière d'interpréter, nous aurions cette version : *lieu désigné pour une place ou pour la première place, lieux désignés pour* 20 *places ou pour la* 20me *place.*

La seconde inscription est également divisée en quatre compartiments; dans le premier nous trouvons les lettres ARV. et dans les trois autres la syllabe BIT. suivie de C qui figure là comme initiale. Nous devons reconnaître dans les trois lettres ARV. le commencement du mot ARVERNI, ancien nom des peuples de l'Auvergne et dans BIT. C celui des *Bituriges Cubi*, peuple du Berri, qu'on désignait par le surnom de *Cubi* pour les distinguer des *Bituriges Vivisci*.

Une troisième inscription nous montre, sur la même pierre, la syllabe TRI répétée deux fois avec un trait intermédiaire; comme pour les premières, nous devons penser que ce commencement de mot a trait aux noms de tribus

Digitized by Google

gauloises et peut être considéré comme appartenant à ceux des *Tricastini* ou des *Tricorii*, peuples de la Narbonnaise et de la Lyonnaise. Ce monument existe sous le portique LII, n° 506.

Une quatrième inscription, qui est restée jusqu'à présent à l'état de problème, se compose des deux syllabes réunies LAVOR ; elles sont gravées sur un bloc volumineux en calcaire de fay, qui figure sous le portique LVIII, n° 457.

Les caractères des inscriptions dont nous venons de parler sont d'un travail grossier et d'un mauvais style ; ils sont gravés sur des blocs de la forme d'un parallélogramme, également en calcaire de fay.

On ne peut s'empêcher de reconnaître que les trois premières inscriptions découvertes dans les décombres de notre monument ont appartenu à un édifice public et que des places y étaient réservées pour des députations de tribus gauloises ; mais la présence de ces inscriptions est loin de prouver l'existence d'une naumachie sur le lieu où elles ont été trouvées.

Une autre inscription composée des majuscules IPIMCORS, d'un style des plus barbares, a été découverte dans les derniers travaux exécutés par la Compagnie des eaux ; elle est placée sous le portique XXVI. Elle est encore pour nous une énigme, et nous ne pouvons en tirer aucune indication qui puisse se rapporter au monument qui nous occupe.

Artaud s'exprime ainsi, en terminant son travail sur la naumachie : « Mais ce que nous n'avons peut-être pas dit, « c'est qu'en général le pourtour du sol de cet édifice devait « être voûté ; nous en jugeons par les grottes inclinées qui « supportaient les premiers rangs de la partie méridionale et « par le mouvement régulier du terrain qui est à l'est du terrain naumachique. »

Ici Artaud, en citant les grottes inclinées qui supportaient

Digitized by Google

les premiers gradins, nous signale les seuls restes qui prouvent d'une manière positive l'existence d'un monument public important.

Les grottes dont il parle ont été retrouvées dans les travaux récemment exécutés pour la construction du grand réservoir destiné à la distribution des eaux dans l'intérieur de la ville; en coupant le versant nord, on a rencontré des lignes de voûtes pleines et parallèles, occupant un espace assez grand dans le sens de leur largeur; on n'est point arrivé à l'extrémité de leur longueur, qui, dans la berge, allait en s'élevant graduellement du midi au nord. Comme Artaud, nous reconnaissons dans cette antique construction une base très-convenable pour la pose des gradins d'un amphithéâtre où devaient siéger des spectateurs; mais nous sommes loin d'adopter son opinion et d'admettre un pourtour voûté de cette naumachie. D'une part, à l'est, à l'ouest et au midi, on n'a trouvé sur aucun point les vestiges de murs destinés à supporter des voûtes, et un semblable monument en forme de cirque, sur un emplacement si exigu, n'aurait pu laisser qu'un point central si restreint qu'il était impossible d'y trouver place pour un bassin destiné à des jeux nautiques, de même que pour ceux d'un cirque. Le lieu occupé par les voûtes dont nous venons de parler faisait face au midi et ne pouvait appartenir qu'à un théâtre; la partie occupée par les spectateurs a seule conservé la forme principale de sa base.

Comme dans la plupart des théâtres romains, le *podium*, qui occupait le devant de la scène, était réservé pour les places d'honneur, et il est probable que les deux inscriptions dont nous venons de parler étaient *encastrées* dans le mur, à hauteur d'appui du podium, où se trouvaient les loges et les stalles assignées aux personnages notables du pays, ainsi qu'aux étrangers de distinction.

Digitized by Google

Les Romains adoptèrent pour leurs spectacles deux genres d'édifices. L'amphithéâtre était de forme ronde ou ovale ; des rangées circulaires de gradins permettaient de voir de tous les points ce qui se passait dans l'arène ; aussi les Latins nommaient-ils *visorium* toute la partie où étaient assis les spectateurs qui jouissaient également de la vue des combats des gladiateurs et de ceux des bêtes féroces. Dans ces amphithéâtres, le podium, destiné aux princes, aux sénateurs, aux magistrats, contenait les places les plus rapprochées de l'arène ; la rangée de gradins qui était au-dessus était occupée par les chevaliers; ce n'était point, comme de nos jours, au plus offrant que les meilleures places étaient données ; il existait chez les Romains une espèce d'hiérarchie aristocratique qui assignait à chacun sa place, suivant son rang dans la société.

Leurs théâtres avaient la forme d'un carré long; ils se composaient de la *scène*, de l'*orchestre* et de la partie garnie de gradins où siégeaient les spectateurs de tous les rangs.

Chez les anciens, l'orchestre était un assez grand espace qui séparait la scène de l'amphithéâtre occupé par les spectateurs ; chez les Grecs, l'orchestre était, pour ainsi dire, une dépendance de la scène , et les acteurs mimiques y trouvaient place ainsi que les musiciens.

Chez les Romains , l'orchestre était destiné aux places d'honneur, en très-petit nombre dans les premiers temps de la république ; mais, après la dernière guerre punique, l'orchestre, plus élevé que la scène, présentait un plan incliné, réservé dès lors aux grands dignitaires, au sénat, à la magistrature, aux tribuns, aux vestales et aux édiles ; aussi Juvénal, en parlant du théâtre, pour distinguer les patriciens du peuple, dit-il *orchestrum et populum*. Plus tard, l'empereur fit placer son trône au-dessus de l'orchestre, dans le podium qui devint une des dépendances de l'orchestre pour les places réservées.

Digitized by Google

La partie la plus reculée du théâtre, destinée au peuple, était garnie de gradins disposés sur un plan incliné ; on lui donnait la forme d'un hémicycle, qui admettait un plus grand nombre de places.

Ce qu'on nommait le *podium* était une espèce de galerie placée au-dessous de la seconde rangée de gradins, séparant l'orchestre de la masse des spectateurs. Le *podium* était décoré de colonnettes, de balustres ; certaines places étaient séparées entr'elles et se rapprochaient de nos loges réservées.

Il est assez naturel de penser que les deux inscriptions découvertes dans les fouilles du Jardin-des-Plantes figuraient dans la paroi intérieure du mur qui séparait le *podium* de l'orchestre, et il est probable que la désignation des places ne se bornait point aux Arvernes et aux Bituriges, aux *Tricastini et Tricorii*, et que d'autres séries de places réservées étaient indiquées sur des pierres qui entraient dans le mur du podium ; mais il est à supposer que ces pierres ont été enlevées pour servir à d'autres constructions et qu'elles ont subi le même sort que celles appartenant aux autres monuments de cette époque. L'autorisation de se servir de ces matériaux ayant été accordée, les chrétiens, pour qui ces théâtres étaient un sujet de scandale, et d'ailleurs, usant de leur droit, ont enlevé d'abord toutes les tailles qu'ils pouvaient utiliser, et n'ont renoncé à leur œuvre de destruction, que lorsque, arrivés aux moellons noyés dans un ciment très-dur, l'extraction de ceux-ci n'a plus été possible. Aussi, dans les premières fouilles dirigées par Artaud, n'a-t-on trouvé que quelques blocs isolés, couverts par des éboulements et dans les grands travaux exécutés par la Compagnie des eaux il en a été de même ; au-dessous des terres qui couvraient les voûtes supportant les gradins, toutes les tailles avaient été enlevées, ainsi que les gros moellons de la sur-

Digitized by Google

face ; le vandalisme ne s'était arrêté qu'en face des frais et de la difficulté du travail, et, sans le plan incliné de cette rangée de voûtes et la découverte de nos trois inscriptions, il eût été impossible d'établir une appréciation de ces décombres dans un tel état de bouleversement.

Pour baser notre opinion sur l'existence d'une prétendue naumachie dans ce lieu, examinons le périmètre de la surface où elle devait être construite. En tirant une ligne de la berge nord où l'on a coupé les lignes de voûtes inclinées, jusqu'au chemin transversal qui arrive par la grille de la place du Soleil, point où le terrain prend une pente abrupte, nous avons une longueur de quatre-vingt-cinq mètres environ ; maintenant, si nous mesurons la largeur approximative de la surface plane entre les berges ouest et est, nous trouvons l'étendue de quatre-vingt-quatre mètres. Avec ces deux mesures, nous formons un carré long, occupant une surface assez régulière de quatre-vingt-cinq mètres sur quatre-vingt-quatre.

Les fouilles faites par Artaud, dans le centre de ce carré, nous ont montré, ainsi qu'il le dit, des grottes inclinées, destinées à supporter les gradins de l'amphithéâtre ; et, d'après son opinion, des rangées de gradins circulaires entouraient le bassin où se donnaient les jeux nautiques.

D'une part, on n'a rencontré aucune trace de ces voûtes à l'ouest, à l'est et au midi, et, en supposant que ce monument en forme de cirque eût existé, si nous mesurons la longueur des voûtes, à partir du centre du bassin jusqu'à la berge nord où l'on a laissé les restes de deux voûtes et d'une demi-voûte, nous trouvons environ 38 mètres de distance, d'où il résulte que la prétendue naumachie devait occuper un périmètre égal de construction dans son étendue circulaire, savoir 38 mètres. D'après ce calcul, le bassin n'aurait eu que 7 mètres de diamètre, tandis que celui existant aujourd'hui

Digitized by Google

en a 30, ce qui eût été encore d'une grande insuffisance pour l'exécution des anciens jeux nautiques et pour ceux d'un cirque, en supposant qu'on voulût lui attribuer cette autre destination. Dans un bassin d'une si étroite dimension, on aurait pu à peine faire une école de natation pour les enfants, et deux de nos petits canots n'auraient pu exécuter le moindre mouvement sans se heurter.

Chez les Romains, les naumachies ayant de vastes périmètres, les représentations qui s'y donnaient ne se composaient point seulement d'exercices natatoires; de petites galères y faisaient des évolutions, y exécutaient des combats simulant ceux de leurs galères; il fallait de l'espace, afin de pouvoir donner au peuple une idée des manœuvres de la marine.

Mais, pour adopter l'opinion d'Artaud sur l'existence d'un bassin, il faudrait, au moins, la présence de quelques témoins. On devrait en trouver pour une construction de ce genre, dont le fond et les parois nous auraient laissé les débris d'épaisses couches de béton, pour empêcher la filtration des eaux dans un terrain aussi perméable; mais les fouilles, les grands travaux exécutés dernièrement sur ce point n'ont rien produit de semblable pour le fond et le pourtour. Trois canaux pour l'assainissement du monument, des décombres, des débris et des médailles sans importance sont les seuls objets qui s'y soient rencontrés. Nous possédons au musée un aviron en bronze que beaucoup de personnes rattachent aux fouilles du Jardin-des-Plantes, et considèrent comme une preuve de l'existence de la naumachie; il importe ici de rétablir les faits. Cet aviron a été découvert sur la place Sathonay, lors de la construction de la maison Raymond, et eût-il été trouvé dans les ruines du monument, on aurait pu seulement le rapporter, comme attribut, à une statue de la Fortune, placée dans ce théâtre ou à ses abords.

Si un vaste bassin était nécessaire pour les représentations

Digitized by Google

nautiques, il fallait aussi des eaux assez abondantes pour l'alimenter; mais il a suffi à Artaud de constater l'existence de deux canaux qui devaient recueillir les eaux de sources inconnues.

Quelques années plus tard, une portion d'aqueduc ayant été découverte dans la rue du Commerce, il fut assez naturel de rattacher cette conduite d'eau à la naumachie.

Artaud, très-confiant dans l'apport des eaux amenées dans le bassin par ses deux canaux, crut devoir attribuer à cet aqueduc la fonction de dégorgeoir de la naumachie dans le Rhône, supposition peu admissible à raison du peu de frais à faire pour en établir un aboutissant à la Saône, beaucoup plus voisine, et que la disposition des lieux indiquait naturellement. Plus tard, il revint de cette opinion, et, dans son ouvrage sur Lyon souterrain, il en parle comme d'une construction devant alimenter le bassin de la naumachie.

Cette voie souterraine, déjà connue du temps du P. Menestrier, a été citée par Cochard, à une époque plus rapprochée de nous. Ce que nous en dit M. Flacheron semble nous prouver que cet aqueduc, qu'il considère comme un cloaque, est tout à fait étranger à la naumachie. Voici le résumé de l'opinion qu'il exprime à ce sujet, dans son Mémoire sur les anciens aqueducs de Lyon.

Il fait observer que ce souterrain était très-peu au-dessous de l'ancien sol. Il l'a examiné dans une étendue de 18 mètres, lorsqu'on a construit, dans la rue du Commerce, la maison portant le n° 19, et, d'après son travail de nivellement, ce grand canal n'a aucune espèce de connexion avec la naumachie du Jardin-des-Plantes, puisqu'il ne pouvait ni lui amener les eaux, ni lui servir de dégorgeoir, et qu'il ne saurait être considéré comme un réservoir qui a pu alimenter le bassin destiné aux jeux nautiques ; puis, il conclut en disant : « Je crois plutôt reconnaître un de ces

Digitized by Google

« anciens cloaques, pour l'établissement desquels Rome « apportait autant de soin que pour les plus beaux monu- « ments extérieurs, comme le prouve le grand cloaque de « Tarquin, encore très-bien conservé, et qui sert aujourd'hui, « comme il y a plus de deux mille ans, d'égoût aux aqueducs « et immondices de Rome. L'aqueduc de la rue du Commerce « devait être extrêmement utile alors, de même qu'un sem- « blable le serait encore aujourd'hui. Non seulement il en- « traînait dans le Rhône les eaux ménagères et celles des « fontaines publiques qui se trouvaient au-dessus de son « niveau, mais il avait dû être particulièrement disposé et « élevé pour recevoir les eaux et les terres que les pluies « charrient toujours avec elles à chaque averse. »

Nous adoptons complètement l'opinion de M. Flacheron au point de vue de la non connexion de cet aqueduc avec le monument du Jardin-des-Plantes; nous dirons même que le niveau de cet aqueduc, eût-il été en rapport avec le prétendu bassin de la naumachie, il aurait fallu trouver des traces de sa marche jusqu'au Jardin-des-Plantes; or, la découverte de ce tronçon souterrain a été faite sous la ligne de maisons située au nord de la rue du Commerce, avant d'arriver à la rue Pouteau, et, d'après sa direction, il devait suivre la même ligne jusqu'à la barrière du Jardin-des-Plantes.

De la rue Pouteau à ce point, il existe une étendue de cent vingt pas; une longue rangée de maisons nouvellement construites a exigé de grands travaux de terrassement qui n'ont pas mis au jour le moindre vestige de ce grand canal.

Il en a été de même pour les travaux exécutés au Jardin-des-Plantes, dans la partie ouest de la prétendue naumachie; ensuite l'égoût de la Grande-Côte aurait coupé cet aqueduc à angle droit, s'il fût arrivé jusqu'au monument; sa destruction n'aurait pu être complète, il serait resté des ruines de sa robuste constitution, à en juger par ce que dit M. Flacheron:

Digitized by Google

« La dureté de ces murailles est si grande, que le propriétaire de la maison portant le numéro 19, qui voulait, cette « année, établir des caves à la place des fondations de ce « souterrain, a été obligé de renoncer à ce projet. Après « avoir fait assidûment jouer la mine, pendant un mois et « demi, dans les fondations, il n'avait pu réussir à en arracher que quelques mètres cubes, qui n'étaient pas la « dixième partie à enlever : il dut se résigner à placer ses « caves plus avant dans la montagne, plutôt que de continuer « un travail aussi long que dispendieux. »

A partir de ce point, dont nous parle M. Flacheron, jusqu'à la cour du Soleil, qui se trouve à l'entrée du jardin, si ce canal, dont la voûte est à une faible distance de la surface du sol, eût continué sa marche vers la naumachie, dans tous les mouvements de terre qui ont eu lieu sur cette partie du versant, on aurait bien certainement rencontré les traces de son passage.

Relativement à l'attribution donnée par M. Flacheron à ce canal, nous ne pouvons la combattre d'une manière positive, et ce n'est point ici le lieu de parler de l'aqueduc de Néronde qui suivait les berges du Rhône et amenait ses eaux à Lugdunum. Nous restons dans l'opinion du P. Menestrier et de Delorme qui le considèrent ainsi, et nous ne pouvons admettre celle de M. Flacheron qui en fait un chemin couvert militaire pour communiquer à un prétendu fort situé à Miribel.

D'une part, aucun historien ne parle de cette forteresse ; ensuite, de quel secours eût été un semblable chemin qui n'aurait pu être secret et qu'une armée ennemie n'eût pas manqué de couper sur un point quelconque? Nous ignorons quelle est la hauteur correspondante sur le versant est de la Croix-Rousse avec le niveau de celui de Néronde où commençait cet aqueduc, et nous ne pouvons affirmer que le tronçon découvert dans la rue du Commerce soit la terminaison

Digitized by Google

de cette conduite d'eau qui abreuvait les habitants de la partie basse du versant sud-est de la Croix-Rousse. Seulement, si la rue du Commerce, avant d'arriver à la rue Pouteau, se trouve à un niveau légèrement inférieur à celui du point de départ des aqueducs de Néronde, on peut présumer que le tronçon est une de ses dépendances et qu'ils arrivaient jusque là; enfin, s'il eût existé une citadelle de premier ordre à Miribel, les Romains, pour s'assurer des moyens de communication et de défense, n'auraient pas imaginé un tel chemin stratégique.

Revenant à la question principale de notre travail, après avoir rapporté les opinions émises au sujet des monuments dont on a découvert les ruines au Jardin-des-Plantes, nous résumons ainsi notre opinion:

L'emplacement où existaient ces ruines ne pouvait convenir à une naumachie.

Les petits canaux découverts n'étaient nullement capables d'alimenter un tel bassin, et n'existaient là que comme un moyen d'assainissement pour ce monument.

L'aqueduc de la rue du Commerce n'arrivait point à ces constructions; aucun autre canal susceptible de fournir des eaux à un vaste bassin n'a été découvert, et, à cette hauteur, il ne pouvait fournir que des eaux pluviales trop insuffisantes.

S'il eût existé un bassin, dans les fouilles faites par Artaud et dans les grands travaux exécutés par la Compagnie des eaux, on aurait trouvé en place le béton du plafond et des parois de ce prétendu bassin, qui, sur un terrain comme celui du Jardin-des-Plantes, aurait été plus solidement établi qu'ailleurs et dont les restes se seraient montrés, attendu que de semblables dépouilles auraient peu tenté les nouveaux constructeurs, et nous pouvons ajouter que l'absence seule de ce genre de témoins suffit pour affirmer qu'il n'a jamais existé de bassin dans cet endroit.

Digitized by Google

Relativement à la forme d'amphithéâtre circulaire donnée à ce monument, elle peut être d'autant moins admise, que, si on eût voulu faire une naumachie dans cette partie du Jardin, de telles constructions n'auraient laissé au centre qu'un espace beaucoup trop restreint pour l'emplacement d'un bassin à jeux nautiques.

A l'est, à l'ouest et au midi, on n'a rencontré aucune trace de construction indiquant l'existence d'un monument circulaire, tandis qu'au nord on a mis à découvert des rangées de voûtes inclinées qui doivent être considérées comme ayant servi de supports aux gradins d'un théâtre, puisque Artaud et MM. Flacheron et Benoît, architectes, ont vu plusieurs de ces pierres encore en place qui entraient dans le premier et le second rang des gradins formant le bas de l'hémicycle. Si cette partie soutenue par un mur de ceinture eût entouré un bassin, ce mur eût été en béton ; or, rien de semblable ne s'y montre, et les traces de ce mur ne dépassent point la longueur qu'a présentée la réunion des voûtes de support.

Cet espace voûté a la forme d'un carré long ; il était garni de gradins, puisqu'on a retrouvé plusieurs assises du premier et du second rang ; leur pose en hémicycle rappelle les formes adoptées pour ces anciens monuments destinés aux jeux scéniques qui n'empruntaient point la forme des cirques, d'où nous concluons qu'il est plus rationnel de considérer ces ruines comme ayant appartenu à un théâtre.

Ce théâtre, comme celui des Minimes, se trouvait dans une belle position, dominant la partie sud-est de la ville. Sa construction ne comportait aucune muraille, à l'instar des théâtres des premiers temps, construits en quelque sorte d'arbres et de verdure, disposition qui, sur un plan incliné comme celui du Jardin-des-Plantes, aurait permis aux spectateurs de jouir tout à la fois des jeux scéniques et de la beauté du paysage.

Digitized by Google

Nous soumettrons encore une observation qui équivaut pour nous à une preuve : nous demanderons quel est celui qui, avec la meilleure volonté du monde, peut supposer que les Romains aient jamais eu la pensée de placer une naumachie au Jardin-des-Plantes, à une pareille hauteur, sur un terrain en pente, dans un espace aussi restreint et sans eau, tandis que, dans la presqu'île, à un niveau peu élevé, ils avaient à leur disposition le Rhône et la Saône, des matériaux de belle qualité et à moins de frais, et que là ils étaient libres de donner à un monument de ce genre toute l'étendue désirable ?

Nous terminons en exprimant le plus profond regret de nous trouver en opposition avec Artaud, qui fut si bienveillant pour nous et qui nous honorait de son amitié. Il ne fallait pas moins que notre amour de la vérité pour réfuter, sur un point, celui qui fut le créateur de nos musées, et qui a rendu de si grands services à la ville de Lyon ainsi qu'à la science archéologique ; nous avouons même que, sur la foi de sa réputation, nous avions d'abord adopté son opinion ; mais, depuis, ayant réfléchi sur la position des lieux et sur la nature des décombres, nous n'avons pu résister au désir de rendre à ce monument sa véritable destination ; car, s'il importe peu à la généralité des habitants de notre cité qu'il s'agisse ici d'une naumachie ou d'un théâtre ; il n'en est pas moins du devoir de ceux qui s'occupent de semblables recherches de relever les erreurs de leurs devanciers et de rétablir ainsi la vérité historique.

Digitized by Google

LA

LÉGENDE DE DON JUAN

ET SES

DIVERSES INTERPRÉTATIONS.

La littérature a ses héros comme l'histoire, et l'une des plus grandes preuves de l'influence souveraine des lettres est ce pouvoir créateur, qui assure une longue existence, non seulement aux hommes qui ont laissé une trace ineffaçable dans les annales des peuples, mais aussi aux personnages fictifs qu'a enfantés l'imagination des poètes, ou que leur génie a transformés.

Tel apparaît Don Juan, héros mystérieux des vieilles légendes andalouses ; il est comme évoqué à la fin du XVIe siècle par le moine Gabriel Tellez, qui signait ses comédies du pseudonyme de Tirso de Molina ; dès lors il a sa place marquée dans toutes les littératures modernes ; on ne saurait compter les nombreux poètes qui ont essayé de redire ses aventures ; qu'il nous suffise de nommer les plus illustres ; en France, Molière et Thomas Corneille ; en Italie, Goldoni et Lorenzo da Ponte, le spirituel auteur du libretto immortalisé par la musique de Mozart, et de nos jours encore Byron et Alfred de Musset.

Mais toute poésie est l'image de l'âme du poète et le reflet de la société qui l'entoure. Ces héros voyageurs de la littérature ont donc une sorte d'Odyssée ; comme le vieil

Digitized by Google

Ulysse, ils voient beaucoup ; ils font plus encore, ils nous révèlent les mœurs de chaque siècle qui les a chantés. Qu'est-ce que Don Juan ? c'est la personnification philosophique et littéraire de la plus véhémente comme de la plus dramatique des passions humaines, de l'amour noble et pur à son origine, puis égaré par l'usage coupable de notre liberté, châtié enfin par la Providence, lasse de ses excès. C'est un de ces types à la fois gracieux et terribles que les différentes écoles littéraires peuvent revendiquer ou pour servir de leçon au vice, ou pour devenir une vivante apologie du mal. Don Juan a revêtu tour à tour ces formes si diverses ; il est curieux de les rapprocher, et ce rapprochement n'éclaire pas seulement l'histoire de la littérature, mais aussi celle des idées morales.

Le Don Juan espagnol s'offre le premier à notre étude. Comme tous les vieux héros de sa patrie, comme le Cid ou Bernard de Carpio, nous l'apercevons d'abord dans le demi-jour douteux de la légende. S'il est incontestable qu'il a existé un grand seigneur de ce nom, si les domaines des Tenorio ou des Ulloa se montrent encore en Andalousie, il n'en est pas moins probable que ce nom unique nous retrace la destinée de plusieurs impies, et, sans avoir besoin d'admettre l'ingénieuse histoire de Don Juan de Marana, si spirituellement racontée par M. Mérimée, nous reconnaissons parfaitement que la légende de Don Juan Tenorio résume plusieurs traditions de diverse origine, qu'on a fait de plusieurs vies coupables un unique exemple de la justice divine. Les plus vieux récits ont une couleur évidemment historique. Une chronique raconte que Don Juan ayant tué le commandeur d'Ulloa dont il enlevait la fille, les Franciscains de Séville, las de ses déportements, désespérant de voir jamais châtier un seigneur que son haut rang assurait de l'impunité, l'attirèrent dans leur église sous prétexte d'un

Digitized by Google

rendez-vous nocturne, et là, par un de ces actes de justice sommaire assez en harmonie avec le caractère espagnol, le firent mettre à mort; puis ils semèrent dans le peuple le bruit que Don Juan avait insulté le commandeur jusque sur son tombeau, et que la statue, miraculeusement animée, avait précipité le blasphémateur dans l'enfer.

Ce récit merveilleux, mis en vers par les moines, devint le sujet de ces pièces bizarres, à la fois destinées à l'édification et à l'amusement, qui se jouaient dans les couvents, et qui, marquant le passage des représentations populaires du moyen âge au théâtre de l'Espagne moderne, relient les vieux mystères aux drames religieux du XVIIe siècle, aux *Autos sacramentales*. Tirso de Molina n'a donc pas le mérite de l'invention, mais il a l'honneur d'avoir gravé en traits ineffaçables la figure encore indécise de son héros. Transportons-nous, pour le juger, dans l'Espagne catholique de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, où le théâtre encore mêlé souvent aux choses religieuses, conserve assez de traces de son origine ecclésiastique pour qu'une comédie puisse être un sermon en action, et nous verrons apparaître Don Juan, non seulement aussi brave que les cavaliers espagnols, ses ancêtres, mais encore aussi croyant. Pour lui, la foi ne saurait être mise en doute; mais emporté par ses passions, plein de fougue et de jeunesse, il croit qu'il n'est pas temps encore de s'amender; il ajourne sa conversion à l'âge où les sens fatigués se chargeront d'eux-mêmes de lui prêcher la pénitence; il oublie que cet endurcissement peut lasser la miséricorde divine, qu'il peut être frappé au milieu de ses iniquités; il prend au sérieux le mot ironique et blasphématoire du Don Juan de Molière : « Sganarelle, encore vingt ou trente ans de cette vie-ci et puis nous songerons à nous : » en un mot. il est le représentant d'un âge de foi, où les passions ne

Digitized by Google

sont pas moins vives et moins ardentes que dans nos sociétés plus mûres, mais où le cœur se déprave sans que l'intelligence participe à ses erreurs et vienne justifier par des sophismes la révolte des sens. Ce n'est pas un sceptique, c'est un impénitent.

Aussi tous ses blasphèmes ne sont qu'une sorte de défi à la lenteur de la justice divine : « Que le ciel te punisse si tu ne tiens ta promesse, » lui dit une simple paysanne lorsqu'il lui jure de l'épouser. — « Le ciel ! reprend Don Juan, ah ! quel long délai tu m'accordes. » Tirso de Molina n'a pas eu besoin, comme Molière, de confier au valet de Don Juan le soin d'avertir son maître ; rien n'est plus insignifiant que le rôle du serviteur Catalinon : c'est Don Juan qui, averti par sa propre conscience, se pose la question et y répond toujours : « J'ai du temps devant moi. » Mais ce temps sera bien court ; après quelques épisodes d'amour nous touchons à la catastrophe, et c'est là que Tirso de Molina nous montre, sous son jour véritable, le Don Juan qu'il a conçu.

Tirso de Molina, comme pour aplanir les voies à la vengeance divine, fait violer à Don Juan les lois de l'honneur chevaleresque, et, avant de le frapper, le dégrade à nos yeux par une félonie. Dona Anna, fille du commandeur d'Ulloa, aime le jeune marquis de la Motta et en est aimée. Elle apprend tout à coup que le roi a disposé de sa main pour un jeune gentilhomme dont elle ignore le nom, et qui n'est autre que Don Juan lui-même ; c'est une grâce que le vieux Tenorio a obtenue ; mais son fils même n'en est pas encore instruit. La douleur des deux amants est au comble : le marquis rencontre Don Juan et lui fait naïvement part de son malheur. L'entretien se passe devant la maison du commandeur ; derrière une jalousie, dona Anna a tout entendu; elle voit son amant s'éloigner, Don Juan reste ; elle le prend

Digitized by Google

pour quelque ami fidèle, et, glissant un billet par les fentes de la porte, le prie de le remettre à celui qu'elle aime. Don Juan l'ouvre, voit qu'il s'agit d'un rendez-vous nocturne où l'on avisera aux moyens de fuir; infidèle aux lois de l'honneur, il garde le billet, se travestit, et dona Anna reçoit dans son appartement l'audacieux ravisseur. Aux cris qu'elle pousse en reconnaissant son erreur, son père accourt l'épée à la main, un combat s'engage, il est tué et Don Juan s'échappe sans être reconnu.

Après quelques scènes qui, suivant l'usage du théâtre espagnol, embrassent un long espace de temps, nous le retrouvons dans l'église où s'élève le tombeau du commandeur, lisant négligemment l'inscription : « Ici, le plus loyal chevalier attend de Dieu la vengeance d'un traître. » — « Vraiment, s'écrie-t-il, c'est de moi que tu veux te venger, bon vieillard à la barbe de pierre ; viens souper ce soir à mon hôtellerie, nous nous battrons ensuite, si tu y tiens, bien qu'il soit difficile de ferrailler avec une épée de marbre.... Ta vengeance est bien lente à venir, si tu dois l'exercer, tâche de ne pas dormir davantage; autrement, si tu comptes sur la mort, renonce à l'exercer, j'ai du temps devant moi. »

Tirso de Molina n'a pas besoin du jeu de scène employé par Molière ; la statue reste immobile et muette; mais bien qu'elle n'ait pas fait le fameux signe de tête, elle sera fidèle au rendez-vous. Don Juan la reçoit intrépidement, ne doutant pas qu'il n'y ait dans cette apparition une action surnaturelle, mais voulant prouver au mort qu'il ne sait pas trembler. En vain son valet épouvanté refuse de se mettre à table : « Je ne pourrai jamais souper avec un habitant de l'autre monde, avec un convive de pierre. »

Don Juan. S'il est de pierre, qu'as-tu à craindre de lui?

— Qu'il me casse la tête, répond Catalinon avec un assez

Digitized by Google

fade jeu de mots. Mais bientôt maître et valet semblent prendre leur parti de leur étrange convive, et le font assister à une orgie. Catalinon lui demande des nouvelles de l'autre monde, si on y couronne la poésie, s'il y a beaucoup de cabarets et du bon vin. On se rappelle involontairement Aristophane et les burlesques renseignements que, dans l'introduction des *Grenouilles*, Bacchus demande à Hercule sur le séjour des ombres. Catalinon, prié de chanter, énumère dans des couplets fort libres toutes les victimes de Don Juan, y compris la fille du commandeur, et bien que toute cette licence fasse contraste avec une situation aussi terrible, on ne peut méconnaître tout ce qu'il y a de saisissant à faire ainsi rappeler joyeusement tous les crimes en présence même du châtiment. Enfin, la statue demande qu'on se retire, il ne reste en sa présence que Don Juan et Catalinon.

Don Juan. Les portes sont fermées, me voici devant toi. Que me veux-tu, ombre, fantôme ou vision? Es-tu une âme en peine? Si tu attends l'accomplissement de quelque devoir pour jouir du repos, parle, j'accomplirai, je le jure, ce que tu auras prescrit. Jouis-tu de la vue de Dieu, ou bien la mort t'a-t-elle saisi en état de péché? Parle, je ne sais que résoudre.

Le Commandeur. Promets-tu de tenir parole en vrai gentilhomme?

D. Juan. Homme d'honneur et gentilhomme, je la tiendrai.

Le Comm. Donne-moi la main, n'aie pas peur.

D. Juan. Que dis-tu? moi! peur! Tu serais l'enfer même que je te donnerais la main.

Le Comm. Sur la foi de cette parole et de cette main, demain à dix heures je t'attends à souper. Viendras-tu?

D. Juan. Je croyais que tu allais me demander quelque chose de plus difficile. Demain je serai ton hôte. Où faudra-t-il aller?

Digitized by Google

Le Comm. A ma chapelle.

D. Juan. Seul?

Le Comm. (*montrant Catalinon*). Non. Vous deux. Et tiens-moi parole, comme je l'ai tenue à toi.

D. Juan. Sois tranquille, je suis un Tenorio.

Le Comm. Et moi un Ulloa.

D. Juan. J'irai, sans faute.

Le Comm. J'y compte, adieu.

D. Juan. Attends, je vais t'éclairer.

Le Comm. C'est inutile, je suis en état de grâce.

D. Juan. Que Dieu m'assiste. Tout mon corps est baigné de sueur, et mon cœur se glace. Il m'a serré la main avec tant de force que j'ai cru sentir les feux de l'enfer. Son haleine était froide comme un souffle venu de l'abîme. Mais chimères que tout cela... Qui donc serait assez lâche pour trembler devant un corps inanimé? J'irai demain à la chapelle, et mon courage fera frémir Séville d'admiration et de stupeur?

Quelle force ! et quelle différence entre cette sombre poésie et la scène assez pâle de Molière? Dans notre théâtre si complètement sécularisé, ce mélange bizarre du sacré et du profane ne pouvait être admis par le public délicat du XVIIe siècle ; en général la raison y gagne, mais ici la poésie y perd. Le merveilleux semble peser à Molière ; il essaye en vain d'y suppléer en exprimant avec assez de force l'étrange situation d'un esprit incrédule placé en face du surnaturel, le bravant, n'osant le nier, ne pouvant y croire. Mais, malgré lui, Molière abrége ; il montre à peine la statue du commandeur, et la dernière réplique de la scène : « On n'a pas besoin de lumière quand on est conduit par le ciel, » avec sa couleur demi-religieuse et sa teinte effacée, ne produit pas l'effet de la noble et belle réponse de l'Espagnol : « C'est inutile, je suis en état de grâce. » C'est qu'il n'y a point de compromis entre le merveilleux et la froide raison; vouloir

Digitized by Google

les réconcilier est une œuvre impossible ; Tirso de Molina, en pleine légende, nous fait prendre en pitié les ménagements de Molière ; chez lui rien ne voile le surnaturel, aussi, il nous émeut et nous domine. Pour Molière, au contraire, Don Juan est le représentant d'un autre âge ; la légende est tout pour l'auteur espagnol ; le poète français l'a reléguée à la seconde place.

Le Don Juan espagnol courra donc à sa perte, poussé par la justice divine, entraîné aussi par l'honneur chevaleresque qui lui défend de manquer à la parole donnée. « Si vous violez votre parole, lui objecte son valet, qu'importe, que pourrait un mort ?— Ce qu'il pourrait, ce mort? reprend Don Juan, il me proclamerait infâme. « Et il se rend à l'église. La catastrophe avec son étrange mise en scène ne peut s'analyser, il faut la lire tout entière.

Don Juan et le spectre sont en présence.

Le Comm. Je comptais peu sur ta parole, car tu te fais un jeu de tromper tout le monde.

D. Juan. Me regardes-tu comme un lâche ?

Le Comm. Oui, n'as-tu pas fui après m'avoir tué?

D. Juan. C'est vrai, mais seulement pour éviter d'être reconnu. Du reste me voici devant toi, dis ce que tu veux.

Le Comm. Je t'invite à souper.

D. Juan. Soit. Soupons...

Le Comm. Assieds-toi.

D. Juan. Où? *(Deux démons apportent des siéges).*

Catalinon. Drôles de pages.

D. Juan *(au valet).* Assieds-toi.

Catal. Moi, seigneur, j'ai déjà soupé.

Le Comm. Pas de réplique.

Catal. Je ne réplique pas. Que Dieu me garde en paix avec ce mort. Quel est ce plat, seigneur?

Le Comm. Un plat de scorpions et de vipères.

Catal. Belle friandise !

Digitized by Google

Le Comm. Ce sont-là nos mets. *(A D. Juan)* N'en mangeras-tu pas ?

D. Juan. Je mangerai, si tu veux, tous les reptiles et tous les aspics de l'enfer.

Le Comm. Il faut aussi que l'on chante.

Catal. Quel vin est cela?

Le Comm. Goûte-le.

Catal. C'est du fiel...

On entend chanter : « Que tous ceux qui osent juger la justice de Dieu apprennent qu'il n'est pas de délai qui n'aboutisse à son terme ; pas de dette qui ne se paie. Jamais un vivant ne doit dire : j'ai du temps devant moi, quand l'échéance est si courte. »

D. Juan. J'ai soupé, fais enlever la table.

Le Comm. Donne-moi cette main, ne crains rien, donne.

D. Juan. Que dis-tu ? moi, craindre ! — Ah ! je brûle, lâche-moi, cesse de m'embraser du feu qui te dévore.

Le Comm. Ce n'est rien auprès de l'enfer qui t'attend. Don Juan, les voies de Dieu sont impénétrables, il veut que ce soit entre les mains d'un mort que tu rendes compte de tes crimes.

D. Juan. Encore une fois, je brûle. Si tu me serres ainsi, malheur à toi, je te tue d'un coup de dague. Mais c'est en vain ; je ne frapperais que l'air. Je n'ai point outragé ta fille, elle a découvert ma ruse avant que j'aie pu en profiter.

Le Comm. Qu'importe. Ne voulais-tu pas consommer le crime?

D. Juan. Laisse-moi appeler un prêtre qui puisse me confesser, me donner l'absolution.

Le Comm. Il n'est plus temps. Tu y penses trop tard.

D. Juan. C'en est fait de moi, le feu me consume.

Le Comm. Ainsi s'accomplit la justice divine : il n'y a pas de dette qui ne se paie.

Certes, voilà un spectacle bien étrange ; mais représentons-nous le public auquel il s'adresse, cette foule profon-

Digitized by Google

dément attachée à ses croyances religieuses, assez naïve encore pour qu'une légende nationale revête à ses yeux le caractère de la vérité, et nous concevrons facilement quelle impression doit produire Don Juan s'abîmant dans les flammes sous les yeux des spectateurs; et lorsque Catalinon, épouvanté de la mort de son maître, annonçait qu'il allait se faire moine pour songer uniquement au salut de son âme, tout l'auditoire ému, et effrayé, sentait que la comédie n'était que le dogme mis en action; que Don Juan damné et croyant, l'avertissait par sa fin terrible que la foi ne suffit pas à qui ne conforme pas sa vie à ses croyances.

Cette conclusion religieuse manque nécessairement à l'œuvre de Molière. Le théâtre, au XVIIe siècle, est une étude de caractères et non plus un enseignement; il n'est pas l'auxiliaire de la chaire chrétienne, il n'est que le peintre fidèle des mœurs contemporaines. Et d'ailleurs, si Molière eût exposé aux regards du grand roi ces démons servant un si étrange festin dans une église, ne se fût-il pas écrié comme à la vue du fameux tableau de Téniers : Otez-moi ces magots. Quel sera donc l'intérêt de la pièce de Molière, si inférieure au point de vue de la conception légendaire et poétique, et si belle pourtant? Un mot va nous faire apprécier la différence. Dans ce dénoûment imparfait, où la statue devançant on ne sait pourquoi l'heure fatale, se trouve tout à coup sous les pas de Don Juan pour l'entraîner avec elle dans l'abîme, Don Juan, sous l'étreinte de la main du Commandeur, ne pousse qu'un cri arraché par la douleur physique; il ne témoigne aucun repentir; il tombe frappé, mais non convaincu, athée jusqu'à son dernier soupir. C'est que le Don Juan de Molière a fait un pas de plus dans la voie du mal; c'est un caractère nouveau; il représente le libertinage uni à la révolte de l'intelligence, à l'abaissement du caractère, qui s'appuie sur l'incrédulité et s'abrite derrière l'hypocrisie.

G.-A. HEINRICH.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

FORÉSIENS CÉLÈBRES.

LE

PÈRE DE LA CHAIZE,

Confesseur de Louis XIV (1).

—

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS.

(SUITE).

Le dernier article de l'Edit de révocation consacrait d'une manière formelle, en faveur des protestants non convertis, la liberté de conscience. Cette mesure avait été dictée par une politique d'humanité et de pacification, et Louis XIV et son conseil avaient espéré en obtenir les plus heureux résultats. Or, ce fut précisément cet article 12 qui fut la cause occasionnelle de toutes les violences que l'inflexible Louvois exerça en secret contre les calvinistes. Tant que Louis XIV ne s'était pas prononcé sur la question de la liberté de conscience, les protestants avaient pu se méprendre sur ses intentions, et croire que ce prince était pleinement résolu à ne souffrir désormais dans son royaume qu'une seule religion, celle de l'immense majorité. Sous le poids de cette crainte et pour d'autres motifs encore, la plupart s'étaient déclarés catholiques. Mais à peine l'Edit de révocation eut-il été publié, que ceux d'entre eux qui ne s'étaient point convertis, se prévalurent aussitôt des dispositions de l'article 12, et ceux qui avaient cru devoir céder à la force des circonstances pour embrasser le catholicisme, furent saisis d'un violent désespoir, et malgré les

(1) Voir les numéros de janvier, février, mars, avril, juin, août, septembre, octobre 1857.

Digitized by Google

peines terribles qui menaçaient les relaps, ils abjurèrent en foule leur nouvelle croyance. C'est ainsi que se trouva paralysée en quelques semaines l'œuvre des conversions. Alors seulement on découvrit, mais trop tard, l'imprévoyante disposition de l'article 12, et comme une telle situation exigeait un prompt remède, on fut obligé, pour arrêter les progrès de la contagion, d'envoyer de nouvelles et nombreuses missions dans les provinces. Là, disons-le, eût dû se borner désormais l'action de l'autorité. Le temps, la patience, la douceur, le zèle et la science des missionnaires, un plus grand développement donné dans les campagnes au clergé séculier, les bienfaits de la monarchie répandus dans les hautes classes des réformés, quelques lois restrictives enfin, eussent effacé peu à peu en France le protestantisme ou l'eussent réduit du moins à l'état de secte impuissante. On serait arrivé ainsi à la longue à reconquérir peut-être l'unité de croyance. Malheureusement ce ne fut pas de cette manière que le marquis de Louvois envisagea la question. Mécontent au dernier point de l'article 12 qui, en accordant aux réformés la liberté de conscience, rendait inutile sa coopération et réduisait à néant les résultats qu'on avait obtenus, Louvois eut encore soin, tout en ayant l'air de céder ostensiblement à la volonté royale, d'envoyer en secret aux intendants les ordres les plus inexorables pour contraindre les réformés sans exception à embrasser sur le champ la religion catholique. Jaloux à l'excès de faire respecter l'autorité du roi et sa puissance ministérielle, il mit en œuvre tous les moyens dont il put disposer pour briser les nouvelles résistances.

« M. de Louvois, dit le duc de Noailles, continua les dragonnades contre la foi du nouvel édit; il crut achever et consolider l'ouvrage en un mois, et l'on ne cessa, jusqu'au commencement de 1686, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois encore, d'user de ce malheureux moyen ;.... on lâcha même la main aux troupes, et le ministre impatient s'en exprime quelquefois assez rudement dans sa correspondance : « Qu'on les laisse vivre, écrit-il, fort licencieusement... » « Faites savoir, même aux gentilshommes, que Sa Majesté ne voulant plus qu'une seule religion

Digitized by Google

dans son royaume, il faut qu'ils se convertissent ou qu'ils s'attendent à être traités très-sévèrement. (1) »

Il était impossible de se jouer avec plus d'audace des intentions bien connues et des ordres formels du Roi, puisque à la même époque, le marquis de Louvois recommandait au nom de Louis XIV, *dans ses lettres officielles, le maintien rigoureux de la discipline*, et qu'il ordonnait « *de faire pendre le premier dragon* « *qui aurait exigé de l'argent d'un habitant.* (2). »

« Le Roi, ajoute M. de Noailles, désirait toujours qu'on se bornât à exercer une contrainte modérée ; mais M. de Louvois voulait emporter l'affaire et la menait militairement avec son despotisme et sa dureté naturelle (3). »

Ces vexations que nous avons peine à comprendre et qui révoltent nos instincts modernes, étaient bien loin, disons-le encore, de produire la même impression sur les contemporains.

Ainsi, Bossuet lui-même, après avoir énuméré les terribles lois pénales des protestants contre les catholiques, s'écriait, sans crainte d'être démenti et dans le calme de sa conscience : « Ces dragons dont on fait sonner si haut les violences, ont-ils approché de ces excès? Et tout ce qu'on leur reproche d'avoir entrepris sans ordre, de combien est-il au-dessous des violences où les protestants se sont emportés par des ordres *bien délibérés et bien signés* (4). »

Les résultats que le ministre de la guerre espérait obtenir, en usant des voies de rigueur, se produisirent comme la première fois. Les protestants tremblants de crainte, se convertissaient en foule.

Pendant ce temps-là, les missionnaires, par de sages exhortations, s'efforçaient de répandre les lumières de la foi et les consolations de la charité dans l'âme ulcérée des nouveaux convertis. Il n'est point douteux que l'infatigable persévérance de

(1) Lettre du marquis de Louvois, novembre 1685.

(2) Lettre du marquis de Louvois à M. de Bérulle, 13 décembre 1685.

(3) *Histoire de Mad. de Maintenon*, t. II, p. 489.

(4) Cinquième avertissement aux protestants, par Bossuet.

Digitized by Google

leur zèle n'ait beaucoup contribué à ramener sincèrement au catholicisme un nombre considérable de ceux que la crainte seule avait fait abjurer.

Louis XIV, toujours confiant dans le plein succès de son entreprise, et qui le croyait d'autant plus assuré que l'ombrageux ministre de la guerre empêchait la vérité de se faire jour jusqu'à lui, écrivait la lettre suivante quelques mois après la révocation.

Au Très-Révérend Père de Noyelle, Général des Jésuites (1).

Très-Révérend Père, j'ay veu avec plaisir dans la lettre que vous m'avez escrite le 22e janvier dernier les expressions de vos sentiments tant sur la reunion de tous mes sujets à la Religion catholique, apostolique et romaine que sur l'establissement d'une de vos maisons dans Strasbourg. Et comme je sçais par expérience que vostre Société a toujours signalé son zèle tant à ramener les hérétiques au giron de l'Esglise qu'à fortifier les nouveaux convertis dans la véritable Religion par de bonnes et solides instructions, je seray bien aise aussi de luy donner en toutes occasions des marques de ma bienveillance et à vous de l'estime particulière que je fais de vostre mérite, priant Dieu qu'il vous ayt, Très Révérend Père, en sa sainte garde. Escrit à Versailles, le 8e jour de mars 1686.

Signé : LOUIS.

Et plus bas : COLBERT.

Cette dépêche était accompagnée de ces quelques lignes de la main du Père de La Chaize :

A Paris, 21 mars 1686.

Mon Très-Révérend Père,

J'envoye à V. P. la réponse du Roy à la lettre qu'elle luy avoit escrite, et que S. M. a fort agréée. On ne peut recevoir plus de marques d'estime et de bonté que ce grand et pieux prince en donne tous les jours à Nostre Compagnie, qu'il voyt si utilement occupée dans tout le Royaume, pour le salut de ses sujets.

(1) Copiée sur l'original et publiée pour la première fois.

Digitized by Google

Je suis avec tout le respect et le zèle possibles dans l'union de vos SS. SS., etc.

François DE LA CHAIZE.

Fénelon constatait en ces termes, dans une lettre adressée au marquis de Seignelai, les nouveaux succès obtenus par les Jésuites.

« Pourvu que ces bons commencements soient soutenus par des prédicateurs doux et qui joignent au talent d'instruire, celui de s'attirer la confiance des peuples, ils seront bientôt véritablement catholiques. Je ne vois, Monsieur, que les Jésuites qui puissent faire cet ouvrage ; car ils sont respectés par leur science et par leur vertu. Il faudra seulement choisir parmi eux ceux qui sont les plus propres à se faire aimer. »

Les lettres qui suivent, écrites par le P. de La Chaize, quelques mois après la Révocation, ne sont pas moins intéressantes pour l'histoire. Elles pourront aussi donner une idée des louables efforts des missionnaires de la Compagnie de Jésus pour ramener les protestants dans le sein de l'Eglise.

Au Très-Révérend Père Charles de Noyelle, Général de la Compagnie de Jésus, à Rome.

A Paris, le 14 janvier 1686,

Mon Très-Révérend Père,

Je ne puis entrer plus avant dans cette année sans la souhaitter comme je le fais, très-heureuse à V. P. et suivie de plusieurs autres, pour le bien de Nostre Compagnie. C'est pour moi une consolation de voir dans toutes ces Provinces la bénédiction que Dieu donne au gouvernement de Vostre Paternité, par l'application infatigable de nos Pères à travailler à l'instruction de sept ou huit cens mille Néophites qui ont quitté l'hérésie pour faire profession de la foy Catholique, Apostolique et Romaine. Nos missionnaires, au nombre de quatre ou cinq cens, y réussissent

Digitized by Google

beaucoup mieux que tous les autres tant séculiers que réguliers qui sont employez dans cette mesme fonction, quoy qu'ils ayent les plus difficiles missions à cultiver. Je me réjouis de tout mon cœur avec V. P. de ces succez et suis pour cette année et pour toutes les autres de ma vie, avec tout le respect et la soumission possibles, etc.

Franç. De la Chaize, S. J.

La lettre suivante est relative à l'affaire de la régale en même temps qu'aux conversions. Le P. de la Chaize, à propos de la première de ces questions, avait soutenu, comme nous l'avons vu, les droits de la couronne et son attitude aussi ferme que respectueuse lui avait attiré à Rome de nombreux désagréments de la part des ennemis de son Ordre. C'est à quoi il fait allusion au commencement de sa lettre.

Paris, 18 juin 1686.

Mon Très-Révérend Père,

P. C.

Je comprens aisément, par la réponse qu'on a faite à V. P. sur les raisons que je luy avois touchées dans ma dernière lettre, que nous avons affaire à des gens fort mal intentionnez, et qu'il ne faut pas leur donner prise, mais déclarer pour une bonne fois, que les choses qu'on me demandoit n'estoient pas de mon ministère. J'aprens au reste qu'on n'est pas content de moy; de quoy je ne m'inquiète pas beaucoup, me contentant d'estre seur qu'on le devroit estre, et que Dieu me rendra justice en son temps. Les droits du Roy sont si certains et ses intentions sont si justes, que je suis, grâce à Dieu, de ce costé là, entièrement hors de scrupule. Dieu m'a fait naistre plusieurs occasions de rendre service à l'Eglise et au St-Siége. J'ay fait en cela mon devoir : il m'importe peu que les hommes le sachent. Nostre Compagnie fait aussi très-parfaitement son devoir dans toute l'étendue des Estats du Roy. Nos ouvriers font assurément la meilleure part

Digitized by Google

dans le grand ouvrage de la conversion des hérétiques. Ils y travaillent avec tout le zèle et succès possible et sur terre et sur mer. Dieu le voyt, et cela nous doit suffire, et nous consoler du peu de justice que les hommes nous rendent en cela. Je ne laisse pas d'estre extrêmement sensible aux déplaisirs que V. P. ressent de la manière dont on en use à son égard, et des traitements si durs et si peu équitables qu'on fait à nos missionnaires (1). Il faut espérer que la vérité qui paroistra en son temps nous consolera, et finira les inquiétudes de V. P. Je luy souhaite de tout mon cœur toute sorte de satisfaction, et suis avec tout le respect et tout le zèle possible, etc.

Franç. DE LA CHAIZE.

Afin de hâter la réunion des réformés au catholicisme, plusieurs ordonnances les dépouillèrent successivement du droit d'exercer les charges de magistrature, les offices et autres professions, telles que celles de médecins, chirurgiens, sages-femmes, imprimeurs, libraires, experts, enfin tous les emplois privilégiés. La vente des livres calvinistes fut rigoureusement interdite et les largesses du Roi furent abondamment répandues encore parmi les nouveaux convertis. En même temps on raviva une pénalité terrible, presque tombée en désuétude à cette époque. Tout protestant qui, après avoir abjuré, refusait, à sa dernière heure, les sacrements de l'Eglise était considéré comme relaps. Les cadavres des relaps, comme ceux des duellistes, étaient traînés sur une claie, exposés à la vue du public et la sépulture ecclésiastique leur était refusée.

Hâtons-nous d'ajouter que cette odieuse peine, jugée d'abord indispensable par Richelieu pour réprimer la fureur des duels, ne fut appliquée que très-rarement et pendant trois ou quatre mois au plus sous le règne de Louis XIV (2). C'est au P. de la

(1) Plusieurs Jésuites furent massacrés dans leurs missions.

(2) « En 1686, dit le ministre protestant Benoist, dont le témoignage ne saurait être suspect, on se relâche des rigueurs et on ne traine plus les corps des protestants sur la claie. » (Benoist, *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. dernier, p. 988.)

Digitized by Google

Chaize qu'est dû l'honneur insigne d'en avoir obtenu la suspension. Voici comment s'exprime sur ce point l'abbé Oroux :

« Les prétendus réformés (1), dit-il, regardèrent le P. de la Chaize comme le principal auteur de ce qu'ils appelaient la *Persécution de France* (2). Le fameux édit portant révocation de celui de Nantes fut donc rendu, enregistré, publié ; et pour le mettre à exécution on usa quelquefois de rigueurs que les protestants ne manquèrent pas d'imputer au P. de la Chaize. De combien de déclamations contre lui ne grossirent-ils pas leurs ouvrages ? C'était bien mal connaître le caractère de ce religieux. « *On a dit*, écrivait un auteur qu'on n'a jamais soupçonné d'adulation, *que le Jésuite La Chaize* (3), *confesseur du Roi n'avait pas lui-même été d'avis des violences qu'on a faites.* » On sait qu'au contraire il s'éleva contre l'exhumation des cadavres traînés sur la claye et jetés à la voierie (4), et qu'il représenta fortement à Sa Majesté tout ce que cette action avait d'odieux et de barbare. Aussi le ministre Jurieu, plus équitable à son égard que ne l'ont été quelques écrivains, même catholiques, ne pouvait-il s'imaginer qu'il fût capable des procédés sévères dont se plaignait la prétendue Réforme. »

Les nobles remontrances du P. de la Chaize avaient touché Louis XIV. Il écrivit secrètement aux intendants de suspendre l'application de la peine contre les relaps, et elle fut comme abolie par le fait jusqu'à la fin de son règne.

Nous avons vu ce que pensaient La Fare, Mme de Maintenon, l'abbé Oroux et plusieurs autres écrivains dignes de foi des prétendues incitations du P. de la Chaize pour faire adopter les mesures de violence. Les protestants eux-mêmes, lorsqu'ils cèdent à la voix de leur conscience, sont forcés de reconnaître la modération de celui qui, s'il fut leur adversaire, ne fut jamais leur persécuteur.

(1) *Hist. ecclésiastique de la cour de France*, t. II, p. 508.

(2) Benoist. *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. IV, p. 371.

(3) *Mémoires de La Fare*, p. 220.

(4) *Mémoire de Madame de Maintenon*, liv. VII, ch. 4.

Digitized by Google

Voici un nouveau trait de modération de ce Père, que nous empruntons au protestant Benoist (1), et qui, par conséquent, ne saurait être révoqué en doute.

C'était en 1684, un an avant la Révocation. On sait que déjà, dans tous les lieux où l'exercice du culte réformé n'était plus autorisé par suite de la suppression des temples, aucun ministre n'avait le droit de séjourner. Il s'en suivait que les enfants des protestants ne pouvaient plus être baptisés selon les rites de la religion calviniste.

« Le Roi, dit Benoist avait chargé du Candal, commissaire presque perpétuel au synode de l'Isle de France, de faire certaines propositions à l'assemblée sur des matières où il voulait que les réformés eussent de la complaisance pour les catholiques, et entre autres il avait fait couler celle-ci ; qu'il entendait que tous les enfants de ses sujets fussent baptisés. De là il était aisé de tirer cette conséquence, que partout où les réformés n'avaient plus d'exercice, leurs enfants devaient être baptisez par les personnes à qui l'Église Romaine en donnait l'autorité. Mais d'autres étaient d'un avis contraire ; et principalement le Jésuite La Chaize, confesseur du Roi, qui soutint même son opinion contre l'assemblée générale du clergé, qui se tint l'année suivante ; et comme il était le maître de la conscience du roi, il le détermina aisément à suivre ses inspirations (1684). »

En conséquence, survint un arrêt du conseil, dès le mois d'octobre suivant, qui ordonnait que de lieu en lieu il y aurait des ministres qui résideraient dans les contrées où le culte extérieur de la Réforme était supprimé, et qui pourraient baptiser les enfants des calvinistes dans des maisons particulières.

Malgré tant de preuves irrécusables de la modération du P. de la Chaize, le même Élie Benoist, la duchesse d'Orléans, Schœll, Duclos et quelques autres écrivains, sans compter les innombrables pamphlétaires du temps, l'ont accusé tour à tour d'avoir été le principal instigateur des mesures les plus sévères prises contre les réformés avant et après la Révocation de l'Édit de Nantes.

(1) *Hist. de l'Édit de Nantes*, par Benoist, t. III, troisième partie, p. 703.

Digitized by Google

Or, à l'appuide cette opinion aucun de ces auteurs n'apporte la moindre preuve. L'impartialité de l'histoire ne saurait donc accepter un semblable jugement, surtout lorsqu'il est formulé par des adversaires qu'aveuglent la passion et la vengeance.

Aux yeux d'une critique équitable, l'accusation de la duchesse d'Orléans, qui était protestante, et qui ne gardait pas plus de mesure dans son langage que dans ses opinions, n'a pas plus d'autorité que celle de Benoist, ministre exilé et l'un des écrivains les plus violents de la Réforme (1)

Reste l'opinion de Schœll, auteur assez impartial envers les catholiques, quoique protestant. Lui aussi a fait peser sur le P. de la Chaize comme sur le marquis de Louvois, l'accusation d'avoir été l'un des plus ardents persécuteurs de ses coreligionnaires. Mais il ne faut pas perdre de vue que Schœll non plus ne fournit aucune preuve et qu'écrivant à distance il s'est contenté, sans plus ample examen, de reproduire l'opinion de Benoist.

Quant à Duclos, quelque faible que soit son crédit comme historien, et bien qu'il ne précise aucun fait, nous ne pouvons passer sous silence ce qu'il a écrit du confesseur de Louis XIV :

« Ce P. de la Chaize, dit-il, dont on vantait la douceur, ne pouvait-il persuader à son pénitent qu'il n'expierait pas le scandale de sa vie passée par des actes de fureur ? Mais ce confesseur était un ministre qui craignait de hasarder sa place, un prêtre timide qui tremblait devant celui qu'il voyait à ses pieds. Loin d'entreprendre de les excuser (Bossuet et le P. de la Chaize), avouons que l'un et l'autre furent complices de la persécution. » (2).

Ce même Duclos, quelques pages avant celle qu'on vient de

(1) Voir les lettres de la duchesse d'Orléans, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV. La plupart de ces missives sont d'un cynisme d'expression révoltant. Dans ses lettres du 13 mai et du 6 juillet 1719 elle affirme, sans fournir la moindre preuve, que le P. de la Chaize et Mme de Maintenon furent les ennemis les plus acharnés des protestants.

(2) *Mémoires de Duclos*, t. ier, p. 188, collection Petitot, tom., 76.

Digitized by Google

lire, ne s'est-il pas réfuté lui-même sur un point lorsqu'il a écrit :

« Le P. de la Chaize occupa longtemps ce poste (de confesseur) et procura beaucoup de considération à sa Société. Souple, poli, adroit, il avait l'esprit orné, *des mœurs douces, un caractère égal* (1). » Et Duclos achève ce portrait en se servant du seul langage que pouvait tenir un philosophe du XVIIIe siècle en parlant d'un Jésuite.

Quant à l'accusation portée contre le P. de la Chaize d'avoir été un *prêtre timide, qui tremblait devant celui qu'il voyait à ses pieds et qui craignait de hasarder sa place*, nous connaissons assez de traits de courage dans la vie du célèbre Jésuite pour qu'elle puisse être de quelque valeur. Sa conduite si ferme et si digne entre le Roi et Mme de Montespan, qui lui attira plus d'une fois les explosions de colère de la fameuse favorite ; sa persévérance à défendre contre Louis XIV l'abbé de Coadeletz (2) qu'il croyait innocent; ses généreuses remontrances au Roi pour que la peine contre les relaps cessât de recevoir son application, sa lutte de plusieurs années contre Mme de Maintenon, au risque de perdre à jamais son crédit; le noble mouvement qui l'entraîna à louer hautement devant Louis XIV, trop prévenu, une belle action de Fénelon exilé, tout prouve jusqu'à l'évidence que le P. de la Chaize, loin d'obéir aux conseils de la peur, n'hésita jamais à défendre ses opinions avec indépendance. Saint-Simon, malgré sa haine aveugle contre les Jésuites, nous le peint constamment ainsi, et Saint-Simon est un témoin oculaire. Enfin, nous avons sur ce point les aveux mêmes de Mme de Maintenon dans sa correspondance. Elle nous montre sans cesse le P. de la Chaize comme un de ses adversaires le plus franchement dessinés, qui lui tient tête avec une fermeté si impassible, si inébranlable qu'elle s'avoue vaincue et qu'elle ne dissimule pas son découragement. Et au moment où il lutte avec elle pour

(1) *Mémoires de Duclos*, collection Petitot, t. LXXIXe, p. 129 et suiv.

(2) Le véritable nom de cet abbé était Coadeletz et non Caudelet, ainsi que l'a écrit Saint-Simon et que nous l'avons dit plus haut en le copiant.

Digitized by Google

réprimer ses tendances quiétistes ou jansénistes, ou pour d'autres causes encore, ainsi que nous le verrons en son lieu, Mme de Maintenon est au sommet de la faveur, elle est toute puissante sur l'esprit du Roi, elle est presque reine (1).

Est-ce à de semblables traits qu'on pourrait reconnaître le *prêtre timide* de Duclos?

Mais un des plus précieux témoignages que nous ait fourni l'Histoire sur le P. de la Chaize est, sans contredit, celui du ministre Jurieu, alors exilé et dont les violences de langage n'ont jamais été surpassées. Après avoir examiné tour à tour quels peuvent avoir été les promoteurs de la révocation de l'Édit de Nantes (2), et des mesures plus ou moins arbitraires qui la précédèrent; il commence par mettre entièrement hors de cause le confesseur. Puis, par une inconséquence qui n'est pas surpre-

(1) Voici comment s'exprime M. Crétineau-Joly sur le compte du P. de la Chaize. Le lecteur ne lira pas ce portrait sans intérêt.

« Le Père de la Chaize, par la longue influence qu'il exerça sur Louis XIV est devenu un personnage au milieu même des célébrités de tout genre qui entouraient le trône. Il a pris part aux événements de ce règne, il en a conseillé, dirigé quelques-uns : on l'accusa d'en avoir inspiré plusieurs. Son nom est si intimement lié à l'Histoire du XVIIe siècle en France que des auteurs mal renseignés ou peu exacts ont voulu le mêler aux intrigues de la cour lors même qu'il résidait à Lyon. »

C'était, ajoute-t-il, un de ces hommes que des études, que des goûts paisibles avaient rendu modéré, et dont le caractère ainsi que le tempérament ne se seraient pas accommodés de la vivacité des luttes religieuses et politiques. Sans ambition personnelle, sans faste, il se résignait au pouvoir par obéissance. Il avait puisé à l'école des Jésuites une piété sincère qui n'excluait ni l'enjouement ni cette espèce de sybaritisme intellectuel qu'un bonheur trop uniforme communique si vite. Il aimait les arts et les gens de lettres; l'entretien des savants était un de ses plus doux plaisirs; et, par la beauté de sa physionomie, comme par l'élégance de ses manières, il semblait fait pour tenir une place distinguée même auprès de Louis XIV. » (*)

(2) *L'Esprit de M. Arnaud*, t. IIe, p. 266, 267 et 268. A Deventer, chez les héritiers de Jean Colombius.

(*) Crétineau-Joly, Hist. de la Compagnie de Jésus, t. IV, p. 358.

Digitized by Google

nante de sa part, il conclut à le croire l'instigateur des actes de violence qui la suivirent.

« Il semble donc, dit Jurieu, p. 268, que tout le fardeau va retomber sur le P. La Chaize. Mais, en vérité, il n'est pas plus coupable qu'un autre. Il est vrai qu'il est d'une Société qui est naturellement nostre mortelle ennemie, et qui nous fait la guerre partout où elle peut, sans espargner ni le fer, ni le feu, ni le sang. Mais on n'a pas remarqué, qu'il fust des eschauffés, qui establissent leur principale gloire dans un certain faux zèle turbulent, impétueux, sanguinaire et violent. Avant son avancement il estoit honneste, il aimait les curieux et les curiosités, ils n'estoit point persécuteur. Dans ses liaisons, il n'avait aucun esgard à la Religion. Cela paroist par le commerce qu'il a toujours eu avec plusieurs sçavants et curieux Protestants, entr'autres avec M. Spon. Il n'avait alors aucun interest de dissimuler ses sentiments; et si son aversion pour les Réformés eust esté aussi violente, que la persécution qu'il leur fait aujourd'hui, il en eust paru quelque chose. Ainsi, ce serait se tromper très-fort que de s'imaginer que c'est lui qui a inspiré au Roi le dessein de nous perdre. »

« D'où peut donc venir ce dessein? » ajoute Jurieu, et il soutient aveuglément que le Roi dans toutes ses décisions à l'égard des réformés n'a pris conseil que de lui-même.

Il convient maintenant de jeter les yeux sur un des événements les plus considérables qu'amena l'acte de révocation. Nous voulons parler de l'émigration des Calvinistes. Cette question, en ce qui touche le nombre des émigrés, a été fort débattue, et, au point de vue industriel, elle a été envisagée par plusieurs historiens comme une des plus grandes calamités du siècle de Louis XIV. Examinons ce qu'il peut y avoir de plus ou moins fondé et dans les chiffres qu'ils ont fournis et dans leurs opinions économiques. On sait que, malgré les ordres qui interdisaient aux protestants, sous les peines les plus sévères, de quitter le royaume, et que malgré la surveillance incessante des troupes et des agents du pouvoir placés aux frontières, l'émigration de-

Digitized by Google

vint bientôt contagieuse. Nous n'avons donc pas besoin de réfuter l'absurde accusation portée si souvent contre Louis XIV d'avoir exilé plusieurs centaines de mille de ses sujets, puisqu'il mit tout en œuvre au contraire pour empêcher leur départ. Louis n'exila que les ministres d'une religion dont le culte extérieur était aboli ; mais cette mesure qui semblait devoir couper le mal dans sa racine, fut précisément celle qui l'envenima au point de lui donner les apparences d'un désastre. Furieux d'un exil qu'ils eussent pu éviter sans deshonneur, les ministres protestants placèrent leur fanatisme au dessus de leur patrie, et par leurs appels incessants ils finirent par attirer dans leur exil un nombre considérable de leurs malheureux coreligionnaires.

On s'est demandé souvent quel fut le nombre des émigrés. Une assez grande obscurité a toujours régné sur ce point. Mais ce qui peut sembler fort étrange c'est que les écrivains protestants ont donné pour la plupart des nombres bien moins exagérés que ceux fournis par quelques catholiques. On pourra en juger par le tableau suivant que nous avons dressé avec soin d'après les ouvrages de plusieurs historiens des deux communions.

PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.
Basnage (1), 3 ou 400 mille.	Saint-Simon, cinq millions.
La Martinière (2), 2 ou 300 mille.	La Fare, 800 mille.
Larrey (3), 200 mille.	Voltaire, { tantôt 250 mille. tantôt 500 mille.
Benoist (4), 200 mille.	
(Dans le détail qu'il donne il ne peut atteindre à ce chiffre).	L'abbé de Caveyrac, 50 mille (5).
Sismondi, 400 mille.	Le duc de Bourgogne, d'après les documents officiels fournis par les intendants, 67,732 (6).

(1) Basnage, *Unité de l'Église*, p. 120.

(2) La Martinière, *Hist. de Louis XIV*, liv. 63, p. 327.

(3) Larrey, *Hist. d'Anglet.*, t. IV, p. 664.

(4) Benoist, *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. III, part. 3e, p. 1015.

(5) *Apologie de Louis XIV.*

(6) *Mémoire du duc de Bourgogne sur la Révocation.*

Digitized by Google

Enfin, de nouveaux calculs qui ont été faits par M. Capefigue (1), d'après les cartons des généralités, portent le nombre des fugitifs de 225 à 230 mille.

En comparant ce chiffre avec ceux donnés par Larrey, et Benoist, dont le dernier était exilé, on voit qu'en réalité le nombre des émigrants ne s'éleva guère au dessus de 200 mille. Mais quelque regrettable qu'ait été cette émigration, au point de vue de l'humanité, elle n'entra pourtant que pour une assez faible part dans la décroissance de population qui fut signalée en France à la fin du XVIIe siècle.

La véritable cause de ce mal ce fut la guerre de 1688 à 1712, car si la perte de 200 mille citoyens eût été seule à se produire, elle eût été à peine remarquée dans une nation qui comptait déjà vingt-cinq millions d'habitants.

On s'est demandé bien souvent aussi quels dommages furent causés à nos fabriques? Les protestants ont mis tant de persistance à grossir le mal que le sentiment général est encore sous l'empire de ce préjugé : que la Révocation a porté un coup mortel à notre industrie nationale. En remontant à la source on ne tarde pas à s'apercevoir du peu de fondement de cette opinion. En premier lieu, il ne faut pas perdre de vue que, dans la plupart des corporations, les ouvriers protestants n'étaient admis que très-difficilement et que leur nombre, par rapport à celui des catholiques, était extrêmement restreint. Il y avait même des corporations qui excluaient complètement les ouvriers réformés; les règlements sur cette matière étaient d'une rigueur extrême. Il est donc évident que dans le nombre des émigrants, on ne doit compter qu'un très-petit nombre d'ouvriers. Eussent-ils composé seuls le quart des émigrés, ce qui est matériellement impossible, que leur départ n'eût apporté aucun changement essentiel dans notre situation industrielle.

Nous avons, dans les temps modernes, un exemple qui démontrera mieux que tous les raisonnements économiques, la justesse de cette proposition. Après les guerres de la République et de

(1) *Louis XIV et son gouvernement*, par M. Capefigue.

Digitized by Google

l'Empire, qui ont moissonné plus de trois millions de Français, parmi lesquels dut se trouver un nombre considérable d'ouvriers (1), n'a-t-on pas été témoin, pendant les quinze années qui suivirent tant de désastres, du magnifique essor de notre industrie et d'un accroissement de richesses peut-être sans exemple dans notre histoire? Au tumulte et aux inquiétudes d'une guerre qui avait duré vingt-cinq ans, avait succédé le calme et les créations fécondes de la paix : le blocus continental avait cessé et les peuples, un moment emprisonnés dans leurs frontières et dans leurs ports, avaient été rendus enfin à la liberté. C'est là tout le secret de la prospérité commerciale de l'Europe à cette époque. Et, comme on le voit par ce frappant exemple, cette prospérité se produisit irrésistiblement, et par la force des choses malgré l'amoindrissement énorme de population que tous les peuples du continent avaient subi.

Qu'on se reporte maintenant au XVIIe siècle. La guerre héroïque et infortunée que soutenait Louis XIV avec un courage et une constance qui n'ont pas depuis trouvé d'imitateur, cette guerre avait aussi épuisé le royaume d'hommes et d'argent, elle avait d'ailleurs et c'est là le point essentiel de la question, interrompu pendant vingt ans nos relations commerciales avec l'Europe. De là, pendant cet intervalle, une cessation à peu près complète de travail dans nos manufactures. Voilà la cause la plus réelle, comme la plus manifeste de l'état de souffrance où se trouvèrent réduits notre industrie et notre négoce. La fuite des ouvriers protestants n'y contribua donc que pour une faible part.

Que l'on considère au surplus ce qu'était alors la situation industrielle de la France (2). A peine nos principales manufactures venaient de naître sous l'œil créateur et sous la main protectrice de Colbert. Il est vrai d'ajouter pourtant que, si l'émigration ne ravit point à la France « les industries où elle excellait, elle les intro-

(1) Voir les chiffres authentiques fournis par M. Lubis dans les pièces justificatives de son Histoire de la Restauration.

(2) Hist. G^le de l'Église, par Bérauld Bercastel, t. IX p. 288 et suiv. — Hist. de Mme de Maintenon, par le duc de Noailles, t. II *passim*.

Digitized by Google

duisit ailleurs. » (1) C'est ce qui arriva notamment pour les manufactures de laine, de soie et de glaces, pour la ganterie, la tanneric, la mégisserie, l'orfévrerie et l'horlogerie. Disons toutefois que ces diverses branches de notre richesse n'eurent jamais à redouter, de la part de l'étranger, une sérieuse concurrence.

Le peu de mal que produisit le départ des Calvinistes, fut encore atténué en partie par le soin extrême que prit Louis XIV de faire rentrer à prix d'or les meilleurs ouvriers des grandes manufactures fondées par Colbert. Le roi fit passer à M. de Barrillon, son ambassadeur à Londres, d'importantes sommes pour rapatrier les ouvriers habiles qui avaient émigré sur ce point, et M. de Barrillon fut assez heureux pour les ramener en partie. Il en fut de même en Hollande où M. de Bonrepaus avait été envoyé en mission dans le même but.

Quoi qu'il en soit, lors de la rédaction de l'Édit de révocation, Louis XIV et son Conseil n'avaient pu prévoir les conséquences qui résulteraient de l'exil des ministres, et, pour tout ce qui intéressait la question industrielle, ils ne négligèrent rien de ce qui fut en leur pouvoir, afin que le mal fût réparé le plus efficacement et le plus promptement possible.

Un autre fléau bien plus redoutable pour la société française fut causé par l'émigration. Londres, Berlin, Amsterdam devinrent les foyers ardents d'une conspiration littéraire qui ne tarda pas à exercer sa désastreuse influence dans toute l'Europe, et qui prépara l'anarchie intellectuelle et morale du XVIIIe siècle. Bayle avait ouvert cette voie funeste par sa doctrine du doute absolu ; peu après l'on vit éclore le sensualisme de Hobbes et de Locke, et Jurieu et ses adeptes formuler en un symbole démagogique toutes les idées subversives du protestantisme. En attendant ses apôtres, la Révolution de 1793 avait trouvé ses précurseurs.

Pendant que la royauté était discutée si violemment dans son principe, la succession d'Espagne avait armé l'Europe contre Louis XIV. Ce fut au milieu de ces complications si menaçantes

(1) id. id.

Digitized by Google

pour la sûreté du territoire national qu'eut lieu le soulèvement des Cévennes. Excités par de prétendues prophéties et par les agents secrets du prince d'Orange, les montagnards de ces contrées coururent aux armes et promenèrent partout le massacre et l'incendie. Cinquante-quatre églises devinrent la proie des flammes et un certain nombre de prêtres périrent au milieu des plus affreux supplices. Les fanatiques poussèrent même la férocité au point d'égorger plusieurs centaines d'enfants catholiques.

Le danger que courait la France exigeait une répression prompte et terrible. Plusieurs maréchaux furent envoyés contre les rebelles, mais comme le théâtre de la guerre était dans un pays montagneux et sans route, malgré toute l'énergie que l'on déploya et les rigoureux exemples que l'on fit, cette guerre dura plusieurs années.

Une réflexion inévitable naît de l'aspect d'une telle situation. Jamais la France, si l'on en excepte les invasions anglaises et les coalitions des temps modernes, ne courut peut-être un si grand danger, puisqu'elle luttait à la fois contre une partie de l'Europe et contre cette formidable insurrection. On ne peut dès lors penser sans effroi à la position encore plus menaçante où elle eût été réduite si, au lieu d'émigrer, la partie la plus fanatique et la plus remuante des protestants, imitant l'exemple des montagnards des Cévennes, eût pris les armes dans l'intérieur du royaume. Aussi, au point de vue de notre indépendance nationale, est-il permis de ne pas s'apitoyer outre mesure sur la fuite des émigrés calvinistes.

Ce qui rend extrêmement fondée, au reste, l'hypothèse que nous venons d'émettre, c'est la coupable conduite de ces émigrés envers la mère patrie. Nous rentrons dans le domaine historique. S'il est un fait incontesté et hors de doute, c'est que la plupart des protestants qui étaient en état de porter les armes s'enrôlèrent sous les drapeaux de l'étranger ; « Et l'on vit, dit un historien moderne, des régiments entiers à la solde de l'ennemi, uniquement composés de réfugiés, marcher contre la France (1).

(1) Th. Lavallée. *Histoire des Français*, t. II, page 199, éd. gr. in-8.

Digitized by Google

Cette révolte impie et sacrilége amena de cruelles représailles. Nous croyons cependant que les écrivains ennemis de Louis XIV ont fort exagéré le mal. Il ne faut jamais se lasser de combattre pour défendre la vérité historique lorsque cette vérité a une certaine importance. Nous pensons donc qu'il est de notre devoir de relever une erreur récemment commise par un critique.

Voici ce que dit M. de Carné, d'après le témoignage fort contestable, pour ne pas dire suspect, du comte de Boulainvilliers :

« Lorsque la coalition européenne eut préparé à Louis XIV les terribles épreuves où se consumèrent ses dernières années, le protestantisme vint donner dans les Cévennes aux ennemis de la France le concours d'une Vendée dans laquelle, de l'aveu d'un homme qui porta dans la poursuite des ennemis de ses croyances l'impassible cruauté qu'entretient l'esprit de parti, « *cent mille hommes périrent, dont dix mille par le feu, la corde ou la roue.* »

L'homme auquel fait allusion, M. de Carné, c'est Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, un des esprits les plus remarquables du XVIIe siècle, par l'étendue comme par la sagesse de ses vues administratives. La fermeté de Basville n'excluait ni la modération ni la justice, et si les protestants le craignaient, ils ne pouvaient s'empêcher de l'estimer ; il était si peu violent qu'il ne fut point d'avis de la Révocation. Voilà le jugement que portent de Lamoignon de Basville ses contemporains. Si M. de Carné eût ouvert simplement la Biographie générale de Michaud il eût évité de se montrer si sévère envers un homme fort honorable, et fort honoré, même par ses ennemis. Mais là n'est pas l'erreur principale de M. de Carné. Son erreur c'est de lui avoir attribué l'opinion sur laquelle il s'appuie lui-même pour avancer que *cent mille hommes*, etc. ont péri dans cette guerre. Basville, dans ses Mémoires, ne dit pas un mot des paroles que lui prête M. de Carné, et ses Mémoires sont authentiques (1), tandis que l'ouvrage de Boulainvilliers, auquel M. de

(1) Voir les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, par feu M. de Basville, intendant de cette province, in-12, Amsterdam, Pierre Boyer, 1734.

Digitized by Google

Carné emprunte ces détails, n'a nullement le même caractère. Le comte de Boulainvilliers était un des plus fougueux ennemis de Louis XIV; esprit paradoxal, aveuglé, sans portée, homme de mauvaise foi et qui poussait la haine contre la royauté jusqu'à se servir contre elle d'expressions dignes d'un démagogue. Sans pouvoir se rendre compte du progrès des siècles, il rêvait la restauration pure et simple du régime féodal. Au reste, Boulainvilliers ne publia lui-même aucun de ses ouvrages, ils ne furent imprimés qu'après sa mort, sur des copies défectueuses, tronquées et interpolées. C'est ce qui eut lieu notamment pour son ouvrage intitulé l'*État de la France* dans lequel M. de Carné a copié sa citation (1). Ce n'est donc qu'avec une extrême réserve que cet ouvrage doit être consulté.

Si M. de Carné eût eu sous les yeux l'édition originale des Mémoires de Basville, il eût évité sans doute de reproduire l'interpolation de Boulainvilliers ou de ses copistes, contre laquelle Rulhière, qui la cite, avait déjà tenu en garde ses lecteurs, en ayant soin de déclarer que Boulainvilliers était un auteur peu exact (2).

Quoi qu'il en soit de ces exagérations, la guerre des Cévennes offrit jusqu'à la fin un spectacle des plus affligeants, rendu encore plus triste par l'humiliation que subit le drapeau de la France, lorsque Villars pour la terminer, fut obligé, au nom du Roi, de traiter des conditions de la paix avec un simple paysan, Jean Cavalier (3).

Le contre-coup de la Révocation s'était fait sentir dans toute l'Europe et avait attiré sur la tête des catholiques de nouvelles persécutions.

Dans les Provinces-Unies, les Jésuites avaient formé quarante-

(1) *Etat de la France*, par le comte de Boulainvilliers, t. V, édition in-12. Cet ouvrage renferme une analyse des principaux mémoires envoyés à Louis XIV par les intendants.

(2) Rulhière, t. Ier, p. 326.

(3) Jean Cavalier, le chef de l'insurrection des Cévennes, accepta un brevet de colonel avec une pension de 1,200 livres.

Digitized by Google

cinq résidences. A peine l'Edit de 1685 eut-il été publié que Guillaume d'Orange résolut de venger ses coreligionnaires. En vain « les Jésuites lui adressèrent un mémoire où ils disaient « qu'ils voulaient rester libres sous un gouvernement qui avait « proclamé la liberté, » on se montra sourd à leurs justes réclamations.

« Les Jésuites hollandais affirmaient, prouvaient, que des motifs purement humains, avaient seuls décidé Louis XIV à révoquer l'Edit de Nantes. En même temps, ils écrivaient au Père de La Chaize : « On assure, dans ce pays, que vous êtes l'auteur des persécutions exercées en France contre les calvinistes, et l'on cherche à s'en venger sur nous. Le comte d'Avaux connaît notre position, et vous en rendra compte à Paris. Nous vous supplions, par l'amour que vous avez pour notre Mission et pour l'Eglise, de faire modifier aux Etats ce jugement inique sur les causes de la révocation de l'Edit de Nantes, et, s'il est possible, de détourner le coup qui nous menace (1). »

Les efforts que dut faire le Père de La Chaize, furent aussi inutiles, sans doute, que les justes plaintes des Jésuites, puisque à quelques années de là, en 1705, malgré leurs protestations, ils furent bannis des Provinces-Unies.

En France, au contraire, et depuis la mort de Louvois (1691), date importante, et qu'il ne faut pas perdre de vue, on vit cesser tout-à-coup les rigueurs contre les protestants.

Mme de Maintenon, le cardinal de Noailles, et le Père de La Chaize furent cause en partie de cet heureux changement. Le Roi, du reste, bien que fort jaloux de son autorité, répugnait par sa nature à tous les actes de violence. Le système de compression dont le marquis de Louvois avait été seul l'inventeur et l'exécuteur disparut avec lui, et aucune voix ne s'éleva parmi les conseillers de la monarchie pour le voir renaître.

Enfin, parut la célèbre Déclaration royale du 13 décembre 1698. Tout en maintenant en principe les dispositions de l'Edit de

(1) *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau Joly, t. IV, p. 400.

Digitized by Google

révocation, elle abolissait en réalité toute espèce de contrainte, et « elle fonda une tolérance de fait qui dura jusqu'à la fin du règne. (1) »

Cette déclaration, entre autres dispositions, garantissait la restitution des biens de tous les émigrés qui consentiraient à rentrer en France sous la seule condition de promettre de se faire instruire, et comme la Déclaration ne fixait aucun délai, il était évident que le Roi comptait laisser aux réformés une assez grande liberté de conscience.

Enfin, S. M. défendait formellement de contraindre les nouveaux convertis à recevoir les sacrements (2).

Le Roi s'était déjà dessaisi, en faveur des parents des calvinistes émigrés, des biens qu'ils avaient délaissés et dont le fisc s'était emparé (3).

Telles furent les conséquences de l'Édit de Révocation qui ont donné lieu à des jugements si divers.

La royauté avait agi dans la plénitude de son droit, elle avait eu pour elle la tradition politique, l'assentiment unanime de l'Église, celui de tous les corps de l'État et de la nation entière; elle avait obéi à la tendance générale du siècle; elle s'était appuyée enfin sur le droit commun qui régissait alors l'Europe.

Si notre industrie fut un moment ébranlée, si l'humanité eut à gémir des abus de pouvoir du Marquis de Louvois, la France, du moins dut s'applaudir, au jour du danger, de ne plus nourrir dans son sein les fanatiques qui s'armaient contre elle avec ses ennemis, pour morceler son territoire et détruire sa nationalité.

Enfin, si l'unité religieuse n'était pas pleinement reconquise, les catholiques pouvaient espérer qu'un jour viendrait où il n'y aurait plus de dissidents.

(1) *Histoire de Mad. de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. II, p. 604.

(2) Plusieurs intendants outrepassant leurs pouvoirs et les ordres de la cour avaient, dans plusieurs occasions, forcé les calvinistes à s'approcher des sacrements. Louis XIV mit fin à ces sacriléges.

(3) « En 1689, le fisc se trouva possesseur des héritages de 100 mille citoyens, ils furent rendus aux héritiers des fugitifs. »

Mémoire de M. de Breteuil à Louis XIV.

Digitized by Google

Le principe de l'unité était de nouveau consacré par la loi. Il ne fallut rien moins que l'esprit du protestantisme combiné avec l'esprit révolutionnaire, pour briser cette unité, un siècle plus tard, et pour consommer le long divorce de l'Église et de l'État.

Après la mort de Louis XIV, le régent agita dans le Conseil la question du rappel des protestants. Et, spectacle qui peut sembler étrange de prime abord! un homme qui, loin des affaires, n'avait trouvé sous sa plume que les expressions du blâme le plus énergique pour juger le coup d'état de Louis XIV, ce même homme, mieux éclairé plus tard sur la situation en présence des obstacles et des dangers, s'éleva avec force au sein du conseil de régence contre la proposition du rappel. Cet homme était Saint-Simon. Il peignit en traits de flammes et de la manière la plus saisissante, l'extrême péril où se trouverait l'État si l'on adoptait cette mesure. (1).

« Je lui fis sentir, dit Saint-Simon, en parlant du Régent, ce que c'était, dans les temps les moins tumultueux et les plus supportables, que des sujets qui en changeant de religion, se donnaient le droit de ne l'être qu'en partie, d'avoir des places de sûreté, des garnisons, des troupes, des subsides; un gouvernement particulier, organisé, républicain; des priviléges, des cours de justice érigées exprès pour leurs affaires même avec les catholiques; une société de laquelle tous les membres dépendaient; des chefs élus par eux, des correspondances étrangères, des députés à la cour sous la protection du droit des gens; en un mot, un État dans un État et qui ne dépendaient du souverain que pour la forme, et autant ou si peu que leur semblait, toujours en plaintes et prêts à prendre les armes, et les reprenant toujours très-dangereusement pour l'État. »

. . . . . .

Je priai le Régent de réfléchir qu'il jouissait maintenant du bénéfice d'un si grand repos domestique, (assuré par Louis XIII et par Louis XIV) que c'était à lui de le comparer à tout ce que je

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. 14, de l'Edition Sautelet. Chap. II, p. 153 et suiv.

Digitized by Google

venais de lui retracer, que c'était de cette douce et paisible position qu'il fallait parler pour raisonner utilement sur une affaire, ou plutôt pour être convaincu qu'il n'était pas besoin d'en raisonner, ni de balancer s'il fallait faire ou non, dans un temps de paix où nulle puissance ne demandait rien là-dessus, ce que le feu roi avait eu la force de rejeter avec indignation, quoi qu'il en pût arriver, quand épuisé de blés, d'argent, de ressources et presque de troupes, ses frontières conquises et ouvertes, et à la veille des plus calamiteuses extrémités, ses nombreux ennemis, voulurent exiger le retour des Huguenots en France, comme l'une des conditions sans lesquelles ils ne voulaient point mettre de bornes à leurs conquêtes ni à leurs prétentions, pour finir une guerre que ce monarque n'avait plus aucun moyen de soutenir.

Je fis après sentir au Régent un autre danger de ce rappel. C'est qu'après la triste et cruelle expérience que les Huguenots avaient faite de l'abattement de leur puissance par Louis XIII, de la révocation de l'Édit de Nantes par le feu roi, et des rigoureux traitements qui l'avaient suivie et qui duraient encore, il ne fallait pas s'attendre qu'ils s'exposassent à revenir en France sans de fortes et d'assurées précautions, qui ne pouvaient être que les mêmes sous lesquelles ils avaient fait gémir cinq de nos rois, et plus grandes encore, puisque ces précautions n'avaient pu empêcher le cinquième de les assujétir enfin, et de les livrer pieds et poings liés à la volonté de son successeur, qui les avait confisqués, chassés, expatriés. Je finis par supplier le Régent de peser l'avantage qu'il se représentait de ce retour, avec les désavantages et les dangers infinis dont il était impossible qu'il ne fût pas accompagné; que ces hommes, ce commerce, cet argent, dont il croyait augmenter le royaume, seraient, hommes, argent, commerce, ennemis et contre le royaume; et que la complaisance et le gré qu'en sentiraient les puissances maritimes et les autres protestants, serait uniquement de la faute incomparable et irréparable qui les rendrait pour toujours arbitres et maîtres du sort et de la conduite de la France, au dedans et au dehors. Je conclus que, puisque le feu roi avait fait la faute *beaucoup plus dans la manière de l'exécution que dans*

Digitized by Google

la chose même, il y avait plus de trente ans, et que l'Europe y était maintenant accoutumée, et les protestants hors de toute raisonnable espérance là-dessus, depuis le refus du feu roi dans la plus pressante extrémité de ses affaires de rien écouter là-dessus, il fallait au moins savoir profiter du calme, de la paix, de la tranquillité intérieure qui en était le fruit; et moins encore, de gaîté de cœur et dans un temps de Régence, se rembarquer dans les malheurs certains et sans ressource, qui avaient mis la France sans dessus dessous, et qui, plusieurs fois, l'avaient pensé renverser depuis la mort de Henri II jusqu'à l'Édit de Nantes, et qui l'avaient toujours très-dangereusement troublée depuis cet Édit jusqu'à la fin des triomphes de Louis XIII, à La Rochelle et en Languedoc. »

A tant et de si fortes raisons, le Régent n'en eut aucunes à opposer qui pussent les balancer en aucune sorte. La conversation ne laissa pas de durer encore; mais depuis ce jour là, *il ne fut plus question de songer à rappeler les Huguenots, ni de se départir de l'observation de ce que le feu roi avait statué à leur égard, autant que les contradictions et quelques impossibilités effectives de ces diverses ordonnances en rendirent l'exécution possible.*

Sous Louis XV, le sort des protestants fut plus rigoureux que sous Louis XIV. La tolérance civile était si peu encore dans les mœurs que les Philosophes du XVIIIe siècle n'élevèrent jamais la voix en leur faveur, et si l'un d'eux prit en main la défense de Calas, ce fut bien plutôt au nom de l'humanité qu'au nom de la tolérance. « Il semble, dit M. de Noailles, que dans leurs critiques sur l'état social, les Philosophes n'aient pas vu quelle place tenaient parmi les abus de leur temps, les lois relatives aux calvinistes (1). » « Malgré l'affaiblissement des idées religieuses, l'intolérance civile était toujours la maxime dominante (2). »

C'est ainsi que Montesquieu lui-même, dans son Esprit des lois en venait à conclure que l'unité de religion est nécessaire à la sûreté et à la tranquillité de l'Etat.

(1) *Hist. de Mme de Maintenon*, t. II, p. 627.

(2) *Hist. de Mme de Maintenon*, par M. de Noailles, t. II, p. 626.

Digitized by Google

Louis XVI entraîné par sa générosité naturelle abolit les lois pénales rendues contre les Calvinistes et il leur rendit l'état civil qu'ils avaient perdus sous Louis XV.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de cette question, qui, depuis l'Assemblée constituante a subi tant de changements, et qui toucherait d'ailleurs de trop près à notre époque.

Trois systèmes, en ce qui concerne les relations des gouvernements avec les communions chrétiennes, sont aujourd'hui en présence dans le monde civilisé.

Le régime du protectorat exclusif d'une seule religion par l'État.

Le régime de la liberté absolue de toutes les religions.

Le régime des concessions réciproques ou des concordats.

Le premier de ces systèmes, le plus salutaire, le plus logique, le plus indispensable pour le salut des Empires, ce système a perdu beaucoup de terrain depuis que la Révolution a bouleversé l'Europe.

Le second, celui de la liberté illimitée des cultes, nous offre en ce moment, dans les États-Unis le plus triste des spectacles : celui d'une société qui, à peine sortie de l'enfance, tombe déjà en putréfaction. Tandis qu'une secte impie et contre nature y rêve, par la séparation des sexes, la destruction du genre humain, une secte immonde, celle des Mormons, s'y livre impunément à tous les honteux débordements de la polygamie.

Le troisième système enfin, celui des concordats, est devenu en quelque sorte, une des nécessités des temps modernes, mais les concordats ne sauraient porter d'heureux fruits qu'autant qu'ils sont l'œuvre de la modération, de la sagesse et de l'expérience, qu'autant que l'esprit révolutionnaire en est sévèrement banni, qu'autant que la protection due à l'Église est efficace, et que le Saint-Siége, en sanctionnant ces sortes de conventions, agit dans la plénitude de ses droits, de son autorité spirituelle et de son indépendance.

R. de CHANTELAUZE.

Digitized by Google

LA

HAUTE-LOIRE A VOL D'OISEAU.

Maintenant que les beaux jours ont disparu, et avec eux les courses lointaines, les voyages pittoresques, heureux privilége de la saison qui vient de finir, chacun, rendu aux habitudes sédentaires, trouve dans le souvenir de ses impressions récentes les jouissances du coin du feu, les plus douces récréations de la pensée. Je demande aux lecteurs de la *Revue*, à ce dernier titre surtout, et pour les distraire quelques instants de sujets plus sérieux, la faveur de les guider en cicérone complètement pur de toute prétention savante, à travers un petit canton du haut-Allier. Chacun le sait, amateurs ou artistes courent chercher au loin bien souvent des impressions, des sites qu'ils pourraient trouver plus à portée ; eh bien ! je signale modestement à leur attention l'un de ces points inaperçus, oubliés au passage, qui offrent cependant au naturaliste et à l'archéologue un champ fertile en explorations, à côté de grandes beautés naturelles.

Observateurs à vol d'oiseau, regardons se dérouler sous nos yeux cette contrée à la configuration bizarre. Au fond de l'étroit bassin, sorte d'entonnoir gigantesque, formé par un amphithéâtre circulaire de montagnes volcaniques, voyez, non loin de la Loire, et dans la vallée de la Borne, cinq cônes isolés s'échelonner, à distance, cinq diks naturels, mais que l'on croirait taillés à dessein pour devenir la base des castels féodaux couronnant leurs cimes, des chapelles élancées qui, là, mieux que partout ailleurs,

Digitized by Google

symbolisent les aspirations élevées de la pensée chrétienne. C'est la roche historique d'Espally, séjour préféré du royal amant d'Agnès Sorel; la pyramide d'Aiguille, admirablement complétée par l'oratoire et la flèche romane consacrés à saint Michel. Tout près de celle-ci, et l'écrasant de ses proportions, se trouve le mont Anis surélevé du rocher Corneille, crête sourcilleuse et noircie; de son plus haut sommet se détache en blanc un socle inoccupé encore. Il attend le colosse de la statuaire moderne, œuvre capitale de Bonnassieux, la Vierge, qui portera sa couronne étoilée à vingt-deux mètres plus haut dans la nue. Pour ce grandiose monument d'art, attestant et la foi et la valeur françaises, coulent à l'heure présente, dans les fournaises de Givors, des masses de l'airain conquis naguère à Sébastopol. Du haut de sa base indestructible, la reine des cieux couvrira de son geste protecteur, au pied même de la roche, l'antique sanctuaire bâti depuis dix siècles à son culte vénéré; elle bénira, groupée aux flancs de la colline, autour de l'enceinte consacrée, la cité moyen-âge où vivent encore, dans les constructions sinueuses de rues entières, des souvenirs de trois siècles; et plus bas, la ville moderne, fière de ses alignements neufs, montrant avec orgueil, au centre de sa belle place d'armes, une fontaine monumentale, où la pierre, le bronze et le marbre s'associent avec art pour faire un digne pendant à la grande statue. L'image sainte étant ainsi mise en regard de la fontaine Crozatier, ce legs princier fait à sa ville natale par le Keller de la contrée, on aura sous les yeux à la fois, la pensée religieuse et l'œuvre artistique dans leur plus sublime expression. Mais passons sans trop insister. Notre but est au-delà, toujours du côté de l'Auvergne, sur le versant opposé de la chaîne voisine.

Dans ce trajet rapide ont fui derrière nous, et le donjon mystérieux de Polignac, nid d'aigle, inaccessible forteresse, qui fit de ses nobles vicomtes la plus puissante race de la contrée, pouvant résumer en elle toute l'histoire féodale environnante; et le gothique manoir de Laroche Lambert, construit sur les grottes enfumées de la Borne, là, suspendues aux flancs du rocher, ailleurs creusées en profonds labyrinthes, curieux systèmes partout exis-

Digitized by Google

tant dans ces parages et dont la destination première demeure encore énigmatique.

Abandonnons les grandes routes pour incliner à gauche vers Langeac, et traversons le territoire de Saint-Eble première commune du canton à l'est. Ici déjà les souvenirs de l'ère celtique, les impressions vives des temps modernes, les richesses du règne minéral abondent sous nos pas. Tout près de nous, les châteaux de Chavagnac et du Cluzel évoquent les noms de Lafayette et de Bouillé. Singulier hasard qui voulut placer à quelques cents pas l'un de l'autre le berceau de ces deux hommes prédestinés à des rôles si contraires sur la scène du monde politique. L'un personnifiant l'aurore des idées nouvelles avec tout leur prestige, l'autre demeuré un type du dévouement chevaleresque à l'antique royauté croulant vers l'abîme.

Près du Cluzel, où l'agriculteur paysan a succédé au noble seigneur, se conserve un de ces monuments primitifs, assemblage de pierres énormes, tombe gauloise suivant les uns, autel druidique selon d'autres. De ce point on distingue, en face sur la hauteur, les bois touffus qui recèlent un second dolmen. Ici c'est *la Pierre des fées*, là haut *la Tuile des fées*. Sous cette conformité d'appellation et de sens, qui se retrouve en tout pays dans les croyances populaires, se cache peut-être le secret d'une origine commune aux diverses filiations des peuples. Au reste dans la contrée où nous marchons, vous rencontrerez souvent la foi la plus robuste aux esprits follets, aux dames poétiques ; aux nocturnes fantômes de guerriers ou de moines, à la trève, au draï malfaisant etc. Dans un traité sur la matière, les *Traditions populaires comparées*, deux écrivains de mérite ont recueilli et raconté au point de vue philosophique les récits légendaires de la Franche-Comté et du Lyonnais. Vienne un imitateur de cette œuvre estimable, où l'érudition est dissimulée sous une forme originale, attrayante autant qu'instructive, et nous pouvons assurer à l'explorateur de ces campagnes une ample moisson d'histoires fantastiques et de traditions curieuses.

En descendant la pente qui mène doucement vers l'Allier, le naturaliste explore, sur la droite, le cratère volcanique du Cou-

Digitized by Google

pet. Ce gisement reconnu depuis peu d'années abonde en gemmes, ou cristallisations propres à la taille, zircons, saphirs, corindons, télésies etc, en fossiles d'animaux, dont plusieurs étrangers aux climats d'Europe. Sur cette grande page de l'histoire du globe le savant, le penseur viennent déchiffrer un peu plus avant chaque jour l'énigme de ses perturbations ignées, de ses transformations anté-diluviennes.

Du Coupet au chef-lieu le trajet se fera en peu d'instants. Langeac est une jolie petite localité, au centre d'un bassin de quelques kilomètres en tous sens, à travers lequel l'Allier se développe à l'aise, au sortir des gorges profondes où il roule encaissé jusqu'alors. La ville assise agréablement sur la rive gauche, s'avance au bord de l'eau, qui baigne le pied de ses maisons. Vu des hauteurs de la Madeleine, par où nous y arrivons, avec sa rivière pour ceinture, sa passerelle suspendue, ses constructions principales en premier plan, à demi-cachées à gauche par des massifs de vertes futaies; avec son gai rideau de vignobles, pour horizon des collines doucement ondulées sur lesquelles tranchent en noir quelques bouquets de pins, Langeac offre un panorama remarquable, digne du crayon de l'artiste, alors surtout qu'un beau soleil vient, du couchant ou de l'aurore, animer cet ensemble de ses magiques reflets de lumière et d'ombre, faute desquels même le plus beau paysage demeure terne et sans effets.

De son climat tempéré favorable aux cultures des céréales, de la vigne et du mûrier résulte une certaine richesse agricole; et sa position topographique en fait le centre commercial d'une assez vaste région montagneuse. Comme vie industrielle on y trouve la fabrication des dentelles, l'exploitation des bois, des houilles, de l'antimoine et de meules en grès. Tout récemment un des hommes industrieux que ce pays envoie aux grandes cités pour s'initier aux arts de luxe, vient d'y importer avec succès la fabrique des perles en verre, surprenante imitation des pierreries et perles fines. Telle est la petite ville actuelle: mais à ces éléments réunis, population vigoureuse et active, nombreux cours d'eaux, fécondité houillère et métallurgique à peine explo-

Digitized by Google

rée, l'avenir promet de bien autres développements. Une voie de fer est décidée en fait qui, remontant d'Alais par l'Allier, rejoignant près de Langeac celle de Clermont, deviendra ligne directe de Paris à Marseille. Son point d'intersection avec le chemin de Lyon à Bordeaux assure à la Haute-Loire une position magnifique entre les quatre villes principales de l'Empire et Langeac alors sera autre chose qu'une petite ville ignorée sur la carte.

Quelques particularités la recommandent à l'archéologue. Son origine se perd dans la nuit du moyen-âge. Comme tant d'autres elle remonte à cet immense cataclysme où les races sauvages du nord, se ruant sur le colosse romain, s'amalgamaient aux débris d'une civilisation caduque et corrompue; vaste chaos d'où la Providence en ses décrets impénétrables devait faire surgir, après un long et douloureux enfantement de plusieurs siècles, l'ère régénérée des sociétés modernes. Son Eglise paroissiale, à une seule nef assez élégante, date du XVe siècle. Intérieurement, la boiserie du chœur, quelques fragments de crédence gothique à sculptures polychrômes valent qu'on s'y arrête. Remarquons-le en passant, la cure de Langeac semble d'heureux augure pour ses titulaires: depuis 1685 elle compte six pasteurs seulement. Trois d'entre eux ont rempli l'espace de 138 années, c'est une moyenne de quarante-six ans d'exercice pour chacun. S'ils s'étaient succédé en dernier lieu, le plus ancien remonterait aux beaux jours de Louis XIV. Quand on pense que neuf ou dix vieillards ont pu se raconter l'un à l'autre, et cela *de visu*, toute l'histoire de la monarchie depuis l'avénement des Capétiens jusqu'à nos jours, c'est-à-dire une longue période voilée d'incertitude et enfoncée, nous paraît-il, si avant dans l'obscurité des âges, on conçoit mieux combien l'oubli se fait vite sur les actions des hommes et combien chaque génération devient éphémère.

La famille seigneuriale de Langeac, issue des comtes de Toulouse, fut célèbre dès le Xe siècle. On la voit s'allier aux plus grands noms de la noblesse française et même à des familles couronnées. Les fragments du château résistent encore. La petite église des Pénitents rappelle les chevaliers de Malte, auxquels jadis elle appartint; dans la série des commandeurs remontant

Digitized by Google

en succession connue jusqu'au XIVe siècle, on remarque un de Lastic devenu grand-maître de l'ordre.

Les documents relatifs à l'histoire du pays Langeacois, longtemps disséminés dans les archives de la province d'Auvergne, dont il faisait partie, ont été depuis peu recueillis par M. V. Lagrave en un corps de notice spéciale, très-utile à consulter. On regrettait la disparition d'un manuscrit sur les antiquités locales, continué leur vie durant par MM. Lamothe père et fils, notaires de la ville ; mais à quelques détails curieux et circonstanciés, sur l'ameublement et l'ornementation de l'ancien château, notamment, je soupçonne le premier écrivain cité d'en avoir eu connaissance. Tant mieux alors si les parties saillantes de la chronique perdue ont été conservées dans son travail. On ne saurait trop, à mon avis, encourager les hommes qui utilisent ainsi leurs loisirs. Les monographies particulières, celles publiées dans les Revues ne sont-elles pas l'élément indispensable d'une bonne histoire générale? Ne deviennent-elles pas des auxiliaires puissants à cette décentralisation si désirable au point de vue artistique et littéraire? On l'a redit sur tous les tons : dans Paris, gouffre à l'attraction dévorante, s'étiole et meurt sans résultat, faute d'espace, une phalange d'hommes heureusement doués qui, dans leur milieu et à l'air libre, eussent pu se développer avec toute leur valeur. Mais Paris, cette capitale de l'intelligence et des sommités, n'est possible qu'à la condition d'être alimenté journellement par les forces vierges de la province ; et que devient, dans ce système d'absorption, le germe créateur et l'originalité native de celle-ci? Il y a certes un moyen des plus efficaces pour réagir contre cette fatale influence, dans ces pieuses recherches, faites par les fils mêmes de la contrée, sur ses titres, ses traditions glorieuses menacées de disparaître. J'appuie d'autant plus volontiers ici sur l'expression de cette pensée, qu'elle fut, il y a vingt-quatre ans, le point de départ de la *Revue du Lyonnais*.

Je sais à Langeac plus d'un esprit d'élite qu'inspire cette prédilection pour le pays natal, et dont les studieux loisirs doivent aider à reconstituer son histoire. Je puis sans indiscrétion citer

Digitized by Google

entre autres l'abbé M***. Cloué sur un fauteuil de douleur, par des infirmités précoces, l'excellent homme n'a rien perdu de son affabilité naturelle. Simple comme un véritable érudit, sa plus grande joie est de communiquer ce qu'il sait; il semble n'avoir étudié que pour cela, et on sent, à la cordialité de l'accueil, qu'il se trouve heureux du plaisir et de l'instruction que lui doivent ses visiteurs; qu'il en oublie sa souffrance et son immobilité. Le digne abbé, dans une circonstance, fut pourtant soumis à une épreuve qui lui fit rudement sentir l'une et l'autre.

PASCON.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

CORRESPONDANCE (1).

Lettre inédite de M. de Bellièvre au roi Henri IV, au sujet de l'emprisonnement du duc de Nemours, à Pierre-Scise.

Sire. Nous partimes de Paris le XXVIII du moys passé et arrivasmes en ceste ville de Lyon le XIIe de ce moys. Le deuxiesme jour après nostre arrivée, nous y veismes monseigneur de Nemours que l'on avait austé quelques jours auparavant de Pierre-Scise et mis au bastion Saint-Jean. Il nous feist de très-grandes plainctes des rudesses dont l'on usoit à sa garde, et qu'estant mis entre les mains des soldats qui estoient pris ès-pennonages, on usoit en son endroict de telles menaces et rudesses qu'il luy estoit impossible de les supporter, et que quand il devroit mourir il ne traicteroit poinct estant detenu en la sorte, tellement, sire, que luy estans proposé ce que nous a esté commandé par Votre Majesté, il nous feust impossible de tirer de luy aultre responce. Sur ce Messieurs d'Ornano, de Boteau, eschevins de ville, et nous estant assemblés, fust resolu que il seroit remis à Pierre-Scise d'où l'on l'avoit sorty, pour ce que l'on estoit entré en doubte de quelques soldats qui le gardoient, et fust baillé à la garde du capitaine Vallier, qu'avec ledit Vallier y auroit ordinairement à la chambre dudit s^r de Nemours l'un des eschevins de la ville et deux notables. Estans retournés par devers ledit s^r duc pour avoir sa response, il nous dict que il eust espéré que Votre Majesté nous eust donné pouvoir de luy fere une plus ample déclaration de sa bonne voulonté que il n'est porté par l'escrit qui luy a esté baillé par le s^r de Trappes, par lequel luy et son frère sont entièrement despouillés de tout ce qu'ils tienent ; qu'après cela on le veut fere obliger par serement au service de Votre Majesté, qu'il traictera plus voulontiers et se résouldra des places que l'on veult avoir de luy pour accorder sa liberté ; estant libre qu'il présentera son service à Votre Majesté avec plus d'honneur que il ne feroit estant prisonnier comme il l'est. Nous renconstrames

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Guigue communication de plusieurs lettres curieuses concernant l'emprisonnement du duc de Nemours à Pierre-Scise et son évasion. Nous donnons la première aujourd'hui.

Digitized by Google

neantmoings que il ne nous peult rien promectre touchant lesdites places sans mons^r le marquis de St-Sorlin, son frère, en la puissance duquel elles sont, sur quoy nous luy dismes que nous n'avons pouvoir de nous estendre en aulcune promesse oultre le contenu en l'escrit qui luy a esté baillé par ledit s^r de Trappes, qu'on ne peult traicter avecques luy sans que il face le serement y contenu, actendu mesmement que il est nay en France, subject de Votre Majesté ; quant à Monsr le marquis de St.-Sorlin, que il ne fera que sa voulonté, que il n'a pas prins les places qu'on luy demande, ny mis es chasteaux les capitaines qui y sont, fut resolu que nous envoyerons passeport aux députés dudit s^r marquis, qui arrivèrent en ceste ville devant hyer seulement. Ils parlèrent à nous le matin et ne nous rapportèrent aultre, si ce n'est que ledit marquis nous feroit entendre dans quatre ou cinq jours sa finale résolution ayant escrit pour cest effect à ses amys dont il actend la réponse dans ledit temps. Hyer, après le disner, nous fusmes veoir monsieur de Nemours duquel nous ne peusmes tirer autre response, si ce n'est que dans cinq ou six jours pour le plus tard il nous diroit precisement s'il accepteroit ou non les articles qui luy ont esté proposés par Votre Majesté. Nous feismes toute instance de le fere resouldre promptement, mais il nous fust impossible d'en obtenir aultre. L'opinion commune en ceste ville est que il n'en veult rien fere, qu'il se repaise des espérances qui luy sont données par le connestable de Castiglo que il sera par luy secouru d'hommes et d'argent. L'on nous a donné avis que tenions estre véritable que dans lundy prochain, à une journée de ceste ville, il y aura au port de Chazey trois mil Suysses que ledit connestable envoye au marquis de Tresfort, et faict entendre audit s^r de Nemours que ils seront employés là où il commandera. Ce secours et promesses que entendons luy estre faictes par les Espagnols, nous font craindre que il se y laissera y emporter. Nous ne perdrons une seule heure de diligence à le poursuyvre vivement que il nous donne response resolue, mais quand son desseing sera de ne le fere pas, nous suyvrons s'il sera aulcunement possible, ce que il a pleu à Votre Majesté de nous commander, ayant sur ce eu le bon avis de M. d'Ornano, et comme nous voyons les choses disposées estimons que l'exécution n'en peult estre prompte, et que auparavant pouvrons recevoir le bon vouloir et commandement de Votre Majesté.

Sire, nous avons trouué ceste ville aultant affectionnée à votre service que elle aye oncques esté à Roy qui luy aye commandé. Il ne se peult rien adjouxter à l'affection que ils portent à votre personne dont tous les jours ils font nouvelle démonstration, ilz y actendent votre venue en grande

Digitized by Google

devotion pour la craincte que ilz ont de se veoir bien tost pressés de forces estrangères et de celles du marquis de Saint-Sorlin, dont ils craignent de recevoir de grands dommages et ruynes, s'ils ne seront assistés d'aultres forces que celles qui sont en ces quartiers. Ceste ville a infiniment souffert, se trouve espuysée de moyens. Il ne vient rien de vos tailles en vos receptes, les gouverneurs et capitaines des places en disposent pour leurs garnisons ; vos ennemys font pareilles levées et ravagent tout ce pays. Il n'y a rien si misérable que ce paouvre peuple ; Votre Majesté juge trop mieux qu'on ne doibt laisser entrer en frayeur ce peuple qui s'est de nouveau remis soubs son obéissance. Votre présence peult remédier aux maulx dont ceste ville est menacée et qui se veoyent ès-provinces voysines qui n'ont pas moings besoing de la présence de Votre Majesté. Votre bon plaisir sera escrivant à monsieur le connestable et à ses aultres lieutenans généraulx, leur faire entendre que Votre Majesté desire que se trouvant en ceste ville pressée de forces estrangères, ilz l'assistent de touts les moyens que ils auront. Monsieur d'Ornano est maintenant joinct avec mons^r de Tavanes pres de Tournus, pour entreprendre ce que ils verront estre a fere pour votre service et resister au marquis de Tresfort qui s'est joinct au visconte de Tavanes. Nous actendons en brief en ceste ville le retour dudit s^r d'Ornano, et sur ce,

Sire, nous supplyons le créateur de donner à Votre Majesté tres longue et tres contente vie. C'est de Lyon le XXIIIIe jour de juing 1594.

Vos tres humbles et tres obéissans subjects et serviteurs,

BELLIÈVRE, M. DE VICS.

Digitized by Google

Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon,

fondée en l'an 1700.

TITULAIRES en 1857.

BUREAU.

MM.

Bonnet, président pour la classe des sciences.
Bouillier, pour la classe des belles-lettres et arts.
Bineau secrétaire-général pour la classe des sciences.
Fraisse, secrétaire-général pour la classe des belles-lettres et arts.
D'Aigueperse, trésorier.
Hénon, secrétaire-adjoint pour la classe des sciences.
Dareste, secrétaire-adjoint pour la classe des lettres.
Mulsant, archiviste.

CLASSE DES SCIENCES.

MM.

1823. Tabareau, ancien capitaine au corps du Génie, doyen et professeur de physique à la Faculté des sciences, et professeur de mathématiques à l'école de la Martinière, rue Gentil, 39.

1835. Fournet, professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences, place Sathonay, 4.

Jourdan, professeur de zoologie à la Faculté des sciences, conservateur du cabinet d'histoire naturelle, médecin, place de la Miséricorde, 12.

1839. Bineau, professeur de chimie, à la Faculté des sciences, quai de Retz, 22.

Mulsant, sous-bibliothécaire de la ville, port Neuville, 25.

Hénon, médecin, député au corps législatif, cours Morand, 47, aux Brotteaux.

Digitized by Google

1847. Guimet, fabricant de bleu, place de la Miséricorde, 1.
Lortet, médecin, quai Fulchiron, 24.
Bonnet, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, place Bellecour, 7.
Thiollière, directeur de l'Assurance Mutuelle, rue Saint-Dominique, 15.
Saint-Clair Duport, rue Sainte-Hélène, 17.
1850. Jordan (Alexis), rue Basseville, 8.
1851. Frenet, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences, cours Morand, 44.
1852. Pétrequin, ex-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole de médecine, place Bellecour, 35.
Lecoq, directeur de l'Ecole vétérinaire.
1853. Tisserant, professeur à l'Ecole vétérinaire.
Rougier, président du Conseil d'hygiène publique, ancien président de la Société de médecine, quai Saint-Antoine, 32.
1854. Perrin (Th.) président de la Société de médecine, rue de Bourbon, 30.
1856. Barrier, chirurgien titulaire de l'Hôtel-Dieu.
1857. Glénard, professeur à l'Ecole de médecine.

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

MM.

1830. Sauzet (Paul), ancien député du Rhône, place Napoléon.
1835. Bonnefond, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, place Louis XVI, 7, aux Brotteaux.
1835. Bonnardet (Louis), rue Boissac, 8.
1842. De Laprade (Victor), professeur de littérature française à la Faculté des lettres, rue Saint-Dominique, 15.
1844. Vibert, professeur de gravure à l'Ecole des Beaux-Arts, cours Morand, 42.
1845. Bouillier, doyen de la Faculté des lettres, rue Vaubecour, 13.
Dupasquier (L.), architecte diocésain, rue Saint-Joseph, 3.
Blanc-St-Bonnet, rue Sala, 11.

Digitized by Google

1848. De Boissieu (Alphonse), rue Sala, 15.

1849. Servan de Sugny, rue de Puzy

George Hainl, chef d'orchestre au Grand-Théâtre, cours Morand, aux Brotteaux.

1850. Fraisse (Ch.), bibliothécaire du Palais-des-Arts, rue Sainte-Hélène, 6.

1851. Dareste, professeur à la Faculté des lettres, rue de Puzy, 46.

Morin, juge-de-paix, quai de la Charité, 33.

1852. Guillard (Louis), chef d'institution, montée du Gourguillon, 31.

Valentin Smith, conseiller à la Cour impériale, quai Fulchiron, 1.

1854. Martin-Daussigny, peintre, rue de l'Annonciade, 30.

Durieu (Fleury), président de chambre à la cour impériale de Lyon, rue du Plat.

Arlès-Dufour, secrétaire général de l'exposition universelle.

Saint-Jean, peintre de fleurs, quai Fulchiron, 1.

1855. D'Aigueperse, rue Saint-Dominique, 8.

Desjardins (Tony), architecte en chef de la ville.

1856. Tisseur (Jean), rue de la Reine, 10.

Gilardin (Alphonse), premier président de la Cour impériale.

Gunet, professeur au Lycée.

1857. De la Saussaye, membre de l'Institut, recteur de l'Académie.

Fabisch, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Notre ville suit rapidement le cours de ses transformations et de ses embellissements; partout les travaux se continuent malgré le froid, partout de nouvelles voies de communication sont ouvertes, d'élégantes constructions s'élèvent, de brillants magasins se créent dans les nouveaux quartiers et il n'est pas de faubourg si reculé qui n'ait sa part dans ces vastes projets d'amélioration. La rue Impériale presque terminée à vu s'ouvrir les bureaux de la Banque de France, la café Maderni et le riche magasin de librairie de MM. Ballay Conchon; la place Bellecour et la place de la Charité reçoivent leurs belles et utiles plantations, le passage des Terreaux est livré au public, le prolongement de la rue Grenette est fréquenté par de hardis passants qui bravent les poutres et les moellons, le nouveau marché couvert de Vaise devient un but de promenade, la rapide montée entre le Cours et la place des Chartreux est adoucie, les travaux de raccordement entre la rue du Commerce et la rue de l'Annonciade se poursuivent à travers des débris antiques, soigneusement explorés par nos savants, et les amateurs peuvent se donner des émotions en s'appuyant sur la frêle balustrade en bois qui sépare à peine du précipice effrayant formé par la nouvelle terrasse jetée entre la rue de l'Annonciade et le Cours des Chartreux; enfin la Croix-Rousse voit s'élever son vaste hôpital et le parc de la Tête d'or occupe de nombreux ouvriers, qui là du moins trouvent du pain.

— Le tirage de la loterie de N. D. de Fourvières a eu lieu le 8 décembre, à l'archevêché. Le soir l'illumination annuelle de la ville entière avait lieu avec un redoublement de zèle qui rappelait l'illumination magique et spontanée de 1852.

— Le 12, au foyer du Grand-Théâtre, et devant un nombreux auditoire d'amateurs, un jeune artiste plein d'avenir, donnait un concert où l'élite de nos artistes se faisait entendre ; devant de si bons juges M. Aimé Gros déployait toutes les richesses de son organisation et de son talent; les applaudissements lui ont prouvé combien dans sa ville natale on aimait les arts quand ils étaient compris et interprêté dignement. MM. Kapry et Lysberg ont aussi fait ample moisson de bravos; grâce à M. Pontet nous serons désormais en mesure d'organiser des réceptions aux artistes étrangers.

— La galerie des Peintres-Lyonnais vient de s'enrichir, par les soins de M. le Sénateur, d'un très-beau paysage de notre peintre regretté Guindrand.

— L'archéologie lyonnaise a perdu, au commencement du mois passé, M. Comarmond, décédé dans sa soixante et dixième année ; il a été remplacé, comme conservateur du Musée d'antiques, par M. Martin-Daussigny dont tout le monde à Lyon connait le savoir, le zèle et l'activité.

Digitized by Google

— Le discours de M. Bouillier sur l'*Institut et les Académies de province*, que nous avons publié dans la *Revue* de novembre, a eu un grand retentissement dans la presse, dans l'Institut et dans les Académies de province. Parmi les nombreux journaux de Paris qui en ont rendu compte, nous devons citer les *Débats* et l'article de M. Saint-Marc Girardin qui en est la plus vive et la plus complète approbation. Mais, ce qui importe plus, l'Institut lui-même s'en est ému et l'a renvoyé à l'examen de sa commission administrative. Enfin, le plan de M. Bouillier n'a pas reçu un moins bon accueil dans les Académies de province. Nous ne savons ce qu'il en résultera pour le moment, mais nous ne doutons pas que cette idée, si vraie et si féconde, d'une fédération des Sociétés savantes autour de l'Institut, ne doive tôt ou tard se réaliser.

— M. Bonnet a lu, dans une des dernières séances de l'Académie, un travail sur l'oisiveté des classes riches qui a été fort applaudi. A une grande élévation morale, ce travail joint une vive critique de certains travers de notre temps.

— Après un brillant examen M. Duparay, professeur de rhétorique au collége de Châlon, a été reçu docteur à la Faculté des Lettres de Lyon, ces jours derniers; nous rendrons compte de sa thèse française : *Des principes de Corneille sur l'art dramatique*, travail intéressant qui révèle un investigateur patient et habile, et de la thèse latine : *De Petri venerabili vita et operibus*, qui dévoile des qualités non moins précieuses et non moins solides. Cette dernière fait honneur aux presses châlonnaises, nous en félicitons notre confrère, M. Montalan.

— Nos théâtres ont l'heureuse chance de traverser triomphalement le rude moment où nous nous trouvons. *Sémiramis*, *les Amours du Diable* et surtout le talent hors ligne de Mme Bessin-Pouilley, ont le privilége d'attirer le public. Aux Célestins, *les Chevaliers du Brouillard* poursuivent, sans inquiétude, le cours de leurs succès.

— Un nouveau journal vient de paraître à Béziers. Sous la direction habile de M. Fernand Lagarrigue la *Revue Bibliographique du midi* se dispose à rendre compte des ouvrages qui paraîtront en Province, de la Loire aux Pyrénées; c'est une bonne pensée à laquelle nous nous empressons d'applaudir.

— L'importance que prend chaque jour la *Gazette Médicale de Lyon* et l'impulsion que va lui donner son nouveau directeur, obligent la *Revue du Lyonnais* à une concession; en sœur bien apprise elle cède son jour à la *Gazette* et désormais elle ne paraîtra que le cinq au lieu du premier.

A. V.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

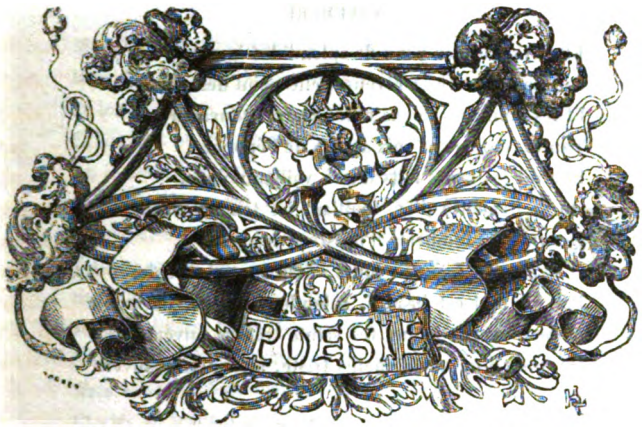

NOVEMBRE.

Voici venir l'hiver, et les champs attristés
Ont rendu les oisifs aux plaisirs des cités.
Déjà, devant le feu qui flamboie et pétille,
Novembre, chaque soir, rassemble la famille.
Adieu les jours sereins et les jeux dans les bois !
Il pleut. L'ouragan hurle et fait craquer les toits.
Aux vieux manoirs du Rhin, dans les Alpes hautaines,
Sur les flots bleus des lacs, plus de courses lointaines !
Les neiges et la brume aux hardis pélerins,
Des riches horizons dérobent les chemins.
Chauffons-nous... quand la bise, au déclin de l'automne,
Derrière mes rideaux tout le jour m'emprisonne,
C'est alors que la Muse, amie au doux parler,
Redevient ma compagne et me sait consoler.
Elle est là qui sourit... et mon luth se réveille,
Bonne fée, elle est là qui chante et me conseille,
Et moi, dès mon printemps nourri de ses leçons,
Pour m'en faire l'écho je retiens ses chansons.
Tantôt, prenant son vol vers de riants rivages,

Digitized by Google

Elle étale à mes yeux de splendides images ;
Ou bien, tendre et rêveuse, elle peint des amants
Et les bonheurs déçus et les secrets tourments.
Tantôt, enflant sa voix au ton de l'épopée,
Elle dit les hauts faits d'une vaillante épée,
Ou sa baguette d'or, fouillant les temps passés
Évoque du tombeau d'illustres trépassés.
O sœur des mauvais jours, ô Muse, sois bénie.
Par toi tout est beauté, splendeur, grâce, harmonie
A mes regards jaloux tes saints trésors ouverts,
Me font, d'un cœur moins triste, attendre les hivers

Eux aussi, du passé, sublimes héritages,
Phares échelonnés sur l'océan des âges,
Ils sont là près de moi, ces flambeaux où l'esprit,
A d'immortels rayons s'éclaire et se mûrit.
C'est Homère, Virgile ou Milton qui des anges,
Dans les cieux enflammés, fait heurter les phalanges ;
C'est Shakspeare, le barde aux drames effrénés ;
C'est Catulle et Lesbie, ou Dante et ses damnés,
Horace et le bon sens, le génie et Molière...
Oh ! j'oublie avec eux la Muse familière !
Je les compare et vois comment un siècle est fort,
Comment grandit soudain un peuple qu'on croit mort,
Comment les nations, par les arts fécondées,
S'avivent sous le choc des puissantes idées,
Comment l'Humanité, s'élevant par degrés,
A force de génie a conquis le Progrès.
Voyageurs merveilleux, philosophes, poètes,
Des récits de l'histoire émouvants interprètes,
Amis toujours nouveaux, je vous aime, et par vous
L'heure vole et les mois coulent remplis et doux.
Oh ! quand mai sourira ; quand le parfum des roses
Rapportera l'oubli des jours noirs et moroses ;
Du soleil printanier quand les tièdes rayons
Feront battre les cœurs et verdir les sillons,
Plus de livres alors et plus de chansons vaines !
Mais des courses au loin, sur les monts, dans les plaines ;

Digitized by Google

Mais les vastes tableaux, l'air pur, la liberté ;
Mais des soirs étoilés la sainte majesté,
Et les ruisseaux jasant sur les pentes fleuries,
Et les bois où s'en vont errer les rêveries !
Ah ! devant tes trésors infinis et divers,
Nature ! qu'ils sont vains, nos livres et nos vers !
Les vers, ce n'est qu'un jeu vaniteux et frivole,
Un son qui, d'un cœur plein s'échappe, et qui s'envole
Sans frapper nul écho, dispersé par le vent ;
Puis les livres, hélas, les livres bien souvent
Nous font l'âme mauvaise en nous parlant des hommes,
Mais vous, oiseaux chanteurs, vous, fleurs aux doux aromes,
Étoiles au front d'or, astre aux rayons de feu,
Vous nous rendez meilleurs en nous parlant de Dieu.

Pierre Barbier.

LES ROQUETS.

Un Terre-Neuve, un noble chien,
A l'œil intelligent, à la démarche fière,
Marchait..... et des Roquets, aboyant par derrière,
Le poursuivant de loin..... César n'entendait rien !.....

Quand je vois un grand citoyen,
Un illustre orateur, un homme de génie,
Mieux encore, un homme de bien
Poursuivi par la calomnie,
Je songe à mes Roquets, et je pense tout bas :
Laissons-les s'enrouer, il ne les entend pas !.....

Vicomte de Charny.

Digitized by Google

DE

L'OISIVETÉ DE LA JEUNESSE

DANS

LES CLASSES RICHES.

L'éloignement des classes riches pour tout travail assujettissant et régulier, est un fait incontestable. On peut à cet égard discuter sur le nombre des exceptions individuelles ; on peut arriver à des conclusions diverses, en comparant ce que l'oisiveté des riches est aujourd'hui, avec ce qu'elle était autrefois, mais ce fait dans toute sa généralité ne peut être mis en doute.

Des mœurs qu'on observe dans la richesse récemment acquise comme dans la fortune depuis longtemps héréditaire, peuvent bien tenir en partie à des circonstances et à des idées propres à notre époque ; mais la source en est dans la nature même de l'homme, dans ce penchant inné qui le porte à disposer librement de son temps, et à jouir, dans la tranquillité, des biens qu'il a reçus.

Sur la réalité et sur les causes du fait que nous constatons, aucune divergence n'existe dans les esprits ; mais l'appréciation de ses conséquences ne réunit plus la même unanimité d'opinions.

Suivant les uns, l'oisiveté des classes riches ne doit inspirer ni inquiétude ni regret ; d'un côté, à les entendre ce désistement volontaire de tout travail productif, laisse la place libre aux jeunes hommes nés dans la pauvreté ou dans la gêne, elle prévient l'accumulation des richesses dans

Digitized by Google

les mêmes mains, et assure ainsi une répartition moins inégale, et, par suite, plus juste des biens dont la Providence a gratifiés le pays; de l'autre, les loisirs favorisent le culte des arts, laissent à l'esprit la liberté de la méditation, permettent à la famille les douceurs de l'intimité, et donnent le temps nécessaire aux relations sociales; si bien que, de l'inaction des classes riches résulteraient l'accroissement du bien-être général, la pureté des mœurs, et les charmes d'une société polie.

Cependant, des moralistes plus sévères n'adoptent ni ces théories ni ces jugements; pour eux la loi du travail est une loi générale qui est imposée aux riches comme aux pauvres; la forme sous laquelle s'applique cette loi peut varier suivant la naissance et l'éducation, mais l'obligation d'y obéir est également impérieuse pour tous. Ils soutiennent que dans l'intérêt de la société les emplois doivent être confiés à ceux qui les remplissent le mieux, et non pas à ceux qui en ont le plus besoin; que le travail productif ne dépouille personne, et que, s'il ajoute à la fortune des uns, il n'enlève rien à la fortune des autres. Enfin, loin de reconnaître qu'une vie élégante et oisive augmente les charmes de la société et l'intimité de la famille, ils y voient un encouragement à la frivolité et un péril pour les mœurs.

De quel côté les esprits sages doivent-ils se ranger? L'oisiveté des classes riches peut-elle passer inaperçue comme un fait indifférent? doit-on la regarder comme utile? ou faut-il y voir, au contraire, une cause de démoralisation pour la jeunesse, de décadence pour les familles, et d'abaissement pour le pays? Telles sont les questions que je me suis proposé d'examiner.

Ainsi, comme on le voit, je ne reviens pas sur le sujet, tant de fois agité, du travail considéré dans ses rapports avec toutes les classes de la société; je me place à un point de vue particulier trop négligé jusqu'à présent, mais dont l'examen est impérieusement réclamé par les tendances de notre époque. L'habitude où sont les jeunes gens aisés de se tenir à l'écart de toute participation active aux travaux qui peuvent servir et honorer le pays, est à mes yeux un fait très-grave. Je pense que cette habitude doit être l'objet d'une vive préoccupation et exciter tous les efforts qui peuvent y mettre un terme.

On a beaucoup écrit depuis vingt ans sur la direction à donner aux études classiques. Les discussions qu'a soule-

Digitized by Google

vées ce sujet ont ému et passionné le pays. Mais s'il est nécessaire de veiller aux semences jetées dans l'âme de la jeunesse et d'en suivre la première germination, il ne l'est pas moins de diriger les jeunes hommes, à l'époque où, sortis du collége, ils entrent dans le monde, et vont faire le difficile apprentissage de la liberté et de la vie sociale. L'empire qu'on exerce sur eux est bien limité sans doute; il rencontre tous les obstacles qu'accumulent un amour du bien-être et une confiance dans l'avenir, auxquels la pauvreté ne fait pas de contre-poids; mais si celui qui signale des devoirs méconnus et des écueils trop réels ne réussit pas à convaincre les fils, il a du moins la ferme confiance qu'il répondra aux sentiments des pères, et qu'il y trouvera sa justification et son appui.

J'ai craint un instant que cette étude d'une question toute sociale ne fût trop éloignée des préoccupations habituelles d'une compagnie littéraire et savante comme la nôtre; mais la réflexion n'a pas tardé à dissiper mes craintes. Mon désir est d'influer sur la direction des esprits et d'agir sur les mœurs. Or, n'est-ce pas là le but de toutes les œuvres littéraires? Quelle qu'en soit la forme, par quelque nom qu'on les désigne, poème, satire ou drame, ces œuvres de l'esprit excitent l'amour ou la haine, l'enthousiasme ou le mépris; elles éveillent des sentiments et donnent lieu à des appréciations: dès lors, elles ne restent jamais étrangères aux actes et aux mœurs de ceux qui en subissent l'empire, car nos actions ne sont que le reflet de nos impressions et de nos idées.

Quelles preuves, du reste, cette séance ne m'offre-t-elle (1) pas du concours que se prêtent les formes les plus diverses de la pensée et du lien qui unit tous les travaux de notre compagnie?

Il n'est peut-être personne dans cette assemblée qui, en lisant le programme de la séance, n'ait été frappé des éléments bien disparates qu'il rapproche: une dissertation et une tragédie! une froide étude de mœurs et le tableau animé de l'une des traditions les plus émouvantes de l'antiquité (je passe sur mille autres contrastes plus évidents encore); cependant, un lien commun unit la dissertation et la tragédie que vous

(1) La séance publique de l'Académie du 26 janvier a été consacrée à la lecture de ce Mémoire et à celle de la traduction en vers de l'*Œdipe roi*, de Sophocle, par M. Gunet, professeur de philosophie au lycée de Lyon.

Digitized by Google

allez entendre : c'est l'enseignement moral qui ressort de l'une et de l'autre de ces compositions.

Que viens-je essayer, en effet? Mettre en garde contre ses erreurs et ses entraînements une jeunesse qu'égare l'idée de sa naissance et de sa position. Et que vous dira, de son côté, le brillant et fidèle traducteur de l'*OEdipe roi*? Il vous peindra un royaume ravagé par la peste, et le malheur de tous imposé comme l'expiation du crime d'un seul. Ce crime est celui d'un jeune homme fier du sang royal qui l'anime, croyant que devant le témoignage de sa force et le sentimentde sa supériorité, tout doit céder, l'évidence du droit, la majesté de l'âge, et qui, sous un prétexte frivole, frappe un vieillard inoffensif et le laisse étendu mort dans la poussière.

Là, le crime est grand; ici, la faute est excusable. Mais la présomption en est la source commune, et nous pouvons souhaiter que les jeunes hommes auxquels ces lignes s'adressent n'aient pas à dire mélancoliquement, à leur tour, comme l'*OEdipe* de Voltaire :

> J'étais jeune et superbe et nourri dans un rang
> Où l'on puise toujours l'orgueil avec le sang (1).

Ne nous laissons donc point arrêter par la crainte de sortir du cercle des travaux de notre compagnie. La vérité emprunte les voix les plus diverses, mais elle ne perd jamais son unité.

I.

Et d'abord, qu'entendons-nous par travail et par oisiveté? Si le travail n'était que l'exercice de l'esprit ou du corps, il n'est pas d'homme doué d'une certaine activité naturelle que l'on ne pût considérer comme laborieux. On trouverait dans sa vie une succession non interrompue d'études et d'efforts. Et cependant, si ces études, si ces efforts se succèdent, même

(1) Lekain disait ces vers d'une voix haute, en relevant la tête et avec le ton d'un homme encore orgueilleux de sa jeunesse et de sa beauté. Talma, avec un sentiment beaucoup plus juste de la situation d'OEdipe, qui, à l'horrible confidence qu'il vient de recevoir de Jocaste, répond par une confidence peut-être plus horrible encore, et qui ne se rappelle qu'avec effroi le combat dans lequel sa jeunesse et sa fierté l'ont entraîné, Talma, dis-je, prononçait les vers que j'ai cités la tête baissée, d'une voix faible et d'un ton qui indiquait un amer regret de la fougue des passions du jeune âge. Il faut admettre l'interprétation de Talma et dire comme lui *j'étais jeune et superbe* pour comprendre le sens de cette citation.

Digitized by Google

en vue d'un devoir, dans l'ordre que dicte le caprice ou le désir du moment ; si on peut à volonté les négliger ou les remettre, celui qui y consacre sa vie n'est pas un homme occupé : le bon sens public ne s'y trompe pas ; Il sait que le travail véritable s'accomplit suivant une règle à laquelle on ne peut se soustraire, et s'exerce sur des sujets qu'on ne rejette pas au gré de ses caprices. Or, c'est devant ce travail régulier et obligatoire que reculent les jeunes gens qui jouissent de la fortune. Vous les verrez souvent occuper leur esprit, cultiver les lettres et les arts, ne faire trève aux travaux intellectuels que pour se livrer à de rudes exercices du corps ; mais ils aiment à passer d'une occupation à une autre, et ils refusent d'accepter tout assujétissement professionnel.

Et vraiment l'on ne saurait s'étonner de cette disposition, quand on considère quels sont les instincts de l'homme. Au milieu de toutes les variétés de caractères, on trouve, d'une part, une répulsion universelle contre le repos complet, et d'autre part, une répulsion non moins générale contre l'assujettissement. Chacun cherche à éviter l'ennui qui accompagne l'oisiveté, et appelle à son aide les occupations passagères, aussi bien que les jeux. Mais, la règle est pénible aux hommes mûrs aussi bien qu'aux enfants ; le travail obligatoire de chaque jour et à des heures invariablement fixées répugne à notre nature ; nous ne nous y assujétissons que sous l'empire de l'autorité, du sentiment du devoir, ou de la nécessité.

Et cependant quel travail peut donner des fruits s'il n'est dirigé vers un but certain, poursuivi avec persévérance, accompli suivant une règle, et s'il ne réunit ainsi l'unité dans l'objet, la suite dans les moyens, la régularité dans l'exécution ?

« Comme nous veoyons, dit Montaigne, des terres oisifves, si elles sont grasses et fertiles, foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office, il les fault assubiectir et employer à certaines semences pour nostre service. . . . . .

. . . . . .

Ainsi est-il des esprits ; si on ne les occupe à certain subiect qui les bride et contraigne, ils se iectent desreglez, par cy par là, dans le vague champ des imaginations. . . . et n'est folie ny resverie qu'ils ne produisent en cette agitation. »

C'est pour éviter ces écarts et assurer les résultats du travail régulier que depuis la plus modeste école de village,

Digitized by Google

où l'enfant apprend à lire, jusqu'à l'enseignement le plus élevé de la Sorbonne et du Collége de France, on ne voit que des leçons se reproduisant à des heures toujours les mêmes, et portant sur des sujets réglés d'avance et enchaînés les uns aux autres. L'ensemble des travaux que nécessite l'administration de la justice offre la même régularité; et on chercherait en vain une armée dont les éléments ne seraient pas réunis par les liens de la discipline et de l'obéissance; un culte dont les pratiques et les prédications ne reviendraient qu'en des temps et sur des questions subordonnés au caprice de ses ministres.

La culture de la terre n'est pas réglée, il est vrai, par des ordonnances que les hommes aient faites et qu'ils puissent modifier à leur gré; mais elle est fixée par l'ordre des saisons et par les lois qui président à la végétation. Si le labeur n'est pas commencé avec le jour, la nuit vient promptement l'interrompre; si un jeune arbre est transplanté quand la sève circule dans ses canaux, il ne tarde pas à périr; si la moisson est trop tardive, le blé se détache de l'épi et se répand en vain sur une terre qui n'était pas préparée à le recevoir. Chaque opération doit donc être faite en son temps et à son heure; et l'ordre qui doit présider à la succession des travaux des champs est inscrit en quelque sorte dans le ciel et sur la terre.

Le travail agricole, le plus nécessaire et le plus ancien de tous, trouve donc dans la nature même, comme d'autres travaux dans des règlements sages, l'unité, la suite et la règle, sans lesquels l'effort n'est qu'une agitation sans portée et sans fruits.

L'exercice d'une profession est le mode le plus naturel et le plus souvent éprouvé de réaliser les conditions fondamentales du travail. Dans tous les emplois, on trouve, il est vrai, des obstacles et des dégoûts propres à décourager ceux qui ne sont pas forcés de les remplir. Et cependant, si ces obstacles secondaires suffisent pour éloigner d'une carrière professionnelle, ne s'expose-t-on pas à l'impuissance de servir la société?

Les professions, qu'elles soient ou non hiérarchisées, groupent les efforts individuels; elles effacent cette faiblesse de l'homme qui dans l'isolement ne peut rien faire de suffisamment utile, soit parce que chef, il n'a pas de soldats, soit parce que soldat, il n'a point de compagnons et point de chef.

Digitized by Google

Parmi les professions, les unes s'appellent des métiers, les autres s'élèvent jusqu'à la dignité d'une magistrature ou d'un sacerdoce; mais, quel que soit le nom qu'on leur donne, quel que soit le degré d'intelligence, de culture et de mérite qu'elles exigent, c'est aux institutions professionnelles qu'il faut rapporter tout ce qui conserve les sociétés, tout ce qui les éclaire, les dirige et les défend. Supprimez ce qui se fait dans un pays à l'aide d'hommes groupés dans de certains rapports, et vous aurez supprimé le culte, la justice, l'enseignement, l'armée, le commerce; en un mot, vous aurez supprimé la société tout entière.

Je ne ferme point les yeux sur les doctrines égalitaires suivant lesquelles les places rétribuées devraient être le partage exclusif de ceux qui ne jouissent pas de l'aisance. Mais, qu'on le remarque bien, les emplois n'ont pas été institués pour fournir un prétexte à des distributions de secours; l'État n'est pas réduit au rôle d'un bureau de bienfaisance; il crée des fonctions, et il les rémunère pour qu'elles soient remplies par les plus capables et par les plus zélés.

A ce point de vue, jugez de l'avantage de voir rechercher les emplois, d'une part, par les jeunes gens dont l'intelligence et l'activité suppléent aux difficultés de leur position, et, de l'autre, par ceux à qui la fortune et l'éducation de leurs parents ont permis de recevoir, dès le bas âge, les exemples et les moyens d'une culture morale perfectionnée. Au contraire que les fils de familles aisées se tiennent à l'écart, et les cadres des professions seront, en partie du moins, remplis d'hommes qui n'étaient appelés à des carrières libérales ni par leur intelligence ni par leur éducation; intrusion dangereuse qui ne peut s'accroître qu'au grand préjudice de la société et de la dignité professionnelle.

Quels que soient, pour la société comme pour les individus, les avantages du travail professionnel, on serait dans l'erreur si on considérait ce travail comme réunissant seul les caractères d'unité, de suite et de coordination qui produisent des œuvres vraiment grandes et utiles. Dans la plus complète indépendance de position et par les actes les plus spontanés, on peut éclairer, servir et honorer son pays. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à un corps enseignant ou de vivre du fruit de ses écrits pour ajouter aux progrès des sciences, pour sonder les profondeurs de la pensée, ou pour élever les

Digitized by Google

âmes par les chants d'une poésie inspirée ; l'histoire est là pour démontrer que dans toutes les directions de l'esprit humain, on trouve des hommes favorisés par la fortune et qui ont produit de grandes. œuvres sans autre mobile que l'amour de la vérité, l'enthousiasme des grandes choses, ou la passion de la gloire. J'en pourrais citer un grand nombre ; je me bornerai à nommer quelques-uns des plus célèbres.

Le poète le plus illustre qu'ait eu l'Italie dans les temps rapprochés de nous, le comte Alfieri, appartenait à l'aristocratie par sa naissance. Sa vie fut agitée des passions les plus contraires ; mais ses œuvres démontrent l'ardeur du travail aussi bien que la supériorité du génie. Avec cette ardeur qu'il a nommée lui-même, une rage d'étude, il répara, dans l'âge mûr, l'insuffisance de son éducation classique, dévora en quelques années toutes les difficultés de la langue italienne et de la langue latine, et du milieu de ses imitations et de ses inspirations personnelles il fit sortir un théâtre. A quarante-huit ans, dit M. Villemain, il s'était épris d'une nouvelle ardeur pour une nouvelle étude : c'était le grec ; et de même qu'il avait fait des tragédies parce que, suivant son expression, il l'avait voulu longtemps, il l'avait voulu fortement, ainsi il voulut savoir le grec, et il le sut.

Parmi les Français illustres et à qui leur position eût permis des loisirs, les noms de Montaigne, de Buffon, et de Lavoisier, se présentent naturellement à la pensée. Montaigne s'éleva à la première magistrature de Bordeaux par sa fortune aussi bien que par ses talents ; sa vaste érudition et sa profonde connaissance de l'antiquité prouvent assez qu'il avait conformé sa vie aux belles pensées que renferment ses deux chapitres sur *l'oisiveté* et *contre la fainéantise*. Buffon, possesseur du château et de la terre de Montbard, vécut quatre-vingt-un ans, en consacra, dit M. Flourens, plus de la moitié à ses grands travaux, et à la fin de sa carrière, put dire avec une juste fierté : qu'il avait passé cinquante ans à son bureau. Enfin, Lavoisier, fut assez riche pour être un des douze fermiers-généraux de la France, et il eut assez de génie et fut assez laborieux pour avoir achevé une réforme complète dans les principes et le langage de la chimie, à l'époque où sa carrière fut prématurément interrompue par une mort qui restera inscrite sur l'une des pages les plus douloureuses de notre histoire.

Voilà, certes, de nobles et encourageants exemples. Ils

Digitized by Google

prouvent que la fortune peut s'associer à un travail tantôt ardent et passionné, tantôt plein de réflexion et de persévérance, et ils démontreraient, s'il était nécessaire, que les œuvres grandes et utiles n'exigent pas la tutelle fatigante d'une profession. Je ne voudrais pas cependant que l'on exagérât les conséquences de cette dernière circonstance.

L'écueil du travail libre est le découragement qui s'arrête devant des obstacles; l'hésitation qui, en présence d'un péril, rend immobile l'homme même qui, sous la pression d'un danger, saurait tenter un énergique effort. Or, ce découragement si commun dans les âmes vulgaires, comment l'auraient-ils connu, les grands hommes que nous venons de citer, pleins de la conscience de leur génie, soutenus par l'éclat de leurs œuvres et l'admiration de leur contemporains! Cette hésitation à poursuivre leurs voies, comment aurait-elle pu les arrêter lorsqu'ils étaient pressés par le besoin de soutenir une gloire qui, une fois acquise, ne laisse plus possible l'acceptation volontaire de l'oubli?

Et à présent, choisissez votre place, et s'il faut vous compter parmi les hommes de génie, nous vous laisserons libres de suivre les inspirations de votre nature privilégiée. Mais si vous n'avez été marqués d'aucun signe de prédestination supérieure; si, comme tous ceux en vue desquels ces lignes sont écrites, vous n'avez que les dons ordinaires de l'esprit, bornez votre ambition, et n'hésitez pas à entrer dans une de ces carrières dont les voies sont tracées, où la règle préviendra vos écarts, et où vous trouverez dans le faisceau de vos pairs un appui à votre faiblesse.

Dans tous les cas, si la forme du travail peut varier, s'il est des sentiers que peut dédaigner le génie, mais que doit suivre l'ordinaire faiblesse, soyez convaincus que le travail doit associer l'unité du but à la règle et à la persévérance dans l'exécution, et que vouloir s'affranchir de tout assujétissement et passer, à son gré, d'une occupation à une autre, c'est amoindrir son rôle, c'est se condamner à l'impuissance d'être utile.

II.

Nous venons de voir le désir de l'indépendance et les désagréments attachés à toutes les professions éloigner la jeunesse enrichie des labeurs sérieux. On serait cependant dans l'erreur si l'on voyait dans ces obstacles la cause

Digitized by Google

principale de son oisiveté : le motif qui agit avec le plus de force sur ses déterminations, est un sentiment qu'on pourrait appeler de la vanité, mais que je préfère désigner sous le nom de dignité mal comprise.

Il fut un temps où la noblesse française avait le monopole des places élevées et partageait son temps entre la guerre et l'administration du pays. Les cadets de familles n'ayant qu'une faible part à l'héritage paternel, étaient contraints de choisir une carrière dans le Clergé, dans l'Administration, la Magistrature ou l'Armée. Ils y trouvaient des places réservées qui leur aplanissaient les difficultés, toujours si grandes, des débuts. Soit effet de ces avantages, soit dévouement au Roi et aux institutions qui lui étaient si favorables, la noblesse remplissait dans l'État un rôle aussi grand qu'il paraissait nécessaire. Le prestige dont elle était naturellement entourée et auquel concouraient ainsi le nombre et l'étendue de ses services, conduisait la bourgeoisie, toujours sa fidèle imitatrice, à réclamer aussi des devoirs à remplir, lors même qu'elle n'y était pas poussée par le besoin.

Aujourd'hui que la noblesse véritable, ne prend part qu'exceptionnellement aux emplois, et qu'elle se tient à l'écart des professions qui mettent dans la dépendance du public, le gentilhomme n'est plus un capitaine, un abbé, un magistrat : c'est, aux yeux du monde, un homme qui jouit de la fortune et qui dispose librement de son temps. Le bourgeois enrichi l'imite dans ses loisirs, et s'applique à rechercher des noms qui masquent l'humilité de son point de départ. Il devient possesseur d'une terre dont la désignation ne semble d'abord qu'un moyen de distinguer son nom plébéien; peu à peu ce nom n'est plus désigné que par une initiale ; celui de la terre se montre presque seul précédé de la particule aristocratique; l'initiale disparaît et le successeur des Jourdains du XVIIe siècle se croit transformé en parfait gentilhomme.

Je pourrais signaler le ridicule de ces mutations sur lesquelles on plaisante pendant quelques années et que l'on finit par accepter avec une molle complaisance, mais il y a là un côté plus grave de la question, c'est la répudiation du nom paternel. Hé quoi! tandis qu'un père, en consacrant sa vie à un labeur qui n'a été fructueux que parce qu'il était utile, a légué à ses enfants une aisance qui n'était que la moindre part de l'héritage d'honneur et de bons exemples qu'il leur a laissé, le premier soin de ses enfants sera d'effacer le nom

Digitized by Google

de leur père et de le considérer comme une tache! Celui qui pouvait prétendre au légitime honneur d'être le chef d'une famille considérée et utile, sera privé du respect qu'auraient eu pour lui des enfants dans la misère! Son nom se serait conservé au milieu de ces derniers, et il sera voilé d'abord et effacé ensuite par ses enfants enrichis et ingrats!

Dans les demeures des familles illustrées par des services rendus pendant une longue suite de siècles, les portraits des ancêtres sont religieusement conservés. Le chef de la race, celui qui, en échange de glorieux services, a reçu du Souverain un nom et un titre qu'il a portés lui-même avant de le transmettre à ses descendants, est là, occupant une place d'honneur; vers lui se dirigent tous les regards, s'inclinent tous les respects. Aucun de ses enfants ne pense s'anoblir en voilant sa face et en reniant son nom.

Mais ce n'est pas seulement l'oubli du respect filial qu'il faut remarquer dans le changement arbitraire d'un nom plébéien; on peut y voir une atteinte portée à l'honneur de la classe moyenne. Rien ne servirait davantage la dignité de la bourgeoisie que la constitution de familles nombreuses, conservant leurs noms héréditaires et dans lesquelles se transmettraient de générations en générations avec des habitudes de bonnes mœurs, d'ordre et de travail, l'éclat modeste que donnent des positions depuis longtemps considérées. Ces familles dans lesquelles les enfants recevraient dès le bas-âge, une éducation complète et qui uniraient la dignité des mœurs aux habitudes laborieuses, élèveraient dans l'esprit de tous, l'opinion qu'on se fait de la classe moyenne, elles formeraient le point de mire d'une louable émulation, et elles éteindraient le funeste préjugé qui sépare l'homme qui travaille de l'homme réputé comme il faut. Grâce à leur influence, la bourgeoisie, justement fière de ses services présents comme de ses services passés, n'en serait pas réduite à voir son nom renié comme une tache et pris comme synonyme de médiocrité.

Quoi qu'il en soit de ces aperçus dans lesquels j'envisage un ordre de choses qui est bien loin de nos mœurs, la dignité mal comprise est incontestablement le plus grand obstacle à ce que des jeunes gens qui jouissent de la fortune entrent dans des carrières laborieuses. Je ne parle, ni de la guerre, ni du gouvernement, ni de la diplomatie; car les plus grands seigneurs n'ont jamais pensé déroger en exerçant le pouvoir: j'ai surtout en vue les professions qui placent

Digitized by Google

celui qui les exercent dans la simple condition de conseil ou d'appui. Ici, cependant, les raisons se présenteraient en foule si l'on voulait démontrer l'injustice du mépris; il serait aisé de rappeler ce qui a été dit, tant de fois, sur la dignité de l'avocat et de tous ceux qui concourent avec lui, à garantir des intérêts menacés; sur celle des médecins, qui apportent le tribut de la science au service de la Charité; sur l'importance des négociants qui font jouir toutes les contrées du globe, des dons que la Providence à répartis seulement à quelques-unes d'entre elles, comme pour indiquer le mutuel appui que les hommes doivent réciproquement se donner. Mais ces démonstrations, les esprits raisonnables n'en ont pas besoin et elles n'auront jamais le privilége de convaincre la vanité.

Bornons-nous à faire remarquer que la dignité des professions, n'est pas seulement en rapport avec le degré d'intelligence qu'elles exigent et les avantages qu'elles procurent à la société. Elle dépend aussi de la naissance de ceux qui les exercent. Par leur empressement à y entrer, les jeunes gens qui appartiennent à des familles déjà remarquées contribueraient à accroître l'estime dans laquelle elles sont tenues par le public; et en même temps qu'ils pourraient en élever, comme nous le disions plus haut, le niveau intellectuel, ils en agrandiraient aussi la condition sociale. En échange de ces services, ils recevraient des professions dans lesquelles ils seraient entrés, le reflet de la considération dont elles jouissent elles-mêmes.

Je ne me dissimule pas cependant, que l'espérance que je fais entrevoir ne se réalisera qu'à la condition de choisir entre les juges. Deux opinions sont ici en présence : celle du grand nombre, pour lequel l'homme riche qui vit de ses revenus jouit d'un prestige incontestable, sans doute, parce qu'il voit en lui le type que rêve son égoïste ambition; de l'autre, celle des gens sensés, qui mesurent leur estime au nombre et à la nature des services rendus, et qui jugent de l'importance d'un homme par la place qu'il occupe dans la société, le vide que laisse son éloignement, et la difficulté de lui trouver un successeur.

Si les jeunes gens hésitent entre ces deux opinions, nous leur dirons avec le vieil Horace s'adressant à son fils, inquiet du jugement que les Romains pourraient un jour porter sur lui, s'il ne se présentait plus d'occasion favorable à sa gloire.

Horace, ne crois point que le peuple stupide

Digitized by Google

Soit le maître absolu d'un renom bien solide :
Sa voix tumultueuse assez souvent fait bruit ;
Mais un moment l'élève, un moment le détruit ;
Et ce qu'il contribue à notre renommée,
Toujours en moins de rien se dissipe en fumée.
. . . . . C'est aux esprits bien faits
A voir la vertu pleine en ses moindres effets.
Eux seuls des vrais héros conservent la mémoire...

Pascal, qui faisait un recueil de toutes les pensées qui pouvaient servir à établir un ouvrage qu'il n'a pu terminer, n'a pas manqué de noter cette pensée de Corneille : « Il faut plaire aux esprits bien faits. » Partagez, jeunes gens, l'admiration de Pascal pour cette belle maxime et qu'elle vous serve de guide dans le choix des hommes dont l'estime doit régler votre vie.

III.

Les motifs que nous avons examinés jusqu'à présent, sont de ceux qui influent sur nos déterminations, mais qu'on n'avoue pas, et qui ne peuvent supporter une discussion sérieuse.

Il en est d'autres d'un ordre différent et par lesquels on peut colorer d'un vernis spécieux la décision de se tenir à l'écart de toute exigence professionnelle, je veux parler de l'avantage des loisirs pour la culture de l'esprit et pour les hautes spéculations de la pensée. Sans doute, celui qui dispose librement de son temps et qui conserve l'activité, peut donner à son intelligence une culture aussi variée qu'étendue. Il peut, ajouter la ressource si puissante des voyages, aux moyens ordinaires d'accroître les connaissances et de former le jugement ; il peut aussi donner à la vie intérieure et à l'éducation de ses enfants, un temps que des occupations obligées dispersent trop souvent au dehors. Pourquoi enfin, ne prendrait-il pas rang parmi ces hommes qui, entièrement étrangers aux soins de la vie active, passent comme le dit M. Peisse, leur temps à rêver aux pourquoi et aux comment des choses, à vaguer dans ces hautes régions de la pensée, où la foule croit encore, comme au temps d'Aristophane, qu'il n'existe que des nuées.

Les autorités elles-mêmes, ne manqueront pas à ses prétentions et à ses espérances. « Il faut en France, dit Labruyère, beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit

Digitized by Google

pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi, et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fonds pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire, et être tranquille, s'appelât travailler. »

A l'autorité de La Bruyère, on peut ajouter celle de l'un des plus éminents écrivains de ce temps-ci, M. Mignet qui, dans une séance publique de l'Institut, saluait les doctes membres de sa compagnie du titre *d'admirables oisifs*, épithète qui excita d'unanimes applaudissements. Puis, n'importe-t-il pas à l'honneur du pays, que les relations du monde s'y conservent avec ce goût des lettres, cette variété de connaissance et cet esprit vif et bienveillant tout à la fois, qui sont un des caractères de la société française, et dont on pourrait craindre le naufrage, si les hommes de loisirs n'en étaient les gardiens?

On le voit, nous sommes loin de contester les avantages de la liberté du temps et de l'esprit, mais on voudra bien le remarquer, nous venons de signaler bien plus ce qui pourrait être que ce qui est réellement.

Le temps dont la vie intime de la famille pourrait profiter, au grand avantage des mœurs, n'est-il pas souvent dissipé dans le jeu et dans les écarts d'une vie déréglée.

L'oisiveté du sage à laquelle, suivant La Bruyère, il ne manque qu'un meilleur nom, et qui devrait être si féconde en méditations philosophiques, ne dégénère-t-elle pas le plus souvent en un relâchement d'esprit, dans lequel le soin des affaires courantes s'éteint au même degré que les hautes spéculations de la pensée. Ces voyages qui devaient faire découvrir des horizons nouveaux, ne se réduisent-ils pas à des courses d'agrément? et les Jacquemont, les Botta, les Beulé; tous ces illustres, compatriotes qui nous ont ouvert l'Inde, expliqué les ruines de Ninive, découvert et décrit les Propylées d'Athènes, sont ils des fils de famille voyageant pour leurs plaisirs?

Non, si le libre emploi du temps est ordinairement stérile, et si les espérances qu'on en avait pu concevoir sont si souvent déçues, c'est qu'il conduit au relâchement de l'esprit, et que l'intelligence, une fois détendue, devient incapable de toute production sérieuse.

L'habitude d'un travail régulier, suivi, peut seul conserver

Digitized by Google

la vigueur et la fécondité de l'intelligence ; et c'est parce qu'il est si peu d'hommes qui sachent se l'imposer librement, comme Alfieri, Buffon, Lavoisier, que la contrainte professionnelle est en général nécessaire.

Il n'est pas jusqu'aux relations sociales auxquelles la vie de loisirs n'apporte qu'un tribut secondaire. Les salons distingués, honneur de l'esprit français, n'ont pas eu seulement pour hôtes une société inoccupée. Ils ont réuni sans doute des grands seigneurs et des femmes remarquables par leur naissance comme par leur esprit ; mais les hommes qui consacraient au culte des lettres, une vie appliquée et sérieuse y ont toujours tenu une grande place. Je parcours la liste des habitués de l'hôtel de Rambouillet, à l'époque où il contribuait à épurer la langue, à former le goût, et où la pruderie et l'affectation ne l'avait pas encore fait succomber sous la verve satirique de Molière ; j'y trouve les noms de Racan, de Chapelain, de Voiture, qui étaient les beaux esprits et non pas les opulents de l'époque.

Tel a été aussi le caractère des salons célèbres du dernier siècle ; et parmi les hommes d'élite qui, de notre temps, se réunissaient autour de Madame Récamier et formaient une de ces sociétés que la France peut citer avec orgueil, le plus grand nombre n'était-il pas, comme Châteaubriand, Ballanche, Ampère, exclusivement voués aux travaux de l'esprit ?

Ainsi, de quelque côté que nous jetions nos regards, quels que soient les motifs que nous examinions, aucune raison solide ne vient justifier à nos yeux les jeunes gens qui se laissent aller à une vie oisive : nous ne voyons dans leur éloignement des professions et dans leur abstention de tout travail régulier que la stérilité d'intelligences qui, ayant été cultivées dès le bas âge, pouvaient contribuer puissamment à servir et à honorer le pays ; leurs idées sur l'humiliation qui résulterait du travail, et leurs efforts pour sortir du rang où ils sont nés ne nous apparaissent que comme un tribut payé à des préjugés vulgaires et comme le déclassement puéril d'une bourgeoisie qui devait chercher ailleurs les garanties de sa dignité. Enfin, il n'est pas jusqu'aux avantages des loisirs pour la culture de l'esprit et l'ornement de la société, qui ne se présentent à nous comme un de ces mirages trompeurs qui s'évanouissent à mesure qu'on en approche. Mais il ne suffit pas d'avoir mis en évidence la vanité des motifs qui dirigent les jeunes hommes que nous voulons éclairer :

Digitized by Google

il nous faut montrer les perspectives qui s'ouvriraient devant eux si obéissant au sentiment du devoir et de l'ambition bien comprise, ils voyaient, dans les travaux de leurs devanciers, non le prétexte de ne rien faire, mais la raison de faire mieux.

IV.

J'ai déjà dit quelle est la dignité de toutes les carrières auxquelles donne accès une éducation libérale, l'armée, la diplomatie, l'administration, la médecine, le barreau, les services publics : je veux seulement ajouter quelques mots sur les autres issues, si je puis dire ainsi, qu'ouvriraient à la jeunesse déjà riche le commerce, l'agriculture, et la préoccupation du sort des classes pauvres.

Si l'on jette un coup d'œil sur le commerce de la France, on ne peut se dissimuler qu'ayant acquis tous les développements nécessaires dans l'intérieur du pays, il est loin d'étendre son influence au dehors autant qu'il serait permis de l'attendre d'une nation de trente-six millions d'âmes, placée dans un climat fertile et entourée de deux mers qui la mettent en libre communication avec le monde entier.

Quelle comparaison établir entre ce qui se passe chez nous, sous le rapport de ce commerce extérieur et la diffusion immense sur tous les points du monde des produits de l'Angleterre !

Les raisons de cette infériorité sont nombreuses sans doute, mais on peut compter parmi les plus puissantes cette tendance des fils de négociants déjà enrichis, à abandonner la profession paternelle. Si ces jeunes hommes continuaient l'œuvre commencée par leurs pères, s'ils unissaient, ce qui existe rarement en France, la puissance des capitaux à celle du travail, ils ne se borneraient plus à ces relations de simple voisinage auxquelles doit forcément se tenir celui qui débute avec des ressources insuffisantes. Ils pourraient frêter des navires, transporter les produits de la France dans les contrées les plus lointaines, et en rapporter les échanges, dont les bâtiments étrangers ont presque le monopole. En même temps qu'ils serviraient leurs intérêts, ils étendraient l'influence de leur pays ; la renommée, la grandeur de la France gagneraient à cette extension puissante des œuvres de ses enfants.

Je n'ai pas autorité pour parler de l'état de l'agriculture

Digitized by Google

en France ; mais je reproduirai la pensée de tous les hommes compétents, en disant que chez nous la terre est loin de donner tout ce qu'il serait permis d'attendre de son étendue et de sa fertilité, et tout ce qu'exigerait l'alimentation publique pour être à la fois réparatrice et abondante.

Comment faire cesser cette insuffisance de la production et l'imperfection de l'agriculture, qui en est l'une des causes ? Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer tous les remèdes d'un état aussi fâcheux ; mais je n'hésite pas à dire que l'un des plus puissants et en même temps des plus pratiques, serait l'application à l'agriculture des jeunes gens possesseurs de domaines étendus.

Si ces propriétaires, après avoir terminé leurs études classiques, fréquentaient les écoles où l'on unit l'enseignement agricole pratique à l'exposition des principes de la science, ils rentreraient convenablement préparés dans leurs terres et là, appliquant leurs capitaux avec ce mélange de hardiesse et de prudence que permet la fortune et qu'inspire la science, ils augmenteraient la production du sol, ils seraient utiles au pays tout entier et ne nous laisseraient plus envier la fertilité que les Anglais et les Allemands ont su donner à des terrains que la nature n'a pas favorisés plus que les nôtres.

Puis, quelle noble mission ne pourraient-ils pas remplir dans les campagnes devenues le centre de leurs occupations ! Les paysans ne peuvent servir auprès de l'autorité supérieure les intérêts de leur commune ; ils ne peuvent ni comprendre les travaux d'utilité publique, ni veiller à leur exécution : il faut pour ces œuvres qui exigent l'intelligence et l'habitude des affaires, des hommes d'un esprit cultivé et à qui leur position permet des démarches personnellement infructueuses. Ce rôle incombe aux classes favorisées de la fortune, qui manquent à leurs devoirs si elles ne savent pas l'accepter.

Pour moi, j'ai vu peu d'existences qui me parussent aussi utiles que celles des hommes intelligents et dévoués qui se fixent dans les campagnes, et qui ne profitent de leur aisance et de leur éducation que pour travailler au bien de tous ceux qui les entourent, existences admirables parce qu'elles moralisent les populations en même temps qu'elles en améliorent le sort, modestes et considérées tout à la fois et s'éloignant autant de l'ambition qui veut marquer sa place dans le

Digitized by Google

pays tout entier, que de l'égoïsme qui s'isole et se condamne à une stérilité volontaire.

Chacun peut se rappeler que, dans les années de troubles que nous avons traversées, des ouvrages nombreux furent publiés pour démontrer que la richesse remplissait une fonction importante dans la société. Je doute que ces dissertations aient eu d'autre effet que de satisfaire ceux qui se plaisaient à y trouver la confirmation de leurs idées. Pourquoi? C'est qu'il ne s'agit pas ici de formuler des principes et de rappeler les services qu'ont pu rendre à leur pays, les Médicis, les Peel, auxquels la fortune a ouvert l'accès du pouvoir : il faut que chacun ait sous les yeux la démonstration de cette utilité qu'il entrevoit plutôt comme possible que comme réelle. Or, cette démonstration convaincante pour tous, c'est à la bienfaisance, au zèle éclairé et au dévoûment désintéressé des classes riches à la donner dans toutes les parties du pays. Tant qu'elle ne se reproduira pas dans chaque ville, dans chaque canton, dans chaque commune, on verra se maintenir les préventions hostiles des classes déshéritées et s'accumuler les mécontentements qui préparent des révolutions nouvelles.

Sans doute les hommes qui comprennent ainsi leurs devoirs ne sont pas rares en France; mais ils agissent plutôt sous l'empire de leurs dispositions personnelles que sous la pression des habitudes et des mœurs publiques. Aussi, comme les exemples frappent plus que les préceptes, il ne me paraît pas inutile de montrer quelles sont en Angleterre les règles de conduite habituellement suivies par les classes élevées.

La France est assez riche de sa propre gloire; elle a été prise assez souvent pour modèle par les autres nations pour examiner sans prévention ce qui se passe chez ses voisins, et ne pas dédaigner les modèles qu'elle y trouve.

« L'aristocratie anglaise, dit M. de Montalembert (1), ne se contente pas du glorieux privilége d'être au premier rang de ceux qui donnent leur vie sous le drapeau de leur pays : elle comprend qu'il y a d'autres batailles à gagner dans les luttes formidables entre les intérêts anciens et nouveaux que suscitent les transformations de l'industrie et le mouvement de la civilisation. Elle se montre dans la personne de plusieurs de ses représentants les plus jeunes ou les plus notables, péné-

(1) *De l'avenir politique de l'Angleterre.*

Digitized by Google

trée d'une sollicitude intelligente pour toutes les questions nouvelles, sincèrement dévouée aux besoins moraux et matériels des classes laborieuses, profondément émue et activement préoccupée des souffrances de la classe indigente. Quand on voit les hommes les plus considérables de la pairie, comme le comte Grey, les comtes de Carlisle et de Shaftsbury; les héritiers des familles les plus anciennes ou les plus opulentes, tels que lord Stanley, lord Goderich, et tant d'autres, consacrer non plus seulement leurs souscriptions pécuniaires, mais leurs efforts personnels, aux écoles d'adultes et d'apprentis, courir les villes de province pour faire aux ouvriers des cours publics sur l'histoire ou sur les sciences naturelles; quand on les retrouve à leur place dans le parlement, toujours au premier rang dans les discussions qui intéressent le bien-être ou l'éducation des masses; quand on sait à quel point les ouvriers même des manufactures se montrent affectueusement reconnaissants des marques de sympathie qui leur viennent d'en haut, on se sent le cœur plein de confiance et d'espérance dans l'avenir de cette garnde nation, qui rachète ses vices par tant de vertus, et qui lutte contre ses infirmités avec un si intelligent courage. »

VI.

Je me suis borné jusqu'à présent à faire voir combien le concours actif et dévoué des hommes favorisés de la fortune serait propre à élever le niveau intellectuel du pays, à donner au commerce, à l'agriculture, aux lettres et aux arts une impulsion féconde. J'ai parlé ainsi au nom de la société: mais que n'aurai-je pas à ajouter si j'envisageais la question au point de vue des intérêts des individus et des familles? Je pourrais dire à ceux qui comptent ainsi sur le produit du travail de leurs pères et qui pensent le transmettre sans effort à leurs enfants, « en aucun temps la fortune n'a été stable; toujours on a pu lui appliquer l'allégorie des anciens qui la représentaient sur une roue agitée d'un mouvement rapide. Mais dans quel temps cette incessante mobilité a-t-elle été plus évidente que de nos jours? La laborieuse activité de ceux qui n'ont rien, l'inaction coupable de ceux qui ont beaucoup, les divisions que les lois nouvelles entraînent dans les partages, et la succession incessante des révolutions politiques produisent des déplacements d'intérêts plus rapides

Digitized by Google

et plus fréquents qu'à toute autre époque exempte d'invasion étrangère. Les familles qui occupent un certain rang étaient obscures et pauvres il y a quelques années : cette obscurité et cette misère sont le partage de celles qui naguère étaient opulentes et jouissaient du pouvoir. Et c'est lorsque vous marchez sur un sol agité de tant de secousses que vous pensez vous tenir toujours en équilibre et conserver sans travail le patrimoine que vous avez reçu ! Erreur aussi profonde que déplorable ! Le travail conserve seul ce que le travail a édifié, seul il permet d'envisager l'avenir, sinon avec une confiance absolue, du moins avec des espérances légitimes.

Lorsque nous vous conseillons d'embrasser une des nombreuses carrières que vous ouvrent les services publics : la magistrature, l'administration, le génie, la marine, l'armée, etc., ou de choisir une profession indépendante, comme la médecine, le barreau l'agriculture, le commerce, après mille objections de détails, vous nous dites que vous n'hésiteriez pas si vous étiez sûrs d'arriver à une place élevée ; mais vous désespérez d'y atteindre, et dans ces positions moyennes, les seules auxquelles vous ayez chance d'arriver, la rémunération est insignifiante pour vous, puisqu'elle n'ajoute à votre revenu, déjà suffisant, qu'un quart, un sixième, un dixième peut-être.

Je vous suis sur le terrain où vous vous placez ; je fais abstraction de tous les principes au nom desquels j'ai parlé jusqu'à présent, et je vous réponds comme s'il ne s'agissait que de votre intérêt personnel :

Oui, vous êtes dans le vrai, en pensant qu'une rémunération élevée, une autorité puissante et une gloire étendue ne sont que des lots exceptionnels sur lesquels vous ne pouvez compter. Vous avez raison d'être convaincus que les places éminentes vous seront vivement disputées par ceux qui, nés dans la pauvreté ou dans la gêne, ont, par l'énergie de leur volonté associée à leurs talents naturels, vaincu tous les obstacles que leur opposait le milieu dans lequel ils étaient nés. Ils sont là ces admirables jeunes gens pour rendre à la société des services précieux et pour avoir aussi leur part des avantages qui en sont la juste récompense. Ils sont là, pour faire ce qu'ont fait vos pères, et nous espérons bien qu'il ne viendra jamais un temps où l'on tâchera de rétrécir la libre accession dont ils jouissent à tous les emplois et à toutes les dignités.

Mais enfin, quelque disputées que soient les places excep-

Digitized by Google

tionnelles, pourquoi n'y prétendriez-vous pas à votre tour? Avec une intelligence égale, vous avez eu l'avantage de l'éducation dès le berceau; vous avez le choix des maîtres, les ressources que donne le séjour dans les grands centres d'instruction; vous avez même la prévention favorable qui accueille partout l'homme dont la famille est déjà distinguée. Que vous faut-il donc? Les qualités, qui dépendent de vous, l'énergie du travail, et la puissance de la volonté.

Mais je l'admets, et il faut bien le faire pour un grand nombre, vous ne pouvez prétendre qu'aux positions moyennes, et vous vous retranchez dans votre argument de prédilection : les avantages de cette position sont trop secondaires dites-vous et ne méritent pas les peines qu'il faut s'imposer pour les obtenir d'abord, et pour les conserver ensuite.

Ils sont secondaires aujourd'hui; ils le seront demain, ils le seront pendant dix ans, quarante ans peut-être; ils ne le seront pas toujours; le temps viendra où vous sentirez que cet appoint que vous jugez de si faible importance n'eût pas été inutile et qu'à son aide vous auriez pu prévenir une ruine qu'il vous sera plus tard impossible de conjurer.

Le malheur de bien des esprits, c'est de n'envisager les choses que dans l'heure présente et de ne reconnaître le caractère de la causalité qu'aux influences qui produisent des effets immédiats : erreur funeste! Les causes qui détruisent les positions acquises ne sont pas moins réelles, bien qu'elles ne manifestent leurs effets avec évidence qu'après une longue suite d'années.

Je sais qu'à défaut du travail qui produit, vous pouvez invoquer la modération qui épargne. Tout en louant une aussi sage résolution, je pourrais faire remarquer combien il est difficile de la maintenir dans une position de fortune où l'économie est taxée d'avarice et dans laquelle les enfants ne se font pas un point d'honneur de continuer les traditions paternelles. Je veux seulement établir en principe que l'épargne est insuffisante : ne pas dépenser est un acte négatif, et les actes de cette nature ne peuvent résister aux causes qui tendent incessamment à tout détruire.

Que voyez-vous se perpétuer dans le monde? Dans l'ordre naturel, les diverses espèces d'animaux et de plantes, dont la durée se prolonge pendant une longue série de siècles, tandis que les individus qui les composent vivent au plus quelques années. Or, comment s'accomplit cette pérennité

Digitized by Google

des espèces ? Par une succession d'êtres qui naissent chaque jour, vivent quelque temps, et comblent les vides faits par la mort de ceux qui les ont précédés Bien plus, les parties matérielles dont ces êtres se composent se renouvellent sans cesse, et chacune d'elles se détruisant par une action insensible, mais incontestable, cesserait bientôt d'exister si elle n'était remplacée par d'autres.

Dans la longue durée des espèces comme dans la courte durée des individus, la conservation n'est donc pas l'inertie, l'immobilité : c'est un effort sans relâche ; c'est presque une série de nouvelles créations.

Mêmes lois dans l'ordre religieux et social. Là aussi tout ce qui dure ne doit sa perpétuité qu'à une action continue qui passe d'un individu à un autre, d'une corporation à une autre, mais ne s'interrompt jamais.

La conservation dans l'immuabilité n'appartient qu'à Dieu : pour la créature, la conservation c'est la rénovation.

Et c'est en présence de cette grande loi qui condamne incessamment à produire tout être qui veut se continuer dans ce monde, que vous prétendez conserver quelques biens par l'inaction et une volontaire stérilité ? il ne peut en être ainsi ; il ne peut dépendre de vous de produire des effets contraires à des lois immuables. Du reste, consultez l'expérience, dont les enseignements, sans avoir plus d'autorité que ceux de la raison, impressionneront peut-être plus vivement vos esprits.

Dans les villes où les familles changent continuellement de demeure, où elles arrivent et d'où elles émigrent obscurément, on ne peut guère juger de la fréquence et de la rapidité des chutes sociales. Il n'en est pas de même dans les campagnes. Là, chaque famille a sa maison distincte ; les enfants y succèdent au père ; l'élévation, la décadence et la chute des familles y sont écrites dans des demeures successivement acquises, restaurées, puis, laissées dans le délabrement, et à la fin, passées dans des mains étrangères.

Eh bien! qu'on étudie dans un village les phases par lesquelles ont passé les habitations que possédaient la Bourgeoisie ou la Noblesse, je ne dis pas depuis un siècle, mais depuis cinquante ans, et l'on trouvera écrit sur plus de la moitié de ces demeures, le mot *ruine*, souvent plusieurs fois répété.

Dans les pays que j'ai habités quelques jours, je me suis fait conter l'histoire des possesseurs, entre les mains des-

Digitized by Google

quels avaient passé les maisons que me faisaient distinguer leur isolement, leur étendue, et le soin de leur construction, et je ne crains pas de l'assurer, il en est à peine une moitié qui n'ait été possedé depuis cinquante ans par un homme qui n'y ait pas vu éteindre sa fortune tout entière. Je ne puis citer ici les noms qui donneraient à mes assertions une si évidente et si douloureuse démonstration; je ne puis passer en revue tous les pays auxquels je fais allusion : mais j'en appelle aux souvenirs de tous ceux qui m'écoutent. Je les engage à faire, par la pensée, la revue des châteaux ou des habitations élégantes des pays dont ils connaissent les particularités; et je n'hésite pas à dire qu'ils trouveront partout le même caractère d'instabilité et de ruine, la même démonstration de la rapidité avec laquelle changent de mains toutes les propriétés où l'on mène une vie oisive et facile.

L'histoire raconte la chute des empires, comme leur élévation et leur grandeur; elle fait connaître leur fin, que celle-ci se soit accomplie dans la longue agonie de la décadence ou dans les convulsions d'une chute précipitée. Le sort de quelques familles illustres partage le même honneur, mais personne ne raconte les lentes et obscures misères des familles appartenant à la bourgeoisie ou à la petite noblesse, et dont la fortune s'écroule lentement, comme le font les murs que personne ne répare et dont les pierres se disjoignent et tombent une à une et sans bruit.

Il faut cependant que ces malheurs obscurs, si fréquents quoique si peu remarqués, soient remis sous les yeux de la jeunesse; car ils portent avec eux un enseignement qui peut être plus profitable que l'histoire de la chute des empires et des familles princières. Et qu'on ne croie pas que ces malheurs dont la vente des biens paternels est la dernière scène, aient, pour cause habituelle, la vie déréglée et les dépenses excessives : l'oisiveté suffit avec les habitudes d'une vie commode; elle place sur la pente, et, par une progression dont il est inutile de décrire les étapes, elle conduit, en quelques années, jusqu'au fond du précipice.

Cependant, en présence d'une situation devenue difficile, quelques hommes éprouvent le besoin de conjurer un malheur qu'ils n'ont pas su prévenir; ils veulent sortir de l'inaction dans laquelle ils ont vécu, et entrer dans une de ces carrières qu'ils ont méprisées : efforts honorables, mais d'ordinaire, impuissants et plus funestes qu'une complète inaction.

Digitized by Google

Ceux qui, pendant la seule époque de la vie favorable aux initiations avaient effleuré toutes les connaissances, et se les étaient appropriées seulement au degré qu'exige la conversation, ceux-là, dis-je, s'estiment capables de devenir, dans la maturité de l'âge, agriculteurs, négociants, industriels ; ils tentent des entreprises auxquelles ils n'étaient préparés, ni par des études solides, ni par les habitudes de l'esprit ; et quelques années suffisent pour consommer entre leurs mains, d'une manière éclatante, une ruine qui ne se serait accomplie qu'obscurément et avec lenteur, s'ils n'eussent tenté un suprême et impuissant effort.

Ainsi, le péril entoure de toute part celui qui néglige, dès le bas âge, de suivre une carrière utile. Il est à redouter dans le repos, qui ne porte aucun fruit; il l'est plus encore dans la tentative de greffer un rameau fécond en apparence, sur un tronc qui n'était préparé qu'à une stérile végétation.

En regard de cette décadence et de cette chute, je pourrais montrer aux jeunes gens comment, placés dès le début sur un échelon élevé, il pourraient, en continuant les traditions laborieuses de leurs parents, arriver à une position importante, je pourrais leur vanter l'indépendance dont jouit l'homme occupé, dispensé qu'il est de mille obligations qui pressent celui dont on connaît les loisirs; je pourrais ajouter que le soin de chercher dans l'oisiveté une paix que rien ne trouble, un calme à l'abri des orages n'est qu'un rêve puéril. Dans quelque milieu que l'homme soit placé, il doit se préparer à supporter sa part de privations, d'épreuves, d'inquiétudes et de regrets, et cette part est assurément aussi grande pour celui qui ne se propose aucun but dans la vie, que pour l'homme qui, ayant une noble ambition passe, il est vrai, par toutes les épreuves qui accompagnent une lutte incessante, mais qui peut jouir du bonheur de la difficulté vaincue et de la noble confiance que donne dans l'avenir la possibilité de réparer ses pertes.

J'ai hâte d'abandonner ces considérations toutes personnelles de fortune et de satisfaction, je veux terminer comme j'ai commencé en parlant au nom de la Société.

On ne peut se le dissimuler, les révolutions nombreuses qui, depuis plus d'un demi siècle, ont jeté successivement dans l'exil toutes les familles qui ont occupé le trône, ont altéré parmi nous l'idée de patrie. Plusieurs se sont de-

Digitized by Google

mandé où était son drapeau. Pendant que les uns le voyaient toujours sur le sol de la France et entre les mains de ceux qui occupaient le pouvoir, d'autres le cherchaient dans l'exil, près des familles violemment dépossédées. On devine sans peine quelle confusion est résultée de ces interprétations diverses et combien l'idée de patrie s'est affaiblie parmi nous, parce qu'elle n'avait pas aux yeux de tous un sens unique et rigoureux.

Cette idée vit cependant puissante au fond des cœurs, et il suffit de quelque grand événement pour la faire surgir avec toute sa puissance native. Lorsque naguère notre armée entreprenait, à plus de huit cents lieues de nous, un siége périlleux, dans un climat insalubre, au milieu des froids de l'hiver et en présence d'un ennemi formidable ; lorsque dans cette armée qui courait tant de périls et qui devait acquérir tant de gloire, chacun voyait des frères, des parents, des Français, personne ne se demandait où était la patrie ; chacun la voyait où se trouvaient les périls, les épreuves et la gloire des enfants de la France. Les subtilités et les divisions qu'avaient laissées parmi nous les révolutions successives s'effaçaient dans une pensée commune.

Rappelons-nous les sentiments qui nous animaient alors ; et uniquement préoccupés du désir de concourir au bien et à l'honneur de notre pays, travaillons à la servir dans quelque rang que nous soyons placés : ceux dont la position native est médiocre, en faisant marcher de front l'utilité publique et l'amélioration de leur sort ; ceux qui ont reçu beaucoup de biens, en agissant avec plus d'indépendance personnelle, mais avec un zèle non moins ardent et non moins fructueux.

Alors s'évanouiront tous les sophismes qui nous font entrevoir l'avancement des uns dans l'inaction des autres, la fortune des premiers dans le malheur des seconds. La patrie nous apparaîtra comme une mère, qui n'a d'intérêt ni à la ruine, ni à l'humiliation d'aucun de ses enfants, qui s'honore des services et des talents de chacun, et qui ambitionne indistinctement pour tous le succès et l'élévation.

Amédée Bonnet.

Digitized by Google

FRAGMENTS

DE

LITTÉRATURE MÉDICALE:

ÉTUDES SUR LES MÉDECINS GRECS,

HIPPOCRATE, GALIEN, PAUL D'ÉGINE ;

Par J.-E. PÉTREQUIN,

Ex-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, vice-président de la Société de Médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.

§ II. GALIEN.

C. Galenus, medicorum post Hippocratem princeps, philosophus, grammaticus. — ACKERMANN (INSTIT. HIST. MED.)

(Lu à l'Académie de Lyon, Novembre 1857).

Galien est, sans contredit, après Hippocrate, le médecin le plus considérable de l'antiquité. Aucun autre n'a exercé une aussi large influence sur les destinées de la médecine. Aucun autre n'a joui d'une aussi grande vogue, disons mieux, d'un aussi brillant empire dans le monde médical; et si, de nos jours, les progrès des sciences lui ont ravi son sceptre et sa domination, du moins conserve-t-il encore une éclatante auréole.

Claude Galien naquit à Pergame, dans l'Asie-Mineure, l'an 131 de J.-C., sous le règne d'Adrien. Il nous apprend lui-même (*De libris propriis, de ordine Librorum suorum*) que son père, Nicon, habile architecte de Pergame, fut son premier maître; versé dans la connaissance des mathématiques, de la logique et de la littérature (1), il l'initia de

(1) Le texte de Galien (*De Ordine Libror. Suor.*) porte : ἀριθμητικῆς τε καὶ λογιστικῆς καὶ γραμματικῆς θεωρίας Les interprètes traduisent λογιστικῆς

Digitized by Google

bonne heure aux sciences et aux lettres. A 15 ans, Galien aborda l'étude de la philosophie, et, à 17 ans, il y joignit celle de la médecine. Il fréquenta les écoles et les professeurs les plus célèbres de son temps : il entendit tour à tour les leçons des stoïciens, des académiciens, des péripatéticiens et des épicuriens. Riche de ces connaissances, il fit de grands progrès dans la médecine. Il visita successivement les écoles médicales de Smyrne, de Corinthe, et enfin, d'Alexandrie, où il séjourna plusieurs années. Il nomme comme ses maîtres, Satyrus, élève de Quintus, et Pélops, de Smyrne, qui, tous les deux, suivaient ou croyaient suivre la doctrine d'Hippocrate. Il rentra ensuite dans sa patrie, où l'avait précédé une réputation déjà florissante ; il préludait dès lors à ses luttes contre les sectes en médecine et en philosophie. Sa renommée ne fit que grandir. A 32 ans, c'est encore lui qui nous le raconte (*De libr. propr.*), il se rendit dans la capitale de l'empire romain, sous le règne de Marc-Aurèle et de Lucius Verus (empereurs, de 161 à 169 de J.-C.). Il fit à Rome un séjour d'environ 5 ans, et commença à y composer une partie de ses ouvrages.

Le goût des voyages le reprit : à 37 ans, il quitta Rome (vers 168 de J.-C.), une peste violente y sévissait, et cette circonstance est devenue la source d'une polémique ardente contre Galien, polémique à laquelle il n'entre pas dans notre sujet de prendre part. Il rentra dans sa patrie, et ajouta quelques nouveaux écrits à la collection de ses œuvres. Son séjour à Pergame ne fut pas de longue durée ; il passa à Smyrne, où il continua à composer, chez Pélops, son maître. Ce fut là qu'il reçut une lettre des empereurs romains, qui se trouvaient alors à Aquilée, et qui le rappelaient en Italie. Galien partit : c'était en hiver. A peine fut-il arrivé à Aquilée (169 de J.-C.), qu'il s'y déclara une peste comme on n'en avait pas encore vu : invasit pestilentia ut nondùm anteà.

par *artis supputatoriæ*, *art du calcul* (Voy. éd. Chartier, t. I, p. 52, et Kuhn., t. XVII), et en effet, les lexiques (Planche, Alexandre, etc.) ne donnent pas d'autres signification. Mais cela ferait pléonasme avec *mathématiques* (arithmétique). Il s'agit ici de l'*art de raisonner*, la *dialectique* dans laquelle Galien excella. « λογιστήρια dicuntur scholæ in quibus disseritur (Scapula). Ce qui tranche la question, c'est que Galien emploie ailleurs (*suasoria ad artes oratio*, cap. XIV) ce même mot dans le même sens, et alors tous les interprètes l'y traduisent, comme je l'indique ici, par *logica*, *logique*. (Voy. Chartier, t. II ; Kuhn, t. XVII ; Daremberg, t. I, p. 46).

Digitized by Google

Les empereurs regagnèrent Rome avec quelques troupes, et Galien les suivit. On sait que Lucius Verus mourut en chemin. Marc-Aurèle, qui se proposait, l'année suivante, de faire la guerre aux barbares, voulut emmener avec lui Galien en Germanie; celui-ci s'y refusa, alléguant un ordre d'Esculape, qui lui avait, disait-il, envoyé un songe. Il fut nommé médecin de Commode, et dut attendre à Rome le retour de Marc-Aurèle, dont l'absence se prolongea plusieurs années (170 à 174 de J.-C.). Ce temps ne fut pas perdu pour Galien, qui sut tirer un grand parti de son séjour dans la capitale de l'empire, ainsi qu'il nous l'enseigne lui-même : « Cumque diù moratus esset in peregrinatione, præter spem omnem, Antoninus (Marc-Aurèle), totum illud tempus memoratu dignissimum mihi exercitationem præbuit..... Eo ergò tempore, et collegi et in habitum stabilem perduxi, quæque a magistris didiceram, quæque ipse inveneram... Multa scripsi, in multis me et medicis et philosophis quæstionibus exercens; quorum pleraque perierunt in magno illo incendio, in quo templum Pacis unà cum multis aliis conflagravit. » (Galen., *De libris propriis*). La publication et la bonne fortune de ses ouvrages, ses démonstrations publiques d'anatomie et de physiologie, sa polémique avec les coryphées des sectes médicales, enfin, ses succès dans l'art de guérir, et ses cures presque merveilleuses le mirent en très-grande faveur. « Il fut, dit Eloy (*Dict. hist. de la méd.*), dans l'estime de Sergius Paulus, prêteur; de Barbarus, oncle de l'empereur Lucius; de Severus, qui était alors consul, et qui fut depuis empereur (193 de J.-C.); et de Boethus, homme consulaire, en présence desquels il eut occasion de faire des dissections. » Il était ainsi monté au comble de la prospérité,

Ce bonheur ne fut point sans mélange : Galien eut de nombreux ennemis; on voit dans ses ouvrages qu'il ne ménageait guère ses confrères, et que souvent il leur fit sentir durement sa supériorité. C'était un tort, et un tort grave, dont il eut plus d'une fois à se repentir. Ils se vengèrent, répandirent mille bruits fâcheux contre lui, et, pour peu qu'il présentât le flanc à la critique, ils ne manquaient aucune occasion de l'attaquer. Galien s'en plaint (2) amèrement, et

(2) Quidam malevoli per invidiam flagitiosis urbem rumoribus impleverunt me, ut priores multum superare viderer, multa quæ nequaquam apparerent in anatomicis scribere, nec enim fieri posse ut omnibus latuerint... arbitrati malevoli posse coargui me nutuentem, non contemnentem nugas

Digitized by Google

raconte en détail les divers incidents de cette polémique (3).

On suppose que, sur la fin de sa vie, il se retira dans sa patrie, où il serait mort à l'âge de 70 ans, vers 201 de J.-C., sous le règne de Septime Sévère (empereur de 193 à 211).

Galien parut à une époque où l'anarchie était à son comble en médecine, comme en philosophie : il n'y avait plus d'unité ; la tradition médicale était perdue ou méconnue. Les écoles rivales bouleversaient la science, au lieu de l'édifier ; et les spécialités, en se multipliant à l'infini, avaient scindé l'art en nombreux tronçons. Galien réussit à prendre la direction de l'opinion publique : il lutta avec vigueur contre les sectes médicales et contre les empiétements des philosophes ; il chercha à ressaisir la tradition et à ramener la médecine à l'unité : il se présentait comme le restaurateur de la doctrine d'Hippocrate ; on lui doit d'avoir rappelé l'attention sur ses écrits, qu'il commenta sans relâche ; il éleva ce grand homme sur un piédestal, autour duquel il s'efforça de rallier tous les adeptes.

Galien a beaucoup écrit. Il avait, selon Suidas, composé plus de 500 ouvrages sur la médecine seule, et environ la moitié autant sur la philosophie, la géométrie et la grammaire. Nous savons qu'une partie fut consumée, du temps même de l'auteur, dans l'incendie du temple de la Paix, à Rome. Les écrits qui restent encore sont considérables : ils forment une vaste et précieuse collection encyclopédique, où le phi-

suas, magnanimitatem assimulare, neque dicteriis abstinebant, in templum Pacis venientes quotidie, ubi etiam antequam deflagrasset, congregari omnibus mos erat qui artes doctrinarum tractarent. » (Galen. *De lib. propr.*)

(3) Chronologie des principaux écrits de Galien, d'après lui-même :

Premier séjour à Rome. — (163 à 168 de J. C.) — 1° (pour les étudiants) : De sectis ad tyrones ; — de ossibus et pulsibus. — 2° (pour son ami Platonicus ?) : de arteriarum et venarum dissectione. — De nervorum dissectione. — Empiricæ institutionis hypotyposis. — 3° (pour Boethus) : de causis respirationis, II. — de voce, IV — de Hippocratis et Platonis placitis, VI. — de usu partium, I. — 4° (contre le médecin Martialius) : de Hippocratis anatome, IV. — de Erasistrati anatome, III. — Adinventorum à se Libri ; — pelopis magistri placita, III.

Séjour à Pergame. — (168 de J. C.) : Vulvæ dissectio. — diagnosis affectionum quæ in oculis sunt ; — de medicâ experientiâ.

Séjour à Smyrne. — (168 - 169 de J. C ?) : Per experientiam solam medicinam consistere non posse; — de pulmonis et thoracis motu, III.

Second séjour à Rome. — (169 à 175 ? de J. C.) : de usu partium, II à XVI. — de Hippocratis et Platonis dogmatibus, VII à IX. — Ignoratorum lyco in anatomicâ, II. — (après 177 de J. C.) de anatomicis administrationibus, XVI, etc.

Digitized by Google

lologue, le biographe, l'historien et le philosophe peuvent largement puiser, comme le médecin. « Ils sont, a dit un homme célèbre, qui n'en fut certainement pas un aveugle partisan, si chargés de choses importantes, qu'ils doivent être regardés comme un corps de médecine complet, et comme une encyclopédie plus fournie que celle d'Hippocrate. Galien a presque tout dit, presque tout vu, presque tout appris par la pratique et par ses observations, de même que par l'étude des opinions de ses prédécesseurs, qu'il recueillit avec attention. » (Bordeu, *Recherch. sur l'hist. de la méd.*, ch. II).

C'était une grande et puissante intelligence. Il avait, comme il le proclame lui-même, voulu rétablir la méthode expérimentale telle que l'entendait Hippocrate; mais, dans son empirisme raisonné, il accorda une trop large part au raisonnement; son esprit subtil et raisonneur (ses ennemis le surnommaient *logiatrum*) en abusa, et il finit par être dévoyé. On a écrit de lui avec vérité : « Versé dans toutes les connaissances des écoles philosophiques et médicales, doué d'une vaste conception, de toutes les qualités d'un observateur profond, mais, en même temps, de l'esprit le plus subtil, et de l'imagination la plus ardente, Galien ne chercha à retirer la médecine de l'anarchie où il la trouva, qu'en lui imprimant le joug d'un nouveau dogmatisme qui comprit toutes les notions scientifiques et spéculatives émises jusqu'à lui. » (Raige Delorme, Dict. en 30 vol., art. *Médecine*.)

Il est intéressant de voir en quel honneur le monde ancien a tenu sa mémoire :

Athénée, de Nausicrate, célèbre polygraphe, qui était son contemporain, marque toute la considération qu'il avait pour lui, en l'introduisant comme convive dans son *Banquet des philosophes* (*dipnosophist.. lib.* xv). Il ne lui rend pas seulement témoignage sur le grand nombre de ses écrits, il ajoute encore que Galien ne le cède à personne pour l'élocution et la clarté.

Eusèbe, évêque de Césarée en 313, auteur d'une *Chronique* fort estimée des savants, nous apprend que la vénération qu'on avait, de son temps, pour Galien, était telle que quelques-uns lui rendaient un culte religieux.

Aetius d'Amide, qui paraît avoir vécu vers 455 (Van der-linden), et qui exerça la médecine à Alexandrie avec beaucoup d'éclat, cite souvent et avec éloge Galien dans ses écrits, où mainte fois il lui arrive de le copier textuellement.

Digitized by Google

Alexandre de Tralles, qui florissait à Rome, vers 550, et qu'on regarde, avec Arétée, comme un des meilleurs auteurs en médecine qui aient paru parmi les Grecs, depuis le temps d'Hippocrate, Alexandre de Tralles donne à Galien l'épithète de *divin*.

Paul d'Egine, qui florissait vers 645 (René Briau), n'a pas cru pouvoir choisir de meilleur guide pour son *Manuel de médecine*.

Rappelons, enfin, qu'il n'y avait guère que cent ans que Galien était mort, et que déjà, Oribase, médecin de Julien l'Apostat (empereur de 361 à 363), rédigeait un abrégé de ses œuvres, qu'il publia comme un *compendium de l'art médical*. Ainsi, dès ce temps, la renommée de Galien était à son comble, puisqu'un médecin habile et l'un des plus savants de son siècle, ne crut pouvoir, ni mieux répondre à la prière de son auguste client, ni rendre à l'art un service plus signalé, que de mettre sous une forme succincte les volumineux écrits du médecin de Pergame.

Galien fut ensuite traduit et commenté par les Arabes, qui le proclamèrent le *prince de la médecine*, et il inspira constamment leurs œuvres les plus considérables. Ce fut sous leur patronage qu'il pénétra dans l'Occident, où l'on avait perdu les traditions grecques, et où, pendant le moyen âge, il prit possession absolue des écoles ; l'enseignement se faisait sous son nom ; il fut pour la médecine ce qu'Aristote fut pour la philosophie, le maître à qui tous se référaient : *magister dixit*. — A la Renaissance, le Galien arabe disparut pour ne plus revenir, avec tout le cortége de commentateurs qui s'était interposé entre les Occidentaux et les sources helléniques ; le Galien grec revint à la lumière, et l'on sait, dit M. Littré, quel accueil l'enthousiasme des hommes du XVIe siècle préparait à ces morts illustres qui, sortant enfin de leur long sépulcre, se faisaient voir face à face, et non plus par le reflet incertain de la tradition et de la traduction.

On s'étonne aujourd'hui du nombre des éditions de Galien qui virent alors le jour, et l'on se fait difficilement une idée du succès inouï qui couronna ces entreprises de librairie : pour ne parler ici que de ses *Œuvres complètes* (les publications partielles sont innombrables), nous dirons qu'en un siècle on compte deux éditions grecques, l'une à Venise, chez les Aldes (1525, 4 vol. in-fol.), l'autre à Bâle (1538, 5 vol. in-fol.), une édition gréco-latine à Paris, par René Chartier (avec Hippocrate, 13 vol. in-fol., 1639), et plus de dix-huit

Digitized by Google

éditions latines des œuvres complètes (*a*) de Galien, de 1525 à 1639, toutes in-folio, toutes formant plusieurs volumes, et toutes vendues à plusieurs milliers d'exemplaires. Faisons remarquer que les Juntes à eux seuls donnèrent à Venise dix éditions latines in-folio, de 1541 à 1625.

Mais, peu à peu, l'esprit humain prenant un nouvel essor, une marche indépendante, le règne des anciens commença à pâlir. Du moment que l'observation directe des phénomènes passa sur le premier plan, les livres furent relégués sur le second. Mais, ce serait à tort que la critique, souvent dédaigneuse, et souvent aussi incompétente, du XIXe siècle, voudrait prétendre que l'empire des anciens est pour jamais en pleine décadence, que leur histoire, comme leur influence, est définitivement terminée, et qu'enfin, comme on l'a écrit, le médecin de Pergame doit être pour toujours consigné à l'oubli et à la poussière des bibliothèques, tombeau commun de tant de productions qui cessent, à des époques diverses, d'avoir intérêt et vie ! Il n'en est rien : la science n'est pas l'œuvre d'un siècle ; elle est fille du temps. Les œuvres de l'intelligence peuvent vieillir, mais elles ne meurent point ; et leurs droits ne périssent jamais. Considérons (et c'est là une réplique péremptoire) que les seize cents ans qui nous séparent de Galien, n'ont jamais été vides de son influence ni de son nom.

Quel était donc ce génie qui a résisté aux révolutions des temps et des lieux ? Quel a donc été ce système qui a rempli toutes les écoles du moyen-âge, qui a asservi si longtemps les Arabes et les Occidentaux, qui, pendant tant de siècles, a tenu l'esprit humain sous son joug ? Sur quelle base avait-il fondé ses théories ? « Ce que Galien a mis en œuvre, ce n'est point le naturalisme d'Hippocrate....., mais la doctrine des éléments contenue dans quelques traités hippocratiques, et développée surtout par Platon et Aristote. C'est sur cette base, et en s'attachant principalement à la philosophie des péripatéticiens, qu'il constitua ce célèbre système dynamique

(*a*) Il faut ajouter à cette nomenclature l'édition gréco-latine que le docteur Ch. Gottlob Kuhn a publiée à Leipsick de 1821 à 1833, en vingt volumes in-8. On doit remarquer que c'est une réimpression de l'édition de René Chartier, présentée, il est vrai, sous un format plus commode, mais dépourvue des notes dont l'éditeur français avait enrichi les onze premiers volumes sous le titre de : *Concisæ notæ et variæ lectiones*. (Voy. note 7). Nous louerons dans Kuhn, la *table générale* par Assmann.

Digitized by Google

et humoral qui devait dominer la science pendant une si longue suite de siècles..... (4)

« Quoique formé des débris d'anciennes doctrines, le système de Galien présentait un ensemble séduisant, et, en général, bien coordonné, dans lequel s'encadraient admirablement tous les faits de la science. Personne n'en embrassa l'ensemble avec autant de génie. Rien n'échappe à ses explications et à ses distinctions subtiles ; on ne peut que déplorer le mauvais emploi qu'il fit parfois de ses brillantes facultés, lorsque, le considérant en dehors de ses conceptions systématiques, on voit avec quelle supériorité il traite les diverses parties de la science. » (Raige Delorme, Dict. en 30 vol., XIX, 1839).

Galien, on vient de le voir, avait embrassé toutes les connaissances médicales et scientifiques de son siècle. Nous ne saurions mieux le peindre que ne le fait le tableau suivant : « On sait..... avec quelle ardeur il cultiva l'*anatomie*, et il fut l'un des plus savants anatomistes de son temps. En *physiologie*, aucun des médecins des temps anciens ne peut lui être comparé pour les vues générales et de détail, pour

(4) « C'est là qu'ont été puisées les idées qui ont régné si longtemps et dont quelques-unes subsistent encore, sur la constitution élémentaire du corps humain, sur ses parties similaires et ses parties instrumentales ou ses tissus généraux et ses organes ; sur les tempéraments, résultats des degrés différents et de la directe combinaison des quatre éléments ou de leurs qualités ; sur les quatre humeurs douées des qualités premières combinées deux à deux ; sur les esprits naturels, vitaux et animaux ; principes moteurs de toutes les actions organiques, se formant successivement dans le foie, le cerveau et le cœur, correspondant aux trois facultés et actions du même nom ; les premiers à la faculté naturelle qui préside aux fonctions nutritives et formatrices, les seconds à la faculté vitale qui, par le moyen des artères, répand partout la chaleur et le principe des mouvements involontaires et des passions ; les derniers à la faculté animale qui a pour siége le système nerveux et préside aux mouvements volontaires, aux sensations, à l'intelligence ; les idées sur les facultés secondaires propres à chaque organe, et rendant raison des phénomènes qui s'y passent, sur les facultés attractive, rétentrice, altérante, expulsive des organes sécréteurs, sur la faculté concoctrice de l'estomac, etc. ; les idées sur la prédominance ou la disproportion de telles qualités élémentaires des parties solides ou les intempéries qui, avec les vices des humeurs par excès, par défaut et dans leur composition, ou les divers genres de pléthore et de cacochymie, constituaient aux yeux de Galien les causes prochaines des maladies ; enfin, les idées sur les qualités que, aussi bien que les parties organiques, possèdent à des degrés différents et dans des combinaisons variées, les aliments et les substances médicamenteuses, qualités qui, par le principe des contraires, les rendent aptes à corriger ou à combattre les diverses intempéries et cacochymies du corps. » (*Id. ibid*).

Digitized by Google

les aperçus fins et judicieux qu'il y a répandus : le traité *De usu partium* est justement regardé comme un des plus beaux monuments que nous ait laissés l'antiquité. Il ne traita pas avec moins de supériorité de l'*hygiène* dans les livres *De sanitate tuendâ*, qui, jusque dans nos temps les plus modernes, ont été le meilleur ouvrage sur ce sujet. En *pathologie* et en *thérapeutique*, Galien montre toujours un grand savoir et une étonnante sagacité. » (Raige Delorme, ibid.) Nous devons ajouter à cette énumération les remarquables commentaires du médecin de Pergame, sur les livres de *chirurgie* d'Hippocrate (5).

Certes, c'est une grande et utile mission, mais, en même temps, une tâche longue et difficile, que d'entreprendre de faire revivre cette puissante individualité, de reproduire sa physionomie et sa verve, de faire passer dans notre langue ses divers écrits avec leur couleur et leur originalité. C'est là un monument que M. Daremberg, qui s'est déjà signalé par ses études sur Hippocrate, veut élever à Galien (*b*).

(5) Je dois dire que, pour l'édition des *Œuvres chirurgic. d'Hippocrate* que je prépare, ces commentaires m'ont été du plus grand secours ; j'ajouterai que l'examen simultané des chapitres parallèles d'Oribase, de Paul d'Egine, de Celse et des anciens commentateurs comme Palladius, etc., m'a fourni de précieuses lumières pour constituer mon texte, bien choisir les leçons, et inscrire des titres qui manquaient jusqu'ici. Ces études comparatives, avec les variantes des manuscrits si soigneusement collationnés par M. Littré, m'ont permis d'apporter de notables améliorations, et d'élucider plusieurs passages qu'on avait jusqu'à présent compris d'une manière incomplète ou interprétés d'une façon erronée au point de vue chirurgical.

Il m'a toujours semblé que, dans les éditions où l'on ne donne pas le texte original, non seulement les gloses, les variantes et les annotations philologiques deviennent presque sans objet, n'ayant pas d'application immédiate, mais encore la traduction elle-même perd de son intérêt et de sa valeur, de même que la grande généralité des notes et remarques diverses ; la plupart même des discussions critiques sont moins faciles à saisir ou à apprécier, et n'offrent plus autant d'à-propos et d'importance.

Je me propose, pour tenir le résultat de mes recherches constamment à la portée du lecteur, de terminer l'ouvrage par un dictionnaire en plusieurs langues de tous les termes de l'art employés par Hippocrate dans ses *Œuvres chirurgicales*.

(*b*) *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, traduites sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, de planches et d'une table des matières, précédées d'une introduction ou étude biographique, littéraire et scientifique sur Galien, par le docteur Ch. Daremberg, bibliothécaire de la Bibliothèque mazarine. — Tome I, 1854, de XVI — 708 pages ; tome II, 1856, de 786 pag. — Paris, chez J.-B. Baillière

Digitized by Google

Des obstacles de plus d'un genre se dressent ici devant un traducteur : il est tenu de conserver à l'original sa figure historique ; et, quoique les théories de l'auteur paraissent souvent bien éloignées de nos idées actuelles, il importe de n'en point altérer la peinture ; il faut surtout se garder, comme on l'a dit avec raison « d'habiller Galien à la française et de le rendre méconnaissable. « Je pense qu'il faut se résigner à accepter les anciens tels qu'ils sont, et chercher dans leurs ouvrages, sous cette dépouille qui paraît inanimée, ce qu'il y a de vrai et de vivant (Ravel, de Cavaillon, Thèses de Paris, 1849 ; *Principes thérapeut. de Galien*). » Mais ce n'est pas tout : pour l'intelligence des livres anciens, la condition première est de bien connaître les choses afin de bien entendre les mots ; aussi, pour un livre scientifique ou technique, on ne peut attendre une bonne traduction que d'un homme du métier. Encore est-ce pour lui un problème ardu que de déterminer le sens réel de chaque terme dans une science qui s'écarte sur tant de points de l'état de nos connaissances, et pour des théories depuis longtemps tombées en désuétude. Il est toujours difficile, et quelquefois presque impossible d'identifier un fait ancien avec un fait moderne, et de préciser les rapports entre les deux sciences, l'antique et la nouvelle. « Savoir nettement ce qui est, dit M. Littré, afin de comprendre ce qui fut, et réciproquement comprendre nettement ce qui fut, afin de savoir saisir l'enchaînement et la formation successive de ce qui est, tel est ici l'office du traducteur. »

Voilà les difficultés (6) à vaincre ; voyons maintenant quel

(6) Nous devons aussi signaler les difficultés qui dépendent de l'altération du texte grec : « A la Renaissance, l'imprimerie, prenant les manuscrits tels qu'ils étaient, les reproduisit avec leurs imperfections (omissions ; phrases sautées ; mots mis les uns pour les autres, etc.). Mais tout aussitôt les érudits s'évertuèrent à ôter la rouille accumulée sur ces précieux monuments. On collationna les manuscrits, on rassembla les leçons qu'ils offraient, on fit converger, pour la restauration des passages altérés, les lumières que fournissait l'étude combinée de toute l'antiquité ; on employa les sagaces ressources de la conjecture éclairée ; et de la sorte, on est parvenu, d'une façon véritablement admirable en quelques cas, à corriger avec précision et sûreté des textes singulièrement obscurcis, et à rendre à la pensée des vieux auteurs sa clarté, et à leur expression son éclat ou sa grâce. Mais Galien n'eut pas cette bonne fortune : ceux à qui cette tâche semblait naturellement dévolue, les médecins, se détournèrent vers l'étude de la nature vivante et laissèrent sommeiller leur histoire ; ils savaient les choses, mais ne savaient pas la langue. Les érudits qui savaient la langue, ne savaient pas les choses et n'avaient aucun désir d'a-

Digitized by Google

doit être le plan du traducteur. Il ne s'agit point ici d'une traduction complète de Galien, mais seulement de ses *OEuvres choisies;* on doit devoir s'attacher à mettre en lumière les traités qui peuvent le mieux représenter et faire connaître le médecin Pergame. Un bon choix est donc ici la première indication à remplir. Le titre français (*OEuvres anatomiques, physiologiques et médicales*, de Galien) fait assez comprendre dans quel esprit cette intéressante publication est entreprise. Toutefois, nous devons à la vérité de dire que ce titre n'est pas absolument fidèle, car il n'indique pas tout ce qu'on y rencontre, et il annonce des choses qu'on y cherche vainement.

Et d'abord, bien que l'intitulé ne mentionne point les *OEuvres philosophiques* de Galien, le lecteur trouve comme préambule dans cette édition (et nul ne songera à s'en plaindre), quatre petits traités de *philosophie médicale*. Nous allons les analyser rapidement :

Que le bon médecin doit être philosophe. Le sens de cet opuscule est celui-ci : pour pratiquer avec succès l'art de guérir, il faut être versé dans les sciences que cultivent les philosophes, et pratiquer les vertus dont ils nous prêchent l'exemple. D'où il résulte que le vrai médecin est en même temps philosophe.

Exhortation à l'étude des arts. Galien cherche à prémunir contre la faveur et la fortune qu'obtiennent certains professeurs d'ailleurs peu estimables. Il ne faut pas, ajoute-t-il, se laisser séduire par les arts inutiles ou peu honorables ; l'homme tient à la fois des dieux et des brutes ; il doit s'efforcer de se rapprocher des dieux par la culture de son intelligence, par la science, l'éloquence et les arts : ces derniers se divisent en deux catégories, les arts libéraux et les arts manuels : il recommande une profession qui soit dans la première catégorie, où figure la *médecine qui est le plus excellent de tous les arts.*

Que les mœurs suivent les tempéraments du corps.. Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'examen critique qu'il fait des opinions diverses des philosophes sur l'essence de l'âme ou plutôt des trois âmes admises dans l'antiquité. Bornons-nous à dire que la conclusion finale de ce traité est qu'on tra-

border un auteur dans l'interprétation duquel ils craignaient de se fourvoyer. Ainsi, le texte de Galien resta en friche... offrant pour ainsi dire à chaque pas de mauvaises leçons et des passages corrompus qui entravent le lecteur. » (LITTRÉ).

Digitized by Google

vaille pour l'âme en même temps qu'on s'applique à donner un bon tempérament au corps.

Des habitudes. Galien fait voir la puissance des habitudes; il en étudie l'influence et les causes par rapport au régime, aux exercices, etc., et il démontre que la considération des habitudes est pour le médecin une source d'instructions précieuses à l'endroit de la thérapeutique.

Galien, nous l'avons vu, s'est distingué comme *anatomiste* : il s'était signalé par plus d'une découverte et avait beaucoup écrit sur cette science; nous possédons encore plusieurs traités importants (7), et l'on devait s'attendre à en trouver ici quelques-uns, ou tout au moins le principal de tous, *De anatomicis administrationibus* qui semblait former une introduction nécessaire aux œuvres choisies; mais il n'en est pas ainsi, et pourtant c'était l'ordre naturel, celui précisément qu'a indiqué Galien lui-même : *Leget igitur is omnium primos* ad tyrones *scriptos* (*De sectis ad tyrones*, *De pulsibus ad tyrones...*) *et tertium eum qui* de ossibus, *ad eos qui introducuntur inscriptus est, rei anatomicæ primus; quam sane*

(7) 1° *De venarum arteriarumque dissectione.* « Hunc librum Galeni proprium esse, nemo reluctatur opinione, quo *angiologia* seu venarum et arteriarum doctrina ac dissectio docetur. » (Chartier, t. IV, *in not.*).

2° *De nervorum dissectione.* « Hoc in Galeni libro *nevrologia* vera potius quam nervorum dissectio docetur. » (Id. ibid.). Chartier a découvert et restitué le texte grec des chap. XI, XII, XIV, XV et XVI qui manquent dans l'édition de Bâle.

3° *De uteri dissectione.* « Hunc Galeni librum esse nemo reclamat, quo uteri dissectio situs..... quæque cætera ad uterum spectant, docentur. » (Id. ibid). Chartier a restitué une partie du texte grec qui manquait avant lui.

4° *De anatomicis administrationibus.* « Opus Galeni medicis omnibus per utile, imò ex libello de libris propriis necessarium est..... quis enim artis anatomicæ ignarus, medici titulo dignabitur, medicinæ subjectum dignoscet, ac morbis medebitur? At eo opere universa doctrina anatomica concluditur. » (Chart. t. IV, *in not.*).

La grande édition gréco-latine de René Chartier (Hippocrate et Galien) en 13 vol. in-fol. (de 1639 à 1679), mériterait d'être sinon plus connue, du moins mieux étudiée : on ne la prise pas ce qu'elle vaut. Quand on ne se laisse pas rebuter par l'incommodité du format ni par le mélange ou la confusion des écrits galéniques et hippocratiques, on ne tarde pas à reconnaître que c'est une mine féconde pour quiconque la consulte attentivement. Ce fut le fruit d'un dévoûment bien rare à la médecine et aux lettres : Chartier y consuma sa fortune (Goulin, *Mém. litt. et critiq.*). Cette édition restera comme un éternel honneur pour sa mémoire ; et, pour mon compte, je ne saurais trop proclamer le jugement qu'en porte M. Littré, quand il dit : « *Cette édition m'a semblé mériter plus de faveur qu'on ne lui en accorde ordinairement.* » (LITTRÉ, *Hippocr.*, t. I, p. 459).

Digitized by Google

etiam omnem si quis persequi velit, ad anatomicas administrationes ante alios se conferat ; hæ enim docent quam magnitudinem, quam situm, conformationem, nexum, colorem et inter se communionem habeant partes quæ per dissectionem apparent (Galen., *De ordine librorum suorum*). Ce livre est un lien scientifique entre ce qui précède et ce qui suit; M. Daremberg est forcé d'en convenir : « Le traité *De usu partium*, dit-il, suppose connues et les fonctions mêmes et les dispositions anatomiques ; l'anatomie, on la trouve particulièrement dans le *Manuel de dissection*, et la physiologie dans d'autres traités (trad. de Galien, *Préface*). » C'est ainsi que l'avait compris et disposé René Chartier dans sa grande édition : *Præcesserunt libri* De administrationibus anatomicis, *quibus dissecandi ratio docetur. Jam vero subsequuntur divina Galeni opera libri XVI serie distincta*, De usu partium *corporis humani, quibus singularum partium usus explicatur.* χρείαν *usum*, officium, utilitatem *interpretantur* (Chartier, IV, *In not.* Voy. aussi note 7). On voit que Chartier traduisait ce dernier titre comme l'a fait M. Daremberg.

Le *Manuel des dissections* se composait primitivement de seize livres ; la fin du neuvième et les sept derniers sont perdus en grec, mais il en existe une version arabe signalée par Golius et découverte à Oxford par M. Greenhill, et dont M. Daremberg annonçait avoir fait, avec l'aide de M. Dugat, une traduction française qu'il promettait de publier (Voyez *Bibliothèq. des médecins grecs et latins*, 1851, p. 30). Mais il ne l'a pas fait encore ; nous déplorons d'autant plus cette lacune (8) que cette précieuse découverte venait compléter très-heureusement un des beaux ouvrages de Galien. Le lecteur partagera lui-même nos propres regrets, en lisant les paroles suivantes échappées à M. Daremberg ; « Dans le *Manuel des dissections*, et surtout dans les derniers livres, jusqu'ici inédits, on verra Galien déployer toute son habileté et toute son exactitude, comme anatomiste et comme expérimentateur. Dans ce traité, il semble que la nature le domine complètement, qu'il a oublié ses idées systématiques, et qu'il n'a d'autre but et d'autre désir que de bien observer (Ibid., *Études sur Galien ; Préface*). »

(8) Il nous sera peut-être répondu qu'on en donnera des extraits ou des analyses dans les *Etudes sur Galien* ; mais cela n'est ni suffisant, ni conforme au titre. Au reste, M. Daremberg a sans doute eu d'excellentes raisons pour agir ainsi ; nous ne jugeons pas ; nous lui soumettons nos observations ; et nous attendrons les siennes.

Digitized by Google

Le traité *De usu partium*, que M. Daremberg intitule avec raison *De l'utilité des parties*, est à la fois un livre d'anatomie et de physiologie ; l'auteur, toutefois, n'y traite pas des questions d'anatomie pure ou de physiologie proprement dite ; il est absorbé par une pensée à laquelle tout se subordonne dans son esprit, c'est de mettre en relief les *causes finales*. Le caractère de ce livre se résume dans cette sentence d'Aristote, *que la nature n'a rien fait en vain*. Galien s'attache à rechercher l'*utilité* de chaque organe, et à démontrer que les parties ne pouvaient être mieux disposées qu'elles ne se trouvent, et qu'elles sont merveilleusement adaptées à l'office qu'elles ont à remplir. On le voit, c'est un morceau de philosophie physiologique, et c'est un type achevé de la manière galénique. D'un bout à l'autre, le savoir anatomique est mis au service du thème philosophique. Cette thèse, dans laquelle le médecin de Pergame s'engage avec une verve et avec une ardeur toute juvénile, est devenue sous sa plume un grand et magnifique ouvrage ; on s'étonne, quand on songe à l'imperfection des connaissances scientifiques de son temps, et surtout aux difficultés presque insurmontables de sujet, que jamais l'idée ne vienne à Galien qu'il peut faire fausse route, et que son regard ne saurait sonder les ténèbres qui l'environnent ; il ne se doute pas le moins du monde qu'il s'aventure sur un terrain instable où il ne peut manquer de trébucher. Et, en effet, son argumentation pèche plus d'une fois, et plus d'une fois il se fourvoie et s'égare dans les subtilités de sa dialectique et de ses théories. Mais il n'en continue pas moins à poursuivre résolûment sa marche ; et, chemin faisant, il développe sa thèse avec bonheur et talent, combat les erreurs qui avaient cours, expose ses idées et ses découvertes, et, quand il rencontre sous sa plume le système des philosophes qui professaient le culte du hasard, il les attaque à outrance, et les accable de ses railleries les plus incisives (9) ; il s'applique à mettre partout en relief la pro-

(9) Ainsi, en parlant des dents, il s'écrie : « Que le nombre en soit le même au côté droit et au côté gauche de chacune des mâchoires, n'est-ce pas là la marque d'une certaine équité ? Accordons cela néanmoins à ces fortunés atomes qui se meuvent au hasard, suivant le dire de ces philosophes et qui ont tout l'air pourtant d'achever les choses avec plus de réflexion qu'Epicure et Asclépiade. Car il faut admirer et les autres dispositions prises par les atomes et celle-ci que c'est non pas chez les hommes seulement, mais aussi chez les animaux, qu'ils ont placé les molaires en arrière et les incisives en avant ! Que pour une espèce d'animaux, leur tourbillon eût été aussi heureux, cela était admissible, je le veux bien ; mais

Digitized by Google

vidence du Créateur suprême. Galien connaissait la Bible (il cite Moïse) et quelques livres des chrétiens; et il est un vivant témoignage de la profonde modification que les dogmes du christianisme commençaient à imprimer au monde. Un progrès de plus, et il aurait donné le nom de Jéhova à ce Dieu dont à chaque pas il proclame la sagesse et la toute-puissance. Mais la lumière ne se fit qu'incomplètement pour lui, et son intelligence ne put se dégager de tous les préjugés du paganisme. — Aussi, malgré ses défauts, ses hypothèses et ses paradoxes, quand il est arrivé au terme de sa tâche, il se trouve avoir élevé derrière lui un des plus beaux monuments que nous ait légués la littérature antique. M. Daremberg en a très-heureusement apprécié la valeur : « Une conception hardie, et jusqu'à un certain point nouvelle, de la parfaite harmonie entre les diverses parties du corps, une théorie complète des causes finales, des idées élevées sur Dieu et la nature, des diatribes quelquefois éloquentes et pleines d'une fine ironie contre les œuvres prétendues du hasard et des atomes, des descriptions animées, des points de vue souvent très-justes sur les utilités et les actions des organes, des idées générales étendues, des principes féconds sur certaines questions d'histoire naturelle, telles sont les qualités qui distinguent excellemment l'ouvrage (10) dont nous parlons » (*Préface*).

Citons ici quelques passages; Galien, après avoir décrit à son point de vue l'appareil de la génération, s'écrie : « Ne devons-nous donc pas tout d'abord admirer la sagesse et en même temps la prévoyance du créateur? En effet, bien qu'il

qu'il l'ait été pour toutes les espèces également, cela marque déjà bien du sens et de la réflexion ! Si vous ajoutez qu'aux animaux carnassiers ils ont donné de nombreuses dents à la fois acérées et fortes, pour moi, je ne peux m'imaginer comment c'est l'œuvre d'un tourbillon aveugle. Si donc vous avez vu des dents de lion et de brebis, vous en connaissez la différence : mais que les dents des lièvres soient semblables à celles des brebis, et les dents de panthères et des chats à celles des lions, n'est-ce pas étonnant? Quand on voit des griffes aiguës et fortes chez les carnassiers, comme des épées données par la nature, tandis qu'il n'en est pas de pareilles chez les animaux inoffensifs, la chose paraît plus surprenante encore. »

(10) Après les qualités, voici les défauts : « Une volonté arrêtée de tout expliquer, de faire accorder toutes les explications, de ne trouver jamais ni lui-même, ni la nature en défaut, une ignorance absolue (*sic*) de l'anatomie humaine, une connaissance imparfaite de l'anatomie comparée et de l'embryogénie, une prolixité quelquefois excessive, des subtilités, des paradoxes, tels sont les défauts qui empêchent trop souvent Galien de voir juste et d'exposer méthodiquement. » (Daremberg. Ibid).

Digitized by Google

soit beaucoup plus facile de donner une idée des choses créées que de créer (c) effectivement la chose, notre parole demeure tellement au-dessous de la sagesse du créateur de l'homme, que nous ne pouvons même pas expliquer ce qu'il a créé si aisément ! Ensuite, après avoir témoigné de notre admiration et de notre embarras à expliquer quel est cet expédient employé dans la structure des organes génitaux, il faut en venir à la dissection de la partie et examiner si le créateur n'a pas imaginé quelque nature de corps qui leur soit propre ; puis, si nous ne découvrons rien qui ne se voie dans quelque autre partie, nous devons admirer comment des mêmes organes (tissus) il a tiré des actions différentes. Si nous trouvons quelque substance qui n'existe dans aucune autre partie, nous devons louer à cet égard la prévoyance du créateur.....

« Le créateur de l'homme a donc voulu que les choses fussent ainsi disposées. Maintenant qu'elles sont telles, n'allez pas tenter de découvrir, n'ayez pas la présomption de chercher comment elles ont été créées. En effet, si pour constater leur existence, il vous a fallu l'aide de la dissection, oseriez-vous réellement chercher comment elles ont été créées? Il vous suffit d'avoir découvert que toute partie est disposée comme l'utilité l'exige ; mais si vous tentez de chercher comment elle a été créée ce qu'elle est, vous prouvez ainsi que vous ne comprenez ni votre faiblesse, ni la puissance du créateur. » (XV-1). — C'est là un véritable hymne à la divinité, comme du reste Galien l'exprime lui-même dans un autre passage (*sur le Membre abdominal*), passage que nous allons citer également : « On ne m'accusera pas de profaner le discours sacré que je consacre comme un hymne sincère au créateur des hommes. Je pense que la piété véritable consiste, non à immoler des hécatombes sans nombre, non à brûler mille encens, mille parfums, mais à connaître d'abord et ensuite à apprendre à mes semblables combien grande est la sagesse, la puissance et la bonté du créateur. S'il a donné, autant que possible, à chaque être sa parure appropriée, si rien n'échappe à ses bienfaits, je déclare que c'est la marque d'une bonté achevée ;

(c) Les Païens ont-ils eu l'idée de la *création absolue ?* on en doute, et l'on conteste que Platon lui-même l'ait formulée d'une façon nette et irréfragable. Quant Galien, il emploie le mot δημιουργὸς qui signifie plutôt : *fabricator mundi* que *creator*, dans toute la rigueur du sens philosophique.

Digitized by Google

qu'il soit donc par nous célébré comme souverainement bon ! S'il a su trouver en tout les dispositions les plus parfaites, c'est le comble de la sagesse ! S'il a fait tout comme il l'a voulu, c'est la preuve de sa toute-puissance. » (III-x).

Certes, on trouverait difficilement, si l'on excepte Socrate et Platon, des paroles aussi solennelles, des sentences aussi orthodoxes dans la bouche d'un philosophe païen.

La physiologie de Galien achève (11) de se dérouler dans ses *Traités des Facultés naturelles* (III liv.) et *du Mouvement des Muscles* (II liv.).

Le premier, dont l'auteur lui-même recommande la lecture immédiatement après ses livres d'anatomie (Galen. *De ordine libror. suor.*) renferme l'exposition de l'ensemble de ses doctrines physiologiques ; il traite des quatre *facultés naturelles*, qu'il nomme *attractive*, *altératrice*, *retentive et expulsive*. Ce langage, si éloigné du nôtre, paraît aujourd'hui presque barbare ; certes, je ne prétends ressusciter ni des théories, ni une phraséologie qui ne doivent plus avoir cours, mais si l'on ne s'arrête pas à la surface des choses et qu'on veuille y regarder de plus près, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'au fond la science moderne, sur plusieurs points, ne diffère pas de l'ancienne et ne l'emporte pas sur elle autant qu'on est tenté de le croire ; et explication pour explication, Galien, s'il vivait, pourrait, en plus d'un endroit, défendre encore ses doctrines contre nous et même parfois prendre une brillante revanche. A côté de choses surannées, on trouve des recherches, des expériences et des démonstrations intéressantes ; et, si l'auteur n'est pas avare d'hypothèses, il sait aussi parfaitement répandre dans ses dissertations de la variété, du savoir et de l'intérêt.

Ces dernières remarques s'appliquent très-bien à l'opuscule sur *les Mouvements des Muscles*, qui est rempli d'aperçus et de considérations d'une haute importance ; il établit par l'expérience, l'observation clinique et les vivisections, que les muscles sont les organes du mouvement, qu'il y a pour chacun d'eux, non six mouvements comme on l'enseignait, mais un seul mouvement actif, le mouvement

(11) Galien indique lui-même (*De ordine libror.*) que, pour compléter cette étude, il faut joindre la lecture de ses livres *de la Respiration*, *des Eléments*, *de la Voix*, *des Tempéraments*, *du Pouls*, etc. M. Daremberg promet d'en donner des extraits étendus. Le lecteur aura ainsi une idée complète de la physiologie théorique et expérimentale, telle que la concevait le médecin de Pergame.

Digitized by Google

de *contraction*, celui d'*extension* n'étant qu'une obéissance passive à l'action active du muscle antagoniste, et tous les mouvements opposés s'opérant par des muscles divers, qui se font antagonisme; il arrive à montrer qu'il y a pour l'appareil musculaire une position extrême et une *position moyenne ;* et, étudiant les conditions physiologiques de cette dernière, il la distingue en position moyenne absolue et en relative, et fait voir qu'elle varie suivant les membres dans les articulations, que la nature et l'habitude exercent chacune ici une influence spéciale, etc. Il faut, pour comprendre toute la valeur de ce traité, il faut voir non seulement les applications intéressantes que Galien en fait aux muscles abdominaux et au diaphragme, mais surtout l'immense parti que la chirurgie contemporaine en a tiré pour le traitement des fractures, des luxations et généralement des maladies des membres.

La *pathologie* de Galien est représentée, dans ses œuvres complètes, par un grand nombre d'ouvrages ; le traducteur a choisi, pour le reproduire, le plus important d'entre eux (*De locis affectis*) et il l'a fait précéder de deux opuscules de *philosophie médicale* (*De sectis, ad tyrones;* et *De optimâ sectâ, ad Thrasybulum*), dont Galien conseille lui-même la lecture comme d'utiles prolégomènes : « Et hos igitur si quis omnium primos legere voluerit (libros), rectè faciet » (Galen. *de ordine libror.*)

Des sectes aux étudiants. L'auteur examine par quelle méthode on peut acquérir la science de ce qui est salubre et ce qui est nuisible : il met en présence les dogmatiques et les empiriques, fait intervenir les méthodiques et les réfute les uns par les autres tout en donnant la prééminence aux dogmatiques. Galien a dit de cet opuscule : Qui primus legendus fuerit iis qui artis medicœ disciplinam accepturi sunt;... quœcunque igitur cujusque (sectæ) sunt propria, aut etiam in quibus mutuô differunt, illo libro scriptum est. (*de libr. propr.*)

De la meilleure secte, à Thrasybule. Après quelques généralités sur les théorèmes en médecine et sur les qualités qu'ils doivent réunir, il expose la manière d'en reconnaître la légitimité, et cherche sur quelle base ils reposent et comment on doit les constituer; enfin il examine quels principes professent à cet égard les trois sectes médicales et de quelle façon elles procèdent pour établir leur doctrine, pour découvrir la source des indications thérapeutiques et des

Digitized by Google

contre-indications. Il insiste sur la réfutation des empiriques et des méthodiques. Il ne sera pas sans intérêt de faire voir comment Galien apprécie lui-même cet écrit : Propterea (il fait allusion à l'anarchie médicale) coactus sum et librum aliquem scribere *de optimâ sectâ*, non qualem multi anteà scripserunt et medicorum et philosophorum, nominatim sectam suam laudantes, sed viam tantum ipsam indicans quâ utens quispiam, optimam doctrinam constituere queat aut in medicinâ, aut in philosophiâ, aut in aliquâ aliâ arte (Galen. *De ordine libror. suor.*) Malgré le mérite de cette dissertation, je ne me porterai pas garant que tout lecteur aujourd'hui acquiesce à ce jugement.

La doctrine des maladies a été traitée par Galien avec un succès remarquable : son beau traité *De locis affectis* (lib. VI), prouve qu'il était un pathologiste éminent; là, prenant les devants sur l'école moderne, il formule la *science du diagnostic ;* on pourrait soutenir qu'avant le fameux traité de Morgagni : *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis*, publié en 1760, l'art moderne n'avait rien qui pût lui être comparé. Toutefois le médecin de Padoue et le médecin de Pergame n'ont ni la même méthode, ni le même but, ni les mêmes moyens d'action. Galien a moins en vue le diagnostic *physique* ou direct, que le diagnostic *rationnel* ou médiat : il démontre, par la théorie et par l'observation, combien il importe, non seulement à la connaissance des maladies, mais encore à la thérapeutique, de savoir exactement quel est le siége du mal, ou, en d'autres termes, d'arriver au diagnostic local : c'était un grand progrès par rapport à l'école hippocratique ; il examine successivement, au point de vue de sa thèse, la signification des matières excrétées, les lésions de fonction sans lésion des parties, les diverses formes de douleur, etc.; il enseigne comment on doit s'exercer au diagnostic, et combien la thérapeutique dépend du diagnostic local. Il passe, de la sorte, successivement en revue les affections du système nerveux, de l'appareil oculaire, des organes respiratoires, etc., il anime ses descriptions par des aperçus, des anecdotes et des faits pleins d'intérêt. Ce remarquable ouvrage est un des plus beaux titres de gloire de Galien. Nous savons que d'éminents pathologistes de notre temps, M. Andral entre autres, en font le plus grand cas. R. Chartier en a fait le plus bel éloge en écrivant : *Dicam lubenter medicum fore neminem qui horum doctrinam non legerit, didiceritque.* » (Chart. t. VII, *in not.*

Digitized by Google

p. 883). Le traité *De locis affectis* n'avait jamais été traduit en français, et l'on peut dire que M. Daremberg aura rendu un service signalé en en vulgarisant la lecture.

Galien a laissé de nombreux écrits sur la *pathologie générale*, tels que : De morborum differentiis, lib. I; De morborum causis, lib. I; De symptomatum differentiis, lib. I; De symptomatum causis, lib. III; De febrium differentiis, lib. II, etc. M. Daremberg n'en publie aucun, on doit le regretter. « Ces ouvrages, dit-il, sont fort importants, sans doute; mais on ne peut guère traduire l'un sans traduire tous les autres. » (*Préf.*) Hâtons-nous d'ajouter qu'il promet de les faire connaître, soit par des extraits, soit par une analyse. Nous prenons acte de sa promesse.

Après la pathologie, vient la *thérapeutique*. Galien avait beaucoup écrit sur cette matière : il mentionne lui-même (*De libr. propr.*) plus de 14 ouvrages en ce genre, dont les plus importants sont les traités *De universâ methodo medendi*, lib. XIV, et *Ad Glauconem, de medendi methodo*, lib. II. M. Daremberg donne la traduction intégrale de ce dernier, qui termine le second volume de son édition ; nous comptons que l'autre ouvrira le volume suivant.

Glaucon avait demandé une esquisse générale de la méthode thérapeutique ; et la réponse de Galien est devenue sous sa plume un livre remarquable. Il abonde en judicieuses généralités, comme en règles particulières excellentes, sur la méthode thérapeutique. L'auteur fait voir que les errements de la plupart des sectes médicales dans la pratique de l'art, reconnaissent pour cause première et essentielle une méthode vicieuse dans les divisions. Ce qui constitue l'art de la thérapeutique, c'est la science des qualités des médicaments et de leurs doses, de leur mode d'administration, et de l'opportunité de leur emploi, opportunité dont la connaissance est la plus difficile de toutes ; car, ainsi que l'a très-bien dit Hippocrate (Aphor. I-I.) *l'occasion est très-fugitive*. L'observation est le seul guide qu'on doive invoquer ; la connaissance de la nature commune et de la nature particulière de chaque individu est le fondement de la thérapeutique ; quand la connaissance préalable de l'état normal du sujet manque, on a recours à l'appréciation des conditions communes. Il insiste sur l'art de réunir ces deux notions, et de les suppléer l'une par l'autre. Il fait avec succès l'application de ces principes au traitement des fièvres intermittentes et des fièvres continues ; remarquons ici, à

Digitized by Google

propos de ces dernières, qu'une notion, dont l'école contemporaine s'est glorifiée comme d'une conquête, la notion de la localisation des fièvres, s'y trouve nettement formulée (12). Galien traite successivement de l'inflammation et de ses différentes espèces, eu égard soit au genre de l'affection, soit aux parties affectées. Des questions de médecine et des questions de chirurgie y sont tour à tour abordées avec un remarquable talent d'observation.

Enfin, Galien a marqué honorablement sa place comme *hygiéniste* dans l'histoire de la science. Il a composé sur cette branche de nos connaissances plusieurs ouvrages dignes d'attention, notamment *De optimâ corporis constitutione; De bono habitu; De sanitate tuendâ*, lib. VI; In Hippocratis librum *de aere, locis et aquis, commentarii*, III; In Hippocratis librum *de salubris victûs ratione privatorum, commentarius; De alimentis*, etc. Parmi eux il faut distinguer surtout le traité *De sanitate tuendâ*, en 6 livres, dont Galien recommandait la lecture après ses ouvrages de physiologie (*De ordine libror. suor.*) et qu'on a jusqu'à nos temps modernes considéré comme le meilleur livre d'*hygiène*. Nous devons croire que M. Daremberg le traduira dans l'un des deux volumes qui restent à publier, car il ne voudra pas dépareiller ainsi les *Œuvres choisies de Galien* qui, avec d'aussi regrettables lacunes, finiraient par être entachées d'un défaut capital.

Le 13e et dernier volume de la grande édition de Chartier, in-fol., est exclusivement consacré à la matière médicale et à la pharmacologie galéniques, et il y existe un grand nombre de traités, dont quelques uns n'ont pas cessé de jouir d'une grande réputation : *De simplicium medicamentorum facultatibus ac temperamentis*, lib. XI; *De compositione medicamentorum secundum genera*, lib. VII; *De theriacâ, ad Pisonem*, etc.; on ne doit pas s'attendre à en voir figurer la traduction intégrale dans des *Œuvres choisies*; mais M. Daremberg sera tenu de présenter une analyse des principaux, pour donner une idée de la doctrine de Galien sur les médicaments.

(12) « J'exposerai plus loin les fièvres allumées par les flegmasies et les autres affections qui ont leur siége dans chacune des parties du corps. » (Liv. I, chap. XVI). Ailleurs, il est encore plus explicite ; après avoir parlé des fièvres éphémères, il ajoute : « Parmi les autres fièvres, les unes sont allumées par des inflammations, les autres par des humeurs : *celles qui résultent d'inflammations sont comme les symptômes des parties enflammées*, etc. » (Liv. I, chap. III).

Digitized by Google

Arrêtons ici nos études analytiques sur Galien; et qu'il nous soit permis d'ajouter quelques remarques sur la manière dont on doit, ce semble, comprendre le rôle d'éditeur: et d'abord il y aurait opportunité à faire figurer à la tête des œuvres du médecin de Pergame, deux de ses opuscules qui constituent, à notre sens, l'introduction la plus logique et la plus naturelle: *De libris propriis*, et *De ordine librorum suorum*. René Chartier n'y a pas manqué, (voy. t. I). On a dit avec raison: « Hic librorum (Galeni) sequendus ordo quo ejus doctrina facile percipiatur, » et de fait on ne saurait avoir de guide plus sûr que l'auteur, ni de meilleur index que celui qu'il a pris soin de formuler lui-même, c'est donc là la préface obligée. Nous espérons que M. Daremberg voudra bien réparer cette omission et donner, comme préambule à ses études sur Galien, une traduction, au moins abrégée, de ces deux opuscules, en ayant soin de compléter dans des notes ce qui peut leur manquer; et, pour ne pas sortir des questions d'arrangement, qui ne sont point d'une médiocre importance dans les publications de ce genre, rappelons que l'éditeur français annonce des extraits et analyses de plusieurs traités galéniques; mais où les placera-t-il? sera-ce dans ses *Études sur Galien?* mais il semble que leur place la plus naturelle n'est pas là, et qu'ils seraient beaucoup mieux chacun dans la classe à laquelle ils appartiennent, par ex.: 1° Le traité *De methodo medendi* dans la thérapeutique, après celui qui est intitulé: *Ad Glauconem, de medendi methodo;* 2° *le Manuel des dissections* dans l'anatomie, avant le grand ouvrage *De usu partium;* 3° les extraits *de la respiration, de la voix, des éléments, des tempéraments*, etc., dans la physiologie, etc. Autrement, il y aurait peu d'ordre et de régularité, et la distribution des matières serait non-seulement tout à fait arbitraire, mais un peu confuse et disparate.

Poursuivons: on voudrait voir, à la tête de chaque traité, un argument ou introduction qui, sous une forme concise, donnât une rapide analyse de ce qu'on va lire et un résumé succinct des questions spéciales de critique et d'histoire qui s'y rattachent; au lieu de cela, les divers traités, imprimés les uns après les autres, se suivent sans indice même d'une transition. On pourra, je le sais, me répondre que le traducteur a eu soin, à l'exemple des anciens éditeurs (Voy. Chartier), de mettre des *têtes de chapitre* qui précèdent et résument les subdivisions de chaque ouvrage; c'est fort

Digitized by Google

bien, et je l'en loue; mais cela ne saurait nullement tenir lieu d'un argument analytique qui doit faire préface, et encore est-il à regretter que ces têtes de chapitre n'aient pas même été reproduites à la table où l'on ne rencontre qu'une indication sèche du titre général des traités et de leurs divisions en livres, sans un seul mot sur les chapitres dont ils se composent: ce qui gêne singulièrement les recherches.

On voudrait aussi trouver, devant chaque ouvrage, une courte notice bibliographique. Je sais encore, et je me hâte de le dire, que les études du traducteur sur Galien se termineront par une bibliographie raisonnée; mais ma critique n'en subsiste pas moins, une bibliographie générale ne peut guère remplacer une bibliographie spéciale; nous réclamons donc avec instance, pour chacun d'eux, un court index des meilleures éditions et traductions, ainsi que des manuscrits qui se rapportent au traité qu'on va lire:

Nous souhaitons que, dans les volumes qui restent à publier, le traducteur veuille bien tenir compte de nos remarques; nous osons croire qu'elles ne peuvent qu'ajouter à la valeur et au succès de son œuvre. M. Daremberg s'est préparé à cette édition de Galien par de nombreuses et importantes publications (13); il n'a rien négligé de tout ce qui était capable d'éclaircir et d'améliorer le texte de l'original; il a utilisé les lumières que pouvaient lui offrir les divers auteurs qui ont cité Galien; il a largement mis à contribution sous ce rapport, et nous l'en félicitons, la savante édition d'Ori-

(13) 1° *Études générales :* 1847-1848 : Cours sur l'histoire de la littérature des sciences médicales, in-8. — 1850 : Essai sur la détermination et les caractères des périodes de l'histoire de la médecine, in-8. — 1852 : Sur la division de la médecine selon Celse, in-8.

2° *Voyages scientifiques :* 1845 : Rapport sur une mission médico-littéraire en Allemagne, in-8. — 1848 : Résumé d'un voyage médico-littéraire en Angleterre, in-8. — 1853 : Notices et extraits des manuscrits grecs d'Angleterre, in-8 de 243 pages. On y trouve des variantes, des gloses et des extraits précieux pour la correction et l'amélioration du texte des Œuvres de Galien, d'Hippocrate, de Dioscoride, de Rufus d'Ephèse, d'Oribase, de Paul d'Egine, etc., des scholies inédites sur Hippocrate, et une intéressante étude sur les glossaires hippocratiques, etc.

3° *Etudes spéciales sur Galien :* 1847 : Galien considéré comme philosophe, in-8. — 1848 : Fragment du commentaire de Galien sur le Timée de Platon, grec et traduction, in-8. — 1849 : Collaboration à la thèse de M. Ravel : *Exposition des principes thérapeutiques de Galien* (thèse de Paris, 21 mars 1849). — 1851 : Plan d'une bibliothèque des médecins grecs et latins, in-8. (Voy. pour Galien, p. 26, et suiv.

Digitized by Google

base qu'il publie avec M. Bussemaker. Il ne s'est pas contenté de dépouiller les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris ; il est encore allé sur les lieux consulter ceux des principales bibliothèques d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie ; il en a rapporté une moisson abondante de précieuses leçons. Je voudrais donc que ses longs travaux sur le texte de Galien (14) ne fussent pas perdus pour la science, et qu'il en fît profiter le public, en réalisant l'espoir qu'il avait de faire entrer le médecin de Pergame dans sa collection des médecins grecs et latins, (voyez *Plan*, 1851, p. 26), espoir dont il a récemment encore renouvelé l'assurance (Galien, 1854, t. 1, *Préface*). Il n'a certainement pas levé toutes les difficultés ni tous les doutes ; eh ! qui pourrait se flatter de le faire ? Mais ses efforts n'ont point été stériles. Répétons-le, dans un livre de science venu de l'antiquité, le plus difficile n'est pas simplement de traduire, mais de se rendre un compte exact du fond même des choses, en confrontant le présent avec le passé. Or, non seulement on est loin de trouver toujours tous nos termes techniques dans les dictionnaires, mais encore les mêmes mots ne désignent plus les mêmes choses, et souvent même les mots manquent. Ajoutez à cela les obscurités qui proviennent de la différence des doctrines et des locutions ou des procédés d'une science qui s'est transformée. L'anatomie elle-même peut être prise pour exemple : les points obscurs des descriptions de Galien n'ont pas été élucidés par les anatomistes de la Renaissance, et parfois on ignore encore de quelle disposition organique il veut parler. Quel est l'animal qui lui a servi de modèle et de type ? c'est un objet d'étude : Cuvier et de Blainville sont d'avis qu'il a disséqué des singes et

(14) Ecoutons un juge compétent : « A la vérité, dit M. Littré, M. Daremberg n'est pas tenu (comme il le sera si jamais il publie une édition grecque de Galien) de publier un texte purgé, autant que faire se peut, des fautes et des incorrections qui le déparent ; mais il est tenu, comme traducteur, de le faire comprendre et lire. On voit tout de suite par quels intermédiaires il lui a fallu passer ; il a dû prendre connaissance des manuscrits de Galien, déterminer quels sont les meilleurs, s'adresser à ceux-là dans les cas où il rencontrait un passage douteux, obscur, inintelligible ; comparer les leçons, refaire à par soi le texte, et quand les manuscrits ne lui fournissaient aucune lumière, essayer, à l'aide de la familiarité qu'il a avec Galien, à l'aide du savoir général qu'il possède sur l'antiquité médicale, à l'aide de la conjecture, de suppléer à ce qui manquait. Voilà quel travail préliminaire lui était imposé avant qu'il mit la main à la plume. »

Digitized by Google

plus spécialement le magot. Mais a-t-il, oui ou non, disséqué des hommes ? c'est là une question qui a soulevé un long débat au XVIe siècle, sans pouvoir être résolue. « Je me suis mis courageusement à l'œuvre, dit M. Daremberg, j'ai répété toutes les dissections de Galien....(15) J'indique les procédés souvent très-longs et toujours difficiles, auxquels il m'a fallu recourir pour mettre le texte de Galien d'accord avec la nature (lisez *avec la science moderne*), et, pour juger en dernier ressort, si je ne m'abuse, ce procès qui a tant agité l'Ecole. Il n'est pas une des séances, passées au Jardin-des-Plantes, qui n'ait à la fois fortifié ma conviction que Galien n'a jamais disséqué que des animaux, et augmenté mon admiration pour son exactitude et sa sagacité comme anatomiste. » — Certes, il y a dans cet ensemble de recherches littéraires et anatomiques un puissant argument non seulement en faveur du mérite de la traduction, mais aussi en faveur de la cause que je plaide pour la publication du texte. La médecine y est grandement intéressée ; mais elle ne l'est pas seule. Le monde savant tout entier s'empressera d'y applaudir ; car nous manquons d'une édition critique de Galien « Mieux que personne, a-t-on écrit avec rai-
« son, les érudits savent tout ce que Galien peut fournir à
« la science de l'antiquité, archéologie, philologie, histoire
« des systèmes médicaux ou philosophiques, détails de
« mœurs, usages publics ou domestiques, histoire litté-
« raire : Il n'est pas une page de ses œuvres où l'on ne
« trouve quelque précieuse notion à recueillir. »

J.-E. PÉTREQUIN.

(15) « On a, dit M. Daremberg, on a trop oublié Galien observateur, pour ne songer qu'à Galien systématique ; je veux montrer..... jusqu'à quelle hauteur de vue peut s'élever malgré ces idées (préconçues) un esprit éminent, curieux de toutes choses, dévoué à l'étude, familier avec les écrits des anciens comme avec ceux de ses contemporains, versé dans la dialectique comme dans la médecine, habitué à observer et à méditer ; enfin, ce qui ne nuit pas non plus, appréciateur, un peu partial peut-être, de sa valeur personnelle. »

Digitized by Google

LA

LÉGENDE DE DON JUAN

ET SES

DIVERSES INTERPRÉTATIONS.

—

(Suite et fin).

On se représente trop facilement le XVIIe siècle comme un âge de soumission parfaite aux vérités de la foi. Sans doute la religion y était révérée ; elle réglait les institutions, régnait dans les mœurs, dominait même les intelligences, grâce au génie de ses éloquents apologistes ; mais les remontrances des prédicateurs, le grand nombre bien connu de ceux qu'on appelait alors les libertins, et enfin la brusque conversion d'une cour qui passa si facilement des habitudes austères de la vieillesse de Louis XIV aux mœurs dépravées de la régence, nous montre assez que pour beaucoup la religion ne fut qu'un masque trompeur imposé par les convenances, et que ce ne fut pas sans raison que La Bruyère plaça dans un chapitre intitulé *de la Mode* le portrait des dévots de la cour. Molière, aux fêtes solennelles où fut jouée la *Princesse d'Élide* avait essayé de représenter trois actes du *Tartufe ;* l'opposition que souleva la pièce naissante lui fit ajourner ce dessein ; mais il paraît avoir préludé au *Tartufe*, avoir engagé la lutte avec l'hypocrisie par son *Don Juan*. Ce sujet légendaire, importé de l'Espagne, terminé par une catastrophe miraculeuse, l'absolvait aux yeux des plus sévères ; en Don Juan il peignait plus d'un grand seigneur de la cour, incrédule, débauché, échappant à la censure par l'affectation d'une religion feinte ; mais, tout préoccupé de ce caractère nouveau, il devait laisser dans l'ombre la légende, ne la rappeler que pour mémoire au dénoûment, en un mot la sacrifier complètement.

Et cependant ce dénoûment merveilleux, si peu d'accord avec une pièce complètement séparée de toute inspiration

Digitized by Google

religieuse, Molière, à force de génie, l'a rendu presque naturel. On a parlé de la géométrie du style de Pascal, il y a une sorte de géométrie dans la conception de Molière; son héros s'avance comme par une progression régulière dans la voie du vice; chaque scène le rend plus odieux; il tombe au moment où l'hypocrisie met le comble à sa scélératesse, où le spectateur craignait que ce voile commode ne lui assurât l'impunité. Habitué à faire sortir les situations dramatiques du développement naturel des caractères, Molière a racheté ainsi tout ce que cette demi-légende tronquée avait d'invraisemblable dans son œuvre; il fait, c'est le comble de l'art, périr Don Juan au moment où le spectateur désirait que la Providence en purgeât la terre.

En effet, comme il marche rapidement vers l'abîme! Dès le début, ce n'est déjà plus le vice emporté, irréfléchi, né de l'ardeur des passions méridionales; c'est le vice fanfaron qui s'admire lui-même et se ménage avec soin des jouissances toujours nouvelles. « Tout le plaisir de l'amour est, dit-il, dans le changement. On goûte une douceur extrême à réduire, par cent hommages, le cœur d'une jeune beauté, à combattre par des transports, par des larmes et des soupirs, l'innocente pudeur d'une âme qui a peine à rendre les armes, à vaincre les scrupules dont elle se fait un honneur.... Mais lorsqu'on en est maître une fois, il n'y a plus rien à dire, ni rien à souhaiter; tout le beau de la passion est fini... Enfin il n'est rien de si doux que de triompher de la résistance d'une belle personne; j'ai sur ce sujet l'ambition des conquérants qui volent perpétuellement de victoire en victoire et ne peuvent borner leurs souhaits. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs; je me sens un cœur à aimer toute la terre, et comme Alexandre, je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes pour pouvoir y étendre mes conquêtes amoureuses. »

Nul frein ne pourra retenir une âme si profondément corrompue. Il dédaignera le pur amour que lui portent les plus nobles de ses victimes, et se débarrassera dédaigneusement des instances d'Elvire en lui alléguant de faux scrupules religieux; il n'oserait être l'époux d'une personne qu'il a témérairement ravie à la clôture d'un couvent, et à quelques pas de là il étalera complaisamment son incrédulité aux yeux effrayés de son valet : « Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. » Mais ce n'est pas assez d'être sceptique; il faut faire pénétrer le

Digitized by Google

doute dans l'âme de celui qui croit, qui trouve dans sa foi la consolation de ses souffrances, et ébranler sa résignation. L'incrédulité devient aggressive et nous pressentons le XVIIIe siècle. « Quelle est ton occupation parmi ces arbres? dit Don Juan au pauvre qui lui demande l'aumône.

Le Pauvre. De prier le ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

D. Juan. Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise.

Le Pauvre. Hélas, Monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

D. Juan. Tu te moques ; un homme qui prie le ciel tout le jour ne peut manquer d'être bien dans ses affaires.

Le Pauvre. Je vous assure, Monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à mettre sous les dents.

D. Juan. Voilà qui est étrange et te voilà bien mal reconnu de tes soins. Ah ! je m'en vais te donner un louis d'or tout à l'heure pourvu que tu veuilles jurer.

Heureusement Don Juan s'arrête ; un reste d'honneur lui fait abréger l'épreuve, il fait l'aumône sans condition. Mais cette progression terrible n'est pas encore arrivée à son dernier terme. Il faut que nous découvrions en D. Juan le mauvais fils « Mourez, crie-t-il à son père qui vient de quitter son appartement, mourez le plus tôt que vous pourrez ; il faut que chacun ait son tour ; j'enrage de voir des pères qui vivent autant que leurs fils. » Enfin nous devrons assister à cette profession de foi hypocrite où il se promet de « ne point quitter ses douces habitudes, mais de se cacher, de se divertir à petit bruit, et de garder tout doucement à ses ennemis une haine irréconciliable. » — « Je serai le vengeur des intérêts du ciel, et sous ce prétexte commode je pousserai mes ennemis ; je les accuserai d'impiété et saurai déchaîner contre eux des zélés indiscrets, qui, sans connaissance de cause, crieront en public après eux, qui les accableront d'injures, et les domineront hautement de leur autorité privée. C'est ainsi qu'il faut profiter des faiblesses des hommes, et qu'un sage esprit s'accommode aux vices de son siècle. »

L'hypocrisie avait apparu dans le caractère de Don Juan par ses réponses à Done Elvire ; elle reparaît ici érigée en système, et il la met aussitôt en pratique ; aux prières de Don Carlos en faveur de sa sœur outragée, à ses instances, à ses menaces, il oppose toujours le ciel, la volonté du ciel :

Digitized by Google

on saisit ici les affinités secrètes du *Don Juan* et du *Tartufe* ; on entend déjà les fameux vers du cinquième acte :

Vos injures n'ont rien à me pouvoir aigrir,
Et je suis, pour le ciel, appris à tout souffrir.

Le Don Juan espagnol nous a peint les écarts de la passion dans un âge de naïve croyance ; le Don Juan de Molière, les efforts de l'hypocrisie pour s'assurer l'impunité au sein d'une société religieuse. Les Don Juan modernes lèveront le masque, et improviseront pour se justifier une théorie de l'immoralité.

Je ne parlerai pas des nombreuses imitations de Don Juan au XVIIIe siècle, qui personnifiait, sous des noms divers, les mœurs effrontées de la Régence, héros monotones qui s'agitent dans un tourbillon d'intrigues et parmi lesquels Lovelace seul aurait quelque grandeur. J'excepterai seulement Lorenzo da Ponte, qui, sous l'inspiration de Mozart, a, dans des vers souvent heureux et toujours faciles, groupé autour de Don Juan ces charmantes figures d'Anna, d'Elvire et de Zerline qui expriment d'une façon si touchante l'amour pur, l'amour outragé, et la confiance naïve d'une simple jeune fille, un instant fascinée par le regard séducteur de Don Juan, mais assez heureuse pour éviter le piége où tant d'autres ont succombé. Je veux signaler un nouveau Don Juan, créé par Byron, instruit par Hoffmann, chanté par Musset, vrai Protée qui, sous mille formes, tient une place considérable dans notre littérature.

Le Don Juan de Byron est l'enfant gâté du scepticisme et de l'immoralité. Jeune, beau, intrépide, il traverse la société sans se soucier de ses lois, éveillant sur son chemin les émotions de l'amour, mais bien rapidement consolé quand il a éprouvé une émotion réelle, indifférent à tout, ne se donnant pas même la peine de rien nier. Quel admirable prétexte qu'un tel héros pour exercer l'amère ironie et la verve sarcastique de Byron, pour entraîner un instant le lecteur ému dans les régions les plus hautes, et le faire retomber tout à coup au bruit d'un éclat de rire qui l'avertit que le poète se moque de son propre enthousiasme ! Mauvaise et coupable poésie qui méprise les plus nobles instincts de notre nature, qui détruit par le persifflage ses plus belles inspirations, semblable à un artiste qui, après avoir crayonné quelques admirables figures, prendrait aussitôt plaisir à les effacer

Digitized by Google

à demi, et ne laisserait intactes que les figures obscènes.

Il fallait ajouter à ce nouveau type le prestige d'un peu de philosophie, et l'Allemagne, trop féconde en systèmes, s'est chargée d'en créer un pour lui. Au sortir d'une représentation du *Don Giovanni* de Mozart, Hoffmann, ce conteur étrange et parfois immoral, si original et si puissant dans ses bizarres conceptions, a évoqué l'ombre de Don Juan, et appris d'elle son secret. Loin d'ici ceux qui soupçonnent que l'immoralité de Don Juan n'était que l'effet d'une nature corrompue; elle est l'indice éclatant de l'élévation de ses pensées, de la noblesse de son cœur. L'imagination toute possédée d'un idéal impossible, Don Juan, plein de foi et d'espoir, le cherche dans toutes les créatures qui s'offrent à son amour; chaque fois qu'une passion nouvelle fait battre son cœur, il croit naïvement l'avoir trouvé; déçu, il poursuit sa route, foulant innocemment mille victimes sous ses pas, plus à plaindre que celles qui meurent pour lui, en un mot véritable martyr de cet amour infini qu'il ne pourra jamais satisfaire parce qu'il l'a trop noblement conçu. Je ne fais que traduire; au reste un meilleur traducteur s'est avant moi chargé de ce soin. Laissons, dit Alfred de Musset, laissons bien loin le Don Juan des siècles passés :

Il en est un plus grand, plus beau, plus poétique,
Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
Qu'Hoffmann a vu passer, au son de sa musique.....
Admirable portrait qu'il n'a point achevé.....

Oui, Don Juan, le voilà ce nom que tout répète,
Ce nom mystérieux que tout l'univers prend,
Dont chacun vient parler, et que nul ne comprend,
Si vaste et si puissant, qu'il n'est pas de poète
Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête,
Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.....

Oh! qui me jettera sur ton coursier rapide!
Oh! qui me prêtera le manteau voyageur,
Pour te suivre en pleurant, candide corrupteur!
Qui me déroulera cette liste homicide,
Cette liste d'amour, si remplie, et si vide,
Et que ta main peuplait des oublis de ton cœur.

Trois mille noms charmants, trois mille noms de femme!
Pas un qu'avec des pleurs tu n'aies balbutié.
Et ce foyer d'amour, qui dévorait ton âme,
Qui, lorsque tu mourus, de tes veines de flamme,

Digitized by Google

Remonta dans le ciel comme un ange oublié,
De ces trois mille amours pas un qui l'ait noyé.

Elles t'aimaient pourtant, ces pauvres insensées
Que sur ton cœur de fer tu pressas tour à tour.....
Mais toi, spectre énervé, toi, que faisais-tu d'elles?
Ah! massacre et malheur! tu les aimais aussi.
Toi, croyant toujours voir, sur tes amours nouvelles,
Se lever le soleil de tes nuits éternelles;
Te disant chaque soir : Peut-être le voici,
Et l'attendant toujours, et vieillisant ainsi.

Demandant aux forêts, à la mer, à la plaine,
Aux brises du matin, à toute heure, à tout lieu,
La femme de ton âme et de ton premier vœu!
Prenant pour fiancée un rêve, une ombre vaine,
Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
Prêtre désespéré, pour y chercher ton Dieu.....

Tu mourus plein d'espoir dans ta route infinie,
Et te souciant peu de laisser ici-bas,
Des larmes et du sang aux traces de tes pas;
Plus vaste que le ciel et plus grand que la vie,
Tu perdis ta beauté, ta gloire et ton génie
Pour un être impossible et qui n'existait pas.

Et, le jour que parut le convive de pierre,
Tu vins à sa rencontre et lui tendis la main;
Tu tombas foudroyé sur ton dernier festin;
Symbole merveilleux de l'homme sur la terre,
Cherchant de ta main gauche à soulever ton verre,
Abandonnant ta droite à celle du destin.

Que cette dangereuse théorie ne se pare point du grand nom de Mozart. Le *Don Giovanni* exprime admirablement la passion; il n'est pas destiné à la glorifier, et l'âme si profondément religieuse du grand artiste allemand désavouerait cette interprétation calomnieuse. L'homme qui disait un jour à un protestant de ses amis : « Ah! vous avez votre religion dans la tête et non dans le cœur, vous ne sentez pas comme nous ce que veulent dire ces mots : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem*; » le chrétien qui fondait en larmes en composant sur son lit de mort la Messe de Requiem, se révolterait tout entier contre un semblable blasphème. Non! cette théorie est essentiellement contemporaine; elle est la sœur de ces doctrines qui ont inspiré

Digitized by Google

ces étranges et dangereux livres d'Obermann, de Lélia; théories qui au premier aspect peuvent surprendre ou même séduire, mais qui aboutissent nécessairement à la négation de l'art et de la littérature, puisqu'elles réhabilitent et glorifient les nouveaux excès qui étouffent bien vite toute inspiration, puisqu'elles prennent pour le sceau du génie ce qui est fatalement destiné à l'anéantir. Sous mille formes diverses, ces idées se sont répandues dans la critique et ont infecté le roman. La prose, comme la poésie, s'est faite leur exacte et rigoureuse interprète; je n'en veux d'autre preuve que cette phrase, que je détache entre mille des œuvres d'une femme justement célèbre : « Je croirais assez à une gradation de forces dans les affections successives d'une âme qui se livre ingénûment comme la mienne. Je n'ai jamais travaillé mon imagination pour animer ou rallumer en moi le sentiment qui n'y était pas encore ou celui qui n'y était plus; je ne me suis jamais imposé l'amour comme un devoir, la constance comme un rôle; quand j'ai senti l'amour s'éteindre, je l'ai dit sans honte et sans remords, et j'ai obéi à la Providence qui m'attirait ailleurs. » Rien n'y manque, ni l'affectation mensongère d'un sentiment élevé, ni la fausse couleur religieuse, ni l'erreur de la doctrine.

Ces théories vivent autour de nous; maladroitement copiées sur les écarts de quelques grands esprits, elles peuplent de ridicules génies incompris les bas-fonds de la littérature. L'amour simple et naturel des lettres, tel qu'on le pratiquait au XVIIe siècle, est devenu pour un grand nombre une chimère surannée. Toute croyance amoindrit l'esprit qui l'accepte, comprime sa liberté, paralyse à jamais son essor. Prodiguer le dédain à tout ce que le vulgaire estime, faire parade de vaines souffrances morales et gloire de son scepticisme, placer le sublime dans quelques boutades déclamatoires, et la morale dans l'émancipation des instincts et la réhabilitation des sens; prendre en pitié ceux qui, acceptant franchement leur siècle, ont la faiblesse de travailler à le rendre meilleur; voilà le plus sûr chemin de l'immortalité. Et comme à toute doctrine il faut un héros, un modèle, on a évoqué de l'Espagne la vieille ombre de Don Juan; on lui a prêté une philosophie, à lui qui vécut au jour le jour dans ses passions jusqu'au moment où il fut saisi par la terrible et inexorable statue. Son spectre nous est apparu, mais comme l'ombre du vieux héros Troyen, *quantum mutatus ab illo Hectore*. Tirso de Molina ne le reconnaîtrait plus, et

Digitized by Google

cependant lui seul l'a créé tel qu'il doit être. Nous l'avons déjà senti, en voyant la légende s'effacer et perdre de sa poésie à mesure qu'elle s'écartait de la donnée primitive. Et il en devait être ainsi. Cela peut sembler un paradoxe, mais la légende de Don Juan est essentiellement chrétienne, elle n'a pu naître, elle ne peut vivre qu'au sein du christianisme.

L'antiquité eût-elle pu concevoir et comprendre Don Juan? La femme avait-elle, dans la société antique, une assez haute et assez noble place pour que l'homme qui l'eût réduite au rôle de vil jouet de ses plaisirs méritât un châtiment providentiel? Évidemment non! Il faut, pour que la punition d'un Don Juan soit possible, que le christianisme ait rétabli l'égalité dans la famille, glorifié la pudeur, rendu inviolables les liens domestiques; il faut que la chevalerie, inspirée par lui, ait entouré la femme d'une sorte de culte; alors seulement le profanateur de ces lois si saintes pourra être frappé, et, si ses désordres passent toute mesure, alors seulement il sera digne que le ciel fasse sur lui un exemple de sa justice. Qu'on cesse donc de détourner la légende de Don Juan de sa véritable, de son unique interprétation; qu'on cesse d'en faire une sorte d'Évangile à l'usage de ceux qui prétendent allier une bizarre et coupable philosophie au dévergondage de l'esprit et des sens. Don Juan a fait un long chemin depuis qu'il est sorti des mains du vieux Tirso de Molina, mais tant de pérégrinations n'ont pu effacer le caractère indélébile qui lui a été imprimé dès l'origine. Ou il n'est rien, ou il est créé pour servir d'épouvantail au vice, au lieu d'être couronné par lui comme une sorte de pontife. Le bon sens populaire ne s'y est pas trompé; les lettrés seuls ont pu commettre l'étrange erreur d'abriter sous son manteau leurs singulières et perverses doctrines; pour les masses, en cela plus intelligentes que les conteurs et les poètes, la fable de Don Juan conservera sa moralité primitive, la terrible catastrophe qui la termine produira toujours le même effet sur les consciences; elle restera l'exemple éternel du châtiment inévitable qui vient venger l'oubli des lois morales.

G.-A. Heinrich.

Digitized by Google

LA QUARANTAINE.

Cette eau-forte que la Revue offre à ses lecteurs, devient aujourd'hui un souvenir plein d'à-propos. Elle représente un des abords pittoresques, de notre ancienne ville. Hélas ! ces bords de la Saône, si aimés des artistes et des rêveurs, riants comme une églogue, aux lignes accidentées, aux tons harmonieux, que sont-ils devenus, livrés aux envahissements prosaïques de l'industrie ? On démolit ces belles *fabriques*, on a vulgarisé les *Etroits*. Ce n'est plus qu'un chemin vicinal classé par un numéro d'ordre, macadamisé et qui n'inspirerait pas, tel qu'il est, la description de J. J. Rousseau. Les rossignols se sont enfuis, chassés par le bruit discordant des machines, leur fumée nauséabonde voile l'azur du ciel et les émanations chimiques ont terni les vives couleurs des bosquets. Oh ! qu'il est mort au bon moment notre grand paysagiste *Grobon* qui affectionnait cette terre privilégiée ! heureux trépas ! Il n'a pas vu le *pont tubulaire* et sa colline éventrée. Encore quelques coups de pioche et de marteau, encore quelques années de *progrès* et le débordement de l'ardoise et du moellon sera complet ; les balmes seront nivelées, les débris des grottes serviront à remblayer les quais ; les tourelles de *Choulans*, dernier et ravissant vestige du temps passé, s'écrouleront pour faire place à quelque *cottage* à l'anglaise. Ce sera beau et correct comme notre civilisation positive sans cœur et sans avenir.

En 1474, Jacques Caille, d'une famille illustre dans nos fastes consulaires, père de Jean Caille, podesta de Milan pour le roi de France, et sa femme Huguette Balarin achetèrent du prieur de Saint-Irénée la chapelle de *Saint-Laurent-des-Vignes* située en cet endroit pour y recueillir les pestiférés. Le Chapitre de Saint-Jean et les Confréries de la ville contribuèrent par leurs largesses à l'établissement et à l'entretien de cette maison de charité. Le Saint-Siége accorda des indul-

Digitized by Google

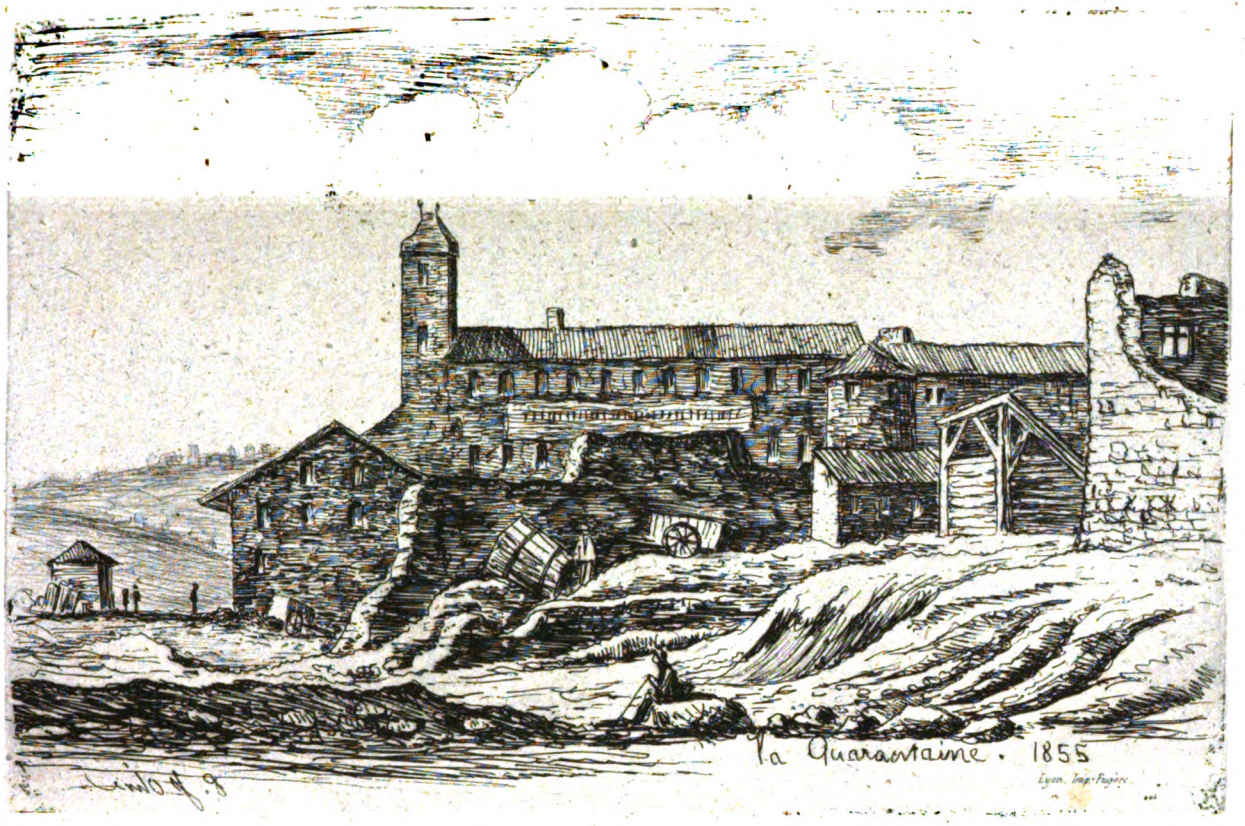

Digitized by Google

Digitized by Google

gences à ceux qui viendraient à son aide. En 1509, les confrères de la Trinité construisirent un second corps de bâtiment séparé pour leurs membres atteints de la contagion. Enfin, en 1524, Thomas de Gadagne, le premier de cette puissante maison qui vînt se fixer à Lyon, conseiller de ville en 1536 et 1537, fit élever le troisième bâtiment, celui que représente notre gravure, dont la silhouette se détachait si bien sur les massifs verdoyants de Sainte-Foy, dont la galerie si élégante était d'un effet si heureux, reflétée dans les flots paisibles de la Saône. A l'angle méridional s'étalait, il y a peu de jours encore, la *croix engreslée* de ses armoiries. Thomas de Gadagne mourut en 1544; il épousa *Peronelle Buatier*, famille éteinte dont les armes ont été récemment découvertes sous un épais badigeon, au portail de l'Antiquaille. Son petit-fils, Guillaume de Gadagne, seigneur de Bouthéon en Forez, fut lieutenant-général au Gouvernement de la province et sa branche se fondit dans les *d'Hostun* de la *Beaume*.

Après la cessation des pestes qui affligèrent Lyon, la Quarantaine servit de refuge aux vagabonds et aux mendiants et plus tard on y mit les forçats de passage.

Au-dessus de la Quarantaine, était la chapelle de Saint-Roch, bâtie, en 1577, à la suite d'un vœu solennel de la ville. Elle était desservie par les Minimes, et, tous les ans, dans la quinzaine de Pâques, on y allait en procession solennelle. De cet endroit la vue s'étend sur les campagnes de *Fontanières*, et au second plan sur les superbes jardins de la maison *Périsse* tracés par *Le Nostre* avec ce goût irréprochable qui fait paraître si mesquins nos jardins modernes. Au nord, la ville apparaît échelonnée sur ses collines avec cette harmonie de lignes et de ton qui rendent ce point de vue unique au monde; aux tours de la Commanderie succédait la masse imposante de la première Église des Gaules; plus loin, la flèche originale de Saint-Nizier terminait le tableau. Au levant, les Alpes apparaissaient dans un lointain bleuâtre; au couchant, des sentiers d'aubépine et de mousse conduisaient à la sainte montagne des martyrs. Fermez vos boîtes et vos pinceaux, peintres aimés, et fuyez, fuyez bien loin; il n'y a plus rien à glaner pour vous dans ce *tohu bohu* industriel.

A quelques pas de cette maison carrée d'une architecture noble et correcte que l'on attribue à *Palladio*, (elle est encore debout,) se trouve une petite maison neuve destinée aux *lits militaires*; la maison est insignifiante, mais, à l'un des angles, est enchassée une ravissante niche du XVe siècle, sauvée

Digitized by Google

probablement de quelques démolitions ; elle est surmontée d'un pinacle découpé et supportée par deux anges qui tiennent un écusson, vide de ses meubles héraldiques. Le soin qu'on a mis à conserver ce fragment est d'autant plus louable que trop souvent, à Lyon, on fouille et on bouleverse sans intelligence et que, chaque jour, nous avons à déplorer des actes d'un vandalisme inutile.

D'où vient ce nom de *Quarantaine?* L'opinion la plus accréditée et la plus naturelle le fait dériver de la quarantaine imposée aux malades et aux marchandises soupçonnées d'être infestées de la contagion. Le Père de Colonia pense, au contraire, qu'il doit son origine à ce que, en 1504, le cardinal d'Amboise, légat du Pape, alors à Lyon, affecta aux réparations de l'hospice le produit des dispenses de la sainte quarantaine, c'est-à-dire du Carême; cette étymologie est un peu forcée, mais elle est plus savante. Il paraîtrait que l'espace qui s'étendait de la Quarantaine à la porte Saint-Georges servit de cimetière au XVIe siècle car, en 1856, les travaux faits par le génie militaire amenèrent la découverte d'une pierre tombale d'une parfaite conservation. Elle avait, selon son inscription, été placée en ce lieu *cimetière commun des pestifères* en l'honneur de Félix Reynier et d'Isabelle Aubry sa femme ; les armes de Reynier ou Regnier qui sont au bas (1), indiquent qu'il était de la même famille que Jacques Regnier, trésorier de France, au bureau des finances de la Généralité de Lyon, en 1556. Cette pierre a été placée au Palais Saint-Pierre, à côté de celles qui viennent des anciens édifices démolis, avec celle de Bellièvre, des Rubys, de Daleschamp, de Gros de Saint-Joire et *de tant d'autres morts illustres* chassés de leur dernier asile par le mouvement des âges et le souffle destructeur des révolutions.

V. M. D.

(1) Coticé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé de trois fleurs de lis d'argent.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE (1).

Lettre de M. Morin au Directeur de la *Revue*.

Monsieur,

M. Marc-Antoine Péricaud a publié dans votre recueil, sur mon *Histoire de Lyon depuis la Révolution de* 1789, deux articles qui dépassent les priviléges de la critique littéraire ; car ils défigurent et travestissent le livre dont ils ont la prétention de rendre compte. Je dois à mon nom, quelque obscur qu'il soit, de ne pas accepter la responsabilité des choses, les unes ridicules, les autres odieuses, que le critique me prête à force de citations falsifiées et d'interprétations à contre-sens. J'ai déjà protesté dans un journal quotidien; mais je viens auprès de vous user du droit que j'ai de répondre dans la feuille même où j'ai été attaqué bien plus dans mon caractère que dans ma modeste valeur littéraire. De celle-ci je fais bon marché, il importe à mon honneur de défendre l'autre.

M. Péricaud s'est d'abord arrêté à ma préface, sorte de hors d'œuvre dans lequel l'auteur du livre expose sa méthode ou ses principes. M. Péricaud m'attribue un mysticisme absurde, en prenant çà et là dans mon livre des expressions rapprochées pour en composer des phrases qu'il a grand soin de guillemeter dans la forme de citations textuelles, puis il conclut par me signaler comme un faiseur de prophéties, qui prétend avoir dérobé le secret de Dieu. Il est facile avec une telle méthode de faire dire à un écrivain tout ce qu'on veut; mais est-ce là de la bonne critique littéraire?

Il serait beaucoup trop long de rétablir dans leur véritable sens chacune de ces expressions qui, découpées à coup de ciseaux, sont susceptibles des plus fausses interprétations. Il faudrait me recopier tout entier. En résumé je n'ai rien dit de plus que la célèbre sentence : *L'homme s'agite et Dieu le mène*, bien entendu que l'homme s'agite toujours librement et qu'il s'agite sciemment, autant que cela est essentiel à sa nature de liberté

(1) Nous avons reçu, par ministère d'huissier, l'article suivant présenté trop tard pour être inséré dans le dernier numéro.

Note du Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

et au caractère moral de ses actes ; bien entendu aussi que si Dieu conduit l'humanité, ce ne peut être que dans un certain plan et suivant une certaine marche qui tend sans cesse au mieux. Or, ce plan de la Providence, non seulement nous pouvons, mais encore nous devons le pénétrer dans la limite où le permet notre nature ; nous devons le pénétrer pour nous y associer, car c'est là notre mérite, et cela même indique qu'il ne nous est pas absolument fermé. Nous pouvons le discerner par ses effets visibles dans le monde et par notre puissance logique qui lie intellectuellement le passé à l'avenir. La Providence, force divine, est pour les sociétés humaines et pour l'humanité, en général, ce que la grâce est pour l'individu, c'est-à-dire, un aide pour l'acquisition du bien. L'individu est impuissant à mériter seul ; mais il mérite avec l'intervention du secours divin qui ne lui fait jamais défaut. De même, le mérite des sociétés humaines est de concourir avec la Providence pour arriver avec elle au bien. Pour nous, individus, le bien qui est la source et la condition de tous les autres, c'est la possession de nous-mêmes, c'est la liberté morale. Par une analogie nécessaire, la production du bien social a pour instrument et pour moyen la liberté collective ou la liberté politique.

Voilà, en quelques lignes, la doctrine de ma préface ; M. Péricaud peut la contredire s'il veut, pourvu qu'il ne la travestisse pas. Je ne trouve pas mauvais qu'il y oppose la sienne, et s'il n'avait fait que cela, j'aurais pu la discuter académiquement, je ne réclamerais pas.

« M. Morin, dit M. Péricaud, écrivait sa préface en 1845. « Aussi peu satisfait de la dynastie nouvelle que de la Restaura- « tion, il dit que Lyon était la ville des aumônes dans un temps « où la charité n'était qu'une aumône, mais que lorsque la cha- « rité s'élèvera à la fraternité sociale, Lyon entrera dans cette « voie sous l'inspiration d'une religion d'esprit et d'amour « et qu'elle y sera guidée par MM. Tocqueville, Garnier-Pagès, « Montalembert, Lamartine et Cormenin, unis pour fon- « der une démocratie catholique. C'est afin d'y concourir que « M. Morin publie son livre. »

Je ferai d'abord remarquer que pas une ligne de mon ouvrage ne justifie cette assertion que *j'étais aussi peu satisfait du gouvernement nouveau* (celui de 1830) *que de la Restauration*. J'ai (très-sagement, je crois,) arrêté mon histoire, même sa partie encore inédite, à la naissance des pouvoirs que je ne pouvais ni louer sans flatterie, ni blâmer sans manquer à des convenances personnelles. M. Péricaud n'a pas le droit de faire en mon nom des professions de foi politiques, et, quand je m'abstiens, de me supposer des sympathies ou des antipathies à l'égard des gouvernements existants, que je fais profession de respecter.

Quant à cette singulière immixtion des hommes éminents cités par M. Péricaud, dans les destinées [illegible] de la ville de

Lyon, elle est évidemment supposée par le critique pour jeter du ridicule sur mon ouvrage. Dans les considérations générales qui sont l'objet de ma préface, je m'étais montré frappé d'un fait que je n'avais pas été certes le seul à remarquer, c'était l'impulsion qui entraînait une quantité d'esprits très-élevés mais aussi très-divers, partis de tous les points de l'horison intellectuel pour s'approcher d'un centre commun vers les idées démocratiques et en même temps vers les idées catholiques. — Je dis se rapprocher, mais non encore pour quelques-uns, se réunir. En parlant de ce mouvement, les noms qu'a rapportés M. Péricaud tombèrent sous ma plume; j'aurais pu en ajouter beaucoup d'autres. Là, je l'avoue, je crus voir la loi de l'avenir. M. Péricaud peut triompher, car ma prédiction a été cruellement démentie. Les tempêtes ont soufflé et tous les membres du faisceau qui commençait à se former ont été dispersés au loin dans le champ sans limite des contradictions, en sorte que les noms que j'ai cités présentent aujourd'hui le plus étrange contraste d'opinions politiques, philosophiques et religieuses. Quant à moi, je le regrette profondément, non pas à cause du déplaisir d'être un prophète pris en défaut, mais par des motifs pris dans une conviction sincère.

« En 1789, me fait dire M. Péricaud, la ville de Lyon était « grevée d'une dette de quarante millions; elle provenait soit « d'emprunts depuis l'année 1722 pour dons gratuits à la Cour, « soit de folles dépenses et de dilapidations. La population ou- « vrière avait à souffrir de fréquentes disettes. Il fallait pour « réformer tant d'abus et tant de misère, une puissance à naître « qu'on ne pouvait deviner.... le peuple. »

Ces phrases, qui sont guillemetées comme une citation textuelle de mon livre, ne m'appartiennent pas. J'en accepte cependant le fonds avec des réserves; car je n'ai pas été assez absurde pour imputer à l'administration de la ville, avant 1789, des fléaux industriels ou naturels, qui sont encore aujourd'hui presque périodiques, tels que les crises commerciales et manufacturières et les disettes de grains provenant des mauvaises saisons. M. Péricaud reconnaît avec moi l'énorme dette de la ville de Lyon. Je n'en fais remonter le point de départ qu'à 1722, parce qu'à cette époque il y eut une liquidation. La ville avait été durement frappée pendant les dernières années du règne de Louis XIV; elle pliait sous son fardeau financier et surtout sous celui des octrois qu'il avait fallu établir pour le service des intérêts. Le système de Law parut être une mine si féconde que l'Etat se crut en mesure de se charger des dettes des villes, et de leurs créanciers fit les siens. Ce passif de quarante millions auquel était remontée la dette lyonnaise en 1789, M. Péricaud le déclare supportable par deux raisons; la première, c'est qu'il ne grévait la ville que de la rente, le capital n'étant pas remboursable; la seconde, c'est que le crédit de la ville était si

Digitized by Google

bien établi que de tous côtés les offres de capitaux affluaient à sa caisse, sous des conditions très-modérées, même au denier cinquante. Ici M. Péricaud commet deux erreurs : 1° il résulte de l'état des dettes de la ville dressé en 1790, et que j'ai rapporté dans mon premier volume, que le capital non remboursable des rentes constituées s'élevait au chiffre de vingt-un millions et que tout le reste consistait en capitaux exigibles et à termes ; 2° s'il y avait des rentes constituées à deux pour cent, c'est qu'en 1722 une certaine quantité de créanciers, menacés d'être remboursés en billets de la banque de Law qui perdaient déjà énormément, traitèrent avec la ville en réduisant leur rentes à deux pour cent.

Mais, dit M. Péricaud, si la ville avait son passif elle avait aussi son actif dans les riches dots de nos corporations et de nos communautés religieuses. J'ai fait remarquer, dans le cours de mon histoire, ce singulier contraste de la ville de Lyon très-opulente dans ses citoyens manufacturiers et négociants, et très-pauvre dans ses finances municipales. Qu'y avait-il de commun entre les caisses regorgeantes des particuliers et la caisse obérée de la ville ? Lorsque l'Etat faisait pleuvoir une nuée d'édits bursaux ou exigeait un *don gratuit*, ce n'étaient point ces Messieurs qui faisaient largesse pour y satisfaire, mais on empruntait la somme qui venait grossir le passif de la cité et on obtenait l'établissement de quelque nouveau sur-octroi pour le service des intérêts. Quant aux communautés religieuses, elles se renfermaient dans leurs priviléges pour ne contribuer à aucune charge publique, municipale ou nationale, et elles avaient même des exemptions pour le vin et les autres denrées qu'elles consommaient.

M. Péricaud ne peut admettre que notre Consulat, le plus vénéré de l'Europe, au langage de Savary, fût coupable d'un désordre dans nos finances. D'abord je ferai remarquer que Savary parle de notre juridiction consulaire, appelée le tribunal de la Conservation, renommée en effet sur toutes les places de l'Europe, pour la sagesse et l'équité de sa jurisprudence commerciale. Mais fallût-il étendre cette apologie à toutes les branches de l'administration consulaire, je ne m'y oppose pas. Je n'ai jamais cessé, dans le courant de mon histoire, de rendre hommage à la parfaite honorabilité de nos magistrats municipaux, dont les descendants, qui vivent parmi nous, ont conservé les pures traditions et sont l'élite de nos concitoyens. J'ai très-souvent loué leur zèle et quelquefois leur courage dans des occasions importantes. Notamment personne n'a plus applaudi que moi aux soins actifs et multipliés du dernier consulat, dans la crise industrielle qui sévissait depuis 1787, et dans le cruel hiver et la disette de 1789. Mais ce que je répète, c'est que le Consulat n'avait pas la force de triompher des abus qui régnaient autour de lui et de ceux de sa propre institution. Il ne représentait plus rien, n'ayant

Digitized by Google

conservé que quelques vaines apparences de l'ancienne indépendance municipale. Dans cet état, on ne pouvait que lui reprocher d'être le double instrument des exactions de la cour et de celles des gouverneurs qui levaient une liste civile sur nos pauvres finances. M. Péricaud va me fournir lui-même l'occasion d'en citer un exemple. Il a raconté une curieuse anecdote qui suivit l'émeute de 1714, amenée par un sur-octroi sur l'entrée de la viande. L'ordre était déja rétabli, lorsque le *fugitif de Ramillies* (l'expression est de M. Péricaud) vint militairement occuper les approches et conquérir les portes de la ville, ouvertes sans coup férir avant son arrivée; puis, cet exploit terminé, il s'en fut triompher à Versailles; mais ce triomphe fut salué par de nouvelles chansons. Or, ce guerrier, dont l'épée, suivant les chansonniers, était restée pucelle dans son fourreau, ce guerrier qui ne serait que ridicule s'il n'avait pas coûté de cruels et sanglants désastres à la France, s'était fait payer en quelques années environ un million sur le trésor municipal, au sein de nos revers nationaux, de notre détresse particulière et des contributions de toutes sortes forcées ou volontaires, payées au trésor royal dans ces dures années de la décadence du grand règne, et cela indépendamment de ses pensions ordinaires sur nos octrois et des cadeaux prodigués à toute sa maison. Eh! bien, il y eut des consulats pour autoriser ces prodigalités envers le favori du roi. On accable ce quasi-roi d'adulations aussi basses que ridicules, dont les témoignages sont enregistrés aux actes consulaires. S'il se fait prendre sottement par les Impériaux à Crémone, on lui écrit pour mettre humblement à sa disposition les fortunes publiques et privées; on le supplie de ne pas les ménager. S'il est malade, on ordonne des prières publiques pour sa santé, on constitue une pension à son médecin et on alloue 1250 fr. pour les frais d'une messe d'actionss de grâce après sa guérison.

Cependant des plaintes s'élevaient de temps à autre contre les prodigalités consulaires, et ces plaintes se faisaient jour ordinairement dans les moments critiques où le Consulat se croyait obligé de convoquer l'Assemblée des notables. Ainsi, en 1677, la ville en était à ne plus pouvoir faire le service de ses rentes; on avait fait ordonner une réduction des trois quarts par un arrêt du conseil. Dans cette extrémité, le Consulat avait convoqué une Assemblée des notables, ce à quoi il répugnait à peu près autant que le Roi à la convocation des états-généraux. Mais là, par la bouche des principaux officiers de la justice, il lui est reproché d'avoir ruiné la ville par une mauvaise gestion. On va jusqu'à mettre en doute, si des dettes ainsi follement contractées obligeaient réellement le corps de la communauté. En 1760, c'est le Président au siége présidial, M. Pupil de Myons et le procureur du Roi, M. Peysson de Bacot, qui répètent les mêmes censures dans les termes les plus véhéments. M. de Bacot leur

Digitized by Google

donne le caractère de la publicité dans un mémoire publié au nom de son siége ; et, sous la lumière de cette publicité, en présence de faits qu'on ne peut plus nier, la Cour des comptes rend un arrêt portant « que le procureur général se retirera immédia-« tement devant le seigneur roi pour lui faire connaître la situa-« tion actuelle de la ville de Lyon. » En 1770, la sénéchaussée lance un autre mémoire contre le Consulat. En 1775, une commission de notables formée en vertu d'un arrêt du conseil, sous les réclamations presque menaçantes du commerce contre les nouveaux droits de rève et foraine, s'exprime en termes si vifs que la cour effrayée de ce bruit, dans une ville ordinairement silencieuse, casse la commission. L'avocat Guillin de Pougelon, ex-échevin, qui en était l'un des membres les plus influents, reçut l'injonction de ne plus s'occuper des affaires de la ville. En 1789, c'est M. Millanois qui, réfutant la prétention du Consulat d'être le représentant de droit de la ville aux états-généraux, met de nouveau en avant les mêmes accusations. M. Péricaud peut donc voir que je ne les ai pas inventées, ces accusations, et que je les ai entendues de bouches qui, certes, ne sont pas méprisables.

Mais, je le répète, en signalant les vices de l'administration consulaire, je n'ai cessé de respecter les personnes et je ne m'en suis pris qu'à leur impuissance. M. Peysson de Bacot, dont j'ai cité le mémoire, dit lui-même, que tout était conduit par une influence tyrannique et occulte dont les échevins n'étaient que les instruments passifs et aveugles ; c'est à cette pression qu'il attribue les comptes exhorbitants réglés sans leur avis, les pensions et gratifications données sans nécessité, les emprunts pour des acquisitions onéreuses, les bénéfices exercés sur ces emprunts, les remboursements de dettes à bas prix, remplacés par des parties prises à gros intérêts, les fausses spéculations entreprises par des motifs personnels, les administrateurs ignorant le secret de la régie, des pièces mystérieuses cachant le véritable emploi des deniers communaux. Voilà pourquoi les réclamations de quelques honnêtes gens, plus courageux que les autres, avortent sans cesse. Citons-en un exemple : La cour impose, en 1775, au Consulat de Lyon, un bail de ses octrois inférieur d'une somme importante aux offres qui étaient faites à la ville ; quatre échevins, MM. Rast, Nolhac, Munet et Brac, refusent de signer, consignent leur opposition au procès-verbal des délibérations consulaires, et en font imprimer les motifs. Un ordre du Roi, qualifia d'indécente la protestation des quatre échevins, supprima la protestation imprimée et enjoignit la signature du bail. L'année suivante, M. Brac fut exilé de la ville avec l'ex-échevin de Pougelon, son beau-frère.

J'ai dit que cet enchaînement d'abus qui descendait du pouvoir central aux pouvoirs subordonnés et locaux, ce mélange d'arbitraire et d'anarchie, de violence et de faiblesse qui constituait

Digitized by Google

l'ancien régime, ne pouvait se détruire que par la force, jusque-là inconnue, qui se révéla en 1789 ; qu'en un mot la Révolution était une nécessité pour la commune ainsi que pour l'État : Est-ce que Louis XVI, avec tout le prestige d'une puissance royale sans limites, n'avait pas été obligé de sacrifier, à son grand regret, Turgot et ses projets réformateurs ? Est-ce que Necker, moins radical, plus circonspect, n'était pas tombé deux fois? Est-ce que, sur notre théâtre plus restreint, des magistrats consulaires, tout éclairés et bien intentionnés qu'ils étaient, avaient pu renverser des usages surannés et ridicules, tels que le ban d'août, en vertu duquel il était interdit de vendre du vin à Lyon dans ce mois, sans la permission de l'archevêque, et le droit de coponage, qui autorisait le Chapitre à lever une coupe de blé sur chaque sac qui était apporté au marché? Est-ce qu'en 1789, au plus fort de la disette, le Consulat qui avait fait acheter des grains pour la ville, en Bourgogne, n'avait pas été empêché de les importer, par un arrêt du parlement de Dijon? Est-ce que nos industries parquées et divisées par des réglements absurdes n'étaient pas toutes en interminables procès les unes contre les autres, avec des émeutes périodiques pour incidents? N'y avait-il pas, par exemple, l'inconcevable réglement de 1744, qui défendait à l'ouvrier en soie de travailler pour son compte? Les octrois exagérés sur les consommations, ne s'étaient-ils pas étendus jusqu'aux matières premières de nos manufactures, telles que la soie, et jusqu'aux marchandises destinées à l'exportation? N'est-il pas vrai que tout le monde gémissait de ces abus qui compliquaient nos crises industrielles et alimentaires et que pourtant personne n'avait la force d'y porter remède?

C'est ce qui avait valu à l'aurore de la Révolution parmi nous, une adhésion à peu près unanime. M. Péricaud l'avoue et le conteste tout à la fois. Il suppose que j'ai divisé notre population en quatre catégories :

« La noblesse et le clergé, sans cesse en conspiration contre la Révolution.

« La bourgeoisie et le commerce, usurpant, les armes à la « main, la terre où croissait l'arbre de la Révolution et interdi- « sant au peuple d'en goûter les fruits.

« Le peuple, masse d'artisans et d'ouvriers, suivant avec calme « son instinct, se faisant obéir de l'Assemblée constituante, mar- « chant à un but providentiel, et n'ayant que Dieu pour chef.

« La populace, ramas de gens de toutes conditions, soulevés « par l'aristocratiepour étouffer la Révolution dans ses émeutes.

« Quant à la garnison suisse et française, elle n'avait point « encore les lumières de l'esprit démocratique; elle obéissait à « sa discipline. »

Telle est, dit M. Péricaud, la prévention avec laquelle M. Morin continue son histoire.

Digitized by Google

Or, ces phrases guillemetées, non seulement ne m'appartiennent pas; mais elles sont contraires à tout ce que j'ai dit.

M. Péricaud a cité après moi les cahiers de notre province aux états-généraux et il s'est écrié : Que de vœux unanimes dans le cahier des trois ordres!

Il aurait pu ajouter les renonciations formelles à tous les priviléges, qui ont précédé parmi nous la fameuse nuit du 4 août.

Il a encore parlé après moi de la déclaration unanime du comité des électeurs, composé des délégués des trois ordres, faite le 17 juillet 1789, après le renvoi de Necker, la ville y protestait contre la dissolution de l'Assemblée, prenait sous sa garantie l'inviolabilité des députés et arrêtait que le paiement de tout impôt cesserait du jour de la séparation violente des députés.

Notre histoire rencontre sans cesse, parmi les partisans zélés de la Révolution, à ses diverses phases, des noms appartenant à la noblesse où à la bourgeoisie, et j'ai longuement rapporté des faits qui prouvent que, même après la dépossession du clergé, la majorité de cet ordre et des communautés religieuses, adhérait à la même cause, et qu'elle ne l'a abandonnée qu'après la malheureuse institution de la constitution civile du clergé.

Oui, j'ai dit et je répète, que la réforme réelle et radicale de l'ancien régime, ne pouvait s'opérer que par la puissance du peuple. Si le peuple de Paris n'avait pas pris la Bastille, l'Assemblée nationale aurait été dissoute dès ses premières œuvres, et si le peuple de Lyon et des autres grands centres de la nation française, ne s'était pas énergiquement rallié à l'Assemblée nationale, le peuple de Paris eût en vain pris la Bastille; tout n'eût abouti qu'à une fronde éphémère.

Mais cela ne signifie pas que la volonté ou les passions du peuple soient l'unique règle du droit et de la justice. Le droit a quelquefois besoin de la puissance du peuple pour prévaloir dans la société et c'est ce qui fait la légitimité des révolutions. Le droit en soi est au-dessus du peuple.

Je défie M. Péricaud de rapporter une seule phrase de mon livre qui contienne l'apologie des crimes qui ont altéré et souillé la Révolution. Mais ne pouvant trouver ces phrases chez moi, il en a forgées et me les a attribuées.

J'ai rapporté que les volontaires lyonnais rentrant en ville après la campagne du Dauphiné, contre les incendiaires, avaient été assaillis à coups de pierres dans les rues de la Guillotière. M. Péricaud me fait dire : « que ce faubourg conservait une « *juste* et vieille inimitié parce que le Consulat l'avait possédé « comme un fief. » Le mot *juste* est une falsification, aussi bien que *l'excuse* que j'aurais faite de cet acte d'hostilité.

Dans un passage qu'il guillemète à son habitude, il me fait qualifier M. Imbert-Colomès, d'homme *équivoque et à double face*. Équivoque, peut-être, cela résultait de la position et des opinions flottantes de ce personnage. Mais je n'ai point dit *à*

Digitized by Google

double face. — Expression injurieuse qui eût attaqué non la position, mais le caractère.

J'ai dit que M. Imbert-Colomès avait mécontenté le peuple de Lyon par sa persistance à maintenir le corps de volontaires qu'il avait institué dans un jour de péril. Le peuple de Lyon voulait avoir sa garde nationale comme Paris. Les volontaires étaient une force irrégulière, n'appartenant ni à l'ancienne organisation existante encor, celle des penonages, ni à la nouvelle qu'on attendait avec impatience. Après les journées des 5 et 6 octobre, M. Imbert-Colomès parut, avec juste raison, s'être rallié au mouvement contre-révolutionnaire qui essayait de se reconstituer dans les pays d'état, et dans les villes à parlements ou à municipalités. Il voulait faire à Lyon la même tentative que M. Mounier dans le Dauphiné. Ce n'est pas là un *singulier soupçon* de ma part, c'est un fait constant. Deux mois après la loi organique des institutions communales, le vieux Consulat était toujours en vigueur. Il avait fallu cependant laisser la garde nationale se former; mais en face d'elle et sans vouloir se confondre dans ses rangs, la milice des volontaires subsistait encore; ce fut à la suite d'un conflit entre elle et la force régulière et légale des citoyens, qu'éclata l'émeute populaire du 7 février 1790. Un historien devait raconter les faits et leurs causes ; ce n'est pas avoir justifié les violences qui obligèrent le premier échevin lyonnais à chercher un asile hors de la ville.

Il serait, certes, permis à M. Péricaud de mettre sous le patronage de sa vieille amitié, M. de Foissac, et MM. Guillin de Pougelon et Guillin Dumontet, si j'avais le moins du monde attaqué ces messieurs. Je n'ai parlé du premier que pour signaler en lui un de ces nobles qui avaient accepté la Révolution. Il fit partie de l'état major de la milice civique de Lyon, et il commanda le détachement qui fut envoyé à la fédération de Paris. Je me suis étonné de le voir, moins de six mois après, suspecté et visité par la municipalité de la commune de Charly, où il s'était retiré.

Quant à la conspiration qui porte le nom de M. Guillin de Pougelon, elle est certifiée et racontée avec beaucoup de détails par l'historien royaliste Guillon. Je n'en ai parlé au contraire que pour en atténuer l'importance, en la signalant comme une échauffourée qui ne pouvait avoir aucune portée sérieuse.

Personne n'a parlé avec plus de regret et d'indignation que moi, de l'atroce scène du château de Poleymieux. En la racontant comme historien, j'en devais constater les causes et les circonstances. La déclaration du 20 juin et la fuite de Louis XVI, étaient un brandon de guerre civile sur toute la France. A Lyon, l'union prompte, énergique et unanime des pouvoirs et l'adhésion solennelle et éclatante donnée à l'Assemblée nationale qui venait de se déclarer pouvoir souverain, prévinrent le désordre. Mais l'agitation ne fut pas si facile à arrêter dans les campagnes. Le seigneur de Poleymieux eut le tort (et certes je ne présente pas

Digitized by Google

ce tort comme une excuse de l'assassinat) de ne pas ouvrir son château aux municipalités qui avaient le droit légal de le visiter. Il y eut un véritable combat à la suite duquel les portes du château furent forcées, et M. Guillin poursuivi de chambre en chambre, fut pris et massacré entre les bras des officiers municipaux qui firent tout ce qui était humainement possible pour le défendre. La circonstance de l'orgie canibalienne n'est rien moins que justifiée, et en la mentionnant comme un bruit, j'ai dit : « Le fait n'a pas besoin que l'imagination y ajoute d'incroyables « accessoires ; il est bien assez affreux tel qu'il est. » Mais M. Péricaud ne me pardonne pas de ce que j'ai justifié la population lyonnaise et même les clubs lyonnais d'avoir été les instigateurs et les complices des assassins. Je me suis cependant appuyé sur les documents authentiques. Les clubs qui s'appellaient alors *les Sociétés des amis de la Constitution* se piquaient d'un grand amour de l'ordre. Dans l'agitation rurale qui avait produit la scène de Poleymieux, ils s'offrirent et furent acceptés par les autorités lyonnaises pour aller prêcher dans les campagnes l'esprit de paix et de patriotisme. Lorsque leurs députés arrivèrent sur le théâtre de l'affreuse scène, elle était déjà consommée, et ce fut sur leur rapport que des louanges publiques furent données au Maire et à un officier municipal de Saint-Germain au Mont-D'or, *qui s'étaient exposés aux dangers les plus imminents pour prévenir les excès* : Ce ne fut qu'en mars 1793, sous le proconsulat de Bazire, Rovère et Legendre, que les Jacobins furent intronisés à Lyon.

Du fait que Roland et Chalier furent nommés ensemble notables dans la première municipalité et officiers municipaux dans la seconde, M. Péricaud induit une sorte de solidarité entre ces deux noms. Je lui en laisse la responsabilité. Je n'ai pas à protéger contre cet adversaire l'illustre chef de la Gironde.

Quant à Chalier, j'ai fait remarquer que ce nom n'avait pas, en 1790, la signification qu'il a acquise depuis. Ce fut seulement après le 10 août 1792 que cette tête exaltée, mais faible, tomba en délire. Alors Chalier devint l'ennemi acharné des *Rolandins*. Sa nomination aux fonctions du tribunal de district est aussi postérieure de deux années à l'époque dont parle M. Péricaud. Enfin, ce fut seulement en 1792, après la déclaration de la patrie en danger, que des commissions de surveillance furent instituées par la loi dans les municipalités.

M. Péricaud fait encore une confusion de dates lorsqu'il place la grande solennité de la Fédération lyonnaise au 14 juillet 1790. Cette fête avait eu lieu le 30 mai et elle était la suite du mouvement commencé depuis plusieurs mois dans les provinces, comme une manifestation d'adhésion aux actes de l'Assemblée constituante. M. Imbert-Colomès avait empêché que la ville de Lyon n'y prît part. Mais après la retraite de ce magistrat, Lyon répondit à l'invitation que Grenoble lui avait adressée pour en-

Digitized by Google

voyer une députation à sa fête et elle indiqua le jour de la sienne. Des députations de quatre cent dix-huit villes de France s'y rencontrèrent, et elle fut elle-même représentée dignement à la Fédération de Paris, le 14 juillet. Les Corps et les députations des gardes nationales étaient en grande partie commandés par de jeunes nobles, compagnons et émules de Lafayette. Ainsi dans le Midi, nous trouvons les noms d'un Castellane-Saint-Maurice, d'un de Payan, d'un de La Fare. La garde nationale de Lyon, commandée en chef par M. Dervieu du Villars, avait fourni pour Grenoble un détachement sous les ordres de M. Bolliou de Chanzieu et pour Paris un détachement sous les ordres de M. de Foissac. Il est vrai qu'une autre fête commémorative eut lieu le 14 juillet; elle tombait au milieu des agitations qui commençaient à naître contre les octrois, et elle fut suivie, peu de jours après, d'une sanglante émeute. J'ai fait remarquer que cette émeute, dont l'origine est mystérieuse, est étrangère au peuple de Lyon qui s'était formellement prononcé dans toutes les sections pour le maintien des octrois jusqu'à leur remplacement légal. La section de Pierre-Scise fut désarmée non pour s'être insurgée contre la garde nationale, mais parce que des émeutiers réfugiés sur sa circonscription avaient tiré sur un bataillon. Son innocence fut reconnue et ses armes lui furent honorablement rendues. Au surplus, la garde nationale qui réprima courageusement cette émeute, que l'abbé Guillon signale comme de source aristocratique, était, dans ses chefs et dans ses membres, la force énergiquement révolutionnaire de la ville.

Il semble, au dire de M. Péricaud, que je me sois prononcé pour tous les désordres *au nom d'un peuple qui a Dieu pour chef et qui, toujours en avant, dicte ses décrets à l'Assemblée nationale.* Je repousse cette phrase ridicule que M. Péricaud souligne comme si elle était de moi.

M. Péricaud me fait dire encore, entre guillemets : « Il est « résulté de ce mélange de grandeur et de crime, un problème « qui attend sa solution définitive et qu'il obtiendra par la *fusion* « des deux autorités religieuse et civile. » Une telle fusion serait la théocratie ou l'autocratie, Grégoire VII ou Henri VIII d'Angleterre. Cet idéal est le contraire du mien.

Ce que j'ai formellement blâmé, le critique me le fait louer, notamment la constitution civile du clergé, réaction imprudente du jansénisme qui troubla dangereusement notre province, et le cours forcé des assignats, auquel j'ai opposé les vues très-sensées, publiées par M. Périsse du Luc, député de Lyon à l'Assemblée, demandant la création d'assignats libres, portant intérêt et hypothéqués sur les biens nationaux.

J'ai indiqué les causes de la division qui exista presque continuellement entre l'administration urbaine et l'administration départementale : attributions mal définies, trop de points de contact, orgueil de l'autorité, coteries locales, et différence des

Digitized by Google

origines ; la municipalité naissant de l'élection directe et le Département des élections à deux degrés. Dans le principe, simple nuance, puis un Département feuillant contre une municipalité girondine, puis un Département girondin contre une municipalité montagnarde. Au fond, malgré ces aigreurs, ces débats, ces oppositions souvent violentes, c'est toujours l'esprit de la Révolution quoique à degrés divers. Dans ces faits minutieux, je me suis efforcé d'être impartial, et il s'en faut que, comme M. Péricaud le prétend, j'aie systématiquement donné raison à la municipalité.

Je m'arrête ici, espérant que cela aura suffi pour montrer que le compte-rendu de M. Péricaud est à mon livre ce qu'une caricature est à un tableau et une charge à un portrait.

Je n'ai écrit cette rectification qu'en vue des personnes qui, sans avoir lu mon ouvrage, déjà vieux de dix ans, auraient pu le juger d'après le prétendu critique. C'est celles-là que je crois devoir avertir que la description qui en a été faite est une inexactitude d'un bout à l'autre.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur de la *Revue du Lyonnais*, l'assurance de ma considération distinguée,

J. Morin.

Digitized by Google

LETTRE

SUR

L'AMPHITHÉATRE DU JARDIN-DES-PLANTES.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Votre dernier numéro contenait une notice de feu M. Comarmond, mon prédécesseur sur le monument du Jardin-des-Plantes. Les travaux qui s'opèrent depuis plus d'un mois, infirment complètement l'opinion du docteur qui, avec les meilleures intentions, du reste, a cru devoir contredire celle d'Artaud, fondateur de nos musées.

Ce n'est point Artaud qui a donné le premier le nom de naumachie à ce monument, depuis trois siècles il est connu ainsi sur les plans de Lyon; le travail d'Artaud, au contraire, porte pour titre, Mémoire sur l'amphithéâtre découvert au Jardin-des-Plantes, en 1820; les fouilles faites à cette époque, ont été gravées et sont encore dans les dépôts du musée des antiques. Elles portent pour titre : Plan de l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes.

Si M. Comarmond en avait pris connaissance, il y aurait vu que l'arène déblayée en 1820, avait 188 pieds de long, et 126 de large, au lieu de 7 mètres que le docteur a pensé qu'elle devait avoir, et s'il avait assisté aux fouilles d'aujourd'hui, il aurait reconnu que ce monument était bien, ainsi que le dit Artaud, un amphithéâtre et non pas un simple théâtre.

Étranger aux connaissances artistiques et architecturales, l'auteur de la notice a cru voir une ligne circulaire là où elle est elliptique.

Digitized by Google

Toutes les substructions et les piliers soutenant les vomitoires, du côté du midi, ont été dernièrement mis au jour au nombre de 11 à la fois; toute la ville les a vus, et le dessin de M. Chenavard les a soigneusement relevés. Leur ligne est elliptique. Le pavé de briques bien cimenté de l'arène et le canal en faisant le tour, ainsi que celui qui y amène les eaux du coteau, prouvent suffisamment que l'on a pu y donner des fêtes nautiques.

Faisons une distinction. Une naumachie était un espace où ne se donnaient que des représentations de fêtes nautiques, naturellement elles étaient toujours près des grands cours d'eau. Mais certains amphithéâtres avaient aussi la propriété de pouvoir au besoin être quelquefois inondés pour varier les plaisirs de la foule, tel était celui du Jardin-des-Plantes. Nous entrerons dans de plus grands détails sur les moyens que nos pères avaient d'y conduire l'eau, dans le travail dont nous nous occupons, et que nous publierons lorsque les travaux du jardin seront terminés.

Si notre position de successeur de M. Comarmond nous impose la plus grande réserve et les plus grands égards relativement à son opinion, la vérité nous force aussi à rendre justice aux travaux du fondateur de nos musées.

E. C. MARTIN-DAUSSIGNY.

LETTRE DE M. AUGUSTE BERNARD au sujet de la *Géographie de Charlieu* (1).

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

M. Desevelinges a publié dans votre *Revue* de novembre une réfutation de mon *Addition à l'Histoire de Charlieu*. Comme son

(1) Malgré le ton doctoral qui règne dans l'article de M. Auguste Bernard, et ce manque de délicatesse qui fait reprendre un érudit et un

Digitized by Google

travail devait avoir une suite dans le numéro de décembre, j'ai attendu l'apparition de ce numéro pour répondre ; l'ayant reçu je vous demande la permission de répliquer à ce *factum*.

Se tromper involontairement n'est qu'une peccadille à laquelle tous les hommes sont sujets : *errare humanum est* ; mais persister dans l'erreur par entêtement ou amour-propre est une faute. C'est pourtant ce que fait M. Desevelinges, qui, à propos de la découverte de quelques ruines antiques faites sur le territoire de la commune de Saint-Nizier-sous-Charlieu, a entrepris une justification des erreurs qu'il a commises dans son livre.

Je ne puis entrer ici, pour le réfuter, dans des détails qui ennuyeraient vos lecteurs ; mais je ne dois pas cependant laisser passer sans protestation quelques-unes de ses assertions. M. Desevelinges a le malheur de n'avoir pas de livres à sa disposition, et de s'appuyer sur des lambeaux de citations qu'il a prises d'ici de là, n'en comprenant pas toujours le véritable sens : c'est du moins ce qui me semble résulter de sa prétendue réfutation.

1° Il conclut de la découverte de quelques débris antiques faite en un endroit appelé Varennes que c'était là qu'était le château où la reine Ermengarde tint un plaid en 890, et que ce château est celui-là même qui appartint plus tard à Bozon. Tout cela est fondé uniquement sur ce que M. de Gingins dit, en parlant du plaid en question, que le château de Varennes était près de Charlieu. Or l'acte qui fait mention du plaid ne dit rien de semblable (voyez *Rec. des Hist. de France*, t. IX, p. 663), et le portât-il en toutes lettres, qu'on n'en pourrait rien conclure en faveur du Varennes de M. Desevelinges ; car ce nom est fort commun : je connais, dans le Lyonnais seul, plus de dix lieux qui le portent. Afin de donner du poids à son paradoxe, M. Desevelinges ajoute, il est vrai : « Si l'on s'en rapporte à ce que dit Lamure (p. 249 et 250 de son *Histoire du Forez*), le château de

vieillard comme un écolier, nous avons cru devoir admettre cette réponse, le savoir et l'érudition étant choses si rares et si précieuses qu'on doit les accueillir, toutes portes ouvertes, quel que soit l'accoutrement dont ils sont revêtus. LE DIRECTEUR DE LA REVUE.

Digitized by Google

Varennes et ses environs auraient pu être la propriété de Bozon, roi de Provence, ou de sa famille » ; mais je ferai remarquer que de la Mure à l'endroit cité ne nomme pas une seule fois le château de Varennes. On peut juger par là de l'exactitude des citations de M. Desevelinges : *ab uno dice omnes.*

2° M. Desevelinges soutient encore qu'il s'agit de violences faites à l'abbaye de Charlieu dans l'acte du concile d'Anse publié par dom Martène (*Thesaurus anecd.* t. II, p. 74), et, comme preuve, il en cite un passage où figure le nom de cette abbaye. A cela je réponds que le nom de Charlieu paraît là avec celui de vingt autres possessions de Cluny ; mais que la délibération est relative à des aggressions faites contre cette dernière abbaye : c'est ce que tout le monde pourra voir dans le texte de dom Martène, auquel je renvoie M. Desevelinges. Il est inutile de discuter des choses aussi claires.

M. Desevelinges prétend que je me suis trompé en lui reprochant de n'avoir pas parlé dans son livre de la dépendance politique de Charlieu au XIe et au XIIe siècle, et, comme preuve, il en cite un passage où il dit que le Mâconnais, qui, suivant lui, comprenait encore cette ville, appartint au roi dès 1238. Je vous demande qui se trompe ici ? 1238 est dans le XIIIe siècle et non dans le XIe. J'ai prouvé à tout homme raisonnable que Charlieu dépendait de la couronne de France longtemps avant 1238, c'est-à-dire avant l'acquisition du comté de Mâcon par le roi ; donc ce n'est pas cette acquisition qui le mit en possession de Charlieu ; donc cette possession était antérieure.

M. Desevelinges a démontré dans son livre que Bozon possédait, à tort ou à raison, le protectorat de l'abbaye de Charlieu. J'ai accepté cette donnée, et j'en ai conclu qu'il fallait faire remonter jusque-là l'origine des droits de la couronne de France sur Charlieu. Quoi de plus naturel, en effet, que de faire passer le patronage des rois de Provence aux rois de France leurs héritiers ? M. Desevelinges conteste le fait : « Je voudrais bien, dit-il, qu'on m'en donnât d'autres preuves qu'une assertion à laquelle je ne vois aucun fondement. » Je pourrais lui répondre que c'est à lui à prouver que cette transmission, qui était de droit rigoureux,

Digitized by Google

n'eut pas lieu ; mais j'ai mieux fait, puisque j'ai prouvé cette possession par les actes de Philippe-Auguste. A la vérité M. Desevelinges, qui a de singulières idées sur les institutions du moyen-âge, prétend que, dans l'acte de 1180, les mots *sub nullius unquam tuitione flectatur* veulent dire, non pas que Charlieu dépendait de la couronne, mais seulement que ce monastère ne pouvait être protégé que par elle..... ; que, dans l'acte de 1210, les mots *ea quæ habemus in dicta villa* prouvent que le roi n'avait rien ou presque rien dans la ville. A la bonne heure ! il ne s'agit que de s'entendre ! Ces choses là ne se discutent pas.

Il en est de même du mot *miles*, que M. Desevelinges persiste à vouloir rendre par le mot soldat, tandis que je soutiens qu'il veut dire *noble*. Je le renvoie aux articles 9, 10 et 14 du texte de la charte d'affranchissement de Charlieu, telle que je l'ai publiée, aux lettres de Philippe Auguste de 1210, mais surtout au Glossaire de Du Cange.

« Les siècles eux-mêmes, dit-il, ont traduit (le *burgus militum* de Charlieu) en faubourg Chevalier, sens beaucoup plus exact que celui de faubourg des nobles, qu'on a voulu lui substituer ». Je soutiens moi que les deux expressions sont synonymes : la chevalerie était le premier degré de la noblesse ; tout noble qui n'était pas titré (comte, duc, etc.), était *chevalier* (*miles*). Ces choses là sont l'abécé de l'histoire. Je suis désolé que M. Desevelinges les ignore.

Relativement au synchronisme à l'aide duquel j'ai fixé la date de la charte d'affranchissement de Charlieu au commencement du XIIIe siècle, M. Desevelinges demande s'il n'y aurait pas eu deux Pierre de Roucy, l'un au commencement du XIIIe siècle, l'autre à la fin du XIVe ? C'est à lui à prouver l'existence de ce second Roucy et non à moi. Quand il aura donné de bonnes raisons pour reporter la charte d'affranchissement de Charlieu au XIVe siècle, nous les accepterons ; mais jusque là, je rejetterai son appréciation.

Je ne dirai rien de la seconde partie du travail de M. Desevelinges, si ce n'est qu'il y cite des livres qui n'ont aucune espèce d'autorité. Il invoque aussi une carte de la généralité, de 1748,

Digitized by Google

qui ne me semble pas plus authentique, si c'est celle signée par un certain C. *Jacquemin*, que je possède. Les seules cartes qu'on puisse citer en fait de géographie politique, pour nos pays, sont celle de la généralité, publiée en 1767, par l'abbé Berlier; celle du diocèse, publiée en 1769, par le même, et enfin la carte de Cassini. Il est fâcheux que M. Desevelinges ne les connaisse pas.

Au reste, M. Desevelinges ne paraît pas lui-même très-satisfait de sa discussion, car il la termine ainsi : « Je ne puis porter sur tous ces points la clarté désirable ; je m'en réfère à plus instruit que moi. » En effet, ce n'est pas dans les livres qu'il faut étudier ces questions : c'est dans les monuments du temps, et c'est ce que j'ai fait, comme j'espère pouvoir le démontrer bientôt. Pour dire, comme M. Desevelinges, que Charlieu ne faisait pas partie du Lyonnais au XVIIIe siècle, il faudrait d'abord dire ce que c'était que le Lyonnais, et c'est ce qu'il a négligé de faire. Pour montrer combien son raisonnement est faux, lorsqu'il soutient que Charlieu faisait encore partie du *Mâconnais* au XIIIe siècle, parce qu'il dépendait de Mâcon sous le rapport religieux, il me suffira de faire remarquer que jusqu'en 1790, Bourg a dépendu de Lyon, sous le rapport religieux, et que cependant cette ville ne faisait pas partie du *Lyonnais*, qui n'est pas la même chose que le *diocèse de Lyon*. Mais toutes ces questions de géographie historique sont éclaircies dans l'appendice des cartulaires de Savigny et d'Ainay : il est inutile d'y revenir ici. M. Desevelinges discute les questions féodales comme pourrait le faire un avocat plaidant aujourd'hui dans un procès de revendication de propriété : il semble ignorer que la féodalité, c'était l'absence du droit, autrement dit la justice remplacée par la violence.

Pour terminer, je dirai que M. Desevelinges me paraît également s'être fourvoyé lorsqu'il cherche à réfuter la critique qu'a faite M. de Terrebasse d'un passage de l'*Histoire de Charlieu* emprunté à Paradin. Nous possédons aujourd'hui toutes les chartes dont Paradin n'a donné que des fragments, et ces chartes lui donnent tort.

Aug. BERNARD.

Paris, le 20 décembre 1857.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PSYCHÉ, ODES ET POÈMES, par M. Victor de Laprade (1).

Il vient de paraître à la librairie Michel Lévy une nouvelle édition de *Psyché* et des *Odes et Poèmes* de M. Victor de Laprade. Cette publication ne peut manquer de raviver l'intérêt des lecteurs, au moment, surtout, où vont être discutés, au sein de l'Académie française, les droits plus ou moins légitimes de tant de candidats qui aspirent à la succession des deux fauteuils vacants. Pour nous, la nomination de M. de Laprade ne nous semble plus douteuse. L'opinion générale a, depuis longtemps, désigné l'auteur des *Symphonies*, comme le seul héritier possible, de l'auteur des *Nuits*. Il n'appartient qu'à un grand poète de faire l'éloge d'un grand poète ; et l'académie qui a déjà couronné deux fois M. de Laprade comme une de nos gloires nationales, confirmera, il faut l'espérer, ses deux premières décisions.

La nouvelle édition que donne M. de Laprade, de ses premières poésies, se recommande par de nombreuses additions et par d'habiles retouches. Les vers de *Psyché*, cette gracieuse et vivante réhabilitation de l'art antique, ont été revus et corrigés avec le plus grand soin, et, sans changer de physionomie, leur facture générale a pris une allure plus ferme et un modelé plus parfait. Ce poème, par la sobre élégance de la forme et la beauté du symbole qu'il déroule, a pris rang, depuis longues années, parmi les œuvres modernes les plus remarquables ; et nous ne doutons pas que les nombreuses et heureuses corrections de l'auteur ne contribuent à fixer d'une manière définitive le succès qu'il a obtenu depuis son apparition dans le monde littéraire.

L'auteur a mis en tête de sa nouvelle édition une très-curieuse préface dans laquelle il examine le sens mystérieux de la fable de *Psyché* et les points de ressemblance du symbole qu'elle renferme avec l'un des dogmes essentiels du christianisme.

Les *Odes et Poèmes* sont enrichis de plusieurs pièces nouvelles

(1) Nouvelle édition, un vol. in-18, à Paris, chez Michel Lévy, libraire éditeur, rue Vivienne, 2 bis. Collection à un franc.

Digitized by Google

ou qui avaient déjà paru dans diverses Revues. Ce recueil contient, on le sait, un beau poème antique, *Eleusis* et un poème moderne, *Hermia*, œuvre d'une imagination si rêveuse, d'une fantaisie si originale. Jamais peut-être, jusqu'à la naissance de ce poème, le sentiment de la nature n'avait été interprété de cette manière. On éprouve, en le lisant, je ne sais quel suave vertige, quelle douce ivresse, semblable à celle qui dut s'emparer du premier homme, lorsque à peine dégagé des ombres du néant, il ouvrit pour la première fois les yeux au milieu des splendeurs de l'Eden. Ce sentiment a un caractère si particulier, si personnel dans les œuvres de M. de Laprade, que nous n'hésitons point à dire qu'il s'est fait par ce côté là une place à part, même parmi les plus illustres. C'est par là que l'auteur de la *Symphonie des Saisons* et de la *Symphonie alpestre* a conquis parmi eux droit de cité. Gœthe, Byron, Châteaubriand, l'auteur de *Jocelyn* ont rendu le sentiment de la nature avec une pénétration et une puissance inconnues jusqu'à eux. Il a été donné à M. de Laprade de lui prêter encore de nouvelles cordes non moins puissantes, non moins mélancoliques, et plus intimes, plus mystérieuses, plus profondes.

Ce n'est pas le seul titre que pourrait invoquer le poète, si sa modestie ne lui faisait un devoir du silence; mais ses actions rendront asssez hautement pour lui témoignage. En consacrant, par une éclatante élection, cette renommée intacte et glorieuse, l'Académie saura faire la part de son austère indépendance et de son noble caractère, la part de ses aspirations sincères vers le bien et le beau idéal; elle aura à cœur de récompenser, en même temps que le génie du poète, la vertu du citoyen. Exemple rare de nos jours, qu'il n'est point hors de propos de rappeler à ceux qui seraient tentés de le mettre en oubli! Lorsque les astres poétiques qui ont brillé d'un si vif éclat à leur aurore, vont s'éloignant et s'éteignant peu à peu dans la nuit du matérialisme et dans le chaos de la démocratie, l'heureuse étoile de M. de Laprade, a su vaincre ces dangereuses aberrations : et il est doux, il est consolant de la voir scintiller solitaire et pure au milieu des ténèbres et des éclipses de notre temps. R. DE C.

Digitized by Google

CONCERT

DE

MM. LUBECK, LINDAU ET PONTET.

—

Samedi 9 janvier, a eu lieu, dans la salle ds la Société philharmonique, le concert annuel de l'œuvre *du Travail de Marie*. Dire que MM. Pontet, Viereck, Gros et Chabrier s'y sont fait entendre, c'est enregistrer un succès de plus pour cet admirable quatuor. Mais ce qui a donné à cette séance un éclat inaccoutumé, c'est la présence de deux artistes éminents, venus de Paris expressément pour ce concert; je veux parler de M. Ernest Lubeck, et de M. Richard Lindau.

M. Ernest Lubeck est un pianiste sans rival pour la netteté du jeu, la technique de doigté, la souplesse de la main, la pureté des *pianissimo* et la force du son; à ces qualités M. Lubeck unit un sentiment exquis des nuances, de l'ampleur sans affectation, de la douceur sans monotonie, et, quand il le faut, beaucoup d'élan, de feu et d'entraînement. On voit par là que M. Lubeck remplit toutes les conditions nécessaires pour jouer parfaitement la musique classique, aussi a-t-il exécuté avec une rare perfection le trio en *ut mineur* de Mendelsohn, et l'air varié de Hændel. Dans ses propres compositions, M. Lubeck s'est montré sous un jour encore plus favorable et sa romance sans paroles ainsi que sa tarentelle et sa fantaisie, ont littéralement enlevé l'auditoire.

M. Lindau a une voix douce, pleine et sympathique; il a chanté le *Lac* de Niedermeyer et quelques mélodies de Schubert, et rarement si belle musique a été si bien interprétée; M. Lindau chante avec une grande simplicité, sans emphase et c'est justement à cause de la vérité de sentiment qu'il met dans son chant, qu'il produit toujours un effet irrésistible.

Puisque je parle du succès de ces artistes, je dois rappeler la matinée musicale du lendemain donnée par M. Pontet, et qui a, en quelque sorte, confirmé le résultat flatteur de la veille. Ces Messieurs ont été reçus par le public comme de vieilles connaissances et ils ont fait voir qu'ils méritaient l'intérêt qu'on leur portait.

A ce propos, parlons de M. Pontet, qui ne vient pas de loin, mais qui n'en vaut pas moins pour cela; M. Pontet a exécuté la sonate de Beethoven d'une manière splendide et s'est placé l'égal des deux artistes qui l'ont secondé; d'ailleurs l'empressement avec lequel MM. Lubeck et Lindau ont répondu à l'appel de M. Pontet, prouve que du premier coup d'œil ils l'ont apprécié à sa juste valeur et qu'ils ont reconnu en lui un homme de cœur et de talent.

Emile Guimet.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

L'Exposition des Amis des Arts s'est ouverte le vendredi 25 janvier, et, dès le premier jour, elle a eu le privilége de fixer l'attention. Plus nombreuse qu'aucune des années précédentes, elle offre assez de bonnes toiles pour montrer que l'art est plutôt en progrès qu'en décadence, et pour faire honneur à notre ville, surtout si on considère que, par des raisons que nous n'avons pas à examiner ici, l'élite de nos artistes lyonnais MM. Bonnefond, Trimolet, Jacquand, Flandrin, Biard, Genod, Duclaux, Thierriat et tant d'autres n'ont pas exposé. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

— L'abstention de M. Saint-Jean a fait éprouver surtout les plus vifs regrets. Les fruits, les fleurs et le portrait que les amis de l'auteur ont été admis à visiter dans son atelier et qui ont été expédiés au loin, sans passer par l'Exposition, auraient été des modèles pour nos jeunes artistes, un ornement pour le Salon et un juste motif de satisfaction et d'orgueil pour les compatriotes du célèbre peintre.

— Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que la ville venait d'acheter, par les soins de M. le Sénateur, un très-beau paysage de Guindrand, représentant un site des bords de la Rivière d'Ain ; ajoutons que notre musée vient de s'enrichir d'une toile de M. Hector Allemand, *une lisière de forêt*, qui peut passer pour une des meilleures œuvres de l'auteur.

— Dans la première séance que l'Académie de Lyon a tenue au commencement de cette année, MM. Sauzet et Rougier ont été installés dans leurs fonctions de présidents, en remplacement de MM. Bouillier et Bonnet, arrivés au terme de leur exercice. M. Bouillier a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel il a rappelé les faits qui, depuis deux ans, ont signalé la marche de la Compagnie.

Pendant ce temps, il n'est pas de séance particulière qui n'ait été remplie par des lectures, des communications ou des discussions intéressantes. Les séances publiques ont été portées à trois chaque année ; un public d'élite, trop nombreux pour le salon de l'Académie, les comptes-rendus flatteurs dans les journaux, rien n'a manqué à ces fêtes littéraires.

Les Mémoires de l'Académie ont paru avec régularité ; ils ont reçu une publicité inaccoutumée ; ils ont été pour la première fois cités, loués dans les Revues, et, ce qui est plus flatteur encore, ils se sont vendus. Grâce au succès de ces Mémoires et à l'augmentation de la subvention de l'Etat, les finances de l'Académie ont permis de reprendre la distribution des médailles Lebrun, pour encouragement à l'industrie, et de rouvrir avec des prix de 1,000 et même de 1,500 francs, les concours si fâcheusement interrompus.

L'Académie a formé dans son sein un Comité d'histoire et d'archéologie, dont les premiers travaux justifient toutes les espérances qu'a fait naître sa création. Enfin les deux présidents sortants se sont appliqués à donner au public une idée juste de l'importance de la Compagnie, soit en signalant ses titres dans le présent, soit en rappelant ses titres dans le passé.

Nous ne pouvons citer le discours de M. Bouillier sans le remercier de la bienveillance qu'il a témoignée à la *Revue du Lyonnais*, dans laquelle paraissent depuis deux ans les Mémoires littéraires de l'Académie, et qui, depuis vingt-quatre ans, a-t-il dit, tient une place si honorable entre tous les recueils périodiques de la France.

— L'Académie tenait, le 26 janvier dernier, une séance publique. Jamais l'affluence des auditeurs n'avait été si grande ; les places étaient envahies de bonne heure, et celles mêmes des membres de l'Académie n'étaient pas toutes épargnées. L'attrait du programme était sans doute pour

Digitized by Google

quelque chose dans ce concours inusité ; mais il faut se féliciter de voir se répandre le goût de ces solennités dont l'Académie a eu raison d'augmenter le nombre. Est-ce trop de deux ou trois soirées par an consacrées à entendre la lecture d'une œuvre originale ou le compte-rendu d'un concours ? N'y a-t-il pas à Lyon comme à Paris une société qui s'intéresse aux choses intellectuelles, et pour tout dire, un public littéraire ?

L'empressement des auditeurs à la dernière séance répond suffisamment à une telle question, et nul doute qu'il eût été plus grand si l'Académie s'était montrée plus prodigue de ses lettres d'invitation. Décidément la salle actuelle n'est plus suffisante ; la ville de Lyon qui renouvelle tous ses monuments ne peut laisser ses établissements littéraires dans l'état précaire et peu digne où ils se trouvent.

On a écouté avec recueillement le discours de M. Bonnet sur l'oisiveté des jeunes gens riches. Le sujet est vaste, et M. Bonnet n'a pas eu de peine à montrer que c'était là une des grandes plaies de notre temps, que l'instabilité actuelle des fortunes n'avait pas de cause plus active. Nos lecteurs ont lu ce morceau dans la Revue ; mais ce dont nous ne pouvons donner qu'une idée, c'est de cet accent d'honnêteté sympathique et persuasive qui a provoqué les applaudissements ainsi que l'adhésion sans réserve de l'auditoire.

M. Gunet lisait une traduction en vers de l'*Œdipe roi*, de Sophocle. Ce que nous pouvons dire de mieux de cet essai, c'est qu'il n'a pas été jugé inférieur à la traduction d'*Électre*. Nous avons retrouvé le même style, les mêmes traditions de la bonne école tragique, le même succès dans la lutte contre des difficultés extrêmes. On a su gré à M. Gunet d'interpréter et de faire comprendre de cette manière un des chefs-d'œuvre du théâtre grec.

— Nous devons signaler, pour son importance, un travail qu'exécutent en ce moment MM. de Dignoscyo, ingénieur civil à Lyon, et Rembielinski, ingénieur géographe, graveur à Paris : le plan de la ville de Lyon, à l'échelle de $\frac{1}{500}$. Du moment où nos vieilles rues étroites et malsaines ont fait place à de magnifiques avenues qui laissent circuler à flot l'air et la santé sur notre population ; alors que, sur la rive gauche du Rhône, de nouveaux quartiers se tracent et s'élèvent avec une rapidité merveilleuse, l'Administration municipale a senti le besoin de plans nouveaux en rapport avec les transformations effectuées. Le beau travail, qu'on poursuit par ses ordres, formera aux archives de la ville, une série d'atlas, comprenant au moins 200 feuilles, format grand aigle, où l'Administration des ponts-et-chaussées, et celle de la voierie trouveront indiqués les plus petits détails de la grande cité.

Une opération géodésique plus vaste encore, et qui n'intéresse pas moins l'agglomération lyonnaise, est confiée aux mêmes ingénieurs : nous voulons parler des levés du cours général du Rhône et de la Saône, exécutés comme point de départ de travaux ultérieurs, en vue d'opposer, suivant la pensée du Gouvernement, une barrière au fléau des inondations.

Comme rudiment à ces deux opérations capitales, on sait que les habiles entrepreneurs qui en sont chargés avaient publié, dès les premiers mois de 1857, un plan complet de la ville de Lyon au un dix millième, ainsi qu'une carte du bassin du Rhône, de Genève à la mer, seuls travaux de cette nature capables de répondre aux besoins des ingénieurs hydrographes et des touristes. Un personnel nombreux d'employés capables est attaché à ces deux opérations capitales, et les fait marcher de front avec une activité qui permet de croire que les résultats définitifs en seront livrés

Digitized by Google

bien avant l'époque fixée pour leur achèvement ; nous serons en mesure alors de les mieux faire connaître à nos lecteurs.

— MM. Martin-Daussigny et Allmer, ont découvert ces jours-ci, au-dessous du pont de Nemours, une inscription romaine qu'ils ont reconnue et lue, en se mettant à moitié dans l'eau, par un vent glacial ; ils l'ont fait enlever, le 2 février, dans la matinée, avec l'aide et l'appui de l'autorité, pour lui rendre sa place naturelle dans notre riche musée lapidaire. Nous devons des remerciements à notre nouveau Conservateur, pour sa vigilance et son activité.

— Le 19 janvier, un jeune violoniste, M. Antoine Arnstein a donné à l'hôtel de Provence une soirée musicale où il a fait preuve d'un véritable talent comme compositeur et comme exécutant.

Le 30, M. Penavaire, avec le concours de Mlle Auclair, de MM. Ferdinand de Croze, Warnots, Viereck, Laussel, etc., se faisait entendre pour la première fois devant le public réuni dans la salle de la Société philharmonique et y gagnait noblement ses éperons.

Pendant ce temps notre habile chef d'orchestre se faisait entendre au profit des pauvres de la ville de Bourg, et laissait dans cette ville un double souvenir aux dilettanti et aux malheureux. Quant à son concert annuel, si vivement attendu chaque année, M. George Hainl le donnera au Grand-Théâtre, le 27 février. On entendra les œuvres de nos vieux et grands maîtres, et les amis du bénéficiaire, comme les amateurs de la musique sérieuse se trouveront assez nombreux pour être trop à l'étroit dans la vaste salle.

En attendant, le 9 de ce mois, à l'hôtel de Provence, M. Ferdinand de Croze, pianiste et maître de chapelle de la cour Parme, donnera un concert où nous aurons le plaisir d'entendre, outre l'éminent artiste, Mlle Auclair, MM. Marc Burty, Penavaire, Gilbert, Arnstein, et la Société chorale du 3e arrondissement, dirigée par M. Chapolard.

— La reprise de Norma a eu lieu le 1er février, avec un éclat et un succès inaccoutumés ; des salves d'applaudissements répétés ont témoigné de tout l'enthousiasme des spectateurs.

— Le vendredi, 29 janvier, un convoi d'essai, parti de Seyssel, à 11 heures du matin, est arrivé quelques heures après, sain et sauf à Genève, au milieu d'une grande affluence de curieux saluant l'inauguration d'un service qui va relier si intimement Paris, Lyon et Genève. Dès les premiers jours du printemps, les Lyonnais iront visiter la plus jolie ville et le plus beau lac de la Suisse, et le voyage se fera en quelques heures, à travers les rochers les plus tourmentés, les sites les plus accidentés, la nature la plus pittoresque et la plus sauvage qu'un peintre puisse rêver.

Si nous avions la plume de M. Joseph Bard, nous parlerions, à ce sujet, des aimables et doux villages qui s'épanouissent dans la plaine, du phare de Meximieux qui éclaire la navigation du Rhône, des fortunés hameaux qui dressent à l'air libre leur tête mêlée de verdure et de murailles, et des châteaux qui mettent une robe nouvelle pour voir passer les voyageurs ; mais nous ne sommes pas à la hauteur du noble écrivain et nous renvoyons tout simplement nos lecteurs au livre curieux de l'historiographe des chemins de fer.

— L'espace nous a manqué pour rendre compte d'un livre d'une haute moralité qui vient de paraître. *Le Guide des Adultes*, par M. le docteur Chardon, sera l'objet d'une sérieuse appréciation dans notre prochain numéro.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

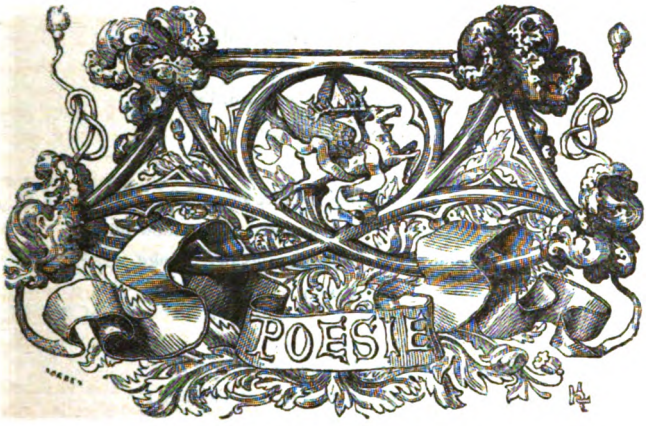

UN SOIR D'ORAGE A ISCHIA.

—

Lancé des Apennins un vent fougueux du nord,
Ce soir en tourbillons roule la vague au port :
Il siffle, et bondissant du creux de la vallée,
Jusqu'aux sommets déserts de ces rocs escarpés,
Des rameaux de verdure, en doux berceaux groupés,
Tourmente et fait ployer la tête échevelée !

La nuit à l'occident étend son noir manteau ;
Et l'ombre, envahissant la *Grande Sentinelle* (1),
Promène tristement le silence avec elle.

Quelques points lumineux scintillent au hameau ;
Firmament de la terre, étoiles prolifiques,
Qu'allume le labeur aux foyers domestiques.

(1) Hôtel situé à mi-coteau, sur les bords de la mer.

Digitized by Google

La lune s'est voilée : un nuage gris-bleu
Dérobe le Vésuve et son fleuve de feu.
Chacun, paisible, écoute, au logis qui l'abrite,
La rafale assaillir son toit de stalactite.

Moi je lutte ! battu par les flots et les vents,
Je livre mon front pâle à tous leurs chocs mouvants.
Mon cœur, comme ces monts agités par l'orage,
Subit des éléments le passager outrage....

Mais à l'aube, demain, le soleil de retour
Versera ses flots d'or, et l'ivresse et l'amour ;
Les zéphirs, caressant le sein des eaux tranquilles,
Joueront du cap Misène au golfe de Baïa
Sous un ciel diapré, les deux vapeurs mobiles (1)
Reviendront jeter l'ancre aux rives d'Ischia.
L'orage, le bonheur, ici bas n'ont qu'une heure,
A ces volcans éteints rien ne reste attaché ;
Et des volcans du cœur rien même ne demeure :
Tendresse, espoir et jours..... tout nous est arraché !

Jules Forest.

(1) Chaque jour, deux bateaux à vapeur font le trajet de Naples à Ischia.

Ischia, 26 août 1857.

Digitized by Google

NOTE SUR LE DANGER

DE

L'ACCROISSEMENT DES VILLES

PAR LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

ET SUR LA NÉCESSITÉ D'AVISER AUX MOYENS DE PRÉVENIR L'ÉMIGRATION DES POPULATIONS RURALES,

lue

PAR M. VALENTIN-SMITH,

à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 19 janvier 1858.

I.

Le recensement de 1856 nous apprend que, dans cinquante-quatre départements (1), par un déplacement exté-

(1) Cinquante-quatre départements ont vu leur population diminuer au lieu de s'accroître, depuis 1851 ; trente-deux seulement se sont accrus, et, sur ces trente-deux, il en est douze environ où l'accumulation a été considérable. Parmi les départements qui ont perdu, les plus frappés sont ceux de la Haute-Saône, de l'Isère, de la Meurthe, du Bas-Rhin, de la Meuse, des Vosges, de l'Ariège, etc. ; celui de la Haute-Saône a perdu à lui seul le dixième de son effectif. — Parmi les départements qui ont le plus gagné, figure au premier rang celui de la Seine, qui s'est accru de 305,000 âmes en cinq ans. Un accroissement aussi gigantesque était tout à fait sans exemple. (Léonce de Lavergne. *Population et agriculture*. Paris, 1857, p. 314).

« Les quarante-trois départements de l'est, du sud-ouest et du centre, déjà beaucoup moins peuplés que les autres, ont perdu ensemble 350,000 habitants, dont moitié par la mortalité et moitié par l'émigration. (*Ibid.*, p. 328.)

Digitized by Google

rieur de département à département, il y a eu, en France, pendant la période quinquennale de 1851 à 1856, une diminution de population de 370,000 personnes, qui, des campagnes, se sont portées dans les villes, dont 305,000 dans le département de la Seine.

Ce recensement nous apprend aussi que, dans cette même période, par l'effet des déplacements qui se sont opérés dans les départements mêmes, joints aux déplacements extérieurs, les villes de dix mille âmes et au-dessus se sont accrues de 900,838 individus, c'est-à-dire que la proportion de la population urbaine au préjudice de la population rurale, s'est élevé de 43 p. % de 1850 à 1056 sur la période précédente; accroissement énorme qui ne s'est jamais vu à aucune époque, ni dans notre pays, ni dans aucun autre pays, pendant un aussi court espace de temps.

Enfin le recensement de 1856 constate un ralentissement bien marqué dans l'accroissement de la population générale de la France; tellement que cet accroissement a été cinq fois moins fort dans la période de 1851 à 1856, que dans la période de 1841 à 1846.

Ces résultats appellent d'autant plus de méditations que la situation économique et sociale d'un pays n'a pas de manifestation plus sûre que le mouvement de la population.

II.

Un mot rapide d'abord sur le ralentissement de la population en France.

Il provient sans doute, pour partie, pendant la période de 1851 à 1856, de causes accidentelles, particulièrement de la cherté des subsistances, c'est-à-dire de la disette avec laquelle, suivant une loi mise en évidence par la science statistique, l'on voit toujours se produire parallèlement moins de naissances et plus de décès. Mais ce ralentissement pro-

Digitized by Google

vient aussi d'une cause générale que révèle également la statistique, à savoir : la diminution de la famille, par la diminution du nombre des enfants.

Il y a soixante et dix ans que l'on comptait, en France, en moyenne, 4, 19 naissances par mariage (1); aujourd'hui, l'on n'en compte plus que 3, 19 (2). La fécondité conjugale, en moins d'un siècle, a diminué d'un quart; significatif ralentissement dans l'expansion de la population, qui reporte la pensée à ce que disait Aristote, il y a plus de deux mille ans, que les législateurs grecs, avant de s'épuiser en combinaisons destinées à maintenir l'équilibre des richesses, auraient bien dû rechercher s'il existait un moyen de rendre les unions plus fécondes.

L'on sait avec quelle rapidité, — dès que le luxe s'y fut introduit, — marcha à Athènes la diminution de la population des citoyens obligés de se recruter par des adjonctions successives de mœtèques ou de peuples conquis (3).

(1) Voir Moreau de Jonnès. *Éléments de statistique*. Paris, 1846, p. 236. Voir aussi *Statistique générale de la France*, par Schnilzler. Paris, 1846. p. 283. Il donne le relevé du nombre des naissances par mariage, en 1841, dans les pays suivants :

Belgique	4. 60
Autriche	4. 58
Angleterre	4. 25

(2) M. Legoyt, chef du bureau de la statistique, au ministère de l'agriculture et du commerce, qui a plusieurs fois signalé le fait caractéristique de la diminution générale en France du nombre moyen des enfants par mariage, constate à cet égard, dans l'*Annuaire de l'économie politique* de l'année 1856 (p. 7), les résultats suivants :

1822 à 1831	3. 64
1832 à 1841	3. 31
1842 à 1851	3. 19

(3) Voir Dureau de la Malle. *Économie politique des Romains*. Paris, 1811, I, 418.

Digitized by Google

L'on sait aussi que, chez les Romains, l'affaiblissement de la population, incessante préoccupation de leurs législateurs (1), commença à se manifester dès l'instant où les *patresfamilias* préférèrent le théâtre et le cirque de Rome, au séjour de la campagne; ce qui excita si vivement les plaintes de Varron et de Columelle (2). Et certes, au temps de splendeur où écrivaient ces deux auteurs, l'on était loin de penser qu'un jour Rome tomberait, surtout parce que la dépopulation des campagnes laisserait l'Empire sans défense contre l'invasion des Barbares.

Dans l'antiquité comme de nos jours, l'affaiblissement de

(1) Varron, qui écrivait son livre de *Re rustica*, sous Auguste, dit : *Igitur quod nunc intra murum ferè patres familiæ correpserunt, relictis falce et aratro, et manus movere maluerunt in theatro ac circo, quam in segetibus ac vinetis.* (Lib. I. præf.).

Dans Columelle, qui vivait sous Claude, on lit : *Omnes enim (sicut M. Varro jam temporibus avorum conquestus est) patres familiæ falce et aratro relictis intra murum correpsimus et in circis potius ac theatris, quam in segetibus et vinetis manus movemus.* (L. I, præf.)

(2) On trouve, dès l'an 560 de Rome, un exemple de primes accordées en faveur des mariages et de leur fécondité dans les classes d'hommes libres. L'on sait tout ce que fit Auguste, par les lois *Julia* et *Papia Poppæa*, pour favoriser la fécondité des unions.

L'affaiblissement de la population romaine commença à se manifester dès que les mœurs grecques eurent fait invasion chez les Romains, après la seconde guerre punique, en l'an 552 de Rome. « La fin de la seconde guerre punique, et la défaite de Philippe, dit Valère Maxime, altérèrent les mœurs de notre république. Le luxe commença de s'enhardir. (L. IX, § 3.) »

Dès ce moment, les mariages *ad manus* devinrent fort rares; ils firent place au mariage libre qui fut l'origine de l'union dotale. Les dots devinrent excessives. Le luxe prenant d'énormes proportions, le célibat fut préféré au mariage, aux charges de la famille. Les unions irrégulières se multiplièrent à un tel point qu'Auguste fut obligé de légaliser le concubinat qu'il éleva au rang des noces, sinon pour les effets civils, du moins pour le faire participer à tous les caractères que le mariage tient du droit naturel.

Digitized by Google

la population venait des grands centres ; le besoin du luxe y diminuait le nombre et la fécondité des mariages dans les classes riches, et la misère y dépeuplait les classes pauvres dans des proportions anormales ; comme de nos jours, l'invasion des villes par les campagnes devenait une cause perturbatrice qui altérait profondément aussi les conditions du développement régulier de la population (1).

III.

L'émigration des campagnes qui s'est produite, en France, pendant la période de 1851 à 1856, constitue un trouble sérieux dans l'économie et dans les conditions générales de la société, trouble dont les conséquences pourraient devenir funestes, si l'on n'avisait à y porter un prompt remède.

Sans doute, la France est douée d'une grande énergie de fécondité ; mais pourtant il ne faudrait pas la laisser pencher trop longtemps vers des tendances qui pourraient amener l'affaiblissement de la production agricole par l'affaiblissement de la population rurale. Il y a, pour les nations, comme pour les individus, des lois générales qui dominent, et d'où sort inévitablement leur prospérité ou leur ruine.

On l'a dit souvent : l'agriculture est la grande force d'un État, la force qui nourrit le pays, et qui lui donne des soldats robustes pour sa défense (2). « L'agriculture,—a dit Louis Napoléon dans un travail devenu historique, publié

(1) A Rome, le luxe amenait l'affaiblissement de la population par la diminution des mariages, et, dans les mariages, par la diminution du nombre des enfants. Dans les classes pauvres, l'affaiblissement résultait de la grande mortalité qu'entraîne toujours la misère.

(2) Cent cinquante ans au moins avant J.-C., Caton l'ancien, dans son

Digitized by Google

en 1842, — est le premier élément de la prospérité d'un pays, parce qu'elle repose sur des intérêts immuables, et qu'elle forme la population saine, vigoureuse, morale des campagnes (1). »

Sans les campagnes, les villes se dépeupleraient bientôt; elles ne suffisent pas elles-mêmes à l'œuvre de leur reproduction.

En effet, voyez ce que constate la science statistique pour Paris, cette ville des villes. Et remarquons que l'on ne saurait imputer ici à la statistique de ne fournir que des données vagues, hypothétiques ou arbitraires. Quoi de plus sûr et de mieux constaté que le nombre des mariages, des naissances et des décès?

Dans un mémoire sur la division des héritages, présenté en 1839 à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Hyp. Passy s'exprimait en ces termes : « En réunissant les quatre arrondissements de Paris qui renferment les familles les plus opulentes, l'on ne trouve que 1, 97 naissances par mariage; les quatre arrondissements où réside la partie la plus pauvre de la population, en ont au contraire 2, 86; et entre les deux arrondissements placés aux extrémités de l'échelle, le deuxième et le douzième, la différence est de 1, 87 à 3, 24 ou de plus de 73 pour cent.

« Il est évident que la partie la plus riche de la population de Paris, celle qui réside dans les 2e, 10e, 3e et 1er arrondissements, ne se maintiendrait pas au nombre actuel, si elle

de Re rustica (Præm. 2), disait : « Nos pères, pour désigner un bon citoyen, le citaient comme un bon colon, comme un bon agriculteur, car ce sont les laboureurs qui fournissent les plus braves et les plus robustes soldats. »

Fénelon disait : « L'agriculture est le fondement de la vie humaine et la source de tous les vrais biens. » *Télém.* XIX.

(1) *Analyse de la question des sucres.* Paris, 1842, p. 42.

Digitized by Google

n'était recrutée par des familles nouvellement enrichies. Non seulement les enfants qui les constituent sont moins nombreux que leurs parents, mais comme il faut déduire ceux qui meurent en bas âge, ou gardent le célibat, et qu'il est impossible de ne pas admettre que tel soit le sort d'un quart au moins dans une ville où, sur 29 enfants, 13 n'atteignent pas leur vingt-unième année, il s'en suit que trois générations ou l'espace d'un siècle, suffiraient pour la réduire de plus de moitié (1). »

Ainsi, la science statistique constate que, dans les quartiers opulents de la capitale, les ménages réguliers ne fournissent pas un nombre suffisant d'enfants pour remplacer le père et la mère (2).

De son côté, la science médicale, par suite d'observations faites, de 1825 à 1856, dans l'un des quartiers les plus populeux, au 7e arrondissement, atteste que « si la population de Paris était abandonnée à ses seules ressources indigènes de propagation, elle diminuerait rapidement et finirait par s'éteindre dans un assez court espace de temps. »

Ce sont les propres paroles du docteur Duparcque, dans un travail lû par lui à la Société de médecine du département de la Seine, dans la séance du 5 octobre 1856 (3).

Ces résultats ne sont pas assurément particuliers à la ville de Paris ; ils sont absolument les mêmes dans toutes les grandes villes ; seulement avec cette différence rationnelle qu'ils se manifestent proportionnellement à la masse de la population agglomérée.

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, tom. II, 2e série, année 1839, p. 281.

(2) Voir aussi *Études sur les économistes*, par M. Cochut. *Revue des Deux Mondes*, année 1846, p. 55.

(3) Voir *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* du 18 février 1857, p. 113.

Digitized by Google

« Partout en Europe, dit encore M. Passy, dans le travail que nous avons déjà cité, les mariages sont d'ordinaire moins féconds dans les grandes villes que dans les petites, et moins dans celles-ci que dans les campagnes.

« En France, de 1826 à 1836, il y a eu par mariage un peu plus de 3, 52 naissances. Dans les villes importantes, la quantité des naissances par mariage est inférieure de 0, 47 à la moyenne générale du pays, et de 0, 51, près de 15 pour cent, à la moyenne des campagnes et villes de moins de 20,000 âmes réunies (1). »

Depuis que M. Passy s'exprimait ainsi, la décroissance du nombre d'enfants par mariage, dans le rapport des campagnes avec les villes, est devenu bien plus sensible encore, maintenant que l'on ne compte plus par mariage que 3, 19 naissances en moyenne (2).

Les campagnes seules forment donc le grand réservoir de la population, de la population sur laquelle repose surtout l'avenir d'une nation.

IV.

La splendeur avec laquelle les Romains développèrent les villes, ne fut pas l'une des moindres causes de la dépopulation de l'Empire, qui marcha si rapidement avec la désertion des campagnes. Et l'on sait ce qu'il en advint.

Qu'on ne prétende point que les conditions sociales ont changé avec notre civilisation moderne, comme si les faits sociaux de même nature n'amenaient pas toujours des conséquences semblables.

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, tom. II, 2e série, p. 281.

(2) Voir ci-devant à la note 1 de la page 181, la constatation faite par M. Legoyt.

Digitized by Google

En vain aussi voudrait-on opposer l'exemple de l'Angleterre, où tant de richesses semblent se développer avec et par les grands centres de population.

Nous ne rechercherons point si, en Angleterre, comme on s'accorde à le dire, les travaux des villes ne servent pas essentiellement à faire fructifier les campagnes, et si, sous cette influence, à la différence de ce qui se passe chez nous, le flot de la population rurale ne monte pas toujours progressivement et parallèlement avec le flot de la population urbaine.

Ce que nous savons, c'est que, dans ce pays, les grands centres de population subissent leur inévitable loi de destruction comme partout ailleurs, comme partout où l'agglomération est portée à un excès qui semble faire des villes un réduit où les hommes sont entassés comme un troupeau.

« Les grandes cités, disait l'un des organes de la presse anglaise les plus répandus en Europe (1), s'élèvent comme la flamme et ne cessent de tendre à un abîme de grandeur. Mais d'un autre côté quel abîme, quelle fondrière de désespoir en bas! Tout ce qui est faible et vil, aussi bien que tout ce qui est grand et noble, s'y donne rendez-vous; ce sont les égouts du pays; quiconque ne peut garder sa position et se voit chassé de la maison où il est né, quiconque fuit la lumière, s'y réfugie. Là, les foules rassemblées suivent une loi terrible, la loi d'abandon et d'isolement. Pour toute tendance ascendante de notre nature, nous y trouvons une tendance à l'abaissement.... Sans la mortalité qui y règne, la misère s'y multiplierait bien d'avantage. *Les morts et non pas les vivants, indiquent au vrai les nombres de la population.* »

Qu'on n'oppose pas non plus l'accroissement prodigieux des villes de l'Amérique ? En Amérique, en dehors de

(1) Le *Times*, 9 novembre 1844.

Digitized by Google

la prospérité sortant d'un sol vierge fécondé par l'agriculture, quel triste sort n'est pas fait à l'homme envisagé dans ses conditions d'existence ? N'a-t-on pas dit bien des fois avec raison que New-York, pour ne parler que de cette seule ville, compterait bien vite parmi les nécropoles, sans les immigrations qui seules recrutent et entretiennent sa population. A New-York, avec une population à peu près égale à celle de Lyon et trois fois au moins inférieure à celle de Paris, la mortalité est presque aussi forte qu'à Paris, et surpasse d'au moins trois fois celle de Lyon (1).

New-York, foyer des plus actifs de la mortalité humaine, est l'un des exemples les plus frappants des dangers de l'accroissement des villes par l'immigration.

Ce serait étrangement s'abuser que de considérer l'accroissement des grandes villes comme un témoignage de la richesse et des progrès d'une nation, d'une nation surtout telle que la France, assez heureuse pour recéler dans son propre sol ses éléments de prospérité et de grandeur.

Il n'y a pas de signe plus certain de la richesse d'un pays placé dans des *conditions normales* de progrès, que l'accrois-

(1) Le journal l'*Union*, du 5 février dernier, renfermait une correspondance particulière, datée de New-York, le 20 janvier 1858, dont nous ne citerons que les premières paroles ainsi conçues :

« Il y a déjà longtemps que l'on a dit que la ville de New-York, entourée d'une muraille infranchissable, disparaîtrait dans un temps donné de la liste des cités vivantes, pour prendre place au rang des nécropoles, par suite du nombre des décès, qui l'emportent annuellement sur celui des naissances. Elle doit ses progrès à l'immigration et pas à d'autres causes. La statistique qui vient d'être publiée pour l'exercice 1857, en est la meilleure des preuves.

Dans cette période, il y a eu 16,621 naissances, ou 8,540 garçons et 8,081 filles. Mais il y a eu 23,196 décès, dont 9,004 dans la première année et 6,872 de un an à cinq ans, etc. »

Digitized by Google

sement de la population. Dans de telles conditions, la population exprime et résume toutes les prospérités.

Or, la science statistique fait voir que le ralentissement de la population en France, a marché précisément en raison directe du développement des villes ; ce qui est logique.

Ainsi, l'accroissement des villes qui avait été de 22, 48 p. °/₀ dans la période de 1841 à 1846, s'est élevé à 43,35 p °/₀ dans une période de 1851 à 1856 (1). Et l'accroissement de la population générale de la France qui avait été de 3,42 dans la période de 1841 à 1846, s'est ralentie en tombant à 0,71 dans la période de 1851 à 1856 (2).

V.

Un tel état de choses accuse nécessairement des imperfections qu'il faut étudier et corriger.

Ne serait-ce point que depuis bien longtemps les pouvoirs

(1) En calculant l'accroissement de la population des villes de 10,000 âmes et au-dessus, dans chacun des dénombrements de 1836, 1841, 1846, 1851 et 1856, l'on trouve les résultats suivants :

POPULATION DES VILLES DE 10,000 AMES ET AU-DESSUS.

	1836.	1841.	1846.	1851.	1856.
Accroissement total	4,171,729	4,528,940	5,109,618	5,183,011	6,083,849
Accroissement p. °/₀	»	8,56	22,48	24,94	43,35

(2) La population est montée :

	par période quinquennale	par an
De 1841 à 1846, de 1,170,000 âmes.....	3,42.....	0,60.
De 1847 à 1851, de 383,000.....	1,17.....	0,28.
De 1852 à 1856, de 256,000.....	0,71.....	0,14.

Digitized by Google

qui se sont succédé en France, malgré leurs vœux ardents pour la prospérité des campagnes, malgré leurs paroles de dévouement pour l'agriculture, magnifiques paroles à peu près stéréotypées depuis Louis XIV, se sont trop abandonnés à la pente qui les entraînaient vers les villes et l'industrie, ont trop dirigé vers l'industrie et les villes le mouvement des capitaux ; et là où vont les capitaux vont les hommes.

Ensuite, il faut le dire, nos institutions : la constitution de la famille, notre système d'éducation, etc., tendent peu à retenir les familles à la campagne ; et c'est peut-être, plus qu'on ne le pense, l'une des causes qui font que, depuis la fin du siècle dernier, nous roulons sans cesse de révolutions en révolutions.

Lorsque la famille n'est pas fortement constituée par la puissance paternelle, par les lois successorales, par quelques possibilités de conservation héréditaire de la propriété dispensées dans une sage mesure, la solidarité patrimoniale s'effaçant, chacun tend à se disperser. Alors l'individualisme s'empare de la société pour y porter ses appétits et ses convoitises ; et de là sortent ces agitations incessantes qui trouvent leur aliment dans les grands centres de population, qu'on peut comprimer plus ou moins longtemps, mais qui couvent toujours dans les bas-fonds de la société.

Sans doute, il faut protéger les villes, parce qu'elles sont le foyer des lumières ; il faut protéger l'industrie, cette merveilleuse action des forces physiques et morales de l'homme appliquées à la production ; il faut la protéger beaucoup, parce qu'elle est, dans les États modernes, l'un des grands éléments de la prospérité et de la puissance publiques. Mais il ne faut pas que la protection aille jusqu'à devenir une amorce qui détourne les populations de l'agriculture.

C'est ainsi que Colbert, qui imprima tant d'activité à l'industrie et aux manufactures, en même temps qu'il apportait

Digitized by Google

tant de soins au développement des intérêts agricoles, voulait, entre autres mesures, que l'élévation des taxes municipales devînt un obstacle qui rendît, aux cultivateurs et aux artisans, difficile, sinon impossible, le séjour des grands centres de population, afin de prévenir l'abandon des champs et des villes secondaires. « Sans cette digue salutaire, disait-il, qu'il faut fortifier avec du granit chaque fois qu'une pierre s'en détache, les flots tumultueux et avariés de la province envahiraient Paris transformé dans un demi-siècle en une immense cité ouvrière; ce qui serait la plus périlleuse des transformations pour la royauté. »

De nos jours, que de faveurs ne sont pas prodiguées à l'industrie? N'est-ce pas pour elle et en vue d'elle seule, qu'ont été créés les chemins de fer si largement subventionnés par l'État? que les ports sont améliorés, les grandes rivières canalisées et entretenues avec les deniers publics?

L'embranchement agricole et le chemin de fer rural attendent leur tour, comme aussi ces grands canaux d'arrosage, dont M. Casabianca, dans son récent rapport au Sénat, signalait si bien la nécessité et les bienfaits pour accroître la masse des subsistances.

A côté de tout ce qui invite les populations rurales à quitter leurs foyers, il importe de placer aussi ce qui peut les retenir. Autrement, si le mouvement d'émigration ne s'arrêtait, ne pourrait-on pas craindre qu'un jour la société ne se trouvât tout à coup surprise et ébranlée par l'inconnu pouvant sortir d'imprévoyantes combinaisons.

Que de faveurs également ne sont pas accordées aux villes? A elles tous les établissements publics d'éducation et de bienfaisance, les subventions de spectacles, les plaisirs de tous genres; à elles les millions pour leur embellissement; dépenses de luxe, dépenses splendides, mais après tout dépenses le plus souvent improductives, et dont une part tombée à

Digitized by Google

la salubrité des campagnes et à l'allégement de leurs misères, serait si féconde pour la terre et pour les hommes.

En donnant aux villes un développement anormal, vous créez des populations qui semblent comme perpétuellement suspendues sur un gouffre, parce qu'elles ne reposent que sur un capital bien plus fictif que réel, incessamment soumis aux caprices du luxe, aux chances et à tous les revers industriels ou politiques ; à la grande différence des populations rurales, qui sans doute peuvent être douloureusement atteintes par l'intempérie des saisons, mais enfin pour lesquelles le sol forme un capital toujours invariable et toujours réparateur qui ne les abandonne jamais.

Les villes ne sont que trop attractives de la population ; il faut en détourner l'habitant des campagnes, plutôt que de le convier, par de décevants attraits, à une existence qui trop souvent altère les conditions de la vie morale et physique.

La proportion des mariages est moins grande, la proportion des naissances moins élevée et le rapport des enfants naturels aux enfants légitimes plus considérable dans les villes que dans les campagnes, et à Paris que dans les autres villes (1).

Dans les villes, sous l'action d'une misère léthifère, la mortalité est bien plus forte et la vie moyenne, ce *criterium* de la civilisation, bien moins longue que dans les campagnes. A Paris, un tiers de la population meurt dans les hôpitaux.

Le nombre des crimes et des délits des populations urbaines se manifeste dans une proportion qui s'élève presque au double des crimes et des délits commis par les popu-

(1) Voir l'article sur le *Mouvement de la population en France en* 1853, par M. Legoyt, qui considère cette année comme normale. *Journal des Économistes* de février p. 200 et suiv.

Digitized by Google

lations rurales ; enfin, sur seize fous, les campagnes n'en présentent qu'un seul et un seul suicide sur trente.

Voilà pourquoi il importe si fort de retenir les populations dans les campagnes, par des institutions qui attachent au sol, par un système d'éducation qui invite aux travaux de la vie agricole au lieu d'en éloigner, par d'utiles encouragements, par des honneurs qui relèvent l'agriculture, par des combinaisons qui, sans enrayer le développement des familles nouvelles se fondant et s'élevant par le travail, arrêteraient ce mouvement qui fait que les familles aujourd'hui, comme on l'a si bien dit, se liquident tous les vingt-cinq ou trente ans, comme un fonds de commerce.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il existe un lien nécessaire entre la durée des familles et la durée des États qui semblent surtout trouver leurs assises solides et communes au sein des campagnes.

Si les grandes cités sont le foyer actif de la civilisation, elles sont aussi le foyer des révolutions qui font rebrousser la civilisation et tomber les empires.

La désertion des campagnes, l'accroissement exagéré des villes, un luxe immodéré, la corruption des mœurs, l'affaiblissement de l'autorité paternelle, des obstacles incessants suscités au développement de la liberté, toutes ces choses, qui marchent insensiblement et graduellement ensemble, ont préparé et amené la chute de Rome.

L'exemple ne doit pas rester perdu.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE. — ÉPIGRAPHIE LYONNAISE.

DECOUVERTE D'UNE INSCRIPTION

DANS LE LIT DE LA SAONE.

Le Musée lapidaire de Lyon vient de s'enrichir d'une fort belle inscription romaine de la meilleure époque. M. Martin-Daussigny, qui a déjà déployé le plus grand zèle pour grossir le trésor de nos richesses archéologiques, a profité des basses eaux de la Saône, pour en extraire une pierre d'un grand volume, provenant de la démolition du vieux *pont du Change*, mais qui jusqu'à présent avait échappé aux recherches des antiquaires de notre ville. La beauté des caractères *augustaux* semble nous prouver que, si cette inscription n'est pas du siècle même d'Auguste, elle ne s'en éloigne pas beaucoup. Malheureusement nous n'en possédons pas tout à fait la moitié. De trois blocs de pierre dont elle se composait, suivant toute apparence, il ne nous en reste qu'un. Le *prénom*, le *nom* et le *surnom* du personnage auquel ce monument honorifique a été élevé, manquent absolument. Nous avons tout le reste, ou du moins les lacunes qui existent encore peuvent se combler, non par de simples conjectures, mais d'une manière à peu près certaine, sauf un seul mot sur lequel on peut différer d'opinion. Cette pierre ne nous donne que la fin de quatre lignes et il ne

Digitized by Google

paraît pas qu'il y en ait eu davantage ; il serait bien à désirer qu'on pût retrouver les autres blocs qui, joints à celui que nous possédons, compléteraient l'inscription et nous donneraient le nom du gouverneur de la *province Lyonnaise* qu'on a voulu ainsi honorer. Ce ne serait pas la première fois que notre Musée lapidaire aurait vu réunir des fragments trouvés dans des temps et des lieux différents et ressusciter des monuments mutilés, jusqu'alors inintelligibles.

Voici l'inscription telle qu'elle se présente, et les deux différentes manières de la lire :

Première interprétation.

Prénom, nom, et lettre initiale du prénom du père suivie de la lettre F. q VIRIN a (tribu).
(Surnom), Legato a VG. PR. PR.
Provinciae LugVD. COS.
Desig. III. GALLIAE.

Qu'on peut traduire ainsi :

A. (Prénom, nom et surnom, fils de)... de la tribu *quirina*, Lieutenant de l'Empereur, Propréteur de la province Lyonnaise, Consul désigné. Les trois Gaules.

Deuxième interprétation.

Prénom, nom et lettre initiale du prénom du père suivie de la lettre F. q VIRIN a (tribu).
(Surnom), Legato a VG. PR. PR.
Provinciae LugVD. COS.
Tres Provinciae GALLIAE.

A. (Prénom, nom et surnom, fils de)... de la tribu *quirina*, Lieutenant de l'Empereur, Propréteur de la province Lyonnaise, Consulaire. Les trois provinces de la Gaule.

Digitized by Google

Pour bien comprendre la position du Gouverneur dont il s'agit ici, il faut se rappeler que dans l'organisation de l'empire romain dont Auguste fut l'auteur et qui subsista plus de trois siècles, c'est-à-dire jusqu'à Constantin qui la changea totalement, l'administration des provinces se partageait entre l'Empereur et le Sénat; ce dernier était chargé des provinces du centre où nulle chance de guerre n'était à redouter et où par conséquent, il n'y avait que peu ou point de troupes. L'Empereur eut pour son lot toutes les provinces frontières où étaient cantonnées les légions destinées à les défendre, de sorte qu'il avait sous sa direction immédiate, toute la puissance militaire, et c'était là ce qui faisait sa force. Les provinces *impériales* (Provinciæ Cæsareæ), étaient gouvernées par des *Lieutenants de l'Empereur* qui prenaient le titre de *Legatus Augusti* et de *Propréteur*, (Pro Prætore). Les Gaules étaient incontestablement au nombre des provinces *impériales* puisqu'elles étaient bornées par le Rhin, qui formait la limite de l'Empire. La *Province Lyonnaise* qui était l'une des *trois Gaules*, était donc dans le même cas, et nous trouvons dans Spartien la preuve qu'elle était administrée par un *Lieutenant de l'Empereur*. Dans la vie de Septime Sévère (1), ce biographe, en énumérant les divers emplois qu'il avait occupés avant de parvenir à l'empire, s'exprime ainsi: *Deinde Lugdunensem provinciam Legatus accepit*. Une inscription (2) qu'on lisait sur le piédestal d'une statue élevée à *L. Aradius Val. Proculus* qui avait rempli un grand nombre de charges dans diverses parties de l'empire, lui donne entre autres ce titre: *Legato Pro Prætore Provinciæ Numidiæ*. Il nous semble que ce dernier

(1) Cap. 3.
(2) Orelli 3672.

Digitized by Google

offre une similitude parfaite avec le *Legatus Pro Prætore Provinciæ Lugudunensis.*

Remarquons en passant que ces charges de *Lieutenants de l'Empereur* étaient des postes de confiance qui rendaient tout puissants ceux qui les occupaient, puisqu'ils réunissaient dans leurs mains les pouvoirs civils et militaires. Il ne faut donc pas s'étonner si cette dignité conduisait au consulat, la plus haute position que pût ambitionner un fonctionnaire romain.

Jusqu'ici dans cette inscription tout s'explique clairement, il n'y a qu'un mot dont l'interprétation puisse présenter quelques difficultés, c'est celui de *Cos* qui termine la troisième ligne. M. Allmer, dans une notice fort remarquable que le *Courrier de Lyon* du 9 février a reproduite, le traduit par *Consul*; à l'exception de ce point, nous sommes d'accord avec lui sur tout le reste. Il nous paraît difficile en effet d'admettre que le personnage en question pût exercer en même temps les fonctions de gouverneur à *Lugdunum* et de consul à Rome. Il ne reste donc que deux hypothèses possibles. Ou il s'agit ici d'un *Consul désigné*, comme les recueils de Gruter (1) et d'Orelli (2) nous en fournissent des exemples, dans lesquels nous voyons deux fonctionnaires ayant le titre de *Legatus Augusti Pro Prætore* et tous deux *Consuls désignés*; et dans ce cas il faudrait commencer la quatrième ligne de notre inscription par le mot *desig.* c'est-à-dire *designato*; ou, si l'on repousse cette interprétation, il faut adopter celle que le savant Orelli emploie assez souvent, en expliquant *Cos* par *Consularis*, et pour cela, il s'appuie sur diverses inscriptions (3) qui nous paraissent concluantes. Si l'on adopte son opinion, le gouverneur de Lugdunum serait

(1) LI 1.

(2) Orel. 3486.

(3) Orel. n° 3666 et suiv.

Digitized by Google

tout simplement un *Consulaire*. On sait que ce titre se donnait à ceux qui avaient exercé le *Consulat*, ne fût-ce que pendant quelques mois, comme cela se pratiquait sous l'empire. Entre autres priviléges, ils jouissaient de celui d'être les premiers qui étaient appelés à donner leur avis dans le sénat.

Peut-être on nous demandera à quel propos les *trois Provinces de la Gaule* ont élevé un monument honorifique à un gouverneur de la *Province lyonnaise*. Nous pourrions nous borner à répondre, que notre Musée lapidaire nous fournit en l'honneur des hommes les plus marquants de l'époque Gallo-romaine, un grand nombre de monuments analogues. Mais nous pensons que celui qui nous occupe doit son existence à des circonstances particulières qu'il serait facile d'expliquer.

On sait que, chaque année, les députés des soixante nations gauloises se réunissaient à Lugdunum auprès de l'autel d'Auguste (*Romae et Augusto*) et que là, on faisait des sacrifices et l'on célébrait des jeux qui devaient y attirer une grande affluence de spectateurs. Quelques pierres conservées dans notre Musée, nous apprennent que les députés, notamment les *Bituriges* et les *Arvernes*, avaient dans l'amphithéâtre, des places réservées. Le gouverneur de la *Province Lyonnaise*, en sa qualité de *Lieutenant de l'Empereur* (Legatus Augusti), et comme tel le représentant, devait naturellement présider à ces jeux et à ces sacrifices, et faire aux députés les honneurs de la ville. N'est-il pas naturel de penser qu'au moment où ces solennités venaient de se terminer et où le gouverneur allait peut-être quitter Lugdunum pour se rendre à Rome et y prendre possession du consulat, ces députés ont voulu lui donner une marque éclatante de leur estime et de leur reconnaissance?

D'AIGUEPERSE.

Digitized by Google

LA

HAUTE-LOIRE A VOL D'OISEAU.

(Fin (1).

Possesseur d'une Jeanne d'Arc, charmante statuette en albâtre, l'abbé M.*** la faisait admirer un jour à Mr. *** archéologue, fin connaisseur, occupant une place distinguée dans la société académique du chef-lieu. Après une longue causerie, le savant, toujours tenant la statuette, s'apprête enfin au départ.—L'abbé, dit-il, une idée. Si vous faisiez cadeau à notre musée de cette charmante réduction? — Non, j'y tiens et je la conserve. — Bah! vous aimez trop et l'art et votre pays pour vous refuser à ce petit sacrifice. — Non, vous dis-je. — Eh puis vous aurez la satisfaction d'être cité dans nos annales pour cette générosité. — Mais, je vous assure... — Allons, allons, permettez-moi, dans l'intérêt général, de vous forcer un peu la main; je vous remercie, adieu.... —Et le pauvre perclus voit disparaître son cher trésor, sans pouvoir autrement protester que de la voix et du geste. La statuette depuis figure avec honneur ..... dans la collection particulière de M. *** !! En vous contant sa mésaventure, moitié sérieux, moitié riant, le victimé, comme représailles, ajoute une petite anecdote où l'amateur fut moins heureux.

Il faut dire que, dans cette chasse aux antiques, le savant du Puy, avec le flair qui le distingue, était entré chez un M. L. riche propriétaire de l'endroit, lequel s'empressa de lui montrer une râpe ancienne à curieuses ciselures. — Mon cher Monsieur, voilà un morceau remarquable, dont vous devriez faire l'offre au musée; votre nom figurerait dans nos annales etc.... et M. L. s'était fait un plaisir de concéder l'objet convoité; il parla même

(1) Voir la *Revue* de janvier dernier.

Digitized by Google

de parchemins, de vieux titres à lui appartenant qu'il pourrait bien offrir plus tard, et l'on se quitta réciproquement enchanté. Mais, à quelques jours de là, M. L., de passage au Puy, ayant voulu faire une visite au musée, pour se procurer la satisfaction, bien naturelle, d'y contempler son offrande, eut beau regarder, chercher, peine perdue..., il n'y avait pas l'ombre de la râpe en question; en revanche il apprit qu'elle avait sa place à côté de la statuette si cavalièrement enlevée.

Quelques jours plus tard, un individu bien mis et qui ne se nomme pas, se présente chez M. L., où, en son absence, il est reçu par sa femme : — Madame, j'ai l'honneur de connaître M. L. comme un amateur intelligent et désintéressé. Je viens solliciter pour le musée du Puy, de vieux titres, des parchemins.... etc.... Son nom figurera honorablement etc... Toujours la formule invariable. — Oh! monsieur, lui, répond Mme L., je puis d'avance vous assurer que la démarche est superflue. Mon mari est complètement corrigé d'offrir ses cadeaux par intermédiaire. Tout récemment un certain M. *** est venu le circonvenir, et, sous ce même prétexte d'une donation au musée, s'est fait remettre une belle ferrure qu'il a eu soin de garder pour lui; la leçon n'est pas perdue, croyez-le bien. Le visiteur désappointé balbutie en se retirant : — Je regrette madame... certainement, vous m'étonnez... M. *** n'est pas capable... Et s'esquive sans plus d'insistance. — Eh bien ! dit la dame à son mari de retour, encore un quêteur au nom du musée que je viens d'éconduire ! et je me suis donné le plaisir d'habiller joliment ton M.***. — C'est fort bien fait; mais sais-tu à qui tu parlais? — Non, à qui donc? — A M. *** en personne ! — Je vous demande si l'on dut en rire ! L'illustre et trop osé numismate n'avait trouvé cette fois de la médaille que le revers. Au reste l'égoïsme de certains collectionneurs est devenu proverbial, et j'en connais qui tirent vanité de supercheries plus noires que celles-là.

Quittons Langeac et ses anecdotes pour explorer, dans une autre direction, quelques-uns des sites qui l'avoisinent. Nous partons, si vous voulez bien, pour une de ces courses matinales, à la fraîcheur, dont chacun a sans doute éprouvé l'heureuse in-

Digitized by Google

fluence durant la saison d'été. Les perceptions alors deviennent plus vives, l'œil s'arrête avec un plaisir mieux senti sur le beau spectacle de la nature.

Ici, remontant la vallée au sud-est, après avoir gravi la première côte, on découvre une de ces admirables perspectives en face desquelles le paysagiste enchanté saisit involontairement ses pinceaux : genre pittoresque et gracieux, beautés monumentales, aspects sévères et grandioses des contrées montagneuses, tout est là, sous vos yeux, réuni en un même tableau d'effet saisissant.

Au pied de la colline serpentent un frais vallon, et de grasses prairies où l'on devine, plus qu'on ne voit, des eaux murmurantes sous le dôme séculaire des grands noyers. Au-delà, sur le premier plan, s'élève presque perpendiculaire, une plate-forme basaltique surmontée de l'abbaye de Chanteuges, imposante construction romane qui se profile vigoureusement. Derrière, encadré dans une magnifique échappée de vue, le joli village de Saint-Arcons, perché à la crête des ravins de l'Allier, semble se mirer dans les eaux rapides qu'il domine. Plus haut, à droite, des roches accidentées et sauvages, des pentes abruptes, couvertes par endroits d'une végétation luxuriante, se perdent en lointains vaporeux ; et comme fond général, des masses volcanisées s'échelonnent en amphithéâtre jusqu'aux pics jumeaux de la Durande à l'extrême horizon. Dans les replis de ces gorges se dérobent à nos regards Prades, Sainte-Marie-des-Chazes, Pebrac où nous passerons tout à l'heure,

Voyons Chanteuges premièrement. On grimpe, au milieu du village, à travers des maisons de pauvre apparence appliquées, pour ainsi dire, aux parois de la roche et superposées littéralement l'une à l'autre, pour suivre un sentier difficile débouchant au faîte du plateau. Celui-ci s'allonge en promontoire battu d'un côté par les flots tumultueux de l'Allier, arrosé de l'autre par le ruisseau de la Dège. La vue plonge d'abord en tous sens sur l'admirable panorama pour venir s'arrêter aux ruines de l'abbaye. Sa fondation remonte vers 936. Riche et prospère durant deux siècles, elle déchut ensuite au rang de prieuré sous l'obédience de la Chaise-Dieu, pour cause d'abus, où se révèle un trait caractéris-

Digitized by Google

tique des mœurs du temps : la persistance des inclinations belliqueuses sous le froc et la haire. Conduits par le prieur, Itier de Digons, chaque nuit, au dire des légendes quelque peu exagérées sans doute, des moines scandaleux s'échappaient en armes de la sainte demeure, convertie en repaire de brigandage, pour aller mettre à contribution le pays d'alentour. Relater la chronique, et les mille histoires d'apparitions nocturnes qui se rattachent encore à cette ruine lugubre, dépasserait les bornes de cet aperçu. Chroniques et légendes ont d'ailleurs été recueillies : Nodier, le conteur par excellence, leur a prêté, dans son Voyage en Auvergne, le charme et la couleur qu'il sait donner à ses récits.

Le mur d'enceinte règne à peu près partout, gardant les restes de crénelures féodales et sa porte défendue par une tour à machicoulis. Des anciens bâtiments claustraux, quelques vestiges du cloître à peine ont résisté, mais l'église subsiste entière, comme un des plus beaux types romans du XIIe siècle, malgré l'anachronisme archéologique des restaurations postérieures.

Il faut visiter en outre *la chapelle des abbés*, séparée de l'église par l'emplacement du cloître, un vrai bijou d'architecture ogivale fleurie, construit aux premiers jours du XVI siècle. Le vandalisme révolutionnaire a brisé quelques ornements intérieurs, mais son élégant vaisseau à nervures délicates, deux portes latérales en arcs Tudor, à rinceaux fouillés avec un art infini, sont encore intacts à cette heure. Vendue nationalement, la jolie chapelle restait déshonorée à l'état de fenil quand, sur l'initiative éclairée de S. E. le cardinal de Bonald, alors évêque du Diocèse, elle fut acquise et sauvée d'une imminente destruction, par le conseil général de la Haute-Loire.

Prêt à redescendre la pente, jetez un dernier regard au bas sur *le pré du fou*, théâtre de l'une des réjouissances les plus curieusement baroques inventées par le moyen-âge ; elle a lieu à la Pentecôte, jour de la fête patronale, et vaut certes une mention, quoique l'espace ici manque pour la décrire. De l'arête où nous sommes, on se trouve aux premières loges pour bien voir. L'étranger que le hasard y conduit, déjà prédisposé aux sensations rétrospectives, à l'aspect du vieux monument, peut se

Digitized by Google

croire tout à fait revenu aux mœurs, et aux réalités d'un autre âge, tant les costumes et le cérémonial traditionnels de cette institution grotesque ont été scrupuleusement conservés. Il y verra, quelque inouïe que puisse sembler la chose, qu'en l'an 1857 un propriétaire, à Chanteuges, demeure paisiblement grevé sur son immeuble de servitudes absurdes et de redevances pécuniaires, de par les us et coutumes des bons vieux temps féodaux.

Remontons doucement le cours ombreux de la Dège ; suivons ses bords, délicieux abri pour le poète et le penseur amoureux des sentiers perdus, des promenades riantes et solitaires. Il n'est pas de plus frais vallons, l'Anio tant célébré n'a pas des eaux plus limpides. Ici elles s'échappent en fils d'argent sur le tapis des prés, là elles écument et bouillonnent sous la roue verdâtre et moussue d'un rustique moulin. L'étroite vallée se prolonge, toujours encaissée de hauts escarpements granitiques. Disciples d'Epicure et de Brillat-Savarin, pour vous aussi elle a des séductions appétissantes. On y pêche en abondance la truite noire des eaux vives, qu'il faut avoir dégustée à peine sortie de son élément de cristal, pour en connaître toute la friande saveur ; et, dans les anfractuosités presque inaccessibles, s'ébattent aux plus ardents rayons de midi la perdrix rouge, et la bartavelle au fumet exquis si connu des gourmets. C'est là que viennent les poursuivre de hardis braconniers, qui bravent les précipices, les forestiers et les gendarmes, pour en approvisionner vos tables.

A gauche, au-dessus de nos têtes, pendent quelques restes croulants du vieux manoir de Digons. Jadis les seigneurs du fief ont régné par la terreur sur cette partie du val, et maintenant ces noirs vestiges sont l'épouvante du villageois superstitieux. La nuit venue, bien peu se risqueraient parmi ces ruines que hantent la trève et les blancs fantômes, histoire aux épisodes sinistres, qui défraye les longues veillées d'hiver.

Quelques centaines de pas plus loin, on trouve à mi-côte le hameau de Pebrac, en un site moins étranglé. C'est là qu'en 1062 le bienheureux Pierre de Chavanon, de la maison de Langeac, fondait un simple oratoire, devenu bientôt la riche et puissante abbaye qui florissait encore en 1790. Ce fut un abbé de Pebrac,

Digitized by Google

Jacques Ollier, qui, en 1642, créait la pépinière ecclésiastique de Saint-Sulpice.

L'église, restaurée en style ogival, conserve dans l'abside quelques indices de roman primitif. Le monastère, plus moderne, existe aujourd'hui presque entier. On y garde une vénérable relique méritant à elle seule le voyage : c'est le manteau sacerdotal du saint fondateur. Une fois par année, le jour de la saint Pierre, le curé l'exhibe respectueusement pour officier. Et il ne sagit pas, comme on pourrait le croire, d'un objet apocryphe présenté à la vénération sans autre garantie qu'une tradition pieuse. Ici le contrôle de la science archéologique est en parfait accord avec la légende. Ce pluvial ou chape, en soie verte à dessins orange, dénote très-certainement par sa texture et ses motifs d'ornementation une origine orientale. On y reconnait l'un des types, si rares aujourd'hui dans leur entier, de ces tissus bysantins qu'importaient, lors des premières croisades, nos aïeux ignorants encore le luxe des étoffes en soie ; tissus qui ont exercé plus tard une influence incontestable sur nos arts indigènes. Je ne saurais mieux le comparer pour la forme, coïncidence un peu singulière mais vraie, qu'au mantelet algérien récemment adopté par les dames. C'est la même coupe, la même exiguité du capuchon sans usage possible.

Revenons sur l'Allier. J'ai pu négliger, en décrivant Chanteuges, les colonades prismatiques sur lesquelles il repose de ce côté ; c'est qu'un peu plus haut, en face de Saint-Arcons, se dresse la merveille du genre, *la chaussée des géants*, coulée de basalte aux proportions colossales. Un savant géologue, que les hasards de l'émigration avaient fait cosmopolite et professeur à l'école polytechnique de Saint-Pétersbourg, M*** y demeura un jour en contemplation durant huit heures, oubliant le boire et le manger. Dans ses voyages il n'avait, disait-il, rien admiré d'aussi majestueusement grandiose.

Encore une heure de marche environ et vous retrouvez à Prades quelque chose d'analogue en fait d'aspect cyclopéen. Au confluent de l'Allier et de la Senge, l'errosion des eaux a creusé profondément en rond comme une espèce de cirque, où le flot tumultueux

Digitized by Google

vient se briser contre une roche à pic élevée de quelque cent mètres; masse prodigieuse à étudier, dont les cristaux de basaltes vus à distance, jouent, par leur disposition régulière et contournée, l'effet d'immenses hachures qu'aurait tracées la main d'un artiste géant sur cette page monstre. Au centre du bassin surgit, en contraste de proportions, une miniature de Châtelet, qu'on prendrait, sur son étroite base, pour un long couloir de galerie.

Nous ne franchirons point l'impasse, voulant borner ces pérégrinations, à partir de Langeac, aux sites que le touriste bon marcheur peut visiter en un seul jour. On redescend la rive par des chemins coupés, déplacés annuellement au caprice des inondations; chemins sans nuls rapports avec l'administration des routes, et vierges de tout sillon tracé par un véhicule quelconque. Pour les produits arrachés au sol de ces recoins perdus, le rude travailleur n'a d'autres moyens de transport que sa hotte, ou le bât des mules providentiellement organisées pour escalader partout d'un pied sûr.

Entre Saint-Arcons et Prades, Saint-Julien-des-Chazes sera notre dernière station. Là fut un riche monastère exclusivement réservé aux demoiselles de haute noblesse. Toutes n'y venaient pas, comme on sait, conduites par une grande vocation et le renoncement aux joies terrestres. Aussi, ne pouvant aller aux plaisirs de la vie, ces jeunes et belles recluses les appelaient, dit la chronique, au sein de leur pieuse retraite; plus d'une fois le vent des passions mondaines souffla sur cet asile du repos et de la pénitence. La dispersion des couvents ouvrit ses portes, en 1790. Les parties actuellement existantes, confondues avec les maisons du village, n'offrent plus rien de caractérisé.

Il faut passer, au moyen d'un bac, de la rive gauche à la droite pour trouver debout l'un des vieux types de l'art chrétien. Suivez le sentier à peine praticable entre les aspérités du bord, il vous amènera vers un enfoncement semi-circulaire, dont la corde est formée par l'Allier. Dans cet étroit espace isolé des regards et sans vestige aucun d'habitation, se cache, abandonnée, une petite église dont l'âge doit remonter à la période romane primordiale. On en juge à l'intérieur par quelques fragments de peinture à

Digitized by Google

fresque, armoiries abbatiales, têtes dans le sentiment étrusque, scènes du dernier jugement etc., naïves expressions de l'art redevenu primitif; par les niches tombales en arceaux surbaissés ; par l'autel, grande table carrée en pierre fruste sur un cipe de même nature, trahissant son origine celtique. Extérieurement, la nef à contreforts peu saillants, les petites ouvertures sans menaeux, un clocher à flèche de pierre un peu lourd mais non dépourvu d'élégance, chacune des parties enfin, et par-dessus tout cet harmonieux et sombre cachet dont s'estompent les anciens monuments, attestent la vétusté de l'humble chapelle. Sa noble simplicité parle vivement à l'imagination.

Dans ce réduit, espèce de petite thébaïde entre des rocs, le ciel et l'eau, la pensée involontairement se laisse gagner aux longues rêveries. Je me souviens qu'assis auprès de l'instrument où Daguerre, par une intuition de génie, sut crayonner la nature au moyen des rayons lumineux, je sentais mon esprit s'égarer au loin dans la succession des âges. Ainsi, me disais-je, l'idée fondamentale de chacune des grandes phases humaines demeure écrite sur la pierre des monuments, plus apparente que dans l'histoire. Autour de moi, dans ces œuvres féodales, couvents, églises ou vieux manoirs, respirent la foi chrétienne, l'aspiration religieuse et guerrière de ce moyen âge héroïque. Ailleurs, je vois la Rome dominatrice du monde se révéler dans les proportions grandioses d'aqueducs, d'arènes monumentales. Sous le beau ciel ionien c'est le polhytéisme sensuel et gracieux, le génie modèle et créateur dans toute sa pureté, encore attaché aux débris multipliés des colonnades et des temples. L'Égypte garde sous ses montagnes factices le culte des ancêtres et des tombeaux, et l'Orient, berceau des théogonies et des races, laisse deviner au savant, dans le symbolisme de ruines anté-historiques, ses adorations élémentaires pour le feu et les astres. Qui pourrait dire la forme et la pensée distinctives que l'âge présent doit léguer aux investigations futures? Qui sait même si un type original se dégagera jamais d'une époque où le scepticisme, le doute sont partout, la foi et l'unité nulle part ; si nos œuvres, syncrétisme de tous les styles et de tous les temps, seront autre chose qu'un

Digitized by Google

vrai cahos, dans lequel l'archéologue plus tard sera bien empêché de fixer une date; autre chose que les tâtonnements de l'art humain cherchant son expression nouvelle, mais dont tous nos efforts n'auront été que l'incubation? à ces questions l'avenir seul répondra, comme pour nous se sont élucidés les mystères des siècles éteints.

Rives sauvages et pittoresques, puisse mon imparfaite esquisse, gardant un peu du charme que j'éprouvais naguère en parcourant vos aspects si variés, avoir donné au lecteur une faible idée de la réalité. Si j'ai tenté de vous décrire, c'est que, pour l'abondance des curiosités naturelles et historiques, peu de contrées me semblent aussi heureusement partagées; devant vous, le touriste s'extasie, et vous proclame en tout, moins les glaciers, comparables aux sites les plus admirés de la Suisse et des Alpes. D'une longue et délicieuse vallée, j'ai parcouru un seul canton, mais que de perspectives enchantées, quels trésors de reminiscences! N'en jouit-on pas en effet par le souvenir autant et plus qu'on a fait par les sens et la perception du moment? Tout ce que les regards, fatigués d'une trop grande multiplicité de tableaux, n'ont guère saisi alors que pour mémoire, nous revient ensuite en mirage rétrospectif avec l'attrait qui lui est propre, et constitue, par le retour moral aux impressions physiques, la plus belle part de l'existence humaine.

PASCON.

Digitized by Google

ÉPITAPHE

DU CŒUR DE FRANÇOIS,

DAUPHIN DE VIENNOIS.

—

DEO OPTIMO MAXIMO SACRUM.

CORPUS ABEST, COR TANTUM HIC EST PARS MAXIMA NOSTRI PRINCIPIS, IN COELO CORPORIS UMBRA MANET.

DOMINO FRANCISCO, DOMINI FRANCISCI PRIMI GALLIARUM REGIS AUGUSTISSIMI, PRIMOGENITO, DELPHINO VIENNENSI, BRITANNIAE DUCI, VIENNENSES MOESTISSIMI POSUERE, V° IDUS JULII MDXXXXVIII.

MEMORIAE ET AETERNITATI.

« *Le corps est ailleurs, le cœur seulement est ici la meilleure partie de notre prince, l'ombre du corps habite au ciel.* »

« *Au seigneur François, fils aîné du très-auguste François* 1er *roi des Gaules, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, les Viennois en deuil ont érigé ce monument, le* 11 *juillet* 1548. »

La première partie de cette inscription est l'œuvre de quelque bel esprit, imbu des rêveries métaphysiques de l'école d'Aristote et du nombre de ceux que Rabelais logeait alors dans le royaume de Quinte-Essence ou d'Entéléchie. La dernière pensée n'est explicable au point de vue d'aucune

Digitized by Google

religion et il y a lieu de croire que, sauvée par son obscurité de la censure, elle n'aura pas été comprise dans le sens qu'elle a, mais bien dans celui qu'elle devait avoir.

François, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, fils aîné du roi François 1er, jeune prince de la plus haute espérance, était accouru, l'an 1536, à la suite de son père, pour résister à l'invasion dont Charles-Quint menaçait la Provence. Arrivé à Lyon, durant les ardeurs de la canicule, il se livra sans ménagement, dans le jeu de paume du Plat, du côté d'Ainay, à un exercice qui était alors le principal amusement des personnes de son âge. Altéré par la fatigue et par la chaleur, il demanda de l'eau fraîche, que son échanson, le comte de Montecuculi, gentilhomme de Ferrare, s'empressa de lui verser « dans un vase de terre rouge » qui, d'après le récit de Brantôme, devait être ce que les Espagnols appellent un alcarraza (1). François but avec avidité l'eau qui lui était offerte et se sentit incommodé dès le jour même. Il ne laissa pas de partir et d'accompagner son père, qui se rendait par le Rhône dans le midi. Le Roi, le dauphin et ses deux frères couchèrent à Vienne, le jeudi 3 aout et en repartirent le lendemain pour Valence, mais contraint par la violence de la maladie de s'arrêter au château de Tournon, François y mourut peu de jours après, le 10 aout 1536, à l'âge de dix-neuf ans.

La douleur fut générale en France et même à l'étranger. Elle rendit injuste, et personne ne voulut envisager comme un événement naturel cette mort inopinée. On l'attribua à un empoisonnement et sur quelques indices que l'on crut re-

(1) Œuvres complètes du seigneur de Brantôme; Paris, 1822, 8 vol. in-8, t. II, p. 259. — Alcarraza, sorte de vase fort en usage dans les pays chauds, qui a la propriété de refroidir les liquides, par la vaporisation qui s'opère à travers la terre très-poreuse dont il est fabriqué.

Digitized by Google

connaître, à l'ouverture du corps, le comte Sébastien de Montecuculi fut accusé d'avoir jeté de l'arsenic dans le vase qu'il avait présenté au dauphin. La justice trouva chez lui un traité de l'usage des poisons écrit de sa main et les soupçons se convertirent en certitude. Mis à la question, le malheureux avoua tout et même plus qu'on ne lui en demandait. Convaincu par ses aveux, il fut condamné par arrêt du Grand Conseil, séant à Lyon, le 7 octobre 1536, « a estre trayné sur une claye, des prisons de Rouanne jusques en la place, devant l'église Saint-Jean, pour y faire amende honorable, et de là, jusques au lieu de la Grenette pour y estre tiré et desmembré à quatre chevaux, et après les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon et la teste fichée au bout d'une lance, qui sera posée sur le pont du Rhosne (1). »

Le corps du jeune prince, victime de ce scélérat ou de sa propre imprudence, resta en dépôt dans l'église de Tournon ; il n'en fut retiré qu'à l'époque des obsèques du roi François 1er, pour être, par l'ordre d'Henri II, porté à Paris avec le corps d'un autre de ses frères, le duc d'Orléans, mort près d'Abbeville en 1545.

Le 23 août 1547, les consuls de Vienne furent instruits que le corps de Monseigneur le dauphin, escorté de plusieurs gentilshommes et seigneurs, arriverait de Tournon à Vienne, le 27 du même mois. Vingt-quatre personnes habillées aux frais de la ville et portant chacune une torche de trois livres, furent envoyées à la rencontre du convoi jusqu'à la montée

(1) Arrest contenant le jugement de mort prononcé contre le comte Sebastiano de Monte-cucullo ; fait au conseil à Lyon le viie jour d'octobre l'an 1536. Dubourg, Olivier, Coutel, Dupeyrat, Baraillon. Extrait des Registres du Grand Conseil du Roy. (Mélanges historiques de Nicolas Camuzat ; Troyes 1619, in-8, p. 44 du deuxième cayer).

Digitized by Google

des Crozes sur la paroisse de Reventin. Elles étaient accompagnées des notables habitants à cheval et en habit de deuil. Le clergé de Saint-Maurice, de Saint-Pierre, de Saint-André, de Saint-Sévère, les Jacobins, les Minimes et les Carmes, tous en chapes et en bel ordre, attendirent à la porte d'Avignon le corps, qui fut déposé pendant la nuit dans le chœur de l'église de Saint-Maurice, tendu d'une litre de velours noir, et reconduit le lendemain avec le même appareil jusque sur la route de Lyon.

Les corps des deux fils accompagnèrent le corps de leur père dans la pompe funèbre, célébrée en l'église de Notre-Dame-des-Champs à Paris, le 22 mai 1547, et de là furent transportés ensemble à Saint-Denis dans un mausolée de marbre blanc, chef-d'œuvre de Philibert Delorme (1).

Mais Henri II, en prescrivant la translation du corps du dauphin, n'avait rien statué à l'égard du cœur de ce prince, qui, mis à part, dans une cassette de bois, doublée de velours et revêtue de lames de plomb, resta provisoirement à Tournon. Soit que le roi eût appris avec satisfaction les honneurs qui avaient été rendus aux restes mortels de son frère, soit plutôt à raison du titre qu'il avait porté, il écrivit de Saint-Germain-en-Laye, le 13 juin 1547, aux consuls de Vienne pour les instruire qu'il avait décidé que le cœur du dauphin François, serait donné à la ville et enterré au-devant du maître-autel de l'église de Saint-Maurice; le tout à la diligence d'Annet de Grolée, abbé de Saint-Pierre, commis à la

(1) L'ordre observé aux obsèques et enterrement du Roy François 1er, l'an 1547. (Le Cérémonial de France par M. Théodore Godefroy; Paris, 1619, in-4, p. 277). Le tombeau de François 1er, restauré et rétabli sous le premier Empire, est un des principaux ornements de l'église de St-Denis. Les statues du Dauphin et de son frère le duc d'Orléans, remarquables par l'élégance de leur attitude et par la fidélité des costumes, sont de la main du sculpteur Pierre Bontems.

Digitized by Google

charge d'aller chercher le cœur à Tournon et de le conduire à sa destination.

A dater de la réception de cette lettre, la ville n'épargna rien pour répondre dignement à ce témoignage particulier de la faveur du Roi. Une chapelle ardente fut dressée au chevet du chœur de l'église de Saint-Maurice et garnie de luminaires et candelabres. On para l'autel de velours noir avec une croix d'argent par dessus, les formes ou stalles furent recouvertes de la même étoffe et plusieurs carreaux de drap préparés pour servir aux personnes de distinction qui figureraient à la cérémonie. Le chœur fut entièrement tendu de noir et décoré de distance en distance d'écussons aux armoiries du dauphin, écartelées de France et de Dauphiné, de France et de Bretagne. La ville, tout en se réservant le droit de reprendre les objets qu'elle fournirait, mit à la disposition des prêtres et diacres trois chapes de velours noir, une chasuble et deux étoles avec une croix blanche et les armes du dauphin au milieu. Nombre de pauvres furent habillés et munis de torches aux armoiries du prince. Les consuls eux-mêmes et les notables, reçurent pour la cérémonie des robes de deuil et des chaperons. Enfin, pour ne rien oublier, on eut soin d'habiller en deuil six bâtonniers ou bedeaux chargés de contenir la foule et de maintenir l'ordre.

Ce fut dans cet appareil que le 11 juillet 1547, le clergé, les consuls, les confréries et les corporations allèrent au-devant du cœur du dauphin qui, après un service solennel, fut déposé provisoirement dans une chapelle de l'église de Saint-Maurice. Soit que le caveau destiné à le recevoir, ne fût pas achevé, soit à raison de circonstances dont l'Inventaire des archives ne fait pas mention, il y était encore au mois de mai 1548, lorsque le bruit se répandit que le roi, parti de Paris pour visiter les provinces de son royaume, devait venir à Vienne. Le Corps de ville se réunit et délibéra : de recevoir

Digitized by Google

Sa Majesté avec la plus grande magnificence que faire se pourrait : de préparer de même une brillante réception à Monseigneur le gouverneur de la province et à Monseigneur de Saint-Vallier, lieutenant du roi en Dauphiné, et comme ce dernier était le frère de Madame Diane de Poitiers, alors toute puissante à la cour, il fut arrêté qu'on lui ferait « un présent en vin (1). » On jugea de plus qu'il était convenable de remettre à la même époque le service de l'année révolue et la cérémonie de l'enterrement du cœur du dauphin.

Le 2 juillet de la même année, on faisait toujours à Vienne des préparatifs pour l'entrée du Roi, de la Reine et de Monseigneur le gouverneur, mais Henri II s'étant rendu directement de Bourgogne dans ses nouveaux états de Bresse, Savoie et Piémont, la ville dut renoncer à l'espoir de sa visite. On n'eut plus à s'occuper que de la disposition du tombeau, du service du bout de l'an et de l'enterrement du cœur du dauphin, qui fut déposé avec la plus grande pompe dans l'endroit indiqué par les ordres du Roi, le 11 juillet 1548, jour anniversaire de sa réception à Vienne, l'année précédente. Ce fut alors ou un peu plus tard, que l'on plaça sur le caveau l'inscription reproduite ci-dessus, gravée sur une plaque ou lame de cuivre en forme de cœur, dont les consuls

(1) Guillaume de Poitiers, comte d'Albon, seigneur de St-Vallier, fut pourvu de la charge de lieutenant-général de Sa Majesté, tant en Dauphiné qu'en Savoie, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 9 avril 1547, et remplacé en ladite charge par Guy de Maugiron, le 14 septembre 1548. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne nous apprend que ce dernier seigneur de Saint-Vallier, de la maison de Poitiers, avait fait son testament le 14 août 1547, mais il paraît qu'il ne mourut que l'année suivante, après le mois de mai et avant le mois de septembre. Diane de Poitiers, sa sœur et son héritière, ne portait point encore le titre de duchesse de Valentinois, qu'elle ne reçut que le 14 octobre de cette même année 1548.

Digitized by Google

et le Chapitre de Saint-Maurice avaient donné le prix fait à raison de dix sous la livre (1).

Charvet, archidiacre de l'église de Vienne, raconte que lorsqu'en 1737, on travaillait à refaire le pavé du sanctuaire, il assista le 19 juillet à la levée de cette même plaque, dessous laquelle on découvrit, en effet, un coffre de pierre (2), contenant une cassette de bois, garnie à l'intérieur d'une étoffe de soie pourpre et à l'extérieur de lames de plomb, mais que, violée sans doute par les Huguenots, elle était toute brisée et remplie de poussière. Il n'y trouva rien, si ce n'est une petite pièce d'argent marquée d'une croix sans légende et dont le revers était tellement rongé de rouille, qu'il était impossible d'y rien reconnaître. La boite fut remise dans le caveau et l'inscription rétablie sur le pavé (3).

Échappée on ne sait comment à la Révolution, elle y était

(1) Les détails qui précèdent sont en majeure partie extraits de l'Inventaire des Archives de la ville de Vienne, formant un volume in-folio-billot de plus de mille feuillets, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Adolphe Fabre, adjoint. Ils rectifient plusieurs points du récit de Gaillard et des autres historiens qui ont parlé de la mort de ce premier Dauphin de la branche de Valois. Il ne tomba pas malade à Tournon, mais à Lyon, après avoir bu de l'eau tirée du puits d'Ainay, si l'on s'en rapporte à Brantôme; enfin il ne mourut pas le quatrième jour de sa maladie puisqu'il vint coucher à Vienne le 3 août, et qu'il ne rendit le dernier soupir à Tournon que le 10 du même mois. (Histoire de François premier, par Gaillard, liv. IV, ch. 8).

(2) *Capsa lapidea.* Ce coffre, qui n'est point de pierre mais de marbre blanc, a été depuis transporté au Musée. On aperçoit à l'extérieur la trace de quelques modillons appartenant sans doute à une corniche antique dans laquelle il avait été taillé. Il n'y manque que le couvercle, qui s'adaptait sur une rainure et dont la perte remonte probablement à l'époque de la violation du caveau.

(3) Histoire de la Sainte Eglise de Vienne; Lyon. 1761, in-4°, p. 541 et 783.

Digitized by Google

encore en 1825; mais elle n'avait été sauvée du vandalisme qui ravage que pour devenir la proie du vandalisme qui détruit, sous prétexte de restaurer ou d'embellir. Le curé et les fabriciens de Saint-Maurice jugèrent sans doute en faisant réparer le pavé de l'abside, que le métal et le marbre juraient ensemble; le cuivre historique fut porté chez le chaudronnier de la paroisse et remplacé par un cœur en mosaïque, qui seul est aujourd'hui l'indicateur muet et incompris de la place qu'occupaient ces nobles restes.

Alfred de TERREBASSE.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA

SÉNATEUR, ANCIEN PRÉFET DU RHONE.

..... *Ogni virtute*
Giunti in un corpo con mirabil tempre.
PETRARCA.

I.

Dieu ne dote ni des mêmes talents, ni du même caractère ceux qu'il appelle à occuper une position élevée sur la scène du monde. Tandis qu'aux uns, hommes de lutte et d'action, il départ cette volonté puissante qui triomphe des obstacles; qu'à d'autres, génies créateurs, il accorde, avec une sorte de prodigalité, les dons brillants de l'intelligence; à plusieurs, esprits toujours calmes, attendus par une destinée moins ambitieuse, il concède, dans une admirable mesure, *con mirabil tempre*, les qualités précieuses dont se compose l'homme aussi parfait, aussi complet qu'il puisse être en ce monde, l'homme de mérite dans la vie publique, de vertu dans la vie privée.

Ceux-là, façonnés pour une gloire retentissante, jettent, en parcourant leur carrière, une clarté dont nos yeux, parfois, ont peine à supporter la splendeur; moins fièrement trempés, ceux-ci, dans l'exercice de l'autorité, ne frappent point d'un éclat superbe les regards de la foule; la lumière qu'ils répandent, toujours pure, toujours égale, toujours la même, brille

Digitized by Google

sans éblouir, éclaire sans fatiguer. Ils se font une tâche, une limite, un but qu'ils n'excèdent ni ne dépassent, en aucun temps, pour aucun prix. Dans les bornes de ce devoir, ils sillonnent avec fermeté, avec prudence, leur passage aux fonctions publiques. Si des volontés supérieures, si des événements irrésistibles brisent le pacte qu'ils formèrent avec eux-mêmes, ils s'arrêtent, et cèdent à la pression des hommes ou des événements, suivis dans leur retraite par le souvenir du bien qu'ils ont fait, consolés dans leur abandon par le sentiment du bien qu'ils voulaient faire. Et, lorsque viennent à s'écrouler, condamnées par la Providence, des institutions qu'ils croyaient douées de force et de durée, on ne les voit point se retourner brusquement contre elles ; ils ne s'efforcent point de cacher le regret qu'ils éprouvent ; mais cette affliction ne leur ôte ni le calme ni l'impartialité ; ils cherchent, avec tous, un appui plus solide au pouvoir avili, à l'autorité méconnue, et se prêtent à son affermissement, sans crainte ni sans faiblesse.

Du nombre de ces derniers, fut l'homme distingué dont nous essayons de retracer l'histoire. Cette notice le fera connaître et comme homme public et comme homme privé; toute œuvre biographique, pour être vraie, doit montrer, sous ce double aspect, le personnage qu'elle se donne la mission de peindre.

Albert-Madeleine-Claude, comte de Lezay-Marnésia, naquit le 6 juin 1771, au château de Moutonne, non loin de Lons-le-Saulnier. Ce fut, pour lui, un bonheur de recevoir le jour dans une maison patricienne ; parce qu'il y reçut, au sortir du berceau, l'impression des bons exemples, la meilleure part du patrimoine héréditaire, et qu'il lui fut donné d'y mettre à profit les saintes traditions de la famille pour se créer une illustration personnelle. A la noblesse de race, transmise intacte par ses pères, il eut l'inestimable avan-

Digitized by Google

tage de joindre cette autre noblesse, non moins respectable, que tous peuvent recueillir dans la route de la vertu, du devoir et du travail.

La maison de Lezay, que la tradition fait venir d'Espagne, avait pour chef de la branche française, au XIIIe siècle, Pernet ou Péronet de Lezay, dont le fils, Estienne ou Estevin de Lezay, fournit un exemple rare de longévité, car il mourut à l'âge de 120 ans (1). L'existence des Lezay, en 1240, est glorieusement prouvée par un *Hugo de Lezaio* qui figure dans la Galerie des Croisades au palais de Versailles, comme ayant pris part à l'une des expéditions d'outre-mer, entreprise dans le XIIIe siècle (2).

Au nombre des personnages remarquables que cette famille a produits dans les siècles suivants, nous voyons des chambellans des rois de France, des dignitaires de la cour de Bourgogne, des chanoines-comtes de Lyon, des guerriers et des magistrats éminents. Enfin, au XVIIIe siècle :

L'Église lui doit un prélat vénérable, Louis-Albert de Lezay-Marnésia, évêque d'Évreux, doyen du chapitre de Lyon, mort le 4 juin 1790 ;

L'armée, deux officiers distingués : Humbert, marquis de Lezay, seigneur de Marnésia (3), Courlaon, Présilly, Saint-Julien, brigadier des armées du roi, commandant de Toulon, et le fils de celui-ci, colonel du régiment provincial d'Orléans-dragons.

Les lettres : la grand-mère de M. de Lezay, Charlotte-

(1) La Chesnaye des Bois, *Diction. de la noblesse*, t. VIII, p. 691 et suiv. — Spach, *Notice sur Adrien de Lezay*, p. 4. — *Inv. des titres et pièces justific. de la noblesse et filiation de la famille de Lezay*, ms. in-fol.

(2) Charte de 1240, contenant la reconnaissance d'un emprunt contracté par Hugues de Lezay, sous la garantie du duc de Bourgogne, son suzerain, pour aller en Terre-Sainte. (*Titres de la maison de Lezay.*)

(3) La terre de Marnésia est située en Franche-Comté, près d'Orgelet.

Digitized by Google

Antoinette, née de Bressey, auteur d'une fiction romanesque sur des personnages du siècle et de la famille d'Auguste (1), fiction longtemps attribuée à Marmontel. Cette dame vivait à Nancy, entourée de cette cour d'écrivains, qu'attiraient dans cette résidence les bienfaits de Stanislas, roi de Pologne. C'est d'elle que ses descendants semblent tenir leur goût pour les travaux de l'intelligence et ces tendances philanthropiques mises en honneur par Turgot, Malesherbes et tant d'autres esprits généreux de l'époque, qui en furent les victimes.

L'un des fils de l'ayeule de M. de Lezay, Claude-Gaspard de Lezay-Marnésia, auteur des *Réflexions sur l'Histoire de France* et d'une *Oraison funèbre de Louis XV*, fut l'un des membres remarqués des assemblées provinciales antérieures à 1789.

Un autre de ses fils, frère aîné du précédent, Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia, est le père de M. de Lezay, celui même dont cette notice raconte la vie. Il naquit à Metz le 26 août 1735; ses parents lui firent embrasser de bonne heure la carrière des armes; très-jeune encore, il servit en qualité de capitaine au régiment du roi, mais un règlement de service l'ayant obligé de prendre son congé, il revint au château de Saint-Julien. Dans cette retraite, il vécut comme la plupart des gentilshommes de province, de cette existence traditionnelle et d'intérieur sévère, si bien décrite par Châteaubriand dans ses Mémoires. Homme de plus d'imagination et d'esprit que de sens, mais plein de religion et d'honneur, il s'occupa de la culture des champs, menant de front celle des lettres et des sciences. Il essaya de la minéralogie, de l'économie politique et de la poésie. Avant 1789, il avait fait paraître un *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Or-*

(1) *Lettres de Julie à Ovide.*

Digitized by Google

gelet, un traité contre la corvée, intitulé *Le Bonheur dans les campagnes* (1), un poème en cinq chants : l'*Essai sur la nature champêtre*, œuvre didactique peu connue, mais qui classe son auteur parmi les bons poètes de second ordre (2). Plus tard, à son retour des États-Unis, il publia des *Lettres écrites de l'Ohio* qui furent saisies par la police d'alors.

Le marquis de Lezay passait ordinairement la belle saison à son petit château de Moutonne. C'est là qu'il composa le poème de la *Nature champêtre* et l'*Épitre à mon curé*, dont on a retenu ce vers :

L'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas.

Dès l'année 1774, M. de Lezay était associé de l'Académie de Lyon ; mais sa grande ambition, l'ambition de toute sa vie, fut d'occuper un fauteuil à l'Académie française. Pour se créer des protecteurs, il s'était entouré d'une société de gens de lettres qu'il réunissait à Moutonne et où, parmi les commensaux les plus habitués, on remarquait Fontanes, jeune alors, et Cerutti, l'un des coryphées de cette cour littéraire de Nancy, où brilla la marquise, sa mère (3).

(1) L'ouvrage, imprimé en province, en décembre 1783, ne parut que dans l'année 1785, sans nom d'auteur, daté de Neufchatel. Il contient des aperçus alors neufs et hardis.

(2) Il y a eu deux éditions de ce poème : la première parut en 1787, sans nom d'auteur, la seconde en 1800, sous ce titre : *Les Paysages, ou Essais sur la nature champêtre*. Outre ce poème, la première renferme l'*Épitre à mon curé*, l'*Heureuse famille*, conte moral, et quelques poésies légères ; dans la seconde, l'auteur ajouta *Apelles* et *Campaspe*, ballet héroïque, *Les Lampes*, élégie.

(3) Nous avons recueilli, à Moutonne même, une anecdote sur un dîner donné par le marquis de Lezay à ses commensaux littéraires, qui mérite d'être rapportée. On avait servi, au dessert, un rayon de miel nouvellement recueilli ; Cerutti en eut à peine goûté qu'il fut dans le ravissement : « C'é-« tait un goût de fleurs, une saveur embaumée, une espèce d'ambroisie. M. le

Digitized by Google

Pendant les jours si bien remplis de sa vie de château, il créa les jardins de Saint-Julien et en planta les bosquets. Économiste de l'école de Turgot, nous l'avons dit, il mit en pratique, dans sa terre, les théories de cet homme célèbre. Ses vassaux, sur lesquels il se plut à répandre une foule de bienfaits matériels et intellectuels, lui dûrent, longtemps avant la Révolution, l'abolition de la corvée. Il sembla, dès cette époque, pressentir toute la portée de l'orage politique et social qui grondait sur l'horizon. Dans le désir sincère d'en conjurer la violence, il se joignit à plusieurs gentilshommes de sa province pour demander l'abolition des taxes féodales et la répartition égale des impôts entre toutes les classes. Dans le même but, en 1788, il se fit l'éditeur du *Mémoire pour le peuple français*, de Cerutti.

Tel était le père du comte de Lezay-Marnésia. On peut déjà se faire une idée de l'éducation que recevra l'enfance du fils, de l'emploi qui sera donné à sa jeunesse.

Appartenant à la classe de la société dont les rejetons, pour occuper les premiers rangs, n'avaient alors de peine à prendre que celle de naître, on ne regarda pas comme nécessaire de lui donner une éducation qui pût justifier, par des titres réels, la suprématie de caste à laquelle il était appelé. Dès l'âge de 7 ans, il fut placé, au prix modeste de 300 fr. de pension, chez des moines de Belleley, dans la principauté de Porentruy. Les bons pères ne lui donnèrent, jusqu'à l'âge de 15 ans, que ce qu'ils possédaient eux-mêmes:

» marquis, dit il, voilà des confitures d'une rare perfection; auriez-vous « la bonté de permettre à votre cuisinier de m'en donner la recette. » Cerutti venait de publier une brochure sur *l'Éducation des abeilles*, et des sourires se promenaient sur les lèvres de tous les convives. « Monsieur l'au- « teur, s'écria le notaire de Saint-Amour, vous venez de manger du miel ? » Cerutti, en homme d'esprit, partagea l'hilarité générale et convint qu'à l'exemple de tant d'auteurs, il avait fait son livre avec d'autres livres.

Digitized by Google

une teinture superficielle des humanités ; il resta étranger à des connaissances plus étendues. Quant aux habitudes du monde élevé qu'il devait hanter un jour, quant à ce mouvement de la Société qui caractérise une époque, le peu qu'il en apprit dans ses apparitions au logis paternel, se trouva singulièrement modifié par le contraste des idées et des impressions dont son jeune esprit y fut, à toute heure, comme investi.

Bien que tenant, par quelques points, aux idées dominantes, le père de M. Lezay était resté gentilhomme pur, dans sa vie privée. De même que tous les enfants de la noblesse, ses enfants (1) dûrent se soumettre, de bonne heure, dans les relations domestiques, à l'empire des habitudes traditionnelles. Elevés pour commander, ils n'abordaient jamais leur père qu'avec une déférence craintive et respectueuse. En retour de cette soumission, celui-ci ne leur accordait guère qu'une politesse froide et cérémonieuse, et sa protection ne laissait pas, à l'occasion, de se produire pleine d'exigences. Pour les rendre dignes de recueillir leur part des noms, des titres, des biens de la famille, tous ceux qui les entouraient, parents, maîtres de pension, serviteurs, prirent à tâche de leur inculquer, dès le berceau, d'orgueilleuses mais austères leçons d'honneur et de loyauté.

En même temps, dans cet âge où l'enthousiasme est si prompt à naître, ils assistaient, pour ainsi parler, à la mise en pratique des théories économiques de leur père. Au château de Saint-Julien, théâtre de ses expériences, ils purent lire ses opuscules et ses poèmes, tout empreints d'un es-

(1) Le marquis de Lezay avait trois enfants :

Gabrielle de Lezay-Marnésia, mariée à Claude de Beauharnais et mère de la princesse Stéphanie de Bade ;

Adrien de Lezay-Marnésia, qui fut préfet du Bas-Rhin, né en 1770 ;

Albert de Lezay-Marnésia, l'objet de cette notice.

Digitized by Google

prit novateur, singulier mélange d'idées aristocratiques, de tendresses plébéiennes (1), et d'aspirations à l'idylle, mis alors à la mode par le livre fameux : *L'ami des hommes*. Maintes fois même, ils furent à portée d'entendre des écrivains célèbres de l'école du marquis de Mirabeau, de Malesherbes, de Condorcet, développer des thèses de politique, des doctrines de philosophie. Peut-être encore apprirent-ils quelque chose des paradoxes de Jean-Jacques, des ironies de Voltaire, objets l'un et l'autre de l'admiration de leur père.

Ces impressions, de nature hétérogène, ne fructifièrent pas en portion égale dans l'âme du jeune comte Albert. Les unes qui procédaient du vieux culte de l'honneur, héréditaire dans sa maison, s'y développèrent, épurées par le temps, l'expérience et l'adversité. Des autres, qui tenaient à l'esprit, déjà révolutionnaire, du XVIIIe siècle, il prit cette opinion favorable à l'établissement d'une constitution à l'anglaise, et se rapprocha constamment, dans sa carrière administrative, des hommes éminents épris de cette forme de gouvernement, si fatale en France, cependant, à tous ses promoteurs.

Ce fut de cette éducation divergente, de cette atmosphère domestique, livrées à des courants d'idées si contraires que, sans autre préparation, M. de Lezay fut lancé dans le tourbillon d'une société frivole, souriante, toute de paix à la sur-

(1) « Offrant à nos regards l'image des grands hommes,
« Tu nous rendras, Louis, plus grands que nous ne sommes ;
« Mais places auprès d'eux ces sages plébéiens,
« Qui contents de l'honneur d'être bons citoyens,
« Sans daigner la chercher ont mérité la gloire.
. . . . . .
« Et qu'importe le sang dont ils sont descendus !
« On est du sang des Dieux quand on a leurs vertus.
La nature champêtre (Chant II).

Digitized by Google

face, mais troublée dans ses profondeurs par le bruit précurseur des orages.

Il y parut, comme on le voit, avec un bagage des plus minces, avec un esprit à peu près inculte. En revanche, il portait le cœur haut placé et, dès ce temps même, joignait à des grâces naturelles l'heureuse recommandation d'un extérieur avantageux. Il arrivait à cette saison de la vie qui n'est plus l'enfance et n'est pas encore la jeunesse; il avait 15 ans. Quelques mois après, par l'influence de sa famille, il obtint un brevet d'officier dans le régiment de dragons du nom d'Orléans et fit ses premières armes en Bretagne où son corps tenait garnison. Les États de cette province, qui ne devaient plus se renouveler, étaient alors réunis ; il fut témoin de leurs débats. Cependant, allumé par eux, le volcan révolutionnaire commençait à faire explosion dans la vieille et féodale Armorique; des germes de révolte s'y développaient de toutes parts, parmi le peuple et la bourgeoisie, et des actes d'insubordination, symptômes affligeants d'une prochaine désorganisation sociale, s'y manifestaient, jusque dans les rangs de l'armée.

Plus d'une fois, dès lors, M. de Lezay dut, avec des troupes d'une fidélité suspecte, prendre part à des expéditions dirigées contre les bandes dévastatrices qui commençaient à s'organiser pour le pillage et l'incendie des châteaux. Cette guerre civile, à son début, laissait des intervalles de repos, des loisirs de garnison. Ce fut pendant ces moments d'inactivité, dans les heures, souvent dangereuses pour un officier de son rang et de son âge, sans défiance encore de lui-même, qu'il connut les Moreau, les Rapatel, les Elleviou, dont la réputation, devenue populaire, à des titres si divers, se faisait jour à Rennes, théâtre commun de leur entrée dans le monde.

Tel était le milieu social où devait se former son expérience.

Digitized by Google

Il passa deux ans dans cette alternative d'agitations sanglantes et de trèves doucement occupées. On était en 1790. Son père siégeait à l'Assemblée constituante où, comme Mirabeau, il s'était rangé du côté du tiers ; mais moins homme pratique que philosophe spéculatif, il se découragea bientôt, et désespérant du salut de la monarchie, il résolut de fonder en Amérique une colonie française, une sorte de *champ d'asile* ouvert à tous les proscrits de son pays révolutionné. La pensée était bonne ; la prévision judicieuse ; elle fit du bruit ; des personnages d'une haute notabilité consentirent à la patroner de leurs noms.

Mais M. de Lezay père manquait de cette suite dans les idées qui constitue l'homme vraiment capable de fonder et d'administrer. Pour mener à bien son projet, il eût fallu la froide raison d'un William Penn ; lui, rempli d'enthousiasme, ne la considèra qu'à travers le prisme d'une imagination séduite. Il rêvait d'une Arcadie, sans tenir compte du temps, des distances, ni des lieux qu'il ne connaissait pas. Les détails, d'ailleurs, répugnaient à sa nature poétique. Cette pente de son esprit l'empêcha d'apporter, dans le triage des sujets destinés à peupler la future colonie, l'attention qu'exigeait cette opération capitale. Catholique sincère, porté même vers la dévotion, il crut faire assez, pour arriver à son but, d'exiger de ses recrues des billets de confession et des certificats de mariage. Il devait être et il fut complètement dupe de la bonté de son cœur. Grâce à l'état de désordre où se trouvait la France, la majeure partie du personnel de *Gallipolis*, ainsi s'appelait la Philadelphie en perspective, ne se composa que d'individus indignes et corrompus. De toutes les causes qui firent échouer l'entreprise, celle-là, certes, ne fut pas la moins puissante.

Cependant, notre jeune officier de dragons avait obtenu

Digitized by Google

de son père la permission de partager ses hasards. Il quitta son régiment et vint à Paris. De derniers arrangements, nécessaires au départ, prolongèrent son séjour dans cette capitale. Il en profita pour suivre les séances de l'Assemblée constituante ; ses délibérations, fécondes en orages, ses débats, où venait expirer par lambeaux une monarchie de quatorze siècles, donnèrent l'essor à sa pensée. Il vit, dans ces luttes puissantes, s'écrouler, sous les coups du premier bélier parlementaire, ces vieilles institutions aristocratiques, indispensables à l'établissement de la liberté constitutionnelle. Il entendit tous les grands orateurs des deux camps si profondément divisés. S'il ne put refuser son admiration à l'éloquence d'un Mirabeau, d'un Barnave et de tant d'autres hommes célèbres de leurs rangs, il reçut, du talent et du courage des derniers soutiens d'une cause à jamais perdue, les Maury, les Lally-Tolendal, les Mounier, les Clermont-Tonnerre, une impression qui, loin de s'affaiblir dans le cours de sa vie, grandit jusqu'à devenir un culte pour leur mémoire.

Quoi qu'il en soit, son Odyssée débuta sous de funestes auspices. Le départ de la colonie eut lieu au mois de mai 1790, sur un brick dont la grandeur et les aménagements n'étaient en rapport ni avec le nombre des passagers, ni avec la masse du matériel embarqué. L'encombrement, les privations, tous les désagréments qu'entraînent une longue navigation, portèrent souvent jusqu'à l'exaspération le mécontentement de la foule disparate, incohérente, inconsidérément choisie, plus inconsidérément payée, composant le *printemps sacré* du noble exilé de Saint-Julien. Il en résulta que plus d'une fois, durant la traversée, la sûreté commune se trouva sérieusement compromise.

Enfin, après neuf mois de souffrances, la brise de terre signala l'approche du continent. On entra dans la baie de

Digitized by Google

Chesapeak et le débarquement, après 20 lieues d'une navigation pénible sur le majestueux Potomak, s'opéra sans difficulté à Alexandrie de Virginie, ville naissante à cette époque. Ils y séjournèrent quinze jours, en attendant de New-York une réponse du correspondant du marquis de Lezay. Son fils employa tout ce temps à prendre connaissance d'un pays qu'il devait, désormais, regarder comme sa patrie. Les mâles proportions de cette nature, dont l'art avait à peine altéré la beauté primitive, cette végétation inconnue, partout luxuriante, ces traces vigoureuses de la main de l'homme, empreinte de loin en loin sur un sol vierge, cette civilisation éclose au milieu de forêts contemporaines des premiers âges du monde; tout ce spectacle frappa son esprit de cette admiration religieuse et profonde dont nous avons tous éprouvé quelque chose à la lecture des *Natchez*.

Tel était son passe-temps, lorsque les avis reçus de New-York décidèrent son père à partir pour le siége de sa colonie. C'était une étendue de territoire, de la grandeur d'une province, située au confluent de l'Ohio et du Scioto, dans les arrières contrées de l'Union. Pour y parvenir, il fallait traverser la chaîne des Montagnes-Bleues, puis courir, sur des fleuves peu fréquentés, les chances d'une seconde navigation, non moins pénible que la première.

La direction que MM. de Lezay suivirent les amena sur le terrain solitaire où se traçait déjà le plan de la ville fédérale à laquelle le peuple américain réservait un grand nom, l'avenir une grande destinée. Ils virent, en passant, Baltimore, Jersey et Philadelphie.

Ils arrivèrent à New-York dans les derniers jours d'août. Par son heureuse situation, à l'embouchure de l'Hudson qui lui forme un excellent port, cette ville s'annonçait déjà comme devant être la reine de l'immense commerce du peuple entreprenant de l'Union. Washington y résidait alors;

Digitized by Google

MM. de Lezay lui furent présentés, ainsi qu'aux principales illustrations de la guerre de l'Indépendance.

Président d'une république à son âge d'or, Washington vivait dans la noble simplicité qui convenait au temps et aux mœurs. Ce fondateur désintéressé d'une liberté pure d'excès, marchant sans orages, exercée sans licence, ce héros, taillé dans de sages proportions, où rien ne dépassait de trop loin la nature humaine, devait obtenir toutes les sympathies du comte de Lezay. Il se sentit attiré par son maintien calme et digne, par son air grave dont une bienveillance sereine tempérait la froideur, et sortit de son audience avec une émotion semblable à celle que devait éprouver un jeune Grec quittant Epaminondas ou Philopémen.

La colonie ne resta, soit à New-York, soit à Philadelphie, où elle revint, que le temps nécessaire au règlement de ses affaires. Ensuite elle s'achemina vers cette terre promise où la réalité ne lui ménageait que d'affreux mécomptes.

Elle fit, sans trop de difficultés, le trajet de Philadelphie aux Montagnes-Bleues ; mais, en arrivant, toutes les illusions dont elle s'était bercée commencèrent à s'évanouir. Là, tout devenait danger. Point d'autres chemins frayés, que des brèches pratiquées dans les escarpements des montagnes, point d'autres abris, que des lieux de station, enfumés, sales, où venaient se reposer quelques chasseurs isolés, quelques rares voyageurs, rudes d'aspect et de langage, représentant aussi bien la civilisation que l'état sauvage.

La première de ces stations, tenue par un pionnier du nom de Skiner, laissa dans l'esprit du comte de Lezay des souvenirs qui ne s'effacèrent jamais de sa mémoire. Il se rappelait, avec joie, dans sa vieillesse, la hutte de ce brave Américain, formée d'arbres grossièrement équarris, posés de champ et liés par un ciment de mousse et de terre ; son foyer primi-

Digitized by Google

tif, d'où la fumée s'échappait à grand peine par un trou pratiqué dans le toit; le bloc dégrossi pour servir de piédestal à sa lampe remplie d'huile infecte; sa table informe, chargée d'un souper composé de bœuf salé et de restes de pain noir et de wisky; son lit de peaux de bêtes étendu sur le sol, couche commune de tous ceux qui survenaient. Cette hôtellerie était, du reste, semblable à toutes celles de la même route. C'étaient là les gîtes ordinaires d'un pays où le voyageur trouve aujourd'hui les merveilles de la civilisation moderne unies aux douceurs de la vie *comfortable*.

On dut achever par cette voie, au milieu de privations, la traversée des Montagnes-Bleues, et on parvint, épuisé de fatigues, à Pittsburg, jeune ville de deux mille âmes, située au confluent des deux rivières qui forment l'Ohio, si bien nommé la *Belle-Rivière*. On s'y embarqua sur de grands bateaux plats qui étaient dépecés à l'arrivage, la navigation du fleuve se bornant alors à la descente.

La colonie pouvait se promettre une bonne issue de ce voyage. Malheureusement, elle se vit forcée de le suspendre au confluent de l'Ohio et du Muskinghum, à Marietta, simple bourgade jetée dans un désert, à la moitié des 500 milles qui séparaient Pittsburg des terres achetées par M. de Lezay. De fâcheuses nouvelles rendaient la halte indispensable. Les Indiens étaient encore maîtres des contrées qui s'étendent entre les lacs et le bassin du Scioto; il fallait attendre le résultat d'une expédition dirigée contre eux par le gouvernement de l'Union. On attendit donc; mais malgré les talents du chef et la bravoure des troupes, l'expédition échoua complètement.

Ce désastre imprévu mit fin à toutes les espérances de colonisation. De ces aventuriers rassemblés à si grands frais par le marquis de Lezay, il ne demeura près de lui qu'un petit nombre d'individus d'une moralité à l'épreuve. Le

Digitized by Google

reste, mettant à profit la circonstance, s'empressa de gagner la Nouvelle-Orléans. Pour lui, il résolut de passer l'hiver, avec son fils et ce faible noyau de serviteurs, à Marietta, dans des blockhaus dont on ne pouvait s'écarter de quelques centaines de pas sans être exposé aux balles de sauvages embusqués.

Passer l'hiver à Marietta ! quelle perspective pour le brillant officier livré naguère encore à tous les enchantements d'une jeunesse heureuse, à toutes les séductions d'une société polie ! C'était, il faut en convenir, un bien rude apprentissage de l'existence. Fils toujours soumis, le comte de Lezay l'accepta sans murmurer. On eût pu croire que rien n'était changé dans ses habitudes, tant il se fit avec promptitude aux coutumes à demi-sauvages de sa nouvelle résidence. Sans doute cette partie de sa vie, si pleine de dangers, si féconde en épisodes, fournirait plus d'une page intéressante à notre récit ; mais nous écrivons une simple notice, et nous devons nous renfermer dans les bornes qu'elle nous impose. Nous ne suivrons donc point M. de Lezay, ni dans ses courses aux environs de Marietta, parmi ces monuments étranges qu'élevèrent, sur les deux rives de l'Ohio, de vieux peuples, disparus sans léguer leurs noms à l'histoire, ni dans ses visites aux Indiens du voisinage, ni dans ses chasses herculéennes au milieu des solitudes de l'Amérique, expéditions souvent attristées par la rencontre d'un cadavre de chasseur ou de pionnier, compagnon de la veille, défiguré par le tomahawk.

L'hiver s'écoula pour lui dans ces occupations, dignes d'un héros des temps homériques. Dès que l'Ohio fut redevenu navigable, MM. de Lezay regagnèrent Pittsburg, suivis du petit nombre de colons demeurés fidèles. Les nouvelles d'Europe étaient de nature à leur faire croire que la France leur serait à jamais fermée. M. de Lezay père prit

Digitized by Google

le parti de se fixer à Pittsburg. Il y fit l'acquisition d'une petite propriété de quatre cents acres, à deux milles de la ville, sur les bords riants de la Monongahela, et ces colons qui n'avaient pas voulu se séparer de sa fortune étant précisément des cultivateurs, ils furent chargés de faire valoir ce domaine, décoré du nom pompeux d'*Asylum*. Le sol en était vierge, la position agréable; il eût pu devenir, dans l'attente de jours meilleurs, une douce retraite pour lui, pour son fils, pour ces braves gens qui les avaient si généreusement suivis. Mais, outre que M. de Lezay avait apporté dans l'achat et dans la gestion de cette nouvelle propriété le même esprit d'imprévoyance, le même défaut d'énergie qui avait fait manquer la première entreprise, il se trouvait à bout de ressources pécuniaires ; l'acquisition des terres du Scioto, les dépenses de la navigation et du voyage les avaient entièrement absorbées. Justement effrayé des conséquences de sa position, sentant de quel péril le menaçait son isolement sur une terre étrangère, il se décida, non sans de profonds regrets, à se défaire d'*Asylum*. Il le revendit à vil prix, puis il revint à Philadelphie. Là, de plus grandes infortunes lui étaient réservées. Le banquier auquel il était recommandé, en faillite d'une somme énorme, était incarcéré. Que faire alors? à qui demander des secours? Il n'en peut espérer de la France, plongée dans la plus épouvantable anarchie, encore moins du pays qu'il habite, où personne ne le connaît, où nul ne s'intéresse à lui. Et cependant, le peu d'argent retiré de la vente d'*Asylum* est épuisé par les dettes contractées à Pittsburg, et ces dettes elles-mêmes ne sont pas toutes payées. Des traites peuvent d'un moment à l'autre être protestées !

Le comte de Lezay pressait son père d'aviser aux moyens de sortir de cette position menaçante, en s'adressant, soit aux résidents étrangers, soit à des Français établis à

Digitized by Google

Philadelphie. Vaines instances ! Les menaces des créanciers, les perspectives de la prison ne pouvaient l'ébranler dans sa stérile résignation.

Enfin, le comte de Lezay, ayant acquis la certitude que les menaces allaient avoir leur effet, résolut de chercher en lui-même le moyen d'arracher son père à son affreuse position. Il se rappela que, pendant son premier séjour à Philadelphie, un Italien, le comte Andreani, lui avait témoigné beaucoup d'amitié. Ce noble étranger vivait dans l'intimité de la famille Bingham, en ce temps la plus puissante de la ville. L'idée lui vint d'aller l'implorer pour son père, démarche assurément pénible pour un tout jeune homme, qu'humiliait le sentiment de sa misère présente, qu'effrayait sa timidité naturelle, accrue encore dans l'isolement d'une vie de *trappeur*. Cependant, une fois sa résolution prise, il ne recula pas, encouragé par cette idée que, dictée par la piété filiale, sa tentative ne pouvait, quel que fût le résultat, être vue qu'avec intérêt.

Il se présente donc avec une certaine assurance devant le comte Andreani. Il lui fait en des termes simples, touchants, tels que les fournit toujours une émotion vraie, le récit des désastres de son père, et le prie de lui faire obtenir, à l'effet de le dégager, une somme de 10,000 livres contre une traite de sa main sur sir William Pultney, l'un des plus riches personnages d'Angleterre, dont la fille unique déjà maîtresse d'une immense fortune, et la comtesse de Beauharnais, sœur du comte de Lezay, étaient liées par la plus étroite et la plus tendre amitié. Puis, suffoqué par son émotion et la violence qu'il venait de faire à sa timidité, il fondit en larmes.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

—

SALON DE 1858.

—

Il semble qu'on ne peut entrer dans un salon de peinture comme dans une bibliothèque, sans être suivi d'un certain respect. A la vue de ces tableaux venus des points les plus divers, l'esprit embrasse rapidement les travaux longs, coûteux, souvent pénibles qu'ils ont nécessités. C'est alors que le critique qui veut être juste, sent combien est difficile et délicate la tâche qu'il a acceptée. Toutes les œuvres qui sont devant lui et qu'il va juger représentent, quel que soit leur mérite, une espérance, une ambition... qui sait? Parmi elles, il en est une peut-être qui est la révélation d'un grand talent. Il lui sera dur d'avoir à signaler des trivialités, des inconséquences; mais, en retour, la découverte d'une étude sérieuse, d'une idée bien choisie et exécutée avec soin le transportera de joie. Il sera heureux de pouvoir louer après avoir été contraint de blâmer. Il ne pourra ni ne devra satisfaire tout le monde; mais que les mécontents ne se plaignent pas trop, la faute sera bien un peu la leur.

Lyon a ses expositions annuelles comme Paris a la sienne tous les deux ans. Cette année, la Société des Amis-des-Arts a reçu un nombre de tableaux supérieur à celui des années précédentes. On regrette de chercher en vain à l'Exposition MM. Saint-Jean et

Digitized by Google

Jeanmot ; mais on constate avec plaisir que Bruxelles, Genève, la Hollande, dont M. Ouvrié a envoyé deux vues fort remarquables, y occupent une plus large place. Nous avons retrouvé plusieurs tableaux qui avaient déjà figuré à Paris, soit en 1855, soit en 1857. Ainsi, M. Devéria a envoyé ses *Quatre Henri dans la maison de Crillon* ; M. Paternostre, ses *Chevaux emportés* ; M. Lazerges, sa *Scène d'inondation*, etc. etc. Lyon, qui est la seconde ville de France par sa population et l'une des premières par son commerce, tend depuis peu à agrandir son mouvement littéraire ; il est à désirer que ses Expositions annuelles suivent ce mouvement, et deviennent de plus en plus complètes et générales.

Le Salon de 1858, sans être très-complet, offre, dans les genres principaux, des œuvres qui méritent d'être louées. Le succès qui, au XVIIIe siècle, était aux petits vers est aujourd'hui acquis aux tableaux de genre qui affluent dans toutes les exhibitions. Le paysage ne manque pas de dignes représentants, mais la grande peinture, la peinture religieuse, comme la comprenaient Michel-Ange et Raphaël, semble ne s'y montrer que timidement. Il est presque inutile d'en indiquer les causes. Supposez qu'un jeune peintre ait conçu le projet d'une vaste composition ; supposez encore pour l'accomplir, — ce qui est plus rare, — des avances pécuniaires, cinq cents francs au moins, car les sujets bibliques, historiques demandent, pour être bien traités, le concours constant des modèles, et les modèles coûtent cher. Quand il aura employé six mois, un an peut-être, à l'exécution de ses pensées, qui lui achètera son tableau ? les amateurs, les banquiers, les Mécènes au petit pied ne logeront jamais dans leurs étroits salons un tableau qui dépassera la grandeur d'une toile de chevalet. Depuis qu'il y a des entrepreneurs d'arts qui livrent aux églises des *Chemins de croix* à quinze cents francs, les églises auraient bien tort de payer un tableau huit ou dix mille francs : l'entrepreneur en fournira vingt pour ce prix-là. Au dernier Salon de Paris, M. Alexandre Lafond avait envoyé une peinture décorative des plus remarquables, la *Chute des Anges rebelles* : c'était largement, parfaitement dessiné, et la couleur rappelait Titien... Il ne

Digitized by Google

serait point étonnant que cette œuvre consciencieuse fût encore aujourd'hui dans l'atelier du peintre; mais de quoi se plaindrait-il? La *Sortie du bal masqué*, de M. Gérome, pour ne citer qu'un exemple, n'a-t-elle pas été vendue vingt mille francs?

La peinture religieuse peut, à la rigueur, nous amener à parler de M. Frenet; son procès nous défend de l'oublier. Nous n'avons point vu ses fresques dans l'église d'Ainay, mais nous avons examiné ses cartons avec soin. Chacun sait que la fresque ne supporte pas de retouche, et qu'il faut être bien sûr de son dessin avant de le reproduire définitivement; les cartons exposés au Salon doivent donc nous donner, — moins la couleur, — une idée exacte de ce que furent les peintures murales de M. Frenet.

L'artiste a bien choisi ses scènes religieuses; cependant il n'a pas su les animer. Je ne dirai rien de la façon dont il dessine les mains et les pieds, mais je ferai remarquer qu'il s'est peut-être trop préoccupé du lieu où ses fresques devaient être conservées. Il avait à décorer un monument du XIIe siècle, et il s'est efforcé d'imiter l'austérité de conception, la raideur dans les poses, la sécheresse de contours qui caractérisent le style byzantin. Je le soupçonne fort aussi d'avoir trop étudié son compatriote, M. Orsel, dont il a exagéré le faire géométrique. On m'a dit que les fresques de M. Frenet se recommandaient surtout par la couleur; je n'ai pas mieux demandé que de le croire, et pour me consoler de la disgrâce de M. Frenet, je suis allé voir les peintures de M. H. Flandrin.

M. Barrias est un grand prix de Rome, et l'un des très-nombreux élèves de M. Léon Cogniet. Comme son maître, M. Barrias cherche à faire accorder le dessin et la couleur. Son tableau du *Christ chez les Pharisiens* ne manque ni de mouvement, ni d'unité; mais ce que je ne lui pardonne pas, c'est le pied de son Christ. Les raccourcis, on le sait, sont une des graves difficultés de la peinture; les pieds et les mains demandent un talent très exercé. Mais cela n'excuse pas ce pied informe qui choque de prime-abord l'attention des spectateurs. Le groupe des Apôtres est assez harmonieux; la tête de la femme agenouillée sur le premier plan, ne perdrait rien à être plus finie; son Pharisien, si bien drapé,

Digitized by Google

n'a pas tout à fait tort de se cramponner de sa plus grande main au rebord de la table ; car, comme la scène se passe en plein air, s'il arrivait un fort coup de vent, il emporterait la draperie, et ne laisserait rien du Pharisien que la tête. Mariez agréablement la couleur et le dessin, nous vous applaudirons ; mais que sous vos draperies on devine des os et de la chair.

On peut faire ce reproche à M. Norblin qui abuse trop volontiers des trésors de sa palette. Ses personnages posent comme dans l'atelier, et il les habille de toutes les nuances connues : le vert-tendre et foncé, le jaune, le bleu, le rouge se disputent fastueusement les regards. Les étalages des magasins de la *Ville de Lyon* ne sont pas plus splendides. Un peu moins de recherche et d'éclat présidaient, croyons-nous, à la toilette de ces gens simples à qui Jésus disait ce que M. Norblin a tenté de nous représenter : « Je vous le dis, en vérité, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point. » Cependant, le torse de l'enfant vu de dos est peint de manière à faire croire que M. Norblin plairait davantage s'il cherchait moins à harmoniser entre elles une grande variété de couleurs. Il y a plus de sentiment dans le *Christ consolateur* de M. Gué, de Bordeaux ; la situation est mieux comprise et la mise en scène plus simple ; il y a une expression de véritable souffrance sur la figure de la femme que le Christ vient consoler.

Je voudrais trouver dans la *Vierge* de M. Houry moins de raideur et l'expression de la douleur plutôt que celle de l'extase. Son Christ étendu au pied de la croix n'a rien de beau ; le *divin* Sauveur a dû conserver pendant sa mort une sorte de beauté céleste ; les muscles du bras droit ressortent trop ; mais il nous a semblé, — car il est placé très-haut, — que la lumière éclairait avec habileté la poitrine énergiquement teintée. Le *Refugium peccatorum* de M. Legras ; se recommande par une harmonie bien soutenue, une délicatesse de tons qui attirent et retiennent les regards. Les contours sont peut-être indiqués avec mollesse, le coloris est peut-être un peu rose et froid, mais il y a de la souplesse, de l'abandon dans tous les mouvements, ses draperies sont arrangées avec un goût parfait et la tête de sa *Vierge* est charmante. Ceux

Digitized by Google

qui s'y connaissent pourront faire observer à M. Legras que sa pécheresse n'est pas dans l'âge où l'on songe à se repentir ; mais, certes, ce n'est pas moi qui lui reprocherai d'avoir choisi un péché si frais et si jeune.

M. Reverchon a donné peu de grâce à sa *Religion* ; il l'a peinte comme M. Auguste Barbier a décrit la Liberté.

D'où vient à cette Religion qui *soutient et console* cet air sombre et ennuyé ? — Je le saurais que je ne vous le dirais point. Je me garderai bien aussi de vous montrer cet homme immense et uniformément roux qui s'appuie sur la Religion ; son bras gauche vous effraierait, et vous seriez trop inquiet de savoir ce que deviennent ses jambes qui fuient dans l'ombre et ne s'arrêtent pas. M. Beaume descend de Gros ; c'est dire assez que la couleur passe avant la ligne. Le paysage dans lequel il place le *Repos de la Sainte-Famille* ne manque pas de caractère et de perspective ; mais je n'aime pas cet ange qu'on dirait être en papier. Les marches sur lesquelles la Sainte-Famille est assise sont chaudes et hardiment brossées ; la Vierge, n'est pas fort gracieuse, mais M. Beaume a donné à son saint Joseph assis à l'écart une physionomie mécontente et boudeuse qui ne lui messied pas.

Les Madeleines repentantes et autres sont en nombre au Salon. Cette femme, les cheveux épars, pleurant ses fautes dans le désert, est bien l'une des plus poétiques figures de l'Evangile ; elle a inspiré à Canova l'une de ses plus ravissantes créations. M. Gigoux a traité le même sujet et, disons-le vite, sa sainte Madeleine nous paraît être, non comme tableau religieux, mais comme étude, la meilleure toile de l'Exposition. Chaque fois que vous verrez un peintre aborder franchement le nu et rejeter ces amples draperies dont les faibles se servent pour recouvrir des membres qu'ils dédaignent de montrer, et pour cause, soyez persuadé qu'il prend son art au sérieux, et, à ce titre, il a droit à nos éloges, ou, tout au moins à une grande indulgence. M. Gigoux n'a plus besoin d'indulgence et les éloges ne lui manqueront pas. La *Veille d'Austerlitz* qu'il avait envoyée au Salon de 1857 est, quoi qu'on en ait pu dire ou écrire, une excellente page ; son *Bon Samaritain* reste — cette fois encore, comme étude, — une œuvre re-

Digitized by Google

marquable. M. Gigoux, ainsi que la tradition provençale qui fait venir Madeleine à Marseille, d'où elle se serait retirée dans la grotte de la Baume, a agenouillé sa Madeleine, vue de profil, dans une excavation rocailleuse et déserte. Un livre est ouvert devant elle, mais elle ne le lit point ; sa tête repose sur sa main gauche, elle médite. La lumière arrive d'en haut et frappe en plein le torse vigoureusement modelé, et où ondule une abondante chevelure à laquelle le peintre a prêté cette couleur rutilante et hardie que Titien et Van Dick se plaisaient à donner à leurs madones. L'ombre est trop généreusement répandue sur le cou et le visage, mais il y a dans l'ensemble un sentiment profond du solide et de la forme. Le bras est parfait, et M. Lefebvre dont je l'avoue à ma honte, j'ai peu compris la *Ceinture dorée*, peut apprendre devant l'étude de M. Gigoux comment on ne déforme pas la poitrine d'une femme jeune et belle.

M. Pinet nous présente la fin de ce drame évangélique. On ne peut pas comparer le *Dernier soupir de sainte Madeleine* au tableau de M. Gigoux ; cependant, comme il faut toujours tenir compte de l'intention de bien faire, j'en dirai deux mots. Je puis me tromper, mais à voir la façon dont M. Pinet a exécuté ses plans secondaires, je le crois un jeune homme. Il ne manie pas habilement la couleur, mais il cherche la correction du dessin et la vérité de l'expression, cela vaut mieux. Sa Madeleine est à demi-couchée devant une croix ; elle est amaigrie, elle souffre, elle meurt. L'effort douloureux qui fait renverser la tête, élève le bras gauche pendant que la main droite ramène un lambeau de couverture sur la poitrine. La scène est trop uniformément éclairée et tous les détails ne sont pas irréprochables, mais le mouvement est vrai et pathétique.

M. Hillemacher a dû faire ses classes avec M. Barrias. Le *Saint Joseph* du premier a un grand air de parenté avec le *Pharisien* du second. Sa *Sainte-Famille* n'est pas religieusement traitée ; il l'a placée dans un atelier de menuisier bas, étroit, sans perspective. La petite poitrine de l'enfant est finement modelée, et si la figure de la Vierge était moins lâchée, je louerais sa beauté gracieuse empreinte d'une certaine noblesse. *Rubens faisant le*

Digitized by Google

portrait de sa femme, qui était au Salon de 1855, est préférable comme création et comme composition.

On dit depuis longtemps que la peinture religieuse est en décadence, et les causes en ont été souvent débattues. La plupart ont voulu faire provenir cette décadence de l'affaiblissement du sentiment religieux lui-même. Nous ne nions pas cet affaiblissement; nous sommes loin, il est vrai, de ces mystiques artistes du XVe siècle, qui peignaient à genoux leurs Vierges et leurs saintes, mais, par contre, est-on bien sûr que Pérugin, que Raphaël qui fut son disciple, fussent profondément pénétrés de ce sentiment quand ils cherchaient les sujets de leurs immortelles compositions dans la Bible ou dans l'Evangile? Cela peut être contesté, et la cause de cette décadence doit être cherchée ailleurs. Si, sans pourtant suivre l'exemple de M. Périn, qui a mis dix ans pour décorer la chapelle de l'Eucharistie, de Notre-Dame-de-Lorette, et qui a fait un chef-d'œuvre, nos peintres religieux pouvaient travailler plus longtemps, plus consciencieusement à ce qu'ils ont entrepris ; si, comme M. Hippolyte Flandrin, tous se préparaient à la grande peinture par de fortes études, on ne crierait pas avec tant de raison : L'art religieux se perd ! Mais, les exigences de la vie entourent l'artiste; la mode est une nourrice plus féconde que la pratique de l'art sérieux, et on se livre à cette éphémère, et l'on s'inquiète plus de faire beaucoup que de faire bien, et voilà pourquoi nous n'avons que de médiocres pages religieuses pendant que les tableaux de genre et les petits paysages débordent dans les Expositions.

La peinture historique partage le destin de la peinture religieuse: ses représentants n'abondent pas. Je ne dirai rien de M. Colin, dont le *Michel-Ange gardant son domestique mourant* court les Expositions depuis et avant 1855. *La Maréchale d'Ancre* de M. Goupil est, ce semble, cousine au cinquième degré de la *Sainte-Famille* de M. Hillemacher. Je ne suis pas historien assez querelleur pour faire observer à M. Goupil qu'Eléonora Galigaï, après l'assassinat de son mari par le baron de Vitry, fut arrêtée au Louvre sans qu'on lui permit d'embrasser ni son fils ni sa fille qu'elle ne devait plus revoir. J'admets la vérité de sa donnée :

Digitized by Google

elle est bien choisie, et il y avait là une scène très-émouvante à reproduire qui, bien traitée, n'eût pas eu besoin du secours du livret pour se faire comprendre. Mais si je vois dans ce tableau des costumes du temps de Louis XIII, un amas de cuirasses et de hallebardes, une femme raide et froide, un enfant à l'air étonné, je n'y trouve ni une mère qu'on sépare de son fils, ni un fils qu'on arrache des bras de sa mère.

Voici maintenant une connaissance à nous, vieille de neuf mois : les *Quatre Henri jouant aux dés dans la maison de Crillon*, à Avignon, de M. Devéria. Henri III et Henri IV, rois de France, Henri de Guise et Henri prince de Condé, entourés de nombreux gentilshommes, jouent aux dés sur une table de marbre blanc. Tout à coup le sang jaillit du cornet... Les nobles personnages, troublés par ce prodige, ont interrompu leurs jeux, et pendant que Crillon met bravement l'épée à la main, le médecin Miron dit : « C'est là un signe que ces quatre seigneurs mourront assassinés. » Si cette action paraît dramatique, le tableau n'est pas émouvant. M. Devéria imite bien la soie, mieux que M. Hillemacher qui a égratigné les vêtements de son Rubens en y semant trop de lumières ; il s'entend à draper une tapisserie et à sculpter avec délicatesse un pied de table. Son Crillon est fièrement campé, mais l'air manque parmi cette foule dont tous les personnages, richement vêtus, ont l'air d'avoir été copiés sur un modèle unique.

L'*Esclave de Vélasquez*, de M. Dehaussy, est préférable au tableau de genre qui s'appelle sur le livret : *La lettre*. Vélasquez, peintre espagnol, a un esclave du nom de Paréja, qui travaille en secret pour égaler son maître. Philippe IV, qui entrait fréquemment dans l'atelier de son peintre, découvre le talent de Paréja à la vue de ses tableaux et lui fait rendre la liberté. Les figures sont dessinées, les accessoires ne sont pas négligés et n'ont pas trop d'importance ; le tout est chaud et fin. La petite fille, qui se réfugie dans les jambes de Philippe IV, a un visage rondelet et naïf qui intéresserait davantage si la chevelure était moins blanche. Vélasquez ne se tiendrait pas moins bien si ses pieds étaient moins gros. M. Dehaussy ne se donne pas pour un peintre

Digitized by Google

d'animaux, et pourtant il a fait entrer dans son tableau deux chiens très-soignés que je recommande à ceux qui ont cette spécialité.

Le fait d'un maître d'école remarquant qu'Haydn battait la mesure avec exactitude, pendant que sa mère chantait et que son père l'accompagnait sur la harpe, appartient peut-être à l'histoire des artistes célèbres. Pourquoi faut-il consulter le livret et la note explicative pour savoir qui et quoi M. Boniface a voulu représenter? Cela ne s'adresse pas seulement à l'auteur de l'*Enfance d'Haydn*, mais à tous ceux qui oublient, quand ils font choix d'un sujet, que sa qualité essentielle est qu'il puisse être deviné, compris sans de grands efforts. C'est par la clarté qu'une œuvre nous charme, avant de nous fixer par la variété, la vérité des expressions, le fini des détails et la sobriété du coloris. On parlerait avec plaisir de l'*Enfance de Haydn* de M. Boniface si l'on avait moins vu de pareilles mises en scène à l'Opéra-Comique.

Je ne citerai que pour mémoire le tableau de M. Lazerges, *L'Empereur distribuant des secours aux inondés de Lyon*, car la photographie l'a reproduit et il est connu de tout le monde. Abordons les peintres de genre.

Les *Liseuses*, comme les jolies fleurs et les prunes appétissantes, ont envahi le Salon. Il y en a en robes de soie, et il y en a en robes de laine; il y en a des blondes et des brunes; les unes sont assises, les autres sont debout; celle-ci est laide et celle-là est jolie... Passez, regardez, vous n'avez que l'embarras du choix. — Les vrais connaisseurs ne restent pas longtemps dans l'embarras, et ils se décident bien vite pour la belle Liseuse aux cheveux d'ébène de M. Brunel-Rocque. Ce peintre est un élève de l'excellent portraitiste Amaury-Duval, et lui-même, croyons-nous, n'a encore exposé que des portraits. D'ailleurs, sa Liseuse est un portrait entouré d'accessoires qui en font un tableau.

Comme tous les peintres vraiment épris du beau et jaloux de se recommander au public par de nombreuses qualités, M. Brunel-Rocque a apporté un goût très-louable dans le choix de son modèle. Il a peint une beauté vigoureuse et calme. Sa Liseuse est

Digitized by Google

vue de profil ; elle est assise, un peu enfoncée dans un fauteuil ; son pied, à moitié chaussé, s'avance fort coquettement sur un coussin rouge. Devant elle une bibliothèque ; derrière, un guéridon où se trouvent un sablier, une Vénus de Milo, des livres. Si l'artiste avait eu à peindre une de ces petites-maîtresses blondes qui ont sans cesse la migraine ou des maux de nerfs, il aurait eu raison de l'entourer de chiffons, de flacons, et il eût placé près d'elle un roman de M. Xavier de Montépin, qui est le refuge des femmes nerveuses, la coqueluche des bonnes d'enfants. Mais l'entourage sérieux qu'il a donné à sa Liseuse ne lui enlève rien de son parfum de jeunesse ; chez elle la grâce n'exclut point une sorte de gravité ; il n'y a dans sa pose ni contrainte ni mollesse ; c'est une femme accoutumée à se reposer, dans l'étude, des futilités de son sexe. Le profil est d'une pureté délicate et charmante, d'un modèle ravissant ; les mains, bien qu'un peu fortes, ne le cèdent en rien au visage. Depuis ce reflet qui joue sur cet épais bandeau de cheveux jusqu'au bout de ce soulier noir, tout est fini, soigné, léché. Je dirais bien à M. Brunel-Rocque que la couleur bleue qu'il a donnée à sa robe a été choisie pour l'effet; que cette robe imite le zinc, et que les plis en sont raides ; mais M. Brunel-Rocque me répondrait que sa Liseuse avait, ce jour-là, une robe neuve, et que la soie neuve n'est jamais bien souple. Puis, cette couleur se marie tellement avec le velours noir qui couvre la taille, que nous finirions par être du même avis.

Les autres Liseuses n'ont pas la conscience aussi tranquille que celle de M. Brunel-Rocque. Ce n'est point un livre qu'elles tiennent, mais une lettre, lettre qu'on cacherait bien vite si un zéphyr malin ou maladroit agitait un tantinet la porte. Ne les troublons donc point, et allons voir le *Marché hollandais* de M. Van Schendel.

Cet artiste recherche les effets de lumière projetée au milieu de l'obscurité. Il les réussit parfaitement ; il excelle surtout à imiter cette vapeur humide dont la nuit s'enveloppe et qu'on voit au loin. La foule s'arrête beaucoup devant son tableau et, cette fois, la foule a raison. M. Pinart, dans son *Roman au village*, a

Digitized by Google

voulu l'imiter. Il ne dessine pas mal un sabot, il cabosse un chaudron avec goût et froisse gentiment une serviette. Pourtant on voit trop que tous ces ustensiles de cuisine ont été amenés là et arrangés d'avance pour produire le plus d'effet possible. Son effet est trouvé ; les rayons de la lampe frappent habilement et d'une manière différente le cuivre, le bois, la toile ; mais nous n'aimons pas M. Pinart quand il aborde les formes humaines. On ne peut dire cela à M. Van Schendel ; ses détails sont exécutés avec beaucoup de finesse ; ses personnages sont vrais et parlants. M. Pinart, lui, dirige une lumière vive sur une surface opaque et polie, propre à la réfléchir avec force. M. Van Schendel l'envoie sur des objets sombres qui la décomposent et l'absorbent, et forcent son pinceau à chercher une gradation de tons qui demande une grande pratique.

On voit que M. Bellet-Dupoisat a appris à dessiner chez M. Flandrin, et chez M. Drolling à poser hardiment un personnage ; mais, entre nous, je le soupçonne d'avoir fait quelquefois l'école buissonnière dans l'atelier de M. Cogniet. Il a l'imagination chaude et, en voulant peindre comme il imagine, il abuse de la couleur de brique. Il donne à ses chairs des tons impossibles, et de la monotonie à l'ensemble de ses compositions. Je louerais beaucoup ses trois Bohémiens, si la couleur en était vraisemblable. Les Bohémiens sont brûlés par le soleil ; soit ; mais on en rencontre peu dont le visage et les jambes soient rouges à ce point. On dirait que ceux de M. Bellet-Dupoisat descendent de ce char où

> Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
> Promena dans les bourgs

l'*heureuse folie* que vous savez. Celui des Bohémiens qui dort, appuyé contre un rocher, a une attitude très-bien trouvée et qui ne sent pas la manière. Il ne faut que mentionner *la Faite après le meurtre* et la *Tête de saint Jean Baptiste* auxquelles on doit préférer la *Conduite des compagnons charpentiers*. Il y a dans ce dernier tableau de la vérité et de la verve : ces robustes gars

Digitized by Google

marchent et chantent. Pourquoi faut-il que les *Charpentiers du XVIe siècle*, comme les *Bohémiens de la ballade de Lenau*, aient eu pour l'ocre une passion regrettable?

Cette critique ne va pas seulement à l'adresse de M. Bellet-Dupoisat. Le violet et le vermillon sont en faveur grande depuis quelques années; c'est une maladie endémique et contagieuse. Certains esprits qui se posent en adversaires de la simplicité et du convenu ont mis ces couleurs à la mode; mais les artistes de bon goût qui aiment la nature et la vraie originalité fuient ces excès. *La Famille bretonne*, de M. Roussin, serait dessinée et finie comme le petit tableau de M. Joussay, représentant *Quelques camarades de Pierre Dupont, chantant la chanson de Roche-Taillée, sur Saône*, que nous préférerions encore ce dernier, parce que la couleur est plus naturelle et moins choisie pour attirer les regards. Vous croyez que la bizarrerie de votre pinceau cachera les fautes de votre crayon, et rachètera la pauvreté de votre idée? Vous vous trompez étrangement. Vous répétez, sur la foi du Corrége, que Titien ne savait pas dessiner?... D'accord, mais peignez comme lui et nous serons heureux de vous l'entendre citer comme exemple.

M. Magaud est à l'abri de ce reproche. Il est encore loin de Meissonnier, mais, comme lui, il marche sur les traces de Terburg et de Metzu; comme lui, il recherche les petits cadres et les scènes peu compliquées. Il rend avec finesse les détails de ses toiles exiguës. Il n'y a qu'un personnage dans son tableau, mais ce personnage a toujours le mouvement qui convient à l'occupation que le peintre lui a prêtée. Je dis qu'il n'y a dans son tableau qu'un personnage, je dirais avec autant de raison qu'il n'y a dans ses cinq cadres qu'une seule femme présentée dans des attitudes diverses.

Mettre en tête à tête une femme et un perroquet est tout à la fois malicieux et intéressant; c'est le fait de M. Billotte. Je voudrais que son *Déjeuner* fût placé à côté de la *Cendrillon*, de M. Magaud. La tête de la femme est louable, mais il y a peut-être des lourdeurs dans la taille, et la jupe.... J'allais faire une critique déplacée; sous le règne de la crinoline, il faut s'at-

Digitized by Google

tendre à tout. Voyez comme la *Liseuse* de M. Dehaussy a dû friper sa robe pour s'asseoir.

Il y a du goût et d'heureux arrangements dans l'*Intérieur*, de M. Malaval, qui nous représente un cordonnier entouré des outils de son état. La lumière est sagement distribuée sur l'ensemble qui est un peu sombre, et le chat qui paraît guetter une souris à l'entrée d'une tige de botte est un épisode assez intéressant. Le *Dieu du jour*, de M. Detouche, a le tort de vouloir être une allégorie satirique ; cela rappelle certaines images d'un sou. Son avare est à genoux, adorant un sac d'écus et une photographie de la Bourse. La foule qui applaudit Harpagon soufflant l'une des deux chandelles allumées sur sa table, est bien tentée d'applaudir l'avare de fantaisie de M. Detouche, priant Plutus entre deux bougies flamboyantes. Ce *Dieu du jour* me rappelle l'Avare de M. Heuvel, dont je crois préférable la jolie scène de famille qui a pour titre la *Boule de savon*. M. Heuvel est un Belge qui fait la Bretagne et qui veut bien me fournir une transition.

La Bretagne est beaucoup exploitée par les peintres et les rimeurs de romances. C'est un privilége consacré qu'elle partage parfois avec l'Auvergne. C'est sous les costumes de ces deux contrées surtout que les réalistes se plaisent à nous présenter leurs types plus ou moins déguenillés.

Ce qui manque généralement aux réalistes, dont on a dit beaucoup trop de mal, c'est un grain de sentiment. M. Courbet, qui est leur chef de file, n'explique pas bien clairement ses théories ni à lui-même ni aux autres ; il se cherche encore. Comme artiste, et artiste réaliste, il traite en toutes petites filles la Perspective et la Sensibilité, mais on ne peut lui refuser d'être, comme praticien, très exercé et très habile. Il n'a pas d'élèves, mais il a de nombreux imitateurs. Seulement, ces imitateurs manquant des qualités qui lui sont propres et par lesquelles il se sauve, ne font rien que de très médiocre. Il ne faut, d'ailleurs, pas trop s'arrêter à cette qualification de *réaliste*, ce n'est qu'un mot. Callot, bien avant M. Courbet, a inventé le réalisme avec ses mendiants. Les Flamands et les Hollandais ont aussi fait du réalisme; quelques scènes champêtres et burlesques de Rambrand

Digitized by Google

sont *très-réelles*, c'est-à-dire que la scène présentée par le peintre a dû ou a pu se passer ainsi. Mais il nous ont offert de joyeuses commères, de vigoureux compères buvant et fumant, chantant et dansant, dont la vue nous apporte des idées riantes, nous arrête et nous charme, tandis que nos réalistes parodient la nature en s'amourachant du laid ; ils veulent être originaux et ne sont que repoussants.

Qui a-t-il d'attrayant dans la *Toilette aux champs*, de M. Adolphe Leleux ? Le peintre nous représente deux bergères en haillons, au milieu d'un pré ; leur chevelure en désordre est ramenée sur le visage, elles se rendent mutuellement le service que vous, vous demandez à votre coiffeur. Je puis manquer de sentiment poétique, mais, je l'avoue, il n'y a rien là qui m'intéresse, au contraire. M. Antigna a fait des Incendies et une Inondation ; il a peint l'Hiver et l'Été, une Fête-Dieu et un Paralytique, la pluie et pas mal de Bretons déchirés. Il n'a pourtant que deux petites toiles au Salon. Sa *Fileuse* a comme beaucoup de *dévideuses* et de *fileuses* qui lui font concurrence, de la couleur ; mais sa *Jeune bergère* nous plaît davantage que celles de M. Leleux, parce qu'elle a une physionomie, un air isolé, malheureux, qui nous attendrit.

Doit-on dire qu'un *Lendemain de bal de l'opéra*, par M. Castelli, est du réalisme ? Oui et non. Oui, quant à l'idée ; non, quant au dessin.... On suppose qu'il est six heures du matin ; ce pierrot, ces titis, ces débardeuses, *ont soupé*, en quittant le bal, et c'est la conséquence du bal et du souper que nous présente M. Castelli.. Tout le monde dort, qui sur le parquet, qui sur un divan, qui sur la table. M. Castelli combine avec adresse l'huile et la couleur ; il a recherché l'effet des nuances, effet qui, d'ailleurs, était demandé par la nature du sujet. Dans son tableau *un beau désordre* est trop *un effet de l'art* ; ses personnages ont des poses chargées et impossibles. On ne s'explique pas l'attitude des deux femmes qui sont couchées au second plan... Il faut être bien fatigué pour dormir ainsi. Quant au pierrot, il se réveillera avec un torticolis, c'est sûr. M. Castelli a du talent ; c'est dommage qu'il le gaspille à de pareils sujets.

La *Sortie du bal masqué*, de M. Gérôme, a éveillé les imagi-

Digitized by Google

nations, et son succès, à ce qu'il paraît, fait naître des envieux. Après M. Castelli, voici M. Terrier qui expose aussi des costumes de mardi-gras. Ces pierrots ne dorment point ; ils ont peut-être dansé, mais ils ont l'air de faire danser les autres. Il y a du dessin dans ce tableau et les mouvements des joueurs sont bien rendus. Ne nous arrêtons pas trop longtemps sur ces sujets ; nous n'aurions rien de mieux à voir que le carême serait déjà un prétexte pour que nous passions outre. Nous voudrions pouvoir conduire nos lecteurs dans le charmant *Intérieur de ferme* de M. Sacré, puis dans l'*Intérieur d'atelier* de M. Petit ; mais le plaisir que nous a fait éprouver *la Lettre au pays*, et la galanterie, nous obligent à donner à Mme Félicie Schneider la part d'éloges qui lui revient.

La Lettre au pays est une scène *réelle* aussi, et qui a dû se répéter souvent sous les murs de Sébastopol. Il n'y a là ni soie, ni tapis, ni clinquant comme dans les tableaux précédents ; l'idée est simple, vraie, saisissante. Nous sommes dans une ambulance ; un jeune soldat, un conscrit d'hier, est couché et blessé à la tête. Un vieux sapeur à trois chevrons est assis à son chevet et écrit les derniers adieux, peut-être d'un fils ou d'un frère.

Pauvre enfant du village, on pense à toi là-bas....

Cette touchante romance d'Amat nous revenait en mémoire devant ce tableau, dont la pensée a une délicatesse toute féminine, et qui doit éveiller de nombreux souvenirs, car il captive surtout les jeunes filles et les mères.

On pourrait reprocher à Mme Schneider d'avoir trop négligé les détails et d'avoir fait son lit démesurément long. L'artiste s'est peu occupée des accessoires et a concentré l'intérêt sur la figure du malade ; c'est là qu'elle a dirigé toute la lumière. Le visage du blessé est pâle, amaigri, il porte l'empreinte d'une souffrance parfaitement rendue. Le sapeur, au contraire, est calme, impassible.... il en a bien vu mourir d'autres ! Dans le fond, on distingue, ou plutôt on devine des blessés, mais Mme Schneider a habilement enveloppé ces douleurs dans l'ombre.

Digitized by Google

Le premier but de l'art est l'émotion et cette petite toile est très émouvante.

Nous demandons aux lecteurs un congé d'un mois, puis nous reprendrons ensemble notre promenade au Salon de Lyon.

Pierre BARBIER.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

DES PRINCIPES DE CORNEILLE SUR L'ART DRAMATIQUE. De Petri Venerabilis vitâ et operibus, par M. B. DUPARAY.

La Faculté des lettres de Lyon a eu, il y a peu de temps, à prononcer son jugement sur le mérite de deux thèses, soumises à son examen, pour l'épreuve du doctorat, par M. Duparay, professeur de rhétorique au collége de Châlons-sur-Saône. Les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* nous sauront gré peut-être de leur faire connaître ces deux ouvrages.

La thèse française de M. Duparay est une étude des principes de Corneille sur l'art dramatique.

C'est une hardiesse à lui d'avoir choisi un pareil sujet. Un candidat qui se présente devant une Faculté pour solliciter un diplôme de docteur ès-lettres, est tenu d'apporter en échange quelques vues neuves sur une question de philosophie, de littérature ou d'histoire, quelques considérations originales sur les œuvres d'un auteur ancien ou moderne. La carrière est vaste, on le voit, mais si l'on veut y trouver la richesse, il faut s'enfoncer dans les régions inexplorées. Les premiers venus se sont naturellement portés là où il y avait à prendre ; sur leurs pas sont arrivés les glaneurs ; de sorte qu'aujourd'hui la moisson est faite, et qu'il ne reste plus même un épi. C'est perdre son temps, ce semble, que s'attaquer aux classiques ; tout a été dit sur leur compte, et les nouveaux venus, trouvant

Digitized by Google

leurs pensées reproduites de ci, de là, dans les livres de leurs devanciers comme dans un miroir, sont tentés de s'écrier avec le Métromane de Piron :

> Hélas ! ils ont écrit presque tout ce qu'on pense ;
> Leurs livres sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance.

Telle n'a point été la manière de voir de M. Duparay. Il n'est plus guère, s'est-il dit, même en Californie, de placers qui soient restés vierges. C'est là, cependant, que les chercheurs d'or font leurs meilleures trouvailles. Sur ce raisonnement, il a pris son parti, et, sans songer à compter ses devanciers, les Voltaire, les La Harpe, les Guizot, les Nizard, — pour ne nommer que les plus célèbres, — il s'est bravement attaqué à Corneille.

Étudier non pas le génie de Corneille mais sa méthode; sous le poète montrer le critique ; extraire de ses préfaces, de ses épitres, de l'examen qu'il a fait de ses œuvres, des trois discours qu'il a publiés sur la tragédie, une théorie dramatique, une exposition exacte des principes de l'art, tel que l'entendait le père du théâtre français, tel est le but que s'est proposé M. Duparay. Ce point de vue n'est pas, il faut le reconnaître, entièrement nouveau : plus d'un critique l'avait déjà rencontré devant lui ; mais personne, jusqu'ici, ne s'y était arrêté autrement qu'en passant. M. Duparay s'y est établi à demeure, et il a essayé de prendre, de ce côté-là, la mesure exacte et complète du génie de Corneille. Cela suffit pour que cette étude ait son prix. Elle ne produit pas, il est vrai, l'effet d'une révélation, mais du moins il en sort, comme son auteur a raison de le dire, « un enseignement pour l'his-« toire de l'art, et des lumières nouvelles qui font mieux com-« prendre, mieux apprécier, mieux admirer le génie du grand « Corneille. »

L'ouvrage s'ouvre par une exposition rapide des principes dramatiques professés par les critiques au temps de Corneille.

Digitized by Google

Ce tableau était nécessaire pour mieux faire comprendre le rôle de Corneille, et pour laisser distinguer, dans la théorie nouvelle, ce qui appartient en propre à l'auteur du *Cid* de ce qui est l'œuvre de son temps. En voyant d'Aubignac, la Fresnaye, la Ménardière et consorts, régenter, Aristote en main, la scène dramatique, trouver un écho dans les conseils de la grande Compagnie et auprès du cardinal, et se faire accepter, comme arbitres souverains de l'art, dans les ruelles savantes et dans les salons de l'hôtel de Rambouillet, on devine la gêne où se trouvait Corneille lorsque son génie le portait à innover : on lui sait gré d'avoir bravé le terrible αὐτὸς ἔφη de la critique, et on l'admire d'avoir pu, avec tant de bon sens et de modération, élargir, sans la renverser, cette barrière des règles renouvelées des Grecs, dans laquelle la tragédie était condamnée à périr en naissant.

Le second chapitre traite de l'utilité du poème dramatique. C'est là un point délicat et qui embarrasserait plus d'un habile. M. Duparay signale tout d'abord la difficulté, et il s'en tire avec adresse : « Il faut se résigner, dit-il, quand on aborde « cette question à combattre ou les philosophes, ou les poètes. « Au risque de déplaire aux philosophes, je me déclare pour « les poètes, et je crois qu'une belle pièce de théâtre est un « bien, non un mal. » A la bonne heure, on voit que nous avons affaire à un homme d'esprit : quand une difficulté embarrasse, on fait un détour, et l'on passe outre, c'est le chemin le plus court et souvent le meilleur, j'en conviens, mais ici j'eusse mieux aimé voir aborder la question de front et avec plus de franchise. Eh quoi ! faut-il donc se résigner à penser qu'il existe réellement deux vérités, l'une au service de l'art, l'autre à l'usage de la morale ? Pour mon compte, je n'en crois rien. Quand les philosophes et les moralistes condamnent le théâtre, c'est le répertoire qu'ils attaquent, ce sont des faits qu'ils mettent en cause, et rien de plus. Il faut,

Digitized by Google

je le crois, les leur abandonner; cette concession ne saurait rien compromettre. Le théâtre est mauvais! Tant pis, c'est l'affaire des poètes de se laver du reproche; qu'ils règlent leurs comptes avec la morale, le théoricien n'a que faire de s'en mêler. Il est vrai que les philosophes vont plus loin : le théâtre, d'après eux, ne peut guère être autre chose que ce qui est; avant tout, en effet, les auteurs visent au succès; or, on sait que le moyen d'y parvenir n'est pas de contredire les passions de la multitude, mais de les flatter. Il y a là un danger, il faut en convenir; mais il ne menace que les auteurs, non l'art dramatique lui-même. Qu'à force de génie ils tâchent de s'y soustraire, et les philosophes feront aussitôt la paix; qu'ils parviennent, s'ils le peuvent, à réformer leur auditoire et à épurer la scène, et les anathèmes des moralistes cesseront de les poursuivre.

Tout peut se concilier, on le voit, et M. Duparay s'est trop hâté, à notre avis, de se prononcer pour les poètes contre les philosophes. Au fond, ces derniers ne sont pas si intraitables qu'on veut bien le dire, et, pour peu qu'on se montre raisonnable, on finit par s'entendre avec eux : ils trouvent à redire dans les tragédies de Corneille, mais ils acceptent, je le crois, d'assez bonne grâce, sa théorie dramatique, telle que l'expose M. Duparay. Oui, *une belle pièce de théâtre est un bien, non un mal;* mais, pour qu'une pièce soit belle, il faut que le poète se préoccupe moins de frapper fort que de frapper juste; qu'il s'applique à ébranler dans l'âme du spectateur, non pas la fibre la plus sensible mais la fibre la plus noble; que l'impression définitive qu'on emporte d'une représentation dramatique soit saine autant que forte, généreuse autant que vive : *une belle pièce est un bien;* mais ce n'est pas à dire que la scène soit une chaire de morale, et que les comédiens soient les véritables prédicateurs des empires, comme on le prétendait naïvement du temps de Voltaire. Dans la pensée

Digitized by Google

de Corneille, le théâtre n'est pas une école de vertu, il peut être seulement un divertissement utile : il ne donne pas un enseignement moral sérieux, ce sont des émotions qu'il faut lui demander et non des leçons; tout ce qu'il peut faire, en somme, c'est d'exercer une influence, et de l'exercer en bien.

M. Duparay nous permettra de nous étendre moins longuement sur les quatre chapitres suivants, où il étudie successivement, d'après Corneille, les qualités que doit avoir un sujet dramatique, les conditions que doit observer le poète dans la peinture des mœurs et dans la création des caractères, l'usage qu'il doit faire des passions dans le drame pour exciter l'intérêt, et enfin la question, tant de fois agitée et pas encore entièrement résolue, des unités d'action, de temps et de lieu. Nous ne saurions le suivre dans l'analyse des détails que renferme cette sérieuse et intéressante étude, sans nous laisser entraîner au delà des limites qu'un modeste article de critique doit éviter de franchir. Mieux vaut, ce nous semble, renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même. Il y trouvera, résumés et établis d'une main ferme, en un petit nombre de pages élégamment écrites, tous les principes de cette poétique simple, mais grande par sa simplicité même, que Corneille a fait accepter au goût français, et qui, quoi qu'on en ait pu dire, ne sera de longtemps encore mise au rebut; il admirera cette doctrine conciliante qui fait, selon l'expression de M. Duparay, « le sanctuaire de l'art assez large pour y donner « place à Corneille et à Shakspeare, à Racine et à Schiller; » cette théorie élevée qui se résume en deux mots, *liberté* et *discipline*, s'appuyant ainsi, d'un côté sur les grands principes de l'art antique, et de l'autre sur le progrès; il s'étonnera de trouver, dans toutes les questions fondamentales, la vieille critique du père de notre tragédie à la hauteur de la science moderne, et il reconnaîtra avec admiration que, dans ses dis-

Digitized by Google

cours comme dans ses drames, Pierre Corneille est toujours le grand Corneille.

Disons maintenant un mot de la thèse latine.

C'est une belle et noble figure que celle de Pierre le Vénérable, abbé et réformateur de l'ordre de Cluny, et M. Duparay a été heureusement inspiré quand il s'est arrêté devant elle, et a entrepris de la faire revivre. L'Étude qu'il lui a consacrée est divisée en deux parties, l'une biographique, et l'autre littéraire. En voici la rapide analyse.

Le lecteur est tout d'abord introduit dans le monastère de Cluny, cette capitale d'un grand Ordre religieux qui, pendant tant de siècles, a illustré l'Église par l'éclat de ses vertus, et qui, à l'époque où les lettres, repoussées de tous côtés par la barbarie, étaient sur le point de disparaître du monde, leur ouvrit un asile dans ses cloîtres, où les moines se délassaient de l'oraison par l'étude, et croyaient faire œuvre pie en transcrivant ces manuscrits dans lesquels le texte de tant d'auteurs sacrés et profanes nous a été conservé et transmis, paré de toutes les richesses de la peinture, et enchassé, en quelque sorte, dans l'or d'une luxueuse ornementation marginale. C'est dans cette pieuse et docte retraite que Pierre le Vénérable est amené tout enfant; c'est là que s'écoule sa jeunesse remplie tout entière par la prière et la lecture. A vingt-huit ans, il a conquis par le charme de ses vertus et par l'éclat de sa science l'estime et l'affection de tous, et il est proclamé d'une voix unanime supérieur général de l'Ordre. On le voit dès lors s'appliquer avec ardeur à la réforme des mœurs monastiques : à Cluny et dans les nombreuses maisons qui en dépendent, la discipline renaît par ses soins; ses leçons et ses exemples y font refleurir la vertu. Au milieu des travaux d'une vaste administration, il trouve le temps d'écrire des ouvrages considérables, de traduire le Coran, et d'entretenir un commerce de lettres avec tous les hommes importants de son

Digitized by Google

époque. Il prête son appui au pape Honorius, et contribue à étouffer, au moins pour un instant, le schisme qui désolait l'Église ; il accueille comme un frère le téméraire mais malheureux Abailard, qui se retire de la lutte avec le grand abbé de Cîteaux, tout meurtri des coups de sa rude et vigoureuse main ; il assiste au concile de Pise, où il est traité comme le chef de l'Église gallicane ; il réconcilie les princes et les évêques, intervient en médiateur dans les différends des papes et des rois, prête son appui à saint Bernard quand il s'agit d'ébranler l'Europe, et allume de tous côtés, par ses lettres, le feu de la guerre sainte ; partout, en un mot, où il se remue quelque chose de grand et de généreux, partout où il y a du bien à faire par la parole ou par l'action, on est sûr d'y entendre la voix de Pierre le Vénérable, ou d'y trouver sa main.

Cette biographie, écrite d'après les textes originaux, reproduit, ensemble, assez fidèlement la physionomie de Pierre le Vénérable. Elle se fait lire avec intérêt : l'érudition n'y est point lourde, et, malgré le nombre des faits qu'il embrasse, le récit se déroule avec aisance et rapidité. Les diverses appréciations qu'on y rencontre dénotent un esprit judicieux, pénétrant, plein de droiture et de franchise, et l'on se sent porté à les accepter sans contrôle. Il en est une, cependant, à laquelle je me permettrai de contredire.

A propos du démêlé survenu entre les moines de Cluny et ceux de Cîteaux au sujet de la discipline, M. Duparay est naturellement amené à établir un parallèle entre Pierre le Vénérable et saint Bernard. Séduit sans doute par la physionomie souriante de l'abbé de Cluny, et par son attitude calme et douce dans le débat, il se déclare ouvertement pour lui, et semble accuser son illustre adversaire de manquer de modération et d'exagérer le zèle. Sans contredit, la modération est admirable en toute chose, mais il ne faut pas qu'elle dé-

Digitized by Google

génère en faiblesse, et il est des cas où l'on est tenu d'être violent si l'on ne veut être faible, tel du moins nous paraît être celui dont il est ici question. De quoi s'agissait-il, en effet, entre saint Bernard et Pierre le Vénérable? De la rivalité de deux Ordres? De la supériorité de la règle de Cîteaux sur celle de Cluny? D'une querelle de moines, en un mot? M. Duparay semble le croire, et, selon nous, il se trompe. La question en litige avait une tout autre importance; il s'agissait d'un relâchement général dans la discipline religieuse; les mœurs séculières s'introduisaient dans les cloîtres comme dans les palais épiscopaux. Ce relâchement était profond, et Cluny était loin d'y avoir échappé: il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'*Apologia ad Guillelmum*, adressée par saint Bernard à un abbé de l'Ordre des moines noirs. Des deux côtés on reconnaissait le mal, mais on ne s'entendait pas sur la nature du remède qu'on devait y appliquer. Pierre le Vénérable estimait qu'il fallait faire quelques concessions à l'infirmité humaine, et se borner à proscrire les abus grossiers et les dérèglements incompatibles avec la vie religieuse; saint Bernard pensait, au contraire, qu'il fallait bannir des cloîtres, non-seulement les vices, mais aussi toutes les superfluités qui y amènent, soit de loin, soit de près; et pour en finir plus sûrement avec les abus, il voulait en faire disparaître les causes et jusqu'aux occasions. Lequel des deux avait raison? Lequel des deux entrevoyait mieux les dangers de l'avenir? Je ne pense pas que ce soit Pierre le Vénérable. L'histoire du moins s'est prononcée en faveur de saint Bernard, et, parmi les titres qu'elle lui a décernés, elle a mis en première ligne celui de réformateur de la discipline. C'est de ce nom que les papes, les évêques et les abbés eux-mêmes l'appelaient de son temps, et Pierre le Vénérable, la querelle une fois apaisée, n'en parle pas autrement; il le proclame: *Lacteam fortemque columnam cui innititur monastici ordinis*

Digitized by Google

ædificium (*Epist. ad Bernardum*, CCXXVIII, *num.* 3, *inter Bernardina opera*). Il n'y a rien à ajouter à cet aveu.

Nous passerons rapidement sur la partie littéraire. Elle renferme l'analyse des œuvres de Pierre le Vénérable, successivement apprécié comme écrivain, comme théologien, comme orateur et comme poète. Ne pouvant résumer brièvement une étude qui n'est elle-même qu'un exposé sommaire, nous renverrons à M. Duparay ceux de nos lecteurs qui désireraient être plus amplement renseignés. Qu'ils ne s'effraient point : quoique son opuscule soit écrit en latin, il se fait lire, non-seulement sans peine, mais encore avec plaisir; les expressions, toujours propres, toujours marquées au coin de la bonne latinité, y sont groupées avec un art qui fait reconnaître le commerce assidu des maîtres, et, toutefois, sous les plis ondoyants de la période cicéronienne, le sens apparaît clair et net, sans qu'il faille jamais faire effort pour le découvrir. On peut le dire sans crainte de passer pour flatteur, sous le rapport du style, l'ouvrage de M. Duparay est fait de main d'ouvrier.

A. M.

Le Guide des Adultes, par le docteur Chardon.

On devine, dès la première page, que ce livre est l'œuvre d'une plume honnête. Son titre de *Guide des Adultes* ne lui donne pas la moindre prétention à se poser en code du jeune homme qui jette les lisières, pour se glisser enfin dans un monde nouveau pour lui.

L'auteur a tout simplement observé, et ses observations ont d'autant plus de poids, qu'il est à la fois médecin et moraliste ; c'est fort à propos car, chez l'homme, les influences réciproques de l'âme et du corps sont le tourment de toute la vie.

Les questions traitées par le docteur Chardon sont de celles qui se présentent le plus ordinairement, et forment, pour ainsi parler, le tissu de l'existence sociale : c'est l'amitié, c'est la piété

Digitized by Google

filiale, c'est la vie et les obligations de famille ; puis les passions et leurs remèdes, les travers les plus communs dans la société ; ce sont des études sur la vie physique et la vie morale, sujets intéressants, que l'auteur entremêle de conseils et de règles hygiéniques.

M. Chardon aborde parfois les questions de haute philosophie : il rêve la pacification universelle, les congrès de paix remplaçant la guerre, la simplification des causes judiciaires, la suppression des avocats, les moyens de soustraire les fonctions du notariat à la tentation du besoin, aux entraînements de la cupidité ; rêves d'honnête homme, dirons-nous, et dont la réalisation ne se ferait pas attendre, si la société le voulait : mais elle se gardera bien de le vouloir. Il réclame, en outre, et avec raison, l'institution d'un tribunal ecclésiastique, où l'emploi des formes juridiques serait, au moins, une garantie pour la justification de ces pauvres prêtres innocents que la dénonciation anonyme frappe dans l'ombre ; ajoutons que les questions religieuses sont toujours traitées d'une manière grave et digne.

M. le docteur Chardon a pensé que le dialogue convenait mieux à l'exposition de ses idées : il y a, en effet, dans la forme dialoguée plus de vie et de spontanéité, le lecteur assistant à une mise en scène qui pique la curiosité, mais on risque de tomber dans les longueurs, et il est facile de friser le commérage. Le Docteur n'a pas tout-à-fait évité cet écueil, et nous l'accuserions presque de médisance, lui, qui fustige si bien cette lèpre de la réputation, ce péché mignon auquel s'abandonnent si suavement les langues dévotes, pour la plus grande gloire de Dieu, bien entendu.

Il est telle famille que nous pourrions reconnaître dans ce livre, malgré les travestissements des personnages, mais nous ne voulons pas les nommer, de peur d'être médisant.

Hâtons-nous de dire que le docteur Chardon plaint toujours et s'efforce d'excuser les individus, pour faire tomber son blâme sur les tristes conditions du milieu dans lequel nous vivons, ce qui explique l'insistance de l'auteur à proposer des réformes sociales.

l'abbé J. R.

Digitized by Google

NOTE

Pour l'article de M. Valentin-Smith : *De la dépopulation des campagnes*, voir page 179 (1).

Quelques économistes, raisonnant comme si la France était arrivée à son apogée, sont portés à considérer le ralentissement de la population comme un fait heureux, en ce que, suivant eux, il coïncide avec un surcroît de travail et d'industrie, et une aisance plus générale. La production, disent-ils, s'augmente chaque jour en France sous l'influence de l'activité qui se déploie. La France est le pays où la vie moyenne s'est le plus accrue; elle vient avant la Hollande et l'Angleterre, ce qui témoigne, ajoutent-ils, de quelque chose de plus sûr et de mieux réglé dans le mouvement des naissances, de mœurs plus perfectionnées.

La vie moyenne est un grand mot, mais dont on abuse quelquefois singulièrement en économie politique. Chacun s'en fait une arme pour son système, parce que chacun la calcule à sa guise. M. d'Angeville a très-bien fait ressortir ce qu'il y avait de défectueux dans le mode le plus ordinaire de la déterminer par le rapport des naissances à la population. Il n'y a qu'un moyen sûr, infaillible d'établir la vie moyenne d'un pays, c'est d'additionner la totalité des âges des personnes décédées dans une période donnée, et de diviser la somme des années vécues par le nombre des morts. Or, ce calcul a-t-il jamais été fait pour la France? On y arrivera peut-être un jour lorsque l'importance de la science économique sera mieux appréciée; mais jusque-là tout ce qu'on dit en général sur la vie moyenne de la France ne repose que sur des données plus ou moins vagues, plus ou moins incertaines.

Maintenant, est-on bien sûr qu'en France la production aille toujours en s'accroissant? Oui, sans doute, la production de luxe, de ce luxe qui a ses bienfaits quand il se renferme avec mesure dans la classe riche, mais qui, en pénétrant comme aujourd'hui dans toutes les classes, jusque dans la classe pauvre, ne fait le

(1) Une erreur de mise en page nous a fait tirer l'article de M. Valentin-Smith sans le faire suivre de cette note qui devait le compléter.

Digitized by Google

plus souvent qu'engendrer la misère avec tous les maux qu'elle traîne à sa suite.

Et quant à la production alimentaire, à toutes ces productions utiles qui, en se répandant dans les masses par le bon marché, y portent le bien-être, et, avec le bien-être, un accroissement certain de la vie moyenne, est-on bien sûr que ces sortes de productions aillent toujours croissant depuis dix à quinze ans qu'on voit se produire un ralentissement dans la population générale de la France? Qui oserait l'affirmer? Ce ralentissement, n'est-il pas un signe contraire très-significatif?

Les hommes compétents pensent que la production agricole de la France peut s'élever au moins au double de ce qu'elle est aujourd'hui, par la mise en valeur des terres incultes et par l'emploi des procédés propres à développer les progrès de l'agriculture. Dans la Grande-Bretagne, avec un sol et un climat bien moins favorisés de la nature que les nôtres, le produit de l'hectare, en moyenne, a été porté à plus du double de ce qu'il est chez nous.

La France est donc dans une situation qui fait que la production, le capital et la population peuvent et doivent progresser normalement par le travail.

Il peut y avoir certaines parties de l'Empire, comme l'on s'accorde à le dire de la Normandie, qui sont arrivées à leur *summum* de production, et où par conséquent la population ne saurait s'accroître sans devenir un élément de misère et d'abaissement de la vie moyenne, en dépassant la production. Mais telle n'est pas assurément la condition générale de la France, susceptible de tant d'améliorations agricoles propres à produire l'accroissement des subsistances et de la population.

L'on a parlé beaucoup, dans ces derniers temps, des chemins de fer, les uns pour exagérer la masse de richesses qu'ils procuraient au pays, les autres pour les considérer comme un danger préparant de grandes perturbations économiques. Ce n'est pas nous, à qui il a été donné de prendre part à l'examen officiel des questions relatives à l'établissement des chemins de fer en France, qui ferons jamais écho avec ceux qui attaquent

Digitized by Google

ces précieuses voies de civilisation. Mais nous comprenons tout ce qu'ils appellent de réflexions.

Sans doute, les chemins de fer développent une grande activité de locomotion des hommes, un rapide et précieux échange de rapports entre eux. Ce sont de merveilleux instruments de civilisation ; mais il y a encore bien de l'inconnu dans tous les effets qu'ils sont appelés à produire, dans les révolutions économiques qu'ils peuvent amener. Jusqu'à présent leur action de progrès s'est surtout développée dans les centres où ils aboutissent, pour les accroître, pour augmenter leur population et leur capital, mais souvent aussi en amoindrissant les pays qu'ils parcourent sans s'y arrêter, en déplaçant leur population, c'est à dire leur premier élément de richesse, qui se porte dans les grandes villes. Si la valeur de la propriété de ces grandes villes s'est considérablement accrue, la valeur de celle des villes secondaires abandonnées, a reçu une dépréciation en quelque sorte effrayante. Il est telles petites villes où les maisons ne pouvant plus se louer, il y aurait intérêt pour le propriétaire à les démolir pour en transporter les matériaux par le chemin de fer au grand centre voisin. Je n'exagère rien. Que serait-ce si un tel état de choses devait se prolonger cinquante, soixante ou même vingt ans avec les mêmes errements ? N'y a-t-il pas là quelque chose d'inquiétant ? Le remède, c'est de s'attacher fortement, comme déjà on le demandait dans la Commission supérieure des chemins de fer de 1839, à diriger l'action des chemins de fer vers les campagnes, vers l'agriculture, c'est-à-dire vers l'accroissement des subsistances qui est aussi l'accroissement de la population.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Desevelinges à M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*, à propos de M. Auguste Bernard.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu la dernière lettre de M. Bernard sur la Géographie de Charlieu, et je vous remercie de la note bienveillante dont vous l'avez fait précéder. Elle renferme cependant une petite erreur qui prouve que vous avez vu plus souvent mon écriture que ma personne. Vous m'y représentez aux lecteurs de la *Revue* comme un vieillard : mon âge n'est pas encore aussi avancé, et je ne puis en réclamer les priviléges.

Je ne suis cependant pas en âge d'être encore écolier, comme pourrait le faire supposer le ton magistral que M. Bernard a pris avec moi. J'ai, depuis longtemps, de la barbe au menton, et même elle commence à grisonner. Quant à lui, il se regarde comme un grand maître, puisqu'il prétend qu'on ne peut être d'une autre opinion que la sienne, que par *entêtement* et *amour-propre* (textuel). Si j'avais su cela plus tôt, je me serais, sans doute, demandé, avant d'écrire, s'il ne convenait pas que je restasse dans un respectueux silence sur ses critiques, quelque mal fondées qu'elles me parussent. Mais le mal est fait, et ce qu'il y a de pire, c'est que je suis très-peu disposé à m'amender. Je n'avoue pas mes torts. Je suis homme à renouveler ma faute à la première occasion, et cela sans aucune crainte de la férule que M. Bernard se met à la main de son autorité privée, car il n'a pas à cela de titre dont la valeur soit reconnue.

J'ai l'honneur d'être avec une considération très-distinguée,
Monsieur le Directeur, votre bien dévoué serviteur,

DESEVELINGES.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

La nomination de M. Victor de Laprade à l'Académie française, est devenue, à Lyon, un événement; la ville du commerce et de l'industrie, la ville de la soie et de l'or, n'aura plus besoin d'envoyer à Paris ses Ballanche et ses Ampère, pour attirer les regards de l'immortelle compagnie. Des dîners ont été offerts au nouvel académicien, et aux marques de sympathies qu'il a reçues, l'auteur des *Symphonies* a pu voir combien d'admirateurs et d'amis lui avaient valus son talent et son caractère.

—Le Comité d'archéologie de l'Académie de Lyon s'est réuni trois fois depuis sa constitution, et ses séances ont été remplies par des communications intéressantes. La dernière, celle du vendredi 5 février, était présidée par M. Sauzet, élu dernièrement président de la classe des Lettres.

M. Martin-Daussigny a présenté au Comité un plan de l'amphithéâtre, dont Artaud avait deviné l'existence au Jardin-des Plantes et dont les travaux de la Compagnie des eaux et des fouilles récentes ont fait reconnaître les substructions. L'étendue de ce monument est aujourd'hui parfaitement déterminée; il n'est plus permis de n'y voir qu'un simple théâtre. C'est un amphithéâtre véritable où des places étaient marquées aux représentants de plusieurs nations gauloises, et où l'on faisait au besoin arriver des eaux pour donner le spectacle des naumachies. Il serait, en effet, singulier que Lyon eût été privé de ces grandes fêtes romaines qui se célébraient à Autun et à Nîmes, cités moins considérables et dont le rôle politique a été moins important.

Le Comité a entendu une communication de M. Georges de Soultrait sur les manuscrits de Guichenon, si précieux pour l'histoire du département de l'Ain, et même des pays voisins, car ils renferment entre autres pièces intéressantes un inventaire détaillé du mobilier de l'église de Sisteron au XVe siècle. M. Louis Perrin a lu une notice pleine de goût sur l'*imagerie* des anciens manuscrits; il a fait ressortir l'importance de cette étude d'abord au point de vue de l'art, puis au point de vue de l'histoire elle-même, puisque c'est là qu'on retrouve les symboles, les costumes et les détails de la vie intérieure d'autrefois. Ces observations suggérées par la belle publication que vient de faire M. Ferdinand Denis et qui est sortie, à Paris, des presses de M. Curmer, ont frappé le Comité par leur justesse et leur intérêt.

Enfin, M. de la Saussaye a communiqué aux membres présents une circulaire du ministre de l'Instruction publique qui demande aux antiquaires et aux archéologues de la circonscription académique de Lyon les renseignements locaux nécessaires pour la préparation d'une grande carte de la Gaule romaine, confiée à M. de Saulcy de l'Institut.

M. Sauzet, président de l'Académie, a résumé en termes brillants ces diverses communications, et fait ressortir l'importance du Comité appelé à grouper autour de lui des hommes qui s'occuppent de nos antiquités nationales dans un certain rayon, et à substituer peu à peu aux efforts isolés une action commune qui ne nuira à l'indépendance de personne.

—La *Gazette de Lyon* nous apprend « que le 1er volume de l'*Histoire des Ducs de Bourbon* est sous presse à l'imprimerie de M. Louis Perrin. Le succès de ce beau livre, qui est destiné à figurer à l'exposition universelle de Vienne, étant définitivement assuré, nous sommes en mesure de pouvoir annoncer, d'après des renseignements certains, qu'une nouvelle édition de l'*Histoire civile et ecclésiastique du Forez*, sera publiée par les éditeurs de l'*Histoire des Ducs de Bourbon*.

« Cet ouvrage; devenu extrêmement rare, et qui est fort recherché, sera annoté avec soin par les mêmes collaborateurs. Les notes et additions

Digitized by Google

dont il sera enrichi en feront pour ainsi dire un livre nouveau qui ne saurait manquer d'éveiller un vif intérêt.

« L'*Histoire civile et ecclésiastique* sera imprimée en un seul volume, chez M. Louis Perrin, dans le même format, avec les mêmes caractères et dans les mêmes conditions que l'*Histoire des Ducs de Bourbon* dont elle est l'*introduction indispensable*.

« Cet ouvrage pourra être vendu séparément. »

— L'inscription de Timésithée qui avait soulevé tant de bruit il y a quelques mois, vient d'être transportée au Palais Saint-Pierre par les soins de M. Martin-Daussigny.

— L'exposition des Amis-des-Arts continue à occuper nos journaux et le public, et en voyant les toiles qui ont le privilége de grouper les curieux on ne peut s'empêcher de savoir bon gré à ceux de nos compatriotes qui ont osé descendre dans la lice et qui soutiennent l'honneur de la ville. A ce sujet nous rappellerons que c'est par erreur que nous avions rangé MM. Bonnefond et Thierriat parmi les abstenants; ces Messieurs ont exposé et ils ont droit par là à nos sympathies et à nos remerciements.

— Pendant que le carnaval se mourait dans les rues, le Lyon artiste et intelligent se pressait aux concerts donnés par nos célébrités musicales. Le commencement du mois de février a été inauguré d'une manière brillante par le concert de M. Ferdinand de Croze, le milieu par celui de Mlle Guénée et la fin a été couronnée par celui de M. George Hainl qui, cette année plus que jamais, est sorti des proportions ordinaires pour prendre celles d'une solennité. Ici ce n'était plus une réunion, c'était une foule, foule d'équipages au dehors; à l'intérieur, foule de toilettes élégantes aux places réservées et aux premières, foule moins parée au parterre, aux secondes, aux troisièmes et au paradis, mais non moins avide et non moins enthousiasmée et applaudissant non moins vivement les deux morceaux exécutés par le bénéficiaire, les vocalises de Mme de Joly, l'air de *Fatime* et la *barcarole* de Mme Rey-Balla; n'oublions pas MM. Achard, Cazaux, Warnots qui ont eu large part dans les bravos, n'oublions pas surtout Mozart, Haydn, Weber et Meyerbeer, dont les noms consacrés ont bien aussi contribué au succès de cette magnifique soirée.

Le mois de mars ne nous laissera pas non plus chômer de plaisirs; déjà on nous annonce la *Fête Militaire*, donnée à l'Alcazar en faveur des petites filles des soldats; au Grand-Théâtre le *Concert spirituel* de M. Sain-d'Arod, et le *Concert annuel* de M. Pontet dans la salle de la Société Philharmonique, salle trop petite si tous ceux qui ont des obligations d'artistes envers M. Pontet, vont à son rendez-vous; enfin on parle vaguement de la flûte enchantée de M. de Miramont qui se fera entendre on ne sait pas encore quel jour.

Dans les intervalles des concerts nos deux théâtres attirent le public, le premier avec la *Reine Topaze*, opéra comique monté avec soin par M. Vizentini, et où l'on admire le beau talent de Mme Bessin-Pouilley, bien secondée par Achard et les autres chanteurs, le second avec le *Fils naturel* de M. Alexandre Dumas fils, pièce remarquable qui obtient un succès de rires et de larmes et qui contribue à la fortune toujours brillante du Théâtre des Célestins.

— Le chemin de fer de Lyon à Genève sera livré aux marchandises, petite vitesse, le samedi 6 mars; l'inauguration solennelle, annoncée pour le 16, sera peut-être encore reculée; puisse le beau temps favoriser cette cérémonie et permettre à un grand nombre de hardis voyageurs, d'aller jusque de l'autre côté de la frontière, à la découverte de l'élégante et gracieuse cité.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

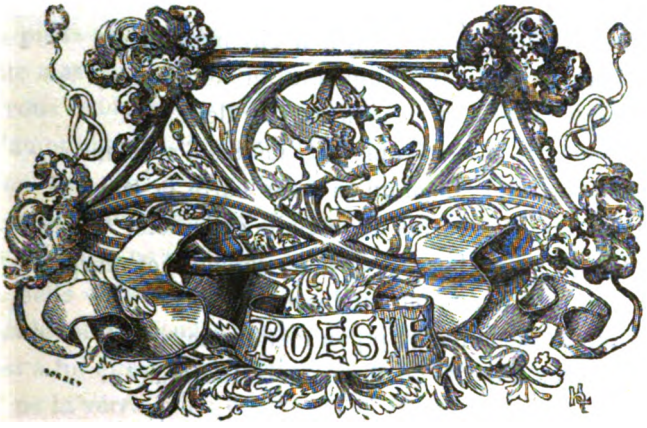

LE BON GENRE.

Fortuna nimium quem fovet stultum facit.
Publ. Syr.

S'il est un roi puissant qui gouverne la terre,
Qui fasse exécuter sa volonté plénière,
Qui trouve des sujets soumis à ses désirs,
Flattés d'être à son gré victimes et martyrs,
C'est le bon genre! Il peut, sans rencontrer d'entraves,
Commander la manœuvre à son troupeau d'esclaves ;
Personne ne dit mot, personne à la raison,
Pour contrôler ses lois n'adresse d'oraison,
Et s'il voulait un jour qu'on marchât sur la tête,
Je pense que chacun s'en ferait une fête.
Si dans ses mandements le monde est renversé,
On leur fait d'autant plus un accueil empressé :
En courant loin des bords de la voie ordinaire,
On se distinguera du profane vulgaire.
Engendrer des jaloux, c'est là le noble but
Que poursuit chaque jour, le bon genre à l'affut,

Digitized by Google

Et nos vastes beautés, sur leur circonférence,
Étalant les produits d'Angleterre et de France,
Désirent avant tout en montrer la valeur,
Et nous faire envier leurs vingt mètres d'ampleur.
C'est pour cette raison qu'on nous barre la voie
Par un large embarras de dentelle et de soie,
Peut-être qu'un beau jour nous serons bien surpris
De voir qu'une étiquette indiquera le prix
Du damas façonné, du jupon métallique,
Du taffetas à quille ou de la moire antique !

Le grand plaisir du luxe est avant tout celui
De paraître bien riche aux yeux jaloux d'autrui,
Et tout ce que la mode adopte et divinise,
Ne peut de la raison supporter l'analyse.
Aujourd'hui, je vais donc, à coups de gros bon sens,
Tâcher de redresser les choses et les gens,
Et pour bien soutenir ma vigoureuse thèse,
Je me passe des gants et je me mets à l'aise.

Mesdames, pardonnez, si de mes premiers coups
Ma main vous fait hommage, en commençant par vous,
Voyons ! expliquez-moi le dernier mot du rêve,
Qui dirige aujourd'hui les descendantes d'Ève,
Dans leur folle toilette ? Elles ont un seul but :
Obéir au bon genre et lui payer tribut.
Au lieu de nous séduire, en aidant la nature,
Le sexe féminin se met à la torture,
Pour tâcher d'enlaidir du haut jusques en bas
Ce que Dieu lui donna de grâces et d'appas :
La tête est dans le dos, la taille est une cloche,
Un repoussoir d'acier qui défend toute approche,
Et les jupons traînants convertis en balai,
Pour nettoyer le sol, semblent faire un essai.

Digitized by Google

Les pieds sont supprimés et, marchant d'elle-même,
Cette masse difforme aboutit au problème.
Je vous rends donc justice, et j'avourai bien haut
Qu'aujourd'hui le beau sexe a honte d'être beau ;
Il ne tend plus d'embûche, et la coquetterie
N'est pas l'autel offert à son idolâtrie.
Les hommes ne sont rien, et le seul, en secret,
Auquelle on voudrait plaire, est monsieur Turcaret.
C'est le roi des écus, le phénix, le grand homme ;
C'est à lui que Vénus demandera la pomme.
On ne la verra plus, aux bords du Simoïs,
Rechercher un regard du beau berger Pâris,
Et le nouvel amant auquel son cœur aspire,
Si j'en peignais les traits, je vous ferais bien rire.

Du jeune beau monsieur c'est maintenant le tour :
Mon fidèle pinceau va le produire au jour,
Et pour bien retracer les grâces du modèle,
Je dois en commençant le prendre à la mamelle.
Peut-être vous pensez qu'en un berceau d'osier
Dorme paisiblement l'enfant d'un financier ?
Vous vous trompez : il faut que sa mère le voie
Couché dans l'acajou, la dentelle et la soie,
Et quand paraît dehors le riche nourrisson,
Déjà pour lui le luxe entame la leçon.
Remarquez en passant la layette superbe,
Sur laquelle est porté cet homme illustre en herbe ;
Puis, attendez trois ans, et ce petit garçon
Est presqu'un beau monsieur qui brille à l'horizon.
De blanc il est vêtu des pieds jusqu'à la tête ;
D'une paire de gants il a fait la conquête ;
Ses cheveux sont frisés, et sur sa tendre peau
On voit se convertir la pommade en ruisseau.

Digitized by Google

L'exigeante maman, prêtresse de la mode,
Invente pour son fils un ridicule code,
Et met au même rang que la moralité,
Les mille petits riens de la frivolité.
Nourri dans un milieu de bêtise splendide,
Il aura bientôt pris le bon genre pour guide :
Il saura discourir des toilettes du bal,
Jouer le lansquenet et raisonner cheval.
Si jamais vient le temps de le mettre au collége,
Il parlera déjà la langue du manége :
Elle est bien suffisante, et d'un profond dédain
L'écolier poursuivra le grec et le latin.
Si jusqu'en quatrième il parvient à grand'peine,
Du droit de bifurquer il usera sans gêne ;
Il abandonnera Virgile et Cicéron,
Et feindra de vouloir Euclide pour patron ;
Mais le désir, qui prime au fond de sa pensée,
C'est d'être paresseux pendant la traversée.
Croyez-vous bonnement que Biot ou Dumas,
Que Legendre ou Lacroix aient pour lui des appas ?
Notre jeune élégant et ses beaux camarades
Ne veulent pas sécher, à conquérir des grades :
Ils n'en ont pas besoin pour gagner de l'argent,
Et le seul intérêt, qui soit vraiment urgent,
C'est de se faire honneur aux yeux du petit monde,
Qui sert ici de but aux pierres de ma fronde.
L'écurie et le club, voilà le complément,
Qui devra couronner ce bel enseignement !
Notre élégant bientôt, courant au steeple-chasse,
Lui-même enfourchera le fin cheval de race,
Et prétendant jouer un rôle de héros,
En sautant un fossé se brisera les os.
Si, pour exécuter ce brillant tour de force,

Digitized by Google

Il risquait simplement une légère entorse,
Je comprendrais un peu qu'un jeune évaporé
Tentât, sans réfléchir, de tomber sur le pré;
Mais le bon genre ici sottement le convie,
Ainsi qu'un saltimbanque, à mettre en jeu sa vie,
Et ce tragique exploit d'une course au clocher
Excite les bravos du maître et du cocher.
Heureux, si l'insensé, roulant dans la poussière,
Rencontre le secours d'une pauvre civière,
Pour se faire porter au prochain hôpital!
Un instant, on plaindra cavalier et cheval;
Mais le monde léger, qui patronne la fête,
Refuse d'enfermer le chagrin dans sa tête,
Et couvrant de nouveau le turf de ses paris,
Il songe en souriant à rentrer dans Paris.
Notre héros, enfin rétabli de sa chute,
Et tirant vanité de sa noble culbute,
Dans les salons du club reparaît comme un preux.
Chacun de le revoir fait semblant d'être heureux,
Et pour le consoler de sa mauvaise chance,
Les cartes font briller l'appat de l'espérance.
Le traitre lansquenet, qu'il choisit pour mentor,
Étale à ses regards un tapis couvert d'or:
« Écoute-moi, dit-il, et tu pourras sans peine
De cette belle proie enrichir ton domaine.
Quand tu verras venir les longues nuits d'hiver,
Alors, après dîner, autour du tapis vert,
Ne crains pas de braver les coups de la fortune;
Elle ne garde pas une longue rancune,
Et la veine à la fin, soumise à ton pouvoir,
Viendra réaliser un magnifique espoir. »

Nous savons trop souvent que le contraire arrive:

Digitized by Google

Au lieu de s'amarrer sur une belle rive,
Sur une heureuse terre à l'abri du danger,
L'esquif sombre en un gouffre, avec son passager.
Factures de tailleur, comptes de toute espèce,
Signalent au papa le navire en détresse.
Il n'en croit pas ses yeux, et paraît ébahi
Que son fils aimât tant le Bourgogne et l'Aï.
Il condamne en grondant, dans un énorme prône,
La dette contractée à se ganter de jaune;
Le beau cheval anglais, qui lui valut l'honneur
D'avoir un fils jouant le rôle de sauteur,
N'a pas été payé par notre gentilhomme:
Il faudra donc encore acquitter cette somme.
On transige à la fin: les comptes sont soldé,
Et de nouveaux crédits ne sont plus demandés.
Le fou va devenir un jeune homme exemplaire,
Et comme il ne veut pas demeurer sans rien faire,
De ses amis du club empruntant les avis,
Du temple de la Bourse il franchit le parvis.
C'est ici que l'esprit, agrandissant sa sphère,
Aux plus hardis calculs peut ouvrir la carrière;
Mais sur ce grand chemin les voyageurs lancés,
Ainsi que sur le turf rencontrent des fossés,
Et si de les franchir ils n'ont pas l'occurrence,
Ils iront se noyer en pleine différence:
C'est un gouffre perfide entrouvert sous leur pas,
Un abîme profond d'où l'on ne revient pas.
La différence, hélas! tonneau des Danaïdes,
A peine se remplit par de tristes suicides!
Mais ce n'est pas toujours qu'on cherche dans la mort
Un refuge assuré contre la main du sort:
De trop nombreux joueurs, aux larges consciences,
Portent facilement le poids des différences,

Digitized by Google

Et ceux, qu'en pleine Bourse on voit exécuter,
N'en persistent pas moins à se très-bien porter.

Je suis un ours, dit-on, un poète hypocondre,
Étranger aux salons de Paris et de Londre!
Je n'ai pas, il est vrai, bien souvent fréquenté
Le monde qui chérit le bal et l'écarté;
Mais cependant parfois, malgré ma répugnance,
Mon œil a parcouru les salons où l'on danse,
Et, pour vous le prouver, je vais sur ce terrain
Faire trotter ma muse, en lui lâchant le frein.

Il faut, en commençant, contre un baroque usage,
Que ma verve moqueuse un instant se soulage :
Je veux dire son fait à la fadeur du thé,
Et proclamer bien haut son insipidité.
On ne m'a jamais vu présenter mon hommage
Au mensonge flagrant de ce triste breuvage,
Et bien probablement je ne suis pas le seul
A préférer le goût de la fleur de tilleul:
Le tilleul, il est vrai, de plus simple origine,
Se trouve sous la main et ne vient pas de Chine.
Noë, par qui le vin fut jadis inventé,
Approuve sûrement mon avis sur le thé;
S'il revenait, un jour, visiter notre terre,
Il rirait du bon genre importé d'Angleterre,
Et les plus petits vins, présentés à son choix,
Surpasseraient pour lui le meilleur thé Chinois.

« Quels sont donc dans ce coin ces quatre personnages,
Portant la gravité peinte sur leurs visages?
Ce sont probablement de sublimes penseurs,
Philosophes distraits, ou moroses censeurs;
Ils semblent étrangers aux plaisirs du beau monde;

Digitized by Google

Ils n'ouvrent pas la bouche, et leur tête féconde,
Mûrissant le projet d'un moral attentat,
De tout nos loups-cerviers délivrera l'État?
Peut-être, cultivant l'arbre de la science,
Vont-ils d'un nouveau fruit enrichir notre France? »
Mettez votre lorgnon, et ces quatre penseurs
Que vous admirez tant, deviendront des joueurs.
Au lieu de réfléchir sur un poème épique,
Ils méditent sans fin sur le trèfle ou le pique;
Et si vous les trouvez grâvement attentifs,
C'est simplement le wist qui fournit les motifs.
Otez trèfle, carreau, pique ou cœur, de leur tête,
Et leur esprit bientôt nonchalamment s'arrête.
Voulez-vous de nouveau qu'il s'éloigne du port?
Raisonnez devant eux de prime et de report.
Oh! leur pensée alors court à perte de vue,
Et va d'un seul élan s'égarer dans la nue.
Ils espèrent un jour, dans leur riche atelier,
Pouvoir se fabriquer un Crédit mobilier.
Le Crédit mobilier! c'est le pouvoir suprême,
Le splendide budjet des rois de la Bohême;
Tout devient sous sa main de l'or et de l'argent;
Il fait d'un imbécile un homme intelligent,
Et tenant attachés tous les moutons en laisse,
Il leur fait avaler ou la hausse ou la baisse.

Profane en ce congrès et muet comme un sot,
Vers les dames, je pense échanger quelque mot;
Mais tout ce que j'entends paraît si peu de chose
Que vraiment je ne peux affirmer si l'on cause,
Et cherchant bonnement à me désennuyer,
De Charybde en Scylla je m'envais me noyer.
Je suis comme égaré dans une étrange sphère

Digitized by Google

Et, perdant tout maintien, je ne sais plus que faire.
Causer n'est pas de mode, et je devrais savoir
Qu'après un bon dîner on émigre au fumoir.
On a l'air d'ignorer combien femme est capable
De rendre en un salon la causerie aimable :
Elle sait mieux que nous, parcourant un sujet,
Répandre à pleines mains des fleurs sur le trajet,
Et si la gravité devient parfois pédante,
Bientôt elle la force à rentrer sous la tente.

Mesdames, si jamais aux ordres de l'esprit
Pour nous vous voulez mettre un gracieux crédit,
On ne me verra plus verser mon écritoire
Sur les nombreux volants de vos robes de moire.
Ma lourde patte d'ours en une blanche main
Changera le calus de son vieux parchemin,
Et ma plume, absorbant une encre parfumée,
De vers en votre honneur alignera l'armée.
Vous ne m'écoutez pas, et, prêchant au désert,
Je crois bien que mon temps se prodigue et se perd.
Que dis-je? c'est bien pis : ma verve indépendante
Devient de plus en plus circonstance aggravante.
Voilà pourquoi j'ai beau me prosterner bien bas,
Vous passez fièrement et ne saluez pas ;
Mais, cultivant encor la vieille politesse,
Je vous ferai quand même un salut qui vous blesse,
Et, mesurant des yeux la jupe en éventail,
Ma raison vous plaindra de ce vaste attirail,
Qui semble nous prouver que vous êtes forcées
D'égaler en grosseur d'informes cétacées.
En effet, croyez-moi : je suis de vos amis,
Et si je vous parais gravement compromis,
C'est que ma voix voudrait, dominant dans l'espace,

Digitized by Google

Du corps et de l'esprit ressusciter la grâce.
Vous ne vous doutez pas que je combats surtout,
Vieux chevalier courtois, en faveur du bon goût.
Pouvez vous bien subir cet usage barbare
Qui, donnant si souvent la victoire au cigare,
Impose aux beaux messieurs l'impertinent devoir
De quitter le salon, pour aller au fumoir ?
Progressant, chaque jour, d'un pas dans le sans gêne,
De toute retenue ils briseront la chaîne,
Et peut-être bientôt leur cigare vainqueur
Remplira le salon de brouillard et d'odeur.
Au lieu de fulminer de justes anathèmes,
Vous vous résignerez et fumerez vous-mêmes ;
Mais alors le bon goût cèdera le terrain
Au bon genre empressé de secouer le frein :
La folie aussitôt, régnant en souveraine,
Contre le sens commun satisfera sa haine,
Et ce que nous verrons de luxe et de fracas,
J'ai beau le présumer, je ne devine pas.

Je crains bien qu'à ce temps de folie et de honte,
Le ciel envoie un jour son règlement de compte.
On ne se conduit pas au gré d'un vain désir :
L'exemple de l'histoire éclaire l'avenir ;
L'horizon paraît beau ; mais vous tournez la page,
Et le tonnerre gronde au milieu d'un orage.

P. Saint-Olive.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA,

SÉNATEUR, ANCIEN PRÉFET DU RHÔNE (1).

Emu lui-même, le comte Andréani lui adresse de vives félicitations sur sa piété filiale, lui promet de s'employer activement pour lui, et remet au lendemain à lui faire connaître le résultat de ses démarches.

Vingt-quatre heures s'écoulèrent; vingt-quatre heures de cruelles angoisses. Enfin une lettre arrive qui invite le comte de Lezay à venir toucher les dix mille livres nécessaires à la libération de son père. Il court chez son bienfaiteur, se jette dans ses bras, signe la traite convenue et porte à son père les dix mille livres. Sévère encore, même en présence de ce dévouement si pur, le marquis n'osait accepter. Il pressait son fils de questions sur l'origine de cet argent trouvé tout à coup, à l'heure décisive. Une fois convaincu, cependant, que le moyen de délivrance offert à sa détresse s'accordait avec la délicatesse la plus scrupuleuse, il consentit à recevoir la somme. Il était bien temps; un avertissement signifié dans la matinée, le menaçait de la contrainte par corps !

Leurs obligations remplies, leur visite de reconnaissance faite au comte Andréani, rien ne pouvait les retenir en

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

Amérique. Ils se hâtèrent d'arrêter leur passage sur le William-Penn, paquebot qui allait mettre à la voile pour l'Angleterre. Ils s'y embarquèrent au mois de mai 1792, deux ans après leur départ d'Europe, quittant, pour n'y plus revenir, ce Nouveau-Monde, où tant de déceptions avaient marqué leur présence.

Ils trouvèrent à Londres sir William Pultney et sa fille. Le digne baronnet leur annonça, avec une grâce parfaite, qu'instruit des louables motifs qui avaient porté M. de Lezay fils à mettre en lui sa confiance, il avait fait honneur à sa signature. Tant de générosité, unie à tant de bienveillance, pénétra le cœur des exilés de la plus vive gratitude.

Alors MM. de Lezay jetèrent leurs regards vers la France; tout y annonçait une prochaine dissolution sociale; on touchait au 10 août. Déjà, de tous côtés, les masses, sourdement influencées, se préparaient à cette journée fatale au meilleur, comme au plus faible des rois. Nulle part de sécurité: les fortunes les plus fières étaient écroulées; les plus riches familles en exil; les parents, les amis, disparus sans laisser de traces. Ce spectacle de la patrie déchira leur âme et, pourtant, telle est la puissance exercée, durant l'absence, par l'amour de la terre natale, qu'ils étaient résolus à braver tous les périls pour la revoir encore!

Sur ces entrefaites, une affreuse nouvelle vint porter leur désolation à son comble. Madame de Beauharnais était morte, cette même année, emportée par une maladie de poitrine. La perte de cette sœur, de cette douce compagne de son enfance, laissa dans le cœur du comte de Lezay une blessure cruelle, que le temps ferma sans jamais la guérir. Noble, distinguée en toutes ses actions, belle de cette beauté qui ravit à la fois les yeux, le cœur et l'esprit, elle était un de ces êtres rares dont les formes extérieures révèlent une nature angélique. Elle avait perdu son

Digitized by Google

jeune fils, et ce coup, mortel pour une âme tendre, avait hâté ses derniers moments. Elle laissait une fille, encore enfant, du nom de Stéphanie, emprunté à un roman de sa grand-mère, la comtesse Fanny de Beauharnais, auteur de quelques compositions littéraires estimées (1). Mis Pultney voulut être la seconde mère de la jeune fille de son amie, sa sœur d'âme et d'esprit, durant leur trop courte liaison sur la terre. Elle se chargea de sa première éducation et la confia aux soins d'une dame de l'ancienne abbaye de Pantemont qui devait l'élever en province. Exemple frappant de la mobilité des choses humaines : cette jeune fille, recueillie par la tendre amitié d'une étrangère, était celle-là même qui devait un jour, sous le nom de Stéphanie de Bade, porter si noblement une couronne !

(1) Madame de Beauharnais avait été élue, en 1782, Associée de l'Académie de Lyon : elle assista à une de ses séances, le 24 août 1790, et y lut une épître en vers, adressée au roi de Prusse, à l'occasion de la messe qu'il fit célébrer à la mort de Voltaire. Elle y récita aussi des strophes sur la *pensée*, fleur qu'elle attacha à son portrait, en l'offrant à Bollioud, doyen de la Compagnie. Fréron, Cubière et Lemierre célébrèrent en vers l'admission de Fanny de Beauharnais à l'Académie de Lyon. Dans son *Remerciement à l'Académie*, elle fait gaiment allusion à une épigramme que Lebrun avait peu galamment décochée contre elle :

. . . . . Vous savez, je croi,
Que mes vers ne sont pas de moi,
Et qu'on me les dispute même,
Alors qu'ils me semblent mauvais,
Et que de les voir ainsi faits
Ma confusion est extrême.

Voici l'épigramme de Lebrun :

Églé, femme et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

(Dumas, *Hist. de l'Acad. de Lyon*, t. I, p. 139 et suiv.)

Digitized by Google

Mais revenons à MM. de Lezay. Leur séjour à Londres fut de peu de durée; après en avoir visité rapidement les principaux monuments, ils s'acheminèrent vers la France; ils arrivaient à Paris le 20 juin 1792.

Cette capitale, peuplée d'agents soupçonneux du pouvoir révolutionnaire, ne pouvait leur offrir un asile sûr. Chaque jour, leur nom, leur titre, leur extérieur les mettaient à la merci d'une populace sans frein; eux-mêmes avaient hâte d'échapper au spectacle affligeant qu'ils avaient sous les yeux. Alors ils songèrent à chercher un asile en Franche-Comté. Ils se réunirent à Saint-Julien avec Adrien de Lezay, arrivant de l'Université de Goettingen, devenue, pendant le séjour de ses parents en Amérique, le refuge paisible et studieux de sa jeunesse. Ils trouvèrent le château abandonné; la marquise de Lezay, forcée d'émigrer, s'était retirée en Savoie, où elle vivait tranquille, mais privée, par la législation de son pays, de la douce consolation de revoir sa famille qu'elle savait de retour, privée même du bonheur de correspondre avec elle.

La Révolution avait laissé plus d'une trace à Saint-Julien. Le château, depuis la fuite de la marquise, était dans un état complet de délabrement; les ronces, les herbes parasites encombraient les jardins et le parc dévastés. A peine les deux frères y purent-ils reconnaître l'emplacement du petit coin de terre, leur domaine particulier, leur *Clarens*, comme ils l'appelaient, qu'ils avaient, dans leur commune enfance, cultivé de leurs mains.

Autour d'eux, des changements plus sensibles affligeaient leurs regards. Le respect, l'amour, la reconnaissance qui entouraient leur vie, à son début, semblaient s'être amoindris à Saint-Julien; ce Saint-Julien où, pourtant, leur grand oncle, le vénérable évêque d'Évreux, où leur père, aux

Digitized by Google

jours de sa prospérité, avaient semé tant de bien, formé tant d'établissements, soutenu, relevé tant d'existences.

Au milieu de ces tristes préoccupations, ils reprirent, avec une ardeur juvénile, l'œuvre de leurs naissantes années, aidés en cette tâche par les enfants du village, leurs anciens compagnons, restés fidèles, eux du moins, aux souvenirs du premier âge. Ils espéraient trouver dans ce labeur de corps quelques instants de tranquillité d'esprit. Mais leur père, aigri par le malheur, était devenu plus insociable que jamais. Ses grandes et rares qualités avaient fléchi sous le poids de l'adversité, et son despotisme, trait saillant de son caractère, s'était accru au point de rendre le séjour de Saint-Julien intolérable à tous ceux qui l'entouraient. Soutenus par la tendresse filiale, ses enfants souffrirent assez longtemps en silence. Bientôt leur position cessa d'être tenable. Enfin, un jour, M. de Lezay père, à la suite de quelques observations des deux frères, bien simples cependant et bien respectueuses, mais dans lesquels il crut apercevoir un parti pris de le contredire, les engagea à s'éloigner de lui.

Jeunes, fiers, sans expérience, confiants en eux-mêmes, ils acceptèrent, sans se le faire répéter, l'ostracisme paternel et, dès le lendemain, chargés d'un mince bagage, lestés de fonds, pour quinze jours à peine, ils sortirent de Saint-Julien, emportant les regrets de la population, dont leur présence avait ravivé les bons instincts naturels. Ils s'arrêtèrent d'abord dans la petite ville voisine de Saint-Amour. Mais des considérations puissantes, la diminution de leur très-léger pécule et la crainte de compromettre les amis qui les avaient accueillis, les déterminèrent à se rendre, en toute hâte, à Paris. Malgré les périls que pouvait leur faire courir alors un pareil séjour, ils comptaient y trouver plus de chances d'avenir au retour du calme, qui devait être prochain suivant leurs calculs.

Digitized by Google

Cette résolution prise, ils en firent part à leur père, en lui demandant sa bénédiction pour leur aventureux pélerinage ; ils n'en reçurent qu'une réponse froide et laconique, accompagnée toutefois, et fort à propos, d'une somme assez ronde.

Arrivés à Paris, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, nous les voyons d'abord en quête de ce qui pouvait être resté de leurs parents, des amis et des obligés de leur maison. Parmi ceux qu'ils eurent le bonheur de rencontrer, deux surtout leur furent d'un grand secours : M. de Fontanes, l'ancien commensal de leur père, et la vicomtesse Alexandre de Beauharnais, leur alliée par cette sœur qu'ils venaient de perdre. Ils en furent accueillis, avec reconnaissance par le poète, avec bienveillance par la vicomtesse. Madame de Beauharnais, femme du monde fort répandue, adorée déjà pour sa bonté, recevait chez elle, sans donner encore d'ombrage aux partis. Le salon de cette femme, d'origine aristocratique, mais unie à un général connu pour son dévouement à la République, était une sorte de terrain neutre où pouvaient se rencontrer, en se couvrant du costume et du langage obligés de l'époque, des gens de rangs et d'opinions les plus disparates. A côté de quelques uns des personnages influents de la Convention, dont elle fit souvent incliner le cœur vers une secrète miséricorde, se montraient plusieurs de ces hommes qui devinrent plus tard, dans des carrières différentes, l'honneur de leur pays.

Ainsi posée en face d'un pouvoir redoutable, la maison de madame de Beauharnais, dans la situation où se trouvaient les deux frères, devait être et fut en effet pour eux une puissante ressource. Indépendamment des recommandations précieuses qu'ils étaient à même de s'y procurer, pour les circonstances difficiles, ils y contractèrent des liaisons qui ne laissèrent pas de leur être utiles plus tard. Ce fut surtout

Digitized by Google

une bonne fortune pour Albert de Lezay. Tandis qu'il puisait dans la société, dans la conversation d'une femme du monde, aimable et charmante, cette grâce de bon ton, ce charme de manières qui le distinguèrent par la suite, il perfectionnait son éducation littéraire avec le poète Fontanes et développait son goût pour les arts avec Alexandre Lenoir, le fondateur du Musée des Petits-Augustins.

Mais les ressources des jeunes gens touchaient à leur fin. L'excellente Joséphine, que les deux frères mirent dans la confidence de leur détresse, s'avisa, pour leur venir en aide, d'un expédient singulier. Elle avait ouï dire que certains articles du commerce de Paris étaient fort recherchés en Belgique; elle leur parla d'en composer une petite pacotille, dont l'un d'eux irait tenter la vente sur les lieux mêmes. La proposition fut acceptée avec l'enthousiasme naturel à de jeunes têtes, et Albert de Lezay, le moins apte des hommes à ces sortes d'affaires, se chargea fort étourdiment de la mission délicate de placer les marchandises. On se mit à l'œuvre avec ardeur. Les fonds nécessaires à l'achat des articles de la future pacotille furent faits par les amis communs, au moyen d'une cotisation à laquelle madame de Beauharnais contribua pour la meilleure part, et Fontanes, tout pauvre qu'il était, pour un douzième. On avait pu réunir douze louis en numéraire, somme énorme pour cette époque d'assignats!

Albert de Lezay, nanti de ses ballots, partit pour Bruxelles, bien convaincu qu'ils seraient, pour son frère et pour lui, la source d'une fortune assurée. Ces beaux rêves ne devaient pas tarder à s'évanouir. Notre commerçant novice ayant, pour son malheur, rencontré dans la capitale de la Belgique un agent d'affaires, ancien compagnon d'armes de son frère Adrien (1), s'ouvrit à lui du motif qui l'amenait, lui avoua l'em-

(1) Adrien, comme son frère, avait été pourvu du grade d'officier au sortir du collége.

Digitized by Google

barras où le mettait son inexpérience en fait de négoce, et finalement lui proposa de se charger de sa mission, moyennant une remise. L'autre accepta, promit monts et merveilles, et se fit, au préalable, remettre la précieuse pacotille. Au bout de quelques jours, M. de Lezay, surpris de ne recevoir aucune nouvelle de son mandataire, se rendit à son domicile ; il était parti de la veille emportant les marchandises.

Quelle excuse donner ? Que dira-t-on de lui ? Quelle contenance tenir ? Telles étaient les pensées qui l'agitaient sur la route de Paris. A son arrivée, à peine fut-il question de son aventure. Les événements avaient marché. Les réunions de madame de Beauharnais, devenues suspectes, avaient cessé comme tant d'autres. Les amis se tenaient éloignés ; les uns pour n'être pas compromis, les autres pour ne pas compromettre.

C'était le moment de la grande lutte entre la Gironde et la Montagne. Encore quelques jours et le 31 mai, qui devait la terminer, allait apparaître au bruit du tocsin et de la générale. On connaît les suites de cette journée. Les deux frères y furent compromis, au premier rang des grenadiers, dans la section de la Butte-des-Moulins, haïe des membres de la commune, à cause de ses opinions modérées ; nobles, outre cela, ils étaient tout ce qu'il fallait être, à cette heure, pour mériter les honneurs d'une dénonciation. Certains d'être arrêtés, ils cherchèrent leur salut dans la fuite. Les barrières de Paris venaient d'être fermées ; ils purent les franchir au moyen d'un permis de santé pour Forges-les-Eaux, soigneusement antidaté, qu'ils avaient obtenu de leur commandant de section, Raffet, dont ils étaient personnellement connus.

Ils se croyaient quittes de tous dangers, quand à la porte de Paris, au premier village qu'ils rencontrèrent, ils furent arrêtés et conduits devant les commissaires de Convention.

Digitized by Google

L'un d'eux, resté seul pour les interroger, après un examen attentif de leur sauf-conduit et des papiers contenus dans leur portefeuille, secoua brusquement la tête et leur dit d'une voix menaçante : « Ce sauf-conduit d'un Girondin, « suspect de trahison, et cette correspondance avec les « ennemis du dehors, (il montrait une lettre compromet- « tante, oubliée pas Adrien), suffisent de reste pour m'au- « toriser à vous envoyer en prison à Paris. Vous savez où « cela mène. Mais, ajouta-t-il, en baissant la voix et regar- « dant de tous côtés autour de lui, ne craignez rien : ce « rôle de proscripteur qui vous fait trembler, je ne l'ai pris « que pour sauver des victimes de la proscription. Dieu « veuille que je ne devienne pas moi-même, victime de mon « dévouement ! » Puis il leur remit, en échange du permis de Raffet qu'il déchira, un laissez-passer accompagné de cette apostille : *Braves jeunes gens, recommandés aux bons patriotes.*

MM. de Lezay, émus, attendris jusqu'aux larmes, le quittèrent en le comblant de bénédictions. Le pressentiment de cet excellent homme ne l'avait pas trompé. A quelque temps de là, MM. de Lezay eurent la douleur d'apprendre qu'il avait péri sur l'échafaud, trahi par quelque imprudence (1).

Aucun autre incident ne marqua leur route jusqu'à Forges. La recommandation du commissaire les fit accueillir comme des frères et amis par les membres de la Municipalité de cette ville. Là vivait, en les attendant, accompagné de sa femme, dont la santé chancelante avait besoin des eaux, un de leurs amis, nommé Livron, jeune homme aimable, brave, beau

(1) Quel était le nom de cet obscur proconsul de village, empruntant, pour sauver des innocents, le masque odieux du persécuteur et recevant la mort pour prix de sa vertu sublime ! Je regrette de n'avoir pu le découvrir ; j'en aurais illustré ces pages avec bonheur.

Digitized by Google

diseur, et surtout fécond en ressources. Prévenu à temps de leur arrivée, il leur avait retenu un logement, modeste comme leur fortune.

Une fois installés, d'après les conseils de Livron et pour justifier aux yeux des autorités le témoignage du commissaire de la Convention, les deux frères se mirent à fréquenter les clubs de l'endroit. Ils en devinrent même les poètes. Ils composaient des chants patriotiques. Mis en musique par la citoyenne Livron, les essais lyriques de ces Tyrtées improvisés étaient chantés avec un frénétique enthousiasme.

Un si beau succès les ayant encouragés, ils entreprirent de composer un opéra de circonstance. Le sujet était le siége de Maubeuge. La pièce, empreinte d'un patriotisme tout romain, fut lue au club de Forges et dans la société populaire de Gournay, petite ville voisine. Malgré le succès éclatant qu'elle obtint dans ces deux réunions, elle ne fut pas représentée. Albert de Lezay ne voulait rien moins que Méhul pour en écrire la musique; mais il ne put obtenir la collaboration du célèbre compositeur. Toutefois cette pièce valut à nos auteurs un surcroît de popularité fort utile, et qui ne pesait en rien sur leur conscience.

Tandis que les heures se consumaient dans cette heureuse quiétude, une loi fut rendue, qui appelait aux armes tous les jeunes Français de 18 à 20 ans. Ils appartenaient, l'un et l'autre, à cette catégorie. Une affection du larynx fit exempter Adrien. Albert, n'ayant aucun cas d'exemption à faire valoir, fut inscrit sur les contrôles de l'armée. Grande fut la douleur des deux frères! Ils s'aimaient tendrement. A peine réunis, une séparation nouvelle allait les exposer, une fois encore, aux plus dures et aux plus pénibles anxiétés! Le cœur d'Albert se serra cruellement quand il fallut quitter, ne sachant s'il les reverrait, ce frère, ces amis, ces

Digitized by Google

lieux où sa vie s'était épanouie à quelques rayons de bonheur. Jamais route ne lui parut aussi longue que celle qu'il fut obligé de faire seul, à pied, le sac sur le dos, jusqu'à Rouen, lieu fixé pour la réunion du contingent. Grand et robuste, sachant monter à cheval, il fut incorporé dans le 2e de carabiniers, avec quelques jeunes gens de Forges, charmés, ainsi que lui, de cette circonstance. Il fut inscrit sous le nom patronymique d'Albert, dont l'obscurité devait couvrir son nom de famille qui pouvait être alors un arrêt de mort car, après leur fuite de Paris au 31 mai, les deux frères avaient été inscrits sur la liste des émigrés.

De Caen, où la première revue de son détachement fut passée par un général, autrefois simple dragon de sa compagnie, au régiment d'Orléans, et de qui il crut prudent d'éviter les regards, il rejoignit, avec tout le régiment de carabiniers qui les attendait à Lille, l'armée du Nord aux ordres de Moreau.

Bientôt, aux plus mauvais jours de la Révolution, des commissaires envoyés pour reconnaître les ci-devant nobles qui se dérobaient à la proscription sous l'habit militaire, faisaient la visite du 2e carabiniers. M. de Lezay eut le bonheur d'échapper à leurs investigations, bien que son nom de famille fût connu de tous ses camarades de Forges. Mais telle était l'affection que ses rares qualités inspiraient à ces jeunes gens, qu'aucun d'eux n'avait divulgué, depuis son entrée au régiment, un secret d'où pouvait dépendre le sort de son ami (1).

M. de Lezay suivit le corps d'armée, commandé par Moreau, aux siéges d'Ypres, de l'Écluse, d'Anvers et de

(1) Dans cette circonstance, le colonel du régiment, le comte d'Anglars, dont la qualité n'était un secret pour personne, fut maintenu à son poste par la ferme volonté de ses soldats qui l'adoraient.

Digitized by Google

Bréda. Avec son régiment, qui faisait partie de la brigade du général Macdonald, il prit part, sans interruption, aux chances variées de l'invasion de la Belgique et d'une partie de la Hollande ; vie de soldat, rude et glorieuse, rentrant presque toujours dans le récit des faits généraux, semblable, au surplus, à nombre d'autres vies, exposées dans les mêmes rangs aux mêmes hasards.

Durant cette période de gloire obscure, la Révolution était entrée dans une nouvelle phase. Robespierre était mort. Avec lui s'écroulait le système de terreur dont il était le plus formidable appui. Les prisons s'ouvrirent et la dictacture conventionnelle se relâcha de sa rigueur.

Adrien de Lezay, qui avait été chercher en Suisse un asile contre la proscription, obtint l'autorisation de revenir à Paris. Là, son talent d'écrivain l'ayant mis en relation avec plusieurs des hommes influents de Thermidor, il obtint, par leur entremise, un emploi pour son frère, dans les vivres de l'armée.

C'était un emploi subalterne, pour lequel il eût fallu une éducation toute spéciale qu'Albert n'avait pas dû recevoir. Aussi ne put-il jamais surmonter la répugnance qu'il lui inspirait. En ce temps, d'ailleurs, découragé par ses longues infortunes, las des hommes et de lui-même, il prenait en dégoût l'existence. Dans ses accès de sombre misanthropie, il songeait quelquefois à reprendre sa carrière de soldat, à laquelle le sentiment de la gloire apporte, du moins, de nobles compensations. Mais une amélioration inespérée s'opérait alors même dans sa position. Ses fonctions, heureusement modifiées par des recommandations venues de Paris, l'appelèrent à la résidence d'Amsterdam, auprès des munitionnaires généraux. A des appointements convenables, à des devoirs faciles à remplir, se joignait l'avantage d'être admis, avec ses chefs, dans les maisons les plus honorables

Digitized by Google

de la ville. Il rentrait ainsi dans le monde qui s'était ouvert pour lui dès le temps de sa première jeunesse.

Quinze mois de cette vie, assez douce pour lui faire oublier ses infortunes passées, s'écoulèrent avec rapidité. Tous ne furent pas perdus pour son instruction : la position que lui donnait, dans la société hollandaise, son nouvel emploi ; les différents voyages qu'il nécessitait, le mirent à même d'étudier les mœurs et le pays des industrieux Bataves. Les chantiers de Saardam, illustrés par Pierre-le-Grand, la coquette ville de Broëck, les digues, œuvre gigantesque du plus patient des peuples, attirèrent tour à tour son attention.

De longtemps peut-être M. de Lezay n'eût songé à quitter la Hollande, sans les chagrins que lui suscita, vers cette époque, un amour contrarié. Pour échapper à une position délicate il crut devoir reprendre, pour un temps, la carrière aventureuse des voyages. Une occasion s'offrit dont il profita. Il s'était lié avec un jeune Anglais, du nom de Higgins, chef d'une maison de commerce à Amsterdam. Cet étranger qui se disposait à visiter Madère, les Açores et la côte de Portugal, où l'appelaient quelques intérêts, lui fit la proposition de l'accompagner. Il y consentit et les deux amis s'embarquaient bientôt sur un vaisseau disposé par les soins d'Higgins. Ils relâchèrent successivement à Funchal, capitale de Madère, à Ponte del Gada, chef-lieu de St-Michel, la principale île du groupe des Açores, puis s'arrachant aux charmes de ces terres océaniennes, ils partirent pour Lisbonne.

Les recommandations dont ils étaient pourvus, leur donnèrent accès dans les meilleures maisons de cette capitale. Celle de M. Guillot, l'une des plus importantes de la factorerie française et le rendez-vous de toute la bonne compagnie, rendit à M. de Lezay le séjour du Portugal particulièrement agréable. Le mouvement des destinées humaines, amené par

Digitized by Google

les secrètes volontés de la Providence, devait, dans une époque lointaine, rapprocher de nouveau ces deux enfants de la même patrie, arrivés par des voies opposées sur une terre hospitalière. Le temps et la fortune les séparèrent trente ans durant; puis le jour vint où M. Guillot et son hôte oublié de Lisbonne se reconnurent. Celui-ci était Préfet du département de Loir-et-Cher, celui-là possesseur d'une grande terre dans cet heureux pays des domaines princiers et des châteaux historiques (1). Bien plus, par une réunion de circonstances, rare dans le cours ordinaire des choses, M. de Lezay s'éteignit à Blois, dans l'hôtel de M. Guillot qui n'était déjà plus. Certes, le vieil armateur était loin de se douter que son hôtel des bords de la Loire recevrait les derniers soupirs du proscrit jeune et insouciant, autrefois accueilli dans sa maison des rives du Tage!

Nous avons laissé à Lisbonne, dans le charme de douces relations sociales, M. de Lezay, s'y consolant fort paisiblement de ses disgrâces. La nouvelle du coup d'état de fructidor, parvenue tout à coup à la factorerie française, vint l'arracher à sa quiétude. Higgins en fut également affecté, croyant apercevoir dans cette recrudescence des passions populaires une cause de nouvelles infortunes pour son ami. Au lieu d'aller visiter l'Andalousie, comme il l'avait projeté, il résolut de se rendre directement à Madrid. Là, disait-il, des informations précises permettraient aux deux amis de prendre un parti définitif, en connaisance de cause. Ils hâtèrent, en conséquence, leurs préparatifs de départ. Le trajet était de 130 lieues; ils le firent en quinze jours, dans une voiture attelée de huit mules, immense

(1) La terre de Cheverny, qui après être sortie des mains du chancelier Hurault de Cheverny, rentra de nos jours en la possession de ses descendants, par les soins mêmes de monsieur et de madame Guillot qui en proposèrent l'acquisition au marquis Hurault de Vibraye.

Digitized by Google

véhicule qui semblait dater des premiers temps de la monarchie. Ils traversèrent Estremos, Elvas, la dernière ville du Portugal, Badajoz, la première de l'Espagne, Mérida, dont les environs infestés de brigands les obligèrent de prendre une escorte de dragons, Truxillo, patrie de Fernand Cortez, et nombre d'autres villes fameuses par leurs monuments ou leur histoire.

Dès leur arrivée à Madrid, leur premier soin fut de s'enquérir à la légation française des derniers événements arrivés à Paris. Les informations qu'on leur donna n'étaient pas d'une nature rassurante. En présence des agitations dont sa patrie était encore une fois le théâtre, M. de Lezay crut prudent de renoncer à son projet de rentrer en France, comme les deux amis l'avaient décidé, durant leur séjour à Lisbonne, trompés par le calme, plus apparent que réel, amené par le gouvernement du Directoire. Forcément rejeté dans les hasards de l'exil, M. de Lezay se résigna, c'était dans sa position le parti le plus sûr, à reprendre ses fonctions d'employé dans la Hollande.

Disant donc adieu à Madrid, la reine de la vieille et noble Espagne, à l'Escurial, où résidait la cour, ils s'acheminèrent vers Bilbao, espérant y trouver une prompte occasion de passer en Angleterre.

La route de Madrid à Bilbao offrait à l'admiration des jeunes voyageurs plusieurs de ces monuments qu'on regretterait toute sa vie d'avoir négligé dans le cours d'un voyage. Aussi, malgré les tristes préoccupations du moment, ils ne se refusèrent ni le temps ni le plaisir de les examiner. C'est ainsi qu'ils visitèrent l'aqueduc de Ségovie, ouvrage magnifique des Romains, la cathédrale de Burgos, une des merveilles de l'art gothique.

Après quinze jours d'attente à Bilbao, ils mirent à la voile à Portalègre, avec une vingtaine de passagers. Une tempête.

Digitized by Google

essuyée en vue des côtes de France, fit craindre aux deux amis d'être jetés sur cette terre, alors inhospitalière. La Providence en décida autrement et M. de Lezay put revoir la capitale de l'Angleterre.

Il comptait y trouver sa mère, qu'il savait s'y être réfugiée, après l'invasion de la Savoie par l'armée française. Elle avait cessé de vivre. Il donna des larmes sincères à sa mémoire; elle les méritait comme femme et comme mère. La marquise de Lezay, par ses vertus et ses talents s'était acquis l'estime et la considération du monde; ses rares qualités lui avait fait obtenir la croix de Marie-Thérèse. Lorsque la Révolution la précipita du rang élevé qu'elle occupait, la fermeté d'âme dont elle était douée la suivit à travers les vicissitudes imméritées de la persécution et de l'exil. Privée de ressources sur la terre étrangère, elle sut se créer une existence indépendante par un talent très-distingué de peintre; les miniatures qu'elle fit en Angleterre durant l'émigration, y sont aujourd'hui encore fort recherchées.

La crise révolutionnaire où venait d'entrer la France avait donné de l'ombrage à la police anglaise. M. de Lezay n'obtint qu'avec peine la permission de sortir de l'Angleterre; encore fut-il obligé, ne pouvant aller directement en Hollande, de s'embarquer pour le port danois de Cuxhaven. On était au mois de décembre. Fort à court d'argent, il se vit dans la nécessité de faire le trajet qui sépare Hambourg d'Amsterdam, en chariot découvert, sans aucune de ces précautions qui garantissent de la rigueur du froid dans les contrées septentrionales.

Cependant l'Administration à laquelle il appartenait avait disparu, atteinte dans son existence par les événements de fructidor. D'autres hommes avaient remplacé ceux qui l'avaient employé. Il ne se découragea point cette fois. Instruit par le malheur, et aussi par l'exemple de sa vertueuse

Digitized by Google

mère, il demanda ses moyens d'existence au travail. Il avait laissé en Hollande des amis et des protecteurs. L'excellente réputation qu'il s'y était acquise lui fit trouver chez l'un d'eux, M. Couderc, chef d'une grande maison d'Amsterdam, le labeur honorable qu'il cherchait. Quoique novice en affaires de commerce, son zèle et son activité lui valurent, au bout de quelques mois, la confiance de son patron, confiance si absolue, que celui-ci lui proposa la gestion d'une propriété considérable à Démérary, dans la Guyane. C'était s'expatrier pour un temps indéterminé, renoncer par conséquent aux bénéfices de l'avenir qui pouvait, dans un instant donné, lui rouvrir les portes de la patrie et le rendre à sa famille; il refusa, satisfait, pour le moment, du poste honnête qu'il occupait.

Mais d'immenses événements, arrêtés dans les conseils de l'éternel ordonnateur, allaient montrer la justesse des prévisions de M. de Lezay. Le général Bonaparte, marié le 8 mars 1796 avec madame de Beauharnais, l'alliée et l'amie de la famille du comte, venait de saisir le pouvoir, aux applaudissements de la France entière. Les premiers actes du gouvernement consulaire faisaient présager l'établissement d'un ordre de choses régulier. Au nombre de ces actes, début heureux d'une ère mémorable, figurait l'épuration des listes d'émigrés. M. de Lezay fut du nombre des proscrits rayés d'abord de ces tables fatales; il revint incontinent à Paris.

En arrivant, il apprend que son frère est arrêté. Il se rend aussitôt à la police, et tandis qu'il demandait une explication au ministre, celui-ci faisait saisir, à son domicile, ses papiers, consistant en états de service et en notes sur ses voyages, parmi lesquels figurait une comédie en vers, composée peu de temps avant son départ de la Hollande. Tout fut bientôt éclairci : il y avait erreur de nom ; ce n'était

Digitized by Google

pas Adrien, mais lui, Albert, que la police avait intention de faire incarcérer. Voici à quelle occasion : Il s'était lié durant son séjour en Hollande avec le chef d'une des grandes familles parlementaires de France, accusé par le gouvernement d'avoir livré, de concert avec d'autres émigrés, la colonie de Surinam à l'Angleterre. De plus, il avait eu le malheur de revenir à Paris en compagnie d'un négociant d'Amsterdam, Français d'origine, regardé, ce qu'il ignorait, comme l'un des agents du complôt. M. de Lezay, qui n'avait eu que des rapports de société avec des personnes à tort ou à raison compromises, réussit, non sans peine toutefois, à se disculper. En sortant de l'audience du ministre, il eut le bonheur d'embrasser son frère, remis en liberté. Mais les avertissements significatifs de Fouché, mais la malencontreuse comédie, sortie des bureaux de la police avec des annotations sévères, lui firent sentir, dans l'intérêt d'une carrière toute à créer, la nécessité d'une conduite prudente. En effet dans les derniers vers de sa pièce, le comte de Lezay, encore sous le charme de son entretien avec *le libérateur*, et ne tenant nul compte de révolutions, de pays et de peuples en tout différents, conseillait le rôle de Washington au général Bonaparte, après le 18 brumaire, et l'établissement d'une république définitive (1).

Adrien n'était pas plus heureux que son frère. Tombé aussi, pour ses opinions politiques, dans la disgrâce du chef de l'État, il voyait se fermer devant lui la carrière des emplois. Cet ostracisme qui les saisissait l'un et l'autre, dans leur pays, après tant de vicissitudes, était bien fait pour jeter le découragement dans leurs âmes. Ils ne voulurent pas, pour cela, quitter la France, loin de laquelle ils avaient erré durant

(1) Qu'il soit l'homme du peuple et n'en soit point le maître :
Le grand homme à ces traits se fera reconnaître.

Digitized by Google

tant d'années. Un débris de l'immense fortune de leur père, si follement dissipée dans l'expédition d'Amérique, le domaine de Saint-Julien, venait de leur échoir, par le décès du marquis de Lezay ; ils en reprirent le chemin, profondément attristés. Pour se créer une occupation, ils conçurent le projet d'y fonder en commun un établissement agricole. Ils se livrèrent d'abord, avec résolution, à tous les travaux qu'exige la culture. Mais cette vie champêtre, cette vie de retraite et de privations, n'était ni dans les habitudes de madame Adrien de Lezay (1), ni dans les goûts de son mari. Ils le reconnurent bientôt l'un et l'autre.

A cette époque, le Premier Consul devait passer à Lyon, pour se rendre en Italie, avec la future impératrice. Adrien de Lezay saisit cette occasion favorable ; il se fit présenter à Napoléon, lui offrit ses services, et parvint, après de loyales explications, appuyées de l'influence de Joséphine, à se bien faire venir du maître de la France (2).

Albert de Lezay resta seul à Saint-Julien, s'occupant à la fois de l'administration du domaine et du règlement de la succession paternelle, grevée de dettes assez considérables. De 1802 à 1808, époque de son mariage, sa vie se partagea, sans réserve, entre ces occupations et quelques excursions à Paris et en Suisse.

Cependant la modeste position financière du comte de Lezay s'était sensiblement améliorée. En moins de huit années, grâce à son intelligente gestion, les dettes qui grevaient le domaine de Saint-Julien se trouvaient éteintes et les

(1) M. Adrien de Lezay venait d'épouser madame de Briqueville, née de Canisy, dont le mari avait péri dans le massacre de Quiberon.

(2) M. Adrien de Lezay, homme de cœur et de talent, fut d'abord nommé ministre de France à Saltzbourg, puis Préfet de Rhin et Moselle, enfin Préfet du Bas-Rhin où son administration a laissé d'impérissables souvenirs.

Digitized by Google

revenus de la terre accrus. D'un autre côté, il avait reçu, de communauté avec son frère, la propriété d'une rente sur l'État : c'était le tiers qui revenait à la princesse Stéphanie, comme représentant sa mère dans la succession du marquis de Lezay, son grand-père; car l'Empereur, lors du mariage de cette princesse avec le grand duc de Bade, avait décidé qu'elle ferait à ses oncles l'abandon de cette part héréditaire (1). Le comte de Lezay se trouvait donc en état de mettre fin, par un mariage convenable, à l'isolement dans lequel il vivait. Le 16 mars 1808, il épousa mademoiselle Clémentine de l'Age, jeune personne d'une beauté pleine d'élégance et de noblesse, fille de M. de l'Age de Bellefaye et de mademoiselle Duruey, appelés à recueillir de leurs auteurs une des plus grandes fortunes de France. Mais MM. de l'Age et Duruey, l'un fermier général et l'autre banquier de la Cour, avaient péri sur l'échafaud révolutionnaire, ne laissant à leurs enfants, sauvés par leur jeune-âge, que les débris de leur vaste opulence.

Si la fortune médiocre du comte de Lezay ne recevait de cette union qu'un faible accroissement, en revanche, sa jeune épouse lui apportait en dot ces trésors inestimables de vertu et de mérites sur lesquels repose le vrai bonheur en ménage : une piété sincère, une bonté exquise, une âme délicate, pure, charitable, s'accommodant de la vie simple et modeste d'une famille noblement résignée dans ses disgrâces.

(1) Stéphanie de Beauharnais épousa, le 9 avril 1806, Charles-Louis-Frédéric, grand duc de Bade, beau-frère de l'empereur de Russie, Alexandre Ier. De ce mariage sont issus :

1° Louise-Amélie-Stéphanie, devenue princesse de Wasa ;

2° Joséphine-Frédérique-Louise, devenue princesse de Hohenzollern-Sig-Maringen ;

3° Alexandre Maximilien-Charles, prince héréditaire ;

4° Marie-Caroline-Élisabeth-Amélie, mariée au marquis de Douglas, duc de Hamilton.

Digitized by Google

Ainsi la période de 1808 à 1814, terminée par de si graves événements, fut pour M. de Lezay une période de calme et de tranquillité. Satisfait de cette vie heureuse, il ne chercha point à franchir le cercle de son intérieur de famille. Dans cet horizon borné, mais exempt d'orages, il put, spectateur désintéressé, assister à la grande lutte de Napoléon contre l'Europe coalisée. Lorsque le géant des batailles succomba sous les efforts de cette ligue immense, ancien soldat, il gémit sincèrement sur le malheur de nos armes, mais il salua de ses acclamations la proclamation de la charte octroyée par Louis XVIII, espérant que le pouvoir royal et le gouvernement représentatif, unis désormais, donneraient à la France une ère durable de paix et de liberté.

Pour lui, maintenant, va commencer la vie publique. Après de si cruelles vicissitudes, il entrera dans la carrière, *éprouvé comme l'or au sortir de la fournaise* (1), plein surtout de cette science des hommes et des choses qui s'acquiert dans les voyages (2). Il emportera, de la France révolutionnée, l'horreur de la proscription et les excès de la démagogie; l'amour de la liberté, de l'Amérique et de l'Angleterre dont les institutions reposent, ici, sur l'équilibre des pouvoirs, là, sur la démocratie pure; la Hollande lui inspirera le respect pour la patience et la probité dans le travail; le souvenir du Portugal et de l'Espagne, si puissants au XVe et XVIe siècles, lui montrera les causes d'aflaiblissement qui résultent d'un abus prolongé d'institutions vieillies. Ces impressions, de natures diverses, élaborées dans le silence de la retraite, se changeront dans le cours de l'âge, en une opinion politique, modérée et conciliatrice. La République américaine ne sera plus l'objet de ses prédilections. Réfléchissant aux

(1) *Sicut ignis aurum probat* (Is).

(2) *Qui mores hominum multorum vidit et urbes* (Horat.).

Digitized by Google

traditions monarchiques de la France, il rêvera pour elle l'établissement d'une constitution à l'Anglaise, cette forme de gouvernement solide dans sa flexibilité, qui réserve à la royauté une action imposante, à l'aristocratie un rôle considérable. Ce sera le but constant de toute sa vie administrative; nous allons le voir en poursuivre, dans la mesure de son influence, la réalisation avec ardeur.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BANQUET OFFERT

PAR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON,

A M. VICTOR DE LAPRADE.

Le 4 mars, l'Académie de Lyon, célébrait au nouvel et magnifique hôtel de la rue Impériale, dans un banquet de quarante couverts, l'élection de M. Victor de Laprade à l'Académie française. C'était une véritable fête de famille, et chacun de nous prenait, avec un légitime orgueil, sa part du succès obtenu par un de nos confrères. Le nouvel élu a été particulièrement applaudi, lorsqu'il a déclaré que son titre de membre de l'Institut ne serait pour lui qu'une occasion de resserrer davantage les liens qui l'attachent à l'Académie et à la ville de Lyon.

Grâce à cette dernière élection, l'Académie de Lyon a aujourd'hui le privilége unique d'être liée étroitement aux cinq classes de l'Institut. Elle compte dans ses rangs un membre de l'Académie française, un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, deux correspondants de la classe des Sciences, un de la classe des Inscriptions, un de la classe des Sciences Morales et Politiques, deux de la classe des Beaux-Arts. Lyon a donc le droit de se croire la seconde ville de France, aussi bien sous le rapport scientifique ou littéraire que par l'importance de ses affaires et le chiffre de sa population. Nous pouvons l'accuser d'être généralement trop modeste à cet égard. Nous pouvons lui dire. Levez-vous et voyez. *Sume superbiam quæsitam meritis.*

Digitized by Google

Ce titre de correspondant était autrefois seul conféré aux littérateurs, aux savants, aux artistes qui n'habitaient pas Paris. Si l'Institut allait chercher en Province quelqu'un de ses membres titulaires, il l'obligeait à changer de résidence. Ainsi, M. Ballanche quittait Lyon, et n'y revenait plus, malgré sa prédilection pour le sol natal. C'est un système qui a été heureusement supprimé avec la suppression des distances. M. de Laprade a pu s'estimer plus heureux que Ballanche, puisqu'une telle condition ne lui a pas été imposée. L'Institut gagnera sans doute à avoir élargi le cercle de ses choix ; mais ce sont surtout les villes de Province, si toutefois on peut employer encore ce mot suranné, qui n'y perdront pas. L'ambition littéraire, la plus noble de toutes, pourra désormais se développer chez elles librement et sans arrière pensée. La carrière littéraire était jusqu'ici la seule qui fût condamnée à ne s'achever et à ne trouver son couronnement qu'à Paris. On pouvait arriver ailleurs aux plus hauts rangs de l'armée ou de l'administration ; il fallait aller à Paris pour obtenir les palmes vertes, la seule consécration légitime, la seule universellement reconnue, du travail et du talent ; maintenant il n'en est plus ainsi. Nous ne croyons pas nous abuser en constatant que c'est un fait d'une très-haute portée ; la création de l'Institut a été une des grandes causes de l'influence de notre civilisation et du rôle élevé que l'Europe entière attache à l'opinion et au goût de la société française. Que des villes comme Lyon entrent dans une communication intellectuelle plus régulière avec l'Institut, reçoivent plus nombreux et plus rapides les rayons du foyer central, et deviennent à leur tour des foyers secondaires plus puissants et plus actifs, c'est un événement considérable. Nous ne parlerons pas de décentralisation intellectuelle : le mot est bien sonore, et on peut lui faire dire beaucoup de choses fausses ; mais grâce à la transformation

Digitized by Google

qui s'est opérée dans notre genre de vie, Paris peut sans cesser d'être la tête et le cœur de la France associer le pays entier au mouvement d'idées qui a fait jusqu'ici à sa supériorité sur les provinces et la supériorité de la France sur l'Europe. Or, Lyon doit être la première grande cité appelée à prendre sa part de cette révolution.

Nous n'avons pas besoin de rappeler combien la ville entière s'est associée au succès de M. de Laprade. Ses nombreux amis, ses confrères de l'Académie lyonnaise, ses collégues de l'Université, les admirateurs de son talent, tous les hommes qui ont le goût de la poésie et ceux qui savent apprécier la noblesse de la vie littéraire, se sont empressés de lui rendre un juste et légitime hommage. On dit, à tort ou à raison, beaucoup de mal de notre temps ; nous sommes pour notre part disposés à être moins sévères, lorsque nous voyons avec quelle unanimité et quel élan Lyon tout entier a salué le triomphe académique d'un nom aimé et déjà célèbre, qui personnifie à ses yeux le spiritualisme le plus élevé et la plus grande dignité du caractère. M. Victor de Laprade qu'on a salué déjà du nom de troisième poète français, n'a jamais été qu'homme de lettres ; jamais dans sa carrière littéraire il n'a sacrifié aux entraînements de la popularité, de la mode, de la fortune ou de l'ambition ; les suffrages de l'Académie française n'en ont que plus de valeur pour celui qui les a reçus, pour ceux qui les ont donnés, et pour ceux qui les ont applaudis.

Mais il est temps de laisser parler les orateurs du banquet, et de reproduire les divers toasts portés dans cette fête, où l'Académie de Lyon a associé au triomphe de M. de Laprade son vénérable père, qui lui appartient depuis cinquante un ans et qui célébrait ainsi la plus glorieuse cinquantaine académique. Ce qu'il n'est malheureusement pas possible de reproduire, c'est le ton de franche cordialité et de vive

Digitized by Google

émotion avec lequel les discours qui suivent ont été prononcés.

M. Rougier, président actuel de l'Académie pour la classe des Sciences, a porté le premier la parole.

A notre honorable Confrère, M. Victor de Laprade !

Témoins de ses premiers essais, vous avez tous, Messieurs, présagé son avenir en voyant les sources nouvelles et fécondes dans laquelle il puisait ses inspirations.

Pliant la langue philosophique à la poésie en conservant à celle-ci son charme et son élévation, il a su faire jaillir de ses chants les plus hautes vérités morales, étudiées jusque dans les mythes de l'antiquité. C'était le peintre de l'âme humaine aux prises avec les épreuves de sa destinée.

Les *Poèmes Évangéliques* vous ont fait pénétrer ensuite plus intimement dans la pensée du chantre de *Psyché* et vous y avez admiré, avec la profondeur des idées, l'ardeur des convictions exprimées par les accents bibliques de la poésie.

Dès lors, le poète avait pris son rang parmi les plus éminents de notre époque, et l'Institut, dans une séance solennelle, proclama que ses œuvres sont *empreintes d'une haute moralité, animées d'un souffle bienfaisant propre et à élever l'âme*

Plus tard les *Symphonies* parurent, l'Académie française les couronna; le poète s'était ouvert un nouvel horizon et leur lecture vous a apporté des jouissances nouvelles dans la méditation des grands spectacles de la nature et des enseignements religieux qu'ils renferment.

Ainsi, Messieurs, vos vives sympathies ont suivi jusqu'à ce jour et pas à pas les travaux de notre confrère; vous en avez apprécié la haute portée et vous attendiez avec impatience, comme vous avez accueilli avec bonheur, la sanction éclatante qui les a glorifiés.

A l'Élu de l'Académie française.

Qu'il reçoive ici dans cette fête de confraternité et de famille nos sincères et cordiales félicitations. Nous sommes heureux d'y associer un vénérable confrère dont son respect filial a gravé le nom dans ses œuvres et qui par l'exemple et la tradition d'un beau caractère et des grandes vertus lui a ouvert la source des vraies inspirations.

Digitized by Google

M. de Laprade a répondu :

MM.

J'ai plus à faire qu'à vous remercier de ce touchant honneur que vous faites aujourd'hui à mon père et à moi ; j'ai une plus grande dette à acquitter. J'ai besoin de vous exprimer ma reconnaissance pour la part qui vous revient dans le succès que vous avez bien voulu fêter par cette réunion de famille.

Admis très-jeune encore parmi vous, j'ai trouvé dans ce rare avantage d'appartenir de bonne heure à un corps littéraire éminent, le frein salutaire dont les poètes ont quelquefois besoin. J'ai recueilli chez vous des encouragements précieux aux sérieuses pensées aux tendances morales que M. le Président vient de louer avec tant d'indulgence dans mes écrits. Cette influence féconde des saines traditions et des beaux exemples, j'ai continué à la recevoir dans ces rangs laborieux de l'Université qui vous ont fourni tant d'hommes distingués.

Je rencontrais, d'ailleurs, sans sortir de votre cercle de famille, un admirable modèle de l'union de la philosophie à la forme poétique, dans notre illustre et vénérable Ballanche dont j'ai eu le bonheur d'être le disciple et l'ami. Vous savez, Messieurs, quelle tendre affection pour sa ville natale et pour vous ce grand écrivain a toujours conservé. Fixé depuis trente ans à Paris, par de nobles et ardentes amitiés, il ne manquait jamais de rappeler en tête de ses ouvrages son titre de membre de l'Académie de Lyon avec celui de membre de l'Académie Française. Il y a, ainsi, un côté par où je puis espérer d'égaler Ballanche, c'est son attachement pour notre ville et pour notre Académie.

Mais je suis, déjà, plus heureux que cet illustre maître : grâce à une faveur de l'Académie française qui me permet de conserver mon foyer lyonnais, grâce à ces merveilles de la science qui rapproche maintenant les villes comme elle a toujours rapproché les âmes, je puis occuper, à Paris, un des glorieux fauteuils, sans me séparer de mes amis de la province, et sans cesser d'être un membre zélé de l'Académie de Lyon.

Après le toast porté au poète, M. Blanc-Saint-Bonnet, s'est chargé d'être l'interprète des sentiments de l'Académie

Digitized by Google

auprès de M. le Dr de Laprade, si naturellement associé au triomphe de son fils.

« Mon cher ami, a dit M. Blanc-Saint-Bonnet, en se tournant vers le nouvel académicien : Ce n'est pas seulement une Académie, ici, c'est une cité entière qui rend hommage à votre caractère, à vos vertus, et en même temps à la gloire que vous avez acquise, pour elle, aussi bien que pour vous.... Messieurs, on dit que Louis XIV, entendant Bossuet pour la première fois, envoya complimenter le père de ce qu'il avait un tel fils : dans la même pensée, j'ai l'honneur de proposer un otast à notre vénérable collègue, au docteur Richard de Laprade ! »

Messieurs, a répondu M. de Laprade le père :

Adonné dès ma plus tendre jeunesse à un art que Virgile appelle un peu sévèrement un art *muet* et *sans gloire* (1), je n'ai jamais eu le talent de la parole... Comment, aujourd'hui, dans la profonde émotion que j'éprouve, trouverais-je des expressions à l'égal de mes sentiments ? Permettez-moi donc de vous répéter quelques paroles que je prononçais il y a plus de quarante ans (2), lorsqu'après avoir été votre correspondant pendant dix ans, je fus admis à l'honneur de siéger au milieu de vous : « Né dans un pays uni à la ville « de Lyon par les liens du voisinage, et par des souvenirs « communs de gloire et de malheur, je n'ai pas cru changer « de patrie, en venant dans une cité célèbre, qui déjà m'a- « vait offert d'abondantes sources d'instruction, où bientôt « le suffrage de médecins habiles et le choix d'une admi- « nistration paternelle devait me placer parmi ses citoyens « les plus recommandables (3). L'Académie vient de sanc- « tionner cette sorte d'adoption... » Aujourd'hui, Messieurs, c'est une sanction nouvelle, et mon fils, dans son discours de réception, vous a rappelé avec orgueil que son aïeul aussi avait eu l'honneur de vous appartenir : c'est donc ici, comme l'a si bien dit notre honorable président, une véritable fête de famille ; je suis plus heureux encore, Messieurs, de tous les

(1) *Scire potestates herbarum usumque medendid*
Maluit, et mutas agitare inglorius artes. Æneid xii.

(2) Le 28 août 1817.

(3) Reçu, au concours, médecin de l'Hôtel-Dieu, en janvier 1816.

Digitized by Google

témoignages de sympathie dont vous nous entourez que de l'admission de mon fils à l'Académie française. Après donc vous avoir exprimé toute ma gratitude, je pourrai, désormais, sans regret, entonner le cantique *Nunc dimittis*...

L'Académie a vivement applaudi à ces dignes paroles, et nous croyons répondre au désir de tous, en consacrant ici le souvenir d'une des plus belles pages de notre histoire académique.

Mais la fête n'était pas terminée. M. le premier président Gilardin se lève et porte le toast suivant :

Messieurs,

Une bonne pensée est venue tout à l'heure à plusieurs de nos confrères ; je m'en rends l'organe, trop à l'improviste sans doute, l'Académie va s'en apercevoir et l'absence de M. Sauzet en sera doublement regrettée. Notre réunion est, suivant les expressions heureuses de notre digne Président et du vénérable M. Richard de Laprade, une fête de la confraternité et de la famille ; elle est de plus une fête de la poésie, et nous serions impardonnables d'y oublier le poète le plus ancien de l'Académie, convive de ce banquet. A une époque où la poésie s'anime d'un souffle nouveau d'imagination, d'enthousiasme et de foi, lui, par un libre choix, a voulu continuer le passé. Il a mieux aimé maintenir, ce qui ne disparaîtra jamais en France, les droits de l'esprit et de la grâce. Il a demandé ses inspirations à une gaieté tempérée, à une sensibilité douce, à une ironie sans amertume et à un fonds de saine philosophie. Il a cultivé enfin un genre de poésie fécond en productions légères et charmantes, où se reconnaissent les traits naïfs et piquants de la muse gauloise de nos pères et où se joue, à peine effacé, un reflet des élégances latines de la muse d'Horace : genre de poésie que je serais tenté d'appeler national, en considérant que c'est celui qui, dans le monde entier, sans en excepter même le monde de l'antiquité, nous assure l'avantage de demeurer sans rivaux. Sous le bénéfice d'une émotion qui fera excuser ces appréciations trop imparfaites, je me sens fondé des pouvoirs de l'Académie pour porter un toast à notre respectable doyen, à M. de Montherot, Messieurs ! au noble vieillard que nous entou-

Digitized by Google

rons de nos déférences à l'aimable poète qui pourra toujours, même près de Lamartine son beau-frère et de Victor de Laprade son confrère (l'Académie nous saura gré d'unir aujourd'hui de pareils noms), compter sur nos applaudissements les plus sympathiques.

M. de Montherot, dont les vers ont si souvent égayé les séances un peu graves de l'Académie, ne pouvait en effet être oublié à la fin d'un banquet dont la poésie faisait les frais. Mais le nom de M. Sauzet, cité par M. Gilardin, excitait un regret général, et M. Bonnet s'est chargé de l'exprimer au nom de tous. Il s'est levé et a dit :

Messieurs,

Je voudrais vous laisser tout entier aux émotions que vous a fait éprouver l'échange, si éloquent et si cordial, d'hommages et de remercîments qui vient de signaler cette fête. J'ose cependant réclamer la parole pour vous exprimer les regrets de ceux de nos collègues qui n'ont pu s'asseoir à nos côtés. Il n'est aucun d'entre eux qui n'ait été retenu par des motifs graves et indépendants de sa volonté ; tous se sont associés du cœur à la manifestation qui nous rassemble, et il en est même qui, craignant d'exprimer trop faiblement leur adhésion par des paroles, ont voulu que leur nom fût inscrit sur la liste des souscripteurs, bien qu'ils sussent d'avance qu'ils seraient dans l'impossibilité de prendre part au banquet.

Et pendant que je parle de nos collègues absents, votre pensée, comme la mienne, se porte involontairement vers M. Sauzet, le président de la classe des lettres, dont la présence et la parole eussent tant ajouté à l'éclat de cette réunion.

M. Sauzet consacre ses loisirs studieux à l'étude des mœurs et des institutions de l'Italie. Il cherche quelle doit être dans ce pays, dont la destinée se lie à celle de la civilisation, la part qui doit être faite aux traditions du passé et aux exigences des idées modernes. Sortant du cercle étroit des législations spéciales, il compare entre elles les lois des divers États de l'Europe, et il s'applique à faire sortir des enseignements utiles de cette comparaison.

Que faut-il pour que notre illustre collègue achève ces

Digitized by Google

travaux qui élèveront sa gloire littéraire au niveau de celle qu'il a acquise dans les luttes du barreau et de la tribune? Il lui faut le retour à sa santé première, et ces encouragements venus de la terre natale, qui impressionnent tous les cœurs et dont personne n'est touché plus que lui. Ces encouragements ne lui feront pas défaut : ils lui viendront de chacun des membres de cette compagnie, dans laquelle il a semblé trouver une famille adoptive, et qui lui a témoigné, surtout dans un vote récent, tant de respect et tant d'affection.

Nous hâtons de nos vœux le moment où M. Sauzet pourra reprendre au milieu de nous la série, trop souvent interrompue, de ses brillantes improvisations. En attendant cette époque désirée, son souvenir est ici présent comme il l'est à nos réunions hebdomadaires, et l'éclat même de cette fête ne peut nous faire oublier combien sa parole eût excité l'admiration de tous et complété la gloire du nouvel élu de l'Académie française.

Après M. Bonnet, M. Gunet a lu les vers suivants qui ont été vivement applaudis (1) :

Pour fêter le laurier qui te couvre la tête,
En proposant ce toast, je voudrais, ô poète !
Comme toi, m'exprimer en vers mélodieux,
Et t'offrir du nectar de la table des dieux
Dans une coupe antique et de forme si belle
Qu'elle pût égaler le ravissant modèle
Dont tes vers inspirés sculptèrent le contour
Pour un festin joyeux que tu donnais un jour.
C'était, tu t'en souviens, un de ces jours moroses,
Dont la sombre couleur déteint sur toutes choses,
Dont le pesant ennui, sous un ciel pluvieux,
Est souvent dissipé par l'esprit d'un vin vieux.
L'amitié, les amours et la grâce décente
Y furent conviés par ta muse pressante,
Et la sagesse aussi, dont, souvent, à propos,

(1) Pour comprendre la pensée du poète, il faut se reporter à un petit poème de l'auteur des *Symphonies*, intitulé : *La Coupe*.

Digitized by Google

Le rire interrompit les plus graves propos.
Ta coupe rappelait les exploits de l'épée,
Et des braves aïeux la sanglante épopée...
Dans la mienne, on verrait agir d'autres héros :
De la belle Psyché, de son amant Eros,
J'y graverais, en traits aussi purs que l'antique,
Les amours, les malheurs, l'histoire symbolique :
Dans son premier printemps le naissant univers,
L'humanité passant par quatre âges divers,
A des dogmes plus purs arrivant par le doute,
Grandissant dans l'épreuve, en poursuivant sa route,
Et trouvant, à la mort, dans le divin amour,
Le bonheur étranger au terrestre séjour...
J'y peindrais d'Hermia l'étrange et beau visage,
La fierté, la pudeur et la grâce sauvage
De l'amante des monts et des sombres forêts,
Qui du monde, en jouant, pénétrait les secrets,
S'unissait par l'extase à l'immense nature
Et touchait l'Infini dans chaque créature.
Elle serait assise aux pieds des arbres verts,
Sur le livre de Dieu tenant ses yeux ouverts,
Interprétant le sens de la langue savante
Dont chaque mot contient une lettre vivante ;
Des montagnes, des prés, les plus charmantes fleurs,
Broderaient le gazon de leurs riches couleurs :
Le frais myosotis, dont la touffe fleurie
Rappelle à nos bergers les yeux bleus de Marie ;
La pervenche des bois, dont Rousseau fut épris,
Beautés dont les méchants ne sentent pas le prix.
Pour enchanter les yeux et charmer la pensée,
Le lis étalerait, sur sa tige élancée,
Son calice d'argent, aux étamines d'or,
Qui verse ses parfums, invisible trésor.
Les oiseaux qu'elle aimait, la colombe fidèle,
Viendraient, sans s'effrayer, se poser auprès d'elle.
Les cygnes gracieux, se berçant dans les eaux,

Digitized by Google

Feraient, en s'approchant, frissonner les roseaux ;
Et du limpide lac, une lame azurée
Baiserait les pieds nuds de la vierge adorée.
En me laissant aller au charme de tes vers,
Ainsi je graverais tes poèmes divers...
Des œuvres de l'esprit l'illustre aréopage
Marquerait ces beaux vers brillant à chaque page,
Éclos malgré le bruit des métiers de Jacquard,
Et que n'a pu ternir l'épaisseur du brouillard.
Dans ce tableau, ta mère aussi serait présente,
Pour goûter de plus près ta victoire récente ;
Le sourire à la bouche et des pleurs dans les yeux,
Ta mère descendrait de la voûte des cieux,
Et le front ombragé de ta palme nouvelle,
Un auguste vieillard, de sa voix paternelle
Te dirait : O mon fils ! je suis content de toi ;
Je lègue à ma patrie un fils digne de moi !
D'amis, d'admirateurs une nombreuse troupe...
Mais tous ne tiendraient pas sur les flancs de ma coupe...
En attendant le jour où ce travail fini
Peut-être égalera l'œuvre de Cellini,
A défaut du nectar d'un ciel imaginaire,
Versons un vin réel dans le cristal vulgaire,
Messieurs, et saluons dans un toast cordial
Le poète penseur épris de l'idéal.

Ces vers, où le talent de M. de Laprade est si heureusement apprécié, ont terminé dignement une fête dont l'Académie gardera longtemps le souvenir.

DARESTE DE LA CHAVANNE,

Secrétaire-Adjoint de l'Académie.

Digitized by Google

QUELQUES ENVIRONS DE NAPLES.

Byron à qui la mer seule sut inspirer de constantes amours, choisit les hauteurs d'Albano pour adresser à l'Océan ses magnifiques adieux, les plus beaux vers peut-être que l'onde amère ait inspirés, depuis les hymnes bibliques.

CLXXIX.

« Déroule tes vagues d'azur, majestueux Océan ! mille flottes « parcourent vainement tes routes immenses ; l'homme qui cou- « vre la terre de ruines voit son pouvoir s'arrêter sur tes bords !

« .....

« .....

CLXXXII.

« Tes rivages sont des empires qui changent sans cesse, et tu « restes toujours le même ! Que sont devenues l'Assyrie, la « Grèce, Rome et Carthage ? tes flots battaient leurs frontières « au jour de la liberté ; et plus tard, sous le règne des tyrans, « leurs peuples, esclaves ou barbares, obéissent à des lois étran- « gères. La destinée fatale a converti des royaumes en déserts... « Mais rien ne change en toi que le caprice de tes vagues ; le « temps ne grave aucune ride sur ton front d'azur ; tel tu vis « l'aurore de la création, tel tu es encore aujourd'hui.

CLXXXIII.

« Glorieux miroir où le Tout-Puissant aime à se contempler au « milieu des tempêtes, calme ou agité, soulevé par la brise, par

Digitized by Google

« le zéphyr ou par l'aquilon, glacé vers le pôle, bouillant sous « la zone torride, tu es toujours sublime et sans limites ; tu es « l'image de l'éternité, le trône de l'Invisible. Ta vase féconde « elle-même, produit les monstres de l'abîme ! Chaque région « t'obéit ; tu t'avances terrible, impénétrable et solitaire.

CLXXXIV.

« Je t'ai toujours aimé, Océan, et les plus doux plaisirs de ma « jeunesse étaient de me sentir sur ton sein, errant à l'aventure « comme tes flots. Dès mon enfance, je jouais avec tes brisants : « rien n'égalait le charme qu'ils avaient pour moi. Si la mer « irritée les rendait plus terribles, mes terreurs me charmaient « encore, car j'étais comme un de tes enfants. Je me confiais « gaîment à tes vagues, et je jouais avec ton humide crinière, « comme je le fais encore en ce moment..... »

De quelle contrée la mer se découvre-t-elle aussi belle que des rivages d'Italie ? Et la mer à son tour devient un des principaux attraits de cette terre de beauté, de poésie, d'harmonie, dont la configuration étroite et allongée, comme une éclatante écharpe que les continents auraient laissé se dérouler sur l'abîme, donne à chaque instant aux paysages l'immensité des flots pour bordure et pour horizon. Ainsi que l'illustre poète anglais, le voyageur et celui même qui ne connaîtrait pas l'Océan, se prend en Italie à aimer d'un ardent amour cette sorte de ciel terrestre et mobile qu'il perd sans cesse de vue et retrouve toujours avec les transports naïfs et ardents de la passion. Qu'il embrasse la mer du haut des Apennins dans un coup d'œil vaste et sublime, ou qu'il suive ses bords dentelés parsemés d'oliviers, d'orangers et d'aloès, il la salue toujours avec un indicible ravissement !

J'éprouvais vivement ces sensations en arrivant à Terracine, au sortir des longues steppes des marais Pontins ; une végétation luxuriante et pourtant triste comme la mort, pas d'habitations humaines, pas de créature animée, hormis quelque noire corneille, puis tout d'un coup la mer !... la mer bleue et sans bornes avec ses lames vivantes, ses barques aux voiles blanches, ses navires empanachés de vapeur comme le Vésuve, et Terracine

Digitized by Google

penchée au bord d'énormes rochers, dont les flancs abritent de gracieuses touffes de citronniers, aux fruits d'un jaune pâle et de blanches maisons !... Otez la mer à Terracine, et Terracine perd tout son charme, toute sa beauté.

Les femmes de cette ville ont conservé non seulement le type sarrasinesque, mais encore dans la forme de leurs habits, dans la tournure et les attitudes quelque chose d'oriental. Appuyée contre un vaste roc chargé de ruines pélasgiques, je m'amusai à considérer une femme du peuple qui lavait des vêtements dans la mer. Sa robe était étroite comme une gaine et d'un rouge éclatant; un long morceau d'étoffe à larges raies jaunes alternées de bandes noires d'égale grandeur, s'applatissait carrément sur le sommet de sa tête, puis retombait assez bas le long des reins; les lignes raides et droites de sa taille, ses cheveux noirs légèrement crépus, son teint bronzé, me rappelaient et les statues égyptiennes, et les bas-reliefs assyriens qu'on a apportés de Ninive. Assez avancée dans la mer dont les vagues néanmoins dépassaient à peine ses genoux, elle lavait diverses pièces d'étoffe en les foulant sous les pieds, absolument comme la jeune Nausicaa, fille d'Alcinoüs et ses compagnes lavent leurs voiles de pourpre, dans Homère. « Elles enlèvent du char les vêtements, les livrent au cristal des flots et les foulent à l'envi dans le creux des bassins. Lorsque ces vêtements ont repris tout leur lustre, elles les étendent au bord du rivage sur les cailloux qu'ont lavés les vagues mobiles. » C'est aussi de cette manière que la *Téracinienne* faisait sécher les siens, par un soleil brillant dont se seraient enorgueillis les forêts verdoyantes de l'île de Calypso et les jardins enchanteurs du roi de Phéacie. Je me crus un moment transportée en pleine Odyssée.

Plus loin, dans les défilés du Samnium, des pâtres qui gardaient de nombreux troupeaux de chèvres sur les gradins de montagnes couvertes d'oliviers, ont fait revivre à mes yeux les églogues et les bergers de Virgile. Souvent, je l'avoue, j'avais soupçonné le chantre des *Géorgiques* d'idéaliser extrêmement dans ses vers les Tytire, les Ménalque, les Coridon. Mais je les avais devant mes regards non moins poétiques et gracieux qu'au siècle d'Au-

Digitized by Google

guste. Attitude fière, drapés dans un manteau de haillons, peut-être, mais avec une aisance et une dignité de rois, d'une main la houlette de myrthe, de l'autre la flûte aux doux sons des Bucoliques ; un bouquet de fleurs jeté sur le côté de leur chapeau conique ; une longue chevelure encadrant des têtes dont le profil lutterait de pureté, de rectitude avec la statuaire antique, et un rayon d'indépendance dans le regard !

Est-ce la liberté qui conserve ainsi dans les parties sauvages de l'Italie méridionale les races les plus infimes si belles de traits, si nobles de tournure ? Trop de civilisation nuit à la beauté. Le travail excessif, les soucis imposés de nos jours par les habitudes, les inventions et les raffinements modernes aux classes laborieuses, en Angleterre, en Allemagne, en France entraînent une sorte d'esclavage, d'abrutissement et de dégradation morale qui s'étend peu à peu jusqu'à la forme physique.

A Mola di Gaete, j'ai retrouvé la mer ; il était nuit : la fraîcheur des brises, la grande voix des vagues m'ont seules indiqué son voisinage : mais le matin à mon réveil quel admirable coup d'œil ! voilà bien déjà cette mer de Sorrente mélodieusement chantée par le cygne de Saint-Point, et qui

Sur la plage sonore.....
Déroule ses flots bleus aux pieds de l'oranger !

Des bois d'orangers superbes, chargés de fleurs et de fruits, trempaient leurs rameaux dans les ondes frissonnantes des premiers baisers du soleil. Cette mer, ces rivages eurent les derniers regards de Cicéron ; notre hôtellerie s'élève sur la place même où fut sa villa, et où il fut assassiné ; ces orangers, ces citronniers fleurissent sur les ruines de ses bains à demi ensevelis dans la mer ; et plus loin une vieille tour ronde sur une base carrée, qu'ombrage un large caroubier, porte dans le pays le nom de Tour de Cicéron, et plusieurs antiquaires ont présumé que ce devait être son tombeau. Femme, j'ai presque oublié le consul, l'orateur, le grand homme, pour ne songer qu'à l'ami d'Atticus, à l'auteur du Traité sur l'amitié.

Qu'il devait en coûter de mourir, en face de la terre si belle, à ces hommes qui n'étaient pas chrétiens ; à ceux même, comme

Digitized by Google

Cicéron, dont le génie s'élevant jusqu'à l'unité divine et au dogme de l'immortalité de l'âme, ne pouvait néanmoins deviner cette chaîne sublime d'amour qui lie le Créateur à sa créature et adoucit pour la pensée humaine les formidables sommets de l'infini ! Mais la mort, il est vrai, délivrait alors les hommes de bien de la vue des calamités de leur patrie, et Caton l'avait volontairement cherchée à Utique.

Minturne n'a plus que quelques pans de murailles croulantes, non loin du Liris aux eaux grisâtres et des marais qui donnèrent asile au farouche Marius. A la poste qui suit, Sainte-Agathe, nous avons dû déjeuner sans boire, faute d'eau et de vin potables, malgré le voisinage immédiat des fameux vins célébrés par Horace. Un de nos compagnons de voyage nous répétait, afin de donner le change à sa soif, les vers où le lyrique latin vante le cæcube, et nous versait ainsi comme une sorte de nectar en peinture ou en souvenir. On assure qu'aujourd'hui ces vignobles produisant le meilleur falerne appartiennent à des banquiers anglais établis à Naples.

Nous avons vu sortir d'une maisonnette de très-pauvre apparence, située au pied des illustres coteaux, un petit garçon de sept à huit ans, vêtu de haillons, selon la coutume du pays ; il s'est mis à suivre notre voiture en courant, dansant et chantant à la fois. Sa voix était excessivement mélodieuse, et la danse dont il l'accompagnait semblait improvisée sur l'air d'un mode doux et plaintif qu'il chantait. Ses mouvements cadencés avec une grâce enfantine, beaucoup de naturel et de simplicité avaient en même temps du charme, de la naïveté et une sorte de morbidesse. Nous lui avons donné de bon cœur quelques petites pièces, et pour remercîment, il nous a jeté des baisers. A jamais innée en Italie, la poésie y est aussi de tous les âges et de tous les rangs.

Les plaines fertiles de la Campanie ne m'ont pas consolée de ne plus voir la mer, et jusqu'à Naples, j'ai regretté Mola di Gaëte et Terracine.

Comme pour m'empêcher de mêler mes premières impressions en face du beau golfe de Parthénope avec le prosaïsme des tracasseries de la douane, des ennuyeux détails insépara-

Digitized by Google

bles de la première installation, une pluie torrentielle est venue fondre sur Naples dès notre arrivée, et, recouvrant le paysage de son humide voile, n'a pas cessé de tomber tout le reste du jour. Seulement, à la Dogana, une petite comédie en style bergamasque nous a été jouée par Messieurs les facchini, douaniers et compagnie. « Signors ! la buono mano, et l'on ne touchera pas à vos effets, « nous *criaient* à demi-voix, mais surtout du geste les officieux porte-faix, en nous indiquant clandestinement les douaniers ! « Soyez généreux, ajoutaient-ils plus bas, et l'on ne touchera rien, on ne défera pas vos malles.» Je ne comprenais guère le dialecte napolitain, mais la pantomime qui accompagnait ces mots était trop expressive pour n'être pas devinée. Alors un douanier à figure sombre et rigide se montre; on s'empresse de l'adoucir selon la recette indiquée; on y parvient; il s'éclipse; on espère en faire autant. Un autre plus farouche encore surgit comme par magie à sa place; les facchini officieux disent que c'est le chef, cette fois; il importe surtout de le désarmer en augmentant la dose calmante; puis, après celui-ci, un troisième, et indéfiniment. Mais les malles demeurent intactes; on parvient à s'esquiver avec elles; c'est alors le tour des facchini; on se sauve à travers leurs bras, leurs jambes, leurs têtes, leurs cris; on monte en voiture comme on peut, et si le cocher consent enfin à fouetter ses chevaux, on part, on respire.

Le lendemain, Naples nous apparaît dans tout l'éclat de sa grâce et de son ciel resplendissant. Où irons-nous d'abord? — Voilà le Vésuve qui fume et lance des jets de flammes rouges comme le fer en fusion; ou là-bas Portici, Pompéi, Castellamare et Sorrente à notre gauche; mais à droite Baïa, le Pausilippe, le tombeau de Virgile ! Les amis qui m'entourent me laissent galamment l'honneur de choisir et de décider. « Hommage avant tout à la poésie ! au tombeau de Virgile ! » me suis-je écriée ! Nous nous lançons seuls, point de guide, point de cicérone, rien qui puisse troubler nos émotions, notre recueillement; notre instinct poétique doit infailliblement nous conduire. Nous traversons la *Villa Reale*; un monument d'assez mauvais goût y

Digitized by Google

est consacré au poète des champs, mais la position est délicieuse et le relève. Nous prenons une sorte de rue qui monte sur le Pausilippe ; une petite porte isolée se ferme à notre gauche ; elle conduit au tombeau du chantre de Didon. Nous frappons avec modestie ; on ouvre. Est-ce l'entrée du Tartare ou des enfers ? Cinq à six êtres affreux, déguenillés, les cheveux en désordre, la barbe sale, hérissée, les yeux enflammés, tels que jadis Caron les eût choisis pour l'aider à faire passer le Styx aux âmes mauvaises, fondent sur nous, veulent nous entraîner, nous emporter : « Au tombeau de Virgile, seigneurs ! venez voir ! oui, oui, il il est là, venez, seigneurs, venez voir le tombeau de Virgile ! une piastre par tête, seigneurs, une piastre pour voir le tombeau de Virgile ! » ils nous beuglent tout cela dans leur patois italien, avec une volubilité et des gestes inimitables. Je me sauve effrayée en arrière de mes compagnons qui reculent aussi avec autant de dégoût sinon autant de frayeur. L'un d'eux entre en pourparler et discute le prix d'entrée : il offre une piastre pour nous quatre. On refuse. Nous battons en retraite ; on nous poursuit ; nous persistons ; à la fin, on ne demande plus que deux grano par tête ! mais ces gens sont si sales, si horribles que nous n'osons nous fier à eux ; nous redoutons un guet-à-pens, un Cerbère caché, une foule de choses hideuses, que sais-je ? nous sommes fourvoyés ; le tombeau de Virgile n'est pas là ; nous le chercherons ailleurs.

Deux ou trois jours avant notre départ de Naples, nous nous sommes fait conduire au tombeau virgilien ; nous avons suivi le même chemin, nous avons retrouvé la même petite porte basse ; un enfant s'est présenté ; il nous a guidés par des marches raides et étroites jusqu'à un sentier étroit aussi, dont les spirales contournent un monticule couvert de fleurs cultivées ; à sa cime, contre un rocher, se dresse une sorte de cône arrondi, en maçonnerie très-fruste, très-antique. C'est ce qu'on appelle le tombeau de Virgile. Entre le rocher et une ouverture fort resserrée, qui permet à peine en rampant d'entrer dans ce tombeau, une ou deux personnes au plus peuvent passer. La maçonnerie a un pied et demi environ d'épaisseur. L'intérieur est

Digitized by Google

entièrement vide et le sol formé d'une terre sablonneuse d'un grain assez fin. En face de l'entrée, à fleur de terre, une façon de trou irrégulier laisse pénétrer un chaud rayon de soleil qui fait germer quelques frêles herbes rustiques sur la place même où, d'après la tradition, le doux Virgile est enseveli. Un petit morceau de marbre blanc s'élève à cet endroit depuis peu, et porte cette inscription que j'ai transcrite :

P. VIRGILIO MARONI.
MANTUA ME GENUIT, CALABRI RAPUERE, TENET NUNC
PARTHENOPE. CECINI PASCUA, RURA, DUCES.
1840.

Consacré au prince des poètes latins
par T.-C.-G. Eichhoff,
Bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

Point de laurier autour ou près du tombeau ; celui qui fut planté par Pétrarque est mort ; celui de Casimir Delavigne n'a pas pris. Il faudrait s'appeler Lamartine, Manzoni ou Victor de Laprade pour oser essayer d'y en faire croître un autre ! obole du pauvre, je jetai ces vers en passant à l'humble gazon dont j'emportai quelques tiges flétries en souvenir :

Je voulus contempler cette pieuse terre
Où le chantre d'Énée a laissé sa poussière,
Mais je ne trouvai plus sur son cercueil désert
Les rameaux triomphants du laurier toujours vert !
Poursuivant dans la mort une illustre mémoire
Le Temps avait fauché sa guirlande de gloire ;
Quelques rustiques fleurs, la mousse et le gazon,
Ces humbles monuments de toute cendre obscure,
Ainsi qu'une tombe sans nom,
De l'Homère latin gardaient la sépulture !

Ce tombeau est dans un site si admirable, si poétique, qu'il est impossible de croire que Virgile n'y repose pas ! Sa position est toute sa grandeur, sa beauté ! mais grandeur et beauté telles que l'ombre glorieuse doit aisément s'en contenter, et qu'aucun hommage du marbre et du ciseau ne pourrait en approcher. Si l'on veut discuter l'authenticité de la sépulture de Virgile en ce

Digitized by Google

lieu, d'abord, on trouve la légende affirmant que le poete, selon ses désirs, fut enterré sur ce Pausilippe qu'il aimait, où il avait une villa, où il écrivit ses Géorgiques et ses Eglogues; les deux vers gravés sur sa tombe que j'ai rapportés, furent composés par lui-même et témoignent de sa volonté d'être enseveli à Naples. On a en outre l'autorité de Donatus, auteur présumé de sa vie, et la vénération continue des poètes pour cet endroit célèbre, que Silius Italicus, cinquante ans seulement après la mort de Virgile, acquit d'un paysan comme renfermant le tombeau du poète, ainsi que l'atteste cette épigramme de Martial :

Jam propè desertos cineres, et sancta Maronis
Nomina qui coleret, pauper et unus erat.
Silius optatæ succurrere censuit umbræ :
Silius et vatem, non minor ipse colit.
MARTIAL, epigr. 50, lib. III.

et semble l'indiquer le passage suivant d'une lettre de Pline-le-Jeune à Caninius, où, parlant de la mort de ce même Silius Italicus, il raconte sa profonde vénération pour Virgile :

« Plures iisdem in locis (Campanià) villas possidebat... multum ubique librorum, multum statuarum, multum imaginum, quas non habebat modò, verùm etiam venerabatur; Virgilii ante omnes, cujus natalem religiosiùs quàm suum celebrabat Neapoli maximè ubi monumentum ejus adire, ut templum solebat.

Stace, contemporain de Martial, visita ce tombeau; le roi d'Anjou, Robert y conduisit Pétrarque planter un laurier, etc. En sorte que la traditition et les pèlerinages de la poésie n'ont pas cessé de Silius Italicus jusqu'à Chateaubriand et Casimir Delavigne.

En donnant quelques carlins à l'enfant introducteur, nous lui avons demandé comment il se faisait qu'on eût exigé de nous une piastre par tête quelques jours auparavant, et quels étaient ces affreux sbires? — « Des amis de mon maître qui est absent aujourd'hui, nous a-t-il répondu, et s'ils ont demandé une piastre par tête à vos seigneuries, c'est pour faire plus d'honneur au grand Virgile, la faveur de voir une telle tombe ne pouvant se

Digitized by Google

payer trop cher ! » — mais en ce cas c'est mille piastres qu'il fallait demander ! » L'enfant a souri avec une finesse et une satisfaction témoignant qu'il avait parfaitement conscience de tout ce que sa réponse avait d'invention, de spirituel à propos.

Tous les autres environs de Naples, si délicieux ou si intéressants, sont trop connus et trop minutieusement décrits dans les nombreux itinéraires pour que j'ose en parler avec détail. Nous avons escaladé les flancs rudes et lugubres du Vésuve, mais sans trouver à ses pieds, ni vers ses pentes, les palmiers dont un écrivain connu de la presse parisienne les a récemment gratifiés dans un article de Revue. L'ermite si poétisé par Chateaubriand m'a produit à peu près le même effet que les gardiens du tombeau de Virgile. C'est une sorte de frère Tuck, sauf l'hospitalité gratis, le pâté de venaison, la bonne ale, la harpe, les virelais et l'humeur joyeuse ; son Lacryma-Christi ne vaut guère mieux, au dire de nos compagnons, que le plus piètre vin de notre France. Nous avons vu, du haut du volcan, le soleil se coucher dans le golfe, et ce spectacle est un des plus sublimes qu'un œil humain puisse admirer. L'observatoire situé au pied du plus haut mamelon, entre deux fleuves de scories et de lave pétrifiées est fort curieux, et il s'y trouve une machine très-ingénieuse au moyen de laquelle on tâte en quelque sorte le pouls au Vésuve à chaque instant, et l'on peut annoncer vingt-quatre heures à l'avance son éruption. Les habitants des hameaux, des villas disséminés au milieu des vignes, sur les pentes de la montagne funèbre, dans tous les endroits où quelques grains de terre végétale ont pu se conserver, ainsi prévenus, ont le temps de fuir ; mais le Vésuve s'affaisse, et les générations à venir ne trouveront un jour qu'un lac calme, profond et pur, comme les lacs d'Albano ou de Nemi, à la place du terrible cratère. Reposant nos pieds des cendres et des scories déchirantes, en revenant nous avons gravi la colline en fleurs sur laquelle est posée le couvent des Camaldules. Elle est entièrement couverte d'arbres, et d'arbustes ravissants, tels qu'on les voit dans les bosquets ; au mois d'avril tout était fleurs et parfums ; des oiseaux aux chants mélodieux gazouillaient sous ces riants abris et m'ont

Digitized by Google

rappelé nos chers rossignols de France ! De là encore, la vue du golfe entier, des îles, de la mer, de l'infini ! lieu de délicieux recueillement, de paix vivante et de poétique prière, où l'on voudrait vivre, mourir, si la patrie était là ! Portici et ses vastes jardins, avec leurs calmes ombrages éternellement verts, se traversent sans cesse pour toutes ces courses, et chaque fois l'œil s'émerveille. Il y a une délicieuse terrasse sur la mer, qu'on voit de loin en passant, à travers une suite de grands portiques, les orangers chargés de leurs pommes d'or, entourent ses blanches colonnades ; à l'heure où la lune se lève dans le ciel diaphane, c'est là que les fils de rois doivent venir rêver d'amour. La route de Pompéï est triste, et plus on approche plus la tristesse augmente ; le monticule où gît la cité se dessine au loin comme un gigantesque catafalque semé de champs de lupins-lilas au printemps, ou de sainfoins aux fleurs d'un rouge sombre ; ce n'est qu'après avoir gravi cet immense ossuaire d'habitations qu'on découvre un tiers environ de la ville engloutie ; le linceul de cendres recouvre encore tout le reste. On entre ; on suit ces longues rues silencieuses et désertes : on retrouve la trace des chars, la trace des portes et des pas à l'entrée de chaque demeure. L'œil pénètre dans les plus secrets réduits, dans tous les mystères de la civilisation antique. Le long de ces habitations, en face de ces temples, de ces édifices publics où la toiture seule manque, on éprouve une telle illusion qu'il semble voir glisser parfois des ombres couvertes de tuniques de pourpre, des jeunes filles soutenant de leurs bras l'amphore gracieuse, et des files de prêtres et de sacrificateurs, avec la longue robe blanche et les bandelettes d'or. Mais il est dans le caractère napolitain, si joyeux, si bouffon même souvent, de désassombrir et d'égayer toute chose. Au pied de Pompéï, sur la large route poudreuse qui conduit de Torre dell' Annunziata à Nocera, on trouve ce qu'en France on nommerait un cabaret et ce qui s'appelle là-bas un très-bon restaurant. Devant la cuisine et à son niveau s'étend une galerie couverte de vieilles toiles en lambeaux, débris de toutes sortes de croûtes, baptisées des noms des plus grands saints et saintes du paradis : deux buffets étalent une humble vaisselle à ramages

Digitized by Google

bleus ; c'est là qu'on met le couvert des voyageurs qui n'ont pas eu soin de se fournir de provisions à Naples, et j'avoue avoir été de ce nombre, grâce aux excellents renseignements qui nous avaient été donnés par les gens du pays sur le restaurant confortable de Pompéï. La cuisine, hélas ! était aussi brillante que notre salle à manger. Nous nous sommes rabattus sur les œufs frais et les oranges ; mais ayant demandé du sucre pour ces dernières, et en bon italien, le garçon nous a gravement apporté du sel très-blanc, très-fin ; or, l'orange salée que j'ai goûtée pour la première fois ce jour-là est bien le mets le plus affreux qu'un palais chrétien puisse soupçonner ! En revanche, l'hôte lui-même a bien voulu donner à l'un de nos compagnons, qui se plaignait du vin et en demandait du meilleur coûte que coûte, une curieuse leçon de dégustation. Il s'est versé gravement dans un verre deux doigts environ du breuvage suspect, l'a porté à son nez et senti quelques secondes. Puis, s'adressant à nous : « Qu'on ose dire que ce vin n'est pas bon ! quel bouquet ! quel parfum exquis ! Messieurs, pour apprécier la qualité du vin, sachez qu'on ne doit pas le boire, mais le sentir ! » Nous avons applaudi d'un fou rire, et l'hôte s'est retiré.... pour rire aussi probablement. Toujours le bout de l'oreille de Polichinelle qui se montre ! Le Napolitain est créé et mis au monde pour le rire, la pasquinade et la grimace ! Aussi, nul peuple en Europe ne vit plus étranger aux passions politiques ; les révolutions s'y sont faites et s'y feront toujours par des étrangers. Les habitations de la classe infime sont pauvres. Je le crois bien ! Qu'importe la cabane, rare refuge de quelques heures, à qui possède le plus beau des palais. Le Napolitain vit presque constamment dehors, à la manière des Grecs, à la manière antique, comme le lui permettent son beau ciel, son doux climat. Une sorte de mollesse enivrante se glisse dans les veines avec l'air embaumé des parfums de la rose, du jasmin, des orangers ; on sent de suite que les instincts énergiques, austères ne peuvent prendre racine là. Cette impression est surtout frappante lorsqu'on arrive de Rome, ville toute d'émotions graves, recueillies, tristes, sombres parfois, où le pied à chaque instant heurte une tombe de martyr, un marbre

Digitized by Google

de grand homme ou de grand monstre ! A Naples, au contraire, l'âme semble devenir la servante des sens. On ne pense pas, on respire ! Qu'importent le passé, l'avenir? Sait-on s'il y a quelque part des révolutions, des douleurs ou des larmes ? Pourvu que la mer soit belle, le ciel pur, les roses fleuries, les citronniers parfumés, tout est pour le mieux dans le monde. Le peuple vit pour rien sur cette terre de délices. Dans ces derniers temps de cherté de vivres, de disette presque par tout le reste de l'Europe, l'Italie méridionale nageait dans l'abondance. A Naples aussi, comme dans les États-Romains, pas de travail forcé, écrasant, pas de prolétariat en un mot. Le plus pauvre prend sa tasse d'excellent café le matin, sa glace le soir, le pain est blanc, les fruits délicieux; toutes ces choses sont peu coûteuses, et une nourriture lourde et substantielle nuirait à la santé dans ces chauds climats. Le Romain et le Napolitain savourent ensuite chacun à leur manière les douceurs du far-niente, l'un en évoquant ses antiques grandeurs, l'autre en savourant les charmes du présent. Et pourtant cette population gaie, enjouée, heureuse, vraiment la plus heureuse de la terre, probablement, au point de vue matériel, et si insouciante, si rieuse, devient belle et s'ennoblit sous les armes. Moi, Française, et les compagnons de voyage qui m'entouraient, Français aussi, c'est-à-dire très-difficiles en fait d'armée, avons remarqué la bonne tenue, l'équipement irréprochable, la précision des mouvements des nombreux régiments napolitains que nous avons vu si souvent defiler, ou se livrer à leurs exercices militaires. Mêlé à leur musique, le fifre fait retentir ses gais refrains et semble la *note du pays* ajoutée à la fanfare guerrière. Le hasard nous a plusieurs fois mis en contact avec des officiers de divers grades ; j'ai été frappée de leur politesse exquise, de leur gracieuse courtoisie. Il en est que je m'obstinais à prendre pour des compatriotes, dans mes préventions en faveur de mon pays ! Rien ne me plaisait aussi, dans mes promenades au Pausilippe, comme d'y rencontrer tour à tour divers membres de la nombreuse famille royale, à pied, en voiture, sans appareil, sans signe distinctif, mais reconnus, salués par la foule avec amour, surtout par les classes

Digitized by Google

nombreuses, populaires et bénies enfin. Dans le magnifique parc de Caserte, où il est si facile de pénétrer, les beaux enfants du roi actuel jouaient, couraient à cheval, en calèche, affables et gracieux pour tous comme leurs parents. Si jamais une révolution éclatait à Naples, ce serait l'œuvre encore, comme toujours, des étrangers. C'est sur cette terre délicieuse, que les Anglais vont fuir les brouillards et le spleen de leur *froide patrie*, comme Byron nomme si bien l'Angleterre. Ils s'y établissent; ils en possèdent les plus fameux vignobles, les plus ravissantes villas, et parfois, depuis des générations, ils y pullulent, ils la convoitent. Ils n'y peuvent pourtant mettre le pied ni par la conquête, ni par la suzeraineté, ni par la faiblesse et l'incurie du gouvernement en face de l'attitude énergique et vraiment royale de Ferdinand. Reste leur arme favorite et trop souvent heureuse, l'intrigue, la fraude, l'argent répandu, les révolutions sourdement préparées. La république peut-être plairait peu dans ce pays défavorable à l'austérité des mœurs et aux mâles vertus, comme nous l'avons dit tout à l'heure; alors les sbires anglais mettent en avant le nom de Murat pour tâcher de réveiller quelques souvenirs et donner un drapeau moins suspect à une poignée de mécontents, car où n'y en a-t-il pas, puisque le ciel eut ses anges rebelles et l'Eden ses ennuyés de bonheur! Puis l'Anglais atteint encore un autre but; aux yeux des gens honnêtes, paisibles, mais peu voyants, il jette ses propres machinations sur le compte de la France, de la France au gouvernement si modéré, si juste, parce qu'il est sage et fort, parce qu'il est puissant, parce qu'il est intelligent, parce qu'il est bon et équitable comme la vraie grandeur!—Mais qu'importe! l'Anglais est détesté à Naples ainsi que dans toute l'Italie et plus encore; le Français y est généralement aimé, et surtout honoré.

Je me rappelle à ce sujet une conversation que j'eus, à Rome avec quelques Romains de distinction, jeunes gens fort instruits et ardents patriotes dans l'acception vraie et honnête de ce mot si profané, qu'employé seul il semble aujourd'hui presque une injure. Nous parlions comme toujours de leur chère Italie, de son passé, de son présent, de son avenir; je leur disais, ce

Digitized by Google

qui est ma ferme conviction, combien l'unité de l'Italie rêvée sous une forme plus absolue que la fédération d'États divers, et diversement gouvernés, me semblait une chimère, une chose irréalisable. Rien n'est tranché comme les différentes parties qui la composent ; rien ne ressemble si peu au Romain que le Toscan, le Napolitain, le Piémontais, le Lombard, le Calabrais, et vice versa, en comparant toutes ces populations, caractère, moral, physique, aptitudes, mœurs, configurations, aspect du pays : aussi que de rivalités, encore je ne dirai pas d'État à État, mais de ville à ville dans le même État! Le Siennois est toujours bien plus Siennois que Toscan et pas du tout Florentin, ainsi du Pisan ; et les Italiens d'une partie à l'autre de l'Italie ne s'estiment nullement, se jalousent et se tournent en ridicule. Par exemple, le Romain, généralement paresseux, sale, mendiant et hautain, se moque du Toscan, actif, laborieux, rangé, porté aux affaires ; tournant ces qualités en avarice, lésine, petitesse, il fait courir ce proverbe : Si le Toscan a perdu un haricot il mettra tout un jour à le chercher ; ou bien — quand vous irez à Florence, n'oubliez pas d'y manger l'omelette d'un œuf, c'est le plat du pays. S'il en est ainsi de ville à ville que sera-ce d'État à État ! Je disais en riant à ces Romains que le seul moyen d'arriver vite à l'unité pour l'Italie, eût été la durée du premier Empire. Cinquante ans sous les lois et l'égide de la France auraient mis de suite ces contrées à la hauteur de notre civilisation et de notre unité ; car rien ne leur manque en richesses intellectuelles et personnelles ; les individualités même, comme les villes, y sont peut-être trop fortes, trop exubérantes, et c'est là le plus grand obstacle à l'établissement de ce niveau général, et de cette abnégation nécessaire aux diverses fractions d'une nation, si elle veut se réunir en un tout homogène. C'est aussi cette exubérance de vie qui fait sortir tant de crimes du sein de cette noble terre, où tout est extrême en bien ou en mal. Enfin, tout en causant ainsi, nous en sommes venus à parler de la domination française dans les contrées où elle a passé et à la comparer à la domination anglaise : or, de ce parallèle, très-impartial, puisqu'il reposait sur des faits historiques, il résultait ceci : la France,

Digitized by Google

toujours généreuse et chevaleresque par caractère (elle venait de le prouver à Sébastopol) fait la guerre ou par justice ou par amour de la gloire, ou pour sa légitime défense, mais par intérêt, jamais ! Et surtout jamais par esprit d'asservissement. Quand elle a conquis un pays, elle ne cherche pas à l'asservir, elle l'élève à elle si c'est possible, elle cherche à se l'assimiler, à le faire participer au bienfait de ses lois, de son génie. Mais l'Angleterre? que l'Irlande, l'Amérique, les Indes se lèvent pour répondre et disent si Albion ne fait jamais la guerre par intérêt, et si l'asservissement ou la liberté, l'amélioration morale et matérielle des peuples conquis servent de base à sa politique ! Eh ! bien les masses en Italie sentent tout cela sans précisément s'en rendre compte, et elles haïssent l'Anglais instinctivement comme elles aiment la France.

Dans les divers parcs royaux que j'ai visités, rien ne m'a frappé comme la magnifique pièce d'eau de Caserte, si l'on peut ainsi désigner une large rivière, de l'eau la plus limpide, tombant entre des bois touffus réservés aux chasses royales et semés des pavillons des princes du sang, du haut de montagnes trop élevées pour porter le nom de hautes collines, et traversant ensuite avec une simplicité majestueuse la longue enfilade de bassins qui conduit ses ondes pures jusqu'au pied du palais.

Mais s'il est sur la terre un lieu de beautés, de délices souveraines, c'est Sorrente ! Sorrente

Où le berceau du Tasse est bercé par les flots,

où le poète peut s'écrier comme un de mes amis :

Au sein du golfe où tu reposes,
Ainsi qu'en un riant verger,
J'ai vu les myrthes et les roses
Mêlés partout à l'oranger !

S'il est un lieu semblable dans le paradis, je m'en contente pour l'éternité ! avec la contemplation de l'essence divine, la société de ceux que j'aimais et que jai perdus, ce sera mon ciel, je n'en chercherai pas de plus beau. J'espèrerais bien y retrouver l'âme du Tasse ! Infortuné Torquato ! à Sorrente son enfance heureuse,

Digitized by Google

ingénue, avec les baisers maternels !... à Ferrare l'amour d'Éléonore, les lauriers du poète, les fers du prisonnier ; à Saint-Onuphre, la résignation mélancolique et sans amertume du chrétien ; puis à ses restes le triomphe du Capitole et à son âme le ciel ! quelle épopée que cette vie ! — J'ai cherché la maison de sa mère Porcia, où il naquit, où il fut élevé jusqu'à l'âge de dix ans. Elle est dans une position ravissante ; mais l'habitation toute moderne est occupée par une lady anglaise. Rempli de fleurs rares, le jardin qui l'entoure finit en terrasse sur la mer, comme une des façades de la maison. Un pan de mur antique, doré par le soleil, dépasse un peu les constructions actuelles, la chaux et le badigeon l'ont respecté. C'est tout ce qui reste, dit-on, de l'ancien bâtiment, avec quelques débris au fond de la mer, sur lesquels j'ai vu la lune projeter doucement ses rayons au fond des flots bleus, la nuit, lorsque je veillais à mon balcon solitaire, tantôt prêtant l'oreille au clapotement monotone et immense des vagues, respirant des senteurs délicieuses et pénétrantes, mêlées avec une suavité infinie à la brise marine ; tantôt suivant de l'œil les ondulations fantastiques des flammes rouges du Vésuve. Oh ! que la parole humaine est impuissante, même la lyre, en face du charme inouï, des émanations sereines de ces soirs !

La maison de la sœur du Tasse est au contraire parfaitement conservée, mais située loin de la mer, à l'autre extrémité de la petite ville, adossée à la campagne et aux collines ; rien ne subsiste de la disposition primitive à l'intérieur ; le jardin seul offre un intérêt particulier ; il a conservé en partie sa vieille enceinte de pierres sèches contemporaine du Tasse ; quelques vénérables orangers, quelques rosiers du Bengale et quelques ceps tordus y végètent sans culture au milieu d'un épais gazon. Le propriétaire actuel a placé là, dans une niche, un mauvais, un ignoble buste du poète. A si peu de distance de Rome, il me semble qu'il eût été facile d'avoir mieux pour la ressemblance et l'exécution.

La cathédrale de Sorrente n'a rien de remarquable ; mais je voulus la voir, parce que dans ses murs mon cher poète reçut sa plus belle, sa plus pure, sa plus immortelle couronne; sa couronne d'innocence et de chrétien. Le curé du lieu cependant et son clergé

Digitized by Google

nombreux ignorent cette circonstance intéressante. Et à Sorrente, que sa naissance immortalisa, le Tasse aujourd'hui n'est presque plus connu que de l'étranger (1).

On prêchait en ce moment une station ou retraite dans cette même cathédrale. La foule était grande à l'église, le sermon allait commencer. Quelque chose de singulier près de la chaire attira mon attention. Je me glissai tout doucement de ce côté. C'était une poupée-femme de grandeur naturelle, vêtue entièrement de noir, avec des bandelettes de mousseline blanche sur la tête et autour du visage. On voulut bien m'expliquer qu'on allait prêcher sur les douleurs de la Vierge, et que je voyais une *Mater dolorosa*. La poupée, m'assura-t-on, ne reste pas impassible pendant le discours ; d'adroits mécanismes la font remuer, s'agiter, peut-être même gémir aux moments opportuns. J'eus le regret de ne pouvoir en juger.

Nous voulions voir Amalfi en allant à Pœstum, et à Vietri, au sortir de la vallée de la Cava que Valéry appelle « une vallée suisse avec des oliviers et le soleil de Naples, » nous avons découvert le golfe de Salerne, si différend de celui de Naples, quoique sous une latitude plus méridionale encore. Il est aussi austère, aussi désolé, aussi orageux que l'autre est riant, voluptueux et paisible. De Vietri à Amalfi, la route taillée dans des montagnes de roches nues, cotoie la mer sans autre barrière contre l'abîme qu'un léger parapet en maçonnerie. De loin en loin, des ravins où s'est ramassée la terre végétale sillonnent et coupent la montagne et les rocs, bordés de quelques bouquets de verdure, et, traversant la route, descendent jusqu'à la mer. Alors parfois une ou deux habitations adossées au chemin bai-

(1) Gajassi, sculpteur romain, d'une intelligence et d'un talent distingués, me racontait qu'il avait dessiné le modèle d'un très-beau monument pour le Tasse, à Sorrente. Il n'y a pas eu moyen de faire goûter son projet aux Napolitains. Bien différent du Romain, l'habitant du golfe, amolli par les délices des lieux qu'il habite, n'a pas le culte de la gloire ni des grands hommes (je parle du peuple) ; son culte à lui c'est le soleil, la paresse et le plaisir.

Digitized by Google

gnent leurs pieds dans les vagues, et une langue de terre s'étend le long du parapet avec des tonnelles et des berceaux de grands citronniers. Parfois aussi, quand l'entrée du ravin est plus large et forme comme une petite vallée, quelques groupes de pauvres maisons s'y dressent et s'allongent en village sur la route ou s'enfoncent entre les hauts rochers. Ainsi Majori, Minori, si renommées pour leurs excellentes oranges, Atrani, patrie de Mazaniello. Les pêcheurs y portent encore le costume pittoresque de cet infortuné roi d'un jour. Les barques sont encore là sur la plage où fut la sienne, et les filets se séchaient au soleil, car la mer agitée ne permettait pas la pêche; nous aurions volontiers demandé aux rochers quelques refrains de la musique d'Auber.

Amalfi est plus triste qu'une ruine entière. C'est encore la vie, mais une vie caduque, chétive, misérable, la vie végétative, pire que la tombe. Autrefois ses célèbres marchands, rivaux de ceux de Venise, partageaient avec eux le monopole du commerce de l'Orient. Elle eut ses jours de république illustre comme la ville des doges, comme Gênes, comme Pise. Un de ses enfants, Flavio Gioja inventa la boussole, ou du moins la fit connaître à l'Europe; elle soutint de longues luttes contre les Sarrasins, puis les Pisans portèrent les derniers coups à sa puissance humiliée; la mer ensuite est venue envahir, détruire tous les vestiges de sa grandeur passée. Plus de vaisseaux, plus de quai, plus d'arsenaux; une étroite route le long des flots, comme à Atrani, le village des pêcheurs et quelques pauvres barques secouées par la lame; sa cathédrale seule, dédiée à Saint-André, lui est restée. Le style byzantin y domine; elle s'élève majestueusement au-dessus de je ne sais combien de marches d'escalier; en sorte que d'en bas il faut presque renverser la tête en arrière pour l'envisager. Ses portes de bronze passent pour être un ouvrage byzantin de l'an 1000. Elle est ornée à profusion d'incrustations de marbre de couleurs éclatantes et variées. La crypte renferme le corps de saint André, l'apôtre, et elle est d'une grande richesse de marbres. L'ensemble de ce monument a quelque chose d'oriental et de triste qui sied singulièrement au site et au lieu.

Digitized by Google

Si l'on s'enferme dans la vallée d'Amalfi, entre les montagnes, on trouve de frais paysages qui rappellent souvent quelques gorges de nos Alpes du Dauphiné. Usines, filets d'eau limpide, bouquets de verdure surmontés de roches grises : seul, l'éternel citronnier détruit l'illusion. Le macaroni d'Amalfi passe pour être le meilleur de toute l'Italie ; c'est l'industrie et la *gloire* actuelle du pays ; on ne peut quitter Amalfi sans aller le voir fabriquer : il est en effet délicieux ; on nous en a servi sur tout le littoral, et aucun macaroni du monde n'en approche.

Nous avions au retour dépassé Majori, Minori, etc., etc. Nous approchions de Vietri en nous dirigeant vers Salerne, notre halte du soir, lorsque le soleil commençait à décroître et à s'abaisser à l'horizon ; l'immense golfe tout courroucé et blanc d'écume semblait une nappe de flamme ; mes yeux étaient fixés sur la rive opposée, où je devais aller le lendemain visiter les grands temples de Pœstum ; tout à coup, de cette plage lointaine, plate et nue que mon regard interrogeait, je vois surgir d'immenses colonnades dorées que le soleil couchant rendait visibles en leur reflétant ses rayons. Voilà les temples de Pœstum ! dis-je à mes compagnons. Nous étions si loin qu'on ne me croyait pas. Ils prirent leur lunette ; ce n'était pas un mirage ; malgré la distance, la colonnade se voyait d'une manière distincte. Seulement, l'éloignement et les reflets du soleil lui communiquaient je ne sais quoi d'indescriptible, de surhumain et de vaporeux, qui tenait de la vision plus que de la réalité. Je n'ai jamais vu rien d'aussi sublime en ma vie : un ciel oriental, un magnifique soleil couchant, une mer bleue et pourtant menaçante, des pyramides colossales de rochers nus d'un côté, et bien loin sur l'autre rive, la plage unie, morne et solitaire, et une apparition de vieux temples couleur d'or et de nuée, dressant sur la même ligne leurs longues colonnades doriques au bords des flots agités... Tant que le soleil leur prêta ses flammes, les temples demeurèrent visibles et mon œil ne les quitta pas... Puis, peu à peu, l'ombre descendit sur eux comme sur le ciel. Nous arrivâmes à Salerne à la tombée de la nuit ; la mer était grise et livrée à une affreuse tempête. C'était encore beau de grandeur et de tristesse ; car c'était la

Digitized by Google

tristesse à présent que j'allais rencontrer partout. Salerne et ses environs sont tristes quoique couverts de roses. C'est là sans doute que se sont réfugiées les fameuses roses de Pœstum, remplacées aujourd'hui par les blanchâtres tamarins et les pâles asphodèles qu'Homère plaçait autour du royaume des ombres. Nous partîmes de grand matin pour Pœstum; à Bataglia, on quitte la grande route de la Calabre pour le chemin de traverse. On passe le Turciano, puis en lac le Sélé ou Silarus des anciens. C'est entre cette rivière et Pœstum que Crassus défit l'armée de Spartacus. Là cessent les aspects de la civilisation européenne. Les rares figures humaines que l'on rencontre ont le profil énergique et farouche, la tournure et les vêtements des brigands si popularisés par la peinture. D'affreux petits buffles gris ou noirs, sales, puants, errent dans la campagne désolée, ou traînent deux à deux de légers charriots chargés de fagots épineux; les buffles alors ont un énorme anneau de fer passé dans les narines; c'est le seul moyen de dompter un peu leur férocité. La malaria règne en tout temps sur ces plages abandonnées et leur communique ses teintes livides. Trois monuments sont debout au milieu des débris : la basilique, le temple de Cérès et celui de Neptune. Ce dernier est le plus grand et le plus admirable; le Parthénon seul le surpasse en beauté, dit-on, parmi ce qui nous reste de l'architecture grecque; mais antérieur de quelques siècles à l'ère chrétienne (Murray Book dit de 600 ans) dans la sévérité, la noble simplicité, la solidité de son style, il doit être aux monuments du siècle de Périclès ce que nos sombres cathédrales romanes de France sont à la cathédrale ogivale du XIVe siècle. Le temps a revêtu d'une magnifique teinte jaune ces colonnes énormes; nous y avons erré longtemps dans le silence et le recueillement, entre deux horizons, l'un de montagnes couvertes de grands bois; l'autre de la mer azurée. En contemplant ces temples déserts sur la plage aride, je me suis rappelée ma vision de la veille. Comme elle effaçait la réalité! alors, vus à distance, animés par les reflets du soleil, les temples étaient jeunes et vivants; on eût pu distinguer, ce semble, les hiérophantes et les sacrificateurs conduisant autour de l'autel

Digitized by Google

l'hécatombe des bœufs aux cornes dorées et recouvertes de roses; maintenant, dans cette lumière limpide, tout près de mon œil et de ma main qui pouvait les toucher, comme ils étaient vides et morts ! Quelques couleuvres seules rampaient autour dans les broussailles, un corbeau lugubre effleurait de son aile noire l'auguste fronton...

Adèle GENTON.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

JEHAN PERRÉAL, DIT JEHAN DE PARIS,

Lue à la Société littéraire de Lyon, le 10 février 1858.

Vers la fin XVe siècle et au commencement du XVIe florissait à Lyon Jehan Perréal, qui se faisait appeler Jehan de Paris, lequel était déjà peintre en cette ville en 1594. Le 3 janvier de cette année, il fut mandé par le Consulat qui lui proposa « d'inventer quelques belles histoires et mystères pour la venue de la royne. » Il répondit qu'il « y penseroit et mettroit peine de le faire. » Le 24 février suivant, le Consulat lui donna huit livres tournois pour faire une robe, « attendu qu'il avoit servi et sert encore en la facture « de la poëtrie et versification qu'il a fallu faire pour les mys- « tères de l'entrée du roy (1). » Vers le même temps, il fut chargé par le Consulat de faire les peintures relatives aux Mystères qui furent représentées le 6 mars, jour de l'entrée solennelle de Charles VIII à Lyon. Ce fut Antoine Chivalet qui composa ces Mystères dont le sujet était probablement l'Histoire de saint Christofle (2).

(1) Il reçut encore du consulat, 1° soixante livres ; 2° deux écus d'or, le 2 mars, outre deux cents livres tournois qu'il avait déjà touchées du payeur de la ville ; 3° trente livres tournois, le 10 mars ; 4° et enfin quatre-vingts livres le même jour. Note de l'abbé Sudan.

(2) Voyez le *Manuel* de M. Brunet, art. CHIVALET.

Digitized by Google

Il est à présumer que Jehan de Paris suivit Charles dans sa campagne d'Italie; c'est ce que l'on peut conjecturer de la lettre suivante, adressée par ce monarque aux échevins de Lyon.

« De par le Roy de France, de Cecille et de Jérusalem :

« Très chers et bien amez, nous avons ja pieça retenu en nostre chirurgies (1) et varlet de chambre ordinaire Jehan de Paris que bien congnoissez et pour ce qu'il est présentement en notre continuel service, à l'entour de nostre personne, nous voulons que doresnavant ne l'imposiez aux tailles et subsides mises et à mettre. Advertissez-en nos eslus de Lyonnois... car tel est nostre plaisir. Donné à Verceil, le 22e jour de septembre 1495. Signé CHARLES, et plus bas *Briconnet* (2). »

Cette lettre fut présentée au Consulat le 15 octobre suivant, par Jehan Girard et Jean Archimbaud, parents et alliés de Maistre Jehan de Paris, habitants de cette ville.

En 1496, les peintres de Lyon firent des Statuts qui furent confirmés par lettres-patentes du mois de décembre de la même année. Jehan de Paris figure parmi les signataires de ces Statuts (3).

(1) Ce mot nous semble inexplicable; ne faudrait-il pas lire chirurgien? ce dernier mot pourrait très-bien s'appliquer, non à l'exercice de la chirurgie, mais aux fonctions de peintre de figures anatomiques que J. de Paris paraît avoir exercées d'après un passage de J. d'Auton (cité plus bas). Note de M. Marty Laveaux.

(2) Copie de C. B.—Voyez notre Notice sur André d'Espinay, cardinal-archevêque de Lyon, p, 11, et notre *Bibliogr. lyonn.* du XVe siècle, p. 20 de la 3e partie.

(3) Voyez les *Ord. des rois de France*, XX, 570, et les *Recherches* de M. Baux sur l'*Eglise de Brou*, p. 204, où on lit que Jehan de Paris exécuta plusieurs travaux de peinture pour Marguerite d'Autriche, et notamment les portraits de Marguerite de Bourbon et de Philibert-le-Beau.

Digitized by Google

Le 19 mars 1500, Anne de Bretagne fit une entrée solennelle à Lyon. Maistre Jehan le peintre et son varlet reçurent alors du trésorier de la ville, sept sols cinq deniers « pour avoir *arrondiz* de couleur, les grosses lettres qu'avoit faites Maistre Jehan Yvonnet (1). »

En 1501, Jehan de Paris fit un second voyage en Italie. Pendant qu'il était à Milan, naquit un enfant monstrueux dont Jehan d'Auton nous a laissé la description dans ses *Chroniques* (2). A son retour, il montra au roi Louis XII, qui se trouvait alors à Lyon., la figure de ce monstre qu'il avait « *pourtraite* après le naturel. »

En 1509, le célèbre médecin Corneille Aggripa (3), qui avait séjourné récemment à Lyon, écrivit de Dole à un ami qu'il ne nomme pas :

« Je savois depuis longtemps, mon respectable ami, jusqu'où va pour moi votre bienveillante inclination, mais, grâce au soin que vous avez eu de me communiquer la lettre que vous a écrite de Lyon l'honorable Jehan de Perréal, valet de chambre du roi, je dois le reconnaître, l'intérêt que vous prenez à ce qui me concerne, votre zèle pour ma réputation, vous imposent des procédés que je n'eusse osé m'attendre de votre part, ni même désirer. En effet, vous avez bien voulu non seulement mettre en françois une allocution que j'avois prononcée ici presque sans préparation,

(1) *Revue du Lyonnais*, nouvelle série, XIe, 123.—Trente sols tournois furent payés à Jenin de Beaujeu pour avoir fait « la rhétorique et facture des mystères de ladite entrée. »—Même *Revue*, p. 121, article de M, G. de Soultrait.

(2) T, I, p, 526 de l'édit. de M. P. Lacroix.

(3) Agrippa fut plus tard conseiller et historiographe de Marguerite d'Autriche, et ce fut lui qui prononça, à Malines, son Oraison funèbre. Voyez Guichenon, Savoye, 11, 189, édit. de Turin. Voyez aussi l'*Église de Brou*, par M. Philibert Le Duc, p. 32.

Digitized by Google

mais encore la répandre dans Lyon, et l'adresser à des hommes d'élite dont j'ai tout lieu de redouter la critique. Autant qu'il m'est permis d'en juger, soit par la correspondance de cet éminent personnage (*magnifici cubicularii*), soit par le témoignage que vous lui rendez entre nous, c'est un homme de qui nous avons plus à apprendre que nous n'aurions à lui enseigner. Vous croyez toutefois, par suite de l'obligeante prévention qui vous aveugle à mon égard, devoir me presser de répondre à ses questions; je me décide volontiers à le faire par la lettre que je joins à la présente, et en cela, je songe moins à déférer à votre prière, qui est une injonction pour moi, qu'à désinfatuer les tiers auxquels vous faites part des faibles productions de ma plume; car il est à propos qu'ils cessent de s'imaginer qu'il y a en moi quelque chose de divin (comme plusieurs ne feignent pas de l'écrire) ou du moins qu'ils ne me supposent pas un tel enivrement de moi-même. Vous me rendrez comme eux plus de justice en ne voyant en moi qu'un simple mortel que rien ne distingue du commun des hommes. Adieu, mon cher N..., daignez toujours me compter au nombre de vos bons amis. Dole en Bourgogne 1509 (trad. de M. P. R. de Saint-Genis). »

Anne de Bretagne quitta Lyon le 27 août 1509. Le lendemain, Jehan de Paris écrivit au Consulat que la « Royne avant son partement lui avoit dit qu'elle estoit très contente de la ville, et de ce qu'elle y avoit demeuré; qu'elle a trouvé ladite ville et les habitans en icelle si bons et de si bonne sorte qu'elle en aura longtemps mémoire, et que, quand ceux de Lyon voudront quelque chose devers le Roy, elle sera contente que l'on s'adresse à elle à cause du vouloir qu'elle a de faire plaisir à ladite ville (C. B.)... »

Jehan Lemaire de Belges, qui avait habité Villefranche en Beaujolais vers la fin du XVe siècle, et qui fit imprimer à

Digitized by Google

Lyon plusieurs de ses ouvrages, trouva en Jehan de Paris un zélé protecteur. Dans sa dédicace à Madame Anne de France, de son *Temple d'honneur et de vertus*, il fait entendre qu'il n'aurait pas eu le courage de l'exécuter s'il n'y eût été excité « par Jehan de Paris, painctre du Roy, qui, par le « bénéfice de sa main heureuse, a mérité enver les roys et « les princes estre estimé un second Appelles en painc- « ture (1). »

Dans sa *Plainte du Désiré*, espèce de drame dont la scène se passe à Lyon, Jehan Lemaire introduit la Peinture et la Rhétorique qui chantent alternativement les louanges de Louis de Luxembourg, mort le 31 décembre 1503 (2). La Peinture invite ses élèves à la seconder de leur art; Et toy, dit-elle:

Et toy, Jehan Hay, ta noble main chomme elle;
Vien veoir Nature avec Jehan de Paris
Pour luy donner ombraige et esperitz.

Enfin, dans sa *Légende des Vénitiens*, imprimée à Lyon par Jehan de Vingle en 1509, Jehan Lemaire nous apprend que Messire Symphorien Champier avait tiré Jean de Paris « des maschoires de la mort esquelles il s'estoit engouffré « par trop grand labeur, abstinence et vigilance....., par « quoy, ajoute-t-il, ledit Messire Symphorien a mérité la couronne civique, *quia civem servavit...* »

Un autre poète, Guillaume Cretin, qui a séjourné à Lyon, où l'on croit qu'il est né, invite cinq favoris des Muses à répandre avec lui des fleurs sur la tombe du vicomte de Falaise, tué l'an 1511, à la prise de Bologne en Italie :

Secourez-moy, et Bigne et Villebresme
Jehan de Paris, Marot, de La Vigne
Je ne puis plus à peine escrire ligne (3).

(1) Voyez l'abbé Goujet, X, p. 71, 74 et 82; l'abbé Sallier, *Mém. de l'Acad.*, édit. in-12, t. 20, p. 390.

(2) Voyez notre *Notice sur François de Rohan*, archevêque de Lyon, p. 6.

(3) Page 69 de l'édit. de Coustelier. Voyez l'abbé Goujet, X, 28.

Digitized by Google

Jehan de Paris figure dans la 32e Nouvelle de l'Heptaméron, de la reine de Navarre, où il est dit qu'il fit par ordre de Charles VIII, le portrait d'une fort belle dame que son mari avait fait tondre, et tenait étroitement renfermée pour la punir de lui avoir été infidèle.

Geoffroy Tory, après avoir dit, folio xlvj de son *Champfleury*, que, seul entre toutes les lettres, l'I garde sa droite ligne perpendiculaire à l'imitation du corps humain qui, lui étant sur ses pieds tout droit, la représente, ajoute que la figure qu'il en donne, a été faite d'après celle qu'un sien seigneur et bon ami Jehan Perréal, varlet de chambre et excellent peintre des rois Charles huitième, Louis dousième et François premier de ce nom, lui a communiquée et baillée « moult bien pourtraicte de sa main. »

Sous le N° 272 du Catalogue d'autographes de M. Gottlieb W... (Paris, Merlin, 1839) est inscrite une lettre de Jehan de Paris à Louis Baranger, du 4 janvier 1520, renfermant des détails intéressants sur l'état des arts à cette époque.

M. Bréghot du Lut, p. 335 de ses *Mélanges*, rapporte que Jehan de Paris, ayant eu, par lettres-patentes du roi, commission pour faire les réparations et travaux des remparts, donner les prix faits et marchés, etc., renonça à cette commission en faveur de la ville, au mois de mars 1523.

Corneille Agrippa, que nous avons déjà cité, écrivit de Lyon, en 1527, deux lettres à un ami qu'il n'a pas nommé; dans la première, datée du 3 avril, il lui dit : « Je désire que notre Jehan de Paris jouisse d'une bonne santé, mais surtout qu'il revienne auprès de nous à Lyon, ou qu'il me soit permis d'aller un jour vers lui... » La seconde lettre, datée du 7 mai, se termine ainsi : « *Saluta nobis R. D. Vasatensem quin et Fabrum atque Maurinum, ipsumque Johannem Parisiensem.* »

Parmi les personnages que Rabelais a placés dans l'Enfer

Digitized by Google

(11,30) est un Jan de Paris dont il a fait un *gresseur de bottes;* mais il s'agit là d'un héros de roman, car immédiatement après vient Artur de Bretaigne, *dégresseur de bonnets.*

On a de Clément Marot un *Rondeau*, sans date, adressé *aux amis et sœurs de feu Claude Perreal, lyonnois.* Il a plu au Père de Colonia (11,540), qui ne cite point son garant, de faire de ce Claude Perréal un valet de chambre du roi. C'était probablement un parent de Jehan de Paris. Quoi qu'il en soit, Marot, dans ce Rondeau, invite les amis du défunt, qui avaient du génie pour la poésie, à l'immortaliser par leurs vers, et il exhorte ses sœurs qui avaient du talent pour la peinture, à se peindre pleurantes près de la tombe de leur frère.

En 1848, M. Dufay a publié à Bourg de *Nouveaux documents* recueillis dans les *Archives de Flandres*, desquels il résulterait que Jehan de Paris a été le seul architecte du couvent de Brou, mais que les plans qu'il avait faits de l'église ont été largement modifiés par Van Boghen (1). Une pièce intéressante, reproduite par M. Puvis, nous apprend, p. 8 de sa *Dissertation sur l'église de Brou* (1839, in-8) que Michel Colombe avait exécuté ses patrons « selon le pour-« traict et très belle ordonnance faicte de la main de Jehan « Perréal, de Paris, peintre et Varlet de chambre ordinaire « du Roy (2). »

Il résulterait aussi de sept lettres découvertes par M. Le Glay, archiviste du département du Nord, relatives à la construction de l'église de Brou, que ce monument aurait

(1) *Revue du Lyonnais*, 1re série, t. 27, p 186. — M. Henri Martin, qui, dans son *Hist. de France*, t. 7, p. 367, a consacré une longue note à la louange de Marguerite d'Autriche, n'a pas oublié de mentionner Jehan de Paris parmi les artistes qui contribuèrent, avec Van Boghen, à la construction de l'église de Brou.

(2) Voyez l'*Église de Brou* par M. Philibert le Duc, p. 37.

Digitized by Google

eu pour architectes Jehan de Paris et Van Boghen (1), et pour sculpteurs principaux Michel Colombe (2) et Conrad Meyt. Ces lettres ont été écrites par Jehan de Paris et Jehan le Maire (3).

Tels sont les documents qu'il m'a été permis de recueillir sur Jehan de Paris ; tout incomplets qu'ils sont, j'ose me flatter qu'ils ne seront pas inutiles à mon savant confrère M. Jules Baux, et que de nouvelles recherches le mettront à même de venger ce personnage trop méconnu de l'injuste oubli dans lequel tous les biographes l'ont laissé depuis plus de trois siècles.

A. P. A.

(1) A ces deux architectes, il faut en ajouter un troisième, André Colomban, né à Dijon en 1474, mort à Brou en 1549. Voyez sa Notice dans le t. 2 de la *Biogr. de l'Ain*, par M. l'abbé Depery, aujourd'hui évêque de Gap.

(2) Voyez sur Michel Colombe, artiste appelé par quelques-uns Colomb ou Colombeau, la *Biographie de la Touraine*, par J. L. Chalmel.

(3) Voyez sur ce poète la *Biographie Lyonnaise*, p. 175.

Digitized by Google

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

—

SALON DE 1858 (1).

—

Ramenons nos lecteurs au salon avec les paysagistes. Ici il faut avouer notre embarras. D'un côté, MM. Paul Flandrin, Antony Viot, Ponthus-Cinier, Kniff, nous attirent, nous charment et attendent nos éloges, tandis que, d'un autre côté, voici MM. Monticelli, Baudit, Carrand et tant d'autres qui... Faut-il commencer par la critique ou par la louange? nous garderons celle-ci pour la fin; les lecteurs nous en sauront gré... peut-être.

Faire un bon paysage n'est pas aussi facile que plusieurs se l'imaginent : il faut à un paysagiste beaucoup d'esprit et des études variées. L'amour de la nature, le sentiment vif, chaleureux des finesses et des séductions qu'elle présente constamment dans tous ses ouvrages lui sont aussi indispensables que le sont, à un vrai portraitiste, les études anatomiques, et cette science unie à ce tact qui aide à deviner le fond d'un caractère à la seule inspection du visage.

Les arbres, les plantes, les eaux ont des physionomies particulières et qui changent avec les saisons et les lieux. Je ne veux pas trop exagérer la difficulté du paysage, mais il faut, ce semble, non moins d'habileté pour grouper agréablement cinq arbres,

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

nouer leurs branches et masser leur feuillage, que pour assembler avec harmonie cinq hommes ayant des costumes variés et des poses diverses.

C'est au choix des sites qu'il nous représente, c'est à la façon dont il rend les effets de perspective et dont il distribue la lumière, qu'on reconnaît le sentiment poétique d'un paysagiste. C'est surtout au fini des derniers plans qu'on découvre l'habileté de sa main, et c'est dans l'exécution des petits détails et dans la manière dont il anime ses tableaux, que son esprit se fait voir. C'est l'esprit, ou autrement le goût, qui veloute délicatement les gazons, découpe les touffes d'herbes, place ici plutôt que là une fleur, une branche morte, une tige fière et élancée.

Dire qu'un bon paysagiste *peint d'après nature*, est une expression inexacte. Un artiste qui copierait rigoureusement la nature serait incomplet et risquerait de faire du médiocre. Celui qui en est fortement saisi la poétise, l'idéalise, l'embellit. Il corrige ce qu'il y a de défectueux dans le site qu'il a choisi, et il supplée par sa propre invention à ce qu'il y manque. Ici il déchire davantage ces rochers et tourmente ces arbres ; là il éclaircit un coin de forêt, avance ou recule une colline, accidente le cours d'un ruisseau. Il anime, il vivifie ce que la nature lui offre et lui imprime un cachet qui est le sien. Il peint autant d'après ses souvenirs que d'après les paysages qu'il a sous les yeux, et au besoin même il prend une partie de celui-ci et une portion de celui-là pour les fondre en un tout harmonieux et saisissant.

Il y a du talent et beaucoup dans la *Vue prise à Damiette après l'inondation du Nil*, de M. Dauzats, dans la *Bourse de Hambourg détruite par l'inondation du 7 mai* 1852 de M. Mayer, et dans la *Vue de Venise* de M. Van-Mær. Ces tableaux représentent des maisons, des monuments, une certaine architecture enfin, et j'imagine qu'ils sont exacts. Ils doivent l'être ou c'est une faute capitale. Malgré tout le mérite que leur reconnais, je leur préfère telle autre petite toile, parce que l'artiste a dû y mettre non seulement de son talent, mais de son imagination.

L'imagination peut faire partie du bagage de M. Monticelli ;

Digitized by Google

je ne demande pas mieux. Il se peut que M. Monticelli ait les doigts aussi longs que ceux dont jouit le *procureur* de M. Seigneurgens, je ne sais. Pourtant, on peut-être à peu près sûr que M. Monticelli ne s'est jamais servi de ses doigts pour dessiner. Il faut connaître sa peinture pour en avoir une idée; c'est l'empâtement poussé au dernier degré de l'exagération.... un degré de plus, ce serait du badigeonnage. Sa couleur n'est pas mise avec un pinceau, ni même avec une brosse à cirage, comme celle qu'a trouvée M. Berthelemy pour faire sa mer profonde, ou M. Vollon pour peindre sa *Halte de Saltimbanques*, mais elle paraît appliquée avec la pointe du couteau. C'est un ramassis de petites plaques bleues, jaunes et blanches qui papillotent, grimacent et s'injurient sur un fond vert.

M. Imbert est de Marseille comme M. Monticelli; tous deux demeurent sur le même palier et se prêtent de temps en temps leurs palettes. M. Magaud dont nous parlions dans notre premier article, et qui est leur compatriote, devrait bien leur donner quelques conseils, que MM. Carrand et Vernay, à qui les gros pâtés bigarrés de MM. Monticelli et Imbert ôtent le sommeil, suivraient aussi avec beaucoup de fruit. Si ces artistes, et quelques autres dont les tendances vers ces excentricités sont cependant moins accusées, se présentent de bonne foi devant le public, s'ils sont jeunes et s'ils persévèrent dans cette voie, que nous enverront-ils dans cinq ans, ô mon Dieu?

On dit communément de certains paysages qu'ils ressemblent à un plat d'épinards ou à une omelette aux fines herbes. Ce sont les premiers termes de comparaison qui viennent à l'esprit en face de l'*Épisode de chasse* de M. Chenu et des toiles de M. Baudit. Ce dernier a surtout une manière à lui de peindre l'herbe et d'entrelacer les branches de ses arbres que M. Puvis de Chavanne aurait bien dû imiter... s'il avait admis de l'herbe et un arbre dans ce tableau qu'il appelle *Méditation*... Figurez-vous un ciel du bleu le plus foncé, une mer de la même couleur, une lune blanche projetant sur la mer des reflets blancs, un terrain impossible et un prêtre assis sur le rivage, le front dans ses deux mains, et paraissant bien malheureux d'assister à un tel

Digitized by Google

travestissement de la nature. M. Bellion est pris aussi d'une grande affection pour le bleu, mais il est plus gai.

M. Puvis de Chavanne, hâtons-nous de le dire, a exposé mieux que ce que nous venons de citer. Nous aurions parlé plus longuement de *La Fille d'Hérode donnant le signal du supplice de saint Jean-Baptiste* et de *Julie surprise par des soldats*, si ces œuvres étaient finies. Les expositions sont ouvertes, on le croyait du moins, pour les tableaux achevés et non pour les esquisses et les pochades. Cette légère observation s'adresse aussi à plusieurs autres exposants que nous eussions été heureux de louer.

Les lecteurs qui ne sont point entrés au salon vont trouver cette critique sévère. Ceux qui ont examiné les tableaux énumérés plus haut se rangeront de notre côté, surtout s'ils ont à cœur de voir se conserver les traditions de l'art véritable. On ne peut songer, sans ressentir une émotion pénible, à ces artistes, jeunes peut-être, qui lancés dans une autre voie, eussent eu des chances de succès, et qui participent gaîment à des extravagances dont leur donnent l'exemple quelques esprits impuissants ou malades. Que MM. les amateurs fassent de la peinture pour leur plaisir en oubliant d'en faire pour celui des autres, personne n'a rien à y voir. Qu'ils exposent alors chez eux et joliment encadrés leurs chefs-d'œuvre à l'admiration de quelques amis enthousiastes, et chacun les félicitera de choisir un passe-temps aussi inoffensif ; mais, par grâce, qu'ils ne les envoient pas aux expositions publiques !... Tout le monde y gagnera, eux les premiers, puis les jeunes gens que les nouveautés séduisent toujours et qui ne savent pas résister à la tentation d'imiter, puis le public qui vient là pour chercher des jouissances et qui trouve des déceptions, et, enfin, la critique qui voudrait bien n'avoir que des éloges à distribuer.

Les louanges sont peut-être aussi agréables à donner qu'à recevoir. Aussi, pour nous comme pour les lecteurs, nous avons hâte d'y arriver.

M. Paul Flandrin a un immense talent : c'est ce qui explique pourquoi il a toujours été beaucoup discuté et fort peu loué. Comme son frère Hippolyte, M. Flandrin est l'un des plus fervents

Digitized by Google

disciples et continuateurs de l'école classique. Il a fait de constants efforts pour détourner les paysagistes de la voie vulgaire où la plupart se sont engagés. Il a surtout prêché d'exemple : tous ses paysages ont un cachet de distinction et de poésie antique vraiment remarquable.

M. Paul Flandrin n'est pas le paysagiste de tout le monde. Il ne peut être bien compris et bien apprécié que des esprits cultivés. Il est essentiellement l'artiste dont nous parlions au début, qui invente son tableau plus qu'il ne le copie. Ce qu'il nous représente ne peut pas exister ainsi ; et pourtant on en est charmé. Il possède un attrait à lui qui attache et séduit plus l'esprit que les yeux, et qui fait que plus on le contemple plus on veut l'admirer. Il est classique dans toute l'acception du mot ; ses paysages rappellent tout d'abord les descriptions champêtres de Théocrite et de Virgile. Celui qui est dans le livret sous le nom des *Environs de Vienne* (*Dauphiné*) est dérobé à la vallée de Tempé. Son site des *Environs de Montmorency* ne fait-il pas souvenir de la fontaine de Blandusie, célébrée par Horace ?... Est-il possible de ne point prendre pour une nymphe cette jeune fille nue, prête à se baigner ; et est-ce autre chose que les *lenes zephyrorum animæ* qui courbent ces branches dorées par le soleil et qui laissent apercevoir à travers leur feuillage délié un pan de ce ciel trop bleu pour qu'il ne rappelle pas le ciel de l'Italie ?...

M. Paul Flandrin aime à renfermer ses paysages dans des cadres étroits, mais ses admirateurs ne perdent rien à cette exiguité, car nul n'a plus que lui le don de réunir autant de belles choses dans un petit espace. Tous ses détails ont un fini rare ; ses personnages, ses animaux sont parfaitement posés et dessinés. M. Flandrin traite le paysage avec le talent et la science que son frère apporte dans ses peintures historiques ou religieuses. D'ailleurs, ce n'est point seulement en qualité de gendre que M. Flandrin fait partie de la famille de M. Desgoffe, mais c'est encore comme élève... pour ne pas dire comme rival.

M. Flandrin n'est plus là ?... je puis dire que *Le soir en Dombes* de M. Antony Viot est le meilleur paysage de l'exposition,

Digitized by Google

et je suis sûr d'avance de n'étonner personne... pas même MM. Kniff et Ponthus-Cinier.

Si un peintre excelle à reproduire les eaux et à donner à l'ensemble d'un paysage la physionomie qui lui est propre, c'est M. Viot. Dans ses vues du Bugey, il a imité admirablement ces eaux moutonneuses, limpides et vertes que l'Albarine et la Valserine roulent sur des rochers tour à tour polis et mousseux. Cette année il nous envoie un site de la Dombes, il emporte un succès de plus.

La Dombes est un pays plutôt mélancolique que triste, et M. Viot a bien saisi et bien rendu cette différence. De même que M. Flandrin, il ne demande pas trop ses effets à la couleur, et, au premier abord, il ne séduit pas autant que M. Ponthus-Cinier. Mais lorsqu'on l'a étudié on ne sait trop le louer. C'est comme un de ces livres précieux que plus on lit plus on trouve beaux ; comme un de ces hommes rares qu'on estime davantage à mesure qu'on les connaît mieux.

Quelle vérité frappante dans tous les détails de cette petite mare qui est sur le premier plan ! Quelle vigueur dans ces troncs d'arbres d'où s'élancent des branches si habilement emmanchées ! Comme le jour s'enfonce dans cet angle de forêt, comme l'air joue à travers le feuillage !... Le peintre a reproduit ce que le poète avait chanté :

> Le roi brillant du jour, se couchant dans sa gloire,
> Descend avec lenteur de son char de victoire.
> Le nuage éclatant qui le cache à nos yeux
> Conserve en sillons d'or sa trace dans les cieux,
> Et d'un reflet de pourpre inonde l'étendue.

Le soleil va disparaître derrière la douve qui termine l'étang. C'est l'heure du crépuscule. Tout le paysage est plein de ce demi-jour qui est plus difficile a imiter fidèlement que les grands effets de lumières.

M. Viot est un artiste fort habile et, ce qui est plus rare, un travailleur patient et consciencieux. On ne peut pas dire qu'il appartienne à cette école plutôt qu'à celle-ci ; il est chasseur

Digitized by Google

et comme tel il aime la nature, il sait l'observer, et il copie en le poétisant ce qui lui plaît, ce qui l'impressionne dans les pages de son grand livre. Il est sévère pour lui-même; il ne quitte son œuvre que lorsqu'il est arrivé à reproduire exactement sa pensée. Ses aquarelles et ses gouaches sont très recherchées, et dans les collections de ses admirateurs on le trouve à côté de Guindrand. Comme sa modestie est égale à son talent, il est resté jusqu'ici un peintre tout provincial. Sans s'en douter peut-être, il a fait pour la décentralisation artistique, si à la mode aujourd'hui, beaucoup plus que la plupart de ceux qui la prêchent à tout propos. C'est à Lyon surtout qu'il jouit d'une réputation incontestable. Mais n'exposera-t-il jamais à Paris ?... Dans ce cas, tant mieux pour ses confrères parisiens; il n'y aura de mécontents que ceux qui, comme nous, seraient heureux de le voir réussir là-bas comme ici.

M. Humbert de Mareste est de Bourg comme M. Viot, et bien qu'ils fassent une paire d'amis, on ne risque rien à les classer dans un compte-rendu l'un après l'autre. M. Humbert n'a envoyé, cette année, qu'une aquarelle qui, il faut le dire, ne produit pas au premier coup d'œil un grand effet. C'est un site des Pyrénées, grandiose, tourmenté et où le vert domine. Il faut le regarder longtemps pour l'apprécier comme il le mérite. Les petites toitures qui surgissent derrière un accident de terrain font valoir la hauteur des montagnes; peu à peu on s'habitue à cette confusion, à ce ciel chargé, à cette verdure luxuriante et on rend à l'auteur les éloges qui lui sont dûs.

M. Humbert est un artiste vrai et convaincu; la nature l'impressionne très-vivement;... Personne ne lui souhaite autant de bien que moi, aussi je voudrais qu'il n'eût que douze cents francs de rente; il prendrait alors plus souvent le chemin de son atelier et nous fournirait des occasions plus nombreuses de lui témoigner nos sympathies.

M. Ponthus-Cinier a aussi un talent qui nous est très-sympathique; c'est un coloriste attrayant, fécond comme Rubens et souvent coquet comme Watteau. Il jouit d'une vogue méritée mais dont il subit trop volontiers les exigences. S'il demeurait

Digitized by Google

quinze jours pour achever un paysage au lieu de le finir en une semaine, nous serions certainement forcés de l'admirer davantage. Il possède à un haut degré cet esprit, ce goût dont nous parlions au début. Ses eaux sont parfaitement réussies et reflètent à s'y méprendre les couleurs des objets qui les environnent. Tous ses plans sont savamment indiqués, et ses lointains fuient très-bien. Il aime la lumière et connaît le moyen de s'en servir ; il imite avec succès cette vapeur bleuâtre qui enveloppe les montagnes vues au loin, et il a pour animer ses toiles un faire tout poétique.

Cependant il est trop uniforme ; on dirait qu'il s'efforce de donner à tous ses paysages le même air de famille ; cela tient à sa trop grande facilité. Ici et là ses cieux ont des lourdeurs, et quelques-uns de ses nuages sont un peu trop solidement modelés ; il empâte aussi quelquefois, mais il le fait si à propos et le déguise avec tant d'habileté, que je serais désolé que vous vous en fussiez aperçu.

M. Appian est l'antipode de M. Ponthus-Cinier ; autant celui-ci aime la lumière, autant cet autre la dédaigne. M. Appian dessine au fusain avec une grande fermeté, mais pourquoi s'obstine-t-il à donner à sa peinture les teintes sombres de ses dessins ?... Il pousse aussi trop loin l'amour de la ligne horizontale ; ses avenues d'arbres ont l'air d'avoir été alignés hier par les ciseaux d'un jardinier ; ses montagnes manquent d'excavations et leur silhouette est raide, droite comme une route impériale. On ne peut pas, cependant, lui refuser une certaine originalité qui fait oublier sa monotonie ; il entend parfaitement la perspective et il y a dans ses tableaux beaucoup d'air, à défaut de soleil.

M. de Kniff est de Bruxelles ; c'est un jeune arrivant plein d'imagination et de verve ; ceux qui n'ont fait sa connaissance qu'au salon de Lyon ne seront pas surpris d'apprendre qu'il a obtenu une médaille à l'exposition de 1857. *La Mare*, qu'on peut placer immédiatement après *le Soir en Dombes* de M. Viot, sinon à côté est saisissante de vérité. La toile est grande, mais la composition est simple ; ce sont quelques vaches chassées par un pâtre qui descendent une colline pour venir se désaltérer. On sent qu'on est en plein été, le ciel est chaud, l'air pèse, le feuillage est

Digitized by Google

brûlé par l'ardeur du soleil.... et cette mare est si fraîche, qu'on se prend, quand on la contemple, à avoir chaud et soif à son tour.

M. de Kniff a ici trois paysages qui lui font le plus grand honneur. Il néglige parfois ses accessoires, mais ses vaches ne seraient pas déplacées dans un tableau de M. Paul Flandrin. M. Boulangé a dû quitter l'atelier de M. Delacroix avant de s'enrégimenter parmi les trois mille peintres qui se disputent la forêt de Fontainebleau pendant la belle saison. Son tableau *Sous bois* rappelle *l'Avenue du château de Pétershein* de M. de Kniff, mais il a plus de couleur ; ses feuillages sont massifs et ses troncs d'arbres ont un éclat peu naturel.

M. Lortet représente l'école de Calame ; M. Cheret imite davantage, cependant, ce maître genevois ; il lui faut des sites déchirés, des rafales dans les sapins, des torrents écumeux. M. Le Gentile a une imagination plus paisible ; sa *Vue prise aux environs d'Aubusson* n'est pas dépourvue de sentiment poétique, il s'en faut, mais la peinture est grasse et trop verte.

Le Café sur le bas Danube de M. de Tournemine est plein d'une couleur chaude et lumineuse qui fait rêver à l'Orient : son eau a une profondeur et une transparence bien rendues. Si nous avions un choix à faire, nous hésiterions entre ce tableau de M. de Tournemine et la marine de M. Meyer. M. Girardon a aussi exposé une marine : *Les rochers de Mornas* ; nous sommes joyeux de lui dire que cette toile nous a réconcilié avec lui, car, avant de la connaître, nous avions cru remarquer dans sa manière quelque tendance vers celle de M. Monticelli.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre plus longuement sur les œuvres de MM. Léon Fleury, Saltzmann, Saint-Marcel, Achard et Brissot de Warville qui, à des degrés différents, se font distinguer au milieu de l'encombrement des paysages, par des qualités gracieuses ou sévères.

Il y a encore dans la salle réservée aux aquarelles quelques paysages qu'il faut mentionner : la *Grotte de la Balme* et des vues prises au milieu même de la ville de Lyon, par M. Aug. Thierriat, conservateur du musée et professeur à l'école de dessin : trois vues

Digitized by Google

des environs d'Avignon de M. Laurens, et un paysage de M. Louis Jogue. M. Jogue s'adonne en artiste aux retouches des photographies, et il s'y adonne spécialement; c'est dommage, car lui qui possède la meilleure aquarelle peut-être de M. Viot est capable d'en produire aussi de fort bonnes. C'est d'après ses dessins, qui sont d'une exactitude remarquable, qu'ont été faites les gravures du curieux ouvrage sur les sangsues par M. le docteur Ébrard.

Pierre BARBIER.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Lettre du Dr Chardon au Directeur de la *Revue* à propos du Guide des Adultes.

Monsieur le Directeur,

Veuillez me permettre de rectifier une erreur. M. l'abbé J.R., dans la courte analyse qu'il a bien voulu donner du *Guide des adultes* dans le dernier no de votre intéressant recueil, a dit, sans doute pour n'avoir pas lu assez attentivement, que je demande la suppression des avocats. Je ne puis laisser peser plus longtemps sur moi cette assertion. J'estime trop le barreau et je sais trop les services que les avocats rendent à la société quand ils suivent leurs devoirs, si bien tracés par le chancelier d'Aguesseau, pour les considérer comme nuisibles. Loin de là, je dis dans mon livre que si les avocats ne suffisent pas comme intermédiaires entre les plaideurs et les tribunaux, il faudrait, pour que les affaires s'expédiassent plus rapidement, que les avoués fussent remplacés par des commis attachés aux tribunaux, ayant à leur tête un directeur, non que j'accuse les avoués de lenteurs calculées, mais à cause des formalités compliquées qui se succèdent entre leurs mains et semblent s'appeler les unes les autres pour perpétuer les procès et ruiner les familles. Au reste, pour bien apprécier ce que j'ai exposé à ce sujet, il faut lire en entier le chapitre touchant la jurisprudence.

Permettez-moi aussi de faire observer que M. l'abbé J. R. est allé un peu loin en m'accusant presque de médisance sans doute au sujet des caractères qui se présentent comme corollaires de mes remarques morales, et disant qu'on pourrait y reconnaitre telle famille, etc.

Je ne dois compte à personne des diverses sources où j'ai puisé mes observations, et je me bornerai à dire ici qu'à cet égard mes intentions sont pures et nullement entachées d'aucun mauvais esprit. J'ai voulu le bien de mes semblables et leur être utile autant que possible par mes conseils, voilà tout.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

CHARDON Dr.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

La nomination de M. Victor de Laprade a été fêtée dans notre ville par de nombreux banquets ; parmi les pièces de vers auxquelles ces banquets ont donné lieu, nous citerons celle de M. Antoine Mollière, l'auteur *des Lois intimes de la Société* :

Quand tu pris ton essor, jeune et le front vainqueur,
Pour t'en aller frapper aux portes immortelles,
Nous étions avec toi, nos pieds suivaient tes ailes,
Nos cœurs battaient avec ton cœur.

Maintenant que pour toi ces portes sont ouvertes,
Que ta place est conquise au sénat des esprits
Et que ton cœur, plus grand encor que tes écrits,
Bat d'orgueil sous les palmes vertes ;

Ne se comprend-il pas que nous, à notre tour,
Partageant le bonheur comme alors l'espérance,
Nous fêtions, même avec un peu d'intempérance,
Le jour désiré du retour?

Oui, tous se sont émus, jusqu'au vieux philosophe,
Qui, secouant l'ennui de son poudreux jargon,
S'efforce, sur ta lyre, à bien prendre le ton,
Pour chanter et pour boire en strophe.

Chanter ? Du grave il craint de passer au fausset.
Mais pour boire, il est pris ; à flots que le vin coule,
Ne doit-on pas sacrer avec pareille ampoule
L'héritier d'Alfred de Musset ?

Il y faudrait vraiment et le thyrse et le lierre,
Et la coupe d'Hercule à vider d'un seul trait.....
Mais prenons-le plus haut ; car ici m'apparaît
Des royautés la plus altière.

La grande poésie est un royal bandeau
Qu'aux fronts élus Dieu seul de sa propre main pose :
Symbole du pouvoir donné sur toute chose
Et du sacerdoce du Beau.

Honneur à qui reçut ce noble ministère,
A qui surtout le sait fidèlement remplir,
Fier de sanctifier et jaloux d'embellir
Nos tristes jours sur cette terre.

Ainsi tu l'as compris. Dirai-je tous tes chants ?
La *Psyché* si suave et l'*Hermia* si pure,
Tes vers jaillis du cœur ou bien de la nature,
Tes saints *Poèmes* si touchants !

Pensive, sérieuse, aux régions sereines
Ta poésie a beau s'élancer d'un seul bond,

Digitized by Google

Elle sait aussi bien, avec l'impur limon,
Pétrir les Grâces souveraines.

Et les rois du talent en ont connu le prix ;
Mais si de cette cour leur vote t'a fait prince,
Pour nous Paris en toi couronne la province
Vengée enfin d'un long mépris.

Au pays de son choix, où ta Muse novice
Osa ses premiers pas, tenta son premier vol,
Oh ! que n'adhères-tu comme la plante au sol,
Comme à la tige le calice.

Au moins des vieux amis ressouviens-toi toujours ;
Si de ton doux commerce un jour Paris les frustre,
Ils t'aimèrent obscur, aime-les donc, illustre ;
L'amitié se plait aux retours.

Mais que longtemps encor, longtemps le ciel propice
T'enchaine près de nous à l'autel du foyer,
Car devant cet autel ton genou sait ployer,
Ton cœur aime son sacrifice.

Heureux fils ! c'est par toi que ton père est heureux !
En ces deux simples vers tient toute votre histoire :
Il t'enseigna l'honneur et tu lui rends la gloire,
Vous êtes quittes tous les deux.

Buvons donc à tous deux, versant nos vœux limpides
Sur ces jeunes lauriers et sur ces cheveux blancs.
Qu'ils vivent l'un pour l'autre, et qu'au banquet du temps
Leurs coupes ne soient jamais vides !

25 février 1858.

— Le *Moniteur* du 29 mars publie un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique sur les Sociétés savantes, qui donne en partie satisfaction à quelques-uns des vœux de M. Bouillier, et surtout à ses plaintes contre le Comité historique.

Cet arrêté comprend plusieurs mesures qui auront pour effet de stimuler le zèle des Sociétés savantes, et de donner plus de publicité à leurs travaux.

Malheureusement nous ne pouvons nous empêcher de concevoir quelques doutes sur leur efficacité quand nous voyons que ce n'est pas l'Institut qui est appelé à cette organisation, mais l'ancien Comité historique reconstitué sous le nom de Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

En attendant, le Mémoire de M. Bouillier reçoit un accueil sympathique de la plupart des grandes Académies de la province. L'Académie de Lyon vient de recevoir sur ce projet d'association avec l'Institut deux rapports très-favorables, l'un de l'Académie d'Aix, par M. Pinaud-Giraud, conseiller à la Cour, l'autre de l'Académie de Montpellier, par M. Victor de Bonald. M. Bonnet a été chargé de rendre compte à l'Académie de ces deux rapports.

—Une communication fort intéressante a été faite au Comité archéologique de Lyon, dans sa séance du 5 mars, par M. Henri Morin-Pons. M. Morin

Digitized by Google

a fait connaître avec détail l'organisation et les priviléges de la corporation des monnayeurs de Lyon, ses usages particuliers, sa juridiction, ses associations avec les corporations semblables des villes voisines où il existait des ateliers de monnaie. Elle tenait un rang élevé dans la cité, et se rapprochait même de la noblesse. M. Morin a analysé ses chartes inédites ou peu connues qui renferment sur tous ces sujets de précieux détails, et dont il a su faire un choix très-judicieux.

Plusieurs questions importantes se rattachent à l'histoire monétaire de Lyon, entre autres celle de savoir comment la souveraineté était partagée entre les archevêques et les chanoines-comtes de la ville. M. Morin a montré que cette double souveraineté avait continué d'exister jusqu'au jour où le droit de battre monnaie, ce privilége par excellence, avait été revendiqué à titre exclusif par la couronne. Ce dernier fait a eu lieu précisément peu de temps après l'administration de l'archevêque Charles d'Alençon, cousin de Charles V, et dont M. Morin-Pons a particulièrement étudié les actes.

Après avoir entendu cette communication dont le moindre intérêt était de porter sur un genre d'étude nouveau jusqu'ici pour l'archéologie lyonnaise, le Comité a voté à l'unanimité des membres présents l'adjonction de M. Allmer et de M. de Bombourg, de Trévoux, celui-ci à titre de membre correspondant.

—Le jeudi, 11 mars, on a dressé sur son piédestal la statue du maréchal Suchet, encore enveloppés de ses voiles et cachée aux yeux impatients. On dit beaucoup de bien de ce monument consacré à une de nos gloires militaires les plus nobles et les plus pures, et destiné à embellir un de nos plus beaux quartiers.

— Le lendemain 12, une fête brillante donnée au profit de l'Œuvre des petits filles des soldats, attirait l'élite de la société lyonnaise sous les voûtes élégantes de l'Alcazar. Ces murs, habitués aux éclats des plaisirs bruyants, semblaient presque étonnés de voir une société gracieuse, mais digne, empressée mais réservée et portant le cachet de la distinction et du bon goût. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette fête qui a été aussi lucrative que belle. Les artistes-militaires ont été fort applaudis ; mais, ce qu'on n'a pu assez admirer, outre le talent des chanteurs, des exécutants, des acteurs et l'éclat résultant des brillantes toilettes remplissant la salle magnifiquement éclairée, c'est l'ordre parfait qui n'a cessé de régner, l'empressement des jeunes chevaliers de la fête, l'attention minutieuse des organisateurs qui n'ont rien abandonné au hasard, et l'entente parfaite de tous les services qui a laissé toute cette immense foule contente et satisfaite.

—Le concert de M. Pontet a tenu tout ce qu'on s'en promettait; cet habile artiste qui a si profondément modifié nos mœurs musicales à Lyon, a vu combien nos compatriotes lui savaient gré de ses efforts. Une foule d'équipages stationnant sur le quai Saint-Antoine avait amené, dans la vaste salle des Antonins, une société qui se trouvait trop à l'étroit. Si les morceaux joués par le bénéficiaire ont été plus particulièrement applaudis, l'admiration pour ce talent magistral n'était par le seul mobile des amateurs, la reconnaissance y avait sa part. Mes de Joly et Rey-Balla, MM. Warnots et Cazaux ont eu aussi leurs bravos et c'était justice ; là encore plusieurs sentiments conduisaient les mains ; on savait gré à ces éminents artistes de leur aimable concours comme de leur talent.

—Le 20, au Grand-Théâtre, la foule qui s'était rendue à l'invitation de M. Sain-d'Arod, écoutait avec un vif intérêt le concert historique et religieux que le maître donnait à son bénéfice et dont il avait choisi les élé-

Digitized by Google

ments avec le soin et le talent qu'on lui reconnait. Au milieu des morceaux qui avaient fixé l'attention, il en était un qu'on pouvait regarder comme hors ligne. *Les Noces de Cana*, grand Oratorio par M. Elwart, joué pour la première fois à Lyon, ont soutenu la réputation qu'elles s'étaient acquises à Paris, et les artistes lyonnais n'ont pas cru pouvoir mieux témoigner leur sincère admiration à l'auteur qu'en allant lui donner une sérénade à la mode italienne. M. Elwart a été touché des sympathies qui lui ont été témoignées, et nous espérons qu'il en gardera le souvenir.

— On comprend qu'après ces fêtes le public ait eu besoin de repos, et que MM. Nauwelaers et Smetkoren, malgré une habileté reconnue, et surtout M. Goria, malgré sa réputation, se soient trouvés victimes de la position désavantageuse que leurs faisaient leurs devanciers. Ces Messieurs prendront leur revanche l'année prochaine, et nous saurons d'avance que nous avons des artistes de mérite à applaudir.

— *La Fille du Ciel*, pièce d'auteurs lyonnais, dont la 1re représentation a eu lieu le 19 mars, sur notre première scène, a eu un succès plus grand encore que celui de la *Lore-Ley*, des mêmes auteurs. La musique spirituelle et légère de M. Luigini a parfaitement accompagné et rendu la pensée de M. Justamant; quant aux décors, ils égalent ce que Paris a de plus beau. Le ciel étoilé, le jet d'eau, le palais, ont été accueillis par des bravos, l'apothéose par des applaudissements répétés. La pièce continue ses représentations avec un succès dont tout le monde peut revendiquer sa part.

— M. George Hainl, qui a pris décidément la ville de Bourg en affection, a encore donné un concert au Théâtre de cette ville et y a produit le jeune et beau talent de sa fille, Mlle Marie Hainl; hâtons-nous d'ajouter que la société de Bourg a applaudi la jeune artiste, heureuse du triomphe qu'elle obtenait sous les yeux paternels. M. et Mme Hustache, professeurs à Lyon, la Société Chorale de Bourg et des amateurs habiles, prêtaient leur bienveillant concours à cette charmante solennité.

—Les journaux de l'Ain continuent à s'égayer aux dépens des journalistes voyageurs qui, à propos de l'inauguration du chemin de fer de Genève, ont pris l'église de Brou pour l'Hôpital, ont découvert à Bourg un jardin botanique qui n'a jamais existé et confondant les noms, les dates et les choses, ont écrit l'histoire à peu près comme M. Alexandre Dumas ses romans.

— Les anciens abonnés de la *Revue* se rappellent quelques articles charmants de M. Béliard, dont la plume fine et spirituelle a plus d'un rapport avec celle de Sterne. *Faut-il battre sa maîtresse?* est une délicieuse plaisanterie où l'on trouve autant de savoir que d'originalité. *Les femmes marseillaises et les maris marseillais*, sont empreints d'une gaîté pleine de malice; enfin une *Excursion dans le Midi* (1844 et 1845) a été reproduite par plusieurs journaux de Paris et de la province. Nous sommes donc heureux d'annoncer, pour le prochain numéro, *La prima donna*, Nouvelle ou Esquisse de mœurs du même écrivain; ce sera une bonne fortune pour nos lecteurs.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

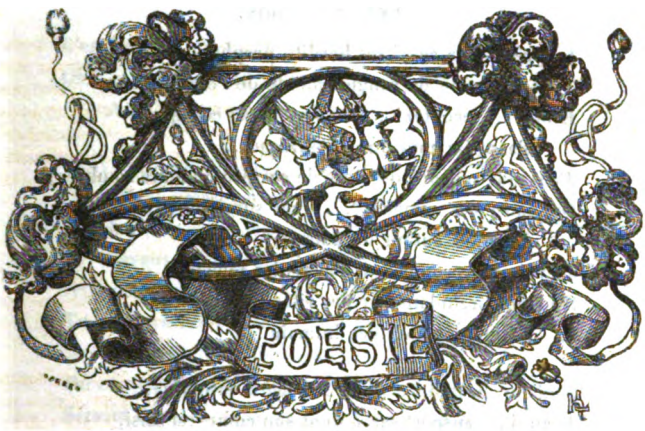

VERCINGETORIX.

Le barde doit avoir un luth qui retentisse
Pour les grands citoyens tombés pour leur pays ;
C'est à lui de venger d'un oubli sans justice
Ceux que la fortune a trahis !
Il faut que, dissipant la brume séculaire,
Il réclame pour eux le culte populaire
Dont leur nom fut déshérité ;
Il faut que, roi des temps, son hymne expiatoire
De tout noble proscrit méconnu par l'histoire,
Exhume l'immortalité !

Pourquoi vanter toujours certains héros antiques ?
C'est assez applaudir aux vertus de Caton !
C'est assez s'inspirer d'élans patriotiques
Au tombeau d'Aristogiton !
Je fouille, ô mon pays ! dans ton martyrologe :
N'est-il pas, dites-moi, digne d'un juste éloge
Et de plus de célébrité,
Ce Vercingétorix qui, dans son noble rêve,
O Gaule ! de César voulut briser le glaive,
Et mourut pour ta liberté ?...

Digitized by Google

La prêtresse a cessé ses bardits prophétiques,
Tristes comme un sanglot monté de l'océan....
Ecoutez... écoutez!.. sous les chênes celtiques
Passe un murmure d'ouragan...
J'entends sourdre des voix de ces profondeurs sombres;
Qui cause ces rumeurs?... d'où surgissent ces ombres
Errantes autour du dolmen?
Je vois, je reconnais, à travers les ténèbres,
L'eubage préludant par des rites funèbres
A quelque sacrifice humain!

Soudain, le geste ardent, le regard fatidique,
Beau du transport sacré dont son cœur est saisi,
Un jeune homme s'élance à l'autel druidique,
C'est le rostre qu'il a choisi.
Sous les plis d'un drapeau, sa main tient une épée;
Muette, autour de lui la foule s'est groupée,
Pour mieux se suspendre à sa voix.
Elle résonne enfin dans l'horreur du silence,
Comme le vent des nuits quand son souffle balance
Le vert panache des grands bois.

— « Ont-ils, ces étrangers dont l'orgueil nous accable,
Ont-ils assez proscrit nos prêtres et nos dieux?
A-t-il assez sur nous, leur César implacable,
Fait peser son joug odieux?...
Laisserons-nous bannir nos magistrats des villes,
Changer nos mœurs, souffler les discordes civiles
Dans notre fédération?...
Par le glaive d'Hésus soient fauchés nos fronts libres,
S'il nous faut voir ainsi saigner toutes les fibres
D'une héroïque nation!

Prêtres et citoyens, guerriers de l'Arvernie,
Jurons par Teutatès sur l'étendard gaulois,
Jurons guerre aux Romains, guerre à la tyrannie
Qui veut nous imposer des lois.
Frères, l'heure a sonné! vengeance! plus de larmes!
Vengeance! que partout ce cri sinistre: aux armes!
Roule de forêt en forêt!

Digitized by Google

C'est le jour, c'est le jour d'affranchir ce rivage !
Oh ! le Gall généreux plutôt qu'à l'esclavage
A mille trépas sourirait !...

C'est toi, farouche Héla, reine des funérailles,
Que contre l'étranger invoque ma fureur !
Marche, marche avec nous, qui, géants des batailles,
Savons t'embrasser sans terreur !
Jette aux vents tes cheveux, ô ma Gaule ! ô patrie !
Tu nous verras briser la main qui s'est flétrie
Par le meurtre de Dumnorix,
Ou ce drapeau sacré dont ma tête s'ombrage
Servira de linceul sur un champ de carnage
Au corps de Vercingetorix ! »

Il a dit : un seul cri sort de mille poitrines,
Mille bras frémissants s'agitent dans les airs ;
L'enthousiasme saint fait battre les narines,
Les regards lancent des éclairs.
Pareils aux chefs thébains qu'Eschyle a mis en scène,
Tous jurent, s'il le faut, par le sang de leur veine,
De mourir pour la liberté ;
Tous, d'une seule voix, proclament chef suprême
Le guerrier qu'ils trouvaient grand comme Thor lui-même,
Près du men-hir ensanglanté.

A l'appel belliqueux qu'il fait dans Gergovie,
Bientôt de l'Armorique aux rives de l'Isar,
Les Gaulois indomptés, dédaigneux de la vie,
Se sont ligués contre César.
Qui les arrêterait lorsque la charge sonne ?...
César ?... — Ils le vaincront ; voyez-le qui frissonne
Sous leur impétuosité !
Fils de Brennus, courage ! et votre territoire
Est libre... mais déjà l'inconstante victoire
Trahit leur intrépidité.

Je le vois repoussé dans les remparts d'Alise,
Le héros qui t'arma contre les oppresseurs,
O Gaule ! Dans un jour qui les immortalise,

Digitized by Google

Je vois tomber tes défenseurs !
En vain sur l'ennemi fondant tête baissée,
Leur sublime valeur, hélas ! s'est surpassée ;
Trahis par le sort des combats,
Ils ne se plaignent pas : ton amour les anime.
Mais Vercingétorix, le guerrier magnanime,
Se dévoûra pour ses soldats.

Qu'on amène au héros son cheval de bataille !
Une larme, une seule, a coulé sur sa main ;
Sous ses armes de guerre il redresse sa taille,
Et marche vers le camp romain !
Aux pieds du proconsul, là, jetant casque et lance,
Il tend aux fers ses mains, noble dans son silence
Et triste sans être abattu.
Hélas ! six ans plus tard, à la honte de Rome,
La hache d'un licteur frappait dans ce grand homme
L'héroïsme de la vertu.

Tel, et fumant encor sous les coups de la foudre,
Historique Titan, un soldat malheureux,
Naguère, alla trouver, sublime dans la poudre,
Un peuple qu'il crut généreux.
On sait le triste sort que lui fit l'Angleterre.
Ce grand dépossédé du trône de la terre
Fut jeté sur un morne écueil...
Il y mourut. Son spectre encor présent au monde,
Le jour où croulera la Ninive de l'onde,
Exultera dans son cercueil.

Par mon ciseau sans art l'Harmodius gallique
Dans toute sa grandeur n'a pas été sculpté ;
Puisse son dévoûment à la chose publique
Par nous, du moins, être imité !
L'égoïsme longtemps nous a corrodé l'âme.
Sur un autel nouveau quand brillera ta flamme,
Liberté, moderne Vesta !
Qu'elle soit le flambeau qui rend la nuit lucide,
Et non le noir bûcher qui dévorait Alcide
Sur le sommet du mont Æta !...

Rollin, capitaine au 10e dragons.

Digitized by Google

DES PEINTURES

QUI DÉCORENT

LES ANCIENS MANUSCRITS

Les manuscrits du Moyen-Age et ceux de la Renaissance ont toujours obtenu l'attention des savants, mais les miniatures qui les décorent n'ont pas été peut-être appréciées autant qu'elles le méritent; jusqu'à nos jours, elles n'ont pas eu, comme la grande peinture, l'heureux privilége d'attirer les yeux de la foule, et, même pour les hommes voués à l'étude de l'art en général, elles semblaient peu dignes d'occuper les regards.

Autrefois, en effet, à part quelques curieux, personne ne daignait s'arrêter à ces ornements si gracieux et si fins. Cependant leur tour est enfin venu, comme est venu celui de la vieille architecture française, des ameublements, des belles faïences, de la riche orfévrerie, et de ces mille futilités si longtemps reléguées dans les parties les plus obscures des anciens hôtels, et dont aujourd'hui les amateurs se disputent chèrement la possession.

Cet amour subit pour nos antiquités nationales n'est pas l'effet d'un fol engouement : on a compris que dans ces dessins trop dédaignés, dans ces petits tableaux si délicatement exécutés, il y avait presque toujours, ou de précieux renseignements historiques, ou des compositions pleines de charme et de grâce.

On a reconnu, non sans surprise, que, pendant plus de dix siècles consécutifs, les hommes les plus éminents en

Digitized by Google

Europe les avaient jugés dignes de leur protection ; que les artistes du premier ordre, loin de les dédaigner, avaient consacré leurs veilles à ces travaux microscopiques : la véritable grandeur d'une composition n'est pas en raison de la surface qu'elle occupe ; de même que les camées antiques, malgré l'exiguité des proportions, se recommandent aux méditations de l'artiste, les médailles aux études de l'historien, de même aussi ces miniatures sont riches d'enseignements pour l'art, pour l'histoire, pour l'archéologie.

On a dit souvent que les imagiers du Moyen-Age, loin de rechercher la gloire, s'étaient appliqués, par humilité chrétienne, à rester inconnus, et que leurs noms étaient ainsi voués à un éternel oubli. Quoi qu'il faille penser de cette modestie, ce désir, s'ils l'ont eu, ne s'est pas réalisé ; grâce aux recherches d'infatigables érudits, nous possédons une liste très-nombreuse de ces artistes si longtemps méconnus.

Peut-être sera-t-on surpris de trouver dans cette liste des noms comme ceux de Pérugin, de Michel-Ange, de Raphaël, de Léonard de Vincy : ces grands hommes n'ont pas cru déroger en descendant à ces minutieux travaux.

Et parmi les protecteurs de cet art que le moindre de nos fonctionnaires jugerait indigne de son attention, qui s'attend à trouver les noms de Charlemagne, François Ier, Charles-Quint ? Comment supposer que Charles-le-Téméraire, que plusieurs ducs de Bourgogne, qu'un grand nombre de princesses ont pu encourager, patroner et même pratiquer cet art de leurs nobles mains ?

L'ornementation des livres était jadis considérée non comme une chose futile et sans portée, mais comme un moyen puissant de donner du charme à l'étude, et digne par conséquent de l'attention des hommes éclairés. Plus d'un savant a dû peut-être sa vocation première à la fascination qu'exerçaient sur lui ces peintures : Alfred-le-Grand ne savait

Digitized by Google

pas lire à l'âge de douze ans; il vit un jour entre les mains de Judith, fille de Charles-le-Chauve, un élégant manuscrit que lisait la princesse ; séduit par la richesse de ces ornements, il commença dès lors, par amour pour le beau livre, cette vie studieuse et appliquée dont il contracta l'habitude.

L'histoire de la calligraphie n'est pas sans intérêt ; il est curieux d'observer ses phases successives, ses modifications incessantes sous l'empire des idées qui dominent chaque siècle; de voir par quels efforts habilement dirigés, par quelle série d'études renouvelées des antiques traditions, par quelle protection non interrompue, due tantôt à des souverains, tantôt à des prélats, l'art de l'illuminateur, suivant toujours pas à pas le mouvement général artistique, arrive enfin à de si grands développements : nous le voyons d'abord pratiqué par les Egyptiens, puis par les Grecs et les Romains, perdu pour ainsi dire durant les bas siècles, reparaître momentanément avec un certain éclat, mais bientôt entravé par la fureur des iconoclastes comme aussi par les terreurs religieuses que causait l'approche de l'an 1000, s'élever vers le quatorzième et le quinzième siècles au plus haut point de splendeur, puis enfin, dégénéré et insensiblement abâtardi, s'éteindre complètement sous le règne de Louis XIV.

Je soumets aux archéologues une réflexion qui m'a souvent frappé.

Les gouaches qui ornent les manuscrits du Moyen-Age et ceux de la Renaissance me semblent offrir aux études archéologiques plus de ressources que la sculpture et la peinture monumentale, au moins en ce qui touche aux usages domestiques, à la vie intime et aux habitudes privées de nos pères : artisans et laboureurs, princes et grands seigneurs, moines et soldats, tous y figurent successivement avec la physionomie qui leur est propre.

Digitized by Google

Les statues, les bas-reliefs, les grandes fresques, les verrières, que nous voyons dans les églises ou dans les châteaux, nous représentent toujours des scènes plus ou moins grandies et poétisées, par ce motif que dans ces grands et nobles édifices les détails doivent participer de la majesté de l'ensemble, sous peine de manquer aux conditions essentielles d'harmonie; on ne saurait admettre, en effet, dans les cathédrales ou les demeures princières, des sujets traités avec une familiarité triviale ou d'un style vulgaire et mesquin : là, tout personnage doit être ennobli ou du moins il doit être vu par son grand, par son beau côté. La pierre et le bronze, d'ailleurs, indépendamment de la place qu'ils occupent, ont aussi leurs exigences ; ils gardent toujours une certaine solennité d'aspect qui s'oppose à la reproduction de détails trop bas ou trop communs ; tandis que les livres, consacrés pour la plupart aux usages privés, ne se trouvent pas, à beaucoup près, dans les mêmes conditions : ils ne sont pas soumis aux mêmes obligations de dignité et de grandeur ; les faits les plus simples de la vie domestique peuvent y être dessinés, sans que le lecteur en soit choqué, sans que le goût en soit blessé.

Si les miniaturistes anciens, en décorant avec richesse les marges des Bibles et des Evangiles, ont parfois compris qu'ils devaient élever leur manière à la hauteur des grands sujets religieux, ils se sont mis plus à l'aise dans les livres d'un genre familier, tels que les fabliaux, les bergeries, les romans de chevalerie, etc., où le peintre réaliste a reproduit sans scrupule (quelle que fût la date du sujet historique) les costumes, les meubles, les ustensiles qu'il avait chaque jour sous les yeux, et ces mille petits faits de la vie de famille qui révèlent les mœurs et les usages mieux que ne pourraient le faire de longs récits. Le réalisme est à sa place dans ces livres, et ces détails trop naïfs, qui offense-

Digitized by Google

raient le goût offerts à nos regards dans les nobles monuments de l'architecture, ont ici un charme particulier par les découvertes piquantes et inattendues qu'ils nous font faire sur les intimités de la vie de nos pères.

Les imagiers dont les travaux sont le sujet de cette étude n'étaient pas, comme quelques artistes de nos jours, des érudits versés dans la connaissance de l'histoire; le passé leur était inconnu, l'archéologie n'existait pas pour eux; ils reproduisaient les scènes des siècles antérieurs de la même façon que les événemens contemporains. Voulaient-ils nous montrer Jésus-Christ montant au ciel, ils lui donnaient un cortége d'anges tenant en main les instruments de musique vulgaire, le violon, la basse-de-viole, la mandoline, etc. Avaient-ils à peindre le siége de Troie, ils plaçaient devant ses murs une formidable artillerie. Dans une peinture du douzième siècle, nous voyons le Philistin Goliath couvert de la cote de mailles des Anglais et des Normands, et le jeune David marchant à sa rencontre sous l'élégant costume des pages de cette époque. Un manuscrit de la bibliothèque impériale nous montre les funérailles de Jules César célébrées par des cardinaux et des évêques précédés de la croix. Un volume de la bibliothèque Lavallière présente, dans une curieuse peinture, Saturne et Cybèle recevant la bénédiction nuptiale d'un évêque pontificalement vêtu, et, à une page plus loin, Jupiter et Junon unis par un prélat dans une église où se voit un calvaire.

Dans ces peintures, nous voyons ordinairement le Père éternel sous le costume du pape, Jésus-Christ sous celui d'un roi ou d'un empereur; la vierge Marie est vêtue en reine, les anges en prêtres ou en diacres, comme, par exemple, ceux qui servent de tenants aux armes de France.

Grâce à cette précieuse ignorance, et à ces heureux anachronismes, que l'on fait bien pourtant de ne plus imiter,

Digitized by Google

nous pouvons retrouver aujourd'hui les costumes ecclésiastiques, militaires ou civils, les formes exactes et certaines des ustensiles, des meubles, des armes, des outils dont chaque époque a fait usage. Une étude attentive permettrait peut-être de reconstituer, d'après les manuscrits, une histoire progressive des diverses industries.

L'intérieur de la maison de saint Joseph a été souvent reproduit dans les livres de prières : les scies, les rabots et autres outils qui le garnissent sont invariablement dessinés d'après ceux du jour ; l'artiste copiait servilement ce qu'il voyait chez le charpentier de son voisinage, sans jamais se préoccuper de ce que pouvait être l'atelier de Nazareth.

Dans les livres de liturgie, on peut observer les modifications successives apportées aux cérémonies ecclésiastiques. Les fonts baptismaux ont subi de nombreux changements de forme, ainsi que les ostensoirs et généralement tout le mobilier et la vaisselle d'église.

Les livres sur l'art militaire, sur la médecine ou les sciences occultes, offrent de curieuses observations à recueillir. La peinture exacte d'un laboratoire d'alchimiste en apprendrait plus qu'un gros livre.

Il est une foule de renseignements qu'il ne faut pas demander aux monuments de marbre ou de bronze et que peuvent nous fournir les manuscrits enluminés.

Mais ce n'est pas seulement pour la connaissance des objets matériels que les peintures des anciens manuscrits doivent être attentivement étudiées : souvent on trouve dans les vieilles poésies ou dans les chroniques des passages dont l'interprétation embarrasse, des descriptions qui étonnent, ou des faits qu'on interprète mal, faute de connaître la manière de vivre d'alors. Ces scènes d'intérieur, prises sur nature et comme daguerréotypées, sont de précieux commentaires qui nous restent pour expliquer les vieux auteurs.

Digitized by Google

Sur beaucoup de manuscrits et plus tard sur un grand nombre de livres imprimés, nous voyons, à la première page, l'auteur agenouillé devant un grand personnage assis, et lui offrant respectueusement son œuvre. Sans ces témoignages irrécusables, saurions-nous bien apprécier aujourd'hui la nature des relations qui existaient entre les grands et les lettrés?

Les repas sont souvent représentés dans ces miniatures. Il n'est pas sans intérêt d'observer les détails du service, la manière dont les convives sont placés, depuis les nobles invités jusqu'au pèlerin et au mendiant admis à manger les restes au bas de la même table.

La bibliothèque impériale possède un beau manuscrit coté sous le numéro 920. Parmi les précieuses peintures qui le décorent, il en est une qui mérite une description particulière. Dans une vaste salle dont les murs et le plafond sont ornés de blasons et de rosaces, où tout indique la noblesse et l'opulence, un seigneur et une dame sont assis sur un banc de bois à dossier sculpté, devant une haute cheminée où brille un grand feu. L'homme, dans la force de l'âge, est vêtu d'une pelisse largement étoffée, doublée d'une riche fourrure; il tend ses deux mains vers le feu; la jeune dame qui est près de lui a la figure calme et modeste; tous deux paraissent uniquement occupés de la chaleur bienfaisante du large foyer. Je dois ajouter que ces personnages ne sont pas seuls: un homme placé à quelques pas, près d'un dressoir chargé de vaisselle, semble ouvrir la porte à un visiteur.

Tout est digne et honnête dans cette demeure, et le dessin qui nous la représente n'aurait rien de remarquable si ce n'était la manière dont la dame se pose pour se chauffer: son attitude est d'un laisser-aller, d'un sans-gêne qui nous donnent une singulière idée des façons des grandes dames au XVe siècle. Il faut bien admettre que les choses

Digitized by Google

se passaient quelquefois ainsi, dans les bonnes maisons, puisque nous trouvons cette image dans les Heures d'Anne de France, fille de Louis XI. Les livres de prières avaient toujours en tête un calendrier avec une vignette à chaque mois; celle qui nous occupe est placée au mois de février.

Quelques années plus tard Marguerite d'Autriche guidée, dit-on, par un sentiment exagéré de pudeur, se laissait mourir plutôt que de montrer son pied déchiré par un fragment de verre introduit dans sa pantoufle : ou les habitudes avaient bien changé en peu de temps, ou Paris était déjà plus *avancé* que Malines.

Après avoir observé les travaux des miniaturistes, il serait bon de se livrer à une enquête sur ces artistes eux-mêmes. A quelle classe appartenaient-ils ? Quels étaient leurs modèles ou leurs moyens d'études? Étaient-ils honorablement rétribués? Comment ces imagiers, faibles dessinateurs, mais observateurs sensibles et intelligents, ont-ils su exprimer les mouvements de l'âme avec tant de vérité, tandis qu'ils dessinaient si pauvrement les proportions du corps? et comment a-t-il pu se faire que ces artistes, ignorants comme ils l'étaient de la forme humaine, connussent si parfaitement l'anatomie des végétaux? car à une époque où l'étude de l'histoire naturelle n'existait pas encore, la botanique et la zoologie ingénues, suivant l'expression de M. Ferdinand Denis, étaient déjà peintes sur les marges des livres.

L'étude attentive des peintures qui couvrent les anciens manuscrits soulève plusieurs questions de ce genre dont la solution présenterait quelque intérêt, mais elles sont étrangères au sujet qui nous occupe. Je me borne à répéter, en terminant, que, pour tout ce qui tient à la vie domestique, les peintures des manuscrits peuvent nous fournir plus de renseignements que l'architecture et la peinture monumentale.

Louis Perrin.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA,

SÉNATEUR, ANCIEN PRÉFET DU RHÔNE (1).

—

II.

Au mois d'octobre 1814, le marquis Adrien de Lezay, préfet du Bas-Rhin, accompagnait en voiture le duc de Berry dans la visite qu'il faisait de son département. En rentrant à Strasbourg, les chevaux, effrayés par des fusées lancées en l'honneur du prince, s'emportèrent, la voiture de M. de Lezay fut précipitée dans un escarpement qui bordait la route, et il mourut, peu de jours après, des suites de sa chute (2). Au moment où, par cette affreuse catastrophe, Adrien voyait se terminer, avant l'âge, sa carrière administrative, son frère Albert allait commencer la sienne. Alors simple maire de village, l'accès de fonctions plus élevées venait enfin de s'ouvrir pour lui. Il fut nommé à la Pré-

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Dans le département du Bas-Rhin, le deuil de cette mort fut général, comme dans une calamité publique. Le portrait d'Adrien de Lezay fut gravé et tiré à un nombre immense d'exemplaires, et les paysans, dont le bien-être avait été l'objet constant de sa sollicitude, le placèrent, à l'envi, dans leurs chaumières, à côté des images des saints et de celle du patron de la famille.

Digitized by Google

fecture du Pas-de-Calais, vers la fin de la première Restauration, et il devait à la mort même de son frère, si aimé et si regretté, d'avoir obtenu, de prime-abord, un emploi aussi considérable. En effet, le duc de Berry, cause innocente de ce funeste événement, avait mandé Albert, et après lui avoir exprimé la douleur qu'il ressentait de la fin malheureuse d'Adrien, lui avait offert son appui auprès du roi, son oncle. Le prince avait tenu parole; mais le débarquement inopiné de Napoléon et son retour à Paris ne laissèrent pas le temps au comte de Lezay de se rendre à son poste. Il se retira en Suisse, où il attendit l'issue de la guerre allumée sur le continent.

Ce fut là qu'il apprit le désastre de Waterloo, la déportation de l'Empereur à Sainte-Hélène et la seconde restauration des Bourbons. Il reçut aussi, par la *Gazette de Lausanne*, la nouvelle de sa nomination à la Préfecture du Lot.

Avant d'entrer en fonctions, il adressa, le 20 septembre 1815, aux habitants du Lot, une circulaire qui fit sensation alors. Il y traçait avec netteté la ligne de conduite, impartiale et modérée, qu'il comptait suivre. Nous la résumerons en peu de mots:

Gagner les cœurs au gouvernement du Roi, encourager ses amis, réconcilier tout ce qui pouvait l'être, réduire ses ennemis à l'impuissance et non au désespoir. Pour arriver à ce but, marcher résolûment dans les voies constitutionnelles, maintenir la légalité dans tous les actes de l'administration, rendre à tous justice avec discernement, fermeté, impartialité.

Certes, un pareil langage, à une époque si passionnée, signale honorablement le début du comte de Lezay dans la vie publique. Mais il ne se contenta pas de l'avoir formulé, il en fit le code de son administration. Il sut, en même temps, par des paroles bienveillantes, inspirer assez de confiance à ses subordonnés pour espérer qu'il ne serait

Digitized by Google

apporté, dans l'exécution de ses ordres, ni tiédeur ni négligence.

Ce n'était là que les préliminaires de sa tâche : mais ils étaient indispensables pour la suite de ses desseins. Nous allons les faire connaître :

Dans l'ordre moral, il comprit d'abord ce qu'il y avait d'absurde à prétendre déraciner des mémoires contemporaines le chef détrôné qui, comme législateur et comme capitaine, venait d'accomplir de si grandes choses, et vivait encore par le prestige de son nom, par l'éclat même de sa chute. On ne pouvait le faire oublier : mais on devait, dans l'intérêt du nouveau gouvernement, s'abstenir d'irriter les esprits fanatisés par sa gloire, ou d'ulcérer les cœurs gagnés par ses bienfaits. Agir ainsi, c'était éloigner de toute pensée hostile ce culte de mémoire qu'il n'est donné qu'au temps d'abolir.

La plupart des places étaient encore occupées par les partisans du gouvernement impérial. Dans leurs exagérations, les têtes ardentes du parti royaliste proposaient de les éliminer en masse. D'une part, c'était priver l'État de sujets capables, rompus aux affaires, opérer par conséquent dans l'administration une solution de continuité dangereuse ; de l'autre, c'était confondre l'innocent avec le coupable, l'imprudent avec l'agitateur de profession. Que fallait-il donc ? Laisser dans leurs emplois tous ceux qui se montraient disposés à servir sincèrement le gouvernement des Bourbons, sans ériger perpétuellement en complots des regrets sagement dissimulés, sagement tenus à l'état de regrets.

Il y avait alors trois classes d'hommes plus spécialement en butte aux dénonciations des exaltés : les *jacobins*, on désignait sous ce nom ceux qui avaient pris une part plus ou moins active aux événements de la Révolution, les *prêtres mariés* et les *anciens militaires*.

Digitized by Google

Les premiers qui n'avaient joui, sauf de rares exceptions, d'aucune influence sous le gouvernement impérial étaient, en majeure partie, des hommes pauvres, fortement attachés à leurs principes ; un grand nombre occupaient des offices ministériels. Ils consentaient à vivre sous les Bourbons, comme ils l'avaient fait sous l'Empereur, mais sans rien céder de leurs convictions. Les proscrire, c'était attirer sur leurs personnes, sur leurs doctrines, l'intérêt des générations nouvelles qui commençaient à ne les plus comprendre ; ces générations, seraient devenues, en peu de temps, par le spectacle d'une persécution rétrospective, des semences républicaines ; ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de ne pas exaspérer, par des vexations inutiles, tous ces vieux révolutionnaires, tant qu'aucune plainte sérieuse ne s'élèverait contre eux. Les surveiller suffisait.

Les prêtres mariés n'étaient pas justiciables du pouvoir civil ; il ne lui appartenait pas de les poursuivre. Élevés pour le sacerdoce, très-instruits par conséquent, ils occupaient, avec distinction, une foule de postes, soit dans les finances, soit dans l'administration. Bien qu'ils cherchassent, par une conduite décente, par une soumission réelle, à se faire pardonner l'infraction à leurs vœux de prêtrise, que plusieurs même se fussent mis en règle avec la cour de Rome, il devenait difficile, pour ne pas dire impossible, de les maintenir dans leurs emplois, et cependant la plupart, chargés d'une nombreuse famille, n'avaient pour subsister que les faibles émoluments de leurs places. Lutter, pour conserver du pain à des hommes, coupables sans doute, mais dignes d'intérêt par leur position, était tout ce qu'il lui semblait possible de faire.

Les anciens militaires étaient, en général, moins sages et moins circonspects : leur influence dans la population était immense ; compagnons des travaux du *grand homme*, ils ne

Digitized by Google

cessaient d'exalter les merveilles guerrières de son règne. On se pressait pour recueillir leurs paroles et, jusque dans les plus humbles chaumières, leurs récits accréditaient l'espoir de son retour, entretenaient une sorte de fermentation nuisible à la tranquillité. Tout en cherchant à mettre un terme à cet état de choses, il fallait avoir égard à ceux qui le causaient. C'étaient de nobles avenirs, brisés par le désastre de nos armes, de vieux débris des phalanges impériales, condamnés par le licenciement aux loisirs, comme aux misères d'une retraite anticipée. La menace avait peu de prise sur ces rudes mais loyales natures. Pour les pacifier, d'autres armes étaient nécessaires. Ce devaient être, suivant les occasions, des avertissements donnés avec indulgence, des travaux proportionnés à leurs forces, des marques d'intérêt sincère, ce baume que la connaissance des hommes apprend à verser sur les blessures de l'âme.

Enfin, les bureaux de la préfecture retentissaient, à toute heure, de plaintes contre la race des tièdes. On désignait par ce nom cette classe de fonctionnaires dont on n'osait suspecter le royalisme, parce qu'il avait fait ses preuves, mais dont on incriminait la prétendue mollesse. « Ils ne « faisaient pas le mal, s'écriait-on de toutes parts, mais ils le « laissaient faire. » Ces dénonciations s'attaquaient surtout aux fonctionnaires connus par leur attachement à la Charte ; elles les harcelaient, les tenaient dans une appréhension continuelle et finissaient quelquefois par les forcer à la retraite. Le devoir du préfet devait être de protéger ouvertement des hommes dont le dévouement certain, dont le royalisme éprouvé faisaient les meilleurs appuis du gouvernement, comme les meilleurs amis de l'administration.

Son plan de conduite arrêté sur ces questions, M. de Lezay dirigea toute son attention vers la partie matérielle. C'est là que, digne émule du marquis Adrien, il résolut de réaliser,

Digitized by Google

dans l'intérêt de ses administrés, les améliorations si glorieusement accomplies par son frère dans le département du Bas-Rhin. Il espérait ainsi rallier à la cause du gouvernement royal, par le sentiment du bien-être accru, les populations du Lot confiées à ses soins.

Avant tout, il était indispensable de connaître le département. Voici quel fut le résultat de ses études :

Le Lot, en général, offre un aspect singulièrement triste. Le sol, âpre et dénudé, manque en beaucoup d'endroits de terre végétale. Sillonné, en tous sens, de ravins profonds, il présente, çà et là, une agglomération de hauteurs médiocres, abruptes, arides, séparées par des vallons resserrés à la base. Mais cette constitution physique se modifie heureusement dans les parties qu'arrosent le Lot et la Dordogne.

En 1815 encore, les hommes, âpres et incultes, semblaient participer de la nature du sol. La richesse y était inconnue, l'aisance rare, la misère générale, de même que l'ignorance. Point d'industrie ; de là, des habitudes d'oisiveté, dans une partie de la population, et dans l'autre, un penchant presque invincible à la mendicité et au vagabondage.

Ces causes de désordre et d'immoralité, ce manque complet de civilisation ne se faisaient pas remarquer au même degré dans tout le département. L'arrondissement de Cahors devait à la grande route de Paris, à la navigation du Lot, des mœurs plus douces, des relations sociales plus régulières, enfin un goût prononcé pour le travail.

Mais les arrondissements de Gourdon et de Figeac, dépourvus de communications, nourrissaient un peuple qui, par sa rudesse et son ignorance tenait, en quelques points, à l'état sauvage. Ce qu'on a dit de certains peuples sans contact avec le monde civilisé était vrai de celui-ci. Audacieux dans son indépendance, implacable dans ses haines, cruel dans ses vengeances, il ne laissait passer aucune

Digitized by Google

offense, aucun acte régulier de la justice, sans l'accompagner de voies de fait. Les registres des tribunaux et de l'administration offraient des preuves effrayantes de cette redoutable disposition des esprits.

Tel était l'état où M. de Lezay trouva le département du Lot.

Pour en imposer à ces habitudes de licence sauvage, à ces caractères encore indomptés, il eût fallu le développement rapide et énergique d'une force redoutable et d'une police active; mais l'administration départementale manquait presque totalement de ces moyens de répression.

Il en réclama du gouvernement. Les plus urgentes lui semblaient le doublement de la gendarmerie et la distribution de brigades nouvelles dans les localités qui demandaient le plus de surveillance; la création, dans les cantons, d'un commissaire de police, qui permît d'attendre une réorganisation indispensable des administrations municipales; l'exécution des criminels sur le théâtre même du crime; la réduction des foires au nombre qu'exige l'intérêt du commerce et la stricte observation du concordat touchant les jours fériés. Il faisait remarquer, à ce sujet, que le retour trop fréquent des jours de réunion et de chômage était le plus souvent l'occasion de dépenses ruineuses, de perte de temps, d'ivresse, de rixe et de désordres.

Il avait fait connaître le mal aux hommes du gouvernement; en même temps, il leur avait signalé les remèdes qui dépendaient d'eux. Ce devoir rempli, il s'attacha à faire l'application de ceux dont il pouvait disposer.

On réorganisait, dans toute la France, les gardes nationales; on était dans la ferveur d'un premier enthousiasme. Il en profita pour lui donner une direction utile; il tira surtout un grand parti de corps d'élite, à pied et à cheval, dont il décida la formation. Ces compagnies, qu'il fit composer de

Digitized by Google

propriétaires intéressés au maintien du bon ordre, entretenaient le respect et l'autorité, en se montrant tour à tour, et sans être attendues, sur tous les points du territoire.

Simultanément, il faisait désarmer sans bruit, sans éclat, sans appareil, tous les hommes qui lui étaient signalés comme dangereux par la voix publique. Ce désarmement individuel s'opérait sans résistance, à la satisfaction des populations paisibles qu'il délivrait d'un sujet de crainte perpétuelle. Une autre manière d'agir qui lui était conseillée eût pu amener de graves dangers pour la sûreté publique. M. de Lezay, au reste, eut lieu de s'applaudir de sa mesure, en apprenant l'exaspération excitée dans un département voisin par la seule annonce d'un désarmement général.

Il s'appliquait, avec non moins d'ardeur, à faire pénétrer une instruction relative chez les habitants des campagnes et des petites communes urbaines. Il considérait, avec raison, cette instruction, sagement dirigée, comme éminemment favorable à la paix publique, par l'influence qu'elle exerce sur le moral des individus. Dans ce but, il favorisait l'établissement des écoles élémentaires d'enseignement mutuel, récemment introduites en France, jetait les bases d'un journal hebdomadaire à l'usage des campagnes, rédigé sous la responsabilité du Préfet et contenant, avec des préceptes utiles sur l'agriculture, l'industrie, l'économie domestique, des exhortations à la religion, au respect de la loi, de l'autorité, de la famille. Enfin, il cherchait à relever, dans l'esprit du peuple, les fonctions de curé, si importantes au point de vue de la morale et de la science du devoir. Tous ses efforts tendirent à faire augmenter le nombre, alors fort restreint, de ces ministres de Dieu, chargés de la pacification des âmes. Il aidait, de tout son pouvoir, à la bonne composition du personnel ecclésiastique.

Mais M. de Lezay tenait à sa disposition des moyens d'ac-

Digitized by Google

tion susceptibles d'exercer une plus prompt influence sur l'esprit de la population. C'étaient l'établissement de bonnes voies de communication et de sérieux encouragements à donner à l'agriculture et à l'industrie locales.

Sous le rapport des routes, il était urgent de se mettre à l'œuvre. Nul département n'était plus dénué de chemins praticables que ne l'était alors le département du Lot. Une seule route impériale le traversait, celle de Paris à Toulouse. Partout ailleurs, il était impossible de communiquer avec des voitures. Le roulage même était interdit entre la préfecture et les chefs-lieux d'arrondissement. Bien plus, des routes, achevées depuis longtemps, dans les départements limitrophes, venaient se perdre aux frontières de ce département, devenues, pour ainsi dire, les bornes de la civilisation.

Classer les communications les plus utiles, les plus urgentes; visiter par lui-même les localités, en compagnie des fonctionnaires compétants, des personnes capables de le bien renseigner ; faire dresser, à l'aide de ces travaux préliminaires, une carte routière du département, telle était la tâche initiative du Préfet. Il n'y manqua pas, et malgré l'opposition de l'esprit de routine, de l'ignorance, de l'envie, ces éternelles ennemies du progrès, il fut bientôt en état de commencer ses travaux.

Pendant qu'il disposait ainsi les choses, il avait soin, pour donner l'éveil à la population, de faire annoncer partout ses intentions. Cette publicité eut les meilleurs résultats. Les habitants du Lot, prompts à s'enflammer, sous l'influence d'un soleil méridional, apportent à faire le bien l'ardeur qui les porte parfois à des excès blâmables. Une fois même entrés dans cette bonne voie, ils n'en sortent plus, à moins de circonstances tout à fait déterminantes.

Ainsi faits, ils dûrent accueillir avec enthousiasme les projets de leur Préfet ; ils répondirent à son appel, de tous les

Digitized by Google

coins du département ; le zèle fut d'autant plus remarquable que, sur de simples rôles de prestations volontaires, on vit accourir jusqu'à 1,500 personnes à la fois, avec tout ce que le pays pouvait fournir d'animaux de travail. De cette manière put-être achevée d'abord, sur un parcours de deux myriamètres, l'importante route départementale de Cahors à Gourdon, projetée depuis quarante années.

Le jeune préfet n'était pas moins heureux dans ses tentatives de rénovation de l'agriculture, d'amélioration de l'industrie. Cependant, avant d'en raconter les résultats, nous croyons nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'état où se trouvaient dans le département, lorsqu'il en prit la direction, ces deux principaux éléments de l'existence humaine.

Les bonnes méthodes de culture étant inconnues, les pratiques se ressentant toutes de l'enfance de l'art, le travail de l'homme était impuissant à faire produire au sol ce qu'il pouvait raisonnablement donner ; les résultats ne pouvaient, la plupart du temps, suffire à la consommation, et le peuple vivait exclusivement, ou d'une pâte de maïs, ou d'un pain grossier de méteil fortement impregné d'ail. Les cultivateurs savaient à peine suppléer, par des prairies artificielles, à la rareté des prairies naturelles et des pâturages causée par la sécheresse générale du sol. Le labourage se faisait avec des bœufs : la seule industrie agricole consistait à engraisser des porcs qui se débitaient avantageusement dans le midi de la France.

La culture du tabac, la plus importante du département, avec celle de la vigne, était d'un haut intérêt pour le gouvernement par la qualité de ses produits. Sans égaux parmi les produits indigènes de la même espèce, les tabacs du Lot approchaient de ceux du Maryland et de la Virginie. Aussi, la Régie les payait-elle un prix supérieur à celui de tous les ta-

Digitized by Google

bacs de la France. Ils étaient renommés autrefois sous le nom de tabacs de la vicomté de Turenne. Mais, abandonnée dans cette circonscription territoriale, leur culture s'était portée sur l'autre rive du Lot où son état exigeait des encouragements, des perfectionnements.

Dans la presque totalité du département les bois devenaient rares ; ceux des particuliers, généralement livrés au parcours des bêtes ovines, étaient dans un état déplorable.

La culture de la vigne, dont les produits sont classés parmi nos bons vins de France, avait occasionné de vastes défrichements. Partout où les sommités, où les pentes avaient offert un terrain propice à la plantation d'un vignoble, les essences forestières avaient disparu. Alors, torréfié par un soleil ardent sur les déclivités rapides, privé du lien des racines, puis délayé par des eaux torrentielles, le sol avait disparu lui-même avec ses vignes et ses cultures, laissant à sa place la roche aride et nue.

L'industrie n'était ni moins languissante ni moins arriérée. Les procédés les plus primitifs étaient employés pour l'extraction de la houille (1). Les autres richesses minérales du Lot étaient négligées. C'est ainsi qu'on laissait à peu près dans l'abandon une roche de magnifique serpentine, dont le gîte se trouvait à peu de distance de Bretenoux. Malgré les facilités de l'exploitation, malgré la grandeur et la beauté des blocs, l'industrie locale n'en savait tirer qu'un parti insignifiant, bornée qu'elle restait à quelques chambranles de cheminée, à quelques menus ouvrages.

Comme on le voit, il y avait beaucoup à faire ; mais M. de

(1) Depuis, une compagnie, dont M. le duc Decaze est le chef, a formé dans le Lot, sous le nom de Decazeville, de vastes établissements pour l'exploitation de la houille et la fonderie du fer.

Digitized by Google

Lezay fit beaucoup. Il eut encore recours à la voie de la publicité qui venait de si bien lui réussir. Deux circulaires, inscrites sous le n° 11 du Recueil des actes administratifs de la Préfecture, ont surtout en vue la restauration des bois et la conservation des vignes, bien qu'il ne néglige pas d'y présenter les bonnes méthodes agricoles. Dans l'une, il stimulait, par des motifs d'intérêt et d'honneur, le zèle des maires et des propriétaires et les invitait, d'une manière pressante, à couvrir de plantations les plans, les terrains vagues, les espaces abandonnés, invoquant l'exemple de Sully, de ce ministre immortel à qui tant de villages en France devaient les arbres magnifiques qui les ombrageaient encore. Il terminait, en offrant plusieurs milliers de beaux arbres d'alignement à prendre dans la pépinière départementale de Cahors, ne mettant d'autres conditions à cette libéralité que celle de planter conformément aux prescriptions de l'administration, et sous l'inspection de ses agents. Dans l'autre, il recommandait aux propriétaires de vignes de soutenir leurs possessions par des *maisières*, ou murs de pierres sèches. Cette méthode, peu dispendieuse, offrait le double avantage de maintenir les terres en cas d'orage et d'offrir à la Pomone du pays des espaliers naturels.

Beaucoup de maires, un grand nombre de propriétaires entrèrent dans les vues bienfaisantes de leur premier magistrat. Des arbres, des bosquets furent plantés ; des murs de soutènement élevés. Cette dernière idée du préfet prit même faveur. et M. de Lezay eut la satisfaction de voir de pauvres vignerons s'empresser de la mettre à exécution. Leur bon exemple méritait une récompense ; on les indemnisa de leurs frais.

La culture du tabac attirait, au même moment, toute l'attention de l'honorable administrateur. L'espèce des tabacs du Quercy, déjà si estimée, lui sembla encore susceptible

Digitized by Google

d'amélioration. Il prit des mesures pour que des semis fussent faits avec des graines de choix venues d'Amérique. Le résultat répondant à ses espérances, il avait le bonheur, si doux pour une âme bien née, d'ouvrir au pays qu'il administrait une plus large source de prospérité, et d'affranchir le gouvernement qui l'employait d'une exportation considérable de numéraire.

A cette première preuve de sollicitude, il en joignit de plus importantes.

D'abord, il obtint de l'administration, avec une autorisation d'accroissement considérable de culture, une augmentation du prix des feuilles et de plus grandes facilités pour les planteurs. Ensuite, il institua des primes et des récompenses d'honneur pour les cultivateurs qui produiraient des qualités supérieures de tabacs.

La première distribution solennelle de ces primes eut lieu dans l'année suivante, à l'occasion du mariage du duc de Berry. Dans cette fête, à laquelle M. de Lezay voulut donner un caractère populaire, cinq cultivateurs reçurent chacun une somme de 340 francs en or, à l'effigie royale. A ce don fut jointe une couronne de chêne. Pour surcroît d'honneur, on proclamait les noms de ces braves gens au bruit du canon, et des places distinguées leur furent assignées au repas qui termina la cérémonie.

L'industrie n'y fut pas oubliée. En traversant les salons de la Préfecture les convives pouvaient admirer une table serpentine de Bretenoux, d'un mètre au moins de diamètre, exécutée aux frais du Préfet.

Cependant le récit de la fête, lu publiquement au peuple par les maires des communes, faisait naître une émulation générale. De toutes parts les planteurs se livraient à des expériences, dans le but de mériter, aux prochaines distributions, des récompenses accompagnées de si flatteuses distinctions.

Digitized by Google

Sans doute, M. de Lezay fut parvenu, par tant d'excellentes mesures, à changer la face du Quercy ; mais, pour porter leurs fruits, ses projets exigeaient un temps, ses vues une suite, que son court passage à la Préfecture du Lot devait rendre impossible.

A cette heure même, les chefs de la réaction, irrités de sa conduite modérée, effrayés de ses tendances constitutionnelles, faisaient jouer contre lui toutes leurs batteries ; ils s'ingéniaient à lui faire perdre l'appui de la députation, à lui enlever la confiance du ministère et, ce qui est plus grave, ils tentaient de le perdre dans l'esprit de la famille royale. Ils ne pouvaient surtout lui pardonner l'usage plus que restreint qu'il avait fait de la loi du 29 octobre 1815, qui donnait au préfet le pouvoir de faire arrêter et déporter tout individu signalé comme dangereux. Son administration même ne s'était point armée de rigueur contre les déportés des départements voisins, internés dans celui du Lot, et plusieurs d'entre eux avaient rencontré dans le préfet un protecteur, entre autres, le célèbre Champollion et son frère.

La réaction, avec une persistance incroyable, s'appliquait à transformer en grief tous les actes, toutes les circonstances de sa vie préfectorale. Dans ses tournées officielles, les populations, qui commençaient à l'apprécier, l'accueillaient avec enthousiasme. A Saint-Céré, par exemple, des arcs de triomphe, ornés des fleurs de la saison, furent dressés sur son passage ; l'opinion exagérée vit, dans cette exhibition de fleurs variées, un déploiement de couleurs tricolores : elle le proclama et parvint à le faire croire.

Sur ces entrefaites, le duc d'Angoulême visita le département du Lot. Chose extraordinaire, le prince, en même temps qu'il se montrait satisfait de l'accueil qu'il recevait, exprimait à M. de Lezay le mécontentement éprouvé par le gouvernement et la famille royale à l'occasion du système

Digitized by Google

politique en vigueur dans sa préfecture. Cependant, il était évident qu'à ce système seul, si fatalement réprouvé, étaient dues les bonnes dispositions manifestées par les populations.

M. de Lezay, qui reconnaissait dans les aveux du prince les insinuations malveillantes d'une cabale acharnée, chercha, dans un discours respectueux et ferme, à dissiper les impressions fâcheuses élevées dans l'esprit du duc d'Angoulême : il y réussit. Mais les plaintes recommencèrent avec plus d'insistance, et l'effet de ces dénonciations sur l'esprit de tous les membres de la famille royale fut tel, que M. de Lezay s'aperçut plus tard qu'elles avaient laissé des traces ineffaçables dans leur mémoire.

L'orage dissipé de ce côté, reprenait avec plus d'intensité d'un autre. Les épurations réclamées à grands cris s'étaient bornées dans le département à un simple changement de résidence. La députation, qui croyait voir des adversaires politiques dans les fonctionnaires conservés, prit de l'ombrage et se plaignit hautement. M. de Lezay, dans l'intérêt de sa justification, dut échanger une longue et minutieuse correspondance avec le ministre et les députés. Le résultat en fut encore favorable pour lui. Mais le repos qu'il lui donna, ne fut pas de longue durée. La réaction s'attaqua aux sous-préfets dont elle exigeait impérieusement la révocation. Probes, dévoués, instruits, rien aux yeux de leur supérieur ne motivait l'ostracisme dont elle les menaçait. Dans un voyage à Paris, en 1816, il fit, pour les sauver, auprès de M. de Vaublanc, alors ministre de l'intérieur, les démarches les plus actives; mais bien loin d'avoir gagné leur cause, il emporta, de l'audience du ministre, la certitude de sa propre disgrâce. Il en attendait la nouvelle, lorsque M. Lainé fut appelé au Ministère de l'intérieur.

C'était en mai 1816. L'entrée au pouvoir de cet homme d'État, dont les convictions modérées différaient peu des

Digitized by Google

siennes, et l'ordonnance du 5 septembre suivant vinrent successivement raffermir sa position ébranlée.

Néanmoins, au milieu de ce déchaînement des passions, il ne restait pas sans consolation. Le conseil-général du Lot termina sa session par ce vote mémorable :

« Le conseil vote à M. de Lezay-Marnésia, par acclamation, « des remercîments pour tout le bien qu'il a fait à ce départe- « tement, pour celui qu'il promet de lui faire encore, pour « les soins qu'il ne cesse de mettre, soit à maintenir la « tranquillité publique, soit à ranimer, à fortifier de plus en « plus les sentiments qui attachent le département du Lot « à la cause du Roi et à celle de la patrie. »

Puis, à quelque temps de là, les électeurs du département, mis par l'ordonnance du 5 septembre en demeure de se prononcer sur la direction politique suivie par leur Préfet, lui donnent en cette circonstance, un témoignage flatteur de leur approbation : ils le nomment, à la presque unanimité, membre de la Chambre des Députés.

Mais dans ces élections succombaient, à l'exception d'un seul, tous les membres de la députation de 1815. Cet échec des ultrà-royalistes, complété par la nomination du Préfet, porte leur exaspération jusqu'à la fureur. Toutes les têtes s'exaltent ; à des protestations adressées à la Chambre, se joignent des plaintes en diffamation déférées aux tribunaux par les sous-préfets du département.

M. de Lezay gagna leur cause et la sienne devant la justice comme à la Chambre. A cette occasion, il s'établit entre lui et le comte de Chateaubriand, devenu plus tard, lui-même, un ardent champion de l'opposition constitutionnelle, une polémique alors d'un grand intérêt, et aujourd'hui, malgré l'autorité d'un grand nom, tombée dans un grand oubli.

Durant ces jours d'agitation, M. de Lezay, à la sollicitation du ministère, prenait possession de la préfecture de la

Digitized by Google

Somme. Mais, avant de quitter les habitants du Quercy, il leur avait adressé une lettre d'adieu dont nous voudrions citer en entier les paroles touchantes ; nous nous bornerons à transcrire la phrase suivante, admirable résumé de toute sa conduite administrative : « Je suis convaincu, disait-il, « qu'un bon cœur peut suffire à beaucoup d'amour, et un « honnête homme à beaucoup de devoirs. »

De cette époque datent les commencements de la longue intimité qui l'unit à Royer-Collard. Il prit place à la Chambre sur les bancs du parti modéré, non loin de cet homme éminent et de M. Lainé qui l'honorait aussi de son affection. Mais le comte de Lezay, l'homme de cabinet, aux décisions habiles, aux résolutions heureuses, était toujours embarrassé devant un public. Les années n'avaient pu le délivrer de sa timidité native. N'osant aborder la tribune, il se contenta d'appuyer de son vote ses amis, défenseurs comme lui de la monarchie constitutionnelle. Rôle modeste, utile alors, et le seul que lui permît la prudence.

Les fonctions de député ne lui faisaient pas oublier celles de préfet. Soit à la Chambre, soit au chef-lieu du département de la Somme, il s'occupait activement des intérêts nouveaux qui lui étaient remis. Mais son administration débutait, dans Amiens, sous de malheureux auspices. Une disette affreuse affligeait à cette époque la France entière. La Picardie, si fertile et si laborieuse, n'était guère moins tourmentée par le fléau que les autres provinces. M. de Lezay s'appliqua, de concert avec les autres autorités, à créer des établissements charitables, à engager les membres du clergé, les personnes opulentes à venir en aide, dans le département, à la misère des classes pauvres. De nombreuses ressources, habilement dirigées, réussirent à le préserver des atteintes de la famine et des désordres qu'elle entraîne.

Digitized by Google

Pour être tranféré dans un autre département, M. de Lezay n'abdiquait pas les principes qui l'avaient dirigé dans son administration précédente. Il apporta dans la Somme l'esprit de ferme modération et le dévoûment à la constitution dont il avait donné, dans le Lot, des preuves non équivoques. Il devait s'attendre à soulever les mêmes passions, les mêmes animosités politiques. Elles éclatèrent en effet. Le déchaînement acquit de telles proportions qu'il s'en effraya, non pour lui, mais pour son administration entravée. Ce fut un tort. L'homme public, dans toute circonstance de sa vie politique, doit regarder comme un devoir de surmonter les obstacles élevés devant lui par l'application des principes qu'il adopte. Involontairement alors, sa pensée se reporta vers le Jura, ce berceau de sa famille où venaient de s'écouler, dans la paix du bonheur domestique, les plus belles années de sa vie. L'idée lui vint d'en demander la préfecture. Il espérait trouver, dans ce pays de sa naissance, des jours moins troublés, des haines moins prononcées. Puis il se faisait une douce joie d'y continuer, comme administrateur, le bien que ses pères n'avaient cessé d'y faire comme particuliers.

A sa demande, le ministre répondit en l'appelant à la préfecture du Rhône.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

UNE

PRIMA DONNA EN PROVINCE

NOUVELLE.

I.

En 1822, — cette nouvelle commence à être ancienne, — en 1822, il y avait au Grand-Théâtre d'une opulente cité manufacturière, peu éloignée de Paris, une jeune et jolie actrice joignant aux grâces naturelles de sa personne, une charmante voix mezzo-soprano et une parfaite intelligence de la scène. Cette voix pure, souple, facile, jetait à profusion les trilles, les roulades, les points d'orgue et toutes les fioritures étincelantes, dont l'illustre et spirituel maëstro Rossini a ciselé ses œuvres.

On pense bien qu'avec ces dons précieux de la nature, que rehaussaient encore une savante méthode et des études sérieuses de l'art, la prima donna était en possession des faveurs du public. Chaque fois que son nom paraissait sur l'affiche, l'impresario était assuré de ne pas faire *four* comme on dit en langage de coulisses. Tous les mélomanes, tous les dilettanti, toute l'élite de la société se donnaient ce soir-là rendez-vous au théâtre, les hommes et les femmes approvisionnés à l'avance de bouquets et de couronnes pour en couvrir l'artiste aimée.

Engagé dans la même troupe lyrique comme *basse*, le mari de la jeune artiste, qui avait rempli plusieurs fois dans l'*Otello* le rôle du Maure de Venise et qui en avait un peu la couleur avec la jalousie, se montrait glorieux et fier des succès de sa femme; mais il en éprouvait en même temps et malgré lui d'indicibles soucis. Alors c'était souvent dans la maison, pour la pauvre

Digitized by Google

prima donna, des drames intimes tout pleins de douleurs et de larmes. Il ne faudrait pas trop en vouloir à cet homme. La jalousie, arrivée à un certain état chronique, est une maladie incurable; et l'on doit la pitié aux malades.

Disons d'ailleurs, qu'en dehors de ses accès de monomanie ombrageuse, le mari était bon et affectueux pour sa femme. — Une circonstance qui se reproduisait malheureusement tous les jours, surexcitait cette imagination maladive :

La jeunesse dorée de la ville, comme cela se pratiquait alors en province, et comme cela existe sans doute encore aujourd'hui, ayant le privilége de ses entrées au théâtre et dans les coulisses, venait papillonner et coquetter autour de la diva. C'était à qui ferait le plus d'esprit, lui adresserait les choses les plus galantes. «La Catalani, la Pasta, la Malibran, disait celui-ci, vous ont couvée sous leurs ailes, nourrie de leurs grâces; elles ont illuminé votre chant de leurs *fusées sonores.* » — « Le chant sur votre bouche, disait un autre, a l'air d'un oiseau sur une rose, » et mille autres fadaises. Modeste et réservée, la jeune et belle cantatrice fermait l'oreille à tous ces propos d'une sotte fatuité; la fatuité, elle aussi est, chez certains hommes, une maladie incurable.

Ces beaux messieurs n'ignoraient pas ce qui était notoirement connu dans la ville, les vertus et la sagesse de la prima, mais il est reçu parmi beaucoup de gens du grand monde, comme parmi quelques bourgeois du demi-monde, qu'avec les femmes de théâtre on peut tout croire, tout oser, tout dire. Souvent cela pouvait être vrai autrefois, mais de tout temps, au grand honneur de l'art, il y a eu des exceptions : ces exceptions, il faut le reconnaître, sont plus nombreuses aujourd'hui que jamais; elles sont d'ailleurs chez l'artiste presque toujours en rapport direct avec la supériorité de l'intelligence et du talent.

Quelle femme eut jamais une cour plus assidue d'admirateurs jeunes, riches, nobles, enthousiastes, passionnés ? qui fut plus adorable et plus adorée que Mlle Sontag? (comtesse de Rossi). Au milieu de tous les enivrements de ses succès, environnée de toutes les séductions du monde et de ses vanités, la diva resta toujours bonne, charitable, vertueuse et modeste; elle écondui-

Digitized by Google

sait la foule des adorateurs avantageux et importuns avec tant d'esprit, d'amabilité et de grâces, que les assiduités malséantes faisaient bientôt place au respect. On rapporte à ce sujet une anecdote qui semble être plutôt du domaine de la comédie ou du roman que de la vie réelle.

Un jeune homme du plus haut rang ne trouva, dit-on, d'autre moyen d'approcher de la belle et rigide cantatrice, qu'en s'engageant chez elle en qualité de domestique ; il resta ainsi plusieurs mois, caché sous la livrée, jouissant du bonheur furtif de voir quelquefois celle dont il était épris, d'entendre sa délicieuse voix, de respirer le même air, heureux d'exécuter les ordres qu'elle lui donnait avec tout l'empressement et le zèle de l'amour. Cela dura quelque temps sans que Mlle Sontag en pût concevoir le moindre soupçon, tant l'amoureux avait soigneusement renfermé en lui-même sa passion pour garder les apparences d'un serviteur dévoué et respectueux.

Mais, un certain jour, le faux valet servant à table, fut reconnu par un des convives de la diva pour ce qu'il était véritablement, un jeune gentilhomme. Inutile de dire que ce Ruy-Blas prématuré reçut son congé en bonne forme et fus mis à la porte avec tous les égards dus à sa gentilhommerie.

Notre jeune prima elle aussi, avait mainte fois éconduit la foule des soupirants en vers et en prose ; son mari le savait, car elle n'avait jamais manqué de lui remettre ces billets à l'eau rose et ces bouquets à Chloris, et pourtant malgré cela, le démon de la jalousie aiguisait incessamment dans son cœur les dards de l'incrédulité.

On ne devrait être jaloux que quand on a sujet de l'être, mais alors il faudrait être raisonnable et la jalousie exclut la raison.

Il y avait d'ailleurs dans cette incrédulité du mari une odieuse injustice, une saignante blessure faite à l'honneur de la jeune femme. Disons-le, c'était quelque chose de pire qu'une injustice, pire qu'une offense, c'était une maladresse, car, en agissant ainsi, cet homme donnait à penser que ce qui n'était pas, existait : il encourageait les fats et prêtait des armes à la calomnie ; il excitait les dépits amoureux chez ceux qui pouvaient se croire

Digitized by Google

moins avancés que d'autres dans les bonnes grâces de la charmante cantatrice.

Les faits ne tardèrent pas à justifier ces réflexions :

Un soir que l'on représentait l'opéra de *Jean de Paris*, au moment où venait de fondre sur la prima donna une nuée de fleurs et de bouquets, un coup de sifflet partit du fond de la salle. — Ce fut comme un coup de foudre pour la pauvre artiste : elle s'affaissa sur elle-même et s'évanouit ; on l'emporta hors de la scène, laissant les spectateurs dans une anxiété et une indignation extrêmes.

Bientôt heureusement le régisseur vint annoncer au public que l'accident n'avait pas eu de suite fâcheuse. — La jeune actrice avait repris ses sens.

Alors ce fut un concert de joie et d'applaudissements universels, en même temps qu'un tonnerre de réprobation contre le sifflet indigne et le siffleur vandale. La prima !.... la diva !.... la diva ! ! — criaient les dilettanti de tous les points de la salle.

La jeune femme, au bras du directeur, s'avança sur la scène encore pâle et tremblante.

Alors de nouveaux applaudissements et de nouvelles couronnes vinrent joncher le théâtre, faisant autour de la prima comme un buisson de roses.

Elle était bien vengée !

Le lendemain, le journal de la ville compléta son triomphe en publiant l'apologue que voici :

LA FAUVETTE ET L'ANE.

Mistriss Fauvette, en un certain bocage,
Égayait les échos de son joli ramage ;
Elle chantait au lever du soleil,
Elle chantait à son coucher vermeil.
La chanteuse jasarde,
Mélodieuse babillarde,
Des oiseaux d'alentour
Faisait et la joie et l'amour.

Digitized by Google

Du plus loin que sa voix dans les champs pût s'étendre,
Le laboureur charmé s'arrêtait pour l'entendre ;
Pinsons, chardonnerets
Quittaient bois et prairie
Pour demeurer auprès.
Bref, miss Fauvette était de ces riants guérets
La Malibran chérie.
Messire Aliboron
Qui logeait dans le voisinage,
Du chantre ailé goûtait peu la chanson ;
Selon lui ce n'était qu'un mauvais verbiage,
D'éternels *tiù, tio, tix, spifiqui*..... (1) du tapage ;
Son dur tympan,
Charmé de ses *hi, han*,
Trouvait que c'était là le suprême ramage.
De par Midas ! dit-il à son cousin grison,
Prenant l'air d'un docteur sous son habit d'ânon,
Je veux apprendre au petit oisillon
Un chant de ma fabrique ;
Il saura ce que c'est que la belle musique.
Et le voilà trottant pour donner sa leçon.
Malheur est qu'il ne put le faire,
Sans braire,

(1) C'est ici une imitation du chant *pur rossignol* noté par un Italien. Voici ce chant :

Tinù, tinù, tinù, tinü
Spè tiù, z'qua
Quorror pi, pi,
Tio, tio, tio, tio, tix ;
Quutio, qutio, qutio, qutio !
Zquò, zquò, zquò, zquò,
Zi, zi, zi, zi, zi, zi, zi
Quorror tiù, z'qua, pipi qui.

Ce texte original fut inséré dans les *Petites-Affiches de Senlis*, dès l'année 1767. M. Dupont de Nemours, dans ses études sur le langage des animaux, et plus particulièrement de la gent ailée, a traduit en français le texte italien que nous venons de citer. Ce bon M. Dupont de Nemours, dont Turgot disait que c'était un jeune homme qui donnerait toujours les plus belles espérances, affirme que les rossignols ont trois chansons, avant, pendant et après la couvaison de leur chère rossignolette. Ces trois chansons mises en vers français par M. Dupont de Nemours, furent chantées par l'auteur, membre de l'Institut national, devant la docte compagnie, en présence d'une foule de dames élégantes et de littérateurs, accourus pour assister à cette singulière séance académique.

Digitized by Google

A ces sons discordants,
La fauvette interdite
Allait prendre la fuite;
Avec elle aurait fui la gloire de ces chants;
Mais des moineaux toute l'élite
S'écria d'une voix: Baillonnez le benêt!
Haro! haro! sur le baudet.
L'animal, aux longues oreilles,
Voyant que sa leçon ne faisait pas merveilles,
S'en alla retrouver baudet, son compagnon,
Chemin faisant tondant la ronce et le chardon,
Croyant encor par cette gentillesse
Faire voir la finesse
De son goût.
Un âne est bien âne partout!

Ceci s'applique
A maint critique
Freluquet,
Grand-Juge littéraire,
Maître ès-arts de parquet,
Que grâces ni talents ne sauraient satisfaire,
Et qui fait acheter l'honneur de lui déplaire
Par un coup de sifflet.
Chaque âne a sa façon de braire.

Cet apologue eut du succès dans la ville; aux cercles, dans les cafés, les habitués du théâtre se passaient de main en main le numéro du journal qui l'avait publié; les bourgeois lettrés lui trouvaient le tour facile; les femmes sentimentales applaudissaient à l'inspiration chevaleresque de l'auteur. On en parla le soir jusque dans les salons de la préfecture. En sorte que la fable de la *Fauvette et l'Ane* fut un chef-d'œuvre pendant vingt-quatre heures.

Vous croyez peut-être que le mari de la prima donna partageait ces vives sympathies pour l'auteur de la fable et l'indignation générale contre l'auteur du coup de sifflet? détrompez-vous! Cette logique du simple bon sens n'est pas à l'usage des jaloux. Qu'importait à celui-ci le nom de l'homme qui avait si odieuse-

Digitized by Google

ment outragé sa femme? Le nom, le seul nom qu'il brûlait de connaître, c'était celui de l'homme qui l'avait vengé de cet outrage, car, pensait-il, on ne se fait pas ainsi troubadour et chevalier servant des dames sans en demander le prix et y être encouragé par quelques espérances, par quelques tendres paroles, par quelques regards furtifs et doux. D'ailleurs, le jaloux voyait dans l'anonyme qu'avait voulu conserver le poète un mystère réfléchi, calculé, et ses soupçons s'en étaient encore irrités. Aussi avait-il tout fait pour découvrir le nom qui se cachait. La vérité est que l'auteur de la fable, l'un des admirateurs du talent de la prima, n'avait eu qu'une intention, qu'une pensée bien innocentes assurément : Il avait voulu que dans ses vers, pour ainsi dire improvisés sous la chaleureuse impression du moment, il y eût comme une rosée réparatrice de l'insulte brutale et de la douleur infligée à une faible femme, à une artiste de talent.

Mais notre jaloux avait à cet endroit le cœur et l'esprit fermés. La vie chez lui n'était plus qu'une fièvre. En vain la jeune épouse se montrait douce et résignée, attendant et espérant du temps que son mari lui rendît la confiance et l'estime auxquels elle avait droit. Rien n'y faisait.

Un jour enfin, le nuage amoncelé creva sur le toit conjugal ; le char de l'hymen fut brisé ; et près du char on ne vit plus personne.

Les époux étaient séparés, non pas judiciairement, la chose eût été légalement impossible, mais séparés de fait, séparés par les distances, l'un habitant le nord et l'autre le midi de la France.

II.

Deux années s'étaient écoulées, la prima donna avait accepté un engagement qui lui avait été offert aux théâtres royaux d'Amsterdam et de La Haye où elle jouissait des faveurs et de l'estime du public. Son mari faisait partie d'une troupe lyrique, formée pour l'une de nos plus belles villes du Midi.

C'était alors l'époque des débuts ; grande affaire pour les jeunes oisifs et les habitués du théâtre. Il faut avoir habité la province,

Digitized by Google

et surtout quelques-unes de nos villes les plus populeuses et les plus riches pour savoir comment se tiennent ces tumultueuses assises dramatiques. Une demi-douzaine de messieurs organisent à l'avance des cabales, qui pour celui-ci, qui contre celui-là : on acceptera cette *grande coquette*, on congédiera cette *ingénue*. On sifflera ce *jeune premier* parce qu'il est trop maigre, on sifflera cet autre parce qu'il est trop gras. Il y a dans telle ville des abonnés qui ont signifié au directeur du théâtre, qu'ils ne recevraient pas une *jeune première* pesant plus de cinquante-cinq kilogrammes. La beauté, prétendent-ils, est toujours légère. Je pourrais citer encore une ville où, quand le temps des débuts d'une troupe de comédiens était arrivé, les autocrates du parterre se réunissaient au café et y jouaient au domino le succès ou la chute du père noble, du ténor ou de la dugazon.

Je ne sais si la jeune actrice qui remplissait ce dernier emploi dans la nouvelle troupe en début avait été ainsi sacrifiée à l'avance ; tout ce que je puis dire, c'est que cette débutante était accorte, vive, spirituelle, agaçante, et qu'elle chantait fort agréablement les rôles de son répertoire ; elle devait donc être reçue. Les applaudissements de la saine partie du public ne lui avaient pas fait faute ; mais la cabale d'un grand meneur en ayant décidé autrement, la pauvre dugazon sombra sous la raffale des clés forées, au milieu d'un tapage à briser les banquettes.

Jusque là rien que de très-ordinaire. Le plus curieux le voici :

Le lendemain de cette tempête qui enleva la dugazon, il y avait le matin répétition au théâtre. Il est admis parmi les comédiens de la province, et même aussi parmi les comédiens de la capitale, que dans les répétitions chacun apportera son contingent de nouvelles et de cancans qui courent la ville. On y parle de tout, hormis de la pièce qu'on doit répéter.

— Ah ! ah ! messieurs et dames, fit une grosse voix qui partait du fond du théâtre, voici du nouveau ! de l'intéressant !.... ça vient de paraître !...

C'était le comique de la troupe, artiste fin et mordant, à la figure illuminée de goguenardise : il se rendait comme ses camarades à la répétition pour ne pas répéter.

Digitized by Google

— Qu'est-ce donc ? qu'y a-t-il de nouveau ? s'écrièrent le baryton et le ténor.

— Silence ! mesdames, fit le comédien loustic.

— Mais nous n'avons pas parlé, dit la duègne.

— C'est impossible ! reprit l'autre.

En ce moment chacun se pressa autour du nouvel arrivé, et celui-ci, développant avec solennité le numéro d'un des journaux de la ville, qui venait de paraître :

— Voilà, dit-il, voilà le nouveau, voilà l'intéressant !... Notre dugazon, vengée des sifflets de la soirée d'hier... Les vents rentrés dans les cavernes d'Eole.

(*Il chante*) Car toujours après l'orage
On voit venir le beau temps.

— Ah ! tant mieux pour cette chère petite, reprit en pinçant les lèvres la grande coquette, qui n'aurait pas été fâchée de voir partir la dugazon, dont elle jalousait fort les beaux yeux et la fine taille.

— Mais qui donc l'a vengée, reprit un autre artiste ?

— *Deus nobis hæc otia fecit !* un dieu nous a fait ce plaisir, continua le comique sur le même ton solennel.

— Bah ! vraiment ? s'écria l'ingénue, et quel dieu, s'il vous plaît, mon ami ?

— Le plus blond des dieux de l'Olympe, mademoiselle, le dieu des vers, Apollon, comme on s'exprimait autrefois, avant la naissance de M. Victor Hugo.

— Ah ! ça, mon cher Scapin, reprirent les camarades, voudrais-tu bien nous parler comme on parle à de simples mortels et nous faire connaître enfin ta nouvelle ?

— J'y consens. Il s'agit d'une fable. Ce sont des vers où le poète, à la faveur d'une gracieuse allégorie ornithologique, s'applique à venger notre dugazon des désagréments de la soirée des clés forées. Le poète métamorphose le maître de la cabale, le chef d'orchestre des sifflets en un roussin d'Arcadie et la dugazon en une charmante fauvette... C'est délicat, tendre et roucoulant... Vous allez en juger. Il ouvre le journal et lit :

Digitized by Google

LA FAUVETTE ET L'ANE.

Mistriss Fauvette, en un certain bocage,
Égayait les échos de son joli ramage,
Elle chantait...

— Qu'entends-je ? interrompit le mari de la prima donna, d'une voix de buffle, et comme s'il s'éveillait après un affreux cauchemar. Je connais ces vers... c'est la même fable !... Puis, s'approchant du lecteur avec une agitation fébrile :

— Mon cher, camarade, lui dit-il, la pièce est-elle signée ?

— Oui, signée en toutes lettres : Ludovic de Coulanges.

— Et comment finit cette pièce ?

— Comme finissent assez souvent les pièces et les acteurs *par un coup de sifflet*.

— Ah ! je le tiens donc enfin !

— Quoi, le coup de sifflet ? reprit le malin comique.

— Nous allons donc pouvoir nous couper la gorge avec ce monsieur Ludovic de Coulanges.... Quel bonheur !

Et le pauvre halluciné, en disant cela tomba de tout son poids sur un banc de gazon qu'exigeait la mise en scène de l'opéra en répétition. Le gazon était en bois découpé çà et là par des feuillages élancés et pointus comme des lames de couteau, si bien que dans sa chute notre homme se fit de profondes écorchures sur la partie la plus charnue du corps. La douleur qu'il en ressentit lui rendit les sens bien plus vite que n'auraient fait des flacons de sels et de vulnéraire.

L'incident était fâcheux mais comique ; il égaya les chers camarades. Ceux-ci connaissaient d'ailleurs l'aventure de la prima donna au théâtre de...., ainsi que la séparation qui l'avait suivie ; et comme il arrive toujours, la malignité se plaisait à présenter le malheur imaginaire du mari, comme un malheur réel.

La jalousie, même celle-là qui est mal fondée, mériterait au moins un indulgent intérêt, car elle est le plus cuisant de tous les maux ; mais c'est au contraire le mal dont les hommes s'amusent avec le plus d'irréflexion et de cruauté. Ils ne songent pas que la peine dont ils rient aujourd'hui, demain peut-être

Digitized by Google

sera celle dont ils souffriront pour le plus grand divertissement d'autres railleurs.

Cependant l'heure marchait, et la répétition pour laquelle les acteurs avaient été réunis ne marchait pas du tout.

— Ah ! ça, s'écria le régisseur, quand commencerons-nous donc à répéter ? Voilà plus de deux heures que nous sommes ici et l'on n'a pas encore dit un mot de l'ouvrage. Voyons, messieurs et dames, en place et à vos rôles, s'il vous plaît.

Mais le mari de la prima donna qui remplissait un des principaux personnages du libretto, venait de prendre son chapeau ; il avait mis son rôle dans sa poche, et il était parti l'œil en feu et le geste menaçant.

— Comment répéter ? dit le ténor, voilà la basse qui a fait une *fugue* prolongée vers la porte.

— La répétition est impossible, reprend le baryton.

— Pardon, pardon, messieurs, dit le régisseur ; vous pouvez répéter votre quatuor à trois. Une fois n'est pas coutume.

— Si nous allions déjeûner à la campagne ? dit le financier de la troupe, la chose serait plus naturelle.

— Tiens ! l'idée est ingénieuse, reprit le comique. Qui nous aime nous suive, mesdames !

— Nous voilà ! nous voilà ! firent ces dames, avec un ensemble qu'on aimerait à trouver plus souvent dans les chœurs d'opéra.

— Ah ! ça, voici une détestable plaisanterie, s'écria le régisseur... et la pièce en répétition, messieurs ?

— Allons, allons, ne nous fâchons pas, mon petit, soyons gentil, dit celui-ci.

— La répétition aura son tour, dit celui-là.

— La pièce ira comme sur des roulettes, dit un autre.

Et tous s'envolèrent vers les champs comme une nuée de pierrots et de sansonnets.

Il ne resta plus au théâtre que le régisseur syncopé et le souffleur qui dormait dans son trou.

Digitized by Google

III.

Nous venons de dire que le mari de la prima donna avait quitté le théâtre, sombre et menaçant. Où était-il allé? droit au bureau du journal, pour s'informer de la demeure de Ludovic de Coulanges, ayant, disait-il avec un sarcasme amer, une agréable nouvelle à lui annoncer. On lui apprit que Ludovic était un jeune homme, fils unique d'une des familles les plus distinguées de la ville, et qu'il demeurait dans l'hôtel de son père.

Muni de ces renseignements et flanqué de deux témoins qu'il avait pris sur son chemin, le mari de la prima donna fut introduit auprès de Ludovic de Coulanges, qu'il trouva achevant sa toilette et se préparant à sortir : c'était un beau jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, plein de distinction dans toute sa personne.

Notre jaloux ne l'en voyait que d'un plus mauvais œil. Il y a souvent dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour. Tirant de sa poche les deux journaux qui contenaient la même fable de *La Fauvette et l'Ane :*

— Monsieur, dit-il, c'est bien vous qui avez signé cette pièce de vers dans la feuille de ce jour, que voici?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes donc l'auteur de ces vers?

Le jeune homme rougit.

— Et ces vers signés aujourd'hui étant littéralement les mêmes que ceux qui ont paru sans signature dans une autre ville et dans un autre journal, il y a deux ans, il s'en suit que l'auteur d'une pièce est l'auteur de l'autre...

Le jeune homme rougit encore.

— Ainsi donc, continua notre homme sur le ton du persifflage, vous êtes l'un de ces oiseaux d'alentour, dont la fauvette « faisait et la joie et l'amour.. » Vous êtes, monsieur, le pinson ou le chardonneret... « quittant bois et prairie pour demeurer auprès... »

— Trêve de mauvaise plaisanterie, dit Ludovic. Où voulez-vous en venir, monsieur?

Digitized by Google

— Je veux en venir à ceci : que je suis le mari de la fauvette ! reprit le jaloux sur le diapason le plus formidable de sa voix de basse. C'est assez vous dire la réparation que je viens vous demander, à laquelle j'ai droit et que j'attends depuis deux ans. Voici mes témoins, choisissez les vôtres.

Ludovic croyait faire un rêve. En effet, dans tout ceci il y avait pour lui un imbroglio indéchiffrable. Et comme il était absorbé dans la recherche du mot de cette énigme :

— J'espère, dit l'homme à qui la colère montait au front, j'espère que monsieur Ludovic de Coulanges ne joindra pas à l'indignité de l'offense la lâcheté d'un refus de réparation.

Cette froide apostrophe rendit au jeune homme toute son énergie.

Il avait signé les vers, il devait en accepter les conséquences quelles qu'elles fussent.

— Je vous écoute, monsieur, dit-il, parlez.

— Je suis l'offensé... j'ai le droit de choisir les armes.

— Choisissez, monsieur.

— Je prendrai le fleuret.

— Soit. Et le lieu du rendez-vous ?

— Au rond-point du petit bois, à trois heures.

— Il suffit. Je ne me ferai point attendre.

Les choses ainsi réglées, on se sépara.

Resté seul dans sa chambre, Ludovic réfléchit à cette scène étrange. Le journal qui contenait la première édition de la fable, l'édition sans signature, lui était par hasard tombé un jour sous la main. Dans un mouvement de petite vanité littéraire, et pour se rendre agréable à la jeune et jolie débutante, il s'était approprié l'œuvre d'autrui. C'était une faiblesse, une faute. Ludovic ne le comprenait que trop bien à cette heure ; mais enfin il n'avait point offensé cet homme ; il demeurait à plus de cent cinquante lieues de la ville où se trouvait alors la prima donna, et jamais il n'avait mis les pieds dans cette ville. Rien ne lui était donc plus facile que d'invoquer et de prouver l'alibi pour désarmer l'Othello de mari qui venait le provoquer en duel. Mais pour cela il eût fallu reconnaître sa

Digitized by Google

faute, avouer le plagiat et entrer dans des justifications qui n'auraient pas manqué d'être interprétées comme un sentiment de couardise, de pusillanimité dont la seule pensée le révoltait. Il préféra donc accepter le duel avec ses chances homicides et persévérer dans le mensonge, pensant qu'il y avait là pour lui un point d'honneur.

Où l'honneur va-t-il se nicher ?

A l'heure indiquée, Ludovic partit pour le rendez-vous avec ses témoins. Il avait pris les plus minutieuses précautions pour que personne dans la maison paternelle ne connût la cause de son absence. Avant de partir, il avait été embrasser sa mère, et il l'avait fait avec tant de tendresse et de mélancolie qu'elle ne put s'empêcher de dire : — Où vas-tu donc, mon Ludovic, tu parais soucieux et triste, souffrirais-tu ?

— Non, ma mère.

— Je ne sais, mais je crains que tu ne me caches quelque chose, mon cher enfant.

— Rassurez-vous, bonne mère, dit le jeune homme, je n'ai rien et je reviendrai bientôt vous embrasser de tout mon cœur, comme je vous aime. Puis il partit en renfonçant deux grosses larmes qui lui roulaient dans les yeux.

En ce moment Ludovic pensait aux chances du combat qui pouvaient ravir un fils bien-aimé à sa mère et remplir d'amertume et de deuil les derniers jours de sa vie. Cette bonne pensée aurait dû l'arrêter sur le seuil de la maison paternelle. Mais trop souvent une fausse honte gouverne les actions des hommes. La vanité fait taire le sentiment. Le sentiment parle et la vanité crie.

Ludovic refoula donc au fond de son cœur cette pieuse pensée comme il avait renfoncé ses larmes.

Arrivé sur le terrain, il fit bonne contenance. Il ne rompit pas d'une semelle vis à vis de son adversaire , évidemment beaucoup plus fort sur l'escrime que lui, plus jeune, et qui ne comptait encore que quelques mois de salle d'armes.

Plus celui-ci se montrait preste et ferme aux dégagements, plus l'autre devenait furieux à l'attaque, pressant les coups de

Digitized by Google

temps et toutes les ruses homicides du métier de bretteur. Enfin, dans une tierce le brave jeune homme reçut de son adversaire un coup de fleuret qui lui traversa la cuisse de part en part. Les témoins intervinrent pour arrêter le combat. N'eussent-ils pas mieux fait de commencer par où ils finissaient? Je vous laisse à penser quelle douleur pour la famille et surtout pour la mère de Ludovic, quand elle vit le pauvre jeune homme rentrer à la maison porté sur une civière; ses vagues pressentiments, lorsque son fils l'avait quittée quelques heures auparavant, ne l'avaient donc pas trompée?

Le poète l'a dit :

On ne trompe jamais les yeux
Ni le cœur d'une mère.

Heureusement, la blessure n'avait rien de grave ni d'inquiétant : au bout de quelques jours la plaie était cicatrisée.

IV.

On vient de voir quelles furent pour le jeune Ludovic de Coulanges, les conséquences d'un plagiat sans conséquence. C'est un avis aux geais novices qui seraient tenter de se parer des plumes du paon.

Dans cet affaire de duel, le plus malheureux n'était pourtant pas Ludovic, atteint si profondément par l'épée de son adversaire, c'était celui qu'avait favorisé le sort des armes. Celui-là croyait avoir enfin rencontré l'ennemi qu'il cherchait depuis deux ans, comme le chevalier de la Manche courait après les moulins à vent pour les combattre. Jugez du désappointement du vainqueur, lorsqu'à la suite du combat les témoins lui eûrent appris la méprise sur le terrain même de sa victoire. Tout pour lui était donc à recommencer dans cette longue et piteuse Odyssée d'un mari à la recherche de son rival chimérique; notre homme le disait à qui voulait l'entendre, quand une circonstance fortuite vint lui révéler, à n'en pouvoir plus douter, quel était le véritable auteur de la fable, cause innocente de ses tribulations et leur dénouement

Digitized by Google

tragique. Cette nouvelle mésaventure égaya beaucoup les comédiens de la troupe, ses *chers camarades*. En général, les camarades et les confrères s'amusent assez volontiers des petits désagréments qui leur arrivent. La malveillance est un des passe-temps ordinaire de la confraternité.

Quant à notre mari jaloux, la vérité en se faisant jour dans son cœur et dans son esprit, lui avait montré ses injustes soupçons dans toute leur laideur; malheureux de ses erreurs, il était plus malheureux encore de les reconnaître. Toujours l'homme porte la peine de ses fautes : les folles passions le trompent, et la raison qui l'éclaire le châtie. Étonnez-vous donc, que dans ce monde, la raison ne compte pas plus d'adorateurs!

A quelque temps de là, le pauvre mari de la prima, atteint d'une maladie de langueur et de consomption, succomba dévoré par la fièvre et le chagrin. Sentant que sa fin était prochaine, il voulut recevoir les consolations de la religion et les prières de l'Église. Et peu de moments avant l'heure suprême, il écrivit à sa femme une lettre tout imprégnée de tendresse et de larmes. Dans cette lettre, il suppliait la prima de lui pardonner ses injustices et les douleurs qu'il lui avait causées, reconnaissant que par ses vertus aussi bien que par son talent, elle avait toujours été digne de son admiration, de tous ses respects, de tout son amour.

A la réception de cette lettre si inattendue et si émouvante, à la nouvelle de ce deuil prématuré qu'elle lui annonçait, la prima donna, avec son âme de femme et ses nerfs d'artiste, s'évanouit; d'effroyables convulsions la retinrent pendant plusieurs semaines, privée, pour ainsi dire, de tout sentiment. A force de soins, cependant, le mal s'était amendé et les forces étaient revenues à la jeune malade. Le terme de son engagement avec le directeur du théâtre royal de la Haye étant alors à la veille d'expirer, la prima donna lui fit connaître son intention de quitter le théâtre. Elle se retira dans un couvent où les regrets de la cour et de la ville la suivirent.

Pianiste aussi distinguée qu'habile et ravissante cantatrice, la sœur *Cécile* (c'était le nom qu'elle avait reçu comme religieuse) tou-

Digitized by Google

chait l'orgue de la chapelle du couvent, et tous les jours de grandes fêtes elle chantait de sa délicieuse voix de *soprano* les cantiques et les hymnes saints de l'Église. Comme elle s'était toujours fait aimer et estimer dans le monde, par le talent et par les qualités du cœur, elle édifia le couvent par ses vertus et par son humilité.

Mais ce tendre cœur, cette nature de femme, impressionnable comme une sensitive, avait été trop éprouvée pendant les plus jeunes années de sa vie pour que sa santé n'en fût pas profondément altérée.

Deux ans, jour pour jour après qu'elle eût pris le voile, l'ancienne prima donna rendit son âme à Dieu, en murmurant sur ses lèvres le pardon qu'avait invoqué son mari, et demandant au ciel de le retrouver parmi les élus de la miséricorde divine.

J. Beliard.

Digitized by Google

THÉODORE OLIVIER.

Ces simples noms tracés au bas de la reproduction d'un fort beau portrait dont, grâce à la pensée ingénieuse d'une femme, vient de s'enrichir récemment le salon de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, diront certainement peu de chose à la foule, mais combien pour les hommes qui s'occupent de sciences, de sciences exactes surtout, ne parleront-ils pas et avec d'autant plus d'éloquence que l'auréole scientifique qui entoure cette tête si belle, si profondément méditative, se reflète sur notre cité, qui, fière à bon droit d'un de ses fils, ne saurait être égoïste et garder pour elle seule de précieux souvenirs.

C'est qu'en effet, si la valeur de celui qui n'est plus peut se mesurer aux honneurs qui accompagnent sa dépouille mortelle, les mérites d'Olivier ressortiraient déjà du pieux empressement avec lequel autour de sa tombe, prématurément ouverte, se réunissaient aux sommités de la haute administration, celles de l'industrie, de l'enseignement, se disputant la triste consolation de faire entendre de nobles, de touchantes paroles, de ces paroles qui ne prennent pas leur source dans la vanité de celui qui les prononce, mais dans les sentiments intimes du cœur ; de ces paroles qui se résument admirablement dans celles-ci :

« Personne ne porta plus loin l'élévation des sentiments, « la générosité, le désintéressement, personne n'aima plus « que lui la science, la justice, ne fut plus esclave de l'é- « quité ; Olivier était l'honneur, la probité même, et c'est un

Digitized by Google

« devoir de proclamer que le pays perd en lui l'un de ses « meilleurs serviteurs. »

Et quand de telles paroles sortent d'une bouche austère comme celle d'un des princes de la science, du sénateur Dumas, elles empruntent un tel cachet de vérité, qu'elles suffiraient peut-être à peindre l'homme auquel elles s'appliquent, si ce n'était aussi un devoir pour ses concitoyens de projeter la lumière sur cette existence si pleine, et qui derrière elle a laissé de durables traces de son passage.

La naissance d'Olivier coïncida avec une de ces époques néfastes (janvier 1793) qui ne peuvent manquer d'avoir leur influence, et dans cette date la précoce raison de l'enfant parut puiser de bonne heure l'horreur instinctive du désordre, de l'anarchie, et plus tard la passion de la règle, du droit et du devoir qui caractérisèrent particulièrement l'homme.

La sollicitude paternelle qui comprenait que l'instruction peut suppléer à la fortune, la voulut, pour l'aîné de sa nombreuse famille, forte, solide, et confia au Lycée impérial de Lyon le soin de développer des aptitudes qui se révélaient déjà ; et bientôt cet établissement, si riche en bons élèves, en compta un des plus brillants dans Olivier qui, en 1811, remportait le prix d'honneur de mathématiques ; ce succès lui ouvrit la même année l'École polytechnique où bientôt aussi il tarda peu à se faire remarquer de ses professeurs, un surtout, le digne M. Hachette, dont l'amitié le fit aimer du célèbre Monge, ce qui décida peut-être de sa carrière, en dirigeant plus particulièrement ses facultés vers la géométrie descriptive, dont l'étude le préoccupa à ce point qu'il y consacrait jusqu'aux heures solitaires de l'infirmerie, alors que sa santé cruellement éprouvée forçait son corps à un repos que sa tête ne pouvait partager.

Les dernières heures et les derniers efforts de l'Empire trouvèrent, on ne saurait l'oublier, un concours ardemment

Digitized by Google

dévoué dans les élèves de l'École polytechnique. Olivier prit, comme artilleur, sa part à la défense de Paris, et prenait ensuite sa part dans le sort qui devait frapper cette intrépide jeunesse ; sort qui trouva d'ailleurs ses adoucissements dans la haute sollicitude du célèbre Humbolt, et surtout dans la magnanimité chevaleresque d'Alexandre. De pareils appuis ne sauraient s'oublier, et plus d'une fois Olivier se plut à en rappeler le souvenir si honorable pour le vainqueur et les vaincus.

En 1815, Olivier entra à l'École d'application de Metz, comme élève sous-lieutenant d'artillerie, et fut bientôt chargé des fonctions de professeur-adjoint des sciences physico-mathématiques. Dès cette époque, il se livrait à une étude sérieuse, en donnant la théorie des *engrenages de* White *sans frottement de glissement*, qu'il a contribué plus que personne à vulgariser. Passé, en 1819, au grade de lieutenant, il devenait professeur titulaire chargé, en outre, des levées de machines et usines d'artillerie.

Par son talent éprouvé, par les protections qu'il avait su se concilier, Olivier était sûr d'un avancement rapide, quand une occasion brillante vint le détourner de sa voie et l'éloigner momentanément de son pays, dont peut-être aussi la situation politique le décourageait. En 1821, le roi de Suède, Charles-Jean, voulant que son école de Mariemberg arrivât à la hauteur de ses vues, demanda au gouvernement français la coopération du jeune et habile professeur de Metz ; Olivier fut autorisé à se rendre en Suède avec le grade de capitaine d'artillerie et professeur en chef du génie. Un an plus tard, son mérite, rapidement apprécié, l'appelait à l'honneur d'enseigner la fortification et l'artillerie au prince Oscar (devenu roi depuis) et qui ne cessa d'avoir pour son maître l'affection la plus touchante. Tout en se consacrant avec dévoûment aux fonctions spéciales qu'il était appelé à remplir, Olivier ne

Digitized by Google

pouvait négliger la science ; aussi en 1813, présentait-il au Roi un savant mémoire sur la forteresse de Vanas ; plus tard deux mémoires de géométrie descriptive, l'un sur *la loi de continuité*, l'autre sur les *diverses espèces de frottements qui peuvent exister entre deux courbes et deux surfaces en contact* : cette dernière œuvre fut traduite en langue suédoise et imprimée dans les Annales de l'Académie royale des sciences de Stockholm, dont le secrétaire perpétuel était alors l'éminent Berzélius qui honora le jeune Français de son amitié. Après avoir dignement rempli sa mission, c'est-à-dire, créé l'enseignement polytechnique en Suède, Olivier, à qui les honneurs, les avantages d'une position exceptionnelle ne pouvaient longtemps faire oublier son pays, voulut rentrer en France, laissant derrière lui des regrets, des souvenirs que le temps fut loin d'affaiblir, puisque vingt-cinq ans plus tard on put autour de sa tombe remarquer la présence de l'ambassadeur suédois.

De retour en France, où l'avaient suivi d'ailleurs de royales dispositions qui lui laissaient tout le temps nécessaire pour se créer une position nouvelle, Olivier reprit ses travaux scientifiques et publia successivement divers mémoires d'un haut intérêt, celui, entre autres, sur *les propriétés polaires des surfaces du 2e degré*, qui lui valut une médaille d'argent de l'Académie de Bruxelles, et dont les huit principaux théorèmes furent imprimés au *Bulletin de Ferussac*.

Ayant profondément réfléchi sur toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement industriel, et pensant qu'une sorte d'École polytechnique civile, pourrait rendre d'immenses services, Olivier se joignit, en 1829, à MM. Dumas, Péclet, Benoît et Lavallée pour fonder cette École centrale des arts et manufactures, qui depuis a, chaque année, prouvé l'excellence de son organisation par les hautes positions faites à beaucoup de ses élèves, soit en France, soit à l'é-

Digitized by Google

tranger. Dans la nouvelle école, la place d'Olivier se trouvait naturellement à la chaire de géométrie descriptive, en y comprenant les manipulations de coupe de pierres et de tracés des charpentes.

Vers cette époque, Olivier à qui une vie moins active faisait mieux comprendre l'avantage de ces joies d'intérieur qui, tout en remplissant le cœur, viennent distraire la tête des aridités de la science, songea à se donner une compagne, et dans cet acte important de la vie, s'il apporta la prudente réflexion qui le guidait, il put bien souvent se féliciter de son choix. Fille et sœur de sculpteurs distingués (1), Aline Ramey unissait aux qualités de l'esprit, à l'instruction, au sentiment artistique, les qualités plus solides, mais plus rares, qui font la maîtresse de maison, et qui, sur les soins un peu prosaïques du ménage, savent répandre une sorte de charme. Pour un homme de science, d'étude, pouvoir être compris par sa femme est un bonheur de plus, et ce bonheur Olivier l'avait trouvé.

Les succès de son enseignement à l'École centrale tardèrent peu à prouver la haute aptitude d'Olivier pour l'instruction publique ; aussi l'École polytechnique vint-elle demander à son ancien élève d'être son répétiteur de géométrie, et plus tard une chaire analogue était créée pour lui au Conservatoire des Arts et Métiers.

Dans cette dernière institution, il s'acquit des titres tout spéciaux à la reconnaissance des savants par la création d'une collection de modèles en relief de géométrie descriptive. Pour faire apprécier l'importance de cette création, il nous suffirait de citer les paroles de l'honorable Président du conseil de perfectionnement « composée par Olivier avec un « soin, une économie, une patience infinie et souvent de ses

(1) Ramey père, ancien membre de l'Institut. Ramey fils, digne élève de son père.

Digitized by Google

« propres mains, cette collection, unique dans son genre, qui « ne comprend pas moins de cinquante modèles en fils de « soie dans lesquels la forme des surfaces représentées peut « se modifier à volonté, nous est enviée par tous les profes- « seurs étrangers. Il en est de même de sa magnifique collec- « tion des engrenages employés dans l'industrie. »

L'étendue et la variété des connaissances d'Olivier, qu'on pouvait appeler véritablement une Encyclopédie vivante, grâce à l'admirable mémoire dont la nature l'avait doué, lui valurent plus d'une fois l'honneur de fonctions spéciales telles, entre autres, que celle d'examinateur des élèves de l'École normale supérieure ; de membre du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; de membre du Jury de l'Exposition générale ; de membre de la Commission pour l'École polytechnique ; d'Inspecteur-général des écoles d'Arts et Métiers ; d'Inspecteur-général pour l'Université chargé d'examiner les principaux établissements d'instruction d'une partie de la France. A ce dernier titre, Olivier eut à inspecter en détail ce même Lycée de Lyon, d'où dataient ses premiers succès, et sans doute en voyant les changements nombreux survenus dans le régime intérieur et par suite les incontestables améliorations apportées au bien-être des élèves, par la suppression de mille petits abus, il dut faire sur le passé un retour tout à l'avantage du présent qui, d'ailleurs, ne s'arrête pas dans le progrès.

Par son étude profonde de la géométrie descriptive, Olivier avait, sans nul doute, fait faire de grands pas à cette partie de l'instruction, et cependant, tout en reconnaissant le mérite de ses efforts, il faut regretter peut-être qu'une sorte de préoccupation constante l'ait poussé trop exclusivement dans cette direction ; il faut le regretter, parce que ses travaux sur les engrenages, sur l'emploi des petites courbes dans les chemins de fer, ses innombrables rapports ou notes sur des

Digitized by Google

instruments de précision, des mécanismes d'horlogerie, prouvent qu'il avait au plus haut degré le sens et l'instinct de la mécanique, et qu'il aurait pu rendre par elle d'immenses services à l'industrie, dont la cause trouvait en lui un si chaud défenseur, soit dans la grande question du sucre indigène, soit dans la revendication des droits sacrés de Philippe de Girard. Mais dans ses goûts, comme dans sa vie, il était un peu absolu, et d'ailleurs une pensée pieuse l'animait : honoré jadis de l'amitié de Monge, on eût dit qu'il s'était fait comme le gardien de son héritage et se fût reproché de le délaisser, même pour des travaux non moins utiles.

Il n'est pas besoin de dire que les mérites si variés de notre compatriote avaient appelé sur lui les plus flatteuses distinctions ; à côté de l'Étoile polaire de Suède, touchante marque de souvenir du roi Oscar, était venue se placer sur sa poitrine la rosette de la légion d'honneur, et il se voyait accueilli avec empressement au sein de nombreuses Sociétés savantes, soit à l'étranger, soit en France où la Société philomatique, la Société des sciences naturelles et l'Académie de Lyon, entre autres, le comptaient parmi leurs membres actifs ou correspondants ; cette dernière Société, avec laquelle il regrettait bien souvent de n'avoir pas de plus fréquents rapports, possède une grande partie de ses œuvres, tandis que l'École de la Martinière renferme dans son Musée une collection de ses modèles de la géométrie dans l'espace.

La dernière distinction qui devait venir chercher Olivier, dont les qualités administratives ne le cédaient point à l'habileté scientifique, fut d'être appelé par le gouvernement de Napoléon III à la direction du Conservatoire des Arts et Métiers. C'était là sans doute la juste récompense de ses services passés, ainsi que l'occasion naturelle d'utiliser sa vaste expérience pour le bien de l'industrie du pays, dans l'exécution successive de projets dès longtemps conçus et sa-

Digitized by Google

vamment étudiés. Mais, d'autre part, succéder au général Morin était assurément une tâche difficile ; elle *obligeait*, et s'y vouant avec cette ardeur consciencieuse qu'il portait en toute chose, sacrifiant au bien public son repos, sa tranquillité personnelle, Olivier vit bientôt s'affaiblir, non ses forces intellectuelles, mais ses forces physiques ; une affection grave appela le remède des eaux d'Aix ; elle n'attendit même pas pour frapper le terme du voyage, et dans sa ville natale dont la vue avait paru soudain le ranimer, il expirait malgré les soins que lui prodiguait sa fidèle compagne ; après avoir cependant pu revoir de ces amis d'élite comme Tabareau, Lortet, Étienne Rey, avec lesquels il s'entretenait peu d'heures avant sa fin, et que dans cet entretien, qui était comme le chant du cygne, il exprimait avec l'animation la plus vive, avec une rare abondance, le profond désir qu'il éprouvait de voir progresser la science dans l'industrie, de voir surtout apporter dans l'instruction populaire des améliorations qui tourneraient au bien du pays ; il expirait inopinément alors que l'avenir n'avait plus pour lui que de longs jours de bonheur, et qu'il pouvait surtout jouir de cette satisfaction, si douce pour le savant, de voir ses idées adoptées ; car dans la nouvelle direction qu'a reçu l'enseignement du pays, une juste influence a été évidemment exercée par des travaux qui n'échappaient point à une haute attention.

Ainsi que des voix éloquentes, des voix autorisées se sont plu à le proclamer, la mort d'Olivier a été une perte profonde pour les sciences dont il était un des plus dignes représentants ; pour l'École centrale ; pour l'École polytechnique ; pour le Conservatoire des Arts et Métiers, et cette perte paraît plus sensible quand on songe à toutes les qualités qui chez l'homme le disputaient au savant.

Le savant se révélait soit par sa pénétration rare, sa logique instinctive, soit par ses œuvres, soit enfin par le charme

Digitized by Google

de son enseignement dans lequel sa parole élégante et précise, le timbre harmonieux de son organe, ses idées si parfaitement enchaînées, tout concourait à séduire ses auditeurs qu'avait pu laisser froids la concision un peu sèche de ses écrits. Une des qualités toute particulière de ses facultés enseignantes qu'il nous a été donné d'apprécier dans une de ses trop courtes visites à Lyon, c'était son talent pour traduire l'algèbre en figures. Dire que c'était quelque chose de merveilleux, n'est point exagérer, et à l'admiration de nous autres profanes se joignait celle plus significative des érudits de notre ville, où la langue géométrique compte, entre autres, un si habile interprète (1).

L'homme en qui l'étude incessante, opiniâtre n'avait pas tari les sources du sentiment, possédait à un degré éminent les plus précieuses qualités du cœur, sous une apparence de fermeté, même de rudesse, qui disparaissait dès qu'il s'agissait de rendre service, d'être utile ; allant jusqu'à oublier pour ceux qu'il aimait, pour ses élèves surtout, ses intérêts personnels ou le soin de sa santé ; enfin, pratiquant jusqu'à l'exagération, le désintéressement et l'abnégation.

Si nous n'avons pas parlé des sentiments politiques d'Olivier, c'est que cela est presque superflu : ils se devinent aisément : enfant de l'Empire, élève de la grande École impériale, que pouvait-il aimer si ce n'est l'Empire, si ce n'est l'Empereur ? Alors surtout que de bonne heure portant épée, épaulette, la gloire militaire devait lui paraître la plus précieuse. Une particularité toute physique devait contribuer, d'ailleurs, à des sympathies auxquelles la personnalité se trouvait liée. Au premier coup d'œil jeté sur le portrait d'Olivier donné par sa veuve à notre Académie, on est frappé d'une ressemblance napoléonienne très-prononcée, et ce jeu du hasard se rencon-

(1) M. Girardon, professeur de la Ville, de la Faculté, des Sciences et de la Martinière.

Digitized by Google

trait avec des sentiments trop vifs pour rester un fait indifférent. Aussi les amis d'Olivier remarquaient-ils qu'il aidait à la nature par le soin qu'il prenait dans l'arrangement et la direction sur son vaste front de la mèche de cheveux qui complétait l'illusion. Nous ne voudrions pas répondre que par ce détail intime, assez naturel, ne s'expliquât la réserve, presque la froideur injuste, qu'à une époque antérieure rencontrait dans les hautes régions le savant dont on reconnaissait bien le mérite, mais en qui on affectait de voir un esprit d'hostilité, qui eût certainement répugné à la loyauté de son caractère. Ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'Olivier ne fut jamais courtisan, et qu'il avait, comme une sorte d'héritage de famille, une franchise de langage que pouvait seule tempérer son habitude du monde.

Puisqu'une particularité physique est venue se mêler à notre récit, permettons-nous de la compléter par quelques détails de personnalité ou d'intérieur qui ne sont point dépourvus d'intérêt. D'une stature élevée et forte, d'une démarche assurée, de traits réguliers et animés, à l'occasion, par des yeux d'où jaillissait l'intelligence, mais que la méditation voilait plus habituellement, Olivier était d'un extérieur remarquable. Il avait le verbe haut, la parole souvent un peu sentencieuse ; son organe plein et sonore, dont nous avons déjà dit un mot, était doux et moelleux, soit dans les expositions scientifiques, soit dans la conversation, surtout avec les dames quand il discutait avec elles sur les modes dont les ridicules le trouvaient impitoyable ; mais parfois aussi succédaient à cette douceur les intonations vibrantes familières à ceux qui ont eu l'habitude du commandement militaire, habitude qui reparaît toujours un peu. Il y avait d'ailleurs, dans le timbre harmonieux de cette voix, quelque chose de particulier qui faisait que lorsqu'on l'avait entendue, on ne l'oubliait plus : après une séparation de plus de quinze

Digitized by Google

années, un ancien ami d'Olivier le reconnaissait de loin rien qu'en s'entendant appeler par lui.

Bien que fort honorable à l'occasion et notamment quand il réunissait à sa table les plus hautes notabilités scientifiques ou administratives, avec lesquelles sa fierté naturelle n'eût pas voulu, malgré les différences de positions, être en reste de bons procédés, Olivier avait l'intérieur le plus modeste, le mieux réglé, et cela lui était facile par la simplicité de ses goûts, de ses habitudes qui révélaient d'ailleurs une sorte de prédilection pour tout ce qui pouvait lui rappeler sa ville natale, dont il se préoccupait toujours, même quand il enrichissait sa bibliothèque de précieux documents historiques dont il ne comptait pas jouir en égoïste. Ce culte du souvenir du sol natal se partageait en lui avec l'amour du pays, et son patriotisme ardent le rendait heureux de ce qui pouvait ajouter à la gloire de la France; il avait foi dans ses destinées, et 1848 même ne vint pas le décourager, alors que le découragement se glissait dans bien des cœurs.

« L'esprit d'intrigue, écrivait-il à un de ses vieux camarades de cette École de Saint-Pierre où il avait acquis tant d'habileté dans le dessin, « l'esprit d'intrigue a porté ses « fruits; ils sont amers et veuille la Providence que la « sagesse revienne à temps. Le malheur de notre époque « est que chacun se croit un homme d'État et que cha- « cun veut sortir de sa sphère. Plus que jamais mainte- « nant on sentira le besoin de vivre de son travail et l'on « songera moins à se faire fonctionnaire. J'ignore ce que « l'avenir nous prépare, mais je reste calme, parce qu'une « pensée me rassure, c'est qu'une nation de trente-deux « millions d'habitants, surtout quand cette nation s'appelle « la France, ne se laisse pas périr si facilement. »

Si, dans le bonheur intime qui promettait tant de charme aux jours de son arrière saison, Olivier ne put compter les

Digitized by Google

jouissances de la paternité, il n'en fut point cependant deshérité, grâce aux affections véritablement paternelles dont il entoura ses chers éleves de l'École centrale; et dans cette famille d'adoption, l'ingratitude filiale, trop fréquente, hélas! ne vint pas le payer de ses soins; on en jugera par ce fait particulier qui ne saurait, nous le croyons, mieux terminer cette notice :

Le jour même où la terre recevait la dépouille mortelle de l'homme de bien, du savant professeur, les élèves de l'École centrale qui assistaient à la funèbre cérémonie, décidèrent d'élever un monument à la mémoire de celui dont la perte inattendue venait surtout les frapper. Un appel fut adressé à tous les anciens élèves, soit en France, soit à l'étranger, et la souscription ouverte, présenta ce caractère d'unanimité qui en doublait le prix. Le monument existe au cimetière Mont-Parnasse; il devait être simple, mais il est d'un goût parfait; la composition et l'exécution ont emprunté un mérite de plus à la position à l'École centrale de l'architecte Bouchet; un membre de l'Institut, M. Jouffroy a voulu compléter l'œuvre par un médaillon en marbre, non moins remarquable par la ressemblance que par la perfection du travail.

Ou nous nous trompons, ou dans ce touchant témoignage donné à la mémoire de Théodore Olivier se trouverait, au besoin, la justification des développements, trop longs peut-être, auxquels nous nous sommes laissé entraîner. Notre excuse serait aussi dans la pensée intime qui guidait notre plume, pensée de pieuse justice d'abord pour des mérites trop ignorés parmi nous; puis, pensée d'orgueil, mais de cet orgueil qu'on peut avouer, puisqu'il prend sa source dans le désir de faire rayonner sur notre ville la gloire si pure d'un de ses nobles enfants.

Auguste Nesme.

Digitized by Google

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

—

SALON DE 1858 (1).

—

Des prés et des bois aux chevaux et aux moutons il n'y a pas loin ; ceux-ci ne vont pas sans ceux-là. Mais on les traite trop souvent en bêtes qui ne peuvent se plaindre ; on les enlaidit ou on les estropie à faire pitié. Voyez plutôt M. Laffite à qui je pardonne ses *Chiens courants au repos* en faveur de ses *Chiens d'arrêt*; voyez encore l'âne vert et l'âne amaranthe de M. Loubon, dans ses *Bords du Rhône* ; mais voyez aussi son *Abreuvoir*. Ce sont deux vaches qui ont lutté à qui arrivera la première ; celle qui a eu les meilleures jambes ouvre la bouche et positivement a l'air de railler la confusion de sa rivale... à moins qu'elle ne rie de lui voir les reins aussi longs et la jambe droite de devant aussi ridicule. Il faut que nous rencontrions fort à propos, et non loin de M. Loubon, la *Rue au Caire* de M. Crapelet, son compatriote, pour que nous nous raccommodions avec la Cannebière.

M. Paternostre a abandonné le paysage et les sujets épisodiques pour suivre les traces de Paul Potter. Il aime les chevaux, les percherons surtout ; il les traite avec soin et, il faut lui en savoir bon gré, car ce qu'il y a de plus ravissant et de plus admirable au monde, après un opéra de Rossini, un chant d'Hugo, un splendide coucher de soleil et une belle femme, c'est un beau cheval.

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

Je ne dirai rien de ses *Chevaux emportés* qui, comme le Shetland-Pony, fort mal étrillé mais bien peint, de M. Kiorboe, arrivent en droite ligne du salon de 1857. Je louerai sa petite toile, *Après l'orage*. Ses trois chevaux sont immobiles mais vivants ; ils sont très-naturellement groupés et finement faits. M. Paternostre ne recherche point, comme l'a fait Géricault, les coursiers se cabrant et caracolant sous un brillant guerrier ; il préfère ces bêtes fortes et patientes qui prennent la plus grande part des rudes travaux de l'homme et qui, trop souvent, sont mal récompensés de leurs services. *Le Roulier* est tout un petit drame ; cela parle au cœur. Trois chevaux traînent une lourde pierre ; le terrain est glissant, le timonier s'est abattu et le roulier le frappe brutalement pour le faire relever. Ici le peintre s'est inspiré du poète :

Oh ! quelle est donc la loi formidable qui livre
L'être à l'être, et la bête effarée à l'homme ivre !
L'animal éperdu ne peut plus faire un pas.
Il sent l'ombre sur lui peser ; il ne sait pas,
Sous le bloc qui l'écrase et le fouet qui l'assomme,
Ce que lui veut la pierre et ce que lui veut l'homme.

Le mouvement du roulier est plein de vérité, mais il y a dans la tête du cheval une expression de fureur trop prononcée ; l'effet en deviendrait plus saisissant si elle avait, ce qui serait plus réel, l'expression de la résignation ou de l'épouvante. Le cou est énorme et les jambes de devant pourraient être justement critiquées. Une dernière querelle. Que fait, dans le fond de la scène, ce Christ vu de trois quarts ? Est-ce une allégorie?... J'aimerais mieux la statue du général Grammont.

M. Courbet a attiré sur lui l'attention publique en tirant des coups de pistolet dans les Champs-Élysées ; M. Verlat a voulu renchérir sur M. Courbet : il a débuté l'an dernier en tirant un coup de canon. Ce n'était pas autre chose en effet, que cette immense toile représentant aussi un roulier, deux chevaux et un charriot, le tout de grandeur plus que naturelle.

M. Verlat a laissé de côté les rouliers et les chevaux pour les

Digitized by Google

chats et les renards. Il a bien fait, car il a surtout l'esprit d'observation et la finesse d'exécution que réclame ce genre spécial et intéressant.

M. Carrey a aussi une grande affection pour les chats, c'est-à-dire pour son chat, car il a exposé deux fois le même. Les toiles de M. Carrey ont un vernis splendide. Il excelle à représenter un tapis, un rideau, une courge. Il aime les couleurs éclatantes et tranchées, et ses chats comme ses chiens ne manquent pas d'une certaine expression moqueuse... ou philosophique.

M. Gérard suit M. Joseph Stevens. M. Guy rappelle M. Jadin; ses *Six têtes d'études* ont un cachet de vérité qui n'échappe à personne. Il a rendu avec une adresse étonnante les physionomies propres aux différentes races de chiens. La mieux saisie est celle du chien courant. C'est bien cet air sérieux, rêveur ; voilà bien le museau allongé, la tête forte, les oreilles longues qui dénotent la bête de race. On ne peut se lasser de contempler son *Chenil* où dorment, à en juger par celui qui est assis, quelques bassets à jambes torses. M. Guy exécute délicatement et solidement ; il n'y a que son petit griffon blanc dont le fini laisse à désirer. Pour un chien de bonne maison, il est trop peigné à la diable.

La race moutonnière, race innocente pourtant, n'a pas été épargnée. On s'en console devant la *Rentrée à la bergerie* de M. Paris et *les Moutons* de MM. Gelibert et Poncy. Quant à M. Flachat, les grosses bêtes l'épouvantent ; il s'est retiré dans le petit monde des cigales et des papillons ; il les fait poser, et s'applique avec succès à rendre la ténuité et le velouté de leurs ailes.

Nous espérons qu'on ne nous en voudra pas parce que nous avons placé les peintres d'animaux avant les peintres d'hommes. Ces derniers sont plus nombreux, mais la somme de leurs œuvres est-elle meilleure....?

M. Terrier a peint d'une façon un peu lâchée une fort belle femme qui va sortir d'un nuage de soie comme la *Vénus Anadyoméne* de M. Ingres sort des flots. Le portrait de M. de B*** est

Digitized by Google

certainement préférable. M. Jacomin a mis dans son portrait, qui est presque un tableau, un peu moins de soie et plus de distinction. Il semble chercher les difficultés ; il a l'air de jouer avec les raccourcis ; disons vite que son bras droit, bien modelé et dont les attaches sont heureuses et fines, fait qu'on ne voit pas sa main gauche. M. Bonnefond est en peinture, comme M. Jacomin, le fils de Pierre Revoil qui eut pour père le célèbre maître David. Il est aujourd'hui maître à son tour et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, à laquelle il rend d'éminents services. Le seul portrait qu'il ait exposé rappelle par son éclatant coloris le *Portrait de Jacquard*, les *Chevriers* et le tableau des *Saintes Huiles*.

Il y a de l'énergie dans M. Jules Laure, ses tons sont chauds et il dessine bien. Il aurait dû, ce me semble, éviter de donner à son R. P. le visage d'un homme de vingt ans, et la posture d'un prédicateur. Dans un portrait, la position la plus simple est presque toujours la plus vraie et, par conséquent, la meilleure ; aussi féliciterait-on d'avantage M. Laure s'il avait placé tout naturellement son modèle, comme, par exemple, M. Peretti sait faire poser les siens. C'est le reproche qu'on peut adresser à M. Grosclaude, dont le M. Trinquefort à pourtant, comme couleur et comme dessin, d'excellentes qualités.

Ils ne comprennent pas le but de leur art, les portraitistes qui croient embellir, animer les visages qu'on leur confie, en les gratifiant de ce sourire béat qui attire peut-être, mais qui, au bout de peu d'instants, devient fatiguant pour le spectateur. Un homme a beau être gai, il ne rit pas constamment, et si l'on cherche à lui donner une autre contenance que celle qui lui est habituelle, ce n'est plus une physionomie qu'on reproduit, c'est une grimace.

M. Camino à accompagné dans le Sahara M. Eugène Fromentin, qui est aussi excellent peintre que remarquable écrivain ; il a rapporté de son voyage de bons dessins, entr'autre les *Types algériens* (aquarelles gouachées) que nous nous faisons un plaisir de mentionner avant de quitter les portraits. C'est certainement un portait de fantaisie que la *Jeune fille jouant de la mandoline*

Digitized by Google

de M. Oscar Guet; le type de cette Italienne est ravissant; comme peinture, ce tableau est fin, délicat, léché. Il rappelle la manière de M. Auguste Legras dont *la Tristesse* ne le cède en rien à son *Refugium Peccatorum*. M. Tyr, de Saint-Étienne, et Mlle Adélaïde Wagner se ressemblent, quant au coloris. La *jeune Fille portant un Sistre* est dessinée aussi purement que l'*Inspiration* est peinte avec fermeté. Cette dernière toile a des beautés sérieuses, mérite beaucoup d'éloges.

C'est à Lyon principalement que la bonne peinture est une qualité de famille. Aussi Mlle Adélaïde Wagner nous donne-t-elle une très-heureuse occasion de passer à la peinture des fleurs, en nous offrant le nom de Mlle Elise Wagner, qui occupe dans ce genre un rang distingué.

Les fleurs aussi, les fleurs, sur leur tige enchaînées
Sont des anges fixés auprès de nos douleurs;
Des vierges de la terre elles sont les aînées....
. . . . . .
Les fleurs sont à leur tour les livres du bon Dieu.

Les artistes lyonnais peignent à merveille ces fleurs que M. J. Boulmier a si bien chantées. Quelques femmes excellent dans cette spécialité délicate.

La peinture des fleurs est non seulement un art très-aimable, mais c'est encore un art très-utile. Les Lyonnnais, qui ont surtout le génie industriel, ont poussé l'imitation des fleurs aussi loin que le dessin et la peinture des étoffes ; c'est dire assez que nulle école ne surpasse la leur. M. Berjon précéda M. Saint-Jean, qui est aujourd'hui un maître illustre. S'il n'a pas le précieux fini des flamands Van-Dael, Van-Huysum, David de Heem, Mignon, il a beaucoup plus d'éclat. Après M. Saint-Jean on peut citer des noms très-estimés : M. Reignier, qui est un savant dessinateur ; M. Pizzetty, qui rappelle tout à fait la manière de Berjon ; M. Eugène Grobon et Mlle Wagner qui ont la grâce, la vie et le coloris du maître ; Mlle Alexina Cherpin qui harmonise avec beaucoup de goût les fleurs et le feuillage, et M. Sicard dont les bouquets de marguerites et de balsamines sont très-louables.

Digitized by Google

Les framboises et les tulipes de M. Lays, les pastèques de M. Perrachon, les grenades, les raisins de M. Maiziat, les framboises et les côtes de melons de M. Magaud etc., etc., se disputent l'admiration des visiteurs. Tout cela fait venir l'eau à la bouche.

La *Pâquerette des Champs et le Papillon*, de M. Reignier, est une composition qui a la qualité qu'on refuse généralement aux tableaux de fleurs ; elle parle à l'esprit. C'est frais et coquet; on respire devant ces pâquerettes comme une odeur de printemps. Mlle Wagner et M. Lays joignent à un vif sentiment de la couleur, ce qu'on pourrait appeler la science de l'esprit des fleurs. Nul ne s'entend mieux à friser un pétale, à coquiller une feuille, à chiffonner un bouquet. M. Chantre, comme M. Pizzety a un goût prononcé pour les prunes ; comme lui, il sait leur donner le velouté et les rafraîchir agréablement avec une goutte de rosée. Ne quittons pas les fleurs sans donner un éloge à MM. Ricottier, Pelosse et Dumont, aux pastels de Mlle Hertl, aux aquarelles de M. Fournel, et à celles de M. Volle dont on voudrait pouvoir louer aussi la peinture.

Après les fleurs, les natures mortes.

On a vu rarement une main mignonne, une main de femme copier, et sans trembler, tous les détails d'un crâne humain. Aussi j'étonnerais bien mes lecteurs si je leur dévoilais que celui qui figure dans le livret au n° 3 a revêtu ces brillantes couleurs sous le pinceau.... d'une jeune fille. Mais puisqu'on ne veut pas que le public le sache, je n'en dirai rien.

M. Monginot a pris le prétexte *des Noces de Gamache* pour peindre des citrouilles, des volailles, des tasses de lait et des poissons. Le succès de cette toile est au-dessous de son mérite. M. Monginot est un bon dessinateur et un remarquable coloriste ; nous nous rappelons avec plaisir la *Leçon de Lecture* et *les Jeunes Chats* qui accompagnaient les *Noces de Gamache* au salon de Paris de 1857.

Sur ce terrain les Belges rivalisent avec les Lyonnais. S'il fallait décider entre les concurrents quels sont ceux qui rendent de la façon la plus vivante les choses mortes, on serait bien embar-

Digitized by Google

rassé. MM. Henri Robbe et Jean Robie ont envoyé, l'un des bécasses et des sarcelles, l'autre des poissons, un mouton, un chevreuil, des pêches etc... qu'on admire beaucoup, et avec raison, mais que, malheureusement, on achète fort peu. Où pourrait-on placer, ailleurs que dans un musée, ces toiles immenses? M. Girard aborde avec succès le portrait et les natures mortes. M. Loubon, que tout-à-l'heure nous avons traité un peu sévèrement, a deux tableaux de salon à manger, qui rachètent, aux yeux de tous, les deux toiles que nous avons mentionnées.

La gravure et la lithographie ont une petite place à l'Exposition. La classe de gravure de l'école des Beaux-Arts est d'une force remarquable. On peut en avoir une juste idée, si l'on a vu la reproduction, qui n'a pas été livrée au commerce, de l'Hôtel-de-Ville avant qu'il ne fût démoli.

M. Gubian a une très-belle lithographie d'après la *Scène du déluge* de M. Court. C'est lui, d'ailleurs, qui a eu le premier prix au concours de l'année passée. M. Hirsch est plus exercé; c'est un élève de M. Hippolyte Flandrin qui, indépendamment de ses œuvres originales, se fera une réputation en popularisant par la lithographie les belles pages de son maître. M. Danguin est un habile graveur, il a reproduit avec une grande fermeté le *Riche et le Pauvre* de M. Orsel.

Vasari a dit quelque part : « La peinture et la sculpture, ces deux sœurs nées le même jour et gouvernées par la même âme, n'ont jamais fait un pas l'une sans l'autre ».. Cela n'est vrai qu'à moitié au salon de cette année. La sculpture s'est endormie en chemin; il est trop tard pour la réveiller, aussi nous nous bornerons à mentionner les bustes en bronze de M. Cordier, un beau médaillon en marbre, portrait de M. Clerjon, par M. Lescornet de Roanne, et les deux statuettes en marbre, *le Piége* principalement, de M. Fraikin.

Voici notre tâche terminée. Peut-être nous accusera-t-on d'avoir quelquefois manqué d'indulgence, mais nous répondrons qu'il est des cas où l'indulgence est une faute. Il peut se faire que nous retrouvions l'occasion de nous occuper des œuvres des artistes qui vont se plaindre de notre sévérité, et alors ce sera

Digitized by Google

un bonheur pour nous de leur prouver que la critique oublie bien vite, devant un progrès, devant une page consciencieuse, les écarts d'une jeunesse qui a manqué de bons conseils et qui a de mauvais guides. C'est faire preuve d'esprit que d'attirer sur soi les regards du public par une excentricité, mais il ne faut pas user longtemps de ce moyen où l'on s'expose à ne jamais être pris au sérieux. Si quelques lazzis lancés à propos ont rassemblé la foule autour de vous, c'est alors le moment de changer de ton et de retenir cette foule en employant les ressources d'un art véritable et solide. C'est ce que feront sans doute M. Monticelli et ceux qui se groupent autour de lui.

Notre énumération a-t-elle été complète? nous ne le pensons pas; avons-nous oublié un chef-d'œuvre?..... personne ne le désire autant que nous.

Pierre BARBIER.

Digitized by Google

Le département du Rhône, histoire, statistique, géographie, par Joseph Bard. Lyon, Brun et Ce, rue Mercière. 1858.

A la lecture du titre, bien des gens s'imagineront que le livre est une aride nomenclature, hérissée de chiffres, farcie de renseignements usuels, calquée sur tous les *guides* passés et présents. Qu'ils se rassurent ; il y a bien un peu de tout cela, mais il y a beaucoup d'autres choses aussi. L'auteur, infatigable champion de la province, n'écrirait pas, même un livret de chemin de fer, sans y intercaler quelques détails instructifs, quelques lignes militantes en faveur de ses idées. Ce n'est que sous ce rapport que nous allons en dire un mot, la partie statistique et pratique n'entrant pas dans le cercle de nos occupations.

M. Bard a parfois soulevé des critiques, soit à cause d'une certaine excentricité dans sa manière d'écrire, soit à cause de son attachement au passé et aux régions *Burgundo-Lyonnaises*. Pour nous, cet attachement est une recommandation, lorsqu'il n'est pas exclusif d'un sage discernement du bon et du mauvais, et d'une marche véritablement progressive vers le bien. Il y a tant de déserteurs de cette cause, tant de soldats entrainés au nord par de frivoles séductions, que nous ne saurions refuser notre sympathie à ceux qui nous restent fidèles et ne rougissent pas de la qualification de *provincial*. En rougir, et pourquoi ? Par un sot respect humain, parce que les Parisiens s'en moquent, pitoyable motif, et M. Bard a raison de prendre en main avec sa verve habituelle la cause de la province méconnue. Et puis, où sont donc les provinciaux, avec les chemins de fer ? les provinciaux, ils ne sont ni à Lyon, ni à Bordeaux, ni à Marseille ; en réalité, et à bien épiloguer ce mot, les grands centres n'en ont jamais fourni le véritable type, ils sont dans quelques quartiers de Paris même, ou dans des villes qui rayonnent autour de la capitale, et en ont parodié les ridicules sans en prendre les qualités.

En tout cas, ce qu'on ne peut dénier à M. Bard, ce sont ses connaissances

Digitized by Google

en tout genre, surtout en archéologie et ce qui vaut mieux, un bon sens pratique qui lui fait juger sainement certaines questions d'art, alors que l'esprit public semble de plus dévoyé par les illusions d'une mode passagère. Ainsi, il s'est élevé, presque seul, contre la *gothicomanie*, au moment où elle semblait nous déborder et des hautes tours de nos cathédrales se répandait dans les salons les moins *gothiques*. En devenant une affaire de mode, l'art *ogival* préparait sa ruine. L'architecte *moyen-âge* de *Jérôme Paturot*, nous menait à grandes guides au stile rococo avec toutes ses exagérations. Restaurer un ancien monument, ou même construire une église selon les données du XIIIe siècle, cela était fort sensé, mais se coucher et s'asseoir sur des lits et des chaises de cette époque, introduire l'arc en tiers point et le stile flamboyant jusque dans les boutiques de pâtissiers et de marchands de bonnets, il y avait là de quoi discréditer à jamais cette tentative de réhabilitation. Il posa également en principe que les règles du beau en architecture n'étaient pas invariables pour le monde entier, et devaient se modifier selon les lieux et les traditions historiques, et cela, à un moment où circulait un projet d'imposer à notre église primatiale des combles aigus et des flèches, contre-sens avec le stile du reste de l'édifice et les intentions des premiers architectes, en contre-sens avec le stile général de l'architecture méridionale qui règne à Lyon, avec son entourage de maisons élevées et de collines. Dans le *Département du Rhône*, il s'élève également contre l'importation d'une architecture étrangère à notre climat et à nos habitudes.

« La seconde capitale, dit-il, est plus majestueuse, plus variée, plus mâle, plus paysagée que la première, par la disposition de ses grandes masses, ses constructions cyclopéennes, telles que les deux maisons Tolozan ; ..... ses amphithéâtres de demeures mêlées d'arbres ; ses quais amples, pittoresques et sinueux ; . . . . . seulement la triste réaction du nord sur le midi lui a, dans ces derniers temps, donné des toits rapides, l'ignoble mansarde, les combles tronqués, qui n'étaient point dans ses habitudes et son architectonique et que ses horizons n'indiquent pas. »

La polémique de M. Bard offre des aspects imprévus ; il est convenu dans le monde que l'on peut admirer à Lyon deux ou trois monuments, le panorama de Fourvière, les étoffes brochées, et louer deux ou trois hommes d'une célébrité notoire et encore avec de fortes réserves sur les brouillards, les pavés pointus et autres plaisanteries que se repassent les voyageurs depuis des siècles. M. Bard, allant plus loin, a la franchise de dire que notre langage a aussi son mérite et que les vieilles coutumes de la cité valaient bien les mœurs de convention qui s'efforcent d'entamer ce

Digitized by Google

dernier refuge des idées provinciales. « Lyon, autrefois ville simple, laborieuse, économe, où prédominaient le bon sens, l'idée traditionnelle, l'horreur pour le charlatanisme et les modifications rapides, la résistance à l'envahissement des mœurs parisiennes, contre-partie frappante des mœurs lyonnaises ; Lyon, qui présentait dans sa vie, l'union si constante des quatre conditions morales, indispensables à la félicité ; l'esprit de foi, l'esprit intime du foyer domestique, l'esprit de devoir, l'esprit de travail ; ..... Lyon, commence à devenir mobile, à recevoir, dans une mesure qui a ses périls, l'influence de la mode et du luxe, et à courber sa tête séculaire sous ce niveau commun d'alignements modernes, de toilettes et de mœurs que lui amène le courant du nord et qui en fera comme une sorte de décalque de Paris. Le vieil accent, les vieux respects, les vieilles coutumes s'affaiblissent, et bientôt peut-être l'enfant de Lyon n'aura plus de lyonnais que le nom. La ville la plus réfractaire et la plus rebelle l'endroit des changements, la plus ferme dans ses allures, s'est engagée dans les voies de l'instabilité et des innovations. . . . . .

L'on me pardonnera bien de regretter un peu, pour cette métropole, son type si largement dessiné, sa physionomie si distincte de toutes les autres. Toutefois je l'espère, on aura beau faire pénétrer à Lyon les idées étrangères, ... toujours le vieux génie lyonnais conservera un reste de sève sous la faible écorce que lui laisseront la régénération et le progrès.... Le patriotisme local, sauve-garde du patriotisme national est, dans ce pays, si profondément empreint, qu'il sera bien difficile de l'effacer. »

. . . . . .

« Du passé moral de Lyon, il reste quelque chose. Les faiseurs d'embarras et de grimaces y sont moins nombreux ; la politesse y est moins étudiée, le charlatanisme moins effronté, la manière de se conduire plus conforme aux instincts naturels qu'à Paris. »

. . . . . .

« On n'a pas encore, à Lyon, adopté le *baragoin* de Paris, le grassayement ridicule, la vocalisation saccadée, inintelligible, les *A* affublés d'un accent circonflexe sans fin. — La niaiserie du *Dame !* répété à satiété. L'accent lyonnais, qui, sans doute s'altère de nos jours, est harmonieux et cadencé. La phrase, à Lyon, sort nette avec la prononciation de toutes les lettres composant les mots. La période..... se développe large, lente, avec la majesté romaine, syllabée, musicale, avec beaucoup de nombre et une grande plénitude de sons. L'accentuation accuse toutes les valeurs, fait sentir toutes les lettres et n'a pas de terminaisons brèves ; elle semble protester contre l'*É* muet et les diphthongues qui concourent si puissament à rendre notre langue anti-lyrique et sourde..... la langue populaire lyon-

Digitized by Google

naise a des réminiscences grecques et des termes empruntés à l'Italie. »

Cette question de la prédominence du langage a besoin d'être étudiée sérieusement, et peut-être, après avoir pesé les raisons que l'on peut faire valoir en faveur du nôtre, ceux qui le traitent avec le plus de mépris seraient bien près d'adopter les conclusions de M. Bard, conclusion qui s'étend même au patois.

« Le dialecte populaire du département, parlé encore aujourd'hui dans les campagnes de l'ancien Lyonnais (ajoutons et du Beaujolais), dérive de la langue *Romance* modifiée. Il est imagé, vif, plein de traits : il s'associe à beaucoup de mots d'origine grecque, italienne, gauloise..... Les patois et les costumes sont les sceaux des variétés de types et de races, et les sauvegardes de l'esprit local et de famille. »

Ceci nous remet en mémoire le grammairien *Étienne Molard* et son opuscule intitulé : *Lyonnoisismes*, publié pour la première fois en 1792, à Lyon, chez l'auteur, rue Masson (1), dans lequel il avait assemblé par ordre alphabétique les expressions de notre langage, vicieuses selon lui, et dont il indiquait la correction. M. *Molard* né à Lyon, y mourut le 6 mars 1825, à 65 ans, fut fondateur du cercle littéraire en l'an XIII et directeur de l'école secondaire du midi.

M. Molard attaquait : 1° des termes spéciaux qui servent à désigner des objets en usage dans notre province, et en cela il avait tort, ces termes n'ayant pas de synonymes équivalents dans la langue officielle, de même que certaines expressions du langage familier qui, sans être indispensables, ont le mérite de l'énergie et d'une origine scientifique ; 2° des mots français mais corrompus par une prononciation fautive et des tours de phrase en hostilité avec la grammaire, et en cela il avait raison. Il aurait pu ajouter que ce défaut provient non pas de la province, mais d'une instruction incomplète, et qu'il est plus commun à Paris qu'à Lyon. A Paris, la diction à la mode émane non des souvenirs de l'antiquité, mais de la fantaisie très-variable d'un monde subalterne, et l'on se moque de certains mots très-français et consacrés par l'académie, tels que ceux de *miche* de *chopine* et de *vergettes*, parce qu'ils ont déplu à des valets de chambre ou à des garçons de restaurant ; nos expressions *canuses* au contraire ont souvent une origine illustre, sont des onomatopées fort littéraires et non le produit de l'imagination avinée d'un batteur d'estrade.

M. *Bréghot du Lut* dans ses *Mélanges*, a traité le même sujet, et ajouté beaucoup de mots et d'étymologies au *dictionnaire* de M. Molard. Quelque jour nous entreprendrons la contre-partie de ses censures en montrant la

(1) Il y a une 4e édition publiée en 1810, sous ce titre : LE MAUVAIS LANGAGE CORRIGÉ.

Digitized by Google

filiation latine, grecque et italienne des mots *chanin*, *équevilles*, *grole*, *souillarde*, *mate-faim*, *picou*, *jambe-rotte*, *manette*, *plate*, *tra*, *panure*, *gone*, *canent*, et de beaucoup d'autres.

Quant à l'accent, une langue qui n'en aurait pas, si cela était possible dans la pratique, serait insipide, sans vie, contre nature et ne pourrait convenir qu'à une population d'automates. L'accent est la couleur du langage, cette couleur devient plus vive et plus harmonieuse à mesure que l'on se rapproche des climats méridionaux. Dans le nord elle s'amoindrit, le soleil passe à l'état de clair de lune ; cette riche palette devient une boite de pastel. Dans le peuple la monotonie du débit n'est variée que par de fausses intonations, chez les personnes instruites il se forme à l'aide du théâtre et des écoles un débit de convention, vernissé, passé au blaireau et parfaitement impraticable à ceux dont les idées vont un peu vite.

On reproche aux peuples du midi de chanter en parlant ; ceux du nord chantent aussi mais sur un mode moins agréable et surtout moins gai ; pour les mots ils les tronquent mais ne les inventent pas. Nous nous trompons peut-être, car c'est à Paris que l'on a créé le *javanois*, et le *langage du sport*.

Admettons pour ne pas nous attirer l'excommunication des puristes que tout ceci ne soit qu'un enfantillage, et revenons à M. *Bard*, qui énumère avec complaisance d'autres titres de Lyon, titres sérieux et incontestables ; l'antique origine de la ville et de la province, sa splendeur sous la domination romaine, sa primauté dans la hiérarchie ecclésiastique. Voilà des sujets de dissertations qui tiennent à l'histoire générale. Ils occupent une bonne partie de ce livre avec une foule de détails accessoires sur l'industrie, l'agriculture et la géologie du département, sur la fécondité du sol et le pittoresque de ses paysages, sur la beauté de ses races et l'excellence de ses produits culinaires.

« Si à l'endroit des splendeurs naturelles, le département du Rhône ne le cède à aucun, il domine tous les autres départements français sous le point de vue catholique. Le diocèse de Lyon est, sans contredit, celui où le sentiment religieux, les respects traditionnels et liturgiques, la charité brillent du plus vif éclat, où les mœurs ecclésiastiques ont le plus de sérénité, de gravité et d'onction ; où le culte sacré des basiliques et des églises s'exerce avec le plus d'intelligence du caractère antique, de conviction et de noblesse. »

« Lyon est certainement la cité française où la religion occupe le plus de place dans les mœurs et la vie. C'est la Rome des Gaules. Sa basilique primatiale tient, après St-Jean-de-Latran, le premier rang parmi les basiliques du monde. L'apostolique et sainte Église de Lyon, plus qu'aucune autre, a été fidèle à sa devise : *Ecclesia lugdunensis novitates nescit*, aussi

Digitized by Google

a-t-elle toujours repoussé, d'accord avec l'esprit public lyonnais, l'introduction du corbillard païen dans les pompes funèbres. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa dissertation sur l'étymologie de *Lugdunum*; on a écrit des *in-folio* là-dessus, on pourrait en écrire encore, et le but serait manqué si l'on transformait en arsenal scientifique un manuel qui doit contenir beaucoup de choses sous un petit format.

Nous nous permettrons néanmoins d'ajouter quelques commentaires au livre de M. Bard :

La devise des négociants de Lyon, que l'on avait inscrite sur la loge du change : *virtute duce, comite fortunâ* constitue un titre aussi précieux que les Tables de *Claude*, et prouve que notre commerce est de bonne lignée. Elle est tirée d'une lettre de *Cicéron* à *Munatius Plancus*, le fondateur de Lyon.

Quant aux vues gravées ou lithographiées du *Lyon moderne*, il n'est que trop vrai qu'elles laissent beaucoup à désirer. Les meilleures sont dans les portefeuilles des artistes, et fort peu d'entre elles ont été publiées. Il serait à désirer que l'on pût réunir et mettre en lumière les nombreux et intéressants dessins et croquis de *Leymarie*, *Desombrages*, *Guindrand*, *Fonville*, *Duclaux*, *Thierriat*, *Appian*, *Gabillot*, de quelques amateurs, habiles paysagistes, des architectes qui ont recueilli une foule de ces précieux détails d'ornementation jetés chaque jour sans nul souci de leur valeur aux gémonies des démolitions. Nous sommes loin sous ce rapport des charmantes gravures d'*Israël Sylvestre* et de *Boissieu*.

La physionomie du café *Casati* n'est pas aussi bien conservée que le dit M. Bard, car à l'ancien local de style « *florentin, simple et noble tout à la fois,* » se joignent aujourd'hui de nouveaux salons du stile le plus moderne, mais qu'on se rassure, le vieux café existe encore pour les vieux amateurs qui préfèrent la qualité intrinsèque aux enveloppes dorées. Ils y trouvent toujours le premier chocolat de France, le premier surtout si on le compare aux fades chocolats parisiens, qui viennent inutilement et à grand fracas de réclame, tenter de le battre en brèche.

Comme M. Bard, nous ne pouvons nous empêcher d'accorder quelques regrets à d'anciens noms de rues, effacés par suite d'une mesure fort utile, mais qu'on aurait pu exécuter, à ce que nous croyons, en ayant égard aux origines historiques de ces noms. Ainsi, la rue *Écorche-Bœuf*, dernier vestige de la *fête des merveilles*, qui occupe une place importante dans les chroniques de Lyon, au moyen-âge. Aussi la rue *Porte-Froc*; *Portu-Frochium* et non *Porta-Fratrum*, comme la plupart des historiens lyonnais l'ont avancé. C'était la porte du cloître de Saint-Jean la plus voisine de l'Église, et sous laquelle les clercs prenaient l'habit ecclésiastique sans lequel ils ne

Digitized by Google

pouvaient entrer (1). Ainsi la place des *Jacobins*, dont le nom actuel n'aura plus de sens, quand la Préfecture sera transférée à l'Hôtel-de-Ville, et qui pourra alors reprendre ou ce nom ou celui de *Notre-Dame-de-Confort*: *Domina Confortatrix;* ainsi, la rue *Quatre-Chapeaux*, cette dénomination qui a pour origine une enseigne d'hôtellerie, a remplacé trois dénominations historiques. Celle de rue *Maudite* (disparue depuis longtemps) parce que là était le logis du célèbre hérésiarque Pierre *Valdo* ou Pierre de *Voux*, auteur de la secte des Vaudois: celle de rue de *Vandran*, nom d'une ancienne famille consulaire, qui probablement y demeurait; celle de rue de l'*Aumône*, en souvenir d'une distribution de secours que l'on y faisait aux pauvres de Saint-Nizier. Ainsi, le quai de la *Baleine*, nom également venu d'une enseigne et auquel nous eussions préféré le nom du quai *Humbert*, qui était à la suite et rappelait que le premier *pont de Saône*, fut construit par les soins et les largesses de l'archevêque *Humbert*.

A la fin du volume, on trouve une note intéressante sur un personnage célèbre, *La Valfinière*, auquel M. Bard, d'après des documents authentiques, restitue son vrai nom de Royer de la Valfenière. Cet architecte nous a laissé un splendide monument, le Palais-St-Pierre: il est probable qu'il s'établit dans le Lyonnais et y mourut après avoir figuré comme membre du Conseil de ville et comme architecte en renom, à Avignon sa patrie.

Dans l'armorial de *César de Grandpré*, Paris 1654, il est mentionné sous le nom de Val Phenière, avec ses armoiries, qui sont: *de Gueules à trois roues d'argent*, 2 et 1.

Ah M. Bard! nous prêchons dans le désert; la jeunesse nous déborde avec son cortége d'innovations; nos remontrances ne l'arrêteront pas dans sa marche aventureuse, de même, que nous ne convertirons pas à ses dédains pour le passé, à son enthousiasme pour l'avenir. Le galop échevelé de cette génération pourra bien nous bousculer, nous écraser, ou pour le moins nous forcer à déguerpir de ce théâtre trop bruyant pour nos inclinations, mais nous ne serons pas tentés de courir à sa suite. Heureusement le déclin de nos jours approche, et peut-être ne verrons-nous pas la consommation de tout ceci! Pourquoi sommes-nous venus si tard en ce monde?

Vous connaissez cette grande vue en panorama, prise du couvent des Antonins et déroulant l'aspect de la Saône, depuis l'ancien Palais-Royal jusqu'au quai *Villeroi*, à l'entrée de la *Pescherie* et du pont de *Pierre*. Au

(1) Voir le recueil des Statuts de l'Église de Lyon, en 1175. Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

delà, est le quartier Saint-Jean, si pittoresque alors avec ses terrasses sur le bord de la rivière, les formes variées et originales de ses maisons; au delà encore la colline et la chapelle de Fourvière, *Breda, Belle-Grève*, la maison des *Villars*!..Cette gravure assez rare représente la ville telle qu'elle était en l'année 1719, sous la prévôté de M. Cholier de Cibeins. Elle est dédiée à ce magistrat dont on voit le carosse déboucher vers la *Mort qui trompe*. Sur le premier plan une dame passe en chaise à porteur, des jeunes gens agacent les batelières, le coche se met en route, la *barquette de Vienne* va partir, des *penelles* naviguent, dirigées par l'*empeinte*. Aux piles du pont de *Pierre*, on voit les *bèches*, école célèbre de tant de nageurs éminents, il y en a pour une heure à tout regarder. C'est là ce que nous avons de mieux à faire; renfermons-nous dans une chambre bien close, dans un vieux quartier, dans une de ces vieilles maisons noires et délaissées, dont l'architecture rappelle l'élégance et le savoir du seizième et du dix-septième siècle, dont les profils sont corrects et les saillies énergiquement accentuées, dont les balcons n'ont pas été déshonorés par la fonte, de ces maisons qui ont une base et ne semblent pas en équilibre sur des *picarlats*. Contemplons à nous deux le Lyon d'autrefois; comme la ville était curieuse à voir, à dessiner, à étudier dans tous ses détails, de mœurs, de costumes, de langage! Vivons un peu à rebours, et que l'imagination, cette voyageuse qui nargue les chemins de fer, nous ramène un instant vers ces années évanouies; alors nos campagnes étaient de vraies campagnes où l'on voyait des paysans qui parlaient Patois; alors il y avait encore de grands bois et de ces beaux jardins à la française, ou plutôt à l'italienne, car ce fut en Italie que *Le Nostre* apprit son art, maintenant elles sont comme des décorations de théâtre qui changent et n'ont plus de mystères, les bois sont devenus des bosquets, les avenues ont été remplacées par de petits sentiers qui tournent sans savoir pourquoi, les jardins ont fait place à ces gazons anglais, aussi fades que les romans d'une *miss* sentimentale, qu'une infusion de thé à côté du café odorant ou d'une bouteille authentique de vieux *La Chassagne*.

Mais j'y songe, M. Bard est je crois d'humeur *courratière* et partisan des chemins de fer. Adieu donc, on ne peut servir deux maîtres; et si l'on regrette les individualités originales du temps passé, il ne faut pas admirer cet engin moderne qui les effacera infailliblement jusqu'à la dernière, et par lequel les pays, les villes, les hommes finiront par n'être plus distingués que par leurs numéros d'ordre.

MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

Nécrologie.

M. JORDAN DE CHASSAGNY.

Allocution de M. Marc-Antoine Péricaud à la séance de la Société d'agriculture de Lyon, du 16 avril 1858.

Nous avons à déplorer la perte récente de l'un de nos associés. M. Édouard Jordan de Chassagny est décédé le 31 mars, avant que sa 58e année fût révolue.

Il appartenait, par son père, à cette famille Jordan, dont le nom est inséparable de l'histoire glorieuse de notre cité; et par sa mère, il avait pour aïeul M. Dugas, seigneur de Chassagny, qui avait su acquérir les biens de la fortune, la considération de tous dans notre ancienne province, et des titres de noblesse.

En 1842, M. Edouard Jordan coopéra, pour la meilleure part, à la formation du comice agricole qui se composa des cantons de Givors, de Saint-Genis-Laval, de Mornant et de Condrieu. Il savait que, pour fournir à la ville des produits à un prix qui concilie tous les intérêts, il fallait que l'agriculture procédât avec prudence et économie; et que tout système est ruineux quand il n'est pas combiné avec l'expérience. Il lui était aisé de donner la leçon, il avait donné l'exemple dans ses domaines. Il avait fécondé et converti en terre arable et en vignoble, un sol aride. Il avait rendu plus quotidien, dans sa commune, l'usage salutaire d'un vin qui n'était dénaturé par aucun artifice. Partout où sa main passait, elle répandait l'aisance et le bien-être sans faste et sans bruit.

Son esprit de modération avait soufflé dans le comice agricole. Les primes furent réparties avec discernement. Il n'y eut ni parcimonie offensante, ni profusion blâmable. Dans une circonscription réduite à quatre cantons, il était aisé de reconnaître les plus habiles qui avaient amélioré leur culture par la constance de leur travail et par l'intelligence de leurs innovations. Aussi, ils n'eurent point à se plaindre d'une méprise, et ils conservent encore aujourd'hui, comme leur plus douce récompense, le souvenir du banquet fraternel où ils furent conviés, sans distinction de table et de rang.

C'est un pieux devoir pour notre patrie d'honorer la mémoire des hommes qui, inspirés comme M. Jordan de Chassagny, par la tradition des patriarches de nos livres saints, acceptent pour bonheur en ce monde, la paix et la prospérité des champs.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Lettre au Directeur de la Revue, *à propos du château de Choulans.*

On lit dans le *Courrier de Lyon* du 26 mars 1858 : « Nous « sommes bien aises de rassurer les admirateurs de nos paysages « lyonnais, qui déploraient d'avance la ruine du pittoresque « château de Choulans, que l'on croyait devoir être immolé, « comme la vieille Quarantaine, au minotaure de l'industrie « moderne. Que les artistes et les simples promeneurs se con- « solent ! Le chemin de la Quarantaine n'a pas nécessité le « sacrifice de ce gracieux castel, devant les murs duquel il s'est « détourné. Le génie civil a eu le bon goût de respecter un « souvenir cher aux Lyonnais. Les poètes qui ont déjà fulminé « contre les prosaïques attentats du monstre industriel, en « seront pour leurs frais de jérémiades anticipées »

Nous avons pensé que ces réflexions, légèrement ironiques, s'adressaient à la *Revue*, ou du moins à quelques-uns de ses collaborateurs, et qu'elles avaient été inspirées par une petite notice historique, illustrée d'une gravure retraçant le souvenir de l'ancien bâtiment de la Quarantaine, récemment démoli. Hélas ! oui, il existe encore un très-petit nombre d'hommes qui font des *jérémiades* sur la disparition de plus en plus progressive des fabriques et des sites pittoresques de nos environs. L'auteur de la notice a effectivement exprimé des regrets sur la transformation « des abords pittoresques de notre ancienne ville, si aimés des artistes et des rêveurs. » Il nous semble qu'on pourrait bien lui pardonner ses lamentations, et ne pas avoir l'air de le tourner en ridicule, surtout quand on pense que l'on se trouve en présence du pont tubulaire. Si le magnifique pont de pierre qui s'est sottement écroulé, comme s'il eût été fondé par un artiste ou un poète, fût resté majestueusement en place, notre critique victorieux pourrait avec raison offrir une fiche de consolation aux *admirateurs de nos paysages*.

En prenant la peine de faire des recherches dans les colonnes du *Courrier*, nous trouverions plusieurs articles attaquant vigoureusement le tube malencontreux, dont la pose ne permet plus de faire des progrès dans le laid. Il est vrai que depuis on s'est mendé : autant que nous pouvons nous le rappeler, on a trouvéa

Digitized by Google

que ce tuyau carré de tôle, maintenant qu'il était placé, ne faisait pas un aussi mauvais effet qu'on le présumait, et l'on a proposé de le peindre avec des raies bleues et blanches. Nous tous, poètes, artistes, rétrogrades, etc., nous avons presque été convertis par cette idée originale, et nous avons singulièrement regretté sa non réalisation. Un pont de coutil nous paraîtrait le sublime du genre, et du projet à l'exécution, il n'y a qu'un pas, car nous savons qu'il n'est plus rien d'impossible.

Quant au pittoresque château de Choulans, il sera renversé comme tout le reste. Le sol, sur lequel il est construit, et celui des clos environnants, prendront certainement une grande valeur utilitaire, et les constructeurs s'en empareront. Le propriétaire, séduit par le prix, vendra son terrain, son castel et ses beaux ombrages : il fera d'autant mieux de se créer ainsi des revenus, que ce séjour, autrefois si agréable, sera dominé par des maisons de cinq étages, et n'offrira plus aucun charme à la paix et à la retraite.

Nous ne sommes pas si ridicules que nous ne sachions parfaitement tout ce qu'il faut accorder au progrès matériel moderne ; mais nous voudrions simplement voir poser en principe, qu'outre les intérêts utilitaires, il en existe réellement d'autres fondés sur les jouissances intellectuelles, et que, lorsqu'il est possible de poser de légères entraves au vandalisme, souvent inutile, du progrès, il y aurait convenance à le faire. Si nous demandons la reconnaissance du principe, nous ne voulons pas qu'il dégénère en tyrannie. Il ne faut pas que le culte des souvenirs pittoresques devienne une manie incommode ; mais tous les hommes qui ont une certaine portée dans l'esprit, comprendront que ce culte entretient un courant d'idées saines et conservatrices, et qu'il n'est pas entièrement à dédaigner. Au reste, ce qui prouve nos assertions, ce sont les réflexions suivantes que nous rencontrons dans le *Courrier* lui-même, du 3 avril 1858, à l'occasion des œufs de Pâques : « Ainsi s'en vont toutes les joies naïves, toutes les « pieuses et poétiques coutumes de nos pères. L'enfance elle-« même ne connaît plus ces voluptés pures : pour elle, l'œuf de « Pâques est une simple boîte renfermant un beau louis d'or. »

P. S.-Olive.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS SUR LA TOMBE DE M. BRACHET.

Notre ville a perdu un de ses médecins les plus distingués. Le 10 avril, le docteur Brachet succombait à l'âge de 69 ans, après une maladie dont ses amis et ses clients ne soupçonnaient pas la gravité. Ses obsèques ont eu lieu le 12 au milieu d'un nombreux concours de confrères et d'amis.

M. le docteur Fraisse, secrétaire-général de l'Académie, au nom de la Compagnie, s'est exprimé en ces termes sur la tombe de l'éminent praticien:

Messieurs,

Avec quelle rapidité les deuils se succèdent dans notre Compagnie ! A peine une tombe s'est-elle refermée que la mort nous convie à de nouvelles funérailles.

Viricel, Polinière, Comarmond ont suivi de bien près le vénérable Menoux et tant d'autres dont le souvenir nous est cher ; et, comme si ces pertes cruelles ne suffisaient pas au tribut que toute famille doit à la douleur, nous voici encore appelés à rendre les derniers devoirs à un confrère digne, entre les plus dignes, de notre estime et de notre affection.

Voué par goût à l'art de guérir, Jean-Louis Brachet fut le parfait modèle du médecin. Sa vie peut être proposée en exemple à ceux qui débutent dans la même carrière. Ils y trouveront de précieux enseignements ; ils apprendront de lui le prix du temps et ce que le travail offre de puissantes ressources à l'homme qui veut parvenir par des voies honorables.

Le docteur Brachet ne fut pas seulement un des médecins les plus occupés de notre ville, il est encore un de ceux qui ont le plus écrit sur l'art qu'il professait ; et, sans avoir négligé jamais sa nombreuse clientèle, il publia successivement plusieurs ouvrages qui lui ont fait un nom honoré dans le monde de la science.

Une appréciation de ces ouvrages ne saurait trouver place ici ; je me bornerai donc à indiquer les principaux :

De l'emploi de l'opium. — *Traité pratique des convulsions dans l'enfance.* — *Traité de l'hypochondrie.* — *Mémoire sur l'asthénie.* — *Traité de l'hystérie.* Ces travaux, dont la plupart ont été couronnés par des Sociétés savantes, placent leur auteur au premier rang parmi les observateurs et les praticiens ; ceux qui suivent lui assignent une place distinguée entre les physiologistes de notre époque : ce sont ses *Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionaire* (ouvrage qui a obtenu, à l'Institut, le prix de physiologie fondé par Monthyon), et sa *Physiologie élémentaire de l'homme*, l'un des traités de ce genre les plus complets.

Professeur à l'Ecole secondaire de médecine, successivement président de l'Académie et de la Société de médecine, le docteur Brachet porta dignement le fardeau de ces fonctions et de ces honneurs, accordés à son mérite que rehaussait encore une rare modestie.

Aimé et estimé de tous, jouissant de la position la plus désirable, celle de l'homme qui a su conquérir, tout à la fois, fortune et considération, notre confrère eut cependant ses jours d'affliction ; il eut à pleurer un fils unique. Mais son courage s'étant relevé sous la toute-puissante consolation du travail, tout lui présageait une longue et heureuse vieillesse, lorsque, tout à coup, sa santé subit une atteinte profonde, préparée sans doute par les fatigues incessantes de sa vie médicale. Comprenant, dès lors, que l'heure du repos avait sonné pour lui, il partit pour l'Italie. Mais il était trop tard ! Quelques semaines s'étaient à peine écoulées qu'il revenait au milieu de nous, pour s'aliter et pour mourir.

Votre fin a été digne d'envie, respectable confrère ; elle a été adoucie par les soins de votre famille, par les secours de la religion et aussi par le

Digitized by Google

témoignage que vous avez pu vous rendre du bon emploi des jours que vous avez passés sur la terre.

Mais si cette pensée doit alléger, un jour, la douleur de vos amis, elle ne saurait diminuer les regrets dont, au nom de l'Académie, je dépose l'expression sur votre cercueil.

CHRONIQUE LOCALE.

La Ville poursuit avec ardeur le cours de ses réformes et de ses embellissements ; les architectes dominent, les maçons triomphent, les charpentiers sont au haut de l'échelle, et les promeneurs ébahis ne reconnaissent plus le lendemain le quartier qu'ils ont parcouru la veille. Les jardiniers ont aussi leur part dans ces honneurs ; d'élégants jardins sont créés dans des endroits où nous étions habitués à ne voir que du sable et des cailloux.

— La ligne d'arbres au nord de Bellecour vient d'être doublée ; on a fait une allée sur l'ancien emplacement des fiacres, installés aujourd'hui aux deux extrémités de la place.

— Les travaux de l'hôtel-de-ville s'avancent, sous l'habile impulsion de l'architecte en chef ; les sombres bureaux que nous connaissions sont transformés les uns en brillants appartements, les autres en bureaux commodes et aérés. Les appartements de l'Empereur et ceux de M. le Sénateur sont dignes de leur destination. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette grandiose transformation.

—Un de nos compatriotes, M. Mocker, vient d'obtenir un brillant succès en mettant en musique plusieurs pièces des *Symphonies* de M. de Laprade. Le poète a heureusement inspiré le compositeur.

— On se souvient de la belle statue de M. Fabisch, *La fille de Jephté*, achetée, il y a quelques mois, par le gouvernement ; M. Fabisch travaille, dans ce moment, à un autre sujet biblique, le *jeune David*, qui, nous l'espérons, sera un digne pendant de son aînée.

— Un congé d'un an vient d'être accordé à M. de Laprade. Pendant la durée de ce congé il sera suppléé par M. Philibert Soupé, qui est connu par divers travaux sur la littérature indienne.

— L'Académie de Lyon doit être fière du succès de ses membres. Les derniers travaux de Messieurs Bouillier, sur les *Académies de province*, Bonnet, sur l'*Oisiveté des classes riches*, Valentin-Smith, sur l'*Accroissement des villes par la dépopulation des campagnes* ont eu un profond retentissement. Le *Courrier de l'Ain*, un des organes les plus intelligents de la province, a, le premier, reproduit en grande partie le travail de M. Smith, puis sont venus *l'Univers religieux*, *l'Union* et *le Siècle* qui, chose rare, comme le faisait remarquer le *Courrier de Lyon*, se sont rencontrés pour louer à l'égal le Mémoire de notre savant collaborateur. *Le Constitutionnel* seul, dans deux longs articles, a combattu la pensée de M. Smith et déclaré que le mouvement de l'émigration rurale s'est arrêté. Tant mieux si cela est ainsi, c'est ce que la statistique pourra bientôt nous apprendre.

— A propos de la représentation tragi-comique donnée au commencement d'avril par le fameux Jérôme Coton, le journal *le Nord* s'amuse aux dépens des Lyonnais. Cela nous rappelle une facétie de 1848 prise au sérieux par l'*Illustration* qui attribuait à nos Académiciens une inscription dictée par les *Voraces*, et qui ne pouvait comprendre qu'une Société savante eût pu faire graver sur le piédestal de la statue de Louis XIV : *Ceci est le chef-d'œuvre du citoyen Lemot, ouvrier lyonnais !!!* A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE BONHEUR.

Le soir les vieux récits et les longues lectures
Près du foyer brillant et clair,
Lorsque le vent hurlant sur les sombres toitures
Fait songer aux esprits invisibles de l'air ;

Le chant du vendangeur qu'on entend sur la route
Et le pas du cheval sur les cailloux roulants,
L'eau qui sur le rocher retombe goutte à goutte,
La cloche des agneaux et la voix des enfants....

Le fouet du muletier et les champs de bruyères,
Les châtaigniers verts et touffus,
Dans la plaine, le soir, l'église de *Gravières* (1)
Dont la cloche s'ébranle et sonne l'angelus ;

Devant notre demeure, aux tourelles noircies,
La pelouse qui suit la pente du coteau ;
Quand revient le printemps aux brises radoucies
Quand la mousse verdit sur les toits du hameau ;

(1) Beau village de l'Ardèche sur la petite rivière de Chassezac.

Digitized by Google

Le pâtre aussi reprend sa vieille cornemuse,
La chèvre court sur le chemin
Et joue avec l'enfant qui rit et qui s'amuse
A voir bouillonner l'eau dans le fond du ravin.

Et ma mère va voir si sur sa plate-bande
Une fleur est éclose, un bouton s'est montré,
Ou si le chèvre-feuille allonge sa guirlande,
Ou si la vache est bien à l'ombre dans le pré...

Puis reprenant le livre interrompu la veille,
Elle lit son poète aimé,
Regarde ses tableaux de maîtres, puis surveille....
— Et mon père va voir dans le champ parfumé

Si l'arbre, sous ses fleurs, cache un fruit pour l'automne,
Si le chat sous le mur guette un lézard caché,
Ou l'oiseau près du nid. — Et puis il fait l'aumône
Au vieillard indigent dont le front est penché....

Et lorsque vers le soir, de la salle commune,
Nous découvrons un coin des cieux ;
Si sous les arbres verts passe un rayon de lune,
Si le village au loin éteint ses derniers feux ;

Nous écoutons les bruits, les voix, chaque murmure
Des branches sur le mur où chante le grillon,
Et nous pensons tout bas, regardant la nature,
Que le bonheur existe, et n'est pas un vain nom !

Marie Flandin.

Digitized by Google

DE

L'UNITÉ DE L'AME PENSANTE

ET

DU PRINCIPE VITAL.

Je n'entreprends pas de prouver ici contre les matérialistes que l'homme a une âme et que cette âme est une, c'est-à-dire simple et indivisible. Je mets ici en cause non pas ceux qui soutiennent que l'homme n'a point d'âme, mais ceux qui soutiennent qu'il en a deux. Il ne s'agit donc pas d'une lutte contre le matérialisme, mais seulement d'un débat de famille, beaucoup moins important, quoiqu'il ait aussi sa gravité, au sein même de la philosophie et de la médecine spiritualiste.

L'âme est-elle la cause unique de tous les phénomènes qui s'accomplissent dans l'enceinte de l'être humain, ou bien de ceux-là seulement dont elle a la conscience et garde le souvenir? Y a-t-il en nous deux causes associées, mais irréductibles, l'une pour la pensée, et l'autre pour la vie, ou bien la pensée et la vie ne sont-elles que les puissances diverses d'une seule et même cause embrassant l'homme tout entier? Voilà la question que nous allons examiner, question aussi ancienne que la science de la nature humaine

Digitized by Google

et qui n'intéresse pas moins profondément la philosophie que la médecine.

Les attributions et la nature de l'âme, ses rapports avec le corps, la définition même de l'homme, tout change, suivant qu'on la résout en un sens ou en un autre. Hippocrate et Platon, Aristote et Galien, les plus grands philosophes et les plus grands médecins de l'antiquité, l'ont léguée au moyen âge. Le moyen âge l'a agitée non seulement dans les écoles, mais dans les conciles (1). De saint Thomas, à travers tout le moyen âge, elle est venue jusqu'à Stahl et à Leibniz, et jusqu'à la philosophie de notre temps. Aujourd'hui encore, nous voyons se produire et se combattre ses diverses solutions dans nos écoles de médecine et de philosophie. Les uns, avec Maine de Biran et M. Jouffroy, enlèvent à l'âme les phénomènes de la vie pour les attribuer à un autre principe ; les autres soutiennent l'unité de la cause humaine (2).

En mettant au concours la philosophie de saint Thomas, où cette unité est si fortement défendue, l'Académie des sciences morales et politiques a elle-même contribué à rappeler l'attention sur les rapports de l'âme et du principe vital. L'auteur de l'ouvrage couronné, M. Jourdain, a pris le parti de saint Thomas sur cette question, tandis que M. Albert Lemoine prenait le parti contraire dans un mémoire sur Stahl et l'animisme, dont l'Académie a récemment entendu la lecture.

(1) Le concile de Vienne, en 1213, et le dernier concile de Latran, sous Léon X, ont décidé, d'après saint Thomas, que l'âme intellective est la forme substantielle du corps humain.

(2) Parmi ceux qui inclinent en faveur de cette unité, je citerai M. de Rémusat, M. Ravaisson et M. Franck, auteur de l'article *Ame* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Nulle part M. Cousin ne s'est prononcé ni en un sens ni en un autre.

Digitized by Google

Mais c'est surtout parmi les médecins que sont encore agitées les diverses questions relatives à la nature du principe vital. De là la querelle de Paris et de Montpellier, de là aussi plusieurs sectes parmi les médecins de ces deux grandes écoles. Les uns, comme Descartes, prétendent expliquer la vie par les seules forces de la mécanique ou de la chimie ; les autres, d'après Stahl, placent dans l'âme elle-même le principe des fonctions vitales. Entre ces deux grands partis, il existe des partis intermédiaires ; il en est qui, indépendamment des forces chimiques ou mécaniques, admettent, sous le nom de propriétés vitales, des forces spéciales, inhérentes à la matière organisée ; il en est, enfin, qui font du principe vital une substance distincte à la fois de l'âme et des organes. Nous nous proposons de combattre cette dernière espèce de vitalisme, dont Barthez a été le plus illustre représentant, qui règne à Montpellier et qui compte plus d'un défenseur dans les rangs de la philosophie spiritualiste.

Nous avons vu aussi, comme autrefois au moyen âge, des théologiens intervenir dans la querelle au nom de l'orthodoxie et de la foi. L'école de Montpellier, qui, jusqu'à présent, à cause du spiritualisme dont elle fait hautement profession, avait vécu en bonne intelligence avec la théologie, a été tout à coup troublée dans son repos par les attaques du P. Ventura. Au nom de la doctrine thomiste, et au nom de la foi, qu'il ne sépare pas l'une de l'autre, le célèbre prédicateur italien a déclaré la guerre avec une singulière vivacité au double dynamisme humain de Montpellier, non seulement comme à une doctrine erronée en philosophie ou en médecine, mais erronée dans la foi, en lui opposant, comme seule orthodoxe, la doctrine de l'unité de la cause humaine. Cependant, de peur qu'on fasse honneur à la raison de cette vérité, il prétend qu'elle est

Digitized by Google

sortie, non de la philosophie, mais, « des entrailles mêmes de la théologie, qui, seule, pouvait la découvrir à la lumière du dogme de l'incarnation (1). »

Par quelle singulière inadvertance, si bien relevée par M. de Rémusat (2), le P. Ventura n'a-t-il donc pas vu dans saint Thomas lui-même, que cette doctrine sur l'âme humaine était sortie des entrailles d'Aristote, non de celles de la théologie. De la chaire, la polémique du P. Ventura est descendue dans les colonnes de la presse ultramontaine, où le spiritualisme de Montpellier a été traité de spiritualisme rationaliste, ce qui est la suprême injure (3).

Le gant jeté par le P. Ventura a été bravement relevé par M. Lordat, qui, aujourd'hui, est le principal représentant de l'école de Montpellier, le défenseur le plus vif et le plus ingénieux du vitalisme de Barthez, et qui, dans sa verte vieillesse, semble un argument vivant en faveur de sa thèse paradoxale de l'insénescence du sens intime.

M. Lordat se plaint, non sans raison, de cette intervention

(1) *Raison philosophique et raison catholique*, 2e et 7e conférence, in-8, Paris, 1851. Pour prouver que le double dynamisme est une hérésie, le P. Ventura invoque les deux conciles que nous avons déjà cités, et le Catéchisme de Montpellier, qui, fidèle à la doctrine thomiste, enseigne expressément « que l'âme raisonnable est le principe de la vie du corps humain. (2me chap.) »

(2) Le P. Ventura et la Philosophie, *Revue des Deux-Mondes*, 15 fév. 1853.

(3) Le docteur Teissier, dans une lettre adressée à l'*Univers*, en réponse au docteur Cayol, directeur de la *Revue médicale*, dit qu'il veut substituer le spiritualisme chrétien « au spiritualisme païen et rationaliste sur lequel repose l'hippocratisme sous toutes les formes. » Contre ces attaques, le docteur Cayol a publié une brochure intitulée : « Du ver rongeur de la tradition hippocratique ; défense de l'hippocratisme moderne contre les attaques d'un certain parti néocatholique. » Notons que l'hippocratisme moderne de M. Cayol ne ressemble en rien à celui de l'école de Montpellier, et n'est pas autre chose que l'animisme.

Digitized by Google

de la théologie et de la chaire sacrée dans une question purement scientifique. Mais, à ce point de vue, l'école de Montpellier n'est peut-être pas elle-même à l'abri de tout reproche. Ni M. Lordat, ni les siens, n'ont su résister à la tentation de citer en leur faveur quelques textes plus ou moins équivoques de saint Paul et de saint Augustin, et de qualifier de monothélisme, c'est-à-dire, du nom d'une hérésie, la doctrine des partisans de l'unité de la cause humaine (1).

Quant à nous, en laissant de côté la théologie et les textes sacrés, nous ne dédaignerons pas de montrer, par un rapide coup d'œil sur l'histoire, que, loin d'être des novateurs téméraires, nous nous rattachons à la grande tradition philosophique qui part d'Aristote et qui, par saint Thomas, va jusqu'à Leibniz.

Le premier nom que nous rencontrions est celui d'Hippocrate. L'école de Montpellier se place, on le sait, d'une manière toute spéciale sous son patronage, et prétend tenir directement de lui son dogme fondamental. Ne semble-t-il pas qu'elle aurait dû, depuis longtemps, amasser en grand nombre des preuves décisives pour mettre au grand jour cette glorieuse filiation, et justifier contre tous l'inscription célèbre : *Hippocrates olim Cous, nunc Montpelliensis?* Cependant, si on parcourt les ouvrages des principaux des défenseurs de l'hippocratisme de Montpellier, on n'y trouve que des phrases isolées qui ne prouvent rien, tirées de traductions plus ou moins inexactes et non du texte lui-même, ou bien les témoignages de quelques

(1) Les principaux ouvrages où M. Lordat développe la doctrine de l'école de Montpellier, sont : *Preuve de l'insénescence du sens intime de l'homme*, in-8, 1844 ; — *Réponses aux objections contre la dualité du dynamisme humain*, in-8, 1853 ; — *Théorie physiologique des passions humaines*, in-8, 1853 ; — *Rappel des principes doctrinaux de la constitution de l'homme, énoncés par Hippocrate*, in-8, 1857.

Digitized by Google

historiens de la médecine qui ne peuvent être crus sur parole. Avec plusieurs de ses interprètes, j'incline fort à penser qu'Hippocrate a été tout simplement animiste. Mais, sans prétendre trancher la question, je me borne à dire qu'avant de croire qu'il ait été vitaliste en un sens aussi abstrait et aussi subtil que Barthès ou M. Lordat, il faut attendre que l'école de Montpellier veuille bien nous en donner des preuves moins contestables. D'ailleurs, ne condamne-t-elle pas elle-même cette prétendue fidélité hippocratique quand elle se vante, comme elle le fait, d'avoir perfectionné Hippocrate ? N'est-ce pas avouer qu'elle ne l'a pas fidèlement suivi ? De là des reproches sévères, et, à ce qu'il semble, en partie mérités, d'ignorance ou d'infidélité hippocratique de la part de ses adversaires de l'école de Paris (1). Enfin, quoi qu'il en soit de la vraie doctrine hippocratique, nous sommes de l'avis de Platon : « Il ne suffit pas qu'Hippocrate l'ait dit, il faut encore examiner si Hippocrate l'a dit avec raison (1). » Laissons donc Hippocrate et les oracles contradictoires que chaque école de médecine lui fait rendre à son gré, pour passer à Platon et à Aristote.

Qui fait que le corps est vivant ? C'est l'âme, selon Socrate, dans le *Phédon*. L'âme partout avec elle apporte la vie, l'âme est la vie, et elle exclut son contraire, qui est la

(1) Dans un article de la *Revue médico-chirurgicale* de Paris (juillet 1854), intitulé : De la valeur des traditions de l'école de Montpellier, M. Malgaigne relève vivement ce défaut de preuves et de critique de l'école de Montpellier au sujet d'Hippocrate : « On prétend enseigner la doctrine d'un homme, et l'on va demander sa pensée à un autre. On prend la pensée d'Hippocrate dans des livres qui ne sont pas de lui, dans des phrases qui ne sont pas dans ses livres, dans une traduction qui ne rend pas même ses phrases, etc. » Voir aussi les Lettres de M. Peisse sur Montpellier (*La Médecine et les Médecins*, 2 vol. in-12, Paris, 1856).

(1) Le *Phèdre*, traduction de M. Cousin.

Digitized by Google

mort. Voilà un des principaux arguments du *Phédon* en faveur de l'immortalité de l'âme. Il est vrai que, dans le *Timée*, Platon semble distinguer trois âmes différentes. Mais, si on compare ce passage du *Timée* à la théorie psychologique exposée dans la *République*, il est difficile de ne pas lui donner un sens purement métaphorique pour mieux marquer la distinction des puissances d'une seule et même âme, dont, malgré tout son spiritualisme, Platon ne paraît pas avoir songé à séparer réellement le principe vital.

Mais le véritable père de l'animisme est Aristote, et non Platon. C'est du *Traité de l'âme* que la tradition de l'animisme est venue jusqu'à nous, à travers toute l'histoire de la médecine et de la philosophie. L'âme dont il est question dans le traité d'Aristote, n'est pas l'âme humaine en particulier, mais l'âme en général, l'âme non seulement dans l'homme, mais dans tous les êtres animés ; voilà pourquoi Aristote la définit : la première entéléchie d'un corps organique ayant la vie en puissance, ce qui veut dire qu'elle est le premier principe de vie et d'organisation dans tous les êtres vivants. Tel est le caractère commun essentiel de toutes les âmes sans exception, depuis la première jusqu'à la dernière. La nutrition, la sensibilité, la locomotion, l'entendement, avec leurs degrés divers, voilà, suivant Aristote, les quatre grandes manifestations de la vie, par où elles se distinguent et s'échelonnent dans la série des êtres. Seule, l'âme humaine possède la faculté supérieure de l'entendement, ce qui suppose les trois autres facultés inférieures ; car, de même que dans la série des nombres, le terme supérieur comprend nécessairement tous les termes inférieurs, de même la sensibilité ne va pas sans la nutrition, et l'entendement sans les trois autres facultés. La pensée et la nutrition, c'est-à-dire les fonctions de la vie, sont donc, selon Aristote, les attributs d'une même âme ou d'une forme

Digitized by Google

unique, en vertu de laquelle l'homme possède à la fois la vie, l'animalité et la raison. Nous ne discuterons pas pour savoir si Aristote a séparé ou n'a pas séparé de l'âme humaine cette partie supérieure de l'entendement à laquelle il donne le nom de νοῦς, puisque, dans les deux cas, il n'admet qu'une seule âme faisant partie de la nature humaine, une seule âme ayant à la fois pour fonctions ou pour attributs la conscience, la mémoire, le sentiment, l'entendement discursif, la volonté, en même temps que la nutrition et la locomotion.

Telle est aussi la doctrine de saint Thomas. L'âme, selon saint Thomas, comme selon Aristote, est le premier principe par lequel nous nous nourrissons, nous sentons, nous nous mouvons dans l'espace, et enfin, nous pensons. L'âme intellective ou l'âme en tant que douée de la plus éminente de ces facultés, est aussi âme végétative, c'est-à-dire accomplit les fonctions vitales, ou, suivant la formule péripatéticienne adoptée par saint Thomas, elle est la forme du corps humain (1). La forme étant ce qui constitue l'unité d'un être, si l'homme, dit saint Thomas, était en puissance de plusieurs formes, s'il tenait la vie d'une âme végétative, l'animalité d'une âme sensitive, l'humanité d'une âme raisonnable, ce ne serait plus un être un, mais un être triple. Par quoi, en effet, ces âmes seraient-elles contenues, et par quoi seraient-elles ramenées à l'unité? Dira-t-on que c'est par le corps? Mais c'est l'âme qui fait l'unité du corps, et non le corps l'unité de l'âme. C'est par une seule et même âme, dit encore saint Thomas, et non par deux âmes différentes, que Socrate est animal et que Socrate est

(1) Necesse est dicere quod intellectus, qui est intellectualis operationis principium, sit humani corporis forma. (Summa theol. pars, quæst. 76. art. 1).

Digitized by Google

homme. Otez de Socrate cette âme unique, il ne lui restera rien, pas plus la vie que l'intelligence, pas même le corps, qui, la forme n'étant plus, cesse d'être en acte et s'évanouit (1). Il est vrai qu'à la différence d'Aristote, et aussi, nous allons le voir, de Leibniz, ce n'est pas la même âme que saint Thomas fait passer de l'état d'âme végétative, par des évolutions successives, jusqu'à la dignité d'âme intellective. En même temps qu'un être végétatif s'élève à la condition supérieure d'être sensitif, l'âme purement végétative qui était en lui, disparaît, s'anéantit, pour faire place à une âme nouvelle qui se montre tout à coup sur la scène, possédant à la fois la nutrition et la sensibilité. Même révolution dans le passage de l'être sensitif à l'état supérieur d'être raisonnable ; c'est encore une âme nouvelle, l'âme intellective, qui renverse à son tour l'âme sensitive retenant en elle tout ce qu'avaient de vertu les âmes qui l'ont précédée et les dépassant par la raison (2).

Nous n'avons à juger ni en elle-même, ni dans ses conséquences, cette doctrine meurtrière d'un si grand nombre d'âmes ; il suffit d'établir que, pour saint Thomas comme pour Aristote, il n'y a dans l'homme qu'une seule âme, qui est en même temps le principe de la vie et le principe de la pensée.

Avec la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, cette doctrine sur la nature de l'âme a dominé dans toute la philosophie du moyen âge. Au seizième siècle, si nous en croyons Charron, elle était encore la plus commune opinion :

« La plus commune opinion sur l'âme est qu'il n'y en a en chacun homme qu'une en substance, cause de la vie et de toutes les actions..., laquelle est garnie et enrichie de

(1) *Summa theol. pars*, quæst. 76, art. 3.

(2) *Summa theol. pars prima*, quæst. 118, art. 2.

Digitized by Google

diverses facultés et puissances, merveilleusement différentes, voire contraires les unes aux autres, selon la diversité des vaisseaux ou instruments dans lesquels elle est retenue et des objets qui lui sont proposés..., ne plus ne moins que le soleil, un en son essence, départant ses rayons en divers endroits, échauffe en un lieu, éclaire en un autre, fond la cire, sèche la terre (1). » Sous cette double influence péripatéticienne et thomiste, il y avait eu non seulement des philosophes, mais des médecins professant l'animisme, longtemps avant Stahl, parmi lesquels Barthès, dans ses *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, cite Telesius, J. C. Scaliger, Sennert et d'autres encore.

Stahl ne mérite donc ni la responsabilité ni l'honneur d'une doctrine aussi ancienne, on peut le dire, que la philosophie et la médecine. C'est une erreur de confondre l'animisme avec le stahlianisme, de les faire tous deux de même origine et absolument synonymes. La vigueur avec laquelle Stahl a renouvelé l'animisme en face du mécanisme cartésien triomphant, les applications nouvelles qu'il en a faites à la pathologie et à la thérapeutique, voilà en quoi consistent sa gloire et son originalité. Stahl fait parfaitement justice du mécanisme et aussi de tous ces intermédiaires ou médiateurs fantastiques entre l'âme et le corps imaginés, soit par les anciens, soit par les modernes, et démontre avec une grande force qu'il faut rapporter à l'âme elle-même tous les phénomènes de la vie. A ceux qui, sous le prétexte de l'inconscience, veulent les lui enlever, il oppose ce grand nombre d'actes qui lui appartiennent certainement, comme la direction des mouvements, et que, cependant, elle accomplit si souvent à son insu. Où Stahl s'est trompé, ce n'est pas en attribuant à l'âme la puissance vitale, mais en

(1) *Traité de la Sagesse*, 1er livre, chapitre sur l'âme humaine en général.

Digitized by Google

supposant que l'exercice ne peut en être séparé de celui de la raison, et que l'âme dans les opérations de la vie, comme dans celles de la réflexion, n'agit jamais qu'avec connaissance du but, de tous les moyens pour y parvenir, de toutes les parties les plus délicates et de tous les ressorts des organes qu'elle met en jeu. Mais, si l'âme fait tout, est-il donc nécessaire de supposer, avec Stahl, qu'elle fait tout par calcul, et, par exemple, que le lait qui monte dans les mamelles au moment de la grossesse, témoigne de sa haute et admirable prévoyance. Comment donc l'âme, douée de cette admirable prévoyance au regard de tout ce qui intéresse le corps, ne prévient-elle pas, ou, du moins ne répare-t-elle pas tant de troubles mortels dans l'organisation ? En réponse à cette objection, que lui-même il a provoquée, Stahl est réduit à faire intervenir le péché originel. Les ténèbres du péché originel ont altéré et troublé sa lucidité et sa prévoyance naturelle dans le gouvernement du corps, voilà pourquoi l'âme n'est pas un médecin infaillible et parfait. C'est ainsi que, pour avoir méconnu la part de la spontanéité et de l'instinct dans l'action de l'âme sur le corps, Stahl s'est jeté, sans nécessité, dans d'étranges difficultés, et a donné les plus grands avantages à ses adversaires. Mais les erreurs dans lesquelles il a tombé et son singulier optimisme médical, ne tiennent en rien, on le voit, à l'essence même de l'animisme.

En même temps que Stahl réagissait au point de vue physiologique et médical contre le mécanisme de Descartes, Leibniz le combattait sur le terrain de la métaphysique. Leibniz est, dans les temps modernes, l'héritier le plus illustre et le plus fidèle des doctrines d'Aristote et de saint Thomas sur la nature de l'âme. Il a osé réhabiliter les formes substantielles tombées en un si grand discrédit par l'abus qu'en avaient fait les scholastiques, et lui-même il a

Digitized by Google

donné à ses monades le nom d'entéléchies. Il est inutile de parler ici des monades en général, ni de rappeler l'antagonisme profond de son dynamisme et du mécanisme cartésien. Il suffit de montrer comment, en ce qui concerne la nature de l'âme, Leibniz s'éloigne de Descartes, pour suivre Aristote et saint Thomas. Au lieu de la pure pensée, c'est la force qu'il donne pour essence à l'âme humaine, et, en même temps, par une conséquence qui nous semble nécessaire, il lui restitue les fonctions vitales. Dans l'homme de Leibniz, comme dans tout être organisé, il n'y a qu'une monade centrale présidant à tout l'agrégat, seule faisant l'office d'âme, seule étant à la fois cause de la vie et de la pensée. Enfin, pour Leibniz, comme pour Aristote et saint Thomas, l'âme, dans son sens le plus général, est synonyme de principe de vie et d'organisation (1).

Mais comment notre âme est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui, une âme libre et raisonnable? C'est un grand principe de Leibniz, qu'aucune âme nouvelle, aucune monade, à partir de la création, ne survient dans l'univers. Les âmes destinées à être un jour des âmes humaines ont donc existé dans les semences depuis le commencement des choses, mais non pas telles qu'elles sont aujourd'hui. Il lui paraît convenable, pour plusieurs raisons, de penser « qu'elles n'existaient alors qu'en âmes sensitives ou animales, douées de perception et de sentiment, et destituées de raison ; et qu'elles sont demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme auquel elles devaient appartenir, mais qu'alors elles ont reçu la raison, soit qu'il

(1) Dans la lettre à Wagner, *De vi activa*, il dit que l'âme, dans le sens le plus large, se confond avec la vie : Quæris deinde definitionem animæ meam, respondeo posse animam sumi late et stricte. Late anima idem erit quod vita seu principium vitale.... stricte anima sumitur pro specie vitæ nobiliore, etc.

Digitized by Google

y ait un moyen naturel d'élever une âme sensitive au degré d'âme raisonnable (ce que j'ai peine à concevoir), soit que Dieu ait donné la raison à cette âme par une opération particulière (1). »

Mais, de quelque manière que notre âme s'élève à la dignité d'être raisonnable, elle garde toujours, dans la doctrine de Leibniz, les fonctions d'âme végétative et sensitive, et, tout en participant à la raison, elle n'accomplit pas moins des opérations qui lui sont communes avec les âmes des brutes (2). Une polémique a eu lieu, il est vrai, entre Stahl et Leibniz, dont je viens de rapprocher les doctrines. Mais ce que Leibniz attaque dans Stahl, ce sont des assertions et des détails qni ne touchent pas au fond même de l'animisme, c'est à dire à l'unité de l'âme pensante et de l'âme vitale, dont il n'est pas moins partisan que Stahl lui-même (3).

C'est Descartes qui, en définissant l'âme une pure pensée, avait rompu la grande tradition renouée par Stahl et par Leibniz. Si l'âme n'est que pensée, il est clair qu'elle n'est pas, qu'elle ne peut être principe de vie. Ajoutons que non seulement elle sera incapable des fonctions vitales, mais aussi, si on raisonne avec rigueur, de toute action sur le corps, des mouvements volontaires tout autant que des

(1) Il est vrai qu'il dit, dans la 4me des *Lettres* à Arnaud, publiées par M. Foucher de Careil, qu'à la différence des autres âmes, l'âme raisonnable n'est créée que dans le temps de la formation de son corps, mais on voit qu'il a abandonné cette pensée dans ses écrits ultérieurs, et surtout dans ses *Essais de théodicée*, d'où ce passage est extrait (1re partie).

(2) Essentialis fateor animæ humanæ operatio est rationem et voluntatem exercere, sed alias præterea operationes exercet cum animabus brutorum communes. (*Responsiones ad Stahlianas observationes*, Dutens, tom. 2, pars 2, p. 131).

(3) *Leibnitii animadversiones circa assertiones aliquas theoriæ medicæ veræ Stahlii*, édit. Dutens, tom. 2, pars 2, p. 131.

Digitized by Google

mouvements involontaires. De là l'hypothèse des causes occasionnelles, conséquence nécessaire, comme on l'a souvent remarqué, de la doctrine de Descartes sur la nature de l'âme. Descartes diffère donc profondément d'Aristote et de saint Thomas sur la question de la nature et les attributions de l'âme. Cependant il demeure en accord avec eux sur un point qui, suivant nous, est de la plus haute importance ; il est aussi, à sa manière, un adversaire du double dynamisme, un défenseur de l'unité de la cause humaine. Il nie, il est vrai, que l'âme soit la cause de la vie, mais il nie en même temps la vie elle-même, qu'il résout en un pur mécanisme. Pas plus que saint Thomas et Aristote, il ne croit donc à l'existence de deux âmes dans l'homme. Ainsi, nous pouvons nous autoriser de Descartes, sinon pour attribuer à l'âme les fonctions vitales, au moins pour repousser cette bizarre imagination d'une seconde âme au sein de notre nature.

On peut reprocher à l'école de Montpellier le défaut de critique dans le nombre et le choix des autorités profanes ou sacrées qu'elle invoque à chaque instant en faveur de son dogme favori. Partout où elle découvre quelques traces de vitalisme, partout où il est question de la vie en opposition au mécanisme, partout où il est fait allusion à la lutte de l'esprit et de la chair, à la dualité morale de l'homme, elle croit voir des témoignages décisifs à l'appui du double dynamisme.

Je ne prétends pas que l'école de Montpellier soit dépourvue d'antécédents dans l'histoire de la médecine et de la philosophie ; je veux dire qu'elle n'est pas sans illusion sur le nombre et la valeur de ces antécédents.

En dehors du mécanisme ancien et moderne, en dehors de l'animisme qui est, quoi qu'on dise, la grande tradition médicale et philosophique, quelles sont les doctrines

Digitized by Google

qu'on rencontre dans l'histoire? Ce n'est pas précisément le double dynamisme de Montpellier, c'est plutôt un triple dynamisme de l'âme végétative, de l'âme sensitive et de l'âme pensante, d'après quelque fausse interprétation de Platon et d'Aristote, ou encore un dynamisme multiple à l'infini, comme celui des archées de Van Helmont.

Aussi, nous ne pensons pas qu'il faille remonter jusqu'à Hippocrate pour trouver les vraies origines de l'école de Montpellier. Ce qui lui a donné naissance, c'est, d'un côté, le mécanisme de Descartes, et, de l'autre, l'excès, en sens opposé où était tombé Stahl, en voulant faire intervenir la connaissance et la raison dans toutes les opérations de la vie. Le mécanisme de Descartes, dont l'insuffisance pour l'explication des phénomènes de la vie était démontrée, avait été abandonné, mais on en avait gardé cette opinion qu'il y a incompatibilité entre l'âme pensante et les fonctions de la vie. C'est ainsi que Barthès, s'écartant à la fois de Descartes et de Stahl, fut conduit à imaginer entre l'âme et les organes un nouveau principe existant à part, c'est-à-dire une âme nouvelle, à laquelle il a donné le nom de principe vital. Qu'est-ce en effet qu'un principe substantiel, distinct de la matière et agissant sur elle, sinon une âme? Barthès, il est vrai, s'efforçait de dissimuler cette conséquence en affectant de s'enfermer dans le scepticisme le plus absolu sur la nature de ce nouveau principe. Il ne le propose que comme un signe algébrique, pour signifier la cause inconnue des phénomènes de la vie, sans la déterminer en aucune façon. Mais M. Lordat, le plus habile de ses interprètes et de ses disciples, nous apprend que Barthès, en dehors de ses livres, ne dissimulait pas sa prédilection pour l'hypothèse d'une nature substantielle. Il suffit d'ailleurs, pour n'avoir aucun doute, de lire Barthès lui-même, dont le faux scepticisme se trahit à chaque page par les rôles d'agent et de cause, par les propriétés, les

Digitized by Google

actions et même les affections de toute sorte qu'il donne à ce prétendu signe algébrique (1). « Le principe vital de Barthès, dit spirituellement M. Peisse, ne me paraît être qu'un démembrement de l'âme stahlienne, il l'a coupée en deux et a ensuite adjugé à chacune de ses deux moitiés une partie des attributions et des pouvoirs qu'elle cumulait primitivement (2). » Mais j'ai hâte d'abandonner les médecins pour revenir aux philosophes, ne voulant traiter la question, je n'ai pas besoin de le dire, qu'au point de vue métaphysique, et psychologique, et non au point de vue physiologique et médical.

Sans m'arrêter aux quatre âmes dont Bernardin-de-Saint-Pierre gratifie l'homme dans ses *Harmonies de la nature* (3), je passe à Maine de Biran. Il semble que Maine de Biran, cet observateur si profond de la conscience, en restituant à l'âme la force essentielle ou la causalité efficiente, dont elle avait été dépouillée par Descartes, aurait dû lui restituer aussi, avec Leibniz, les fonctions de la vie. Mais, après avoir mis en si grande lumière que l'âme ne nous est donnée par la conscience que comme cause, il est tombé dans cette grave erreur de croire que la cause ne nous est donnée que dans le vouloir, en d'autres termes, il a confondu, il a identifié l'âme avec la volonté. C'est ainsi que Maine de Biran a restreint, plus encore que ne l'avait fait Descartes lui-même, le domaine des actes de l'âme. Il en retranche, en effet, non seulement tous les phénomènes dont nous n'avons pas conscience, mais encore tous ceux dont nous avons conscience, s'ils ne sont pas marqués du cachet de l'activité volontaire et libre. C'est ainsi qu'il attribue à une cause irré-

(1) Voir *La Vie et l'Intelligence*, par M. Flourens, in-12, 1858, chap. VII, 2e partie.

(2) *La Médecine et les médecins*, 1er vol., p. 283.

(3) L'âme élémentaire, l'âme végétale, l'âme animale, l'âme céleste.

Digitized by Google

ductible au moi, qu'il appelle la vie animale, non seulement les fonctions vitales, mais la sensibilité elle-même prise dans toute son étendue, l'imagination, les associations fortuites d'images. » Enfin tout ce qui se fait passivement ou nécessairement en nous, que nous en ayons ou que nous n'en ayons pas conscience.

Quelle est cette cause, quel est le sujet d'inhérence de ces modes inférieurs rejetés par Maine de Biran hors de l'âme pensante? C'est un point sur lequel il peut bien ne pas paraître suffisamment clair et explicite, quoiqu'il ne soit pas douteux qu'il admet entre ces deux natures une distinction, non pas seulement psychologique mais ontologique. C'est à tort qu'en faveur de cette distinction il invoque l'autorité de Leibniz; Leibniz a en effet admis dans l'homme un mode d'existence animale, mais comme une puissance inférieure de cette même âme qui pense, et non pas comme un principe substantiel, comme une autre âme d'un ordre subalterne. Maine de Biran, il est vrai, rend justice au génie de Stahl; il le loue d'avoir affranchi les corps vivants des lois générales de la mécanique; il le proclame même le père de la vraie physiologie, comme Descartes de la vraie métaphysique. Mais il lui reproche d'avoir renversé les barrières qui séparent la philosophie de la médecine et de violer ouvertement toutes les règles d'une sage induction, en mettant la vie sous la dépendance de l'âme pensante, en ramenant à une cause unique des phénomènes divers (1).

Tandis que, selon Maine de Biran, c'est, d'une part, l'action volontaire et, de l'autre, la passion, c'est la conscience et l'inconscience selon M. Jouffroy, comme selon Barthès, qui séparent en nous ces deux natures par un infranchissable

(1) *De la doctrine de Stahl et de son influence, rapports du physique et du moral*, 1re partie. Voir aussi la *Décomposition de la pensée*, III.

Digitized by Google

abîme. Dans son *Mémoire sur la légitimité de la distinction de la physiologie et de la psychologie*, M. Jouffroy se propose de démontrer qu'outre la dualité de l'âme et du corps, une dualité plus profonde, celle du moi et de la vie, existe dans les principes mêmes de notre être. De cette dualité, il prétend même faire dépendre, ce qui, à notre avis, serait singulièrement la compromettre, la distinction de la physiologie et de la psychologie. Cependant, dans le cours de la discussion, il lui arrive de dire, ce que nous croyons la vérité, que cette distinction est encore fondée, et d'une manière plus immédiate peut-être, sur la différence de nature des deux ordres de phénomènes et sur l'opposition des procédés par lesquels l'intelligence les atteint. »

M. Jouffroy, dans sa préface des *Esquisses morales de Dugald Stewart*, avait d'abord, à la suite des philosophes écossais, cherché à établir le parallélisme exact et l'identité des procédés de la science de l'âme et des procédés de la science de la nature. Arrêtant la conscience à la surface même de l'âme, l'enfermant dans les mêmes limites que l'observation sensible, il la déclarait incapable d'aller au-delà des phénomènes; en conséquence, il faisait dépendre la connaissance de la nature de l'âme, c'est-à-dire la spiritualité, d'une induction assujétie aux mêmes lenteurs et aux mêmes incertitudes qu'au regard des substances et des causes du monde extérieur. Ici il reconnaît, avec Maine de Biran, que la portée de la conscience dépasse celle de l'observation extérieure; qu'elle va au-delà des phénomènes, jusqu'à leur sujet et à leur cause. Mais de là même il prétend tirer un argument décisif en faveur de notre dualité. Ayant conscience de cette cause, il est impossible, suivant M. Jouffroy, que nous ne sachions pas ce qu'elle fait, que nous n'ayons pas conscience de tous les phénomènes qui

Digitized by Google

réellement en émanent. Or parmi les actes que nous savons par la conscience venir de nous, qui seuls en conséquence nous appartiennent, ne se trouvent pas les phénomènes physiologiques ; d'où il conclut qu'il est par là démontré d'une manière irréfragable qu'ils dérivent d'un autre principe qui coexiste avec le moi, et que l'homme est un être double sans rémission (1).

Le second point de vue de M. Jouffroy sur la vraie portée de la conscience et sur la nature de l'âme est aussi le nôtre; c'est de là que nous allons partir, mais pour aboutir à une conclusion toute contraire. Nous laisserons d'abord de côté la conscience et l'observation psychologique, et nous raisonnerons comme si, en effet, nous étions dans l'ignorance absolue de la cause des phénomènes de la vie. D'ailleurs, s'ils tombent, en quelque façon, sous la conscience, il faut bien convenir qu'ils n'y tombent pas de la même manière et au même degré, c'est-à-dire avec autant de clarté et de certitude que la pensée et la volonté, sinon toute discussion serait superflue et la question serait tout simplement une question de fait immédiatement résolue par l'observation.

(1) Cependant, dans ce même mémoire, M. Jouffroy émet un doute favorable à l'animisme : « L'unité de ce qu'on appelle l'homme serait-elle plus intime, et les deux principes vivants qu'on distingue en lui ne se rattacheraient-ils point, dans les profondeurs de notre être, à une substance commune, c'est une hypothèse qu'il n'est pas donné à la science de vérifier, et qui, alors même qu'elle le serait, ne changerait rien aux résultats qu'il lui est donné d'atteindre. » Je trouve aussi l'expression d'un doute analogue dans Barthès lui-même : « Cependant, on ne peut pas affirmer qu'il soit impossible que la suite des temps n'amène la connaissance des faits positifs, qui sont ignorés aujourd'hui, et qui pourront prouver que le principe vital et l'âme pensante sont essentiellement réunis dans un troisième principe plus général (*Nouveaux éléments de la science de l'homme*, 2e chap.) Ainsi le double dynamisme semble ne pas être bien assuré de lui-même et ne se considérer que comme provisoire.

Digitized by Google

Recherchons donc d'abord la cause des phénomènes de la vie comme on recherche les causes qui échappent à l'observation, c'est-à-dire par l'induction. L'induction, telle sera la voie par laquelle nous essaierons, en commençant, de prouver que cette cause ne peut résider ailleurs que dans l'âme elle-même, sauf à invoquer aussi plus tard une observation plus complète et plus approfondie de ce qui se passe dans la conscience.

F. Bouillier.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA,

SÉNATEUR, ANCIEN PRÉFET DU RHÔNE (1).

—

Le département du Rhône venait d'être agité par des troubles de la nature la plus grave ; la mission qui était donnée à M. de Lezay supposait, de la part du gouvernement, une très-grande preuve de confiance. C'était un poste d'honneur ; il ne pouvait refuser ; mais il fit ses conditions. Il exigea que le gouvernement mît à sa disposition une somme de 150,000 fr. Il exposait, non sans raison, qu'après tant de troubles, de rigueurs politiques et judiciaires, il convenait que le nouveau préfet se présentât en modérateur, les mains pleines d'indulgences, de grâces et de secours.

Il reçut l'administration des mains du maréchal Marmont, investi, sous le titre de lieutenant du roi, de tous les pouvoirs civils et militaires.

La circulaire par laquelle il annonçait son entrée en fonctions fut telle qu'on devait l'attendre de l'administrateur ferme, modéré, consciencieux du Lot et de la Somme. Il accompagna cette déclaration, conçue en termes rassurants pour l'opinion publique, de l'annonce du secours de 150,000 francs Immédiatement, les bureaux de bienfaisance effectuèrent la distribution de cette allocation, augmentée d'un don personnel fait aux pauvres de sa paroisse

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

par l'entremise du curé. Madame de Lezay, s'associant à la généreuse pensée de son mari, fournit, de son côté, des vêtements à un grand nombre d'indigents.

C'était déjà beaucoup pour la paix publique que cette marque de sympathie accordée, dès le début, à la misère des classes souffrantes ; mais la situation réclamait un ensemble de mesures énergiques.

Placé entre deux partis également passionnés, surexcités encore par la lutte sanglante dont le Rhône venait d'être le théâtre, l'administration de M. de Lezay se trouvait en présence de difficultés immenses. Comment tenir une juste balance entre ces opinions irréconciliables? Comment gouverner avec quelque succès au milieu de partis en état d'hostilité perpétuelle? Seul, l'accord de toutes les autorités pouvait rendre la pacification possible. Heureusement M. de Lezay trouva cette union désirée dans les hommes placés à Lyon au sommet de tous les pouvoirs. C'étaient: MM. le général Mathieu de la Redorte, commandant la division, le comte de Bastard, Premier Président de la Cour royale, de Permont, lieutenant de police, et de Fargues, maire de la ville.

Sa tâche devenait dès lors moins ardue. Pour donner à l'administration la direction la plus profitable au pouvoir dont il était le mandataire, il se mit à étudier le caractère, les intérêts, les tendances de la ville et du département. Il reconnut promptement ce qu'il devait éviter et ce qu'il devait entreprendre. Lyon étant une ville essentiellement industrielle, il lui sembla d'une bonne politique de s'attacher les chefs d'atelier et de manufacture, classe nombreuse, influente, chargée d'intérêts recommandables, et disposant de près de quatre vingt mille ouvriers. En leur témoignant de la bienveillance, en leur montrant la perspective d'une protection assurée, on pouvait espérer beaucoup pour la tranquillité future. C'était, au surplus, continuer la politique

Digitized by Google

de Napoléon qui n'avait cessé, durant son règne, de donner à la fabrique lyonnaise de hautes marques d'intérêt.

De toutes les industries en honneur à Lyon, il n'en est point, on le sait, de plus importante que celle de la soie. La beauté, l'élégance, la richesse, le nombre de ses produits, tout la rend précieuse pour le pays, dont elle fait la fortune, pour la France, dont elle accroît le renom à l'étranger. Mais le malheur de deux invasions et les discordes intestines avaient ralenti le cours de ses prospérités. La quantité de ses métiers-battants se trouvait réduite à 7,000, chiffre inférieur à celui des plus mauvais jours. Évidemment, il était urgent de lui venir en aide. En l'abandonnant à elle-même, on pouvait craindre de voir se perdre, à la fin, son incontestable supériorité, ce fruit de travaux séculaires et de mains accoutumées à produire des merveilles. Aussi, lui chercha-t-il de tous côtés protection et encouragement. Après avoir obtenu de la liste civile des commandes annuelles, pour une valeur de 500,000 fr., il fit adopter des réductions sur les droits d'entrée des soies de Piémont, d'Italie, etc.

Allant plus loin, il forma le projet d'affranchir, par la culture du mûrier, les manufactures lyonnaises du tribut de 18 à 20 millions qu'elles payaient pour l'introduction des soies étrangères. Il avait remarqué qu'en général le sol et le climat de la France convenaient aux diverses espèces de mûriers. D'anciens pieds de ces arbres poussaient encore, avec vigueur, sur plusieurs points du département du Rhône, et deux plantations importantes, formées à la Guillotière, lui prouvaient que leur culture pouvait être traitée avec succès.

Or, pour M. de Lezay, vouloir c'était faire. « Mon système « de toute ma vie, et qui m'a toujours réussi, disait-il « souvent, a été de ne jamais remettre au lendemain ce « que je pouvais faire le jour même. » A peine conçu dans sa pensée, un projet utile recevait incontinent sa for-

Digitized by Google

mule, puis devenait, aussi rapidement que le permettaient les circonstances, une réalité profitable. Il en fut ainsi de son projet de plantation. Favorablement accueilli par le Conseil général, la Chambre de commerce, la Société d'Agriculture, les administrations locales; appuyé en outre par tous les hommes dévoués au bien public, au progrès agricole, le projet obtint, de prime-abord, un commencement d'exécution. Les communes disposées à seconder les vues du préfet reçurent de ses agents des plantes qu'il avait eu le soin de faire acheter, et d'immenses semis effectués par ses ordres, dans la pépinière départementale, assurèrent, pour l'avenir, cette distribution officielle (1).

Tout en arrêtant ces mesures efficaces pour la paix et la prospérité du pays, il prenait à tâche d'imprimer à son administration ce relief moral, ce cachet de patriotisme qui rehaussent et popularisent l'autorité. Les derniers troubles avaient fait reconnaître dans le département la présence de plusieurs agents provocateurs; une circulaire fut publiée qui déclarait l'intention formelle du nouveau préfet de rester étranger à leurs manœuvres. Elle se terminait par ces paroles remarquables : « Je veux qu'on sache bien que l'administration « veille et ne négligera rien pour suivre et déjouer les « manœuvres de la malveillance; mais qu'elle n'adopte, au « nombre de ses moyens, ni l'arbitraire, ni les embûches. »

De tout temps l'économie, l'une des vertus du commerce, avait rendu les fêtes et les plaisirs assez rares à Lyon. Depuis les désastres de l'invasion et les troubles civils, ils avaient à peu près disparu. C'était cependant une ressource précieuse pour les classes ouvrières, durant la saison rigoureuse, et le plus sûr et le plus agréable moyen de conciliation pour les différentes sociétés séparées par la barrière fu-

(1) Dumas, *Hist. de l'Acad. de Lyon*, t. II, p. 269.

Digitized by Google

neste des opinions. M. de Lezay s'entendit avec le maire, M. de Fargues, pour faire revivre, pour faire adopter plus généralement des habitudes nécessaires dans une ville qui peut s'égaler à bien des capitales. Lui-même, malgré la modicité du traitement attaché alors à la préfecture du Rhône, donna, conjointement avec M. de Fargues et M. Rambaud, son successeur, l'exemple à ses administrés opulents. Lyon, dès lors, cette ville agitée, inquiète, difficile, prit un air de calme, de joie et de bonheur inconnu de ses enfants depuis bien des années. Les fêtes, en s'y succédant, y ramenaient à la fois le mouvement des affaires, la circulation de l'argent et la confiance.

Maintenant, si nous suivons M. de Lezay dans l'accomplissement de son œuvre, nous le voyons soumettre à l'autorité municipale le projet d'une large distribution d'eaux potables, suffisante à la consommation de tous les quartiers de la ville (1); exécuter, sous la direction habile de M. Cavenne, ingénieur en chef (2), les grandes routes de Tarare et de Villefranche, les deux villes, après Lyon, les plus importantes du département du Rhône; adresser au ministre de l'intérieur, en vue de ce département, un projet de loi sur les communications vicinales, qui recevait les

(1) Les vues philanthropiques de M. de Lezay se sont réalisées de notre temps. Il semble que M. le sénateur Vaïsse, chargé de l'administration du département du Rhône, ait fait allusion aux plans de M. de Lezay dans ce passage d'un remarquable rapport, adressé le 20 novembre 1857 au Conseil municipal de Lyon : « Depuis dix-huit mois nous avons la satis-« faction d'assister au phénomène, inconnu et longtemps souhaité de ceux « qui nous ont précédé, de l'eau circulant en abondance dans nos rues, et « jaillissant par des fontaines gracieuses sur nos principales places publi-« ques. »

(2) Mort en 1857, sénateur, président du Conseil général des Ponts-et-chaussées.

Digitized by Google

honneurs de l'impression aux frais de l'Etat et de l'envoi aux conseils généraux (1).

Alors aussi, les embellissements du chef-lieu de la préfecture étaient les objets de sa sollicitude. La décoration monumentale de cette ville ne pouvait le trouver indifférent. Lyon, sous l'impulsion puissante de Napoléon Ier, s'était relevé des ruines que la révolution avait amoncelées. Les hôtels de la place Bellecour, une des plus belles de l'Europe, tombés sous le marteau des démolisseurs, avaient été reconstruits durant la période impériale. Toutefois, il y manquait l'ornement capital, la statue équestre du grand roi, abattue en 1793. M. de Lezay eut l'honneur d'en proposer le rétablissement. Son vœu obtint l'adhésion successive des autorités. Une commission, composée de membres du Conseil général et du corps municipal, fut instituée pour s'occuper des détails; elle chargea de l'exécution le célèbre statuaire lyonnais, Lemot. Néanmoins, ce n'est pas le fonctionnaire éclairé, premier moteur de la réparation d'un acte absurde de vandalisme, qui présidera la cérémonie dans laquelle l'ancien carrousel doit reprendre son caractère historique; c'est M. de Lezay, le simple particulier, abritant sous les ombrages de Saint-Julien sa vie redevenue privée. Là, en effet, vinrent de Lyon, touchant souvenir du bien qu'il avait fait dans sa préfecture, le convier à l'inauguration du chef-d'œuvre de Lemot les invitations les plus pressantes. En l'appelant à cette fête, le Conseil général et la Commission eurent surtout le désir de profiter d'une occasion *solennelle* pour lui remettre l'une des vingt médailles d'or frappées pour la circonstance.

Revenons sur nos pas; mil huit cent vingt commence. A partir de cette année, s'ouvre pour l'administration du Préfet

(1) Monfalcon, *Hist. de Lyon*, t. II, p. 1140.

Digitized by Google

de Lyon une période remplie d'agitations politiques. Il la traverse, sans se laisser détourner des voies de la modération par l'hostilité des opinions rivales. Dans ce milieu si troublé qui rappelle ses débuts du Lot et de la Somme, ni les attaques de la presse, ni les récriminations des partis ne peuvent ébranler son dévouement à la monarchie constitutionnelle. Trouvant toujours un zèle égal au sien parmi les hauts fonctionnaires du département, il maintient, en dépit des menées hostiles, la tranquillité dans tout le ressort administratif.

Cependant l'assassinat du duc de Berry et la chute du duc Decazes faisaient recouvrer à l'opinion royaliste extrême l'influence que lui avait fait perdre l'ordonnance du 5 septembre. Ses chefs ressaisissaient le pouvoir ; nécessairement, la position du Préfet, moins protégée, se ressentait de leur retour aux affaires.

Dans ces circonstances le duc d'Angoulême dut encore à la présence de l'habile administrateur l'accueil inespéré que lui firent les Lyonnais. Le tranquille bien-être, amené par une administration paternelle, un zèle ingénieux à chercher des moyens de popularité firent obtenir au prince plus d'un témoignage de bienveillance qu'il n'eût pas trouvé peut-être, à cette époque, avec un Préfet moins conciliant et moins éclairé.

Ceux qui, dans tous les événements, aiment à se rendre un compte exact des causes, remarquèrent alors qu'un acte de munificence de l'héritier du trône eut une heureuse influence sur les dispositions de la foule. Nous voulons parler de la subvention de 50,000 fr. accordée pour l'achèvement de l'Hôpital-Général, sur les vives instances du Préfet et de l'illustre général Mathieu de la Redorte.

Le duc fut tellement touché de l'accueil des Lyonnais que ses malheureuses préventions contre M. de Lezay parurent

Digitized by Google

se dissiper. Il lui manifesta hautement sa satisfaction dans une de ses audiences.

Ce retour du duc d'Angoulême à des sentiments plus équitables, envers un loyal serviteur de sa dynastie, fut impuissant à raffermir la position du Préfet. La destitution de l'intègre Camille Jordan, son ami, l'avènement de M. de Villèle, au ministère, lui faisaient présager une disgrace prochaine, d'ailleurs naturelle à ses yeux, le jeu des institutions constitutionnelles ayant écarté du pouvoir les hommes d'État dont il avait été le représentant politique. Bientôt, en effet, une lettre de M. Corbière, ministre de l'intérieur, lui annonça sa révocation. C'était le rendre à sa chère solitude de Saint-Julien. Dans cet asile de son enfance, dans le séjour où s'écoulèrent les premières années de son mariage, il partagea encore, comme il l'avait fait, sa vie entre les douceurs d'un ménage paisible et la culture de son domaine; charmant, à l'occasion, les heures qui lui restaient, *inertes horæ*, par des études littéraires, ou les utilisant par des élucubrations administratives.

Par intervalle, la lettre d'un ami le remettait en communication avec le monde politique dont il vivait éloigné, et souvent un souvenir, venu du Lot ou du Rhône, lui rappelait les moments utiles et si laborieux qu'il passa dans ces deux départements.

Ces preuves d'affection et de reconnaissance de la part de ses anciens administrés ne laissaient pas d'être nombreuses. Nous avons parlé de celles qu'il reçut à l'occasion de la statue de Louis XIV; nous en citerons une autre, de quelques années antérieure. Environ deux mois après sa révocation, il apprit qu'une souscription était ouverte à Lyon, dans le but de frapper une médaille commémorative de la tranquillité maintenue dans le département par l'accord de ses premiers fonctionnaires. L'accueil fait au prospectus

Digitized by Google

présageait de nombreuses signatures ; mais toute honorable, toute spontanée que fût cette démonstration, elle pouvait, en devenant le texte de commentaires passionnés, donner un nouvel aliment à la polémique des partis, si ardente alors. La prudence conseillait de s'abstenir. Aussi, les fonctionnaires, objets de cet hommage, arrêtèrent, de concert avec M. de Lezay, la manifestation par un refus unanime. Ils sentirent qu'une satisfaction d'amour-propre ne pouvait entrer en balance avec les intérêts d'une cité dont la prospérité avait été pendant cinq ans le seul but de leur ambition commune.

Près de six autres années s'écoulèrent à Saint-Julien, du 9 janvier 1822, époque de la retraite de M. de Lezay, au 30 janvier 1828, qui vit tomber le ministère Villèle. Elles n'ont offert à nos recherches aucun fait assez saillant pour figurer dans cette notice ; le bonheur qui se cache n'est pas du domaine de l'historien ; les individus peuvent, autant que les peuples, s'appliquer le mot célèbre de Montesquieu : *Heureuses les nations qui n'ont pas d'annales!*

Mais l'histoire va recommencer pour le comte de Lezay. M. Lainé, lié par les nœuds de la politique et de l'affection avec M. de Martignac, remplaçant de M. de Villèle au ministère, crut devoir rappeler à son ami le courage et l'habileté déployés par l'ancien préfet du Rhône. Cette intervention décida le rappel de M. de Lezay aux affaires. Le 18 octobre 1828, il fut nommé préfet du département de Loir-et-Cher. Les opinions du ministère Martignac étaient celles qu'il avait défendues ; c'était une nouvelle occasion de servir leur cause ; il ne fit aucune difficulté d'accepter, et dut préférer le dangereux honneur de leur être encore une fois utile à tous les agréments de sa position particulière. Il nous paraît si peu dominé par des vues ambitieuses, qu'il ne se permit, dans cette occasion , aucune observation sur le rang qu'oc-

Digitized by Google

cupe la préfecture de Loir-et-Cher. Après avoir été préfet de la Somme et du Rhône, il pouvait prétendre à des fonctions administratives plus importantes ; il pouvait faire valoir avec succès auprès du ministre ses services antérieurs ; il n'en a pas même l'idée. Certes, s'il se montre ainsi satisfait, c'est qu'il n'est pas de ceux, comme il le disait lui-même, qui mesurent à la hauteur de la position l'étendue des devoirs.

Il est vrai, cependant, que si le département de Loir-et-Cher n'occupe pas un rang supérieur dans les préfectures, il offre une des plus agréables résidences que puisse envier un administrateur. Sa température modérée, ses beaux aspects de la Loire, ses paysages, ornés de châteaux historiques, en font un séjour plein de charmes. La douceur du climat y exerce une heureuse influence sur le caractère des populations. Elles s'y montrent en général calmes et pleines d'aménité. Ce tempérament, aussi remarquable aujourd'hui qu'au temps du Tasse (1), y rend les passions politiques moins vives, les luttes des partis moins ardentes, les existences publiques, par conséquent, moins agitées.

Le comte de Lezay, esprit modéré, conciliant, de mœurs douces, était l'homme qui convenait à ce pays privilégié. Tant que dura le ministère de M. de Martignac, sa tâche ne fut pas compliquée de bien graves difficultés. L'avènement au pouvoir de MM. de Labourdonnaye et de Polignac changea la face des choses. En éveillant des défiances presque générales, le nouveau ministère fit renaître l'esprit d'hostilité qui commençait à s'assoupir, et le département de Loir-et-Cher, d'ordinaire si calme, en ressentit le contre-coup.

En effet, le parti dévoué à la politique des nouveaux

(1) *La terra molle e lieta e dilettosa*
Simili a se gli abitator produce.
T. Tasso, *La Gerusal. liber.*, cant. I, ott. 62.

Digitized by Google

ministres, donnait encore une fois carrière à ses exigences. Il annonçait l'épuration d'un certain nombre de fonctionnaires; une liste de leurs noms, vraie ou supposée, circulait à Blois et dans les villes les plus importantes, où elle répandait l'inquiétude. M. de Lezay sut conjurer à temps cet orage, né de l'exagération du zèle monarchique, par ses explications au ministère, par ses représentations aux chefs du parti. Sa conduite conciliante, dans cette circonstance délicate, fut généralement remarquée; elle donna la mesure de son caractère et ne fut pas sans influence sur la manifestation dont il fut l'objet lors de la révolution de 1830.

L'expédition contre Alger, depuis longtemps projetée, se préparait dans nos ports. En des temps moins agités, une entreprise de cette nature eût fait le sujet de toutes les préoccupations; elle n'apporta pas une heure de trève aux dissensions qui troublaient la France. Son résultat, si glorieux pour nos armes, si fécond pour notre grandeur, ne fut pas accueilli sans défiance par les opinions ralliées de près ou de loin aux principes de 1789. Ce c'est pas que ces opinions fussent indifférentes à la gloire du pays, insensibles au développement de sa puissance; mais elles supposaient que le roi, dont elles suspectaient la sincérité, puiserait dans un beau succès militaire la hardiesse et la force nécessaires à l'exécution de ses plans anti-constitutionnels.

A Blois, le 26 juillet, un bal splendide donné par la préfecture, pour célébrer notre conquête, réunissait toutes les notabilités de la ville et des environs, lorsque, vers minuit, une estafette, chargée de dépêches pressées, entra bruyamment dans la cour de l'hôtel. Le préfet sortit pour les recevoir. C'étaient les fatales ordonnances. Il rentra, l'âme contristée, mais cachant sous une apparente impassibilité les sentiments pénibles qui l'affectaient. Le bal continua. Cependant, tel était l'état des esprits, que cette simple absence

Digitized by Google

du préfet suffit pour répandre l'inquiétude dans l'assistance entière.

La matinée du lendemain fit connaître toute la vérité. Bientôt, après quelques jours de mortelles incertitudes, la nouvelle du renversement de la monarchie parvint à Blois.

M. de Lezay, aux premiers indices des troubles survenus à Paris, avait pris toutes les mesures capables d'assurer la tranquillité de son département. Ces devoirs remplis, il crut de son honneur de donner sa démission ; il l'annonça par la circulaire suivante adressée au maire de Blois :

« Monsieur le Maire,

« Tant qu'au milieu de circonstances graves et impé-
« rieuses j'ai pu faire respecter le gouvernement de qui je
« tenais mes pouvoirs, j'ai dû ne point me séparer d'une
« population qui répondait à mes sentiments pour elle par la
« plus honorable confiance, et me dévouer, sans réserve,
« au maintien de la tranquillité ; mais le moment est venu où je
« dois abandonner des fonctions que je ne puis plus remplir
« avec l'indépendance qu'elles réclament, ni au nom du mo-
« narque qui m'en avait investi.

« En me retirant, je soumets avec confiance les actes de
« mon administration aux habitants de ce département.

« LEZAY-MARNESIA. »

A la réception de ce message, le maire de Blois vint, accompagné de ses adjoints, des membres de la municipalité et d'un grand nombre de notables habitants, supplier le préfet, dans l'intérêt de ses administrés, de renoncer jusqu'au soir à sa résolution, afin de laisser à la population tout entière le temps de manifester ses sentiments, conformes, assurait-il, à ceux qu'il émettait.

En effet, dans la soirée, le maire, suivi d'une foule im-

Digitized by Google

mense appartenant à toutes les classes, à toutes les opinions de la société, revint à la Préfecture, où, parlant au nom de tous, il lut à M. de Lezay l'adresse suivante :

« Monsieur le Préfet,

« Les habitants de la ville de Blois, justement alarmés « d'une résolution que votre délicatesse vous a, dit-on, « suggérée, se sont unanimement réunis pour vous supplier « de continuer des fonctions qu'ils regardent comme indis- « pensables au maintien de l'ordre et de la tranquillité pu- « bliques ; ils insistent, avec d'autant plus de force et de « confiance, que votre retraite pourrait entraîner celle d'un « grand nombre de fonctionnaires, qu'elle laisserait la popu- « lation livrée à elle-même, et qu'il pourrait en résulter des « conséquences incalculables. Votre présence contient les « partis, modère les passions.

« Qui pourrait, Monsieur le Comte, vous déterminer à « repousser nos instances? L'honneur, la fidélité peuvent- « ils souffrir des soins que vous donnerez au salut d'un « département entier?

« Nous vous avons été confiés dans un temps calme, « nous abandonnerez-vous au milieu de l'orage?

« Il y a de l'honneur à rester à son poste, alors qu'il s'y « trouve du danger, alors qu'on peut prévenir tant de maux.

« Entendez notre voix !..., etc. »

Emu par ces paroles, par les démonstrations de l'assemblée, le préfet, en quelques mots touchants, fit entendre qu'il cédait au vœu général, et que son ambition la plus chère serait de consacrer le reste de sa vie au pays qui lui témoignait tant d'estime et de confiance.

Dans les jours qui suivirent, un grand nombre de communes du département se hâtèrent d'envoyer leur adhésion au vœu manifesté par la ville de Blois.

Digitized by Google

L'occasion de prouver à ses administrés la sincérité de sa résolution ne tarda pas à se présenter à M. de Lezay; il la saisit avec empressement. Dès le mois d'août, la royauté nouvelle, étant à peine installée, la préfecture de Lille lui fut offerte par le ministère; le choix du pouvoir était vivement appuyé par la députation du Nord. Se présentant dans ces conditions, la proposition ministérielle était séduisante; de plus, la préfecture était au rang des premières de la France. Il sut résister à toutes les instances, à toutes les tentations, et il fit connaître les motifs de sa décision à Royer-Collard, le confident de ses intimes pensées, en répondant à cette lettre, burinée pour l'histoire, et pleine de tant de choses, en si peu de lignes, que lui écrivit le célèbre publiciste :

« Paris, ce lundi, 9 août 1830.

« Que préférez-vous, mon cher collègue, de rester à « Blois ou d'en sortir pour une grande préfecture? Je pres- « sens votre réponse, mais c'est à vous seul de la faire : « sachez seulement que vous êtes apprécié tout ce que vous « valez.

« Je me suis abstenu jusqu'ici de prendre part; je n'ai « pas cru pouvoir ni devoir mettre la main au nouvel établis- « sement. Une fois formé, et il l'est en ce moment, nous de- « vons revenir tous au service de la chose publique qui n'a « pas mérité de périr. C'est la pensée de mes amis affligés « et la mienne.....

« ROYER-COLLARD. »

Cette lettre nous dispense de toute réflexion sur l'établissement de juillet 1830. Il était formé, il fonctionnait, il marchait, et le comte de Lezay, devenu, quoique par une circonstance exceptionnelle, l'un des préfets de ce gouvernement, entrait, par ce seul fait, dans sa politique et dans

Digitized by Google

son principe. Il crut, à l'exemple de Royer-Collard et d'autres royalistes modérés, qu'on pouvait sauver la France de l'anarchie par un nouvel essai des formes constitutionnelles. L'application de ces formes n'avait-elle pas été, d'ailleurs, le but de toute sa vie administrative ?

Nous dirons seulement que son adhésion à la monarchie de juillet, obligée d'honneur, pour ainsi dire, devait rendre, dans les commencements surtout, sa position embarrassante. Les royalistes purs, dont il avait été l'adversaire politique sous la Restauration, ne lui pardonnaient pas d'être resté préfet sous la royauté nouvelle, et les partisans de cette royauté d'avoir conservé des fonctions auxquelles beaucoup d'entre eux pouvaient se croire légitimement appelés.

Son caractère doux et conciliant eut aussi beaucoup à souffrir de plusieurs mesures réactionnaires qui lui furent arrachées par les exigences du parti victorieux.

Ce fut dans ces conditions défavorables qu'il traversa les premières phases de la Révolution de juillet. Bientôt, la presse, affranchie de ses entraves, vint apporter à la lutte des partis l'aliment de ses attaques quotidiennes. Cette libre émission de la pensée, conséquence inévitable du nouveau régime parlementaire, créait aux hommes publics de cette époque une existence d'autant plus rude qu'ils n'y étaient point préparés. Elle était particulièrement lourde à M. de Lezay, dont l'âge commençait à diminuer l'énergie. Par intervalles, il se laissait décourager. Dans un de ces jours d'abattement, il demanda, comme il l'avait fait autrefois, une des préfectures voisines de ses chers pénates de Saint-Julien. Le ministre de l'intérieur, Casimir Périer, lui offrit celle du Doubs, alors vacante. Au moment décisif, les engagements solennels, les amitiés honorables, les habitudes prises, tout ce qui l'attachait au département de Loir-et-Cher vint s'offrir à sa pensée ; il sentit qu'il ne pouvait

Digitized by Google

ni ne devait briser ces nœuds de l'affection et de la reconnaissance. Il se rétracta.

Peu de mois auparavant, il avait aussi, guidé par les mêmes motifs, refusé d'accepter une autre préfecture, celle d'Eure-et-Loir ; mais, cette fois, ce changement de résidence était une sorte de disgrâce, résultat des manœuvres d'adversaires politiques appartenant à la nouvelle opposition. Il est dans la destinée des caractères tempérés de se heurter à toutes les opinions extrêmes ; les anciennes influences hostiles à l'administration de M. de Lezay s'étaient retirées de la scène ; d'autres, mues par des considérations opposées, avaient pris leur place.

Néanmoins il semble que, dès ce moment, il accepte la lutte comme une obligation du gouvernement parlementaire, et nous n'avons plus à le suivre, jusqu'en 1848, que dans la voie de ses actes administratifs. Rentré dans cette sphère sereine, ses travaux, ses projets recueillent d'éclatants témoignages d'approbation. Le conseil général de Loir-et-Cher, organe officiel de ces témoignages, en renouvelle, chaque année, l'expression dans ses procès-verbaux.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

DEUX ÉPÉES TROUVÉES DANS LE RHONE

EN 1822.

Les vieux châteaux s'en vont. Quelques tours à moitié démolies, quelques pans de murs dentelés découpant au loin l'horizon et que le lierre soutient de ses bras nerveux, des pierres éparses sur le sol des grandes cours infestées de ronces et d'arbustes sauvages, quelques frontons de porte où apparaissent sculptées les armoiries des anciens preux, voilà la plupart du temps tout ce qui reste pour nous rappeler les époques de cette brillante chevalerie qui a répandu sur le moyen-âge un charme si grand, charme magique qui séduit, intéresse et attache. Avec la chevalerie, on oublie presque le silence des lettres et l'absence des arts. On dirait un rayon de la civilisation qui perce et brille au milieu des ténèbres de la barbarie.

Le récit que nous avons à faire ne remonte pas tout à fait à des temps aussi éloignés, mais la scène se passe dans un de ces vieux manoirs qui rappellent toute une autre époque, et les personnages sont les descendants de ces héros qui juraient foi à Dieu et aux Dames.

Le château de Saint-André de Briord, sur les bords du Rhône, dans le département de l'Ain, est situé sur la pointe d'un rocher, à un quart de lieue du fleuve que nous venons de nommer. Ce château, après avoir appartenu à Humbert de la Tour, Dauphin de Viennois, passa à Amé V, Comte de Savoie, par un échange qui se fit en 1354, entre Philippe de Valois et le Comte Amé. Le comte pour reconnaître les services de Guy de Groslier, son écuyer, lui inféoda la terre et seigneurie de Briord. La position de ce château dit Guichenon, est très-belle et très-forte.

Digitized by Google

Si, comme nous, vous arrivez par une belle matinée d'été sur le plateau de ce rocher, vous jouissez d'une des vues les plus étendues et les plus agréables, que l'imagination puisse se figurer. Devant vous le Rhône dessine son cours jusque près de Lagnieu, après avoir franchi le dangereux passage du Sault, plus redoutable à cette époque qu'aujourd'hui ; à votre gauche, apparaissent les fertiles plaines du Dauphiné qui font contraste avec les montagnes sombres du Bugey, situées à droite, montagnes qui vont se relier à la chaîne des Alpes ; enfin, derrière vous se dressent les monts bleuâtres de la Savoie, couronnés de neige, étincelant au soleil comme un minerai d'argent.

C'est de ce point qu'Henri IV allant à la conquête de la Bresse et du Bugey contemplait le cours du fleuve et regardait scintiller les vagues qui se brisent sur les rochers du Sault. Il désirait rejoindre Biron qui venait de s'emparer de Montluel pour marcher sur Bourg. Un robuste marinier du pays demanda à lui parler : on le laissa s'approcher : « Sire, dit-il, daignez franchir le Sault dans ma barque, je réponds de vous, et chacun voulant vous imiter, mon nom deviendra glorieux et ma fortune sera faite : » — « Mon ami, répondit le Béarnais, nous ne sommes pas encore au temps des Rois et je ne veux pas fournir l'occasion de crier aujourd'hui : le Roi boit. » Mais revenons à notre récit. Le duc de Savoie, en ce moment en guerre avec Henri IV pour le marquisat de Saluces, avait envahi la majeure partie du Dauphiné, et s'était mis à construire un fort considérable à Barraux, vers l'entrée de la vallée du Graisivaudan. La proximité de Montmeillan, ville bien fortifiée, rendait cette construction peut-être inutile, mais la vanité du duc de Savoie se délectait à l'idée de bâtir sur les terres de France. On blâmait Lesdiguières, commandant du Dauphiné, de souffrir une telle audace ; la cour murmurait hautement de son inaction, si bien que le Roi lui en adressa des reproches. Lesdiguières se contenta de répondre : Votre majesté a besoin d'une bonne fortification pour tenir en bride la garnison de Montmeillan, puisque le duc de Savoie veut en faire la dépense, il faut le laisser faire, dès qu'il n'y manquera ni canons, ni munitions, je me charge de la prendre sans aucun secours d'argent. En

Digitized by Google

effet, dès que le fort fut achevé, Lesdiguières, avec son gendre Créqui, l'assiége. Charles-Emmanuel envoie aussitôt une petite armée sous le commandement de son frère Dom Philippin, bâtard de Savoie, pour s'opposer aux progrès des assaillants. Une bataille a lieu sous les murs du fort; Dom Philippin est mis dans une déroute si complète, que pour échapper il est obligé d'échanger son brillant habit d'officier contre celui d'un paysan.

L'habit de Dom Philippin était décoré d'une magnifique écharpe, don gracieux de la dame de ses pensées.

L'habit et l'écharpe furent immédiatement vendus à fort bon marché à un sergent du régiment de Créqui, qui les porta à son commandant. Le lendemain un trompette du duc de Savoie étant venu au camp de Lesdiguières pour s'informer des morts et des blessés faits dans la bataille, Créqui le chargea de dire à Dom Philippin « qu'il fût une autrefois plus soigneux de conserver les présents des Dames. » Dom Philippin piqué au vif de ce reproche, voulut en avoir raison et fit porter un défi à Créqui. Le duc de Savoie en ayant eu connaissance, fit défense à son frère d'y donner suite. Mais Dom Philippin s'échappe de la cour et arrive à Gières, rendez-vous qu'il avait donné à Créqui. Ils s'y battent seul à seul, Dom Philippin est jeté à terre d'un coup d'épée et obligé de demander merci. Créqui lui accorde la vie et de plus il lui envoya un chirurgien qui le pansa et le guérit. De retour à la cour de Savoie, il se présenta devant le duc; mais celui-ci, irrité d'avoir vu son propre frère enfreindre ses ordres, lui fit défense de reparaître devant lui, qu'il n'eût eu sa revanche. D'autres chroniqueurs ajoutent que la dame qui avait fait présent de l'écharpe refusa aussi de le voir avant qu'il n'eût vengé sa défaite et lavé son injure dans le sang de son adversaire. Dom Philippin au désespoir fait appeler Créqui de nouveau par le baron d'Artignac. Créqui avait droit de refuser cartel après avoir combattu une fois, après avoir donné la vie : il l'accepte néanmoins et le lieu du combat est assigné à Saint-André de Briord, dans cette partie de la plaine qui s'étend de la base de la montagne sur laquelle est bâti le château jusqu'au bord du Rhône. On convient de la manière dont il aura lieu. Les deux adversaires se battront en chemise, l'épée d'une main et le

Digitized by Google

poignard de l'autre, jusqu'à ce que l'un des deux ait perdu la vie. Douze gentilshommes du Dauphiné et autant de Savoie, seront présents à une certaine distance pour venir, après le combat, enlever le corps du vaincu, et protéger de toute insulte le vainqueur; ils auront chacun un second; d'Artignac doit être celui de Dom Philippin, et de la Buisse celui de Créqui. On convient encore que les deux seconds ne se battront point, et demeureront seulement tout proche des combattants. — Dès que les deux adversaires en présence l'un de l'autre eurent mis l'épée à la main, Dom Philippin que la fureur transportait, et qui ne se mettait point en peine d'être tué pourvu qu'il atteignît son ennemi, commença à pousser Créqui d'une terrible force. Il lui portait coup sur coup et le fit reculer de plusieurs pas. Les gentilshommes dauphinois, fort alarmés de ce commencement du combat, cherchaient à encourager Créqui, en criant par deux fois : à la rescousse Créqui, souvenez-vous de l'honneur de la France; mais Créqui gardant son sang-froid, se contentait de parer adroitement les coups, laissant son adversaire s'affaiblir par des efforts multipliés et inutiles; puis tout d'un coup, reprenant l'offensive avec vigueur, il fond sur son ennemi, et lui porte un coup violent qui atteint Dom Philippin en pleine poitrine et le renverse à terre. Créqui s'avance aussitôt sur lui, l'épée haute et encore menaçante : « Dom Philippin, s'écrie-t-il, je vous donne la vie si vous voulez la demander. » — Il n'était plus temps, Dom Philippin avait perdu la parole, ne poussait plus que quelques faibles râlements, signes d'une mort prochaine, et expira peu après. A ce moment, un cri déchirant partit d'une des fenêtres du château : tous les regards s'y portèrent; l'on aperçut une dame voilée s'affaisser sur elle-même et tomber évanouie. Était-ce la dame à l'écharpe qui avait voulu encourager de ses regards son valeureux champion, jusqu'au dernier instant? La tradition l'assure.

Cependant Créqui se penche sur le corps de son ennemi et s'empare de son épée, les douze gentilshommes, ses témoins, lui font cortége et l'accompagnent jusqu'au bateau pour traverser le Rhône et regagner le Dauphiné; mais les gentilshommes savoyards accourus pour relever le corps de Dom Philippin, voyant

Digitized by Google

qu'il était mort et n'avait plus son épée, se portent sur les Dauphinois, pour la reprendre, prétendant que d'après la loi du combat, l'épée ne doit pas appartenir au vainqueur ; quelques-uns s'avancent même jusque dans le fleuve et saisissent la barque ; la secousse qu'ils lui impriment est si violente, qu'elle menace de s'engloutir. Créqui perdant l'équilibre en ce moment cherche à se retenir au bordage du bateau, mais les deux épées lui échappent des mains et disparaissent dans le fleuve. Cette circonstance mit fin à la contestation.

En 1822, une grande sécheresse ayant fait baisser les eaux du Rhône, un pêcheur trouva les deux épées sur la partie du rivage restée à sec, et les porta au château de Quinsonas, situé sur les bords du Rhône, à peu près à une lieue de l'endroit où avait eu lieu le duel. C'est là qu'elles nous ont été montrées par le propriétaire actuel, avec la complaisance et la courtoisie qui distinguent le vrai gentilhomme. Ces épées sont très-longues, et cependant légères ; la rouille a altéré la poignée de l'une, mais l'autre est intacte ; le propriétaire, expert en fait d'armes, pense qu'elles sont espagnoles, les lames de Tolède ayant, comme chacun le sait, joui d'une grande réputation à cette époque.

Dr RAVET.

Digitized by Google

LE

PÈRE DE LA CHAIZE,

Confesseur de Louis XIV (1).

—

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS.

(SUITE).

La Réforme avait ouvert une carrière sans bornes aux hérésies les plus diverses ; le XVIIe siècle vit éclore une erreur non moins dangereuse, et qui, malgré des différences essentielles, procédait directement aussi des systèmes de Luther et de Calvin sur la prédestination. Nous voulons parler de l'hérésie de Jansénius, qui, pendant plus de cent ans, troubla si profondément l'Eglise de France, qui porta de si rudes coups à l'autorité spirituelle de Rome, et qui, de l'ordre religieux, se transportant sur le terrain politique, prépara si activement par sa mystérieuse influence la chute du trône de Louis XVI.

Placés, comme nous le sommes, à distance d'une époque si différente de la nôtre, mus par d'autres pensées et d'autres tendances, nous avons peine à comprendre comment de si graves résultats ont pu compter, au nombre de leurs causes les plus directes et les plus réelles, le jansénisme. Quel rapport existe-t-il, aux yeux de notre génération, entre la doctrine de l'évêque d'Ypres et la Révolution française ? En quoi les discussions sur la grâce efficace et le libre arbitre ont-elles pu contribuer à soulever de si terribles tempêtes ? C'est ce qu'il serait difficile sans doute de découvrir au premier aspect et ce que nous nous pro-

(1) Voir les numéros de janvier, février, mars, avril, juin, août, septembre, octobre 1857 et janvier 1858.

Digitized by Google

posons d'examiner dans cet essai. Le jansénisme a été envisagé sous toutes ses faces au point de vue dogmatique, pendant les deux derniers siècles : il ne l'a jamais été que d'une manière très-imparfaite au point de vue politique. Aujourd'hui, la doctrine de Jansénius et l'influence qu'elle a exercé sur les événements, sont tombées dans l'oubli. On ne se souvient que des services rendus à la science et à la littérature par les solitaires de Port-Royal : leur nom a su même éveiller encore, dans certaines œuvres contemporaines, d'éclatantes sympathies. Ainsi qu'aux beaux jours de la Fronde, il est toujours de mode de louer Port-Royal.

Du naufrage du jansénisme il ne reste qu'un livre, mais ce livre pèse encore d'un poids considérable sur l'opinion. Peu de personnes l'ont lu, encore moins en est-il qui aient pris la peine d'étudier les bases peu solides sur lesquelles il repose ; n'importe, le style des *Provinciales* est immortel, et la calomnie est immortelle comme les *Provinciales*. Le résultat visible produit par ce livre, nul ne l'ignore : la chute de la Compagnie de Jésus, en 1762, est due bien plutôt, on le sait, à la plume acérée de Pascal, qu'à l'ordonnance royale contresignée par Choiseul. Mais il est une autre conséquence, qui, pour être moins apparente, n'en fut pas moins réelle, et qui, sans doute, eût effrayé l'auteur des *Petites Lettres*, s'il eût pu la prévoir : c'est qu'en introduisant l'ironie dans les controverses religieuses, il prépara, beaucoup plus qu'on ne le suppose, la sacrilége polémique du XVIIIe siècle ; c'est qu'il offrit à Voltaire le modèle de l'arme terrible dont il devait se servir avec une si infernale habileté ; c'est que, sans le vouloir, sans qu'il s'en doutât, il porta un coup fatal au catholicisme lui-même. *Candide* est, pour la forme et le procédé, l'héritier direct des *Provinciales*.

Examinons donc, d'un coup d'œil rapide, le jansénisme dans sa source, pour en comprendre les conséquences au point de vue religieux et politique. Une telle recherche n'est pas sans intérêt : elle ne sera pas non plus hors de propos. C'est seulement après avoir pénétré les causes d'un événement qu'il nous est permis d'en apprécier toute la portée.

Lorsque nous avons entrepris ces modestes études sur l'un des

Digitized by Google

personnages les plus influents et les moins connus du grand siècle, nous avions deux marches à suivre : nous renfermer dans une simple esquisse biographique, ou développer les principales questions religieuses qui se produisirent sous le ministère du célèbre confesseur du Roi. Pour peindre l'homme, une aride biographie eût été, sans aucun doute, insuffisante. Comment, en effet, isoler de la scène cette importante figure? comment la mettre en vue sans parler des événements religieux qui sont, pour ainsi dire, le fond indispensable d'un tel tableau?

Le jansénisme qui, pendant plusieurs années, s'était assoupi, se réveilla avec une énergie incroyable vers les dernières années de la vie du Père de la Chaize. C'est donc naturellement que nous avons été amené à porter un jugement sur l'ensemble de cette grave question.

Dans plusieurs circonstances, nous verrons le confesseur de Louis XIV, toujours fidèle à ses principes de modération, mettre en œuvre toute son influence pour calmer ces nouveaux orages; nous le verrons se montrer en même temps aussi sévère sur les points de doctrine qu'indulgent envers les personnes.

En 1640, parut un énorme in-folio, intitulé *Augustinus*. L'auteur de ce livre, Jansénius, évêque d'Ypres, avait consacré vingt ans de sa vie à le composer; il s'était proposé d'y développer la doctrine de saint Augustin sur la grâce, mais il exagéra tellement le sens et la portée de certains passages des écrits du saint docteur contre les Pélagiens, qu'il lui prêta la plus dangereuse de toutes les hérésies : la négation absolue du libre arbitre de l'homme dans ses actes. L'*Augustinus* ne fut point imprimé du vivant de son auteur, soit que la mort l'eût surpris, soit qu'il eût redouté les censures de Rome. « La doctrine que j'ai puisée dans saint Augustin, écrivait-il à Saint-Cyran (lettre 113e), plongera le monde dans la stupeur. » Plein d'anxiété sur le sort de son livre, l'évêque d'Ypres déclarait dans son testament qu'il le soumettait d'avance aux décisions du Pape.

On ne tint aucun compte des dernières volontés du mourant, et l'*Augustinus* fut imprimé en 1640.

A peine eut-il paru, que Saint-Cyran, le conseiller, l'ami et le

Digitized by Google

disciple de Jansénius, se fit en France l'ardent propagateur de la nouvelle doctrine. Elle fit en peu de temps des progrès rapides, et se glissa dans plusieurs ouvrages de piété qui furent publiés à peu d'années de distance. Dès le début, et ce point est essentiel à signaler, les novateurs s'attirèrent les éloges des ministres protestants. Il ne fut pas difficile, en effet, aux réformés de deviner en eux de précieux auxiliaires pour combattre l'autorité spirituelle des Papes et le pouvoir des Rois.

Jansénius, Saint-Cyran et Arnauld, écrivait Desmarets, ministre à Groningue, « ont une doctrine qui sert beaucoup à ébranler le siége de Rome, » et il émet le vœu de voir les jansénistes abjurer le papisme et se déclarer « contre le Concile de Trente (1). »

Les principes hostiles nourris contre la Papauté par les chefs de la secte et par leurs disciples, principes qu'ils surent toujours déguiser avec une profonde hypocrisie, nous ont été suffisamment révélés par la correspondance de l'évêque d'Ypres, et par le témoignage même de saint Vincent de Paul.

« Jansénius ne craignait pas d'entretenir Saint-Cyran *de l'ignorance de la cour de Rome dans les matières de la foi et de l'adresse de cette même cour dans le maniement des affaires de Machiavel* (2). »

« Saint-Cyran, écrivait saint Vincent de Paul, le 25 juin 1648 (3), me parla un jour ainsi : Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières ; il m'a fait connaître que, depuis cinq ou six cents ans, il n'y a plus d'Eglise. Avant, cette Eglise était comme un grand fleuve qui avait des eaux claires ; mais maintenant ce qui semble l'Eglise n'est plus que de la bourbe, etc. »

(1) Du *Catéchisme de la grâce*, ouvrage janséniste, traduit par Desmarets, ministre à Groningue en Hollande, et répandu par lui parmi les protestants comme entièrement conforme à la doctrine de Calvin. Voir la préface par Desmarets.

(2) Lettre XXI de Jansénius à Saint-Cyran.

(3) Lettre citée par Abelly, Évêque de Rhodez, dans sa Vie de saint Vincent de Paul.

Digitized by Google

Depuis longtemps déjà, Saint-Cyran, dans son livre intitulé *Petrus Aurelius* (1636), avait soutenu cette thèse : qu'il fallait substituer une aristocratie épiscopale au système monarchique de l'Eglise ; il avait même rêvé la création d'une espèce de presbytérianisme, prétendant que les simples prêtres étaient égaux aux évêques, de même que les évêques étaient à ses yeux les égaux du souverain Pontife. « L'abbé de Saint-Cyran, dit Jurieu (1), eut commission de combattre l'autorité du Pape, et de faire voir que le pouvoir qu'il exerce sur les évêques est opposé aux intentions de Jésus-Christ. »

Au reste, nous aurons plus d'une occasion, dans ce récit, de prouver combien le jansénisme était hostile à la cour de Rome, tout en protestant de son profond respect pour son autorité et ses décisions.

Le plan que conçut Saint-Cyran, afin d'établir en France la nouvelle doctrine, prouve suffisamment la rare pénétration de son esprit. Pour propager une idée et l'enraciner, il ne suffit pas de la semer dans des livres, il faut de plus la faire germer dans des cœurs capables de la recevoir, de la nourrir et de la répandre. Les femmes semblent appelées plutôt que les hommes à recueillir les premiers germes de la vérité ou de l'erreur ; leurs impressions sont plus faciles, leur imagination est plus vive, leur foi plus ardente, leur dévoûment plus absolu. La première pensée de Saint-Cyran fut donc de s'adresser aux pieuses filles de Port-Royal ; il s'insinua auprès d'elles ; sa parole était austère et entraînante ; il frappa vivement leur esprit en leur présentant la religion chrétienne sous un aspect sombre et terrible, et il ne tarda pas à compter parmi elles des âmes toutes prêtes à défendre ses maximes avec la sainte obstination des martyrs. Deux femmes éminentes par leurs vertus et par leur savoir, Angélique et Agnès Arnauld, qui étaient placées à la tête de ce monastère devenu depuis si célèbre, furent séduites par l'apôtre de la prédestination, et elles entraînèrent à leur suite leur docile troupeau.

L'intention de Saint-Cyran était de ruiner l'Ordre des Jésuites,

(1) Esprit de M. Arnauld, t. 1er, p. 227, par Jurieu, ministre protestant.

Digitized by Google

en s'emparant de la direction des consciences et de l'éducation de la jeunesse qu'ils dirigeaient à peu près sans partage depuis longues années. C'est pour atteindre ce double but qu'il s'appliqua d'abord à réunir à la fois, auprès du couvent des religieuses de Port-Royal, des laïques et des prêtres remarquables par leur savoir et dévoués aveuglément à la doctrine nouvelle. Bientôt on vit accourir autour de Port-Royal tout ce que la noblesse et la haute bourgeoisie comptaient d'ambitieux déçus, d'esprits inquiets, de fanatiques de dévotion, de femmes dont les galanteries n'avaient pu remplir le cœur, qui venaient chercher dans les rigueurs de la pénitence ou dans le calme de la solitude un refuge contre les lassitudes et les déceptions du monde. Parmi ces premiers solitaires, on distinguait Antoine Le Maître, le plus célèbre avocat du Parlement, Singlin, Lancelot, Desmares, jeunes prêtres remplis d'érudition et de zèle ; puis les Séricourt, les Sacy, frères de Le Maître, et les Arnauld, dont l'un, à la mort de Saint-Cyran, devint patriarche de la secte.

Richelieu ne tarda pas à deviner les tendances religieuses et politiques du jansénisme naissant. Parmi les *Solitaires*, il voyait plusieurs de ses ennemis, et le Parlement leur était favorable. Il en prit ombrage. Ces novateurs lui semblaient d'ailleurs bien peu différents des calvinistes. A la sollicitation de saint Vincent de Paul, qui avait pénétré mieux que tout autre les secrètes intentions de Saint-Cyran, le cardinal avait délivré contre le fougueux sectaire une lettre de cachet. Saint-Cyran fut enfermé à Vincennes. Il était de plus convaincu d'avoir secondé l'opposition de Gaston d'Orléans (1). « Cet homme, dit Richelieu en expédiant l'ordre d'arrestation, cet homme est plus dangereux que dix armées : si l'on se fût également assuré de Luther et de Calvin, des torrents de sang n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne durant cinquante ans. »

« Richelieu comprenait bien que *les imaginations* de Saint-Cyran ne se renfermeraient pas dans le domaine de la métaphysique et de la théologie, ni dans l'enceinte d'une communauté de femmes,

(1) Varin. *La vérité sur les Arnauld*, t. 1er, p. 26.

Digitized by Google

mais qu'elles sortiraient bientôt de leurs langes mystiques pour troubler le gouvernement et agiter l'Etat. »

Telle était l'influence de l'apôtre de la grâce sur l'esprit de ses adeptes, que du fond de sa prison il les dirigeait aussi absolument que s'il eût été en pleine possession de sa liberté.

Cette double tendance de la secte jansénienne à miner l'autorité religieuse et le pouvoir politique s'était déjà manifestée dans l'esprit de son fondateur. Jansénius avait si peu dissimulé ses sentiments à cet égard, que, dès l'année 1637, il avait conseillé aux Flamands de secouer le joug espagnol, de se former en république fédérative comme la Suisse, ou de s'annexer aux Etats généraux de Hollande. Puis, pour rentrer en grâce auprès du roi d'Espagne, il avait écrit le *Mars Gallicus*, violente satire contre tous les Rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XIII, *et dans laquelle*, dit Bayle (1), *il criait de la manière la plus maligne et la plus odieuse.*

L'arrestation de Saint-Cyran, et la fuite des premiers Solitaires de Port-Royal qui la suivit de près, loin de couper court aux progrès du jansénisme, ne firent que lui donner plus d'importance.

A la mort de Richelieu, dont la rude main avait comprimé toutes les ambitions, le jansénisme fit cause commune avec la Fronde. Les disciples de Jansénius s'unirent au Parlement et reconnurent à la fois pour leur chef religieux et politique le coadjuteur de Retz. Les casuistes de Port-Royal ne se firent aucun scrupule d'accepter pour guide ce licencieux pasteur.

Voici comment s'exprime un historien moderne sur l'alliance des jansénistes avec le Parlement. Personne ne contestera l'autorité de M. Louis Blanc lorsqu'il s'agira de déterminer les causes qui ont engendré la Révolution française.

« Le jansénisme, dit-il, était un protestantisme bâtard, une espèce de compromis entre le principe d'individualisme et le principe d'autorité. C'est précisément par où son importance éclate dans l'histoire. Grâce à sa nature mixte, en effet, le jan-

(1) Bayle. Dict. art. Jansénius. Voir aussi M. Crétineau-Joly, Hist. de la Compagnie de Jésus, t. IV.

Digitized by Google

sénisme convenait à la haute bourgeoisie ; à cette bourgeoisie du Parlement, qui, placée entre la royauté et le peuple, ne voulait ni l'absolutisme monarchique, ni l'égalité populaire. Aussi, voit-on la secte se recruter principalement parmi des avocats au Parlement, des fils de maîtres des comptes, des gens de robe.... Cette gravité traditionnelle, ces habitudes sévères et compassées de la magistrature française, Port-Royal les reproduisit dans toute leur raideur..... Une violence contenue, des dehors rigides, un ascétisme outré..., un fond de dureté, un esprit d'intolérance uni à des entraînements factieux, beaucoup de dédain pour le peuple, et, avec cela, une tendance manifeste à humilier les courtisans, à mettre la royauté aux abois..... Voilà bien la physionomie du jansénisme, et n'est-ce pas celle du Parlement? (1) »

De même que les membres de la haute magistrature aspiraient depuis longtemps à réduire les prérogatives royales, en usurpant une partie de la souveraineté, de même les jansénistes s'efforcèrent, dès le début, de renverser la hiérarchie ecclésiastique. Les parlementaires voulaient amoindrir l'autorité du Roi, les Jansénistes celle du Pape.

L'union du jansénisme avec le Parlement était donc toute naturelle. Nous les verrons plus tard l'un et l'autre, confondant leur action, s'unir d'un commun accord pour saper à la fois la chaire de saint Pierre et le trône. Leur influence fatale se fera également sentir dans la Constitution civile du clergé et dans la Constitution de 1791. Sous prétexte de réformer la hiérarchie romaine et l'autorité royale, l'esprit janséniste, combiné avec les idées anglaises et les tendances révolutionnaires des économistes, des protestants et des philosophes, contribuera pour une très-large part à déraciner la Royauté et à ébranler l'autorité de l'Église.

Non-seulement la secte se recrutait dans les rangs de la bourgeoisie, elle faisait aussi de nombreux prosélytes dans la noblesse.

« Il se trouvait, dit Omer Talon, que tous ceux qui étaient de

(1) Histoire de la Révolution française, par M. Louis Blanc, t. 1er, p. 201 et suiv.

Digitized by Google

cette opinion n'aimaient pas le gouvernement. » Les jansénistes comptèrent, au nombre de leurs amis, le duc de Luynes, membre du conseil supérieur de la Fronde, René de Sévigné, qui commandait le régiment levé par le coadjuteur, enfin le cardinal de Retz lui-même, qui ne cessa jamais d'entretenir avec la secte d'étroites relations.

Lorsque Mazarin eut fait enfermer à Vincennes ce conspirateur de ruelles, les jansénistes, à la tête desquels ont vit figurer les chanoines de Notre-Dame et les curés de plusieurs églises de Paris, ne rougirent pas de faire des prières solennelles pour obtenir la délivrance de leur scandaleux prélat. Et lorsque plus tard il se fut dérobé par la fuite à la surveillance de ses geoliers, les solitaires de Port-Royal, malgré la morale austère dont ils se piquaient, n'eurent pas honte non plus de faire son apologie, au moment même où il étalait dans son exil le cynisme de ses débauches. « Dans Paris, à la même époque, du haut des chaires et au pied des autels, les jansénistes qu'il avait placés à la tête de l'administration diocésaine, représentaient Paul de Gondi comme le martyr de l'autorité épiscopale (1). »

On sait que ce fut grâce aux manœuvres honteuses des jansénistes, que le cardinal avait été nommé archevêque de Paris. Plus tard ils l'engagèrent, afin d'entretenir la guerre civile, à lancer, du fond de son exil, l'interdit sur son diocèse (2).

Retz, cependant, avait dissipé dans les plus folles prodigalités son immense patrimoine. Et, le croirait-on ? « Les religieuses de « Port-Royal vinrent à son secours, et subventionnèrent des « turpitudes dont le récit eût fait rougir leur front, si elles « avaient pu les soupçonner (3). »

On comprendra sans peine que Louis XIV n'ait jamais oublié l'étroite alliance des jansénistes et des frondeurs, et qu'il aît gardé contre eux, au fond du cœur, un insurmontable ressentiment.

(1) Hist. de la Cie de Jésus, par M. Crétineau-Joly, t. 11, p. 40.

(2) Béraud Bercastel. Hist. de l'Église, t. IX. Voir aussi les *Mémoires* de Guy Joli, t. 11, p. 64.

(3) Mém. ecclés. de l'abbé Racine, t. X.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le cardinal Mazarin, à force d'habileté et de patience, en ayant fini avec la Fronde, s'occupa sur-le-champ des mesures nécessaires pour extirper la nouvelle hérésie.

Dès son apparition, l'*Augustinus* avait éveillé l'attention de la cour pontificale. Urbain VIII l'avait condamné, en 1642, comme ayant été publié sans autorisation supérieure, et comme renfermant des propositions déjà condamnées dans les ouvrages de Baïus.

Mazarin appela sur le livre l'attention de la Sorbonne. Le docteur Nicolas Cornet, le savant professeur de théologie de Bossuet, examina l'*Augustinus* et il en résuma l'esprit en cinq propositions. Son travail fut revu avec le plus grand soin par ses confrères, et ils conclurent, après s'être assurés, ainsi que quatre-vingt-cinq prélats, que les cinq propositions étaient l'expression la plus exacte des fausses doctrines de l'*Augustinus*, qu'il fallait dénoncer le livre à Innocent X, « comme méritant les plus graves censures. » « C'est, dit Bossuet, de cette expérience, de cette connaissance exquise et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait des cinq propositions qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur, et qui, étant pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à toutes les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouïes (1). »

Rome, avec cette sage lenteur qu'elle apporte dans toutes ses décisions, soumit les cinq propositions à l'examen d'une congrégation de cardinaux et de théologiens, et, deux ans après, seulement, le 31 mars 1653, Innocent X les condamna comme hérétiques.

Voici le texte de ces cinq fameuses propositions :

« 1° Quelques préceptes sont impossibles aux justes, malgré les efforts de leur volonté, avec les forces dont ils disposent présentement ; de plus, ils n'ont pas la grâce qui les leur rendrait possibles ;

(1) *Oraison funèbre* du Dr Nicolas Cornet, par Bossuet, supprimée par les jansénistes dans plusieurs éditions des ouvrages de l'Évêque de Meaux.

Digitized by Google

2° Dans l'état de nature tombée on ne résiste jamais à la grâce intérieure ;

3° Pour mériter et démériter dans l'état de nature tombée, la liberté de nécessité n'est pas indispensable ; il suffit de la liberté de coaction ;

4° Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce prévenante pour tous les actes, même pour le commencement de la foi ; ils étaient hérétiques en ce qu'ils croyaient que la volonté pouvait résister ou obéir.

5° C'est être semi-pélagien *que de dire que le Christ est mort et a versé son sang pour tous les hommes.* »

Loin d'avoir forcé le sens de Jansénius, les docteurs de Sorbonne semblent en avoir adouci l'expression. Voici, en effet, le texte de la cinquième proposition, telle qu'elle est dans l'*Augustinus :*

« *Jésus-Christ n'est pas plus mort pour le salut de ceux qui ne sont pas élus, qu'il n'est mort pour le salut du Diable* (1). »

Cette implacable et désolante doctrine se reproduisit sous mille formes dans tous les livres des jansénistes :

« Dieu a pu avant la prévision du péché originel, prédestiner les uns et réprouver les autres... tout cela est arbitraire dans Dieu. (2) »

« Dieu seul fait tout en nous (3). »

« L'homme criminel, sans l'aide de la grâce est dans la nécessité de pécher (4). »

« Dieu a fait par sa volonté cette effroyable différence entre les élus et les réprouvés (5). »

Pascal déclare que « la justice de Dieu envers les réprouvés doit moins choquer que sa miséricorde envers les élus (6). »

(1) Jansénius. *De gratia Christi*, t. III, lib. III, chap. XXI, p. 166, col. 2, litt. A.

(2) Boursier. *Action de Dieu sur les créatures*, sect. VI, IIIe partie, chap. IV.

(3) *Explication de l'épître de saint Cyriaque*, par Le Tourneux, t. III, p. 310. Bible de Royaumont, fig. 30.

(4) Gerberon. *Miroir de la piété*, p. 86.

(5) Nicole. *De la grâce et de la prédestination*, t. I, sect. II, chap. IV.

(6) *Pensées de Pascal*. Édition Havet, XI, p. 144.

Digitized by Google

Donc, sauf quelques nuances, il était évident que le jansénisme découlait des systèmes de Calvin, de Luther et de Baïus sur la prédestination. Jurieu revendiquait les cinq propositions comme la propriété du protestantisme.

Le Christ n'est pas mort pour tous les hommes, ainsi qu'ordonnent de le croire l'Evangile et la doctrine constante de l'Église; il n'a versé son sang que pour les prédestinés. — Les justes ayant reçu la grâce efficace, accomplissent nécessairement et forcément les préceptes. — Les pécheurs, qui sont privés de la grâce, sont fatalement entraînés à faire le mal, et ils sont, de toute éternité, condamnés à grossir la *masse de perdition*. Tel est le fond même et l'essence de la doctrine janséniste.

Il est facile de comprendre quelles en furent les déplorables conséquences au point de vue religieux.

« Son premier effet, dit Dom Guéranger dans une remarquable étude sur cette hérésie (1), fut de répandre la terreur et d'inspirer un rigorisme de conduite qui n'avait rien de commun avec l'équitable sévérité de la morale chrétienne. Les sacrements que le Sauveur a institués pour être le remède de la faiblesse humaine, en même temps que le stimulant des forts, devinrent un épouvantail pour les âmes qui ne reconnaissaient point en elles-mêmes cette haute perfection qu'on leur disait nécessaire pour s'en approcher....

« Quant à l'effet direct des dogmes jansénistes, il est aisé de voir combien il était désastreux en lui-même. La société que le Christianisme établit et scelle entre Dieu et l'homme par l'amour était dissoute, du moment qu'il ne fallait plus voir dans le Créateur qu'un tyran qui condamne à des supplices éternels des êtres auxquels il a refusé impitoyablement la grâce qui les eût aidés à devenir des justes. D'autre part, la morale était ébranlée dans ses fondements par une théorie qui, enlevant à l'homme la liberté d'agir et de n'agir pas, supprimait par là même la responsabilité de ses actes. »

Ces dernières considérations ne sont pas moins justes que celles

(1) L'*Univers religieux* des 13 et 14 février 1858. — *Variétés*.

Digitized by Google

qui les précèdent. Une contemporaine, femme de beaucoup d'esprit, Madame de Choisy, constatait que les nouvelles doctrines n'étaient propres qu'à faire des libertins ou des impies parmi les hommes du monde. « J'en parle, dit-elle, comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tout moment : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque, si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons pas nous serons perdus. Et puis, ils concluent par dire : Tout cela sont des fariboles.... Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules ; présentement, ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : « Ce qui est écrit est « écrit. » Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains (1). »

Ainsi, tandis que le jansénisme plongeait certaines âmes dans un abîme de désespoir, il conduisait nécessairement les autres à l'insouciante immobilité du fatalisme. Pourquoi se préoccuper, en effet, de choisir entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu, si le libre arbitre n'existe pas? Qu'importe la rédemption, si Jésus-Christ n'est mort que pour quelques élus ? qu'est-il besoin de s'attacher à l'observance des préceptes de l'Évangile et de l'Église, si la grâce qui seule sanctifie et rend les préceptes méritoires, est absente de notre cœur? toutes les vertus qui procèdent de l'homme sont comptées pour rien : Dieu ne récompense que ceux qu'il a destinés au salut éternel.

En supprimant le libre arbitre, le jansénisme détruisait donc de fond en comble le Christianisme lui-même.

Lorsque Pélage, au Ve Siècle, nia que le péché d'Adam eût été transmis à sa postérité, lorsqu'il soutint que le libre arbitre possédait la même puissance qu'au jour de la création, sans qu'il eût besoin d'être secouru par une grâce divine ; lorsque, non content d'avoir détruit les deux bases du Christianisme, le péché originel et la nécessité du sacrifice de la croix, il en vint, enflé

(1) *Madame de Sablé*, par M. Victor Cousin, p. 58.

Digitized by Google

d'un orgueil sans bornes, à prétendre que l'homme, sans le secours du ciel, pouvait atteindre, par ses propres forces, à la perfection, à la sainteté, saint Augustin combattit le Titan, et l'Église le foudroya.

L'erreur de Pélage était diamétralement opposée à celle de Jansénius. Pélage anéantissait la grâce au profit de la liberté morale. Jansénius immolait le libre arbitre à la grâce. En exagérant outre mesure la puissance de l'homme, les pélagiens détruisaient l'intervention de Dieu; en déniant à l'homme le pouvoir d'agir librement, les jansénistes absorbaient l'homme en Dieu et en faisaient tour à tour un esclave de la grâce ou de la concupiscence.

Pour être dans le vrai, il faut se tenir à égale distance de ces deux systèmes. L'Eglise les a condamnés l'un et l'autre en ce qu'ils ont d'extrême et d'exclusif. Elle nous ordonne de croire à la fois et au libre arbitre et à la grâce. Mais comment concilier l'action simultanée de la liberté humaine avec la volonté divine? C'est un mystère qu'il n'est point donné à l'homme de pénétrer et devant lequel doit s'incliner notre faible raison.

La croyance de l'Eglise est que l'homme, depuis sa chute, a besoin d'une grâce céleste qui le soutienne, le fortifie et dirige vers le bien ses facultés amoindries et viciées par le péché originel. Cette grâce *suffisante*, tous les hommes l'ont reçue en partage à leur naissance, les pécheurs comme les justes, les Chrétiens comme les Infidèles, « puisque c'est pour le genre humain que le Christ est mort (1). » — D'un autre côté, « la volonté de l'homme, quoique affaiblie et rendue infirme, n'a pas été anéantie par la faute primitive, ni réduite à une incapacité absolue (2); » elle agit toujours, mais il lui faut un soutien et une direction. « En un mot, Dieu veut que nos actes aient lieu et aient lieu librement, parce que sa volonté toute puis-

(1) Voir les consciencieuses études de M. l'abbé Maynard, sur Pascal, t. Ier, *passim*.

(2) *Pascal, sa vie et ses écrits*, etc., par l'abbé Maynard, tom. I, p, 271.

Digitized by Google

sante, non seulement réalise ce qu'elle veut, mais de la manière qu'elle le veut (1). »

Ainsi, par une conséquence rigoureuse et qui ne blesse pas même la raison, on est obligé de croire à la grâce, sous peine de nier les mérites de la rédemption, et, en même temps, au libre arbitre, à moins de supprimer la responsabilité de l'homme devant les autres hommes et devant Dieu.

Pencher exclusivement vers l'un ou l'autre système offre un égal danger : d'une part, on est conduit à un orgueilleux stoïcisme, de l'autre à un fatalisme absolu.

A peine les cinq propositions eurent-elles été condamnées à Rome, que les jansénistes, pour éluder la sentence pontificale qui les anathématisait, eurent recours au misérable subterfuge de *la distinction du droit et du fait*. Tout en acceptant la condamnation des cinq propositions, ils soutinrent qu'elles ne se trouvaient ni textuellement ni en substance dans l'*Augustinus*, et ils dénièrent à l'Église son infaillibilité sur des questions de fait, lors même que ces questions étaient inséparables d'une question de dogme (2). Arnauld prétendit dans une lettre que Jansénius n'avait point enseigné les cinq propositions ; et, qu'au surplus, l'*Eglise n'est point infaillible pour juger du sens d'un livre.* » Cette lettre fut censurée par cent trente docteurs de la Faculté de théologie de Paris et l'Assemblée générale du clergé de 1656, détruisit ce sophisme « *en déclarant que l'Église juge des questions de fait qui sont inséparables des matières de foi ou des mœurs générales de l'Eglise... avec la même infaillibilité qu'elle juge de la foi.* »

Comment en effet l'Église pourrait-elle décider qu'un livre est hérétique si on lui conteste l'intelligence nécessaire pour en découvrir le sens d'une manière infaillible ?

« Il est évident que l'inspiration et l'autorité de l'Eglise deviennent illusoires, si elle ne peut censurer que des erreurs abstraites, sans avoir le droit de décider jamais que ces erreurs

(1) Ibid., p. 300.

(2) Ranke. *Hist. de la Papauté*, t. IV, p. 443.

Digitized by Google

appartiennent à tel homme, à tel livre; tous les hérétiques échapperaient à ses anathèmes, se moqueraient d'elle et de ses décisions; il leur suffirait de dire, comme les jansénistes, qu'elle ne les a pas entendus, qu'elle ne sait pas lire ; et alors on continuerait à répandre l'erreur tout en accordant à ses oracles un respect dérisoire et sacrilége : ce serait la souffleter à genoux. Les livres circuleraient malgré ses prohibitions, les sectes subsisteraient dans son sein, quelque effort qu'elle fît pour les en chasser, et resteraient chez elle et malgré elle. Tel fut précisément (comme l'a dit le comte de Maistre dans son livre de l'*Eglise Gallicane*), le caractère exceptionnel de cette secte janséniste, la plus subtile, la plus hypocrite qui ait jamais existé, voulant rester dans l'Eglise malgré l'Eglise, prétendant lui être fidèle et l'accusant d'ignorer les dogmes, de ne pas comprendre ses propres décrets et de n'avoir pas assez d'intelligence pour démêler le sens d'un livre (1). »

Au reste, il est indubitable que les cinq propositions étaient en substance dans l'*Augustinus*. Bossuet, qui l'avait lu très-attentivement, non seulement les y trouvait, mais il assurait *qu'elles étaient l'âme même du livre de Jansénius* (2).

Afin de détruire l'équivoque des jansénistes sur la question de fait et de droit, le pape Alexandre VII publia une constitution qui confirmait pleinement celle d'Innocent X, déclarant que *la censure de son prédécesseur s'étendait sur le livre même de Jansénius et sur sa doctrine*. La bulle fut acceptée par les Prélats qui y joignirent un *Formulaire de Foi*, afin de le soumettre à la signature de tous les ecclésiastiques du royaume, pour s'assurer de leur doctrine. Mais la plupart des jansénistes s'y refusèrent obstinément, prétendant que Rome n'avait point donné son approbation à cette dernière mesure.

Pour en finir avec tous ces subterfuges, Alexandre VII publia une nouvelle constitution dans laquelle il ordonnait « *la signa-*

(1) *Provinciales*, annotées par l'abbé Maynard, t. II, p. 278 et suiv.

(2) Lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, 30 septembre 1677. — Œuvres, t. XXXVII, p. 125.

Digitized by Google

ture pure et simple du Formulaire. » La bulle fut enregistrée au Parlement, et tous les évêques et les prêtres du royaume furent appelés à la signer, sous peine de saisie de leur temporel.

Ce fut alors surtout que l'on put juger en pleine connaissance de cause de l'honnêteté et de la droiture des casuistes de la Grâce.

La signature du Formulaire devint une véritable affaire d'Etat. Parmi les jansénistes, les uns, ce fut le petit nombre, voulaient qu'on refusât de signer, d'autres, et c'étaient les plus nombreux, voulaient qu'on fît des réserves sur la question de fait; ceux-là étaient d'avis qu'il fallait signer, *en se contentant de sous-entendre mentalement* le sens de Jansénius; supercherie indigne et parjure sans excuse! Quatre évêques seulement refusèrent de signer; ils déclarèrent s'en tenir, sur la question de fait, *à un silence respectueux.*

Pascal et Domat optèrent pour le refus pur et simple de signer le Formulaire. Arnauld et Nicole soutinrent, au contraire, qu'il était permis de signer en faisant une restriction mentale. Ce fut leur avis qui prévalut.

Les religieuses de Port-Royal avaient résisté jusqu'à la dernière extrémité. Bossuet s'était rendu auprès d'elles, avec son ami Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris. Ce fut d'abord en vain que les deux prélats mirent en œuvre toute leur science et tous les moyens de persuasion pour les amener à se soumettre. L'archevêque dit en les quittant: « Vous êtes, il est vrai, pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. »

Bossuet, qui avait approfondi le jansénisme, et qui eût laissé, sans doute, à la postérité, un admirable traité sur cette question, si la mort n'eût fait tomber sa plume, Bossuet fut chargé par M. de Péréfixe d'instruire les religieuses de Port-Royal sur l'obéissance qu'elles devaient à l'Eglise. Il eut avec elles plusieurs conférences et leur adressa une longue lettre dans laquelle il leur prêchait *la nécessité de la soumission entière de jugement et de persuasion absolue, dans les décisions de l'Eglise, contre les erreurs aussi bien que contre les auteurs et les livres qui les enseignent* (1). »

(1) *Journal de l'abbé Ledieu*, t. Ier, p. 75 et suiv.

Digitized by Google

Ce ne fut qu'à la longue que les religieuses finirent par obéir et qu'elles signèrent le Formulaire. Mais l'une d'elles, sœur Sainte-Euphémie, qui avait pour frère Pascal, et qui toujours avait été d'avis comme lui, de ne rien souscrire de contraire à sa conscience, mourut de chagrin d'avoir cédé aux sollicitations de ses compagnes (1).

Les anathèmes répétés de la cour de Rome avaient réduit la secte au *silence respectueux* : elle était loin pourtant d'être anéantie. Tout-à-coup, on la vit reparaître sur la scène et venger tant d'humiliations et de défaites par une éclatante victoire. Port-Royal, sur le point de succomber, avait découvert un athlète capable à la fois de braver les foudres du Vatican et de terrasser la puissance la plus fortement enracinée de l'époque, l'Ordre des Jésuites.

La Sorbonne, comme nous l'avons dit, avait censuré deux propositions d'Arnauld, relatives au droit et au fait, propositions contenues dans sa *Seconde lettre à un Duc et Pair* (2). Arnauld prépara sur-le-champ une réponse, il la lut à ses amis, mais cette défense, dénuée d'arguments solides, et froidement écrite, ne fut accueillie que par un profond silence. « Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, reprit alors le docteur, et je crois que vous avez raison ; mais vous qui êtes jeune et curieux, ajouta-t-il en se tournant vers l'un des Solitaires, « vous devriez faire quelque chose. » Ce jeune homme était Pascal. Les paroles d'Arnauld, furent pour lui comme une révélation soudaine de son génie. Il prit la plume et fit les *Provinciales* (3).

Jamais livre peut-être n'obtint un plus prodigieux succès. Les *Petites lettres* s'échappaient, une à une, et par milliers, du fond des imprimeries clandestines. Paris en fut inondé, et

(1) Voir la belle étude sur Jacqueline Pascal, par M. Victor Cousin.

(2) *Instruction familière, historique et dogmatique sur le Jansénisme*, in-8°, 1743, p. 10.

(3) Voir le récit de Marg. Périer, *Lettres et opuscules*, p. 460. Voir aussi *Pascal, sa vie et son caractère*, etc. par l'abbé Maynard, tom. Ier, p. 353.

Digitized by Google

bientôt elles devinrent l'unique entretien de la cour et de la ville.

Au point de vue littéraire, et malgré la complète invraisemblance du dialogue, malgré la monotonie de la mise en scène et du sujet, le livre n'en était pas moins, par la pureté soutenue de son style, par son éloquence et par son esprit fin et attique, une œuvre sans précédent jusque là. Le succès des Provinciales fut tel qu'elles furent lues avec empressement par ceux-là mêmes qui, au fond, savaient fort bien à quoi s'en tenir sur le peu de solidité des arguments de Louis de Montalte. Ce fut surtout la bourgeoisie parlementaire qui, voyant dans ce pamphlet échafaudé avec tant d'art une formidable machine de guerre pour détruire un des plus fermes appuis de la monarchie, contribua le plus à exagérer sa valeur et sa renommée.

« La haute bourgeoisie, dit M. Louis Blanc (1), avait compris que la cause du Jansénisme était la sienne... Que, pour enlever aux Rois le pouvoir absolu, il fallait arracher aux Jésuites leurs directeurs spirituels, le gouvernement des familles, et l'éducation de la jeunesse. »

« Les *Provinciales* trouvèrent dans le Parlement, ajoute cet écrivain, une complicité sourde mais active. L'avocat-général inclinait au Jansénisme et, dans un récent discours, il avait à moitié trahi le secret de son penchant : le premier président de Bellièvre fit mieux : lecteur assidu des *Provinciales*, il s'en montra charmé, et ce fut lui qui ordonna la levée des scellés mis à l'imprimerie d'un des libraires de Port-Royal (2). »

« Il fallait d'abord se cacher, dit M. de St-Gilles, un des principaux agents de la propagande janséniste, et il y avait du péril ; mais, depuis deux mois, tout le monde et *les magistrats* eux-mêmes, — il aurait pu dire les magistrats surtout, — prenant grand plaisir à voir dans ces pièces d'esprit la morale des Jésuites naïvement traitée, *il y a eu plus de liberté et moins de péril* (3). »

(1) *Hist. de la Révolution française*, par M. Louis Blanc, tom. I, p. 201 et suivantes.

(2) Idem tom. I, p. 219.

(3) M. Ste Beuve donne cette note dans son *Port-Royal*, tom. II, p. 551.

Digitized by Google

M. Ste-Beuve constate même un accord si parfait à cette époque entre le Parlement et les Jansénistes, que, pour avoir accès auprès des Conseillers de la Grand Chambre, le plus sûr moyen était de s'adresser d'abord à MM. de Port-Royal (1).

Il y avait donc plus qu'un succès littéraire dans l'apparition d'un tel livre, il y avait un événement d'une portée incalculable.

Depuis plus d'un siècle, la Compagnie de Jésus avait été instituée, on le sait, pour lutter contre l'esprit de la Réforme. Peu à peu elle avait pris un accroissement considérable, qui s'explique moins encore par cette tendance naturelle de toutes les corporations civiles et religieuses à s'agrandir, que par les sympathies et les besoins de l'époque. Si la prospérité de cet Ordre célèbre n'avait eu sa raison d'être dans le bien qu'elle produisait et de profondes racines dans l'opinion, elle serait sans contredit un des faits les plus inexplicables de l'histoire. Mais ce succès est suffisamment justifié par les services que les Jésuites avaient rendus à l'Eglise et à la société tout entière, soit en défendant contre Luther et Calvin la saine doctrine de la liberté morale et l'autorité spirituelle de Rome, soit en luttant contre le principe destructeur du libre examen en matière religieuse, soit enfin en se vouant avec un zèle et une intelligence qui n'ont jamais été surpassés à l'éducation de la jeunesse. L'influence des Jésuites pendant le XVIe et le XVIIe siècle fut donc aussi naturelle que légitime.

La lutte qu'ils avaient soutenue contre les disciples de Luther et de Calvin avait été ardente et passionnée comme toutes les luttes religieuses aux époques de foi. Elle fut décisive; ils finirent par assurer le triomphe du catholicisme et de la suprématie spirituelle des Papes. De là, des haines implacables soulevées contre eux, non seulement dans toutes les sectes protestantes, mais encore parmi les partisans exagérés des libertés de l'Eglise gallicane.

Ces haines n'étaient pas les seules. Par une conséquence naturelle, les Jésuites qui s'étaient constitués les défenseurs du

(1) Idem, p. 563.

Digitized by Google

Chef suprême de l'Eglise, n'avaient cessé de prêcher aux peuples l'obéissance qu'ils doivent aux souverains légitimes. Ils eurent donc aussi pour adversaires irréconciliables les Parlements tout imbus des maximes gallicanes et de doctrines politiques aussi étroites au fond qu'illégitimes dans leurs principes et leurs causes.

Enfin, les Jésuites avaient donné une impulsion nouvelle aux idées en introduisant l'ecclectisme dans l'enseignement, en perfectionnant les méthodes d'éducation; c'en fut assez pour leur attirer les jalousies ombrageuses et l'animadversion de l'*Université* qui ne jurait encore que par Aristote (1).

Entourée de tels ennemis, la Compagnie de Jésus ne put jouir en paix de la position qu'elle avait conquise. Plus on la voyait puissante et respectée, plus on mit d'animosité et de persévérance à préparer sa ruine.

Aucun Ordre religieux ne fut en butte à des manœuvres plus déloyales, ne fut attaqué avec des armes plus perfides. Depuis la création de l'Institut, les Missionnaires de la Compagnie de Jésus avaient péri par milliers en portant au milieu des peuplades sauvages la parole de vie; ils avaient inscrit sur tous les points du globe le nom du Christ avec leur sang; leur discipline intérieure était aussi sévère que leurs mœurs; et il suffit de quelques propositions abstraites, de quelques erreurs d'un petit nombre de leurs casuistes, perdues dans d'énormes volumes qui n'étaient point destinés au public, et par conséquent sans grand danger, pour que l'on bâtit contre eux l'accusation de professer une morale corrompue.

« Les Jésuites ont eu, comme les autres religieux, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclairées ou mises en oubli; mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres Provinciales* qu'on doit juger

(1) Voir *l'Histoire de l'Instruction publique*, par M. Vallet de Viriville, qui tout en se montrant l'adversaire des Jésuites n'hésite point à les présenter comme les vrais réformateurs de l'enseignement au XVIe et au XVIIe siècle.

Digitized by Google

leur morale? C'est assurément par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminais, par leurs prédicateurs, par leurs missionnaires. Qu'on mette en parallèle les *Lettres Provinciales* et les sermons de Bourdaloue : on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence. On apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère pour soi-même, indulgent pour les autres... Il n'y a rien de plus inique, de plus contradictoire que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. »

Ces paroles, que l'on croirait dictées par un Jésuite, sont tombées de la plume de l'homme qui, pendant soixante ans, prépara sans relâche, avec une si fiévreuse activité, la destruction du Christianisme, elles sont de Voltaire (1).

Il ne faut pas s'y tromper, ce qu'il y a de plus réel dans les *Provinciales* c'est, avant tout, la haine du Jansénisme contre les Jésuites. Au fond, ce pamphlet n'était point une nouveauté ; il ne faisait que reproduire sous une forme séduisante les innombrables libelles des protestants contre leurs vainqueurs. Ce fut, en effet, dans l'arsenal oublié de la *Théologie morale des Jésuites* par Dumoulin, ministre calviniste, et dans d'autres ouvrages de ce genre, que Pascal découvrit le fameux système qu'il prête si gratuitement aux Jésuites d'avoir à leur usage, et dans le sein même de l'Église, dont ils font partie sans en être désavoués, une morale dangereuse.

Ce n'était pas tout de mettre cette accusation en avant, il fallait, autant que possible, l'étayer sur des textes, et comme on ne trouvait aucune trace de la morale corrompue des Jésuites, ni « dans les statuts de leur fondateur, ni dans leurs constitutions, ni dans les décrets des assemblées, ni dans la correspondance des Généraux (de l'Ordre) (2), » ni dans aucun livre spécial, Arnauld et Nicole compulsèrent les livres des casuistes de la

(1) Lettre de Voltaire au P. Latour, du 7 février 1746.

(2) 2e *Entretien de Cléandre et d'Eudoxe*, par le P. Daniel.

Digitized by Google

Compagnie de Jésus, livres écrits, presque tous, en latin, perdus au fond des bibliothèques, oubliés pour la plupart, et ils en tirèrent toutes les propositions isolées qui pouvaient offrir matière à la malignité de la critique. Ce furent ces notes sans liaison et sans suite qu'ils livrèrent à Pascal.

Or, il résulte des recherches minutieuses des PP. Annat et Daniel, et des travaux plus récents de M. l'abbé Maynard et de M. Crétineau Joly (1), que la plupart des propositions citées par Pascal sont: ou falsifiées ou mutilées à plaisir, que plusieurs sont posées comme des arguments de thèse, et résolues précisément dans le sens contraire par les auteurs incriminés.

« Pour bien apprécier la méthode de Pascal dans la citation des auteurs, dit M. l'abbé Maynard, il ne faut pas s'en rapporter à ses protestations, quelle qu'en soit l'éloquence et l'apparente sincérité..... soit qu'il ait été victime de ses amis, de ses passions jansénistes, ou même de son art infini, nous avons pu, dans la longue étude que nous avons faite des *Provinciales* (2), le prendre maintes fois en flagrant délit de falsification. De temps en temps, nous l'avouons, il faut y regarder de près, et les gens du monde, les amateurs littéraires qui se pâment d'admiration devant le talent de Pascal sur une lecture légère et qui ne va pas au fond des choses, se font une idée bien incomplète de sa prodigieuse habileté. Il cite à faux quelquefois, mais le procédé eut été trop grossier et trop facilement perceptible pour être souvent employé. Il a recours à d'autres moyens qui ne sont pas moins, pour cela, de véritables falsifications. Il traduit avec infidélité,

(1) Voir les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, par le P. Daniel. Bruxelles, in-12. Henri Frick, 1698. — *Hist. de la Compagnie de Jésus*, par M. Crét. Joly, t. 4. — *Les Provinciales*, annotées par M. l'abbé Maynard, 2 vol. in-8°. Paris, Didot, 1851.

(2) Nous engageons vivement le lecteur qui voudrait s'éclairer à fond sur le peu de solidité du fameux pamphlet janséniste, à lire les *Provinciales* annotées par M. l'abbé Maynard, chanoine de Poitiers. Cet ouvrage (2 vol. in-8°, Paris, 1851, Firmin Didot), où toutes les questions les plus délicates sont approfondies par le savant et consciencieux écrivain, détruit de fond en comble l'échafaudage élevé avec tant d'art, par Pascal et par ses amis.

Digitized by Google

réunit ce qui était séparé, disjoint ce qui était uni, éventre une citation en lui arrachant quelques mots essentiels, omet ce qui précède, s'arrête à temps devant ce qui suit comme devant sa condamnation, prête aux Jésuites des citations d'autres auteurs qu'ils réprouvent, présente des propositions et des sujets de thèse, simple exercice de dispute qui a toujours existé et existe encore dans les séminaires et les universités, comme l'expression des véritables sentiments de la Compagnie; commente, interprête, donne le change..... traite des questions qu'il n'entend pas, se trompe ou veut se tromper sur certaines opinions théologiques encore admises dans l'école; appelle l'erreur la vérité lorsqu'elle est favorable au jansénisme, et la vérité l'erreur lorsqu'elle le condamne (1). »

Ainsi, tous ces Jésuites simoniaques, hypocrites, voleurs, banqueroutiers, usuriers, calomniateurs, schismatiques, assassins, régicides, contre lesquels Pascal épuise sa verve éloquente et ses plus amers sarcasmes, se réduisent à quelques casuistes qui se sont égarés, il est vrai, sur des questions spéculatives très-ardues, mais dont les erreurs furent bien plutôt une aberration d'esprit qu'un parti pris de détruire les notions morales. Les Papes, au reste, ont condamné ces erreurs lorsqu'elles leur ont paru dangereuses, et les Jésuites, bien loin de se rendre solidaires de ces opinions erronées, en ont poursuivi eux-mêmes plus d'une fois la condamnation. Nous pourrions citer, en autres, la censure prononcée en 1610 contre Mariana, le célèbre historien de l'Espagne, qui fut appliquée à la sollicitation des Jésuites de France.

Quant à soutenir que la Compagnie de Jésus a une doctrine

(1) *Pascal, sa vie et son caractère*, etc., par M. l'abbé Maynard, 2 vol. in-8°, Paris, 1850, t. 1er, p. 463. — Autre ouvrage du même écrivain, dans lequel Pascal est étudié avec soin et méthode sous tous ses aspects, comme savant, comme polémiste, comme penseur, comme apologiste de la religion chrétienne. Quoique nous ne partagions pas quelques unes des appréciations de M. l'abbé Maynard, son livre n'en est pas moins, selon nous, une œuvre très-importante et utile à consulter.

Digitized by Google

spéciale sur la morale, elle ne saurait soutenir un seul instant l'examen d'une critique sérieuse et désintéressée. Comment l'Eglise eut-elle si longtemps conservé dans son sein une corporation qui aurait inventé, prêché et pratiqué une autre morale que celle de l'Evangile? Comment les Papes, comment les Évêques, comment de très-grands Saints auraient-ils si souvent choisi, par préférence, des membres de cette Société comme prédicateurs, comme missionnaires, comme instituteurs de la jeunesse, s'ils avaient reconnu en eux des hommes gangrenés jusqu'à la moelle?

L'accusation est si pauvre et si misérable que les écrivains, même les plus hostiles aux Jésuites, n'ont point hésité à la reléguer dans le domaine des chimères.

« On tâchait, dans ces lettres (*Provinciales*), dit Voltaire, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. » (1).

« De bonne foi, disait-il ailleurs, est-ce par la satire des *Lettres Provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites? (2) »

« En attribuant à ses adversaires, dit de son côté M. Villemain, le dessein formel et prémédité de corrompre la morale, il fait une supposition exagérée. (3) »

« Enfin, Schœll lui-même, que ses idées protestantes n'empêchent pas de rendre justice quelquefois à ses adversaires, a prononcé cette sentence sur les *Provinciales* :

« C'est un ouvrage de parti, où la mauvaise foi attribuait aux Jésuites des opinions suspectes *que, depuis longtemps, ils avaient blamées*, et qui mit sur le compte de toute la Société certaines extravagances de quelques Pères espagnols et flamands (4). »

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre xxxviie.

(2) Voltaire cité par M. l'abbé Maynard, *Pascal, sa vie, son caractère*, etc., t. 1er, p. 271.

(3) *Discours et Mélanges littéraires*, par M. Villemain. Edit. de 1823, p. 362

(4) Schœll. *Cours d'Histoire des Etats européens*, t. xxviiie, p. 79.

Schœll reproduit dans ce passage les propres paroles de Voltaire que nous citons plus loin.

Digitized by Google

Ce même historien a parfaitement compris la portée du résultat que se proposaient d'atteindre les chefs de la secte janséniennne lorsqu'ils lancèrent en avant l'audacieux et imprévoyant génie de Pascal.

« Pour renverser, dit-il, la puissance ecclésiastique, il fallait l'isoler en lui enlevant l'appui de cette phalange sacrée (la Compagnie de Jésus), qui s'était dévouée à la défense du trône pontifical (1). Telle fut la vrai cause de la haine qu'on voua à cette Société. Les imprudences que commirent quelques uns de ses membres, fournirent des armes pour combattre l'Ordre, et la guerre contre les Jésuites devint populaire...»

Autant que possible nous écartons, des nombreux témoignages favorables sur ce point à ces religieux, tous ceux qui pourraient être fournis par leurs partisans. C'est surtout aux historiens de la Réforme et aux philosophes que nous avons jugé utile de faire des emprunts.

Les autorités que nous venons de citer ne sauraient, il nous semble, être suspectes de partialité. Il est indubitable, au reste, que l'accusation de morale relâchée, portée contre les Jésuites, fondée uniquement sur quelques fausses opinions de leurs casuistes, aurait pu tout aussi bien s'appliquer, soit aux religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, soit aux docteurs de Sorbonne, de Louvain et de Salamanque, soit enfin à d'autres corporations religieuses qui se sont vouées à des études de casuistique. Que les théologiens de ces différents Ordres aient commis de graves erreurs, rien n'est plus certain, mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que les Jésuites, non plus que ces différents Ordres, ne sauraient, en toute équité, être responsables d'opinions individuelles, insérées dans des livres auxquels leurs Provinciaux auront donné, peut-être sans les lire avec soin, leur approbation.

Plusieurs de ces considérations n'ont point échappé à Voltaire lorsqu'il a écrit les lignes suivantes :

« Le livre des *Provinciales* portait sur un fondement faux. On

(1) Schœll. *Cours d'Hist. des Etats européens*, t. XLIX, p. 71.

Digitized by Google

attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées tout aussi bien chez les casuites Dominicains et Franciscains ; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait (1).»

Linguet n'est pas moins explicite dans son *Histoire impartiale des Jésuites* (2), or, il ne faut pas oublier que Linguet est loin d'être favorable à cet Ordre.

Si donc il est démontré par la critique et par les témoignages imposants des juges les plus désintéressés que la principale accusation formulée par Pascal repose sur un fondement faux, que restera-t-il des Provinciales?

Si quelques Jésuites ont commis des erreurs répréhensibles, quel est l'Ordre religieux, quelle est l'école philosophique qui n'a pas eu à gémir des égarements de quelques-uns de ses disciples? Les Jésuites, pas plus que les autres hommes, n'ont reçu du ciel l'infaillibilité en partage; mais si quelques-uns d'entre eux se sont fourvoyés, s'en suit-il que l'Ordre entier ait marché sur leur trace? s'en suit-il qu'il ait pratiqué une morale et une doctrine autres que celle de l'Église? Affirmer plus longtemps une telle proposition ne prouverait pas moins d'aveuglement que de passion, et notre siècle, dont l'esprit de critique devient de plus en plus indépendant et judicieux, finira bien, tôt ou tard, par faire justice de ce vieux préjugé.

La fameuse querelle faite aux Jésuites par Pascal d'avoir inventé le *probabilisme* en morale, n'est pas plus exacte historiquement, et, d'ailleurs, les coups que frappe l'auteur des Provinciales portent complètement dans le vide, puisque l'Eglise n'a jamais incriminé cette doctrine. Rome n'a censuré que les excès du probabilisme ; quant à la doctrine en elle-même, elle l'a si peu condamnée qu'elle a mis récemment au rang des Saints le célèbre Lignori, partisan déclaré du probabilisme.

Bien longtemps avant que quelques auteurs Jésuites eussent adopté le système des opinions probables, les Dominicains

(1) Voltaire. *Siècle de Louis XIV*. chap. XXXVII.

(2) *Hist. impartiale des Jésuites*, Londres, 1777, t. 1er, p. 326.

Digitized by Google

l'avaient introduit dans toutes les écoles théologiques, et les Jésuites en firent si peu une doctrine propre à leur Ordre, que plusieurs d'entre eux, tels que les PP, Rebello, Comitolo, Blanchi, Bellarmin, Molina, Thyrse Gonzalez, etc., la combattirent dans leurs ouvrages.

Qu'y a-t-il donc au fond de ce mot dont Pascal a exploité le sens si peu connu avec une si maligne habileté? Qu'entendent les théologiens catholiques par ce mot de probabilisme? Le droit qu'a l'esprit humain de choisir entre deux opinions qui ne sont condamnées ni par l'Écriture-Sainte, ni par la tradition, ni par les Conciles, ni par les Papes, ni par les Évêques, ni par le bon sens, ni par le sens moral. S'il existe en morale des faits certains, fondamentaux, clairement définis, desquels il est impossible de se départir sans violer les lois divines ou humaines, il en est d'autres qui, ne se trouvant écrits ni dans la loi évangélique, ni dans les codes, ni parmi les principes de la sagesse, ne peuvent relever directement que du libre-arbitre. Or, c'est entre deux actes de cette dernière catégorie que la doctrine théologique dont nous parlons permet de choisir le plus probable comme le moins probable par cette raison bien simple que les lumières de la certitude manquent complètement à l'intelligence pour faire un choix motivé, et que, par conséquent, l'opinion qui semble la plus probable peut au fond ne l'être pas. Mais il est bien entendu que la doctrine commune sur ces matières suppose toujours que l'adoption de l'une ou l'autre des deux opinions ne saurait blesser en rien le sens moral. « Le probabilisme, en l'absence d'une loi morale positive, est le respect des droits et de la liberté de l'homme (1). »

Qu'a fait Pascal? Se fondant sur quelques excès d'auteurs probabilistes, condamnés par le Saint-Siége, il a su généraliser la question avec un art infini, et il n'a que trop bien réussi à persuader à un grand nombre de ses contemporains que ses adversaires étaient au fond des corrupteurs et des destructeurs de toute morale.

(1) M. l'abbé Maynard. *Pascal, sa vie et son caractère*, t. 1er, p. 433.

Digitized by Google

« Arnauld et les jansénistes, dit M. l'abbé Maynard, fourvoyèrent le génie franc, candide et sincère de Pascal; » ils « remplirent de fiel cette âme aimante. On lui persuada que les Jésuites étaient les ennemis implacables de ses amis, et il se crut obligé de prendre part à la lutte. Plongé jusqu'alors dans des études abstraites, ayant peu étudié les passions autrement qu'en théorie, connaissant l'*homme* mais non *les hommes*, il ne comprit rien au jeu horrible qu'on lui faisait jouer (1). On l'enivra de louanges; on l'aveugla au point qu'il s'imaginait accomplir une bonne action, et qu'il mourut, non avec le repentir d'avoir fait les *Provinciales*, mais avec le regret de ne les avoir pas faites plus fortes. »

Les Jésuites, surpris par ces violentes attaques, se bornèrent à garder la défensive, et à discuter une à une les accusations du terrible secrétaire de Port-Royal. Ce fut peine perdue; quelque solides et évidentes que fussent les réponses de plusieurs de leurs Pères, on ne les lut pas. Pascal avait fait rire, et il eut pour lui les rieurs; il avait tonné avec éloquence, et on l'avait cru sur parole. La cause était entendue.

Que serait-il arrivé pourtant si, parmi les Jésuites, se fût trouvé un homme aussi éloquent, aussi spirituel que Louis de Montalte, et qu'armé de plus de son bon droit et de la vérité, il eût tenu à peu près ce langage aux Jansénistes :

Vous nous accusez de morale corrompue, hommes aveugles, vous qui, en supprimant le libre-arbitre, renversez le fondement même de toute morale; vous qui niez que l'esprit humain puisse faire un libre choix entre le bien et le mal, et qui détruisez ainsi jusqu'à la raison d'être de la conscience; vous qui faites tour à tour de l'âme une esclave de la concupiscence et de la grâce; qui réduisez le sacrifice sans bornes du calvaire aux minces proportions de votre cœur égoïste; vous qui, à la loi d'amour qui sauva le genre humain, avez substitué la crainte, le désespoir et le fatalisme?

De quel droit accusez-vous nos casuistes de prêcher le pour et

(1) Pascal, *sa vie et son caractère*, etc., par M. l'abbé Maynard, t. I, p. 464.

Digitized by Google

le contre, vous qui, en toute occasion, avez étalé vis-à-vis du représentant de Dieu sur la terre, vis-à-vis de l'Église Universelle, l'affligeant spectacle de vos subtilités sur la question de droit et la question de fait, de vos subterfuges et de vos restrictions mentales, lors de la signature du formulaire; de votre morale double, lorsque vous faisiez le même accueil aux chastes vierges de Port-Royal et aux galantes héroïnes de la Fronde, à peine repentantes; aux sœurs d'Arnauld et à Mmes de Longueville et de Sablé; vous dont la politique s'accommodait aussi bien du cardinal de Retz que des Pascal et des Singlin? Vous enfin, qui, par un raffinement d'hypocrisie inconnu jusque là parmi les sectes hérétiques, protestiez sans cesse de votre inaltérable respect pour le Pape, lorsque tous vos docteurs et tous vos partisans détruisaient sourdement l'autorité du Pape, en contestant l'infaillibilité de ses décisions: vous qui, hors de l'Église, vous prétendiez, malgré elle, enfants de l'Église?

Qu'eût répondu Pascal lui-même, s'il se fût présenté un autre Pascal pour défendre les Jésuites (1)?

Ces hommes qui avaient la vérité pour eux, qui avaient fait prévaloir la consolante doctrine du libre-arbitre, qui avaient assuré les droits imprescriptibles de la conscience, combattu cette funeste et monstrueuse hérésie du sacrifice de la croix, restreint à un petit nombre d'élus; ces hommes qui, en repoussant le fatalisme de la secte janséniennc, avaient rendu l'espoir et la liberté morale à tous, immense service que l'histoire et la civilisation ne sauraient oublier, ces hommes furent victimes de quelques traits d'esprit et de quelques pages éloquentes.

Quel sera donc le dernier mot de la postérité sur les Provinciales? Peut-être ce mot de Châteaubriand :

« Pascal n'est qu'un calomniateur de génie, il nous a laissé un mensonge immortel. »

Plus d'un lecteur supposera peut-être que nous avons exagéré le mal causé par ce livre; que nous avons, comme à plaisir, as-

(1) M. l'abbé Maynard a, le premier, exprimé cette idée dans ses remarquables études sur Pascal.

Digitized by Google

sombri le tableau. Qu'il nous soit permis encore de céder la parole à des juges dont l'autorité sur ce point paraîtra sans aucun doute plus décisive que la nôtre.

Nous ne citerons pas l'opinion de Joseph de Maistre, qui qualifiait « *de menteuses* » *les Provinciales*, elle pourrait sembler suspecte. Nous ne voulons nous autoriser que du jugement d'écrivains neutres ou hostiles.

« Cet ouvrage, dit Lemontey, fit encore plus de mal à la religion que d'honneur à la langue française (1). »

« Le premier du dedans, Pascal a ouvert la porte à la raillerie; il a introduit l'ennemi dans la place d'où il ne sortira plus (2). »

« Les *Provinciales* (3) ont tué les *Jésuites, et les Molinistes et les Thomistes*; elles ont tué ou rendu fort malades bien d'autres choses encore. »

Pascal, dit M. Lerminier, écrivit les *Provinciales*, et le démon de l'ironie fut déchaîné contre les choses saintes. Les Jésuites reçoivent en apparence tous les coups; mais la religion est frappée avec eux. Pascal a préparé les voies, Voltaire peut venir (4). »

On ne sera point étonné que Louis XIV et ses ministres, que le clergé et les catholiques de France se soient rendu compte d'une partie du mal occasionné par le livre de Pascal. On le sera moins encore que le Roi ait poursuivi activement devant la cour de Rome la condamnation du jansénisme. Ne perdons pas de vue que les Rois de France faisaient serment à leur sacre d'extirper les hérésies, et que si Louis XIV eût fermé les yeux sur les prédications des jansénistes, il eût essentiellement manqué aux devoirs que lui imposaient son serment et sa qualité héréditaire de fils aîné de l'Eglise.

Louis XIV avait sollicité les décisions du Saint-Siége contre les jansénistes; la condamnation des *Provinciales* fut une consé-

(1) Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. 1, p. 156.

(2) Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. 11, p. 541

(3) Id. Id. Id.

(4) *Revue des deux Mondes*, 15 mai 1842.

Digitized by Google

quence et une suite naturelle de ces diversss mesures. Les *Lettres* de Pascal avaient été censurées à Rome, le 6 septembre 1657, dans la congrégation générale de la Sainte Inquisition, par le Pape Alexandre VII. Le 7 septembre 1660, elles furent également censurées, par les Evêques et les docteurs de la Faculté de Paris, comme hérétiques et « n'épargnant ni le Pape, ni les Evêques, ni le Roi, ni les principaux ministres d'Etat, ni la sacrée Faculté de Paris, ni les Ordres religieux. »

Enfin, un arrêt du Conseil d'Etat du 25 septembre 1660, condamna l'édition latine de ces Lettres, donnée par Nicole, « à être lacérée et brûlée à la *Croix du Tiroir* par l'exécuteur de la haute justice. »

Malgré le succès qu'avaient obtenu les *Provinciales*, un grand nombre de jansénistes s'étaient peu à peu décidés à signer le formulaire, tout en faisant des réserves mentales sur la question de fait. En 1668, il ne restait plus, dans le haut clergé, que quatre Evêques qui eussent refusé de remplir cette prescription. Afin de ramener la paix dans l'Eglise si longtemps agitée, plusieurs de leurs confrères les engagèrent à se soumettre; ils y consentirent, mais leur soumission, au fond, ne fut qu'une feinte, car après avoir signé le formulaire, ils firent mention expresse, dans des procès-verbaux destinés à rester dans leurs archives, « *qu'au regard du fait, l'Eglise n'oblige qu'à une soumission de respect et de silence.* » Le Pape Clément IX, convaincu de leur sincérité, se contenta de *la souscription sincère*, sans les obliger à rétracter les mandements dans lesquels ils avaient fait appel à la résistance de leurs diocésains. Les historiens ont nommé cet arrangement la Paix de Clément IX.

Louis XIV, de son côté, n'avait rien négligé pour que cette paix fût durable. Il avait rendu ses bonnes grâces à plusieurs Jansénistes de haute condition, et entre autres à Arnauld.

Ce fut alors que plusieurs Jésuites, désireux de maintenir dans l'Eglise un calme qui n'existait qu'à la surface, proposèrent aux chefs de la secte des conférences pour tenter de les ramener à la saine doctrine. En cela, les Jésuites, qui avaient tant à se plaindre, faisaient preuve, on en conviendra, d'un esprit de

Digitized by Google

conciliation vraiment digne d'éloges. On dit que plusieurs Jansénistes furent touchés de cette grandeur d'âme, et que les PP. Annat et Ferrier, qui furent successivement confesseurs de Louis XIV avant le P. de la Chaize, étaient sur le point de réussir dans cette difficile mission, lorsque Arnauld, poussé par un mauvais génie, rompit brusquement les conférences.

C'est ici que doit trouver place un fait important, caractéristique et peu connu.

En 1694, le Père Daniel, Jésuite, auteur, comme on sait, de l'une de nos meilleures histoires de France, fit imprimer un ouvrage intitulé : *Réponse aux Lettres Provinciales de L. de Montalte* ou *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*. Daniel, esprit judicieux, homme d'une vaste érudition, s'était attaché avec le plus grand soin à réfuter les arguments de Pascal et de Nicole. L'ouvrage s'appuyait sur des citations scrupuleuses, sur des réflexions solides ; il pouvait éclairer l'opinion, la ramener peut-être au sentiment de la vérité ; rendre aux Jésuites une partie de leur ancien prestige... Eh bien! qui le croirait? Ce fut un Jésuite, qui, dans la crainte de voir renaître une lutte si fatale à la religion, empêcha la circulation de ce livre. Ce Jésuite était le P. de la Chaize. Secondé par l'archevêque de Paris, il n'eut pas de peine a faire comprendre à Louis XIV, que, dans les circonstances, et quelque satisfaction que dût éprouver son Ordre de la publication du livre de Daniel, il ne fallait à aucun prix troubler la paix de l'Eglise. Ces prudents conseils furent écoutés et la vente du livre fut rigoureusement interdite (1).

Le jansénisme, comme nous l'avons dit, ne s'était pas renfermé dans l'étroite enceinte de Port Royal, il avait fait de nombreux

(1) Voir : *Pascal, sa vie et son caractère*, etc. ; par M. l'abbé Maynard, tom. I, p. 495.—Bayle, *Œuvres diverses*, tom. IV, p. 11, dit que « cette réfutation des *Provinciales* disparut quasi avant que de paraître ; « on croit, ajoute-t-il, qu'on n'a pas voulu la laisser paraître, choquante comme elle est pour M. Nicole. »

Ajoutons que les éditions qui suivirent immédiatement la première, furent imprimées en Hollande, et qu'elles ne portent pas de nom d'auteur.

Digitized by Google

prosélytes dans tous les rangs de la société, et, telle était la force de la contagion, qu'il avait fini par se répandre dans plusieurs Ordres religieux, entre autres parmi les Bénédictins et les Oratoriens.

Les Généraux et Supérieurs de ces diverses congrégations, s'étaient attachés dès l'origine, à proscrire la doctrine nouvelle. En 1657, le P. Bourgoin, général de l'Oratoire, adressa aux différentes maisons de cet Ordre une lettre circulaire pour les obliger à la signature du formulaire. La plupart des Oratoriens bons catholiques s'empressèrent d'obéir; mais, il y en eut un certain nombre qui, plutôt que de remplir cette formalité, se séparèrent de leurs confrères.

En 1678, le 16 septembre, eut lieu à Paris la sixième Assemblée de l'Oratoire. On y rédigea un Statut dans lequel il était défendu à tous les prêtres de l'Ordre d'enseigner le jansénisme et le cartésianisme.

L'archevêque de Paris et le P. de la Chaize avaient jugé nécessaire l'adoption de cette mesure. La plupart des Oratoriens souscrivirent le Statut, mais quelques-uns s'y refusèrent. Parmi eux se trouvait le fameux P. Quesnel, qui souleva depuis de si terribles tempêtes, et qui provoqua la célèbre bulle *Unigenitus*. Quesnel se réfugia en Belgique, et souffla l'esprit de désordre parmi les Oratoriens de Mons. Ils se révoltèrent contre le Statut de l'Assemblée générale; enfin, après de longs pourparlers, leur Supérieur le P. Picquery, finit par donner sa signature, et autant en firent les Oratoriens de France et de Flandre (1).

C'est à cet épisode du jansénisme que se rattachent les deux lettres suivantes du P. de la Chaize. On y trouvera une nouvelle preuve de sa fermeté à défendre l'intégrité de la doctrine, et en même temps de son indulgente sollicitude à ménager les personnes.

(1) *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, tom. II, p. 66 et suivantes.

Digitized by Google

Au Très-Révérend Père Jean-Paul Oliva, général de la Compagnie de Jésus.

« Paris, le 14 octobre 1678.

« Mon Très-Révérend Père,
« Pax Christi.

« Dernièrement a eu lieu dans cette ville l'Assemblée générale des Révérends Pères de l'Oratoire, à l'effet de délibérer en commun (ce qu'ils ont coutume de faire tous les trois ans) sur tout ce qui peut contribuer au bien de leur Congrégation. En cette circonstance, et afin d'éloigner d'eux tout soupçon de s'attacher à une nouveauté suspecte, ils ont arrêté plusieurs points avec une prudence digne des plus grands éloges; ils ont fait preuve des meilleures dispositions en tout ce qui touche à la religion et à la pureté de la foi, et ils nous ont communiqué les procès-verbaux de leurs délibérations. Nous en avons envoyé le tableau au Père André Gérard, et ils ont voulu que cette pièce fût imprimée et déposée entre les mains pieuses de notre Grand Roi, afin de donner ainsi à la fermeté de leurs principes et à ce témoignage public de leur foi, le poids d'une si grande autorité.

« Cette déclaration servira dorénavant à les mieux contenir, et à les réprimer plus facilement, si quelques-uns d'entre eux, ce qu'à Dieu ne plaise! osaient jamais enseigner ouvertement par écrit ou défendre en particulier un point quelconque des propositions condamnées de Jansénius.

« Quoi qu'il en soit, comme cet acte sera un très-grand monument pour le bien de l'Eglise et l'unité de la foi, j'ai pensé qu'il serait très-utile de signifier le plus tôt possible, en tous lieux et par tous les moyens, à nos Pères, que si jusqu'à présent il a existé entre nous et les Pères de l'Oratoire quelques différends, ils n'étaient point la résultat d'un zèle de parti, mais d'un même et unique amour pour la foi et la vérité chrétienne.

« Le meilleur moyen d'arriver à une union parfaite c'est d'ordonner à nos Pères de remplir dorénavant envers les Oratoriens tous les bons offices et d'avoir toutes les prévenances possibles.

Digitized by Google

J'ai osé (car cela ne souffrait pas de retard) écrire quelques mots sur ce point à tous les Pères provinciaux de France, pour les prier instamment de recommander, par-dessus tout et sans exception, à tous leurs subordonnés (en quoi j'ose compter sur l'approbation de votre Paternité) de montrer à l'égard de tous les Pères de l'Oratoire en particulier, et à l'égard de cette Congrégation si utile à l'Eglise de Jésus-Christ, les plus grands ménagements et la plus sincère charité. Aussi ai-je l'espoir que votre Paternité trouvera bonne et équitable la mesure que j'ai prise.

« *Signé* : F. DE LA CHAIZE. »

Au Même.

« Mon Très-Révérend Père,

« P. C.

« J'ai remis au Révérend Père Général de la Congrégation de l'Oratoire la lettre de Votre Paternité. Il l'a reçue avec des témoignages sensibles de joie et de reconnaissance, et il doit y répondre le plus tôt possible. La plus grande concorde continue à régner entre nous et ces Pères qui, de jour en jour, mettent le plus grand zèle à professer la doctrine dans toute sa pureté, et qui comprennent fort bien que cette manière d'agir est entre nous le lien essentiel d'une charité et d'une bienveillance mutuelle.

« Je supplie Votre Paternité de daigner ne pas m'oublier dans la célébration du saint Sacrifiee.

« De Votre Paternité, etc.

« *Signé :* F. DE LA CHAIZE. »

La paix de Clément IX ne fut qu'une suspension d'armes. Nous verrons bientôt le jansénisme éclater avec une nouvelle force à la voix du Père Quesnel ; l'Eglise et la Royauté impuissantes à l'extirper ; son action survivre à la fois aux ruines de Port-Royal et aux obscènes Convulsions de ses sectaires ; nous le verrons, uni dans une ligue impie aux libres penseurs du XVIIIe siècle, dominer de son fatal ascendant la Constitution civile du Clergé ;

Digitized by Google

la hiérarchie sacerdotale sera rompue, le divorce de l'Eglise et de l'Etat proclamé, le schisme mis au nombre des lois; enfin, un des pasteurs les plus tristement fameux du jansénisme traduira Louis XVI à la barre de la Convention, et, non content d'être régicide, fera du haut de la tribune l'apologie du régicide.

R. de CHANTELAUZE.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR UNE

INSCRIPTION RELATIVE A CONDRIEU,

RAPPORTÉE PAR WALCKNAER.

Walcknaer, dans son savant ouvrage intitulé : *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*, rapporte une inscription relative à Condrieu, et qu'il a, selon moi, mal interprétée. Walcknaer s'exprime ainsi au sujet de cette inscription : « C'est dans l'intervalle qui se trouve entre le Rhône « et la frontière des *Segusiani* qu'habitent les *Conderates* qu'une « inscription nous indique avoir été situés dans la province ro- « maine sur les bords du Rhône, et cependant peu éloignés de la « Saône et de la Loire. Or, la ville moderne de Condrieu, sur « les bords du Rhône, répond exactement à toutes ces indica- « tions. Cette inscription prouve que cette cité était principale- « ment composée de nautonniers, et aujourd'hui Condrieu sub- « siste encore par la même industrie.

« Les Conderates, mentionnés dans cette inscription, qui les « indique comme une cité peu éloignée de la Saône et de la « Loire, étaient évidemment situés, ainsi que nous l'avons dit, « à Condrieu, sur les bords du Rhône, mais hors des limites « assignées aux *Segusiani*. Les Conderates représentent dans « cette inscription les nautonniers du Rhône, qui, de concert « avec ceux de l'*Arar* ou de la Saône, de la Loire et de l'*Areccar* « ou de l'*Arconée*, élevèrent ce monument funèbre à leur patron « *Tauricius Florentus*.

« Comme les Conderates ont été entièrement oubliés par

Digitized by Google

« d'Anville et par tous les auteurs qui ont écrit sur la géogra-
« phie ancienne de la Gaule, il faut rapporter ici l'inscription
« qui les concerne ; elle fut d'abord donnée d'une manière in-
« complète et fautive par Gruter, p. 471, nº 9, et ensuite répétée
« par dom Bouquet, *Collection des historiens de France*, tom. I,
« p. 132. Muratori la redonna de nouveau, tom. II, p. 748.
« Voici cette inscription :

D M
TAVRICIO FLORENTI
TAVRICI TAVRICIANI
FILIO
VENETO ALLECTORI GALLIAE
PATRONO NAVTARVM
ARARICORVM
ET LEGYRICORVM
ITEM ARECCARORVM ET
CONDERATIVM PROVINCIAE
GALLIAE

« Quant aux nautes *Areccarorum*, je crois qu'il est ici question
« de l'*Arconée*, petite rivière qui se rend dans la Loire, près du
« canal de Digoin, et qui, vers sa source, se nomme *Hélène*. Il y
« a dans le voisinage l'*Arroux*, l'*Arron* et l'*Arcolin*.

« Les Conderates étaient limitrophes, au sud ouest, des
« *Segusiani*, car de ce côté, le diocèse de Lyon ne s'étend pas
« jusqu'au Rhône. Les Conderates, à Condrieu, se trouvent dans
« les limites du diocèse de Vienne, c'est-à-dire des *Allobroges*
« ou de la province romaine, comme l'indique l'inscription

PROVINCIAE GALLIAE.

« Mais les nautes *Araricorum* et *Legyricorum* qui exerçaient
« leur profession sur les bords de la Saône et de la Loire, et
« dont il est question dans cette inscription, habitaient évidem-
« ment le territoire des *Segusiani*, et étaient de la Celtique et
« non de la Province romaine ; cette séparation se trouve très-
« bien indiquée par le mot *item*, qui prouve que ces mots : PRO-

Digitized by Google

« VINCIAE GALLIAE ne s'appliquent qu'aux deux dernières sortes « de nautonniers. »

Avant de discuter l'interprétation de Walcknaer, il est utile de savoir comment cette inscription est venue jusqu'à nous et de rectifier les explications données par Menestrier (*Hist. cons.*).

Syméoni et Paradin sont les premiers qui, dans le XVIe siècle, nous aient transmis cette inscription. Dans le même siècle et dans le siècle suivant, plusieurs historiens l'ont rapportée, les uns en adoptant la leçon de Paradin, les autres celle de Syméoni (1). Menestrier a suivi la version de Paradin ; il lit : *Ponderatium* au lieu de *Conderatium*, et en expliquant cette inscription, il prétend que les *areccares* et les *ponderates* (*sic*) étaient des rouliers, peseurs et chargeurs ; « termes, dit il, que nos anciens historiens ont ignorés. » Mais il ne donne aucune preuve à l'appui de cette singulière assertion.

Le *ponderator* était un agent du fisc chargé de vérifier le poids et l'intégrité des espèces métalliques (2). On ne connaît aucune corporation à laquelle ce nom puisse s'appliquer. En admettant même qu'il y eût une corporation de *ponderatores*, on n'aurait pas pu écrire *ponderatium*. Enfin s'il y avait eu à Lyon des corporations de rouliers, peseurs et chargeurs, portant les noms de *ponderates* et d'*areccares*, nous en trouverions certainement des traces fréquentes dans les nombreuses inscriptions relatives au commerce lyonnais sous l'empire romain.

Une autre inscription vient encore prouver qu'il faut lire : CONDERATIUM. Cette inscription est dédiée à Lucius Blesus, chevalier romain, patron des nautes (3) de la Saône, par les trois

(1) Voyez pour plus de détails le recueil d'inscriptions de M. de Boissieu (*Inscriptions antiques de Lyon*).

(2) Inscriptions de M. de Boissieu, tables.

(3) La plupart des historiens ont prétendu que les nautes étaient de simples bateliers ou matelots. Cependant une inscription, dédiée à Quintus Julius Severinus, patron des nautes du Rhône et de la Saône, donne à cette corporation l'épithète de très-splendide (*splendidissimi corporis*) (voyez de Boissieu et Monfalcon), ce qui ne peut s'appliquer à de simples

Digitized by Google

provinces de la Gaule (1), pour la probité avec laquelle il avait rempli ses fonctions de receveur des impôts. Après les mots : patron des nautes de la Saône (*patrono nautarum Araricorum*) il y a : PATRONO COND.... d'après Menestrier, et CONDI... selon MM. de Boissieu et Monfalcon. Mais l'I a sans doute été mis par erreur pour l'E qui était effacé en partie. Après COND.... il y a une lacune de plus d'une ligne qui contenait peut-être le nom des Areccares. Menestrier et M. Monfalcon ajoutent les mots : Et *Rhodanicorum* (nautes du Rhône) après *Araricorum* (nautes de la Saône) ; mais M. de Boissieu qui a vérifié l'inscription autant que son état de vétusté pouvait le permettre, ne fait mention que des nautes de la Saône, et je crois qu'il faut suivre son avis, car les nautes des Conderates me semblent représenter, dans cette inscription, comme dans celle de *Tauricius Florens*, les nautes du Rhône dont ils étaient une fraction importante.

Je discuterai maintenant l'interprétation de Walcknaer.

Pour la combattre, je crois devoir établir les propositions suivantes :

1° Que les Conderates ne faisaient point partie de la province romaine, et que leur territoire dépendait de celui des *Ségusiens* (2) ;

bateliers. Je crois que la corporation des nautes comprenait tout à la fois les négociants qui se chargeaient du transport par eau des marchandises, et les bateliers ou mariniers qui naviguaient sur le Rhône et la Saône pour le compte de ces négociants.

(1) La Belgique, l'Aquitaine et la Celtique ou Lyonnaise.

(2) Qu'on devrait nommer Segusiaves (*Segusiavi*) selon MM. Auguste Bernard et l'abbé Roux, d'après les inscriptions récemment découvertes. Mais ne pourrait-on pas supposer que le nom de ce peuple s'était altéré lorsque ces inscriptions ont été gravées ; car il est bien extraordinaire que tous les historiens, sans exception, aient lu jusqu'à ce jour : *Segusiani* dans les manuscrits qui nous ont transmis les œuvres de César, Strabon, Pline et Ptolémée. En outre, Walcknaer et Menestrier, d'après Bouteroue (*Recherches sur les monnaies de France*), citent une médaille où est écrit : SEGVSIANVS autour d'une figure qu'on peut prendre pour un buste de Minerve ou pour celui d'un guerrier ségusien. L'autre face de la médaille

Digitized by Google

2° Que les Areccares ne peuvent être placés tout à la fois dans la province romaine et sur l'*Arconée* ;

3° Que les mots *provinciæ Galliæ* ne se rapportent point à la province romaine, mais à l'érection du monument dédié à *Tauricius Florens* par les provinces des Gaules.

Aucun document ne peut prouver que, du temps des Romains, Condrieu, placé sur la rive droite du Rhône, fît partie de la province romaine et du territoire viennois.

La provinee romaine comprenait le Dauphiné, la Savoie, le Languedoc et la Provence. Sur le point où étaient situés les Conderates, le Rhône servait de limite à la province romaine ; le texte des Commentaires de César ne laisse aucun doute à cet égard ; en décrivant la marche de son armée contre les Helvètes (Suisses), il dit : « *In fines Vocontiorum pervenit* ; *inde in Allobro-* « *gum fines, ab Allobrogibus in Segusianos exercitum ducit. Hi* « *sunt extrà provinciam trans Rhodanum primi.* »

« César arrive sur les frontières des Voconces (territoire de « Vaison) ; il conduit ensuite son armée sur les frontières des « Allobroges (Dauphiné) et du pays des Allobroges chez les « Ségusiens. Ceux-ci sont les premiers au-delà du Rhône, en « sortant de la province romaine. »

Je dois faire observer que César ayant appris que les Helvètes voulaient se fixer chez les Santons (territoire de Saintes), et croyant qu'ils avaient déjà depuis longtemps traversé la Saône, se portait directement sur le pays des Santons pour barrer le

représente un Hercule s'appuyant sur un Hermès ou statue de Mercure ; autour, le mot ARVS. Cette union symbolique de l'Hercule phénicien et du dieu du commerce, fait-elle allusion à une colonie fondée par les Phéniciens sur le territoire ségusien, ou constate-t-elle que les Ségusiens étaient une colonie d'origine phénicienne ? Cette question reste à résoudre, mais elle n'est peut-être pas insoluble. Quant au mot ARVS, il pourrait se rapporter à l'ancien nom de la Saône, en ce sens qu'il pourrait être l'origine du nom d'*Arar* que portait cette rivière.

Quoi qu'il en soit, cette médaille a certainement une grande importance pour l'histoire de notre province, et elle mériterait d'être étudiée par les archéologues et numismates lyonnais.

Digitized by Google

passage aux Helvètes ; il dut, par conséquent, traverser le Rhône à Vienne ou à quelques lieues au-dessous de cette ville.

César dit aussi, en faisant le récit de ses combats contre Vercingétorix : « Vercingétorix demande dix mille fantassins « aux Éduens et aux Ségusiens qui sont voisins de la province « romaine (*finitimi provinciæ*), et leur commande de porter la « guerre chez les Allobroges (Dauphiné) ; les Allobroges dispo- « sèrent de nombreux postes le long du Rhône, et défendirent, « avec beaucoup de soin et de vigilance, l'entrée de leur pays. »

Walcknaer lui-même cite ces expressions du savant géographe Ptolémée : « A l'orient du Rhône sont les Allobroges (1), dont « la ville est Vienne. » Ainsi Condrieu doit être fixé sur le territoire ségusien, puisque d'après le texte formel de César et de Ptolémée, le territoire des Allobroges était borné à l'occident par le Rhône.

Pour appuyer son opinion, Walcknaer dit : « Les Conderates « étaient limitrophes au sud ouest des Ségusiani, car de ce côté « le diocèse de Lyon ne s'étend pas jusqu'au Rhône. Les Conde- « rates, à Condrieu, se trouvent dans les limites du diocèse de « Vienne, c'est-à-dire des Allobroges ou de la province romaine, « comme l'indique l'inscription PROVINCIAE GALLIAE. »

Cette prétention de vouloir calquer exactement le territoire des Ségusiens sur celui de l'ancien diocèse de Lyon, est très-contestable ; on aura beau fouiller tous les écrits des historiens et géographes grecs et romains, tous les recueils de chartes et diplômes du moyen-âge, tous les anciens pouillés du diocèse de Lyon et des diocèses voisins, on ne parviendra jamais à reconstituer les véritables limites du territoire ségusien. Le plus ancien pouillé du diocèse de Lyon ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle, et si, à cette époque, Condrieu a fait partie du diocèse

(1) Le véritable nom de ce peuple qui occupait le Dauphiné et la Savoie est, en effet, Allo-Bryges, ainsi que l'affirment Polybe, Apollodore, cité par Etienne de Byzance et les plus anciens historiens de l'antiquité. Une fraction de ce peuple habitait sous le nom de Ségo Bryges le territoire où fut fondée Marseille.

Digitized by Google

de Vienne, cela ne prouve rien pour les temps antérieurs.

A ceux qui prétendent que Condrieu a toujours fait partie du *pagus viennensis* ou territoire viennois, et du diocèse de Vienne, on pourrait d'abord faire observer que, dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, sous le règne de Marc-Aurèle, la communauté des chrétiens de Vienne et de Lyon était régie par Pothin, évêque de Lyon, dont l'Église fut la première des Gaules (1). Il serait étrange que l'Église de Lyon, devenue si puissante pendant les siècles qui suivirent la chute de l'empire romain d'occident, eût vu affaiblir, à ce point, sa circonscription diocésaine au profit de celle de Vienne.

Je citerai ensuite deux documents qui prouvent que, au Xe siècle et au XIIe siècle, Condrieu faisait partie de la circonscription ecclésiastique de Lyon.

1° Une charte de Burchard II, archevêque de Lyon. Cette charte de l'an 984, met au nombre des possessions de l'Église de Lyon, les églises d'Ampuis et de Condrieu. (Bibl. Clun., p. 276. Menestrier, *Hist. cons.* Preuves.);

2° Le document qui constate que Renaud de Forez, archevêque de Lyon, fit réparer et agrandir les fortifications de Condrieu, sur la fin du XIIe siècle (Menestrier, *Hist. cons.*), ce qu'il n'aurait certainement pas fait, si Condrieu et son territoire n'avaient pas dépendu de la circonscription du diocèse de Lyon.

Sur la fin du XIIIe siècle, en 1297, les Églises de Vienne et de Lyon en vinrent aux hostilités après des contestations qui avaient pour objet quelques territoires de la rive droite du Rhône, entre autres le bourg de Sainte-Colombe. Ces hostilités eurent peu de durée, et furent suivies d'un traité dont on ignore les clauses. L'Église de Vienne avait peut-être profité des troubles qui agi-

(1) *Prima Gallorum ecclesia*. L'empereur Lothaire donne ce titre à l'Église de Lyon, dans un diplôme de l'an 846. (Voyez Miscellanea epist. dipl. — *Dom Bouquet*, t. VIII. — *Spicil. d'Ach.*, t. XII). Ce prince fut très-prodigue envers l'Église de Lyon ; il fit de nombreuses donations, entre autres du monastère de Saint-Pierre de Nantua, et lui soumit l'abbaye de Savigny (*Conciles Labbe*, t. X. — *Spicil. d'Ach.*, t. XII).

Digitized by Google

tèrent le Lyonnais dans le milieu du XIIIe siècle (1269 à 1271), pour s'emparer des territoires en contestation. A cette époque les bourgeois de Lyon avaient soutenu une guerre sanglante contre le clergé pour obtenir l'affranchissement de la commune lyonnaise. Sous le règne de Philippe-le-Bel, de nouvelles hostilités eurent lieu entre les Viennois et les habitants de la rive droite du Rhône. En 1330, sous le règne de Philippe de Valois, successeur de Charles-le-Bel, cette guerre prit un caractère beaucoup plus grave. Dix mille Viennois ou Dauphinois, appuyés plus ou moins ouvertement par le Dauphin, attaquèrent Condrieu, mirent la ville au pillage et saccagèrent tous les environs. Mais les circonstances n'étaient plus aussi favorables pour l'archevêque et le Chapitre de l'Église de Vienne, souverains du territoire viennois. Les Lyonnais étaient sortis victorieux de leurs luttes sans cesse renaissantes avec le clergé de Lyon, et, en 1312, Philippe-le-Bel avait réuni le territoire lyonnais à la couronne de France. Philippe de Valois n'eut pas plutôt appris les hostilités commises par les Viennois, qu'il ordonna à Chauvirey, bailli de Mâcon, de protéger les habitants de Condrieu. Le bailli de Mâcon, avec des troupes tirées du Lyonnais et des provinces voisines, emporta d'assaut le bourg et château de Saint-Clair; la garnison fut passée par les armes. Le château, le bourg et l'église furent détruits; les Viennois furent obligés de se soumettre. On n'avait cependant rien stipulé pour le bourg de Sainte-Colombe, situé en face de Vienne, sur les bords du Rhône. Philippe de Valois décida Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, à faire abandon des prétentions de son Église. Cet abandon irrita vivement le Chapitre et les habitants. Le dauphin Humbert II, engagea le pape à intervenir en faveur des Viennois; il se rendit lui-même auprès du roi de France. Mais toutes ses démarches furent inutiles, et Philippe de Valois, pour mettre fin à ces contestations, unit le bourg de Sainte-Colombe au territoire lyonnais et à la couronne de France, par lettres patentes du 19 mars 1334. Il fit construire, à l'entrée de ce bourg et sur les bords du Rhône, une tour flanquée de quatre tourelles garnie de créneaux et de meurtrières.

Digitized by Google

Pendant cette longue période d'hostilités, on ne peut connaître les stipulations qui eurent lieu pour la circonscription ecclésiastique; on peut seulement constater que Condrieu ne paraît pas sur les pouillés du diocèse de Lyon du XIIIe siècle et des siècles suivants. Il est probable que cette ville avait été enclavée dans la circonscription du diocèse de Vienne, mais non pas dans le territoire viennois, par suite du traité qui eut lieu en 1297, entre les Églises de Lyon et de Vienne, ou par un autre traité antérieur. Philippe de Valois consentit sans doute à laisser subsister cet état de choses pour récompenser l'archevêque de Vienne de ses bons offices. Ce qu'il y a de certain, c'est que si Condrieu fit partie du diocèse de Vienne depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1790, il continua toujours à dépendre du territoire lyonnais sous le rapport temporel.

On voit donc que rien ne justifie la prétention de Walcknaer de vouloir placer les Conderates sur le territoire des Allobroges ou Viennois.

Quant aux Areceares, Walcknaer se contredit lui-même en plaçant leur territoire sur l'Arconée et dans la province romaine; l'Arconée, rivière des Éduens ou Autunois, ne pouvait pas faire partie du territoire de la province romaine; cela n'a pas besoin de démonstration. Il y a en face de Condrieu et sur les bords opposés du Rhône une localité qu'on nomme les Côtes d'Arey. C'est probablement là qu'était placé le territoire des Areccares, qui, du temps des Romains, s'étendait sans doute jusques sur les bords du Rhône. Les Areccares se trouvaient donc sur le territoire des Allobroges, et par conséquent sur celui de la province romaine, ce qui ne prouve rien en faveur de l'interprétation de Walcknaer, car on ne pourrait citer aucune inscription dans laquelle cette province ait été désignée sous le nom de *provincia Galliæ*; elle est toujours nommée simplement *provincia* ou *provincia narbonensis*, nom qui lui fut donné par Auguste, tandis que les mots *provinciæ Galliæ* ou *tres provinciæ Galliæ* ou III *provinciæ Galliæ*, terminent un grand nombre d'inscriptions relatives à des érections de monuments funèbres, comme celle dont il s'agit ici.

L'inscription de Tauricius Florens telle qu'elle est rapportée

Digitized by Google

par le plus grand nombre des historiens, se termine ainsi : II *provinciæ Galliæ*. M. de Boissieu croit qu'il faut lire : III *provinciæ Galliæ*, et il a probablement raison ; cependant l'inscription pourrait avoir été faite sous le règne de Dioclétien, qui sépara la Belgique de la Gaule pour l'ériger en deux provinces dites germaniques. Alors, la Gaule proprement dite ne contenait plus que deux provinces, l'Aquitaine et la Celtique ou Lyonnaise, et le chiffre II pourrait se rapporter à ces deux provinces.

D'ailleurs, on voit que, en admettant l'opinion de Walcknaer, il y aurait une lacune dans l'inscription, c'est-à-dire qu'on ne saurait par qui la dédicace du cippe a été faite, ce qui serait tout à fait inusité dans une inscription romaine ou gallo-romaine. Quant à la conjonction *item* dont Walcknaer veut encore se faire un appui pour prouver que Condrieu était situé sur le territoire de la province romaine, il est évident qu'elle est placée là comme abréviation pour éviter la répétition des mots *patrono nautarum*, et pour indiquer que Tauricius Florens était patron des nautes Areccares et Conderates, de même qu'il l'était des nautes de la Saône et de la Loire.

Je crois donc qu'il faut traduire ainsi cette inscription :

Aux Dieux mânes
à Tauricius Florens, fils de Tauricius
Tauricianus, citoyen de Vannes, receveur
des impôts de la Gaule, patron des nautes
de la Saône, de la Loire, et des nautes
Areccares et Conderates, les trois provinces
de la Gaule ont élevé ce monument.

Alain MARET.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Lettre à M. le Directeur de la Revue, *au sujet d'un sceau trouvé à Pouilly-sous-Charlieu.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi d'employer une page ou deux de votre estimable *Revue* pour porter à la connaissance des archéologues une découverte qui peut les intéresser.

Sur la fin de 1856, un homme qui travaillait dans le jardin de M. Antonin Petit, situé à Pouilly-sous-Charlieu, près de l'église, y trouva un morceau de cuivre rond qui attira son attention et qu'il remit au propriétaire du jardin. M. Petit, sans être initié aux sciences archéologiques, reconnut bientôt que ce devait être un sceau. Ce sceau a trente-quatre millimètres de diamètre sur trois d'épaisseur. Pour le tenir et l'appliquer, le dessus a une saillie placée par côté et percée d'un trou où l'on pouvait passer un lien.

Le milieu du sceau est occupé par un écusson triangulaire, dont deux côtés, celui de droite et celui de gauche, sont égaux. Le côté supérieur est un peu plus petit que les deux autres. Cet écusson porte trois bandes frettées.

La légende est en lettres majuscules romaines, mêlées de gothiques. Voici les lettres qui la composent :

SIACOBINIGRASI.COMITILAVANIE✠

Elle doit ou peut se transcrire ainsi : Sigillum Jacobi Nigrasi, comitis Lavanie.

Les lettres se touchent toutes et quelques-unes sont rapprochées au point de faire confusion. Il n'y a de séparation entre les mots qu'un point après *nigrasi* et une croix patée à la fin de la légende.

Les lettres gothiques sont tous les A, le G dans *nigrasi* et

Digitized by Google

l'E à la fin de *Lavanie*. L'A et le V qui le suit sont conjoints dans ce dernier mot. La lettre S a été omise à la fin du mot *comitis*. Ce genre d'omission est commun dans les légendes des sceaux, suivant les traités des savants à ce sujet.

Ce sceau parait remonter à la fin du XIIe siècle (entre 1150 et 1200) ; ce qui porte à le croire, ce sont le mélange de lettres romaines et gothiques, la forme triangulaire et la présence de l'écusson seul ; car, dès le commencement du siècle suivant, les comtes se font ordinairement représenter sur leurs sceaux, à cheval, l'épée ou la lance à la main, et avec leurs armoiries sur leurs boucliers.

Quel est ce comté de Lavanie ? c'est ce que des savants très-versés dans la sphragistique n'ont encore pu dire. Le nom du comte, le comté et ses armoiries sont également inconnues. Serait-ce donc un ancien fief qui aurait disparu sans laisser d'autres traces que ce sceau ? Telle est la question adressée à tous les érudits capables d'y répondre.

Ce sceau a été depuis peu remis au musée de la ville de Roanne, auquel M. Petit en a fait don.

A Lyon, une empreinte a été déposée chez M. A. Brun, libraire, rue du Plat, qui la montrera complaisamment aux amateurs qui désireraient la voir.

J'ai l'honneur d'être avec une considération très-distinguée, Monsieur le Directeur,

Votre bien devoué serviteur,

DESEVELINGES.

Charlieu, le 20 mai 1858.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE.

LA JEUNESSE,

Comédie en cinq actes, en vers, par M. Émile Augier.

Nous avons cru un instant sur la foi du titre, que la comédie nouvelle était à l'adresse de la jeunesse de ces dernières années; et nous nous en félicitions, car le sujet nous paraissait pouvoir fournir une ample matière à l'observation; et, à vrai dire aussi, la jeunesse actuelle mérite bien qu'on lui fasse entendre quelques bonnes vérités. Si elle risque jamais de se perdre, si d'aventure elle court aux écueils, ce ne sera pas certes par excès d'enthousiasme ou de passion. De la passion? où en met-elle? est-ce en littérature? elle lit le *Figaro*, les romans à vingt sous, et il n'y a pas là de quoi la passionner, en vérité! Est-ce en politique? en philosophie? Ah! si ne penser rien veut dire penser bien, elle est irréprochable, mais je ne lui reconnais pas d'autre sagesse.

Que la jeunesse d'aujourd'hui ne ressente et ne comprenne plus les tristesses, les rêveries, les mélancolies des Réné, des Verther, des Obermann, des Amaury, etc. etc., je ne suis pas disposé à lui en faire un crime. C'étaient là, après tout, quoi qu'on en ait dit, des maladies de l'âme, de nobles maladies, j'en conviens; mais s'il est permis aux poètes de les regretter, parce qu'elles furent pour eux une source d'inspiration nouvelle et originale, le moraliste n'est pas tenu de s'affliger au même degré de leur disparition. Je ne reproche pas davantage à la génération qui entre dans la vie active de n'apporter, à son début dans la carrière, ni la confiance, ni l'élan, ni la foi, ni l'ardeur dont firent preuve ses pères et ses ainés. Ce que je lui reproche, c'est moins de repousser ou de nier tel ou tel idéal que d'en manquer. Elle n'est ni sceptique, ni dogmatique. Indéfinissable état de l'âme! neutralité faite d'impuissance et de calcul! Aime-t-elle mieux le passé que l'avenir ou l'avenir que le passé? on serait en peine de le décider. Si elle parait tenir de préférence au présent, c'est uniquement parce qu'elle en peut tirer parti en vue des satisfactions positives, les seules qu'elle prise et qu'elle recherche. Les âmes du commencement de ce siècle attachèrent beaucoup de prix à quelques sentiments dont elles étaient fières, ainsi que d'une parure morale qui leur était propre; la parure est tombée, parure d'emprunt et de circonstance, si vous voulez, et que nous ne ramasserons point. Soit. Mais où en est à cette heure le fond de la nature humaine? s'est-il enri-

Digitized by Google

chi ou appauvri ? Le cœur, débarrassé de ses désespoirs un peu factices, a-t-il maintenant plus de chaleur, l'esprit deshalluciné plus de clairvoyance, la volonté plus de ressort et de virilité ? C'est une question.

On se rappelle la peinture que fait Horace du jeune homme dans son *Art poétique :* il est de cire pour le vice, dit le poète, *cereus ad vitium flecti*, rebelle aux conseils, *monitoribus asper ;* il prévoit trop tard ce qui est utile, *utilium tardus provisor*. Hélas ! on n'en peut plus dire autant. L'adolescent est aujourd'hui très-prévoyant, je vous assure ; il distingue fort bien ce qui lui sera utile pour faire son chemin ; il sait d'avance quelle attitude, quelles opinions il doit prendre, et il n'en change pas, à l'inverse du jeune homme qu'Horace nous montre prompt à quitter ce qu'il a aimé : *amata relinquere pernix*. Pour les conseils, il est difficile de lui en donner, par l'excellente raison que ce qu'on lui prêcherait il le pense lui-même. Est-il *plein de fierté*, *sublimis*, débordant de désirs, *cupidusque ?* Non, la fierté, les désirs et tout ce qui y ressemble, les aspirations, les grands sentiments, les idées voisines de l'utopie, il a subordonné tout cela au convenable, à ce qu'un philosophe américain a appelé la loi *de conformité*. C'est une variété du *cant* anglais ; mais le *cant* trouve son contrepoids dans les tendances si profondément individualistes de la race où il s'est implanté. De là vient que le pays du *cant* est aussi la terre classique des originaux et des excentriques.

Remarquez ce contraste dans les mœurs du temps : de l'aveu de tout le monde, notre passion la plus forte est l'amour de l'argent. Le trait par lequel Horace peint l'âge mûr s'applique à l'adolescent de nos jours : il cherche les richesses, *querit opes*, et s'il les cherche, c'est apparemment pour satisfaire des appétits de bien-être, de vanité, de luxe ; et cependant en aucun temps la jeunesse n'a commis moins de folies. Les affaires d'éclat, les scandales en amour, les ruptures avec le monde, les mariages d'entraînement n'existent plus. La Bourse seule a ses légendes, ses incidents, ses enlèvements, ses rapts d'un genre particulier, et, si le roman existe encore quelque part, c'est là ; mais quel roman ! Sthendal a dit : « L'amour fait aujourd'hui tout au plus monter à cheval et choisir son tailleur. » Est-ce que vraiment l'amour peut encore inspirer d'aussi grandes choses ?

Nous sommes bien forcé d'avouer que M. E. Augier n'a pas tout à fait envisagé les choses du point de vue où nous nous plaçons en ce moment. Involontairement ou de propos délibéré il s'est appliqué à réduire son sujet, en lui enlevant, autant qu'il a pu, son caractère général ; il l'a encore amoindri en l'enveloppant dans une action maigre, sans vie, sans ampleur et sans ondoiement, dénuée de péripéties et d'incidents. J'aurais voulu

Digitized by Google

voir Balzac à l'œuvre sur un sujet pareil ; j'ai peine à croire qu'il se fût borné à nous offrir, comme M. Augier, le spectacle d'un jeune avocat aux prises avec la question grande de savoir s'il pourra attraper, dès le début, une affaire assez importante pour le mettre en vue, et s'il sacrifiera à cette expectative son amour, c'est-à-dire son véritable avenir. Il est visible que la donnée fondamentale est insuffisante pour manifester tout ce que le type principal doit contenir, surtout si autour de ce type ne se montrent que des personnages effacés, comme l'avoué Joulin, ou des profils de vaudeville, comme celui de Mamignon. L'idée de faire demander par Mamignon la main de Cyprienne, au moment où sa cour à Mathilde l'expose à la vindicte d'Hubert, est absolument indigne d'une comédie en vers. Le vers oblige. Il déroge quand on le commet en de telles combinaisons. On souffre également de voir Cyprienne, qui aime Philippe, se prêter à cette grossière apparence du mariage de Mamignon. Mme Huguet ne devrait même pas le prendre au sérieux ; car, après tout, si à force de considérer le côté exclusivement positif des choses, elle est devenue, comme elle le dit elle-même, un homme d'affaires, elle ne peut, à ce titre, que rire d'un expédient puéril et sans conséquences possibles.

Et à propos de Mme Huguet, le caractère qu'en a tracé l'auteur a soulevé de nombreuses critiques. Ce caractère comporte en effet des parties singulièrement répulsives. Toutefois, je sais presque gré à l'auteur de l'avoir osé ; c'est le seul complet de l'ouvrage ; il est même trop complet, trop uniforme, et c'est ce qui lui donne je ne sais quoi de fictif ; mais enfin il est logiquement conçu et de lignes bien accusées. Le reste de la pièce ne sort pas de l'épître, de l'élégie et du badinage ; mais dans le vigoureux crayon de Mme Huguet on reconnaît une main qui peut écrire un jour une grande comédie et nous donner un vrai tableau.

Afin de justifier le titre qu'il avait choisi, M. E. Augier a été amené à faire, plus que de raison, discuter ses personnages sur la jeunesse. La jeunesse ! elle est tour à tour dans leur bouche un argument, un invocation, une prière, une objection, une réponse à tout, une sorte d'entité allégorique d'où dérivent toutes les vertus et à laquelle chacun adresse des hymnes, sauf bien entendu, Philippe, qui ne voit en elle qu'une Némésis acharnée à le poursuivre. Il n'y a pas jusqu'à Cyprienne qui ne fasse à ce sujet des phrases d'une pédanterie sentimentale, comme si elle pouvait les comprendre. Le privilége des gens qui se sont toujours bien portés, c'est de n'avoir aucune idée de l'état de maladie. Il en est de même de la jeunesse ; on n'en sent bien le prix et tout le charme qu'en la perdant ou après l'avoir perdue.

Digitized by Google

Je ne sais d'ailleurs si mes souvenirs m'abusent, mais il me semble que la littérature de ces dernières années nous a déjà brodé bien des variations sur ce thème un peu vieilli. Ce thème revient de page en page dans les romans de M. Murger ; M. Arsène Houssaye ne s'en prive pas à l'occasion.

M. Th. de Banville, le porte-lyre de la fantaisie lyrique, l'a modulée dans ses ruines, et, tout réaliste qu'il est, M. Champfleury ne dédaigne pas de l'étaler dans sa prose.

La manie contraire qui porte Philippe à se considérer comme la victime de cette épouvantable fatalité qu'on appelle la jeunesse, ne laisse pas d'être à la longue très-monotone. Qu'on en juge :

O jeunesse ! âge heureux, âge de la victoire,
Dont notre siècle a fait un cas rédhibitoire !
Tes prénoms étaient Force et Domination,
Aujourd'hui c'est Faiblesse, Obstacle, Exclusion.
. . . . . .
. . . . . Au nom du ciel, ma mère.
Fais grâce à ton enfant de ta sagesse amère ;
Les secrets de la vie à mon cœur sont mauvais ;
Ils ont désenchanté tout ce que je rêvais,
Ils ont découragé ma jeunesse d'éclore.
. . . . . .
Est-ce pour m'accuser de lui manquer de foi
Que ma jeunesse ainsi se dresse devant moi ?
Hélas ! il est trop tard ; laisse-moi, doux fantôme !
Aux basses régions j'ai choisi mon royaume.
. . . . . .
Ma jeunesse ? quand donc finira ma jeunesse ?
. . . . . .

CYPRIENNE.

Tu veux répudier la foi de ta jeunesse ?

PHILIPPE.

La jeunesse, aujourd'hui, ma chère, où la prends-tu ?
C'est un mot.

CYPRIENNE.

Un beau mot qui veut dire vertu,
Désintéressement, courage, conscience.

Digitized by Google

PHILIPPE.

Oui, tant qu'il signifie, en outre, insouciance,
Mais qui change de sens dès qu'on se donne un but,
Et signifie alors impuissance et début !

Tout cela touche au rabâchage, sans compter que le fonds est radicalement faux. On peut dire, en effet, que le prix des services de la jeunesse a haussé de nos jours, tandis que celui des services de l'âge mûr et surtout de la vieillesse est au rabais. C'est Napoléon Ier, ce merveilleux exemple de ce que peut et de ce que vaut la jeunesse, qui, en nous apprenant à faire un appel pratique aux forces qui lui sont propres, l'a remise presque systématiquement en honneur. Le rôle que les sociétés antiques attribuaient à la vieillesse a bien diminué dans les sociétés modernes ; on dirait que celles-ci sentent instinctivement avoir moins besoin de conseils et d'expérience que de courage et de décision. Nos tendances utilitaires ont aussi aidé à ce mouvement : chacun sait aujourd'hui sans être économiste, que l'homme jeune est un agent de travail qui produit plus, souvent mieux, et qui court moins de risques. Est-ce que ce n'est pas sous l'empire de ces idées que les gouvernements se montrent de plus en plus tentés d'avancer les limites d'âge pour les fonctionnaires appelés à prendre leur retraite ? Ce qui se passe en haut se répercute en bas. Les administrations de chemins de fer n'admettent que des employés âgés de moins de trente-cinq ans. En réalité, la société d'aujourd'hui ne serre pas ses rangs devant la jeunesse, au contraire ; et ceci est surtout vrai en France, où, plus que partout ailleurs, en Angleterre par exemple, les hautes fonctions de la hiérarchie sociale sont occupées par des hommes relativement jeunes.

Au caractère de Philippe, M. Augier a opposé, comme un contraste et une leçon, le caractère d'Hubert, son beau-frère, un brave homme qui, plutôt que de végéter dans les bureaux d'un ministère, a préféré se retirer de bonne heure à la campagne, où il se fait, bon an mal an, en cultivant ses terres, une vingtaine de mille livres de rentes, ce qui lui permet de garder ses illusions et ses convictions. Hubert est le sermonneur, l'Alceste, le Desgenais de la pièce ; il ne tient pas à l'action autrement que par des discours qui forment en quelque sorte la parabase de la comédie ; c'est par sa bouche que parle le poète, et cela s'y voit aisément à l'hésitation, à l'incertitude, au vague, au décousu qui règne dans la morale et les opinions d'Hubert. Son premier tort est de ne jamais répondre directement à Philippe. Que dit Philippe, au résumé ? Je ne puis épouser ma cousine Cyprienne, que j'aime pourtant, parce que je n'ai pas vingt-cinq

Digitized by Google

mille livres de revenu ; vienne une affaire qui, en me posant au premier rang, me permette d'espérer ce revenu, et j'épouse. » A cela que répond Hubert ? « Va vivre à la campagne. On y vit bien et à peu de frais : » là-dessus couplet de facture contre l'émigration des campagnes vers les villes, etc., etc. Or, je dis que ce n'est pas là répliquer à ce que demandait la situation, la morale même. Il fallait faire rougir Philippe de sa lâcheté ; il fallait en appeler à son amour et lui dire : reste dans ta profession, marie-toi, vis à Paris dans la gêne, dans la pauvreté au besoin, mais fidèle à ton amour ; si ton amour ne va pas jusqu'à te donner ce courage, n'en parle plus. C'est, à mon sens, dans cet ordre de sentiments que devait être pris l'enseignement du poète, et j'ose croire qu'il eût été plus direct, plus élevé, plus véritablement moral que la thèse économico-pastorale, prêtée à Hubert, thèse incomplète, présentée sous un jour étroit, et dont la conclusion, résumée par ce vers :

« Ayons moins de bourgeois et plus de paysans. »

ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire.

Outre l'enseignement explicite, celui que l'auteur met sciemment dans ce qu'il écrit, il y a toujours dans son œuvre l'enseignement involontaire, celui qui en ressort sans qu'il le sache, et cet enseignement là n'est pas le moins curieux, car il est plus sincère. Ainsi, M. E. Augier, en nous introduisant chez Mme Huguet, n'a pas eu l'intention de nous faire réfléchir sur l'état de la famille au XIXe siècle, et pourtant quelle peinture instructive, sinon édifiante, il nous a donnée d'un intérieur moderne : nulle autorité d'un côté, nulle déférence de l'autre ; ni affection, ni respect ; des relations précaires, disjointes en quelque sorte, dépourvues de convenances ; et comme on sent que l'unité morale est absente de ce foyer ! La mère dédaigne son gendre qui le lui rend bien ; Cyprienne fait la leçon à Mme Huguet, tout comme Mathilde, et Philippe ne trouve jamais un mot pour l'excuser. Tout cela n'empêche pas que dans cette excellente famille on ne se souhaite très-régulièrement la fête, et que le fils ne prenne la taille à sa mère en la poussant dans sa chambre. Le plus triste, c'est que le spectateur accepte la peinture comme toute naturelle et n'est choqué par rien de ce qu'il voit, tant la notion vraie de la famille semble devenir confuse dans l'esprit de chacun de nous.

Dans la grande scène du quatrième acte, où Mme Huguet fait devant son fils, sous forme de confession générale, un plaidoyer en règle contre la pauvreté, elle est amenée à développer incidemment cette idée que, grâce à la richesse, une mère peut rester amante et épouse, et, en éloignant de

Digitized by Google

sa personne *les détails bas et répugnants de l'existence*, conserver plus longtemps l'amour de son mari :

L'office maternel qu'elle s'est réservé,
C'est de gâter l'enfant... par d'autres mains lavé.

Ces deux vers et la tirade où ils sont enchâssés obtiennent toujours à la représentation un bon accueil du public ; la critique a été unanime à les relever en les citant avec éloge, et nous devons d'autant mieux croire qu'ils expriment la pensée intime de l'auteur que Philippe et Hubert ne trouvent rien à répondre, ce qui équivaut de leur part à un acquiescement. Or, cette morale est loin d'être irréprochable ; elle a cette fausse apparence de délicatesse raffinée et efféminée, qui est caractéristique de notre temps ; et ce qui me paraît significatif, ce n'est pas que l'auteur se soit trompé, car cela arrive à tout le monde c'est que l'état de nos mœurs soit tel que cet enseignement y réponde et ne soulève aucune objection. L'auteur d'*Émile*, Jean-Jacques Rousseau, à la fin du dernier siècle, ne pensait pas comme M. E. Augier, et, sur ce point-là, je suis de l'avis de Rousseau. L'*office maternel* ne se dédouble pas : il est fait de plaisirs et de devoirs. En rejetant ceux-ci pour ne garder que ceux-là, la mère pas plus que l'épouse ne grandit. Il faut plaindre la femme qui s'imagine décheoir dans le cœur de son mari parce qu'elle lave son enfant, et qui, raisonnant à la façon de Mme Huguet, tient moins à être estimée qu'à être aimée. Entre époux, ces distinctions sont inadmissibles ; elles blessent le sens moral.

La comédie de M. Augier me fournirait matière à bon nombre d'observations de ce genre, mais je craindrais d'être long, et je m'arrête. Ce qui lui manque, en somme, c'est une plus grande élévation d'idées et de sentiments, de l'émotion, un certain frémissement de passion large et généreuse, ce superflu d'âme enfin dont parle Mme de Staël, apanage de la jeunesse, et qu'on eût aimé à retrouver dans une pièce écrite à son intention. La pièce est froide d'un bout à l'autre, et quand, au cinquième acte, le poète cherche à l'animer tout à coup en invoquant la nature, *le printemps en fleurs, l'été radieux, les bois pleins d'ombre et de mousse, où rit la tourterelle*, il tombe dans le faux. Personne ne se laisse prendre à cette couleur lyrique étendue par couches, de place en place, et suivant des procédés fort connus. Cet abus de la phrase ne témoigne que d'une chose : l'impuissance où sont aujourd'hui les poètes de pouvoir faire parler à la passion un langage vrai et simple ; et c'est pourquoi à tout propos, ils recourent aux arbres, au soleil, aux prés verts, au ciel bleu, et font danser toute la création dans leurs vers. C'est à regretter la sécheresse du XVIIIe siècle. Laissez la nature et revenez à l'homme ; car, en toute œuvre

Digitized by Google

d'art, quelle qu'elle soit, l'homme se cherche, et la nature même ne l'intéresse que quand il s'y retrouve.

Le style de M. Augier comporte plusieurs nuances ; sa qualité la plus précieuse est d'être dans son ensemble très-souple, familier, naturellement clair, spirituel et élégant. C'est un vers excellent pour la comédie, car avec ce vers on peut tout dire ; il est plus malléable que la prose. Mais, par moments, il se glisse dans le style de M. Augier des réminiscences et des imitations archaïques : à côté de vers marqués à sa manière ordinaire, on en rencontre quelques-uns d'une facture ancienne, d'une couleur un peu crue, visant à la concision, des plaisanteries et des locutions empruntées au vieux répertoire ; plus loin, et c'est surtout ce qui fait tache dans le tissu de ce style, des préciosités, des mièvreries alambiquées, des fadeurs à peine intelligibles. En voici un exemple, c'est Philippe qui parle, et de sa jeunesse, bien entendu :

Oui, je mets au tombeau ma jeunesse blêmie ;
Mais comme Juliette elle n'est qu'endormie,
Et son sommeil de plomb la garde à Roméo.
. . . . . Je parle à mon écho ;
Qu'il porte mon message à l'oreille inquiète
De quiconque prendrait le deuil de Juliette.
Roméo, s'il existe, en fera son profit.

n'est-ce pas là du marivaudage d'une espèce particulière, le marivaudage pittoresque, le marivaudage d'imagination, pire que celui de l'esprit ?

Les pièces littéraires comme *La Jeunesse* ne font jamais de l'argent ; c'est précisément pour cela qu'il faut louer les directions qui n'hésitent pas à les monter, et les acteurs qui prennent la peine d'en charger leur mémoire. La pièce a, du reste, été jouée avec beaucoup d'ensemble et d'intelligence. M. Bondois y a fait preuve de son aptitude à dessiner un rôle et à le rendre vivant. Mme Daubrun a parfaitement compris que le caractère de Mme Huguet devait être plutôt adouci que renforcé ; ce rôle, joué par une actrice vieille et laide, serait insupportable. Mme Daubrun l'a sauvé. Quant à Mlle Lobry, chacune des qualités qu'elle possède ne suffirait peut-être pas, prise à part, à la mettre en pleine évidence, mais ces qualités, bien équilibrées l'une par l'autre, se fondent dans un tout harmonieux, gracieux, distingué. Ajoutez que Mlle Lobry se surveille avec soin, qu'elle soigne les détails, comme tous les acteurs qui ont passé sur les scènes parisiennes, qu'elle rachète par une diction bien étudiée ce que son organe laisse à désirer sous le rapport de la force, et vous vous expliquerez l'accueil sympathique que cette actrice est accoutumée à rencontrer auprès du public.

J. Tisseur.

Digitized by Google

Nécrologie.

M. ÉTIENNE-CLAUDE BOUCLIER.

Un poète jeune encore, qui s'était révélé il y a quelques mois par un gracieux volume de poésies, les *Rayons du matin*, M. Etienne-Claude Bouclier a été enlevé à sa famille et à ses amis, le vendredi 28 mai, sans que rien pût faire prévoir qu'il dût être si promptement, si subitement frappé. Deux jours auparavant, le mercredi soir, il avait lu à la Société littéraire une charmante pièce de vers vivement applaudie. Son talent élégant et pur se formait chaque jour, et déjà il se faisait remarquer dans cette pléiade de poètes dont notre ville a droit d'être fière. M. Bellin, dans quelques paroles pour ainsi dire improvisées sur sa tombe, a esquissé cette vie laborieuse et calme, où tout a été honorable et où les travaux de l'esprit s'alternaient avec les occupations du commerce et de l'industrie. Ce poète qui disait naguère encore :

Qu'est de plus un point dans l'espace,
Une feuille dans la forêt,
Un jour dans le siècle qui passe,
Une autre fleur dans le bosquet ?
Qu'est de plus un flot sur la rive,
Une plainte à l'âme captive,
Un battement de notre cœur,
Une étoile au beau ciel qui brille,
Un fils dans la grande famille,
Une voix qui se mêle au chœur?
Qu'importe au monde que je chante ?

a été frappé sans avoir le temps de murmurer encore une fois ces vers douloureux :

Quiconque croit au bonheur sur la terre
Est le jouet d'une folle chimère,
Partout il rencontre les pleurs.
Tout son espoir est fondé sur du sable ;
L'heureux du siècle avec le misérable
Partage le poids des douleurs.
Tout ce qui nait, flétri bientôt, retombe ;
A chaque pas, partout s'ouvre la tombe,
Qui se flatte d'être immortel ?

Marié depuis peu, M. Bouclier n'a pas goûté longtemps le bonheur du ménage, et c'est un regret de plus ajouté à ceux qu'éprouvent ses amis.

A. V.

CHRONIQUE LOCALE.

Les travaux d'exhaussement du quai Saint-Antoine sont terminés, on travaille à raccorder l'entrée des magasins avec le trottoir. Huit jours ont suffi pour faire les remblais et le pavage. La circulation n'a été interrompue pour les voitures que du 13 au 18 mai.

— Le projet de créer une nouvelle et large rue des Terreaux à Bellecour prend un caractère sérieux; les plans sont à l'étude et l'exécution ne saurait tarder.

—On a décoiffé l'ancien observatoire de Fourvière et les travaux d'abaissement se poursuivent avec une sage lenteur. Aujourd'hui, le monument est parvenu à un degré satisfaisant de démolition, et nous faisons des vœux pour qu'il ne descende pas jusqu'à la disparition.

Digitized by Google

— Les deux statues de Philibert Delorme et de Simon Maupin, dues au ciseau de M. Bonnet, ont été placées le 20 sur leur piédestal. Leur style digne, simple et convenable fait honneur au jeune sculpteur qui les a improvisées. Elles ornent et relèvent la façade du massif des Terreaux à qui elles donnent un air monumental.

— L'inauguration du remarquable maître-autel de l'église de Vaise, exécuté par M. Fabisch, sur les dessins de M. Desjardins, a eu lieu le jour de la Pentecôte. L'église de Saint-Pierre de Vaise se complètera peu à peu, et bientôt elle paraîtra telle que son auteur l'a rêvée, une des plus belles et des mieux caractérisées de notre ville.

— La cavalcade de bienfaisance de Vienne a eu lieu le 16 mai au milieu d'un concours immense d'étrangers. Cette cérémonie qui n'a pu s'implanter dans nos coutumes lyonnaises, s'est parfaitement acclimatée à Vienne, où chaque année elle enrichit la ville de tout l'argent des visiteurs, et où elle soulage dans de larges proportions les misères de la cité.

— Le passage de Mlle Sanier a fait sensation à Lyon. Cette artiste a clos dignement l'année théâtrale.

— Nos arts ont fait une perte sensible Jean-Marie Jacomin, peintre de genre et de portrait, ancien lauréat de l'école de Saint-Pierre, et plus tard professeur sous la direction de M. Revoil, est mort presque subitement le 7 mai, à l'âge de 69 ans.

M. Martin-Daussigny a prononcé quelques mots sur sa tombe, et a fait l'éloge de celui qui fut modeste dans le succès, simple et naïf dans ses travaux, aimant dans sa famille, bon et dévoué dans les relations de la vie.

— Un de nos compatriotes dont la modestie se cache sous un pseudonyme transparent, le spirituel auteur des *Illustrations littéraires de l'Espagne*, du *Mouvement littéraire et artistique au midi de la France*, de *Joies et Plaintes* et d'autres nombreux travaux en prose et en vers, M. Antony Rénal vient d'obtenir un succès rare pour un écrivain de province. Un éditeur de Paris, M. Armand de Vresse est venu chercher notre ami jusque dans sa retraite, et s'est empressé de publier dans sa collection à 1 fr. *La Robe rouge*, roman qui avait paru il y a déjà quelques années et qui avait commencé la réputation de l'auteur. L'ouvrage est aujourd'hui en vente chez tous les libraires de notre ville.

— Les *Coups de plume*, satires, par M. Paul Saint-Olive, viennent de paraître chez MM. Brun, libraire, rue Mercière, et Giraudier, libraire, place Bellecour. Nos lecteurs connaissent quelques-unes de ces mordantes et spirituelles compositions publiées dans la *Revue du Lyonnais*, sous le titre de *Veau d'Or*. Aujourd'hui, qu'avec les pièces inédites, elles forment un joli et gracieux volume, elles seront non moins bien accueillies par le public. Nous en donnerons un compte-rendu dans une de nos prochaines livraisons.

— Auguste Brizeux, l'auteur de *Marie* et des *Derniers Bretons*, est mort le 2 mai, à Montpellier, après une longue et cruelle maladie. Par les soins de M. Béliard, rédacteur en chef du *Journal des villes et des campagnes*, une souscription a été ouverte pour élever un monument au poète dans son pays. Le maximum de la souscription est fixé à 2 fr. Quelques personnes étant venues nous prier d'envoyer leur offrande et nous ayant engagé à correspondre avec le comité de Paris, nous avons accédé à ce désir. Les bureaux de la *Revue du Lyonnais* sont donc ouverts aux amis du poète. Nous publierons une première liste des souscripteurs dans notre prochain numéro. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME XVI.

(SECONDE SÉRIE).

Lyon, histoire départementale, archéologie, documents, etc.

L'abbé Jolibois. Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum..... 9

Comarmond. Notice sur les ruines d'un monument gallo-romain, qui a existé au Jardin-des-Plantes de Lyon..... 21

Bellièvre. Lettre inédite au roi Henri IV, au sujet de l'emprisonnement du duc de Nemours à Pierre-Scise..... 81

V.-M. D. La Quarantaine..... 150

Morin. Lettre à propos de l'Histoire de Lyon..... 153

Martin-Daussigny. Lettre sur l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes 164

Auguste Bernard. Lettre au sujet de la géographie de Charlieu. 166

D'Aiguebesse. Découverte d'une inscription dans le lit de la Saône..... 194

De Terrebasse. Épitaphe du cœur de François, dauphin de Viennois..... 208

Dr Ravet. Deux épées trouvées dans le Rhône..... 471

Alain Maret. Dissertation sur une inscription relative à Condrieu..... 513

Deseveelinges. Lettre à propos d'un sceau..... 523

Philosophie.

F. Bouillier. De l'unité de l'âme pensante et du principe vital. 435

Sciences.

Amédée Bonnet. De l'oisiveté de la jeunesse dans les classes riches..... 92

Valentin-Smith. Sur le danger de l'accroissement des villes par la dépopulation des campagnes..... 179

Littérature.

Heinrich. La légende de Don Juan..... 39—142

Pétrequin. Fragment de littérature médicale..... 117

Béliard. Une prima donna en province..... 583

Excursions et voyages.

Pascon. La Haute-Loire à vol d'oiseau..... 72—199

Mme Genton. Quelques environs de Naples..... 308

Digitized by Google

Biographie.

De Chantelauze. Le Père de la Chaize..... 48-476
De la Saussaye. Notice sur le comte de Lezay-Marnésia, ancien préfet du Rhône..... 216—275—365—455
Pericaud aîné. Notice sur Jehan Perréal, dit Jehan de Paris. 331
Auguste Nesme. Théodore Olivier..... 400
Marc-Ant. Pericaud. Jordan de Chassagny..... 428
Dr Fraisse. Quelques mots sur la tombe de M. Brachet... 431
A. V. Etienne Bouclier..... 533

Bibliographie.

R. de Chantelauze. *Psyché*, par M. Victor de Laprade 171
L'abbé A. M. Des principes de Corneille sur l'art dramatique, par M. Duparay..... 249
L'abbé R. Le Guide des Adultes, par M. le Dr Chardon. 257
Chardon. Lettre au sujet du Guide des Adultes..... 348
Morel de Voleine. Le département du Rhône, par M. J. Bard... 420

Beaux-Arts.

Emile Guimet. Concert de MM. Lubeck, Lindau et Pontet... 172
Pierre Barbier. Exposition des Amis-des-Arts... 233—338—412
Louis Perrin. Des peintures qui décorent les anciens manuscrits 357

Théâtres.

J. Tisseur. *La Jeunesse*, comédie, par M. E. Augier..... 525

Variétés.

Desevelinges. Lettre à propos de M. Auguste Bernard.... 262
D. de la Chavanne. Banquet offert par l'Académie de Lyon à M. Victor de Laprade..... 295
Paul Saint-Olive. Lettre à propos du château de Choulans..... 429

Chronique locale.

Liste des membres de l'Académie de Lyon... 84
A. V. Faits divers..... 87-173-263-349-432-533

Poésie.

Joséphin Soulary. En train express..... 5
Pierre Barbier. Novembre..... 89
Jules Forest. Un soir d'orage à Ischia..... 177
Paul Saint-Olive. Le bon genre..... 265
Rollin. Vercingétorix..... 353
Marie Flandin. Le Bonheur..... 433

FIN DE LA TABLE DU TOME XVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LEY

Digitized by Google

Digitized by Google